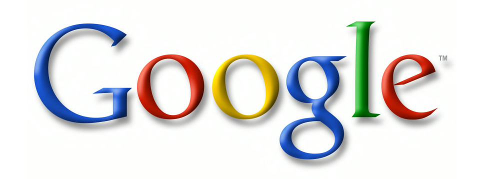
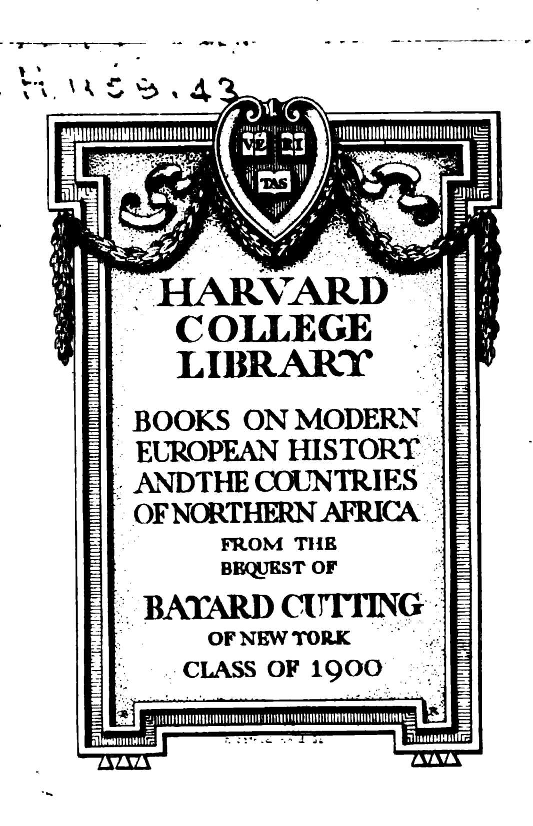



VE RI TAS
HARVARD COLLEGE LIBRARY
BOOKS ON MODERN EUROPEAN HISTORY AND THE COUNTRIES OF NORTHERN AFRICA
FROM THE BEQUEST OF
BAYARD CUTTING
OF NEW YORK
CLASS OF 1900

LES

DIPLOMATES

EUROPÉENS

PAR M. CAPEFIGUE

CE VOLUME RENFERME LES NOTICES SUIVANTES.

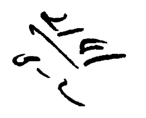
1° le prince de METTERNICH;
2° le comte POZZO DI BORGO; 3° le prince de TALLEYRAND;
4° le baron PASQUIER; 5° le duc de WELLINGTON; 6° le duc de RICHELIEU;
7° le prince de HARDENBERG; 8° le comte de NESSELRODE;
9° lord CASTLEREAGH.

PARIS
COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS
15, QUAI MALAQUAIS
—
1843

LES

DIPLOMATES

EUROPÉENS.



PARIS. — IMPRIMERIE DE J. BELIN-LEPRIEUR FILS, RUE DE LA MONNAIE, 11.

LES

DIPLOMATES

EUROPÉENS

3 13. 1. 17.

PAR M. CAPEFIGUE

Vol. I.

CE VOLUME RENFERME LES NOTICES SUIVANTES

1° le prince de METTERNICH;
2° le prince de TALLEYRAND; 3° le comte POZZO DI BORGO;
4° le baron PASQUIER; 5° le duc de WELLINGTON; 6° le duc de RICHELIEU;
7° le prince de HARDENBERG; 8° le comte de NESSELRODE;
9° lord CASTLEREAGH.

PARIS
COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS
15, QUAI MALAQUAIS
1843

Les notices qu'on va lire ont été la plupart publiées par extraits dans les recueils ou grandes revues. Il m'a été conseillé de les réunir en un corps d'ouvrage, afin d'en mieux faire connaître la tendance et l'esprit.

Le but, que je m'étais proposé alors, avait été d'effacer les préjugés que les écoles décrépites de la révolution et de l'empire avaient jetés sur les vastes intelligences qui ont dirigé les cabinets ou qui les conduisent encore. Ce but, je le crois, fut en partie atteint par les quatre notices sur le prince de Metternich, les comtes Pozzo di Borgo, Nesselrode, et le duc de Wellington.

Il m'a paru d'autant plus essentiel aujourd'hui de

compléter cette publication, qu'on semble prendre à plaisir, depuis quelques années, de ne grandir que les démolisseurs. Les corps illustres se donnent le bonheur d'écouter les éloges de tous ceux qui ont ravagé notre vieille société, et l'on n'est pas un homme capable, savant, vertueux, si l'on n'a pas été au moins demi-régicide. Quant à moi, je demande une petite place pour les hommes politiques qui créent, conservent ou grandissent les états; pour ceux dont les œuvres durent encore et survivent à tous les déclamateurs. Je donnerais toutes les renommées des constitutionnels de 1791, de l'an III ou de l'an VIII, pour la moindre parcelle de l'intelligence du grand cardinal de Richelieu.

Ce n'est point au hasard que j'ai choisi les noms historiques des hommes d'état dont on va lire les notices : tous représentent une idée, un système, une politique. Le prince de Metternich est le créateur de cette théorie de balance et de neutralité armée qui a placé l'Autriche au premier rang des puissances; le prince de Talleyrand nous reproduit la diplomatie tempérée de l'empire, celle des premiers jours de la restauration et de la révolution de 1830; le comte Pozzo di Borgo personnifie l'ha-

bileté persévérante de la politique européenne, et le système russe depuis 1814; M. le chancelier Pasquier, c'est l'administrateur des derniers temps de l'empereur, le ministre modéré de la restauration; le duc de Wellington, c'est l'Angleterre armée et si active avec les tories; le duc de Richelieu est comme le symbole de la probité dans les affaires, des grands services méconnus, c'est l'homme qui a délivré de l'étranger le territoire, et que la génération actuelle connaît moins peut-être que tel agitateur d'assemblées ou tel parleur de hustings; le prince de Hardenberg représente la Prusse neutre d'abord, puis marchant en avant avec ses poétiques universités; le comte de Nesselrode, c'est la chancellerie russe depuis trente ans; enfin j'ai relevé à sa véritable hauteur ce caractère si méconnu de lord Castlereagh, l'expression fidèle du parti tory, le digne successeur de M. Pitt, et qui a préservé et grandi l'Angleterre. Ces notices forment donc par l'histoire des hommes une vaste histoire des cabinets.

On trouvera beaucoup de détails nouveaux dans ces portraits, et mon goût pour les esprits d'intelligence et de gouvernement m'a porté à les recher-

cher. Tout à fait en dehors des luttes du temps présent, je n'ai mis dans ces notices aucun nom mêlé aux agitations de la presse et de la tribune. Quelques-uns des hommes politiques d'aujourd'hui furent pourtant les nobles amis du duc de Richelieu; d'autres apportèrent en tout temps leur sagacité et leurs lumières à leur pays. Qu'ils marchent sans se fatiguer et se décourager dans les voies pénibles de la conservation et de l'ordre! qu'ils y persévèrent au milieu des tristesses du pouvoir aux temps de révolution! Pitt eut plus d'une fois les entrailles brisées tandis qu'il enfantait son œuvre magnifique, et l'Angleterre le proclame maintenant le prince de ses hommes d'état. La sueur et le travail sont les conditions de l'humanité, et l'on ne crée jamais quelque chose de fort et de durable, qu'en ameutant autour de soi les intelligences médiocres, les esprits passionnés et les ambitions déçues!

Juin 1845.

I

M. DE METTERNICH

La monarchie autrichienne, composée de vieux États héréditaires et de récentes conquêtes, sorte d'échiquier de priviléges et d'immunités provinciales sous une unique pensée de gouvernement, est, pour ainsi dire, l'ouvrage d'un homme d'Etat qu'il faut placer hors ligne. Ce n'est pas seulement au point de vue d'une longue et grande carrière diplomatique qu'on doit juger la vie de M. le prince de Metternich, mais c'est encore comme le chef de cette vaste organisation administrative qui régit tant d'intérêts divers, tant de nationalités différentes sous un seul blason.

Jetez les yeux sur ces belles provinces qui s'étendent du centre de l'Allemagne jusqu'en Pologne, de l'extrémité de la Gallicie jusqu'à Venise et Milan, de Zara sur l'Adriatique jusqu'à Mantoue, la protectrice du lac de Garda et du Tyrol,

on ne peut trouver une réunion de plus riches provinces, de plus opulentes cités. A M. de Metternich l'honneur d'avoir maintenu depuis plus de trente ans déjà les liens de ces différentes nationalités ! il a réalisé l'idée la plus difficile d'une administration locale et d'un gouvernement central : beaucoup de liberté domestique avec beaucoup de surveillance, une police active avec une tolérance bienveillante, le crédit le plus étendu et l'impôt le plus doux. On pourrait comparer le gouvernement autrichien à un père de famille inquiet, difficile pour tous ses enfants, avec des aînés paisibles, des puînés et des cadets un peu turbulents, qu'il tient très serrés pour avoir à les châtier le moins possible.

L'Autriche se couvre de chemins de fer et d'établissements industriels ; sa marine grandit sur l'Adriatique, et sert à développer les manufactures les plus florissantes. M. de Metternich a fait succéder l'époque du travail au temps de conquête et de guerre. L'antique constitution d'Allemagne a été détruite à la paix de Presbourg, lors du bizarre et fragile assemblage de la confédération du Rhin ; la maison d'Autriche a renoncé à la couronne germanique. Une nouvelle existence a commencé pour elle ; abattue par d'innombrables revers, sous la République et Napoléon, elle s'est relevée avec d'autres conditions de vie politique et de puissance militaire. Depuis 1815, l'Autriche s'est vue appelée à jouer un grand rôle dans les affaires de l'Europe, et M. de Metternich a donné à sa politique un caractère de persévé-

rance, ou plutôt d'immobilité, qui résulte d'une pensée fortement conçue et accomplie comme une mission.

La vie politique des hommes d'Etat se lie à l'œuvre qu'ils ont entreprise. Il n'est pas dans mes habitudes d'historien d'adopter les petites passions de partis et les déclamations usées : quand un ministre a réalisé les grandeurs d'une monarchie, résisté au vasselage sous l'empire de Napoléon ; quand il a fourni la plus longue des carrières pour l'histoire, je n'irai pas, par un patriotisme idiot, m'élever contre cette tête haute et supérieure ; assez d'hommes détruisent, il faut avoir du respect pour ceux qui créent et maintiennent.

Clément-Wenzeslaus, comte de Metternich-Winneburg-Ochsenhausen, est né à Coblentz, le 15 mai 1773, d'une bonne souche allemande, dont les ancêtres servaient dans les vieux siècles contre les Ottomans ; je trouve aussi plusieurs officiers du nom de Metternich dans les compagnies des lansquenets, au temps de la Réforme et de la Ligue. Son père était le comte de Metternich, esprit fort modéré, homme de confiance du prince de Kaunitz, et dont le nom fut mêlé à toutes les transactions sur les Pays-Bas (1). Le jeune Metternich reçut les prénoms de Clément-Wenzeslaus du prince de Pologne et de Lithuanie, duc de Saxe, qui le tint sur les fonts de baptême. A l'âge de quinze ans, il entra à l'université de Strasbourg, si remarquable alors, et la plus forte des académies.

(1) Voyez mon travail sur l'*Europe pendant la révolution française*.

C'était le temps de la philosophie de Voltaire, d'Helvétius et de Rousseau, de ce sensualisme vide qui jetaient les jeunes têtes dans des agitations effervescentes. L'université de Strasbourg était sous la direction du célèbre publiciste Kock. Par une circonstance singulière, un autre jeune homme faisait aussi ses études à la même université : c'était Benjamin Constant de Rebecque (1). Il se lia de quelque amitié avec le prince de Metternich, et, dans les jeux de la fortune, il est curieux de voir les différentes carrières qui s'ouvrirent devant les deux élèves du professeur Kock. Le comte de Metternich achevait sa philosophie avec l'année 1790 ; ses études furent complétées en Allemagne. A vingt ans il visitait l'Angleterre, la Hollande ; il vint enfin habiter Vienne, où il épousa Marie-Éléonore de Kaunitz-Rietberg.

M. de Metternich entra dans la diplomatie comme simple secrétaire au congrès de Rastadt, singulière négociation qui se termina par un drame ; puis il accompagna le comte de Stadion dans ses missions en Prusse et à Saint-Pétersbourg ; il était auprès du Czar, lors de cette alliance de la Russie et de l'Autriche qui n'aboutit à rien par la rapidité du mouvement militaire de Napoléon sur Ulm, et la défection de la Bavière, admirable campagne qui plaça l'empereur des Français au niveau des plus grands capitaines. L'opinion de M. de Metter-

(1) M. de Constant épousa une demoiselle de la famille de Hardenberg ; il se trouvait ainsi lié aux deux hautes existences diplomatiques de la Prusse et de l'Autriche.

nich, à cette époque, était déjà que pour comprimer Napoléon ce n'était pas trop de la triple alliance de la Prusse, de la Russie et de l'Allemagne : Austerlitz avait prouvé la grandeur de cette France et de son chef. Le comte de Metternich fut appelé à participer à tous les traités de cette époque ; ses idées jusqu'alors paraissaient appartenir à l'école de M. de Stadion, qui fut bientôt chargé du ministère des affaires étrangères. Ce ministre désigna M. de Metternich pour l'ambassade de Russie ; mais le traité de Presbourg ayant complétement modifié la situation de l'Autriche en Europe, François II préféra envoyer le jeune diplomate auprès de Napoléon. L'ambassadeur salua le 15 août 1806 cette majesté de la gloire et de la fortune ; il présenta ses lettres de créance le jour de l'anniversaire solennel.

Le système politique que le comte de Metternich représentait à Paris était compliqué. La maison d'Autriche avait subi bien des revers depuis la première coalition contre la France. Bonaparte, général et consul, lui avait arraché deux fois le Milanais; Moreau l'avait refoulée sur le Danube. Rentrée en lice par son alliance avec la Russie, Austerlitz accabla cette nouvelle coalition, et le cabinet autrichien dut signer le traité de Presbourg : stipulation imposée par la nécessité, qui brisait le vieil empire d'Allemagne, et en finissait en quelque sorte avec la maison d'Autriche.

C'était la politique de ce traité, si fatal pour son empereur, que M. de Metternich était chargé de représenter à Paris. La

confédération du Rhin avait bouleversé tout le système allemand, vieux comme la Bulle d'or : le Wurtemberg et la Bavière, cessant d'être de simples électorats, devenaient des royaumes. La Bavière recevait, aux dépens de l'Autriche, un territoire de plus de douze cents milles carrés, une population de près de trois millions d'âmes, et des revenus de plus de dix-sept millions de florins. L'agrandissement du Wurtemberg, également au préjudice de l'Autriche, quoique moins considérable sans doute, s'élevait encore à près de cent cinquante milles carrés. Le duché de Bade avait part à ces dépouilles. L'Autriche perdait l'État de Venise, le Tyrol, les cinq villes du Danube, la Dalmatie vénitienne, les bouches du Cattaro.

L'acte de la confédération du Rhin, œuvre de MM. de Talleyrand, Otto et Reinhard, déchira les derniers débris du vieux manteau impérial, et François II dut renoncer à cette antique dignité, désormais un vain titre. Le caractère de Napoléon était de tout envahir : un traité n'était pour lui que l'occasion de se précipiter dans de nouvelles conquêtes; il avait jeté sa famille en Allemagne en constituant le royaume de Westphalie ; il s'unissait par des mariages au Wurtemberg et à la Bavière. Dans le traité de Presbourg, tout avait été stipulé contre l'Autriche avec une hauteur inflexible.

Après ces grands revers, M. de Metternich crut que le meilleur moyen de reconquérir un peu d'influence en Europe, était de conserver l'alliance de Napoléon, ou pour mieux dire, une exacte neutralité, qui pût permettre à l'Autriche de se

dessiner avantageusement dans une circonstance décisive : tôt ou tard elle arriverait. La diplomatie de M. de Metternich fut donc expectante et toute d'examen; il eut pour mission spéciale de se tenir bien informé des moindres particularités de cette cour si nouvelle et si étrange, de pénétrer les pensées et les caprices mêmes du puissant empereur des Français.

De nouveaux succès venaient de couronner les armes de Napoléon : la Prusse, après avoir malheureusement hésité, s'était jetée tête baissée dans l'alliance de la Russie; vaincue à Iéna, la paix de Tilsitt avait posé les bases d'une trêve temporaire; car les traités avec Napoléon ne pouvaient avoir que ce caractère d'instabilité. M. de Metternich reçut de sa cour l'ordre de se rendre favorable le grand souverain par une déférence respectueuse. On craignait alors à Vienne l'effet presque magnétique qu'avait produit Napoléon sur l'esprit d'Alexandre à Tilsitt; l'entrevue d'Erfurt se préparait, et l'Autriche en redoutait sérieusement les conséquences. M. de Metternich parut souvent aux Tuileries; représentant une vieille maison européenne, lui-même d'une bonne naissance, avec les manières de l'aristocratie, M. de Metternich réussit dans sa mission. Il régnait à la cour de Napoléon une étiquette, un ton tout à la fois soldatesque et gourmé, un formulaire de cérémonies puériles; et l'homme de bonne maison y jouissait d'une supériorité incontestable, par cette aisance de bon goût que donne l'éducation et l'habitude du monde. L'ambassadeur avait alors trente-quatre ans; sa physionomie était noble et

distinguée; il paraissait à toutes les fêtes de la cour, se faisait remarquer par l'élégance de ses équipages, par de grandes dépenses. Jeune, brillant, doué d'un esprit fin, d'une parole facile, légèrement accentuée, M. de Metternich passait pour un homme à bonnes fortunes.

L'ambassadeur se livrait à cette douce police politique, qui passait par le cœur pour arriver aux secrets du cabinet. Ses formes séduisantes lui avaient gagné aussi les bonnes grâces de Napoléon, qui aimait à le distinguer dans la foule des ambassadeurs, à causer avec lui, tout en lui reprochant d'être bien jeune pour représenter une vieille maison d'Europe : « Vous n'aviez guère plus que mon âge à Austerlitz, » lui répondit un jour l'ambassadeur. L'empereur n'avait jamais de paroles brusques pour M. de Metternich, car il le regardait comme l'expression du système français en Autriche; plus d'une fois ils avaient agité ensemble ces questions de balance européenne qui occupaient l'esprit de l'empereur dans des proportions si gigantesques. Le système de M. de Metternich était de présenter l'alliance de la France et de l'Autriche comme une nécessité; il rappelait ce traité de 1756, conclu sous l'influence du duc de Choiseul, comme la base de toute grande politique européenne. L'entrevue d'Erfurt était la crainte constante de M. de Metternich, et Napoléon venait de partir pour cette entrevue, qui devait rapprocher les deux empires du nord et du midi; des promesses avaient été échangées entre les empereurs, et dans ces vastes plans, l'Autriche était sacrifiée; on

ne l'ignorait pas à Vienne; les tentatives de M. de Metternich à Paris avaient donc été vaines! La guerre d'Espagne venait d'éclater, une race souveraine tombait encore du trône : n'était-ce pas un nouvel avertissement pour la maison d'Autriche? Elle s'en était ouverte à Londres, et l'Angleterre exagéra ses craintes afin de l'entraîner à prendre un parti vigoureux dans la guerre, et à cet effet on sema le bruit d'un changement de ligne dans la dynastie autrichienne, favorisé par Napoléon.

La paix de Presbourg, en posant partout, dans la confédération germanique, les principes et presque l'administration française, avait excité de vifs mécontentements. Des contributions de guerre considérables, les nombreuses vexations que les généraux et les employés s'étaient permises dans leur conquête, avaient exalté toutes les haines. Partout l'esprit anti-français éclatait pour la liberté de l'Allemagne parmi la noblesse et dans les associations secrètes, associations déjà formidables en 1808; le mouvement libéral était en Europe contre Napoléon, et ce ne fut pas une des dernières causes de sa chute. L'Angleterre encouragea ces dispositions; elle promit des subsides à un cabinet obéré, montrant de loin à l'Autriche la résistance de la Péninsule, les difficultés qu'elle créait à la puissance militaire de Napoléon, depuis la capitulation de Baylen surtout, et l'humiliation des fourches caudines qui avait abaissé l'aigle d'or : pourquoi ne profiterait-on pas de cette circonstance pour secouer les conditions de la paix de Presbourg? L'Angleterre s'en-

gageait à entretenir l'armée autrichienne, si unissant ses efforts à la cause commune, elle choisissait ce moment pour se déclarer contre la France; la Grande-Bretagne promettait une diversion tout à la fois en Hollande et en Espagne. Cette opinion de guerre prévalut bientôt parmi la noblesse allemande, et le comte de Stadion entra complétement dans les idées anglaises ; d'immenses levées se préparèrent, car il fallait sauver la monarchie.

A cette époque, la mission du jeune ambassadeur fut de couvrir par de flatteuses promesses les préparatifs militaires que faisait l'Autriche ; ses notes étaient pleines de protestations de paix, de témoignages de confiance, et pouvait-il faire autre chose? La mission d'un diplomate n'est-elle pas de tempérer les événements et de détourner les premiers effets de la colère et de la vengeance de nation à nation? L'Autriche ne voulait engager la guerre qu'alors que Napoléon serait complétement préoccupé de l'expédition d'Espagne. Quand le souverain et la vieille garde furent partis de Paris pour relever le trône ridicule de Joseph à Madrid, l'Autriche ne dissimula plus ses préparatifs de guerre ; elle commença ses hostilités contre la Bavière, l'intime alliée de Napoléon, et l'on vit le drapeau autrichien jusqu'à Ulm. Napoléon, prévenu de ce mouvement inattendu, audacieux, arriva d'une seule enjambée à Paris. Il y trouva encore le comte de Metternich.

Ici commençait une position délicate pour l'ambassadeur, car la guerre d'Autriche avait été une véritable surprise. Na-

poléon se crut joué par M. de Metternich, et il ordonna au ministre de la police, Fouché, de le faire enlever et conduire de brigade en brigade jusqu'à la frontière. L'ordre était dur, brutal, contraire à toutes les convenances diplomatiques : est-ce qu'un ambassadeur n'est pas chargé de suivre les instructions de son gouvernement et de servir ses intérêts? Son devoir n'est-il pas de déguiser ce qui peut nuire à sa cour? Fouché, qui se réservait toujours une transaction dans l'avenir, exécuta avec politesse l'ordre de l'empereur : il se fit conduire chez l'ambassadeur, lui dit les motifs de sa visite, et lui en exprima les plus vifs regrets. Il y avait déjà du mécontentement dans l'esprit de Fouché, qui voyait de loin un terme à l'ambition insatiable de l'Empereur. M. de Metternich et le ministre échangèrent, dans une confidence mutuelle, quelques épanchements sur les malheurs de la guerre et l'esprit envahisseur de Napoléon. Fouché, généralement fort expansif et fort abandonné, alla jusqu'à de singulières confidences sur la chute possible ou la mort même de son souverain. Enfin pour adoucir ses ordres rigoureux, un seul capitaine de gendarmerie, choisi par le maréchal Moncey, accompagna la chaise de poste de l'ambassadeur jusqu'à la frontière. M. de Metternich aime à raconter les circonstances curieuses de ce voyage qui ne fut pas sans péril, comme celui de l'aide-de-camp comte de Czernicheff, en 1812.

Alors le sol s'ébranlait. L'armée autrichienne, sous l'archiduc Charles, combattait avec vaillance pour la défense de la

patrie et de son monarque. La bataille d'Essling menaça la fortune de Napoléon ; on sait le désastre de cette journée, qui ne fut jamais bien connu en France : Preussich-Eylau, la capitulation de Baylen et la bataille d'Essling, sur le Danube, me paraissent les trois points culminants qui apprirent au monde que les armées de Napoléon n'étaient plus invincibles ; ces batailles eurent une influence morale sur les affaires de l'Europe. Il fallut Wagram pour rétablir le prestige de l'Empereur ; le champ de bataille y fut disputé ; mais jamais résultat ne fut plus décisif. Il se manifesta un grand découragement dans le cabinet de Vienne ; le parti de la paix l'emporta.

La victoire avait alors prononcé entre la France et l'Autriche : il était impossible de résister à la fortune de Napoléon. Les deux partis qui divisaient la cour de Vienne se dessinèrent plus fortement ; l'opinion de la paix, que représentait le comte de Bubna, prévalut dans le conseil de l'empereur, et le comte de Stadion, qui jusqu'alors avait dirigé les affaires sous l'influence du système anglais, fut obligé de se retirer du cabinet. Le ministère des affaires étrangères devint vacant, et l'empereur François II crut se rendre agréable à la France en indiquant pour ce poste le comte de Metternich, qui avait montré une aptitude remarquable dans son ambassade de France. M. de Metternich, réconcilié avec Napoléon, avait gardé un milieu entre la paix et la guerre, et de plus il adoptait déjà en politique cette attitude de neutralité armée, qui devint le symbole de la politique autrichienne depuis 1813. C'é-

tait alors une époque d'abaissement pour la vieille couronne allemande : le Moniteur avait annoncé *que la maison de Lorraine avait cessé de régner!* La monarchie autrichienne avait été vaincue dans la lutte ; ses armées avaient éprouvé d'affreux revers ; mais il restait à l'empereur François le dévouement de ses peuples, le sentiment d'indignation qu'ils éprouvaient à l'aspect de la domination française.

M. de Metternich fut envoyé comme plénipotentiaire, ainsi que le comte de Bubna, auprès de Napoléon, et les conférences s'engagèrent pour traiter de la paix. La conduite vigoureuse de l'Autriche avait profondément irrité le vainqueur. Jamais conférences ne furent plus vives, plus disputées ; M. de Metternich appliqua toutes les ressources de son esprit à inspirer des sentiments de modération au glorieux capitaine. Si Napoléon conservait le souvenir de la conduite habile, silencieuse, de M. de Metternich en 1809, il savait qu'en favorisant son élévation auprès de l'empereur d'Autriche, il donnerait un appui et un représentant à son système. Ces motifs, joints à de mystérieuses menaces d'assassinat, aux affiliations populaires qui déjà s'agitaient pour l'indépendance, hâtèrent la conclusion du traité de Vienne. Ai-je besoin de rappeler que les Français usèrent de la victoire avec l'inflexible droit de la conquête ?

M. de Metternich reçut, à la suite du traité de Vienne, le titre de chancelier d'État et la direction des affaires étrangères, poids immense dans les circonstances. Les popula-

tions étaient épuisées par l'invasion et la guerre, le trésor sans ressources, accablé sous les contributions de la France. Cette monarchie était privée de toute influence sur l'Allemagne : le traité de Vienne lui avait enlevé les derniers débris de sa puissance méridionale, et, comme je l'ai dit autre part (1), à ses côtés était la confédération du Rhin, c'est-à-dire Napoléon ; en face d'elle, la confédération helvétique, c'est-à-dire Napoléon ; au midi, le royaume d'Italie, c'est-à-dire Napoléon. Il n'y avait que deux partis à prendre pour la maison d'Autriche : ou elle devait tenter une fois encore le sort des armes, ou apaiser l'empereur des Français par la plus profonde condescendance à tous ses désirs. Telle fut la pensée de M. de Metternich quand il songea au mariage d'une archiduchesse ; et comme le disait l'implacable lady Castlereagh : « Il fallait livrer une vierge d'Autriche au Minotaure, pour l'assouvir ! »

Si l'empereur des Français choisissait une femme parmi les grandes duchesses de la famille Romanow, alors se trouverait accomplie la pensée d'Erfurt, c'est-à-dire la formation de deux grands empires, autour desquels viendraient graviter de petites souverainetés intermédiaires ; et M. de Metternich, pour éviter cela, poussa au mariage de Napoléon avec Marie-Louise : ainsi, la maison autrichienne trouverait dans l'empereur des Français un protecteur réel, et l'amour d'un glorieux parvenu, aux pieds de la fille des rois, pourrait favoriser

(1) Voyez l'*Europe pendant le consulat et l'empire de Napoléon*.

l'avenir de la monarchie allemande. En politique, il est permis de calculer l'effet des passions humaines sur le mouvement des affaires : la pensée du nouveau chancelier d'état, en préparant l'union d'une archiduchesse avec Napoléon, fut donc de reconquérir ainsi, par une alliance de famille, ce que la guerre avait ôté à la maison d'Autriche. Le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise fut préparé et accompli par les soins du comte de Metternich.

Cependant le chancelier de l'empire suivait avec attention la tendance européenne. Au commencement de 1811, des indices certains signalèrent au cabinet de Vienne que des mécontentements allaient éclater entre la France et la Russie. Ces soupçons se changèrent en certitude : M. Otto, ambassadeur de France à Vienne, s'ouvrit tout à fait à M. de Metternich, et en vertu du principe de l'alliance, il proposa une sorte de ligue offensive et défensive dans la guerre que Napoléon se proposait de faire contre la Russie. Comme force active, l'empereur des Français ne sollicitait qu'un corps détaché de 30,000 Autrichiens auxiliaires, lesquels devaient agir sur l'extrémité orientale de la Gallicie, au moment où l'armée française se porterait sur la Vistule. Ce traité stipulait de plus l'intégralité des possessions austro-polonaises et certaines cessions territoriales au profit de l'Autriche, en cas de succès contre la Russie. M. de Metternich voyait ainsi se réaliser les avantages de l'alliance française.

La campagne de 1812 commença. Le corps autrichien

de 30,000 auxiliaires fut porté sur la Vistule; s'il n'eut pas l'occasion de prendre une part active à la campagne, toutefois, il contint l'armée russe se déployant déjà sur les flancs de Napoléon. M. de Metternich suivait, avec une grande anxiété, les mouvements de l'armée d'invasion en Russie. La désastreuse retraite des Français se développa comme une épouvantable catastrophe, et le corps du prince de Schwartzenberg allait croiser la baïonnette avec les Russes.

Ici devait surgir un nouvel ordre d'idées, une nouvelle série de négociations. La retraite de Russie avait été si malheureuse qu'elle n'avait point laissé aux Français de forces suffisantes, non seulement pour tenir la ligne de la Vistule, mais encore pour protéger celle de l'Oder. Si la Prusse et l'Autriche avaient maintenu religieusement leur alliance avec Napoléon, elles auraient dû entrer immédiatement en ligne, et opposer leurs forces aux Russes qui débordaient déjà de tous côtés. La situation des deux cours auxiliaires était difficile, car la nation allemande se prononçait avec une telle unanimité contre les Français, qu'il eût été impossible aux cabinets de Berlin et de Vienne de résister sans se mettre en opposition complète avec les peuples qu'ils gouvernaient. Et puis, si profondément humiliées par Napoléon, n'était-il pas naturel à ces deux cours de chercher un motif, ou si l'on veut même un prétexte pour s'affranchir de cette fatale sujétion? La Prusse, la première engagée en ligne, n'hésita point à délaisser une alliance qui faisait son déshonneur. Cet exem-

ple contagieux, M. de Metternich ne le suivit point; seulement, une trêve de fait s'établit entre les armées russes et autrichiennes; le cabinet de Vienne se présenta aux yeux de la France comme le médiateur qui devait préparer la paix sur des bases mieux en rapport avec l'équilibre européen. Dans ses conférences avec le comte Otto, le chancelier impérial exposa nettement que la monarchie autrichienne ne s'écarterait point des principes de l'alliance avec la France: mais que, la situation ayant changé de nature par les derniers événements militaires, et les frontières de l'Autriche pouvant devenir le théâtre des hostilités, le cabinet de Vienne devait naturellement prendre une attitude plus dessinée, afin d'amener le terme d'une collision qui désormais allait toucher si immédiatement sa monarchie.

La mission du prince de Schwartzenberg, celle du comte de Bubna à Paris, furent dirigées dans le même esprit; sans abdiquer l'alliance, le cabinet autrichien prétendait qu'elle ne pouvait plus reposer sur les mêmes éléments, en un mot, qu'il devait prendre une part plus décisive à la crise militaire qui allait s'accomplir. Le but de M. de Metternich dans cette nouvelle négociation était de préparer les bases d'une paix générale. Une telle résolution n'était pas tout à fait désintéressée de sa part; car, par suite de la position que les événements lui avaient faite, l'Autriche devait trouver des avantages territoriaux dans la nouvelle circonscription européenne qu'une pacification générale devait amener. Le parti anglais

grandissait à Vienne : lord Walpole était arrivé avec des propositions de subsides et de cessions territoriales. A mesure que de nouveaux revers venaient affliger l'armée française, les populations allemandes se prononçaient avec plus de vivacité. M. de Metternich persista néanmoins dans son système de médiateur par la conviction qu'il en résulterait un avantage réel pour son pays.

Ces négociations durèrent pendant tout l'hiver de 1812 à 1813. A M. Otto avait alors succédé à Vienne le comte Louis de Narbonne, le représentant de l'alliance de famille. Napoléon espérait que la présence de M. de Narbonne rappellerait qu'une archiduchesse régnait sur l'empire français. Cette archiduchesse venait même, par un acte du sénat et de l'empereur, d'être officiellement établie régente pendant l'absence de Napoléon; le gouvernement était ainsi dans ses mains, comme une nouvelle garantie donnée à l'Autriche des sentiments personnels du gendre de François II? En politique, les alliances se fondent sur des intérêts positifs. Napoléon avait trop abusé de la victoire : cet empire qui s'étendait de Hambourg à Venise, ce protectorat pesant sur l'Allemagne, la Prusse, l'Italie, la Suisse, la Hollande; ce despotisme de diplomatie, appesanti sur la Suède, le Danemarck, devaient avoir leur terme. Après l'action, venait la réaction.

Pendant ce temps, des levées considérables se faisaient sur tout le territoire autrichien; l'armée devait être portée au

complet de 500,000 hommes. M. de Metternich justifiait ces armements par la position naturelle dans laquelle se trouvait l'Autriche : quand les belligérants étaient si rapprochés du territoire d'un neutre, il paraissait tout naturel que ce neutre prît des précautions pour préserver sa propre monarchie. Par cette position que M. de Metternich donnait à l'Autriche, elle devenait puissance prépondérante avec le droit d'exiger, comme indemnité, des avantages réels; admirable changement de position qui laissait au cabinet de Vienne la liberté d'une décision définitive!

Alors le baron de Wessemberg partait secrètement pour Londres, sous le prétexte officiel d'amener la pacification générale, mais dans le but de pressentir le cabinet anglais sur les avantages qu'il pourrait faire à l'Autriche en subsides et en territoire, au cas où celle-ci se prononcerait formellement pour la coalition et lui apporterait ses forces considérables sur un pied de guerre de 450 mille hommes. Or, tout cela se faisait dans le mois de mars 1813. Quand le canon de Lutzen et de Bautzen retentit, les armements de l'Autriche s'augmentèrent; derrière la Bohême se masquaient déjà près de deux cent mille Autrichiens : contre qui allaient se déployer ces immenses forces? A ce moment, M. de Metternich se présenta encore comme médiateur pour préparer l'armistice de Plesswitz, définitivement réglé à Newmarck : l'Autriche déclarait toujours que le conflit armé embrassant quatre cents lieues de ses frontières, il était impossible qu'elle

restât plus longtemps sans se dessiner comme partie active dans le combat, si les belligérants ne se rapprochaient pas les uns des autres par la paix. M. de Metternich passait ici de l'alliance avec Napoléon à la neutralité armée, et cette situation pouvait-elle durer pour une puissance aussi importante que l'Autriche? Dans l'effervescence des esprits en Allemagne, pouvait-on froidement calculer le point où la médiation s'arrêterait pour le *casus belli*?

La Russie et la Prusse avaient intérêt à ménager une cour qui pouvait amener en ligne deux cent mille hommes de bonnes troupes. Après quelques observations aigres et peu mesurées, Napoléon, à son tour, accepta cette médiation, sorte de point d'arrêt aux événements militaires, expression de la lassitude d'une armée épuisée de batailles. On voit le grand rôle que M. de Metternich avait créé à l'Autriche dans ces négociations : car en s'abouchant les uns avec les autres, les plénipotentiaires pouvaient auparavant traiter en dehors des intérêts autrichiens, tandis qu'avec cette attitude nouvelle le cabinet de Vienne devenait l'intermédiaire indispensable de toutes négociations. Or, l'Autriche offrait-elle sa médiation de bonne foi, dans un but sincère de la paix, ou comme un leurre seulement, pour mieux préparer le développement de ses forces militaires? Ceci devient une question sérieuse d'histoire.

Il faut rappeler qu'après les batailles de Lutzen et de Bautzen, on désirait la paix, en France même, sous la tente de

Napoléon, aux veillées militaires comme le matin des batailles; on se battait, mais non plus avec cette gaieté, cet enthousiasme des victoires d'Austerlitz et de Iéna. Napoléon subissait la grande voix de l'opinion publique; mais son caractère de fer pouvait-il se plier aux circonstances? Jusques alors, général, consul, empereur, il avait dit aux puissances vaincues : « Voilà des conditions, acceptez-les; et s'il y a un adoucissement, c'est à ma générosité que vous le devez. » En 1813, la situation avait changé : les cabinets se présentaient avec des forces aussi considérables que celles de la France, et animés de l'ardeur des batailles, d'un vif désir de réparer leur vieille humiliation et de reconquérir leur indépendance. Les puissances avaient signé l'armistice de Newmarck, surtout pour suivre les négociations secrètes avec le prince royal de Suède, et décider l'Autriche à entrer dans la ligue. Je crois qu'elles désiraient moins la paix qu'elles ne se donnaient le temps nécessaire de préparer leurs vastes moyens militaires en détachant l'Autriche du rôle de médiatrice, pour l'entraîner à se joindre à elles dans la guerre contre l'ennemi commun; la sainte Allemagne debout voulait qu'on en finît avec son oppresseur; or, M. de Metternich garderait-il cette neutralité, et l'Autriche ne serait-elle pas portée à changer de rôle?

N'oublions pas dans quelle position se trouvait le cabinet de Vienne. N'avait-il pas droit d'obtenir diplomatiquement tous les avantages de sa position? On sait toutes les pertes territoriales que la maison d'Autriche avait éprouvées en Ita-

lie : le Milanais, le Tyrol, les provinces illyriennes lui avaient été successivement arrachés, et n'était-il pas naturel qu'elle profitât de sa médiation armée, bonne position dans laquelle M. de Metternich avait su la placer? Si la paix générale lui avait procuré les avantages qu'elle souhaitait, l'Autriche ne se serait pas jetée dans la coalition contre l'empire français; sinon elle devait chercher à reconquérir dans la guerre ce que le sort des batailles lui avait enlevé. Ce fut alors que pour justifier cette situation délicate, M. de Metternich commença cette école élégante du noble langage diplomatique, dont M. de Gentz devint, depuis, l'organe le plus distingué; M. de Gentz (vie si remplie et si désabusée) qui, vieillard, vint murmurer de tendres paroles d'amour aux genoux de mademoiselle Fanny Essler. On voit M. de Metternich développer dans ses notes ses principes sur *l'équilibre européen*, qui tendait à amoindrir l'immense puissance de Napoléon, au profit des états coalisés. Je ne sache rien de plus remarquablement écrit que ces notes, un peu vagues dans leurs détails, mais si bien mesurées d'expressions qu'elles n'engageaient jamais ni le cabinet, ni l'homme.

Après la signature de l'armistice de Newmarck, Napoléon avait porté son quartier-général à Dresde ; des notes successives du cabinet de Paris demandaient sans cesse à l'empereur François II la signature des préliminaires d'un traité de paix. M. de Metternich, porteur d'une lettre autographe de son souverain en réponse aux ouvertures qui lui avaient été

faites, se rendit à Dresde, chargé de pressentir Napoléon sur ses intentions définitives par rapport à la paix. La conférence dura presque une demi-journée ; l'empereur, dans son costume militaire, se promenait à grands pas, les yeux animés, les gestes vifs, saccadés ; il prenait, quittait son chapeau, puis se laissait tomber, couvert de sueur, dans un vaste fauteuil ; on voyait qu'il était mal à l'aise, car il jeta ces paroles peu mesurées à M. de Metternich : « Votre cabinet veut donc profiter de mes embarras. Il s'agit pour vous de savoir si vous pouvez me rançonner sans combattre, ou s'il faudra vous placer décidément au rang de mes ennemis. Eh bien ! voyons ; traitons. J'y consens. Que voulez-vous ? »

A cette brusque sortie, à cette interpellation si peu diplomatique, M. de Metternich se borna à répondre « que l'Autriche désirait établir un ordre de choses qui, par une sage répartition de forces, placerait la garantie de la paix sous l'égide d'une association d'états indépendants ; le but du cabinet de Vienne devait être la destruction de la prépondérance unique de l'empereur Napoléon, en substituant à cette immense puissance un équilibre qui fît entrer l'Autriche, la Prusse et la Russie dans un état complet d'indépendance à l'égard de l'empire français. » Comme résumé de ces conditions, l'Autriche réclamait l'Illyrie et une frontière plus étendue vers l'Italie. Le pape devait reprendre ses états, la Pologne subissait un nouveau partage ; l'Espagne devait être évacuée par l'armée française ainsi que la Hollande ; la confédération

du Rhin et la médiation suisse devaient être abandonnées par l'empereur, accablé déjà par la fortune.

C'était ainsi le démembrement de l'œuvre gigantesque élevée par les veilles et les victoires de Napoléon. Dirai-je cette scène, telle quelle m'a été rapportée par le seul témoin oculaire, le prince de Metternich lui-même? A mesure que le plénipotentiaire autrichien développait le but de son cabinet, le teint blême de Napoléon se colorait d'un rouge violet; enfin il s'écria : « Metternich, vous voulez m'imposer de telles conditions sans tirer l'épée! cette prétention m'outrage. Et c'est mon beau-père qui accueille un tel projet! dans quelle attitude veut-il donc me placer en présence du peuple français? Ah! Metternich, combien l'Angleterre vous a-t-elle donné pour jouer ce rôle contre moi (1)? »

A ces outrageantes paroles, M. de Metternich, le front haut et calme, ne répondit pas un mot; et comme Napoléon, dans la vivacité de ses gestes, avait laissé tomber son chapeau, le ministre d'Autriche ne se baissa pas pour le ramasser, comme il l'eût fait par étiquette en toute autre circonstance. Il y eut une demi-heure de silence (2). Puis la conversation reprit d'une manière plus froide et plus calme, et en congédiant M. de Metternich, l'empereur, lui prenant la main, lui dit :

(1) M. de Metternich a écrit cette scène, la plus curieuse de sa vie, et il voulut bien m'en dire un résumé dans une visite que je fis au Johannisberg, en 1839.

(2) M. de Metternich m'a dit que Napoléon l'avait enfermé sous clef.

« Au reste, l'Illyrie n'est pas mon dernier mot, et nous pourrons faire de meilleures conditions. » Ce dialogue est désormais de la grande histoire, car il décida de la destinée de Napoléon.

Les habitudes de commandement de l'empereur rendaient ses paroles vives, ses interpellations brusques, et quand elles s'adressaient à un homme d'une position elevée, elles le blessaient. M. de Metternich en garda le plus vif ressentiment; il avait été outragé, et d'ailleurs un ministre aussi habile devait pénétrer dans la pensée intérieure de Napoléon, et reconnaître qu'il y avait peu à espérer d'un tel caractère pour le rétablissement de l'équilibre européen.

Néanmoins l'Autriche consentit aux conférences de Prague, tandis qu'une nouvelle convention d'armistice prolongea la suspension d'armes jusqu'au 10 août. La présidence du congrès revenait de droit à M. de Metternich, représentant de la puissance médiatrice, comme aux congrès de Nimègue et de Riswick elle était échue au représentant de la Suède. M. Maret éleva d'abord une difficulté d'étiquette : MM. de Humboldt et d'Anstett, représentants de la Prusse et de la Russie au congrès, n'étaient que des diplomates de second ordre, tandis que MM. de Caulaincourt et Maret avaient le premier rang. Puis on discuta sur des préséances, sur de petites questions de détail; on examina si l'on traiterait par écrit ou de vive voix; on invoqua les formes des congrès de Nimègue ou de Riswick. Chacune des parties voulait gagner du

temps, afin de recommencer les batailles. M. de Metternich, voyant enfin la tournure indéfinie que prenaient les affaires, résolut de s'associer au congrès militaire de Trachenberg, où le prince royal de Suède, Bernadotte, traçait le vaste plan de campagne des alliés contre Napoléon : on arrêtait de marcher droit sur Paris, sans hésiter un moment, en faisant un appel aux peuples mécontents de l'empereur. A Trachenberg, la Russie et la Prusse accueillaient toutes les propositions de M. de Metternich sans difficultés : on convenait, quelles que fussent les prétentions personnelles de l'empereur Alexandre, que le commandement général des alliés serait déféré au prince de Schwartzenberg ; on sentait l'importance d'obtenir la coopération de l'armée autrichienne ; aucun sacrifice n'était épargné pour rattacher 200,000 hommes de plus à la coalition.

Dans le but d'éviter cette coopération immense, Napoléon s'était adressé directement à son beau-père François II, en invoquant l'alliance de famille. Marie-Louise vint à Mayence, et, profitant d'un ou deux jours que lui laissait l'armistice, Napoléon s'y rendit lui-même pour donner ses dernières instructions à la fille des Césars, et lui confirmer tous les pouvoirs de la régence. La France allait être gouvernée par une archiduchesse : dans les idées dynastiques, l'Autriche pouvait-elle faire la guerre à un pays gouverné par la fille de son empereur ? On se trompait ; les cabinets n'en étaient plus à redouter Napoléon, et c'est ce que n'avaient pas compris les plénipotentiaires français à Prague ; M. Maret surtout y avait

montré son insuffisance, ou tout au moins une capacité mesquine qui ne pouvait s'élever à l'habileté des diplomates de l'école et de la hauteur du prince de Metternich. Ce fut une des plaies de l'empereur Napoléon que cet entourage de gens sans cesse agenouillés devant lui et éblouis par sa gloire ; c'étaient là des commis et non des hommes d'état.

Aussi, les négociations stériles prenaient ce caractère d'incertitude et de mauvaise humeur qui avait marqué leur origine. Au moindre propos, on se fâche ; à la moindre insinuation, on s'offense. M. de Metternich conservait encore, pour la forme, ce titre de médiateur que les puissances lui avaient reconnu ; il avait rejeté toute idée de bouleversement en France ; et lorsque le général Moreau arriva sur le continent, les premières paroles que le ministre autrichien dit à M. Maret furent celles-ci : « L'Autriche n'est pour rien dans cette intrigue ; elle n'approuvera jamais les menées du général Moreau. » Enfin, l'*ultimatum* des alliés, communiqué par le prince de Metternich, portait : « La dissolution du duché de Varsovie, partagé entre la Russie, la Prusse et l'Autriche (Dantzick à la Prusse) ; le rétablissement des villes de Hambourg et de Lubeck dans leur indépendance ; la reconstruction de la Prusse, avec une frontière sur l'Elbe ; la cession faite à l'Autriche de toutes les provinces illyriennes, y compris Trieste ; et la garantie réciproque, que l'état des puissances, grandes et petites, tel qu'il se trouverait fixé par la paix, ne pourrait plus être changé

que d'un commun accord. » Cet *ultimatum* fut repoussé d'abord par l'empereur des Français, puis modifié et tardivement accepté, car alors l'Autriche entrait corps et âme dans la coalition. Ici, j'ai consulté deux hommes qui ont joué le principal rôle dans la diplomatie de cette guerre, le comte de Pozzo-di-Borgo et M. de Metternich ; je leur ai demandé : « Voulait-on sincèrement la paix à Prague ? » Tous deux m'ont répondu affirmativement ; le comte de Pozzo en me racontant, dans sa haine contre Bonaparte, toutes les craintes qu'il avait eues en voyant l'Autriche tant hésiter, et M. de Metternich en se justifiant envers l'Europe de ses incertitudes, par le désir de mener à heureuse fin sa médiation diplomatique, dans les intérêts de l'Autriche, de Napoléon et d'une pacification générale.

Une note du cabinet de Vienne annonça au comte de Nesselrode et à M. de Hardenberg que désormais l'Autriche, membre de la coalition, mettait en ligne 200,000 hommes massés derrière les montagnes de la Bohême. La joie des alliés fut indicible ; il fallait entendre le comte de Pozzo-di-Borgo raconter le magique effet que produisit cette lettre du comte de Metternich, arrivant au milieu de la nuit, dans une grange où reposaient l'empereur Alexandre, le roi de Prusse, le comte de Nesselrode, M. de Hardenberg et les états-majors des armées coalisées ; on s'embrassa comme si l'Europe était sauvée et Napoléon renversé du faîte de sa puissance. Dix jours après, parut le manifeste de l'Autriche, ouvrage de

M. de Metternich; cependant après cette rupture, M. de Caulaincourt demeure à Prague, et le chancelier d'Etat assure toujours « qu'il est prêt à traiter, si l'on veut admettre l'indépendance de la confédération germanique et de la Suisse, et reconstituer la Prusse sur une vaste échelle. » Napoléon résistant encore, s'adresse à M. de Bubna, persuadé qu'il pourra exercer une influence heureuse sur l'empereur, son beau-père; enfin, le 14, il accepte les propositions du cabinet autrichien, et sa réponse est portée à Prague. Il était trop tard; M. de Metternich déclara l'impossibilité de traiter séparément, et dit qu'il fallait en référer simultanément aux trois cours, désormais inséparables dans leur politique.

Toutefois, Napoléon ne perdant pas tout espoir d'entraîner l'Autriche dans ses intérêts, propose de négocier pendant la guerre, alors que les armées autrichiennes s'ébranlent. 200,000 Autrichiens débouchent de la Bohême, et vont tourner la ligne de l'armée française. Alors le mouvement de l'Allemagne éclate; l'admirable bataille de Dresde ne brille que d'un éclat passager; Leipsick voit mourir le dernier reflet de la gloire française. A la fin de 1813, la ligne de l'Elbe est perdue, celle du Rhin même compromise; toute l'Allemagne est soulevée, et l'Europe entière menaçante.

A peine l'Autriche s'était-elle jointe à la coalition que des difficultés surgirent dans ce vaste corps que tant d'intérêt agitaient : il y avait déjà eu quelque jalousie sur le titre de gé-

néralissime des armées accordé au prince de Schwartzenberg ; d'autres questions furent soulevées sur le but de la campagne. Tant que les Français avaient occupé l'Allemagne, le plus pressant intérêt était de secouer cette domination pesante; une fois sur le Rhin, il n'y avait plus ni confédération, ni dangers imminents; le sol était couvert des débris de l'empire de Napoléon, et la Germanie recouvrait sa vieille indépendance ; les Français n'y possédaient plus que quelques forteresses qu'un siége plus ou moins long allait rendre à leur ancienne souveraineté. La maison d'Autriche cessait de craindre la France, pour redouter un peu plus la Russie : on avait appris aux Russes le chemin du midi de l'Europe, et ils s'en souviendraient.

Dans la pensée de M. de Metternich, la France, avec une certaine constitution de forces, une certaine étendue territoriale, était nécessaire à l'équilibre européen, et c'est ce qu'il s'empressa de consigner dans le manifeste que les alliés publièrent sur le Rhin. Ce manifeste, toujours l'ouvrage de M. de Metternich pour la pensée, appartient à M. de Gentz pour la rédaction. L'Autriche, débarrassée de ses dangers en Allemagne, en Italie, pouvait sans crainte prêter aide et secours à l'empire français menacé ; ses liens de famille avec Napoléon n'étaient point encore secoués ; on savait sa force morale affaiblie, mais le génie restait encore, et il pouvait beaucoup oser. Ces pensées de prévoyance se développent dans la conversation de M. le comte de Metternich et de M. Saint-

Aignan. Déjà embarrassée de sa situation vis-à-vis de la Russie et de la France, l'Autriche voudrait en finir avec une guerre qui n'est plus dans ses intérêts directs. Mais, à cette époque, un principe fatal pour Napoléon avait été admis : les puissances alliées ne devaient plus traiter les unes sans les autres. Lord Castlereagh, en débarquant sur le continent, cimenta encore cette tendance vers un but commun, et l'implacable ennemi de Bonaparte, le comte de Pozzo-di-Borgo, fut chargé d'aller à Londres pour amener sur le continent le premier ministre anglais. On voulait rendre l'alliance désormais invariable, car les premiers succès au delà du Rhin devaient faire naître entre les alliés deux sortes de questions : question territoriale se rattachant à la nouvelle circonscription de l'Europe ; question morale sur la forme de gouvernement qu'on devrait donner à la France au cas où les armées alliées occuperaient Paris. L'Autriche et l'Angleterre n'avaient pas les mêmes intérêts que la Prusse et la Russie dans la solution de ces éventualités diverses.

D'abord, que ferait-on des conquêtes matérielles? La Russie occupait la Pologne, la Prusse la Saxe, l'Autriche une grande portion de l'Italie. L'empereur Alexandre allait-il ériger la Pologne en une sorte de souveraineté, sous son protectorat? alors il blessait les intérêts autrichiens. La Prusse voulait-elle s'arrondir par la Saxe? Toutes ces questions se débattaient déjà dans le corps diplomatique extérieurement fort uni ; on se témoignait la plus vive confiance ; mais, au fond, les in-

térêts et les égoïsmes s'agitaient. Lord Castlereagh déploya une grande capacité dans cette circonstance en se posant comme le lien commun de la coalition.

Sur la question du gouvernement en France, il était impossible de supposer que l'Autriche adhérât à un projet de changement dans la dynastie, lorsqu'une archiduchesse gouvernait comme régente. L'empereur Alexandre avait des engagements particuliers avec Bernadotte, profondément aigri contre l'empereur Napoléon : Alexandre admettait toutes les formes de gouvernement en France ; mais dans l'entrevue d'Abo, on avait parlé de toutes les éventualités, même d'un changement qui placerait Bernadotte à la tête du système français. L'Angleterre, quoique bien disposée pour la maison de Bourbon, n'en faisait pas une condition tellement impérative, qu'elle subordonnât à cette question morale tout débat sur des intérêts plus personnels. Lord Castlereagh s'en était même expliqué avec les princes français en exil ; on ne leur avait pas permis de débarquer encore sur le continent, et le comte d'Artois ne vint à Dole qu'en janvier 1814.

C'est sous ce point de vue surtout que l'histoire du congrès de Châtillon mérite d'être étudiée. Il y eut encore dans cette réunion désir évident, de la part de l'Autriche, de conclure un traité sur des bases d'équilibre européen. A son début, M. de Metternich dut s'apercevoir que la position de l'Autriche n'était plus la même qu'à l'origine de la campagne. Tout le pouvoir moral était passé à l'empereur Alexandre, devenu l'ar-

bitre des destinées de la coalition ; l'Autriche et la Prusse ne paraissaient plus que comme des auxiliaires utiles; l'ascendant et la popularité appartenaient au czar, on ne parlait que de lui et les négociations s'adressaient spécialement à son cabinet. Le traité militaire de Chaumont, qui fixa les contingents de troupes pour la coalition, fut dicté par lord Castlereagh, craintif devant une dissolution de l'alliance; on y déclarait que les puissances ne mettraient pas l'épée dans le fourreau avant d'avoir réduit la France à ses limites de 1792, et, à cet effet, chaque cabinet stipulait un contingent de 150,000 hommes présents sous les drapeaux; l'Angleterre en payait les subsides.

M. de Metternich se trouvait désormais dans une position délicate. A mesure que les événements de la guerre portaient les alliés vers Paris, les convenances ne permettaient plus à l'empereur d'Autriche d'assister à des opérations militaires qui avaient pour but la prise de la capitale où régnait l'archiduchesse. M. de Metternich, en correspondance avec Marie-Louise, n'était plus maître des événements, et peut-être cette princesse, fatiguée de voir autour d'elle tant de petitesse, d'avidité, de sottise dans les parents et les soutiens de Napoléon, lors de la régence à Blois, désirait en finir avec sa dignité de comédie. L'empereur François II et son ministre s'arrêtèrent à Dijon, tandis que la pointe hardie de la grande armée de Schwartzenberg livrait Paris à l'alliance.

Ici un incessant reproche a été fait à M. de Metternich : comment a-t-il sanctionné un changement qui brisait la couronne impériale sur le front de Marie-Louise? Je crois qu'à ce moment c'en était fait de l'idée impériale : elle avait accompli son temps. Il est des époques où les opinions emportent tout; il y avait lassitude des esprits, on était fatigué de Napoléon et de son régime militaire; la corde trop tendue se brisa : on doit se reporter au temps, et l'on s'expliquera la résolution des alliés. Il eût été bien difficile avec les fatigues de la guerre, les engagements pris à Chaumont, et le mouvement européen, de maintenir même la régence de l'archiduchesse, et jamais Napoléon se fût-il abaissé à une petite royauté circonscrite en-deçà des limites du Rhin? La régence était sans doute le triomphe complet du système autrichien; et Napoléon, que fût-il devenu sous la régence? Se serait-il résigné à une situation humiliante, et n'eût-il pas étouffé dans le petit royaume de France? Les événements de Paris furent indépendants de la volonté de M. de Metternich; il n'y assista pas (1). L'empereur Alexandre conquit au sénat, parmi les patriotes de 1789, une si haute prépondérance, qu'aucun cabinet, même de premier ordre, n'aurait pu lutter avec lui. Ce ne fut qu'après l'occupation de Paris que M. de Metternich put prendre part aux événements. L'archiduchesse avait été conduite

(1) J'ai dit tous les secrets de ces conférences dans mon *Histoire de la Restauration*.

de Blois auprès de François II son père, sans qu'il fût désormais question ni de régence ni d'empire; M. de Talleyrand avait dit : « Les Bourbons sont un principe, tout le reste est une intrigue »; et ce mot finit toutes les négociations qui n'avaient pas pour objet le retour de Louis XVIII.

La diplomatie active s'occupa du traité de Paris, qui rétablissait l'ordre, la paix générale, la restauration des Bourbons et la circonscription territoriale de la France, but et résultat de la campagne. Mais ce n'était pas tout : l'immense empire de Napoléon était en lambeaux; et comment se partagerait-on ces puissants débris qui couvraient le monde? François II pouvait-il reprendre la vieille couronne impériale abdiquée par le traité de Presbourg? Bien qu'il y eût un engouement pour toutes les antiques coutumes, M. de Metternich aperçut dans la couronne carlovingienne un titre sans influence réelle et qui eût blessé la Prusse, jalouse d'un empire germanique à côté de son royaume s'élevant presque à un tiers des populations allemandes. M. de Metternich, avec le haut instinct qui le caractérise, sentit que désormais l'Autriche, en se réservant une haute direction catholique sur l'Allemagne, devait tendre à devenir une souveraineté méridionale ayant sa tête en Gallicie, son extrémité en Dalmatie, puis embrassant ce royaume lombardo-vénitien, sous la vieille et magnifique couronne de fer. M. de Metternich porta cette idée dans le congrès de Vienne, alors qu'il s'agit de fixer sur des bases générales une nouvelle constitution des souverainetés en Europe, et il sut la

reproduire en toutes les circonstances où l'Autriche déploya son système politique; elle seule explique cette sollicitude de tous les instants pour le royaume lombardo-vénitien, et cette tendance conquérante et commerciale vers le littoral de l'Adriatique.

Au congrès de Vienne, M. de Metternich exerça une immense influence. L'empereur François avait fait des sacrifices de famille en abandonnant la cause de Marie-Louise; et pour rendre hommage à cette conduite, l'Europe fixa l'assemblée des rois à Vienne. Au milieu des fêtes, des distractions élégantes et des galas, on allait reconstruire l'Europe sur de nouvelles bases; on semait de plaisirs et de fleurs ces longues conférences où se décidait le sort des nations. Le prince de Metternich, alors dans sa quarante-unième année, voyait s'accomplir l'œuvre de ses soucis et de ses pensées. Vienne offrait le plus riche spectacle : les souverains y étaient réunis, et auprès d'eux une myriade de maisons princières, avec leur famille, leur cour et leur suite nombreuse. Les intrigues d'amour le disputaient aux séances plus sérieuses de ce congrès, alors le rendez-vous de tout ce que l'Europe possédait d'hommes distingués; le soir, on se rassemblait au théâtre de la cour, à ces cercles tout brillants de lumière, où Blücher achevait au jeu sa ruine, si bien commencée à Paris. Le prince de Metternich dirigeait la partie diplomatique, tandis que l'impératrice, femme de François II, accueillait d'augustes étrangers avec la dignité et la grâce qu'on lui

connaissait. Les splendeurs du congrès de Vienne ont laissé de vives impressions dans l'esprit des diplomates; elles se mêlent au souvenir frais et gracieux de leurs jeunes années. Aujourd'hui, quand on cause avec ceux que la mort a épargnés, ils rappellent avec enthousiasme les carrousels chevaleresques, les bals costumés de l'impératrice, et les galanteries des souverains : quelles brillantes soirées que celles de lady Castlereagh, femme diplomate, aussi active que le chef du ministère anglais dans toutes les négociations qui se rattachaient à la direction du monde!

Lorsqu'on parcourait les rues de Vienne, il n'était pas rare de rencontrer les trois souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche, se pressant la main, se donnant des témoignages d'une mutuelle confiance; et cependant les divisions les plus sérieuses s'élevaient, dans le congrès, sur le remaniement territorial de l'Europe. La quadruple alliance, telle que l'avait stipulée le traité de Chaumont, n'était qu'une convention militaire destinée à renverser le pouvoir de Napoléon, une sorte de plan de bataille et de stipulation stratégique, plutôt encore qu'une négociation régulière et politique. Après la chute de Napoléon, les puissances reprirent leurs intérêts naturels : ainsi la Prusse devait se rapprocher de la Russie et s'éloigner de l'Autriche dans la question de la suprématie allemande; l'Angleterre devait s'opposer à la Russie en ce qui concernait la souveraineté de Pologne que le czar s'était déjà donnée; et la France, quoique si fortement secouée par une récente invasion, devait cher-

cher, dans un rapprochement avec l'Autriche et l'Angleterre, à reprendre quelque crédit sur le continent. Je dois dire, à l'honneur de la branche aînée des Bourbons, qu'elle portait au plus haut point la dignité dans les relations étrangères; et peut-être les crises à l'intérieur n'ont-elles été amenées que par une fatale réaction de mécontentements étrangers sur nous-mêmes. Dès l'origine du congrès, il y eut des conférences à part entre lord Castlereagh, M. de Metternich et M. de Talleyrand; pour aviser aux clauses d'un traité d'alliance qui pût donner un contre-poids à l'immense ascendant que la Russie avait pris par l'invasion en France et les événements de 1814. Ce traité, signé au mois de mars 1815, stipulait pour certaines éventualités une convention de subsides, l'engagement d'un certain nombre d'hommes toujours prêts pour le *casus belli*, si la Russie et la Prusse cherchaient à briser l'équilibre établi dans les intérêts européens, et sur une dépêche de M. de Talleyrand, la France dut maintenir un demi-pied de guerre.

M. de Metternich fut le principal auteur de ce traité secret, parce que, les choses remises dans leur état normal par la restauration de Louis XVIII, il craignait la Russie et son poids immense. La question de la Pologne en fut le prétexte. La France se montrait surtout pressante pour le rétablissement du roi de Saxe contre la Prusse qui voulait l'absorber. L'Angleterre, peu bienveillante pour le cabinet de Saint-Pétersbourg, pensait que la constitution de la Prusse, dans des proportions territoriales très étendues, était nécessaire comme

une barrière toujours opposée aux invasions du nord. M. de Metternich dut combattre cette pensée dans l'intérêt de la Saxe, et il le fit par une série de notes opposées à celles de MM. de Hardenberg et de Humboldt. Sur la question polonaise, M. de Metternich se trouvait complètement d'accord avec l'Angleterre : au fond de la bienveillance d'Alexandre pour les Polonais, se trouvait une idée d'agrandissement politique ; en constituant un royaume de Pologne, le czar savait bien que, tôt ou tard, il réunirait sous un même sceptre la portion de la Pologne échue à l'Autriche et celle échue à la Prusse par le traité de partage. En aucune manière Alexandre ne voulut se départir de sa suzeraineté sur Varsovie. Les choses en vinrent au point que M. de Metternich ordonna de maintenir le pied de guerre dans les armées autrichiennes, tandis que la Russie continuait ses armements et faisait un appel aux Polonais pour défendre la patrie. Si M. de Metternich s'opposait si vivement à l'établissement d'une Pologne russe, l'Angleterre demandait que ce royaume fût fortement constitué, de manière à servir d'obstacle aux envahissements du cabinet de Pétersbourg.

De graves événements appelaient déjà l'attention de M. de Metternich sur l'Italie. Il faut un peu revenir sur les temps : dès le mois de février 1815, l'Angleterre avait profité de quelques mécontentements de Murat et surtout de Caroline, la propre sœur de Napoléon, pour hâter la chute de l'empire. Tous ces gens de la famille de Bonaparte avaient pris leur royauté au sérieux, s'imaginant être quelque chose par eux-

mêmes et demeurer rois et reines sans le grand empereur. L'Angleterre, habile à profiter de ces petits ridicules, rappelait à Murat l'exemple de Bernadotte, la possibilité pour lui de devenir roi de toute l'Italie. Lorsque Napoléon brutalisait son beau-frère dans ses lettres fières et fortes en rappelant « que le lion n'était pas mort », le cabinet anglais caressait, par les plus douces espérances, l'imagination de Murat, pauvre tête politique, et mettait en jeu tout ce qui pouvait flatter la vanité du militaire le plus théâtral de l'époque impériale.

A la fin de 1815, Murat occupait déjà les États romains, faisant un appel aux patriotes, car alors l'Europe marchait en invoquant la liberté des peuples. M. de Metternich, pour séparer Murat d'une cause perdue, avait employé surtout une tendre et douce influence, un aimable souvenir de son ambassade à Paris, et il garantit à Murat la royauté de Naples. Lorsque le rétablissement des Bourbons en France fit naître en son âme étonnée de vives inquiétudes, Murat députa au congrès de Vienne le duc de Serra Capriola, invoquant ses traités avec l'Angleterre et avec l'Autriche. L'envoyé ne fut point admis aux assemblées, car il se formait une négociation, pour rétablir la vieille dynastie de Sicile sur le trône, négociation conduite par le prince de Talleyrand. Louis XVIII avait recommandé les intérêts de sa famille au congrès de Vienne, et M. de Talleyrand devait trouver auprès de la branche napolitaine des Bourbons un riche dédommagement pour sa principauté de Bénévent fort com-

promise. Un peu oublieuse de ses promesses, l'Autriche ne défendit qu'avec timidité ses engagements avec Murat ; la tendance vers le rétablissement de l'ancien ordre de choses fut tellement vive, qu'on dénonça la trahison de celui qui usurpait la couronne napolitaine. Au parlement d'Angleterre, lord Castlereagh lut une correspondance intime de Murat et de Napoléon, au moment même où il traitait avec l'Alliance ; elle annonçait une double politique. Inquiet sur les résolutions du congrès de Vienne, Murat fit de grands préparatifs militaires, d'accord avec les sociétés secrètes et les patriotes pour ceindre son front de la grande couronne italique. M. de Metternich fit rassembler les armées autrichiennes en masse dans le royaume lombardo-vénitien, attendant l'arme au bras les événements qui se préparaient. Bientôt ils éclatèrent.

Alors Napoléon débarquait au golfe Juan pour tenter son héroïque aventure des Cent-Jours. Les affaires étaient étrangement compliquées au congrès de Vienne, et Napoléon, sous un certain point de vue, avait bien jugé la situation des puissances les unes vis-à-vis des autres, sans comprendre néanmoins que sa présence sur le continent allait les réunir toutes dans une terrible coalition : le nom de Bonaparte jetait tant d'étonnement et d'effroi au milieu des vieilles souverainetés européennes, que l'on se rallia en toute hâte pour prendre des mesures communes. Ce fut à l'activité de M. de Talleyrand et du prince de Metternich que l'on dut la déclaration officielle du congrès de Vienne qui mettait Bonaparte au ban

de l'Europe soulevée contre l'ennemi commun. L'esprit mystique d'Alexandre se prêtait à des idées d'alliance chrétienne et de croisade européenne, et M. de Metternich, d'après le rôle qu'il avait adopté lors de la rupture de 1813, ne pouvait se départir des stipulations militaires conclues à Chaumont. Napoléon fut mis au ban des souverainetés par un de ces actes renouvelés des vieilles assemblées de la diète germanique.

Ce fut un roman inventé à plaisir par le parti impérialiste que le prétendu accord de Napoléon avec l'Autriche et l'Angleterre lors de son débarquement au golfe Juan. Napoléon, bien informé de la situation diplomatique, pouvait croire à une séparation d'intérêts entre les cabinets, mais il n'existait rien au delà. Une de ses premières démarches fut de chercher à se mettre en rapport avec M. de Metternich. Nous retrouvons ici Fouché en correspondance avec le chef du cabinet autrichien : ils ne s'étaient jamais perdus de vue depuis leur conférence de 1809, renouvelée en 1813, quand Fouché fut envoyé comme gouverneur général de l'Illyrie; je crois même savoir qu'à cette époque ils avaient déjà causé confidentiellement de la déchéance *de cet homme* (c'est ainsi que les mécontents parlaient de Napoléon) et de la possibilité d'une régence de Marie-Louise. En 1815, Fouché et M. de Metternich durent prendre pour thème l'abdication de l'empereur, une des idées les plus caressées par le parti sénatorial. En même temps que Napoléon écrivait à Marie-Louise, il en

voyait, par l'intermédiaire de quelques agents secrets, des lettres confidentielles d'amis intimes du ministre, et même d'une princesse du sang impérial qui avait eu de tendres rapports avec M. de Metternich. Puis, pour diviser l'Europe entière, Napoléon fit transmettre au czar Alexandre copie du traité de la triple alliance du mois de mars 1815, contre la Russie, conclu et signé par lord Castlereagh, M. de Talleyrand et le prince de Metternich : son but était encore de dissoudre le concert puissant des souverainetés européennes.

A ce moment, les armées autrichiennes s'étaient mises en mouvement du côté de l'Italie contre Murat et les Napolitains ; le général Bianchi obtenait des succès éclatants sur les troupes hésitantes et débandées de Joachim. M. de Metternich fit occuper toutes les places du royaume de Naples et les Etats romains par les troupes autrichiennes, décidant, de concert avec la légation française, le rétablissement de la maison de Bourbon à Naples, comme complément du système européen.

Tandis que Fouché négociait avec M. de Metternich pour substituer la régence de Marie-Louise à l'empire, telle qu'on l'avait organisée dans les Cent-Jours, des agents français tentaient d'enlever cet enfant qui avait été salué, à son berceau, du titre de roi de Rome. Il y eut en tout ceci beaucoup de mystifications ; il y eut même un de ces chevaliers, homme de bonne compagnie d'ailleurs, qui reçut beaucoup d'argent, et n'avait d'autre désir que de quitter la France et de rejoindre le prince de Talleyrand à Vienne. Napoléon avait promis

sa femme et son fils au champ de mai; la police de M. de Metternich déjoua les desseins des agents français, et avec cette politesse qui le caractérise, le ministre reconduisit la fille de son empereur et le duc de Reischtadt au palais de Schœnbrunn, sous une escorte des plus fidèles serviteurs de la maison d'Autriche; ce fut une des circonstances les plus délicates de la vie de M. de Metternich, l'homme surtout des convenances; car Marie-Louise, qui n'avait pas encore sa froide indifférence pour Napoléon, s'associait au projet d'enlèvement conçu par quelques serviteurs restés auprès d'elle, et qui tous reçurent l'ordre de quitter Schœnbrunn.

Les armées autrichiennes se portèrent de l'Italie sur les Alpes et prirent part au triste envahissement du midi de la France; ensuite elles occupèrent la Provence, le Languedoc jusqu'à l'Auvergne, avec leurs têtes de colonnes à Lyon et à Dijon. Le congrès de Vienne dissous depuis la seconde chute de Napoléon, M. de Metternich vint à Paris pour assister aux conférences qui devaient précéder le traité de novembre 1815. La Prusse et l'Angleterre, victorieuses, avaient vu à Waterloo leur influence s'accroître en proportion. Dans les négociations de Paris les deux cabinets de Berlin et de Vienne se concertèrent pour représenter les intérêts allemands, si hostiles à la nation française. Les efforts gigantesques que l'Europe avait faits contre Napoléon avaient profondément irrité les populations germaniques : les petits princes des bords du Rhin demandaient l'Alsace et une portion de la Lorraine, placées dans

une carte, dressée en 1815 (que j'ai sous les yeux) sous le titre de *Germania*, dans la configuration de l'Allemagne : c'était une terrible réaction germanique contre la France, un de ces refoulements de peuple et de nationalité qui avaient marqué plusieurs époques de notre histoire !

Cependant, quelle organisation intérieure et extérieure allait-on établir pour former une constitution générale de la Germanie ? Comment restituer à l'empereur François II l'influence allemande que Napoléon lui avait enlevée ? L'Allemagne s'était levée en poussant ce double cri : Unité et liberté ! L'unité, comment l'établir avec des souverainetés si diverses, si variées en forces et en hommes, conservant encore le principe féodal au milieu de l'Europe civilisée ? La liberté, c'était un mot vague : comment l'appliquer à tant de systèmes de gouvernements différents, à tant de localités si distinctes dans leurs intérêts ? Le système de la confédération du Rhin avait été établi par Napoléon dans la pensée unique d'agrandir toutes les petites souverainetés allemandes et de les faire entrer dans un système hostile contre l'Autriche et la Prusse. Alors, au contraire, c'étaient l'Autriche et la Prusse, grandes puissances prépondérantes, qui devaient créer leur influence et régner, par un protectorat plus ou moins stipulé, sur l'ensemble de la confédération : la Prusse au nord, et l'Autriche au midi. Il fallait, lorsque la patrie allemande serait menacée, que toutes les populations pussent être appelées sous les armes et servir communément avec la Prusse et l'Autriche. L'unité allemande

était donc ici établie comme barrière contre la Russie et la France, et s'opposant également aux invasions de l'une et de l'autre de ces nations.

M. de Metternich, en renonçant au vieux manteau de pourpre pour son empereur, lui fit reconnaître l'autorité plus réelle de la présidence de la diète; on donna un nombre de voix à la Prusse et à l'Autriche en rapport avec leur importance; soit par le commandement en chef de l'armée de la confédération, soit par l'influence de la diète, l'Autriche et la Prusse restèrent maîtresses des délibérations et des mouvements militaires. Sans doute, il y eut bien quelques petites injustices commises, quelques bizarreries dans la répartition des états et des contingents : on vit des souverainetés agrandies parce qu'elles étaient protégées par l'empereur Alexandre et quelquefois même par M. de Metternich; mais quelles sont les opérations humaines où l'égalité la plus parfaite préside? Puisqu'on voulait l'unité allemande, c'était une conséquence naturelle que ce sacrifice de quelques-uns à la cause de tous. Et si l'on demande maintenant quel doit être le résultat de cette confédération, je réponds à cela qu'il est à craindre pour l'Autriche que la Prusse ne prenne successivement et de plus en plus une importance allemande : l'Autriche a maintenant d'autres destinées, son avenir est dans le midi; la Prusse est trop singulièrement construite pour qu'elle ne cherche pas à s'étendre et à s'agglomérer; elle le fera, ou matériellement par la conquête, ou moralement par l'influence. C'est vers l'Adriatique

que l'Autriche trouvera son indemnité à l'amoindrissement de son influence dans l'Allemagne centrale.

Cette Allemagne, en se soulevant contre Napoléon, avait poussé le cri de liberté ; les sociétés secrètes de Stein, de Schill, avaient encore des représentants dans le vieux Blücher et le général Gneisenau : qu'allaient faire les gouvernements pour cette liberté? Des constitutions avaient été promises, des états représentatifs accordés à quelques principautés, et une fois la victoire accomplie, on hésita. Maintenant que l'expérience nous a profondément pénétrés de l'esprit des révolutions, on comprend très bien comment, dans un changement rapide des situations politiques, les promesses de la veille ne sont pas tenues le lendemain. On s'imagine vainement que ces époques de transition, où le peuple lutte pour ses fantaisies de souveraineté, peuvent servir de point de départ et de comparaison pour les temps calmes et réguliers des gouvernements ; l'exaltation populaire se montre exigeante après la victoire, et veut imposer au gouvernement des promesses qu'il ne peut tenir.

En 1813, dans ces temps de batailles et de révolutions, beaucoup de choses avaient été promises à l'Allemagne ; mais pouvait-on les tenir en 1815 et en 1816? Supposez que dans cette Allemagne, pleine d'exaltation et d'esprit mystique, on eût réalisé les utopies des sociétés secrètes, donné aux universités une existence politique, une représentation bruyante à tous ces états, qu'on leur eût accordé les journaux libres, une démocratie organisée ; l'Allemagne eût-elle jamais pu par-

venir à ce haut point de prospérité et de tranquillité publique qu'elle a aujourd'hui atteint ? Il faut prendre les mœurs telles qu'elles sont, et les esprits avec leurs habitudes : il ne faut pas donner aux peuples ces institutions qui tourmenteraient leur existence sans accroître leur bien-être. Je ne dis pas que les deux gouvernements de Prusse et d'Autriche aient bien fait de laisser leurs promesses sans exécution, je dis seulement qu'il appartient au temps seul de décider si ce fut prudence ou calcul égoïste.

Les événements de 1814 et de 1815 avaient considérablement agrandi les possessions autrichiennes en Italie. Comme c'était pour elle un véritable pays de conquête, elle devait naturellement établir dans le royaume lombardo-vénitien une surveillance armée, une constitution de police capable de contenir les provinces réunies à l'empire autrichien. Toute l'habileté dut consister à détendre successivement les ressorts de cette police, à mesure que le vainqueur serait plus complétement accepté ; donner des institutions libres, c'était une générosité imprudente : la conquête dut se maintenir comme celle de Napoléon par l'occupation militaire la moins pesante possible. Les Italiens, peuple chaud et enthousiaste, avaient chassé les Français dans les jours de malheur, les Autrichiens devaient éviter une pareille catastrophe et se tenir sur leurs gardes.

Ici commence ce mélodrame qu'on a jeté autour de la personne de M. le prince de Metternich, le tableau de ces

prisons impitoyables et des plombs de Venise; j'en appelle à la bonne foi chrétienne de M. Silvio Pellico, est-ce qu'il y a un mot d'exact dans son livre *des Prisons*? se souvient-il de ces terribles plombs de Venise, qui consistaient pour lui en une chambre au quatrième étage, dans le palais ducal, avec la vue la plus étendue sur le *canale grande*, et que lord Byron eût payé quelques centaines de sequins. Il n'avait pas sa liberté, cela est vrai, et c'est sans doute une déplorable chose : avait-il conspiré, avait-il essayé de renverser le gouvernement établi? Il le dit et l'avoue, et dans ces sortes de jeux on hasarde sa vie et sa liberté. Le cabinet autrichien est précautionneux, sans doute, mais il n'a rien de cruel et d'oppressif; et quiconque a causé avec M. de Metternich, doit se demander si une intelligence si calme, si raisonnable, a jamais pu faire sans motifs quelque acte de barbarie.

La double répression, base du système de M. de Metternich en Allemagne et en Italie, entraîna un mouvement de réaction, car la liberté, cette grande puissance de l'âme, ne se laisse point ainsi opprimer sans tenter quelques coups de désespoir. Les mystérieuses sociétés, loin de se dissoudre en Allemagne, s'organisaient dans les universités parmi les étudiants; l'influence de la poésie et des écrits politiques favorisait ce mouvement des esprits appelant au secours de l'unité allemande le patriotisme et le courage de tout ce qui portait un cœur haut. Cette unité allemande, si vivement saluée par cette jeune génération, n'était, à

vrai dire, qu'une sorte de république fédérative où tous les états libres eux-mêmes entreraient par la pratique de la vertu et tendraient au bonheur du genre humain. Les vieilles souverainetés allemandes durent réprimer ces associations qui éclatèrent par l'assassinat de Kotzebue.

M. de Metternich venait de parcourir l'Italie lorsque les écoles se dessinèrent par ce sanglant attentat. Comblé des faveurs de son souverain, il portait le titre de prince; de riches dotations avaient triplé sa fortune, des décorations de presque tous les ordres de l'Europe brillaient sur sa poitrine. L'état de fermentation de l'Allemagne n'avait point échappé à sa pénétration d'homme d'état, et lui seul provoqua ce congrès de Carlsbad où furent prises des mesures soupçonneuses ou violentes contre l'organisation des écoles en Allemagne; le régime des universités, la répression des écrits, la police politique, rien ne fut négligé dans cette bataille régulière des gouvernements contre la révolution qui brûlait les têtes ardentes. Après les grandes agitations d'états, tout le souci des gouvernements est de réprimer; ils y sont poussés par la classe moyenne et l'opinion publique qui a peur de révolutions nouvelles, et ils ont raison.

Cette année du congrès de Carlsbad, la propagande menaça les couronnes d'une révolution sociale. Notons-le bien, ce quantième de 1820 : au midi, l'insurrection d'Espagne et les cortès, la proclamation d'un régime plus libéral que celui même de l'Angleterre ; à Naples, et par un retentissement presque magi-

que, la constitution également proclamée ; de Naples, le cri de liberté se fait entendre dans le Piémont, et le roi est renversé de son trône ; à Paris, des émeutes tellement violentes que le gouvernement était exposé chaque soir à un revirement politique. On eût dit cette année 1820 l'édition première de cet immense événement de juillet, qui éclata dix ans plus tard avec tout le fracas d'une insurrection.

L'Autriche était particulièrement menacée par ces révolutions ; Naples et le Piémont embrassaient par leur extrémité les possessions autrichiennes en Italie. Les peuples s'étaient montrés, les rois se réveillèrent ensuite : il y eut des congrès à Troppau et à Laybach, et M. de Metternich, sans hésiter, provoqua des mesures répressives contre l'esprit révolutionnaire, avec une conviction tellement profonde, qu'il s'opposa à toute espèce de retard ; il ne demanda que l'appui moral de la Prusse et de la Russie, déclarant, sans hésiter, qu'une armée autrichienne allait marcher sur l'Italie pour occuper Naples et le Piémont. L'empereur Alexandre, tout préoccupé de la peur des sociétés secrètes et des complots européens, prêta la main à M. de Metternich. Il ne se manifesta qu'une opposition à l'égard du Piémont seul ; et sait-on d'où elle vint cette opposition ? tant l'histoire a été défigurée ! elle vint de la dignité de Louis XVIII et des notes de M. de Richelieu et de M. Pasquier. L'esprit révolutionnaire éclatait dans les rues de Paris en 1820, et la restauration déclarait à M. de Metternich : « que si les armées autrichiennes entraient dans le Piémont, l'occu-

pation ne saurait être d'une longue durée, car la France ne pourrait souffrir les Autrichiens sur les Alpes. »

Dans cette lutte, pour nous servir de la vieille expression de M. Bignon, les cabinets eurent le dessus sur les peuples. Naples fut conquise en quelques marches, et le Piémont occupé par l'armée autrichienne. Le mouvement de répression une fois donné, partout alors se manifesta un système combiné dans la pensée d'une suspension de la liberté politique. La guerre fut ouvertement déclarée par les cabinets à ces gouvernements enfantés par l'exaltation militaire ou par la pensée exclusivement révolutionnaire. M. de Metternich assista au congrès de Vérone, congrès qui me paraît la dernière expression des volontés européennes à l'égard de l'esprit de révolte. La France fut chargée de comprimer les cortès espagnoles, comme M. de Metternich avait été l'exécuteur armé des volontés de l'alliance contre Naples et le Piémont. Ici les cabinets réussirent encore, et la révolution, matériellement étouffée, ne resta plus que dans le désordre des idées.

Tous ces actes de cabinet, toutes ces proclamations qui suivaient la tenue d'un congrès, étaient spécialement l'œuvre de M. de Metternich. Le chancelier d'Autriche possède une remarquable facilité d'expressions, un goût pur, une manière noble d'exprimer sa pensée dans ses notes même de diplomatie où le sens est presque toujours caché sous des phrases techniques et pour ainsi dire matérielles. C'est à M. de Metternich que l'on doit cette élévation de pensée en en ap-

pelant toujours à la postérité et à la justice des temps à venir des passions contemporaines. M. de Metternich a même cette coquetterie qui se laisse trop entraîner par le besoin d'exprimer sa pensée, par cette broderie toute littéraire dont il aime à orner les moindres actes de son cabinet; il en est le faiseur le plus actif, il écrit en français avec une recherche, une précision extrême; il lit exactement les journaux, même les feuilletons; ceux qui le virent en 1825, lorsque la triste maladie de sa femme l'appela à Paris, furent surpris de trouver en lui une exquise grâce littéraire. M. de Metternich connaissait tous nos bons auteurs, jugeait les contemporains avec une sagacité remarquable. On ne pouvait concevoir que l'homme politique qui avait passé sa vie dans de si grandes affaires eût conservé le loisir d'étudier les plus futiles productions de la littérature.

Les affaires s'asseyaient en Europe. Les gouvernements sortirent un peu de cette politique vague proclamée par le traité de la Sainte-Alliance. Dès 1827, M. de Metternich s'était inquiété des mouvements de la Russie à l'égard de la Porte-Ottomane, un des dangers les plus pressants pour l'influence autrichienne. Si les projets des Russes se réalisaient, le cabinet de Vienne se voyait arracher sa prépondérance presque aussi vieille que celle de la France sur la Porte-Ottomane. A cette époque, M. de Metternich fit sonder le ministère français; on l'écouta à peine, car les négociations les plus décisives s'étaient ouvertes entre les trois

cabinets de Russie, de Londres et de Paris, sur la question des Grecs ; et ici il est bon d'expliquer ces refus que fit M. de Metternich d'intervenir dans les transactions qui amenèrent le traité de juillet 1827.

La cause des Grecs avait pris dès l'année 1824 une consistance et un caractère européen. Chaque époque a sa politique de sentiment, et on s'était engoué d'un fanatisme classique pour les Grecs. Sans doute il y avait quelque chose de puissant dans cet héroïsme qui secouait le joug des barbares ; mais au fond les déclarations enthousiastes de la Russie, ses notes vives et pressantes pour les Grecs, étaient encore moins l'expression d'une sympathie religieuse que les actes d'une politique habile qui abaissait la Porte-Ottomane pour la réduire ensuite à la qualité de vassale. La Russie s'adressa donc à Charles X, en lui parlant de cette croix qui avait sauvé le monde ; elle fit agir en Angleterre le comité grec ; et ce fut sous l'influence de ces préoccupations philanthropiques que le traité du mois de juillet 1827 et la bataille de Navarin, qui en fut la suite, vinrent sérieusement préoccuper M. de Metternich. Le ministre devinait toute la portée de cette politique imprévoyante ; le combat de Navarin, en détruisant toute la prépondérance de la Porte, la tuait politiquement au profit de la Russie, et la bataille de Navarin fut le prélude de la campagne de 1828 aux Balkans. La Russie était parvenue à pousser à la tête des affaires étrangères M. de la Ferronays, homme loyal, mais un peu russe d'affection et d'habitudes. M. de

Metternich ne put donc entraîner la France dans un système de confédération et de ligue armée contre la Russie; il fut plus heureux en Angleterre auprès du duc de Wellington, qui, reconnaissant les fautes de M. Canning, appela le combat de Navarin un événement malheureux. L'Angleterre était ainsi revenue à la parfaite intelligence de ses intérêts positifs.

On se demande comment à cette époque M. de Metternich ne se décida pas pour la guerre, comment il ne prit point parti pour la Porte-Ottomane? C'est ici une suite de la pensée fixe du chancelier autrichien; il a tout gagné par la paix, les conquêtes de l'Autriche sont dues aux opinions pacifiques, à cette espèce de médiation armée qui arrive toujours à point nommé pour conquérir quelques avantages; une guerre eût compromis la situation générale de l'Europe. Rapproché de l'Angleterre et de concert avec elle, le cabinet autrichien arrêta la victoire; c'était quelque chose dans le mouvement russe de 1829, mais ce n'était pas assez.

Pendant ce temps, les événements marchaient en France vers une crise inévitable; le ministère de M. de Polignac était formé. Sous le simple point de vue diplomatique, c'était un avantage pour l'Autriche, car l'on sortait du système russe pour entrer dans les idées anglaises sur la question d'Orient. Toutefois un esprit aussi pénétrant que M. de Metternich ne pouvait voir sans inquiétude une lutte si vivement engagée entre les pouvoirs politiques dans un pays comme la France, habitué à donner l'impulsion au reste de l'Europe. On a dit que M. de

Metternich avait conseillé les coups d'état ; est-ce là connaître l'esprit de modération et de capacité du premier ministre autrichien? un coup d'état, parti trop dessiné, trop bruyant, n'est jamais entré dans la pensée de M. de Metternich ; quand une situation difficile arrive, il ne la prend pas de face, il la tourne; et quand on le voit décidé dans une résolution ferme et forte, c'est que les esprits y sont déterminés, et qu'il n'y a plus rien à craindre pour son exécution ; le chancelier impérial connaissait trop la légèreté de M. de Polignac, le peu de fermeté de Charles X, pour ignorer qu'ils n'étaient pas capables de mener à fin une entreprise aussi périlleuse. Il existe sur ce point aux affaires étrangères une dépêche de M. de Rayneval, ambassadeur à Vienne, qui détaille une de ses conversations avec le prince de Metternich, précisément sur ces coups d'état ; on en parlait beaucoup à Vienne, et plus d'une instruction adressée à l'ambassadeur autrichien à Paris, M. d'Appony, révèle des inquiétudes sur le système suivi par M. de Polignac (1).

Alors éclata la révolution de juillet, événement immense. Jamais l'Europe ne s'était trouvée dans un pareil danger, car quelles idées faisaient là irruption ? N'était-ce pas l'esprit des sociétés secrètes, le républicanisme triomphant avec plus d'énergie encore dans cette France habituée depuis quarante ans à donner l'impulsion à l'Europe continentale ? L'esprit de pro-

(1) Voir pour tous ces détails mon *Histoire de la Restauration.*

pagande avait pour chef cette vieille et opiniâtre tête de M. de La Fayette qui allait encore faire un appel à l'indépendance des peuples comme aux jours de 92 ; quelques Français et ce drapeau tricolore promené partout pouvaient être la cause d'une conflagration générale. Que faire ? Un ministre jeune, ardent, sans expérience, se serait précipité peut-être dans la guerre ; quel bonheur pour les amis de la paix en Europe qu'il y eût en Prusse un roi sage et tempéré par l'âge, et en Autriche un ministre qui avait vu tant d'orages sans en être effrayé. Un des traits saillants du caractère de M. de Metternich, c'est de n'être prévenu d'avance ni contre un homme ni contre les événements ; de sorte qu'il les juge tous avec une certaine supériorité. Il attendit donc la révolution l'arme au bras ; seulement l'Autriche se tint prête, et des mesures militaires jointes au renouvellement des alliances politiques préparèrent une barrière à toutes les invasions de l'esprit révolutionnaire. Cette modération fut poussée si loin que, dès qu'un gouvernement régulier fut établi en France, M. de Metternich se hâta de le reconnaître sans affection comme sans haine, et par ce seul motif qu'un gouvernement régulier est toujours un fait protecteur de l'ordre et de la paix publique.

Depuis cette époque, M. de Metternich a paru suivre trois règles de conduite qui dominent toute sa position politique : 1° se rapprocher pour la répression de tout trouble européen avec la Prusse et la Russie ; renouveler en conséquence toutes les conventions militaires posées à Chaumont en 1814 et à

Vienne en 1815; 2° combattre l'esprit de propagande sous quelque forme qu'il se présente, et ici la tâche était laborieuse, car la révolution de juillet n'avait pas seulement semé de mauvais principes en Europe, elle avait envoyé partout son argent, ses émissaires, son drapeau, ses espérances; 3° l'esprit de propagande s'étant partout répandu, M. de Metternich a senti la nécessité d'agrandir non seulement l'état militaire de l'Autriche, mais encore ses vigoureux moyens de police. Partout l'administration est devenue plus sévère, parce qu'elle était plus menacée; la liberté quelquefois a été confondue avec l'esprit révolutionnaire dans ce système absolu de répression, et il le fallait dans ce vaste bouleversement.

L'empire d'Autriche se compose de tant de nations diverses que l'unité politique serait aussi impossible dans cet empire que dans la Russie, avec ses deux moitiés d'hémisphère. Tout doit donc consister en des libertés localisées, en des institutions tout à fait en rapport avec l'esprit des états, et leur situation surtout vis-à-vis le gouvernement autrichien. Les hommes les plus prévenus avouent qu'il n'y a pas de pays plus paisiblement gouverné que les états héréditaires; les autres provinces, successivement réunies, exigent une plus active précaution, une police plus surveillante; la liberté civile, qui est la première de toutes, y est complète et entière. N'exagérons rien, je ne présente pas le gouvernement autrichien comme un modèle; je suis trop ami de la liberté et des institutions de mon pays pour ne pas y res-

ter profondément attaché, mais je fais aussi la part aux mœurs et aux usages des peuples. Il est des nations, par exemple, qui ont besoin d'être gouvernées et de ne pas se gouverner elles-mêmes. Je me suis souvent demandé, en parcourant l'Italie, si ces nations, mollement divisées les unes des autres, ayant plus d'esprit que de vigueur nationale, plus d'intelligence et de vivacité que de force et de raison, pouvaient jamais prétendre à une liberté laborieuse sous l'empire de cette unité qu'il faut conquérir l'épée à la main ; en un mot, si cette riche et belle Italie, coquette ravissante, n'avait pas besoin de se donner à quelqu'un, parce qu'elle n'était ni assez énergique, ni assez sage pour maîtriser ses passions d'amour ou de haine.

L'administration de M. de Metternich paraît préoccupée de ce sentiment profondément éprouvé, que si la liberté civile est nécessaire à tous, la liberté politique n'est bonne qu'à quelques-uns, en tant qu'elle ne blesse point l'esprit et la sûreté des gouvernements. Protection à l'intelligence, mais à l'intelligence sérieuse qui ne s'évapore pas en pamphlets. Le progrès, sans doute, mais le progrès sans turbulence. La maison d'Autriche a peur du bruit, elle craint qu'on parle d'elle ; ne visant jamais à l'éclat ni à la liberté bruyante, elle ressemble beaucoup à ces professeurs allemands, qui amoncellent de l'érudition et de la science dans quelques coins poudreux des universités et ne publient leurs œuvres qu'à de rares exemplaires, à l'usage de quelques savants.

La vie intime de M. de Metternich a été traversée par plus d'un malheur domestique ; le deuil a frappé sa maison, les distractions d'un monde agité n'ont pu toujours consoler sa douleur. Affable dans la vie privée, il aime à se reposer par la retraite des fatigues de son vaste ministère. Un homme d'esprit a remarqué qu'il passait une grande partie de sa vie en conversation ; c'est le faible des hommes qui ont tout vu de faire de l'histoire dans ces causeries de coin du feu recueillies avec soin ; et qui n'a entendu M. de Talleyrand quand il s'abandonnait à ses souvenirs ! M. de Metternich a des mémoires longs, curieux, tous remplis de pièces justificatives, car il se croit en face de la postérité. Son œuvre est grande, et, comme je l'ai dit en commençant cette notice, il en aura la gloire et la responsabilité : quand on se reporte à ce qu'était l'Autriche après la paix de Presbourg, et qu'on la voit plus puissante qu'elle n'a jamais été, avec son crédit public, sa prépondérance d'état à état, la paix, l'administration des provinces, l'organisation militaire et civile, et que tout cela est l'ouvrage d'un seul ministre qui a gouverné l'état pendant plus de trente ans, on peut bien deviner quelques-uns des jugements de la postérité. Nous sommes environnés, nous, de ruines, d'hommes et de choses : gouvernement, ministère, administration, tout tombe ; et lorsque, de ces ruines que les révolutions nous ont faites, nous contemplons quelques-unes de ces figures immobiles dans les ravages du temps, il semble que ces figures n'appartiennent point à

notre époque ; nous nous reportons à Richelieu, à ces ministres qui eurent un système et l'accomplirent jusqu'au bout.

M. de Metternich est bien avancé dans la carrière, et néanmoins il conserve une admirable présence d'esprit, une fraîcheur de souvenirs qui se reporte avec un bonheur indicible aux temps de l'empire, et de son ambassade à Paris au règne de Napoléon. Nous avons tous dans la vie une époque de prédilection, nous la choisissons surtout au temps de jeunesse, lorsque les illusions ne sont pas tout à fait tombées ; M. de Metternich parle toujours de l'empereur Napoléon avec un respect profond ; cette grande physionomie exerça sur sa vie un indicible prestige ; partout où ce génie a passé, il a laissé une empreinte indélébile. C'est M. de Metternich qui a voulu que le duc de Reischtadt fut placé à côté de Marie-Thérèse et de François II dans le caveau des Capucins, belle idée qu'ont eu les empereurs d'Autriche de se coucher au cercueil dans l'église de l'ordre le plus humble, et d'abaisser leur grandeur devant les religieux les plus pauvres de l'église chrétienne ; les capucins étaient les communistes, les unitaires de l'église ; parmi eux point de propriété, point de distinction du *tien* et du *mien ;* Babœuf n'était que leur plagiaire sans l'idée morale du ciel, qui sanctifie et purifie tout.

La maison d'Autriche est habituée à être gouvernée par de vieux ministres, et son esprit de tradition s'y complaît ; en politique, il vaut mieux souvent bien faire que beaucoup faire ; agir avec réflexion qu'avec trop de rapidité pour revenir en-

suite sur ce qu'on a délibéré. M. de Metternich n'est hostile à aucune pensée de gouvernement quand elle a l'ordre pour base, et c'est ce qui explique sa conduite depuis la révolution de juillet. Quand la propagande retentissait partout, il se décida fortement à la guerre, et l'on sait son mot à l'ambassadeur de France à Vienne : « Puisqu'il faut mourir, monsieur, autant vaut une apoplexie que d'être étouffé à petit feu ; nous ferons la guerre. »

La sagesse du gouvernement français, sa répression salutaire de tout esprit de propagande maintinrent la paix. Depuis cette époque, M. de Metternich a conservé dans toutes les questions un peu importantes l'attitude de médiateur armé avec le but invariable de conserver la paix et ce qu'il appelle le *statu quo* européen ; il ne croit pas que l'époque actuelle ait besoin de mouvement, de guerre et de conquête ; selon lui c'est une période d'organisation, et par l'attitude qu'il a donnée à sa monarchie, il tient une balance égale de manière à empêcher tout conflit du midi au nord de l'Europe; il me disait un jour avec esprit : « Je suis un peu le confesseur de tous les cabinets ; je donne l'absolution à celui qui a le moins de péchés, et je maintiens ainsi la paix des âmes. »

Dans cette situation, il est plus facile à M. de Metternich de s'occuper d'améliorations particulières. L'Autriche est dans un état de prospérité remarquable ; nous devons être fiers de notre France, et certes c'est un beau pays ; mais dans notre orgueil de nation, nous nous-faisons de singulières

idées sur l'état des autres nationalités : et pourtant chez elles aussi se font remarquer une civilisation partout fort avancée, une rivalité noble et heureuse ; commerce, industrie, chemins de fer, hospitalité douce et bonne, on trouve tout cela dans les états autrichiens, sans parler du mouvement intellectuel plus grave et aussi avancé que dans notre pays de petits romans, d'historiettes et de feuilletons.

Les hommes qui aiment les rapprochements ont quelquefois comparé M. de Metternich au prince de Kaunitz, qui gouverna si longtemps la monarchie autrichienne ; quoique ces parallèles soient toujours un peu arbitraires, et qu'il y ait d'incessantes nuances dans les caractères humains, on peut affirmer que jamais esprits ne furent plus opposés ; ils ne se rapprochent que par la durée de leur administration. Le prince de Kaunitz, tout gâté par le XVIII[e] siècle, en détrempait pour ainsi dire les idées, laissant aller la monarchie autrichienne à un certain penchant de mollesse et de décousu. M. de Metternich, au contraire, a reconstruit, cimenté sa monarchie, il n'a gardé du prince de Kaunitz que cet esprit d'extrême modération et les traditions du *statu quo*, adoptées à la suite du grand règne de Marie-Thérèse.

Après M. de Metternich, l'Autriche suivra-t-elle un autre système ? l'homme d'état qui semble désigné pour remplacer M. de Metternich adoptera-t-il une marche moins prudente, plus avancée ? nous ne le croyons pas. En Autriche, il en est des ministres comme des héritiers de la couronne en Angle-

terre ; avant l'avènement, ils se placent au point de vue de la popularité, et quand une fois ils sont sur le trône, ils continuent le règne précédent, parce que la raison et l'expérience sont quelque chose, et que le rôle magnifique de l'Autriche est de se placer comme une idée de pacification entre les empires qui voudraient se heurter avec trop de violence !

II

M. DE TALLEYRAND [1]

Une des douleurs pour les hommes d'état qui ont joué un grand rôle politique, c'est de voir leur vie livrée à des appréciations sans portée, à des jugements sans élévation. Que n'a-t-on pas écrit sur M. de Talleyrand, et que de bons mots, de gros mots ne lui a-t-on pas attribués? On a fait de sa biographie une sorte d'*Ana* à l'usage des oisifs; on l'a créé une espèce de Roquelaure facétieux et bouffon, chargé de tout le petit esprit des salons et de la province. Peu d'hommes ont pénétré dans les mystères de cette longue existence, personne

(1) M. de Talleyrand, qui tenait essentiellement aux choses hiérarchiques, préférait son titre de duc de la vieille monarchie à sa principauté, car le titre de prince, à moins d'être de la famille royale, était considéré comme d'une origine étrangère et sans importance aristocratique.

n'a lu dans les rides de ce vieillard, dans ses yeux brillants encore, sous ses cils à demi fermés, la secrète pensée, la raison dernière de cette vie qui eut son unité et son système.

Si vous avez quelquefois parcouru le midi de la France, vous avez dû vous arrêter dans le Périgord, cette province qui compte encore la meilleure, la plus forte noblesse, la mieux emblasonnée de toute la monarchie. Là, vous trouverez partout le souvenir des Boson, des Talleyrand, princes souverains de la province du Quercy; les cartulaires des vieilles chartes vous diront les exploits des Boson du Périgord, sous ces ducs Loups (ou *Lupus*) de l'époque carlovingienne, qui empruntaient leur surnom à leurs sauvages exploits dans les forêts. Les Talleyrand et les Montesquiou-Fezensac se disputaient la préséance sur toute la noblesse méridionale. M. de Talleyrand sort de la branche cadette des Grignols, qui eut pour souche André de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville et de Cheveroche, branche cadette des Périgord. La branche aînée s'était éteinte avec Marie-Françoise, princesse de Chalais, marquise d'Exideuil. (M. de Talleyrand portait *de gueules à trois lions d'or, lampassés, armés et couronnés d'azur;* couronne de prince sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Devise : *Re que Diou* (rien que Dieu au-dessus de nous).

Je m'arrête sur cette origine de haute noblesse, parce qu'elle facilita beaucoup la position de M. Talleyrand dans la diplomatie. La grande naissance, quoiqu'on déclame contre elle, aide les négociations avec l'Europe. Est-ce faiblesse ?

est-ce usage ? Mais, quand on se pose en seigneur titré en face de tant d'illustrations étrangères, la situation devient meilleure ; on traite sur un pied d'égalité, on obtient plus, parce qu'on est avec ses pairs ; l'infortune ne vous renverse pas, parce qu'on reste avec son nom à la face de tous ; vous n'êtes pas brisé pour cela : les révolutions n'enlèvent pas plus l'illustration de race que les confiscations royales ne détruisaient autrefois le vieux blason des familles.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord naquit à Paris en 1754 ; il eut pour aïeule maternelle l'habile et spirituelle princesse des Ursins, cette femme supérieure qui dirigea les conseils de Philippe V, comme Mme de Maintenon, son amie, gouvernait la pensée de Louis XIV. M. de Talleyrand, cadet de race, fut destiné à l'état ecclésiastique, selon la coutume de *la noblesse* : cette noblesse se devait aux armes, à l'autel ou au fief. Il fallait une vie active aux gentilshommes. Il y avait toujours eu un haut prélat dans la famille des Talleyrand, et cette dignité de l'église était destinée au jeune abbé de Périgord, jeté, à quatorze ans, au séminaire de Saint-Sulpice. Il fallait entendre M. de Talleyrand lui-même, dans ses jours d'épanchement et de gaieté, raconter les espiégleries et les premières amours de l'abbé au petit rabat, les escalades de murailles, les visites à la mansarde, toutes choses qui convenaient bien peu au grave état auquel sa famille le destinait. Je crois que dans ces lectures de Mémoires, en 1827 et 1828, M. de Talleyrand, alors en disgrâce, faisait quelques concessions aux

petits philosophes du XVIII[e] siècle qui l'entouraient sous la restauration. Les études ecclésiastiques de M. de Talleyrand furent bornées ; il s'occupa peu de théologie, mais déjà beaucoup d'affaires. La place d'agent-général du clergé, si lucrative, lui fut donnée par tradition de famille : l'agent-général était comme le chargé d'affaires de ce grand corps. M. de Talleyrand apporta un esprit d'ordre et de remarquable administration dans cette application intelligente des revenus de l'église, qui s'élevaient à plus de 156 millions. Le clergé se réunissait toutes les années en assemblée, et l'abbé de Talleyrand lui rendait compte de ses revenus, des démarches qu'il avait faites, des devoirs qu'il avait accomplis auprès de la cour : ses travaux sont remarquablement exacts, avec une lucidité de style peu commune ; on commençait déjà à lui donner un faiseur.

A trente-cinq ans, après la grande majorité ecclésiastique, l'abbé de Talleyrand fut élevé à l'évêché d'Autun, belle suffragance, qui conduisait plus tard à l'archevêché de Reims et au cardinalat. L'évêché d'Autun valait 60 mille livres de revenu, magnifique position pour un jeune abbé ; mais telle était la coutume de la noblesse. M. de Talleyrand appartenait néanmoins par ses relations à cette société philosophique, à cette école anglaise, qui se montrait déjà sur l'horizon, en 1789, avec Mirabeau, Cabanis, Lally-Tollendal et Mounier, tous ces hommes enfin qui rêvaient une réforme en France, dans des conditions en dehors de la vieille société.

On disait spirituellement que M. de Talleyrand, évêque d'Autun, avec ses grands revenus de prébendes et d'évêché, se croyait un abus. A cette époque, on s'était pris d'une belle passion pour se supprimer soi-même; et, quand on se rappelle que la proposition d'abolir les titres de noblesse fut faite par MM. de Montmorency, de Montesquiou, La Rochefoucauld, Talleyrand, Clermont-Tonnerre, ces hautes têtes de la noblesse française, il faut bien avouer qu'un inconcevable esprit de vertige s'était emparé de la société française. Ceci était si fou, si excentrique, que j'imagine que la grande noblesse fut portée à cette suppression de titres par un motif intéressé : on avait fait tant de nobles depuis trois siècles que les grandes familles n'étaient plus distinguées; avait trop de roturiers gentilshommes. Or, si l'on déclarait les titres abolis par un décret, toute cette noblesse de nouvelle date était de plein droit supprimée, car elle ne tenait qu'à des concessions royales, à des lettres écrites par le caprice du prince, tandis que, lorsqu'on portait un nom historique, comme les La Rochefoucauld, les Montmorency et les Montesquiou, on n'avait pas besoin d'actes pour prouver sa généalogie; elle tenait au sol.

L'abbé de Talleyrand possédait son opulent évêché d'Autun quand les états-généraux furent convoqués ; il fut nommé député du clergé de son diocèse à cette assemblée constituante si remarquable par son esprit aventureux, la hardiesse de ses conceptions, le décousu et l'absence de toute unité et de tout

ordre politique et moral. L'assemblée constituante fut un grand chaos, où des hommes de talent se heurtèrent la tête, où l'on proclama toutes les folies administratives, toutes les idées les plus propres à bouleverser la monarchie et la société françaises : on appliqua le contrat social de Rousseau à un peuple vieux déjà d'habitudes et de civilisation. L'évêque d'Autun se montra le plus zélé protecteur de toutes les innovations : proposant l'abolition des dîmes, il se fit le plus fervent défenseur de la constitution civile du clergé ; il jeta dans l'éducation publique toutes les idées d'une mauvaise et fausse philosophie que le XVIIIe siècle avait répandues dans les têtes humaines ; il était, avec le marquis de Condorcet et Cabanis, un de ces adeptes et de ces amis de Mirabeau que l'homme d'état et l'orateur tribunitien faisait agir dans les intérêts de sa dictature intellectuelle. On se réunissait le soir chez Mirabeau pour y préparer les idées qui retentissaient le lendemain à la tribune de l'assemblée. Sans avoir une grande instruction, l'évêque d'Autun possédait une extrême facilité de style, une rédaction remarquable par sa clarté et sa précision élégante : la grande noblesse avait toujours eu une intelligence naturelle ; elle savait peu, et pourtant elle restait éminemment spirituelle pour exprimer ce qu'elle voulait dire.

C'est dans cette période que se place la célébration solennelle de la Fédération, fête singulière, dont on a tant défiguré l'esprit, représentation théâtrale, car il en faut toujours à la France. Dans le Champ-de-Mars, on éleva un autel surmonté

de drapeaux tricolores, sur un échafaudage de 50 pieds, tout paré de rubans de soie, également tricolores; puis M. de La Fayette, beau gentilhomme alors, avec sa figure gracieuse, rayonnante et un peu béate, sur son cheval blanc, tout svelte, tout efflanqué, paré de son habit de garde national à longues basques, son chapeau à trois cornes, comme tous le portaient lors de la guerre d'Amérique; M. de La Fayette essayait alors sa royauté. Autour de lui se pressaient les députations des départements, avec leurs drapeaux; beaucoup de gens ivres, comme de raison, d'autres fatigués d'avoir brouetté de la terre au Champ-de-Mars; ce fut un échange de baisers, d'accolades, comme les aimait tant Lamourette. Au pied de l'autel dont j'ai parlé, était M. de Talleyrand, évêque d'Autun, revêtu de ses ornements pontificaux, la mitre en tête, la crosse en main, avec des formes aussi élégantes, une coquetterie aussi raffinée, une dignité aussi bien étudiée que celles qu'il mit plus tard à porter sa canne à béquille dans les congrès du corps diplomatique; agenouillé à ses côtés, se trouvait l'abbé Louis (depuis ministre des finances), l'un des desservants, en surplis et en aube.

La messe fut saintement célébrée par l'évêque d'Autun; mais une tradition, que nous croyons fausse pour l'honneur et le caractère de M. de Talleyrand, raconte que, lorsque Mirabeau passa à côté de l'autel, le pontife célébrant lui dit des paroles irréligieusement moqueuses, dont M. de Talleyrand a dû se repentir au lit de mort. Il est des époques de passions et de jeunesse où l'on se laisse aller aux idées anti-chrétiennes; et d'ail-

leurs la petite impiété n'était-elle pas alors de mode? N'était-il pas de bon goût de se rire des saintes et grandes cérémonies du catholicisme? M. de Talleyrand partagea les travaux antireligieux de l'assemblée constituante sur le clergé de France : il fut chargé d'appliquer la constitution civile à son diocèse. La forte opposition de son clergé ne lui permit pas d'exécuter ses desseins, car la majorité des curés refusa le serment. M. de Talleyrand assista au sacre des premiers évêques constitutionnels ; et, si cette conduite dévouée lui mérita les éloges de l'assemblée constituante, elle lui valut l'excommunication du saint-Siége. Pie VI lança contre l'évêque d'Autun une bulle dans laquelle il le séparait de l'église pour s'être fait adhérent de la constitution civile du clergé. Cela s'explique : cette constitution était, de sa nature, subversive de toute la foi catholique; œuvre du parti janséniste exagéré, elle bouleversait tellement toutes les règles, qu'elle faisait concourir les juifs et les protestants des communes et des districts à l'élection du clergé catholique : on nommait un évêque ou un maître d'école, comme on élisait un député à l'assemblée constituante ; tout le même corps électoral fonctionnait dans un même système. Un absurde principe d'égalité avait fait tout niveler : le peuple nommait les maires, les évêques, les curés, les députés et les corps municipaux : c'était le désordre dans l'égalité, le niveau passé sur le corps social.

Une vive amitié unissait M. de Talleyrand à Mirabeau, ou, pour parler plus exactement, le grand tribun s'en servait

comme d'un instrument; ils avaient vécu ensemble et concerté leurs travaux dans l'assemblée constituante. L'orateur populaire venait d'être frappé de cette maladie mortelle qui l'enleva si mystérieusement et si rapidement. L'évêque d'Autun assista au dernier soupir de son ami : ce ne fut point comme consolateur religieux portant les secours de son ministère; ce ne fut point comme évêque catholique, pour lui parler d'une vie future quand la grande parole allait s'endormir; M. de Talleyrand s'assit au chevet du mourant comme le dépositaire de ses dernières pensées et de ses travaux politiques, qui annoncèrent le deuil de la monarchie.

Mirabeau avait rédigé un travail sur l'égalité de partage dans les successions et sur le droit de testament : la révolution voulait bouleverser le droit civil comme elle avait brisé le droit politique, parce qu'elle savait bien qu'ils se liaient intimement. L'évêque d'Autun vint lire le discours de Mirabeau, au nom de son ami, à la tribune nationale, et il y excita un vif enthousiasme en racontant les dernières paroles de l'orateur qui allait enfin dormir au terme d'une carrière si agitée. La vie de Mirabeau avait été en quelque sorte la réaction d'une âme passionnée contre les persécutions qu'il avait éprouvées, comme fils, sous la main d'un père philosophe et inflexible; son discours sur les limites du droit de tester et l'égalité de partage en est le témoignage le plus certain. L'assemblée constituante fut l'époque de l'enthousiasme pour la parole : cette assemblée résumait la plupart

de ses travaux dans de brillantes théories de tribune, appuyées sur la pensée de démolition née au XVIIIe siècle. M. de Talleyrand n'y joua qu'un rôle secondaire, car il n'abordait la tribune qu'avec difficulté. Il s'y fit plus remarquer par sa conduite dans les affaires et son assiduité dans les comités ; on ne voit pas qu'il soit parvenu, même alors, à la réputation d'habileté taciturne de l'abbé Sieyès : je rencontre rarement son nom dans les éclatantes et graves discussions.

Quand l'assemblée constituante eut terminé ses travaux, M. de Talleyrand quitta la France pour l'Angleterre. M. de Chauvelin y tenait l'ambassade pour le malheureux Louis XVI; l'évêque d'Autun reçut une mission dont le but secret était de rapprocher de plus en plus les deux gouvernements de France et d'Angleterre, en constituant un système de deux chambres, absolument sur le modèle anglais. Il y avait déjà quelques projets de révolution à la manière de 1688, et M. de Talleyrand pouvait servir d'intermédiaire à cette tentative : il s'entendit bien avec M. de Chauvelin, et mieux encore avec les clubs d'Angleterre. Mais les opinions marchaient trop vite pour qu'on pût songer à une pondération de pouvoirs ; la souveraineté du peuple avait amené la théorie d'une chambre unique. La diplomatie se faisait d'une singulière manière : au lieu de cette habile et prudente école qui, depuis Louis XIV, avait assuré tant d'avantages à la France, tant de beaux traités, tant de réunions importantes de territoires, la diplomatie s'amusait à faire de la propagande et à

semer partout l'esprit de jacobinisme. M. de Talleyrand eut quelques entrevues avec les chefs principaux des whigs, et c'est de cette époque que dataient ses liaisons avec le comte Gray. Mêlé dès cette époque à la diplomatie de Danton, M. de Talleyrand vint à Paris au 10 août, et il aimait à dire qu'il dut à cet homme étrangement énergique de ne pas périr au 2 septembre, et d'obtenir un passeport pour l'Angleterre.

Comme tout marchait à la guerre et que le procès de Louis XVI était considéré par les tories comme un bouleversement, M. de Talleyrand reçut l'ordre de quitter la Grande-Bretagne en vertu de l'*alien bill*. On ne lui donna que vingt-quatre heures pour faire ses dispositions. M. de Talleyrand ne revint point en France; on était, en 1793, dans le mouvement révolutionnaire; il s'embarqua pour les Etats-Unis, cette terre que l'on montrait déjà comme un modèle, ce type de gouvernement que le parti républicain, dans l'assemblée législative, offrait sans cesse comme le plus beau système que les idées politiques pouvaient enfanter. Le gouvernement américain avait été tant prêché par M. de Lafayette! Alors, on voit se développer les deux écoles du système américain et de la révolution de 1688, qui depuis se sont reproduites et perpétuées dans les hommes et les événements.

M. de Talleyrand s'établit aux Etats-Unis, et, pendant quelques années, il se livra au commerce avec une certaine activité de spéculation : il y a toujours eu dans le caractère de M. de Talleyrand un côté aventureux, hardi, en ce

qui touche les questions d'argent ; c'est l'homme qui a le plus souvent refait sa fortune, pour me servir d'une expression vulgaire, sans tenir précisément compte des moyens. Ses biens personnels étaient sous le séquestre en France ; ce fut donc avec des fonds très restreints qu'il commença ses opérations mercantiles dans les états de l'Union. Il était assez curieux de voir un évêque de 1789, devenu ensuite orateur d'assemblée, puis diplomate secret, agent observateur pour un parti dans l'assemblée nationale, se transformer enfin en commerçant dans un comptoir, à New-York ou à Boston. Les vieilles ombres des Boson du Périgord, ces hauts barons féodaux devaient s'indigner en agitant leur blason et leurs lances, quand elles contemplaient leur petit-fils assis au milieu des ballots de coton d'une république marchande. Ainsi, les révolutions vous prennent une destinée, se jouent d'elle, l'élèvent et l'abaissent tour à tour ; mais la noblesse avait habitué la France à des carrières plus extraordinaires : n'avait-on pas vu des gentilshommes de Bretagne et de Gascogne devenus flibustiers sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV !

Cette profession commerciale, au milieu d'une terre aussi éloignée des grands événements, ne convenait pas à l'esprit de M. de Talleyrand, et, quand l'ordre fut un peu rétabli en France, il se hâta de solliciter une permission pour revoir Paris, premier théâtre de sa vie. M. de Talleyrand avait laissé en France de nombreux amis parmi les partisans de ce qu'on appelait alors la république modérée et l'opinion constitutionnelle ; tels

étaient Chénier, madame de Staël, la partie littéraire et philosophique de la société sous le directoire, qui, après la terreur, avait repris une certaine importance, car dans les temps plus calmes, les nuances de partis se révèlent. Ce fut aux vives sollicitations de madame de Staël surtout, que M. de Talleyrand dut son retour, et l'on sait que madame de Staël exerçait alors une grande puissance. Chénier se chargea du rapport, et un décret révoqua les mesures de rigueur prises, en 1795, contre l'ancien évêque d'Autun ; on déclara qu'il n'avait pas émigré. M. de Talleyrand avait alors quitté tout à fait l'habit ecclésiastique, c'était l'homme séculier. Il avait dans le monde une réputation d'esprit ; sa figure, sans avoir rien de saillant, conservait une certaine noblesse ; il portait parfaitement sa tête ; ses cheveux pendaient en boucles sur ses épaules. Ce n'était plus un jeune homme, et, néanmoins, sa réputation de galanterie et de bonne compagnie lui avait conquis un grand ascendant sur quelques femmes de l'époque, au milieu de cette société si singulière de Barras et du directoire, pêle-mêle de nobles, de fournisseurs, de grands noms et de filles de joie. M. de Talleyrand avait ramené avec lui madame Grand, qu'il avait connue à Hambourg ; par un contraste assez bizarre, jamais femme, disait-on, n'avait eu moins d'esprit et moins de tenue. On sait combien d'anecdotes piquantes furent débitées sur elle dans ce faubourg Saint-Germain, tant redouté même par la république. C'est que l'esprit de bonne compagnie est une grande puissance;

au temps où la mauvaise compagnie gouverne. On fit des jeux de mots, on prêta à madame Talleyrand des naïvetés adorables, dont celle de ***M. Denon et de Robinson Crusoé*** est une des plus ravissantes.

Dès son arrivée à Paris, M. de Talleyrand s'associa au club constitutionnel qui se tenait alors à l'hôtel de Salm. Quelques penseurs voyaient bien que la république s'en allait : elle avait alors si peu de racine en France! Il n'y avait plus possibilité de maintenir cette démocratie faible et violente s'agitant par soubresauts et convulsions dans les assemblées publiques; on en revenait à la pondération des pouvoirs, à toutes ces idées anglaises que l'école de Mounier et de Lally-Tollendal avait voulu faire prévaloir dans l'assemblée constituante, et que M. de Talleyrand avait été chargé de représenter à Londres dans sa mission secrète, où il se mêlait, répétons-le, quelques idées d'une révolution de 1688.

L'institution d'un directoire exécutif avait été l'essai d'un système oligarchique, où, à défaut de l'unité de pouvoirs, on avait établi un centre d'action réduit à cinq personnes. M. de Talleyrand seconda de tout son crédit le directoire : il n'était pas alors assez fort pour résister au gouvernement établi ou pour tenter de le renverser; son but était seulement d'y faire quelques bénéfices. Il refusa constamment de s'unir au parti royaliste, qui, avant le 18 fructidor, préparait le renversement du directoire, et encore moins au parti jacobin, qui lui était antipathique par sa forme et ses goûts : aussi, quand le

18 fructidor éclata sur la France, avec la proscription des conseils et des journaux, M. de Talleyrand fut appelé au ministère des relations extérieures, et le *Moniteur* annonça « que le citoyen Talleyrand, dévoué à la république, allait donner une haute impulsion à nos rapports avec l'étranger. » C'était un singulier poste pour l'héritier des Boson du Périgord que de devenir ministre d'une république; mais alors l'héritier des Barras, la souche vieille comme les rochers de Provence, n'était-il pas le chef des cinq directeurs? Ce serait une curieuse histoire que de suivre la noblesse pendant la révolution française; elle y tint sa place comme, en d'autres temps, les gentilshommes dans les troubles civils. Tout ce qui était aventureux allait si bien aux cadets de famille!

Il faut se rappeler quel était, à cette époque, l'état des affaires étrangères de la France. Le directoire était en guerre avec l'Autriche, la Russie, l'Angleterre; la Belgique était à nous; nous occupions une partie de l'Italie, et l'autre se trouvait transformée en petites républiques toutes modelées sur le directoire exécutif; car il y avait alors, comme dans toutes les révolutions, une grande manie de propagande. Le principal mobile du gouvernement directorial était l'argent; tout se faisait à l'aide de la corruption; on se hâtait de conquérir la fortune pour la dépenser ensuite en tristes débauches. Quand une négociation s'ouvrait avec l'étranger, on commençait par imposer des contributions, par exiger des présents secrets; le ministre des relations extérieures était une espèce d'agent chargé

de recueillir toutes ces dépouilles opimes qui venaient ensuite engraisser les amis de Barras et de Sieyès, ou quelques femmes qui envahissaient les Salons du Luxembourg et présidaient à leur sensualisme. C'était un temps sans pudeur; la société ressemblait à ces courtisanes grecques du directoire, qui, dans leur nudité, mettaient des pierres précieuses jusque sur leurs doigts de pieds. M. de Talleyrand recommença une fois encore sa fortune; mais il manœuvra sans doute avec trop peu de ménagements, car, quelques mois après, hautement dénoncé par Charles de Lacroix, il fut obligé de donner sa démission, après avoir publié une brochure assez curieuse que j'ai pu me procurer; elle porte le titre d'*Éclaircissements*. Une brochure de M. de Talleyrand est un livre rare, car cet homme a écrit si peu dans sa vie ! Ce petit livre contient une exposition de la conduite du citoyen Talleyrand depuis la constituante jusqu'à son ministère des affaires étrangères; il est écrit dans des termes fort modérés. Le ministre disgracié répond aux calomniateurs avec une clarté et une simplicité remarquables; il invoque son passé et toute sa vie. Cette brochure suscita une vive polémique. Le citoyen Talleyrand fut aussi dénoncé à la tribune des Cinq-Cents, même par Lucien Bonaparte, comme concussionnaire; on l'accabla sous des témoignages, afin de lui appliquer les principes de la responsabilité ministérielle. Il ne se sauva qu'avec peine de cette mauvaise position, où un peu trop d'avidité l'avait placé pendant son ministère des relations extérieures. Je dois le dire, un des

défauts de M. de Talleyrand fut cette publique indifférence dans toutes les accusations qui touchaient à l'argent ; elle le compromit trop souvent, et le jeta même dans des maladresses.

Blessé contre le directoire, on le voit alors travailler de toutes ses forces à l'établissement du gouvernement consulaire. Bonaparte, en arrivant d'Égypte, s'était entouré de tout ce qui avait quelque talent politique ou quelque pensée d'ordre dans la société, et il ne dédaigna pas la capacité répandue de M. de Talleyrand. L'abbé Sieyès n'avait aucune prédilection pour l'évêque d'Autun, ils étaient en bouderie de clerc à clerc; mais Bonaparte avait besoin de tous les deux. Il n'avait pas de répugnance quand il s'agissait de faire triompher son ambition ; il les employa donc, chacun selon son mérite, pour les faire servir à ses desseins. L'action qu'exerçait M. de Talleyrand sur le parti constitutionnel ne fut pas inutile au 18 brumaire, et, lorsque le gouvernement consulaire fut établi, la commission provisoire appela M. de Talleyrand au ministère des relations extérieures, comme récompense des services rendus ; proclamé premier consul, Bonaparte le confirma dans ce poste.

Ici s'offrit une carrière plus vaste à l'esprit de M. de Talleyrand : le gouvernement consulaire se fondait sur le principe d'unité ; il n'y avait plus dans les relations avec l'étranger cette violence désordonnée de la convention nationale, ou bien ce décousu du directoire. On pouvait traiter avec convenance et modération ; les rapports d'é-

tats à états prenaient un caractère de régularité qu'ils n'avaient jamais eu sous les gouvernements précédents, et alors s'ouvrirent les grandes négociations diplomatiques qui préparèrent le repos de l'Europe. De nombreux traités signalèrent les glorieux commencements du consulat : à Lunéville, la paix fut signée avec l'Autriche ; à Amiens, une convention fut arrêtée avec l'Angleterre ; la paix avec la Porte et la Russie suivit les autres traités ; et, dans toutes ces circonstances, M. de Talleyrand se montra habile et plein de convenances. Il mit des formes excellentes dans tous les rapports de gouvernement à gouvernement, se séparant toujours de ces relations bizarres que les agents du directoire avaient apportées dans les négociations extérieures, à l'époque de ces diplomates en carmagnoles qui levaient tant de contributions forcées sur les tableaux, les crucifix d'or et les deniers du pauvre déposés aux monts-de-piété.

Ces traités aidèrent beaucoup la fortune de M. de Talleyrand ; presque tous furent suivis de présents d'une certaine importance, selon la coutume dans les négociations d'état à état.

Dans ces circonstances, le ministre ne mit pas assez de pudeur, je dirai presque d'habileté : on sut à peu près ce que chaque traité lui avait procuré en écus et en diamants. Il y eut, sans doute, de l'exagération dans ces accusations de partis mécontents ; mais, je le répète, un des grands défauts de M. de Talleyrand fut de jouer avec la corruption

et de l'établir en principe dans ses théories même de conversation ; la flétrissure en reste. Il avait un peu trop de mépris pour les hommes, et ce sentiment, la société vous le rend bien. M. de Talleyrand avait besoin de tous les éléments d'une fortune nouvelle : il apportait partout un esprit hardi dans les spéculations, économe et avare dans les petites choses : il jouait à la bourse avec frénésie ; il y perdit même des sommes considérables. A la suite du traité d'Amiens, il avait spéculé à la hausse, c'était presque jouer à coup sûr ; mais il arriva, par une de ces bizarreries que l'agiotage peut seul expliquer, que les fonds publics baissèrent de plus de dix francs après la signature du traité, et M. de Talleyrand perdit plusieurs millions en un seul coup de bourse. Ces caprices de fortune sont fréquents dans cette longue vie ; ils expliquent le besoin incessant de refaire une situation.

Alors l'ancien évêque d'Autun venait d'être rendu tout entier à la vie séculière par un bref du pape Pie VII. En négociant le Concordat, le premier consul exigea que M. Portalis écrivît à Rome pour obtenir un bref du pape en faveur de la sécularisation de M. de Talleyrand, et le vénérable Pie VII, qui fit tant de sacrifices pour obtenir la paix de l'Eglise, consentit à cet acte, qui dépassait un peu les pouvoirs du pontificat, car, d'après les canons de l'Eglise, le caractère de prêtre est indélébile. Ce bref, dit-on, ne fut pas entièrement explicite : le pontife ne posa point en principe le mariage des prêtres ; il donna seulement ce bref d'indulgence et

de pardon personnel à M. de Talleyrand pour un acte accompli, et en vertu du pouvoir discrétionnaire.

A peine rendu à la vie séculière, M. de Talleyrand eut à subir les exigences impérieuses du premier consul. Bonaparte, qui se piquait de haute moralité, lui imposa l'obligation du mariage, grande plaie pour l'homme spirituel et de bon goût : avec le tact qui lui était habituel, M. de Talleyrand vit bien tout le parti que le faubourg Saint-Germain allait tirer de la simplesse mal apprise de madame Grand ; et quand celle-ci serait devenue la citoyenne Talleyrand, combien n'allait-elle pas prêter aux sarcasmes et aux moqueries de l'aristocratie? Il fallut se résigner, car le premier consul l'avait imposé, et le mariage fut célébré à la municipalité et à l'église; et, comme on le disait alors, *l'évêque d'Autun prit femme*.

Le ministère du premier consul comptait deux hommes importants : M. de Talleyrand et Fouché. L'un représentait auprès de Bonaparte l'ancienne aristocratie ralliée, c'était l'homme des formes et des traditions diplomatiques; Fouché, au contraire, restait l'expression du jacobinisme, de ce principe révolutionnaire que le premier consul considérait comme une maladie interne, mortelle pour son pouvoir. Il dut naturellement s'élever une rivalité profonde, continue, entre ces deux hommes, portés au ministère par des idées si diverses, et qui se trouvaient en présence comme l'expression de systèmes opposés, tous deux avec une capacité incontestable,

se dénonçant ou se surveillant au moins avec inquiétude; Fouché avait d'ailleurs la grande ambition de diriger les affaires extérieures. Bonaparte savait cette haine, il était trop habile pour sacrifier l'un de ces ministres à l'autre : chacun lui servait de contrôle; il les écoutait comme des renseignements, sûr qu'il était qu'ils ne laisseraient pas échapper leurs trahisons mutuelles. C'est ainsi que Fouché livra à Bonaparte la minute du traité secret avec Paul Ier, que M. de Talleyrand avait communiquée au cabinet de Londres par l'intermédiaire de l'un de ses agents. Cet agent fut sacrifié; mais Bonaparte n'osa point toucher M. de Talleyrand, parce qu'il y avait quelque danger à ébruiter la trahison. Depuis, le même agent fut encore employé par M. de Talleyrand dans plusieurs négociations subalternes : on sait que celui-ci aimait les hommes *peu scrupuleux* en affaires, gens qu'il pouvait désavouer au besoin, et qui se résignaient à se laisser désavouer.

Ici se présente la fatale affaire du duc d'Enghien. Il est aujourd'hui constaté que M. de Talleyrand connut aussi bien que le général Savary la résolution de Bonaparte pour faire enlever le prince : en vain il l'a nié, les preuves existent. La lettre de M. de Talleyrand au baron d'Edelsheim, ministre de Bade, demeure en son entier. En voici quelques fragments : « Le premier consul a jugé nécessaire d'ordonner à deux détachements de se rendre à Offembourg et à Ettenheim pour s'assurer des auteurs d'un crime si odieux, qu'il est de nature à priver du droit des gens ceux qui sont convaincus

d'y avoir participé. » Après l'arrestation, M. de Talleyrand connut toutes les poursuites de cette horrible affaire ; il assista au conseil privé où la condamnation fut résolue ou au moins préparée. Je n'ose croire à la froide et laconique réponse qui fut faite par M. de Talleyrand dans le salon de madame la duchesse de***, sa vieille amie, le soir même où le duc d'Enghien fut jugé à Vincennes. Cette réponse n'était pas seulement une expression atroce, mais encore une imprudence qui n'était pas dans les habitudes de M. de Talleyrand. Il y a déjà un assez grand malheur pour lui d'avoir participé, même indirectement, à cette épouvantable affaire !

Au milieu des actives négociations où M. de Talleyrand éprouvait le besoin de se poser et de paraître, y avait-il dans son esprit un système politique ou une pensée générale ? M. de Talleyrand conservait une propension absolue pour les idées et l'alliance anglaises ; on le voit constamment occupé de cette base première de toute sa diplomatie : il n'avait pas oublié son séjour en Angleterre dans les premiers temps de la révolution française, sous M. de Chauvelin ; lié au parti whig, il considérait la Grande-Bretagne comme l'alliée politique de la France contre la Russie, laquelle lui paraissait la puissance la plus redoutable pour la civilisation du monde ; il ne remarquait pas que, par sa situation, la Russie est notre alliée la plus facile, la plus naturelle, la plus désintéressée : la France et la Russie ne se heurtent ni militairement ni commercialement. Mais il y a des impressions

de jeunesse qui ne s'oublient pas, et M. de Talleyrand avait passé en Angleterre les plus belles années de sa vie dans l'amitié des lords Grey, Russel, Fox et Shéridan.

A l'avénement de Napoléon à l'empire, M. de Talleyrand reçut le titre de grand-chambellan ; il avait préparé l'Europe à cet événement par sa correspondance diplomatique ; il l'avait solennellement justifié aux yeux des cabinets. Napoléon aimait à s'entourer des illustrations de races, et il semblait utile au nobiliaire de sa couronne d'avoir un Boson de Périgord parmi ses officiers de palais ; cela aidait sa passion d'aristocratie, sa pensée sociale de reconstituer le passé. M. de Talleyrand joua un grand rôle dans les premières négociations d'Allemagne avant et après la paix de Presbourg, cette paix qui modifia si radicalement l'existence politique et territoriale de la nation germanique. M. de Talleyrand façonna, de concert avec M. Reinhard, la confédération du Rhin qui en finit avec la prépondérance allemande de la vieille maison d'Autriche. A la suite de ces négociations, il reçut le titre de prince de Bénévent, avec une véritable vassalité, sous le protectorat de la France ; elle lui donnait un revenu de 150,000 fr. de rente, ce qui, joint à son ministère des relations extérieures, portait son bugdet à 500,000 francs environ. Époque brillante du ministère de M. de Talleyrand que la paix de Presbourg ! Il déploya une certaine majesté de formes, comme le représentant de la magnifique physionomie militaire qui jetait sa grandeur sur le monde. Le prince de Bénévent tint sa cour

plénière d'électeurs germaniques qui venaient réclamer auprès de lui un fief, une part de souveraineté.

Au faîte de ses grandeurs, M. de Talleyrand fut toujours préoccupé de l'alliance anglaise, et, quand Fox remplaça Pitt aux affaires, il conçut encore le projet d'ouvrir des négociations dans le but de la paix : sa pensée était qu'il ne pouvait y avoir de pacification en Europe sans le concours de l'Angleterre ; il voulait combiner un vaste système de compensation pour l'amener à des idées pacifiques, car il n'y a de traité durable que sur des bases d'équité. Ici se présente une des circonstances les plus graves de la vie de M. de Talleyrand.

On a dit que le ministre se retira des affaires parce qu'il ne partageait pas les opinions de Napoléon sur la guerre d'Espagne ; j'ai beaucoup étudié cette question, et je crois que ceci est historiquement inexact : il n'y a qu'un rapprochement de date entre la retraite de M. de Talleyrand et le guet-apens de Bayonne ; c'est de ce rapprochement qu'on a profité pour glorifier la disgrâce du ministre. M. de Talleyrand fut en effet remplacé par M. de Champagny un peu avant les événements d'Espagne, mais il prit part avec le cabinet à toutes les intrigues qui préparèrent les événements d'Aranjuez. La réunion de la Péninsule dans une politique commune avec la France marchait trop immédiatement dans les idées historiques de M. de Talleyrand sur le pacte de famille. Il existe plusieurs lettres du prince de Bénévent qui constatent sa participation à tous ces événements, et un rapport curieux à l'empereur développe les

avantages de la réunion des deux couronnes dans sa famille : imitation de la grande politique de Louis XIV.

La véritable cause de la disgrâce de M. de Talleyrand fut les mouvements actifs qu'il se donna pour négocier la paix avec l'Angleterre, en dehors de Napoléon. L'empereur n'aimait pas les hommes qui agissaient d'eux-mêmes : il voulait que tout reçût son immense impulsion ; il se débarrassa de M. de Talleyrand, comme plus tard il secoua le joug de la police de Fouché. Il est des époques ainsi où les hommes importants embarrassent : on ne veut plus alors de conseillers, mais des serviteurs dévoués. M. de Talleyrand profita de la circonstance, et, comme la guerre d'Espagne était impopulaire, il se présenta comme le martyr de la paix, l'homme de la modération. L'habileté de M. de Talleyrand fut toujours de donner à ses disgrâces un motif qui pût lui assurer une bonne situation en face de l'opinion publique ; alors il en profitait pour faire une opposition sourde et meurtrière au pouvoir qui le jetait en dehors de son cercle d'activité : quand il n'était plus à la tête pour diriger, il se mettait à la queue pour empêcher, et il faisait une diversion dangereuse, parce qu'elle était dans la réalité des affaires. Toutefois, la retraite de M. de Talleyrand fut couverte d'un manteau d'or : il reçut la dignité de vice-grand-électeur, avec le même traitement de 500,000 francs dont il jouissait dans son ministère. L'activité de son esprit se porta de nouveau sur les opérations industrielles ; il joua à la bourse, commandita des maisons de

banque à Hambourg, à Paris; il plaça des sommes considérables sur les fonds anglais, et attendit ainsi les événements. Savoir attendre est une habileté en politique, la patience a fait souvent les positions; c'était là un des axiomes de M. de Talleyrand : il ne voulait jamais se presser.

Il se formait dans l'empire, au sein même des grands dignitaires, parmi les sommités les plus hautes du sénat, de l'administration et de l'armée, une opposition secrète contre Napoléon; craintive de se manifester par des actes, elle osait de simples propos, des demi-confidences; on ne se compromettait pas, mais on conspirait moralement; on disait de ces mots qui se répétaient comme des sentences et des prophéties dans les salons. *C'est le commencement de la fin*, avait dit M. de Talleyrand lors de l'expédition de Moscou, et cette juste appréciation avait fait fortune. Terrible opposition que celle des salons et du monde! elle vous tue à petit feu, elle brise la pensée la plus forte, elle détruit les meilleurs plans; mieux vaut avoir à soutenir une bataille rangée, face à face. Cette opposition grossissait : la police, plus brutale qu'intelligente de M. Savary, ne pouvait la contenir, elle éclatait de toutes parts; et d'ailleurs, les hommes qui se plaçaient à la tête de la résistance étaient trop considérables pour que l'empereur osât même y toucher. M. de Talleyrand et Fouché eurent à cette époque l'impunité de leurs actes, ils agissaient contre l'empereur et on n'osait les briser. On a toujours cru que Napoléon, au faîte de sa grandeur, pouvait

faucher toutes les têtes; il y en avait de trop hautes pour lui qui était pourtant si haut! Le jour qu'il aurait frappé M. de Talleyrand et Fouché, tous les fonctionnaires de l'empire se seraient jugés à la merci d'un caprice : Cambacérès, Lebrun, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, désormais sans garantie contre un maître odieux, auraient peut-être secoué le joug.

Déjà, au commencement de 1813, M. de Talleyrand s'était mis en rapport avec les Bourbons. Louis XVIII avait pour grand-aumônier le vénérable cardinal de Périgord, l'oncle même de M. de Talleyrand, un peu en froid avec lui. Il fut très facile, comme on le sent, d'échanger des espérances et des promesses pour l'éventualité d'une restauration future; tout cela secrètement et par de simples confidences, car la restauration n'était point encore préparée dans les esprits. M. de Talleyrand ne cessa pas d'être en rapport, par ses agents intimes, avec Louis XVIII, qui écrivait alors des lettres confidentielles à tous les grands fonctionnaires de l'empire, à M. Cambacérès lui-même. Ces lettres inondaient Paris; et, pendant ce temps néanmoins, M. de Talleyrand faisait partie du conseil de régence, nommé pour seconder Marie-Louise, que l'empereur avait placée à la tête du gouvernement de la France. M. de Talleyrand apportait un vif intérêt à toutes les questions du gouvernement; il suivait avec assiduité toutes les séances du conseil de régence, et se montrant le plus zélé des serviteurs de l'empereur; l'idée de régence lui allait aussi parfaitement, il s'y serait arrêté en

politique. Sous main, la correspondance continuait entre le prince et Louis XVIII, qui, avec son tact parfait des hommes, promettait de le maintenir dans sa magnifique position; il y ajoutait la promesse de la direction du gouvernement. Quant à la régence de Marie-Louise, elle contenait l'idée d'un rapprochement avec l'Autriche; c'était le plan de la partie habile du conseil de Napoléon qui voulait diviser les alliés en suscitant des intérêts divers.

Les malheurs de la guerre avaient amené l'ennemi près de la capitale. A mesure que le pouvoir de Napoléon s'affaiblissait, on prévoyait toutes les chances : la régence, un gouvernement provisoire, la restauration des Bourbons! Dès 1812, tout prestige était effacé sur l'empereur : l'incendie de Moscou, les glaces qui avaient enveloppé d'un linceul la grande armée, la conspiration de Mallet, avaient ébranlé la force impériale. Les négociations de M. de Talleyrand prenaient une indicible hardiesse; les plénipotentiaires des puissances avaient fixé un congrès à Châtillon, plutôt pour la forme que pour discuter des questions véritablement diplomatiques. M. de Caulincourt devait y présenter un traité sur les limites de la France en conservant Napoléon sur le trône ou la régence de Marie-Louise. Le dévouement de M. de Caulincourt à l'empire ne pouvait pas être mis en doute : ce fut à ce moment que M. de Talleyrand envoya un agent mystérieux au quartier-général de l'empereur Alexandre. Cet agent, M. de Vitrolles,

je crois, dut exposer l'état de la capitale, le besoin qu'on avait d'en finir avec l'empereur Napoléon, la nécessité surtout d'une restauration de l'ancienne dynastie, seule solution positive à l'état de choses. M. de Vitrolles s'acquitta avec beaucoup de zèle et d'esprit de cette mission intime qui le plaçait en face d'immenses dangers; il parvint à remettre à l'empereur Alexandre des lettres chiffrées de M. de Talleyrand, et un mémoire fort détaillé sur l'état des esprits. Faut-il le dire? les alliés, très froids pour les Bourbons, ne comprenaient pas bien la portée de ce mouvement; ils ne savaient pas quel en serait le résultat. Ce fut alors que M. de Talleyrand développa la corrélation de ces deux idées : l'ancien territoire et l'ancienne dynastie; système d'ailleurs exposé à Châtillon avec beaucoup de force par lord Castlereagh.

Le parti des mécontents grandissait à Paris. M. de Talleyrand s'était rapproché de plusieurs sénateurs qui avaient conservé quelques souvenirs de la république, et professaient des haines surtout contre Napoléon : tels étaient MM. Lambretchs, Lanjuinais et Grégoire, et le prince de Bénévent pouvait compter sur eux pour un mouvement contre l'empire. En même temps il s'était entouré du duc de Dalberg, de M. de Pradt, et d'une multitude d'agents royalistes qui portaient la parole à MM. de Noailles, Fitz-James, Montmorency : ceux-ci travaillaient secrètement pour les Bourbons. Le moment était venu d'en finir avec l'empire : il y avait tant de mécontents dans la bourgeoisie de Paris et en province! On préparait

avec beaucoup de précaution les éléments d'une restauration bourbonienne. Quand il fut une fois décidé, d'après les instructions de Napoléon, que l'impératrice quitterait Paris pour établir sa régence à Blois, M. de Talleyrand s'empressa de déclarer qu'il suivrait cette régence avec un grand zèle, car il avait besoin de donner des gages au parti impérialiste, et, par un coup de ruse qui tenait à son caractère et à sa position, il fit prévenir les alliés de sa fuite jouée. Le prince de Schwartzemberg posta un petit corps de cavalerie à la première poste de la route de Blois, qui arrêta à point nommé la voiture de M. de Talleyrand, et le força de rétrograder sur Paris. L'habile diplomate se dit contraint par la violence de rester dans la capitale. Par ce moyen, le vice-grand-électeur put se poser comme le chef et le centre du mouvement qui se préparait contre l'empereur; il ouvrit son salon à tous les mécontents, réchauffant l'idée de déchéance qui plaisait aux passions des républicains; car ils s'apercevaient seulement alors que l'empereur avait violé la constitution. Le terrain fut bien choisi, et M. de Talleyrand travailla en grand et à l'aise à la chute de Napoléon; tout marchait là depuis 1812, et c'en était fait de la force morale de l'empire.

Dans le sénat commença même la grande intrigue de M. de Talleyrand. Il savait la simplicité et les répugnances instinctives du parti patriote, composé de MM. Grégoire, Lambretchs et Lanjuinais, contre Napoléon; tous devaient servir

de pivot au nouvel ordre de choses. Quelques-uns croyaient préparer la régence. M. de Talleyrand leur promit des formes constitutionnelles, la souveraineté du peuple, les vieux rêves de la république, et ils saluèrent avec joie tous ces souvenirs. Il ne fut pas difficile d'ameuter ces intelligences de second ordre. Le parti patriote prit donc l'initiative pour demander la déchéance de l'empereur : on énuméra tous les griefs sur lesquels on avait été si prudemment silencieux pendant les temps de prospérité; on se rua sur Napoléon, et la déchéance fut prononcée par le sénat, au mois d'avril 1814. Napoléon fut sacrifié par ce corps qui avait suivi ses volontés pendant les dix années de l'empire. Il n'y a rien de violent et de rancunier comme les assemblées qui ont été longtemps abaissées sous le despotisme, elles se vengent avec violence sur la puissance tombée!

Lorsque l'empereur Alexandre entra dans la capitale, M. de Talleyrand acquit assez d'ascendant sur son esprit pour obtenir de lui qu'il vînt habiter l'hôtel de la rue Saint-Florentin, honneur inouï qui constatait sa haute situation. Le czar occupa l'appartement que vous voyez encore, et qui se déploie sur le long balcon de pierre à l'extrémité de la rue de Rivoli. Ce fut dans le salon bleu que la restauration se prépara, avec les idées et les principes que j'ai exposés dans un livre spécial (*Histoire de la Restauration*). L'ascendant que M. de Talleyrand exerça sur les transactions de cette époque fut immense : il détermina l'empereur Alexan-

dre à repousser toutes les propositions pour la régence de Marie-Louise, et les loyales démarches du maréchal Macdonald. Actif instigateur de tous ces refus, M. de Talleyrand avait adopté une maxime admirable de netteté, qu'il se complaisait à répéter pour en finir avec toutes les négociations : « Les Bourbons sont un principe, tout le reste n'est qu'une intrigue. » Plus tard, M. de Talleyrand n'oublia aucun des services qu'il avait rendus à la vieille dynastie : dans les jours de sa disgrâce, sous la restauration, l'habile diplomate aimait à montrer ce salon bleu qu'avait occupé l'empereur Alexandre, et il répétait avec un accent affecté d'amertume et de moquerie, comme pour flétrir l'ingratitude des Bourbons : « C'est pourtant ici, messieurs, que s'est faite la restauration ! » Et alors le spirituel conteur indiquait la place que chacun occupait au mois de mai 1814. « Au coin de la table, disait-il, était l'empereur Alexandre ; là, le roi de Prusse ; ici, le grand-duc Constantin; un peu plus loin, MM. Pozzo di Borgo, de Hardenberg, Nesselrode. Oui, Messieurs, c'est ici, dans ce petit salon, que nous avons refait le trône des Bourbons et la monarchie de quatorze siècles. » Et il répétait cela avec un sourire moqueur qui révélait ses mécontentements, et peut-être ses desseins d'avenir pour renverser ce qu'il avait si facilement élevé. Quand une monarchie avait été restaurée dans l'enceinte étroite d'un salon, devait-elle inspirer beaucoup de confiance? Telle était l'arrière-pensée du grand faiseur d'événements.

Jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII, M. de Talleyrand fut à la tête du gouvernement provisoire; toute la responsabilité portait sur lui, et il eut alors à se reprocher bien des actes d'entraînements qui se rattachaient à l'esprit de l'époque. Il est des temps où la tête humaine ne s'appartient pas; elle suit le torrent des idées, elle s'empreint d'un esprit de réaction. La mission de M. de Maubreuil n'a jamais été parfaitement éclaircie. De quoi s'agissait-il? On a prétendu que M. de Maubreuil n'avait d'autre ordre que d'arrêter les diamants de la couronne; d'autres récits disent qu'il y allait d'une mission plus sanglante contre Napoléon, semblable peut-être à celle qui avait frappé le dernier des Condé. Je puis dire que M. de Maubreuil n'eut jamais de conversation directe et d'entrevue personnelle avec M. de Talleyrand; dans ces circonstances déplorables, celui-ci ne se mettait jamais en vue. Voici ce qui se passa. Un des secrétaires de M. de Talleyrand, alors dans sa confiance, dit à M. de Maubreuil avec un grand laisser-aller de paroles: « Voilà ce que le prince exige de vous; ci-joint une commission et de l'argent; et, comme preuve de ce que je vous dis et de l'assentiment du prince, tenez-vous dans son salon aujourd'hui; il passera et vous fera un signe de tête approbatif. » Ce signe fut fait, et M. de Maubreuil se crut autorisé à remplir une mission: quelle était la nature de cette mission? Les temps historiques ne sont point venus encore pour qu'on puisse tout dire et tout éclaircir; je ne juge au-

cune conduite. Il est des époques, je le répète, dans lesquelles on ne s'appartient pas.

Louis XVIII, en arrivant à Paris, nomma M. de Talleyrand premier ministre, avec le département des affaires étrangères; il lui laissait ainsi la direction suprême des négociations diplomatiques comme un témoignage de reconnaissance et le gage de la paix générale.

Un traité fut signé; la France eut son ancien territoire et son antique dynastie, comme cela avait été arrêté depuis les événements de Paris : toutes les questions diplomatiques générales durent ensuite se régler dans un congrès des puissances, fixé à Vienne. M. de Talleyrand se trouva désigné comme ambassadeur extraordinaire du roi de France, afin de le représenter au congrès, mission qui lui revenait de plein droit. Dès le mois de novembre, toute la légation française vint à Vienne. M. de Talleyrand y déploya une grande activité; il fallait y donner une bonne situation à la France, chose difficile après ses malheurs et ses guerres. C'est une justice à rendre à M. de Talleyrand : tout abaissée qu'elle était, il la plaça en première ligne. Ce fut à son intervention que la branche cadette des Bourbons fut restaurée à Naples. Louis XVIII sauva la Saxe d'une destruction imminente; enfin, vers la fin du congrès, M. de Talleyrand se rapprochant de M. de Metternich et de lord Castlereagh pour empêcher les envahissements de la Russie sur la Pologne, conclut, au mois de février 1815, un traité secret avec

l'Angleterre et l'Autriche, où le cas de guerre était prévu et le contingent fixé ; j'en ai donné le texte curieux (1).

La pensée d'une alliance anglaise et l'antipathie pour la Russie ne cessèrent pas de dominer, pendant tout le congrès de Vienne, M. de Talleyrand : il suit cet amour comme cette haine avec une grande ténacité ; il va jusqu'à écrire dans la correspondance secrète, si spirituellement engagée avec Louis XVIII : « Qu'une princesse russe n'est pas d'assez bonne maison pour M. le duc de Berry, et qu'on ne doit pas y songer, les Romanow ne pouvant se mettre sur un pied égal avec les Bourbons ! » Cette circonstance ne fut jamais oubliée par l'empereur Alexandre, qui voua dès ce moment une vive antipathie à M. de Talleyrand; elle se retrouva violente après les événements de 1815, lorsque le traité du mois de mars eut été communiqué à l'empereur de Russie.

Napoléon débarquait au golfe Juan, et sa marche rapide sur Paris excita la plus vive émotion au sein du congrès de Vienne. L'activité de M. de Talleyrand redoubla d'ardeur. Napoléon l'avait proscrit dans ses décrets datés de Lyon, et M. de Talleyrand s'en vengea en faisant mettre Napoléon au ban de l'Europe : il s'agita beaucoup pour obtenir ce résultat. La déclaration du congrès de Vienne fut son ouvrage ; il détermina lord Castlereagh et M. de Metternich à la signer.

(1) *Histoire de la Restauration.*

Dès ce moment, la coalition s'ébranla pour la guerre; la France fut de nouveau menacée par des myriades d'hommes armés, et la bataille de Waterloo brisa pour la dernière fois la puissance de Napoléon. Quand un pouvoir est fini, toutes ses tentatives sont inutiles; c'est la lumière qui brille un moment et s'éteint.

M. de Talleyrand rentra à Paris avec la famille des Bourbons; il n'avait plus la même autorité. Louis XVIII avait appris qu'à Vienne son plénipotentiaire, et M. de Dalberg pour lui, avait reçu des ouvertures pour l'éventualité d'un avénement de la branche cadette à la couronne, et cela n'avait pas été oublié. Louis XVIII, avec sa sagacité et son expérience habituelles, n'aurait point dès lors choisi pour ministre le plénipotentiaire de Vienne; mais l'influence du duc de Wellington, qui plaça Fouché à la police, rendit à M. de Talleyrand le portefeuille des affaires étrangères. Le cabinet du mois de juillet 1815 fut formé dans des combinaisons toutes anglaises.

Tant que M. de Talleyrand n'eut qu'à traiter avec lord Castlereagh et les Prussiens, il conserva de l'ascendant sur les négociations. Mais combien étaient dures les conditions imposées par ces deux puissances! Le duc de Wellington, rattaché à M. de Talleyrand, comme au vieux représentant de l'alliance anglaise, le soutenait de tout son crédit, et il était grand. Cependant, dès le mois d'août 1815, les choses changèrent de face : les Russes étaient entrés en ligne avec 550 mille baïonnettes ; l'empereur Alexandre prit part

à la négociation, et, comme la Russie était seule bienveillante envers la maison de Bourbon, comme seule elle défendait l'intégrité de notre territoire, et ne demandait pas les sacrifices imposés par la Prusse et l'Angleterre, elle devint bientôt puissance prépondérante. La première condition qu'exigea l'empereur Alexandre, ce fut le renvoi de M. de Talleyrand, condition préalable à tout traité. Depuis, le ministre a prétendu qu'il s'était volontairement retiré des affaires pour ne pas signer la convention de Paris, dure nécessité des malheurs de la France. Le fait est aussi inexact que l'opposition de M. de Talleyrand à la guerre d'Espagne, en 1808. Le ministre a voulu jeter de l'intérêt sur toutes ses disgrâces; il avait fait tous ses efforts auprès du duc de Wellington et de la Prusse pour obtenir un traité; il n'avait pas réussi. M. de Talleyrand ne se retira que par impuissance de négocier : il s'était plié à tout; il avait fait mille concessions au Czar, jusqu'à ce point de désigner M. Pozzo di Borgo pour ministre de l'intérieur.

Jamais Alexandre ne voulut consentir à voir M. de Talleyrand et à négocier avec lui. La Russie, en nous retirant son influence, nous faisait perdre l'Alsace et la Lorraine réclamées par la Confédération germanique. Le Czar prit en main les négociations et fit des conditions meilleures que l'Angleterre et la Prusse. Louis XVIII aimait à raconter, avec cet esprit malin qu'il possédait admirablement, la scène à la suite de laquelle il demanda ou accepta la démission de l'évêque d'Autun. Le roi en était tout joyeux ; il n'aimait pas les formes impératives et absolues de

M. de Talleyrand, qui lui imposait des signatures plutôt qu'il ne le consultait sur la question politique; et, bien que le roi fût un peu philosophe, il ne pardonnait pas l'oubli des lois de l'église dans un prêtre marié. Cela allait si loin que le cardinal de Périgord, grand aumônier de France, ne reconnaissait à son neveu que la dignité d'évêque. Le parti royaliste, si puissant alors, se moquait aussi du prince de Talleyrand, et la caricature spirituelle le représentait sans cesse la crosse en main. On voulait se débarrasser de lui comme on s'était débarrassé de Fouché, l'ex-oratorien régicide. Un jour, dans un salon du faubourg Saint-Germain, M. de Talleyrand disait à grande voix aux royalistes : « Mais, messieurs, vous voulez ramener l'ancien régime, et cela n'est pas possible. » Le caustique et spirituel M. de Sallabéry répondit : « Mais, monseigneur, qui peut songer à vous refaire évêque d'Autun? ce serait folie! » Le mot fut blessant et resta dans la plaie. Toutefois, sur les instances de M. de Richelieu, le roi nomma M. de Talleyrand grand-chambellan de France, titre du palais au traitement de 100,000 francs. Le duc de Richelieu soutint, dans le conseil de Louis XVIII, qu'après les services de M. de Talleyrand, en 1814, les Bourbons devaient faire quelque chose de large pour lui. Louis XVIII devait se souvenir que M. de Talleyrand avait défendu sa dynastie au moment où la restauration était mise en doute dans les cabinets européens.

Ce fut avec cette dignité de grand-chambellan que M. de

Talleyrand passa la restauration. Il n'était point aimé aux Tuileries, où il allait par étiquette, remplissant toujours son office debout, derrière le fauteuil du roi, avec une admirable ponctualité. Louis XVIII l'accueillait avec froideur ; Charles X, plus bienveillant pour tous, lui adressait quelquefois la parole en termes polis et vagues. Dans les dîners d'apparat, M. de Talleyrand exerçait sa charge ; Louis XVIII était assis à table ; non loin de lui était placé le grand-chambellan sur un pliant, et, tandis que le monarque mangeait avec un très bon appétit la faisanderie de la chasse, M. de Talleyrand trempait un biscuit dans son vieux vin de Madère. Il se passait là une scène muette d'un remarquable intérêt ; le roi, avec ses yeux moqueurs, regardait fixement de temps à autre M. de Talleyrand, qui, avec son impassibilité, si grossièrement définie par le maréchal Lannes, continuait à tremper son biscuit, et à lentement déguster son Madère, avec un regard de déférence respectueuse pour le roi, son maître. Il n'était pas dit un seul mot du souverain au chambellan dans ce court repas, et M. de Talleyrand venait reprendre sa place derrière le fauteuil du roi, avec ce froid cérémonial qui représentait la marche de la statue de marbre du commandeur dans le *Festin de Pierre* : seulement, le grand-chambellan gardait sa rancune; elle se retrouva contre toute une dynastie.

A la chambre des pairs, M. de Talleyrand adopta le rôle d'une opposition d'autant plus solennelle qu'elle comptait les

hommes d'état de toutes les époques, ceux qui avaient touché les affaires et les vastes négociations; il ne parla que très rarement; je crois même qu'il ne reste que deux discours de lui : le premier, à l'occasion de la guerre d'Espagne, en 1823. Il s'engagea gauchement dans la question; il prédit des malheurs à nos armes, et il y eut des succès : c'est une faute énorme en politique que les prédictions. La seconde fois ce fut à l'occasion de la loi électorale et de la liberté de la presse; le prince rappela les promesses historiques de Saint-Ouen, auxquelles il avait assisté. M. de Talleyrand faisait très peu parler de lui à la haute chambre; il n'avait que cinq ou six pairs au plus qui lui donnaient leur vote. Il n'en était pas de même dans son salon et dans son cabinet de toilette; il voyait beaucoup de monde, et il recevait les confidences de tous les partis. M. de Talleyrand caressa tour à tour les sociétés libérales et les coteries aristocratiques surtout, pour lesquelles il avait une vieille prédilection. Sa fortune était fort délabrée, par suite d'une célèbre faillite qui enleva quatre millions au seul duc de Dalberg, son ami. M. de Talleyrand restait peu à Paris. Il demeurait à Valençay ou dans ses grandes terres de Touraine, très obérées d'hypothèques; et, sans l'esprit d'ordre de la duchesse de Dino, merveilleuse femme d'affaires, il y aurait eu des expropriations peut-être. Quelquefois M. de Talleyrand poussait plus loin ses excursions voyageuses, et il habita le midi de la France pendant toute une saison. Il avait choisi à Hyères une habitation agréable,

dans ce pays de fleurs odorantes, d'orangers, de vanille et de citronniers, et l'on ne peut dire le charme qu'il savait répandre sur les causeries du soir. Il y a laissé de vifs souvenirs d'esprit et de noble savoir-vivre.

La vie sociale de M. de Talleyrand se passait en effet toute de nuit. Son lever était tardif; il sonnait vers les onze heures son valet-de-chambre, qui apportait ses vêtements du matin. Il s'appuyait sur sa canne, marchant de fauteuil en fauteuil jusque près de la cheminée. Il déjeûnait peu et à l'anglaise. Ensuite commençait sa toilette, fort longue et presque publique, comme dans l'ancien régime, où la coiffure était une affaire. On lui tournait sa cravate, que le prince portait avec toute la prétention d'un merveilleux du directoire. Puis, il sortait pour sa promenade. Après dîner, et pour finir sa soirée, il allait chez quelques-unes de ses vieilles amies intimes, où il jouait sa partie très tard, et toujours très cher. Souvent il sommeillait sur un fauteuil, car M. de Talleyrand avait une admirable faculté de fermer les yeux, et peut-être aussi de dormir éveillé. Souvent sa conversation était brillante, spirituelle, abandonnée quelquefois. Il aimait à raconter sa vie et à parler surtout avec enthousiasme du congrès de Vienne, qui avait été une belle époque pour son habileté diplomatique. Ainsi se passait cette existence mécontente et toute en expectative devant les événements. On ne brusquait rien, mais on attendait; c'était chez lui une de ces conspirations en grand qui ne sont saisissables pour personne.

Quand la révolution de juillet éclata, M. de Talleyrand était livré à toutes ses irritations contre la branche aînée, qu'il appelait ingrate et oublieuse, et il n'est pas douteux qu'il n'ait vivement travaillé à établir un nouvel ordre monarchique. L'anarchie lui faisait horreur, le pouvoir était son élément. Dans ce chaos de tous les esprits, le temps n'est pas venu de tout dire ; mais il est constant que M. de Talleyrand fut consulté, interrogé au 9 août, et sa réponse fut en tout favorable à l'idée nouvelle. Cette révolution, n'était-elle pas un souvenir dans sa vie qui se rattachait au congrès de Vienne, en 1814? et M. de Talleyrand l'avait accueillie comme une chance et une solution à une crise, si elle se présentait. Il y eut même des conférences secrètement engagées sur ce point délicat; M. de Talleyrand se chargea de négocier auprès du corps diplomatique, et de lui faire bien entendre que la paix de l'Europe reposait sur la consolidation d'un ordre monarchique en France, grande tâche à laquelle se consacrait un prince éminemment supérieur. M. de Talleyrand réussit dans le but qu'il se proposait, et l'on sait que toutes les dépêches des ambassadeurs furent favorables à la royauté; on la considéra comme une garantie du principe d'ordre européen, comme un moyen efficace de comprimer peu à peu l'esprit révolutionnaire, et de maintenir les traités, en un mot comme une grande opposition aux tendances propagandistes, une solennelle pensée de conservation.

M. de Talleyrand alors refusa le ministère des affaires

étrangères, qui n'eût été qu'une responsabilité ; mais il accepta l'ambassade de Londres, poste plus important encore, car d'immenses affaires allaient s'y traiter ; c'était de la prompte décision de ce cabinet que devait dépendre la consolidation du nouvel ordre de choses. L'Angleterre, en reconnaissant la première les faits accomplis, s'était réservé une alliance avec le nouveau gouvernement. Les affaires de la Belgique jetaient tant de difficultés dans les négociations, rendaient si imminente la crise diplomatique, qu'il fallait députer quelqu'un d'habile et de considérable à Londres, afin d'avoir sûrement pour soi l'appui du cabinet anglais dans les négociations engagées. Les dépêches de Saint-Pétersbourg rendaient urgente une bonne position avec l'Angleterre.

Quand M. de Talleyrand arriva à Londres, le duc de Wellington était encore au ministère ; les tories ardents avaient tout pouvoir dans le cabinet, et M. de Talleyrand ne pouvait manœuvrer à l'aise dans cette situation ; il savait l'attachement du torysme pour les traités secrets de 1815 : c'est pourquoi tous ses efforts tendirent à renverser le duc de Wellington. Il renoua ses vieilles amitiés avec le comte Grey et les whigs modérés ; il fréquenta les salons de sir John Russel, et déploya de l'éclat à Londres.

Le souffle de la révolution de juillet s'était fait sentir en Angleterre ; les tories ne pouvaient longtemps tenir devant ce mouvement d'opinion, et le comte Grey fut porté à la tête

du cabinet : les whigs modérés triomphèrent complétement. Une fois le terrain déblayé, M. de Talleyrand fut maître de la position; il avait tant contribué à la préparer ! Maintenant il pouvait travailler au grand jour pour un traité avec la France.

Il faut savoir que, sous l'ambassade de M. de Polignac, il s'était formé à Londres une conférence des plénipotentiaires russe, anglais et français, pour décider toutes les questions de la Grèce; cette conférence se continua sous le duc de Laval. L'Angleterre y mettait une grande importance. M. de Talleyrand proposa de la reprendre pour suivre et décider les affaires générales de l'Europe, et d'y adjoindre les plénipotentiaires autrichien et prussien. Cette conférence devait s'occuper de la question belge, et décider enfin ce qu'il y avait à faire à la suite du démembrement du royaume des Pays-Bas, constitué en 1815. M. de Talleyrand était personnellement connu de tous les plénipotentiaires; sa position devint à Londres aussi brillante qu'elle l'avait été à Vienne en 1815. Une vive et vieille amitié l'unissait au prince et à la princesse de Lieven, qui représentaient la Russie ; les familles Talleyrand et Esterhazy s'étaient également beaucoup connues. M. de Bulow, qui représentait la Prusse, était de ces diplomates de second ordre, qui tous conservaient une profonde considération pour M. de Talleyrand et sa longue expérience. On engagea donc les conférences sur des points très vagues; on cherchait le moyen de se voir et de maintenir la

paix. Les nombreux protocoles qui furent alors signés sur l'affaire belge-hollandaise eurent un peu leur côté vague, il est vrai ; la plupart restèrent sans exécution, et, bien qu'ils fussent arrêtés en commun, jamais les plénipotentiaires russe et autrichien n'obtinrent l'assentiment formel de leurs gouvernements. MM. de Lieven et d'Esterhazy furent désavoués d'abord, et plus tard rappelés. Mais le résultat effectif des conférences de Londres, l'heureuse conséquence de leur développement, fut le maintien de la paix si profondément menacée. En 1831, quand on se voyait de si près, il était difficile de ne pas s'expliquer et s'entendre de gouvernement à gouvernement. L'action de M. de Talleyrand fut heureuse. Les conférences de Londres eurent donc le *statu-quo* européen pour but en empêchant ces conflits de cabinets, ces heurtements de peuples qui ensanglantent l'histoire ; les conférences de Londres rendirent des services, parce qu'elles rapprochèrent les affaires par les hommes.

Selon son habitude, M. de Talleyrand recevait beaucoup ; ses fêtes étaient splendides, ses réunions offraient surtout ce caractère de bon goût et de compagnie distinguée que l'Angleterre recherche tant. Je ne dirai rien de trop quand j'avancerai ici que la volonté de M. de Talleyrand influa sur certains votes dans la chambre des communes : jamais ambassadeur ne jouit d'autant de crédit. Cependant le comte Grey voyait venir l'orage ; le difficile, dans sa position politique, n'était pas d'avoir renversé le ministère tory : c'était là une victoire

simple, naturelle ; le mouvement des choses et des esprits jetait le duc de Wellington en dehors des affaires. Mais ce qu'il y avait de dangereux dans la position du comte Grey, c'était, au contraire, l'action inévitable et forte du mouvement whig qui devait pousser aux extrêmes, car lorsqu'une nation met la main sur ses institutions vieillies, un changement en entraîne un autre : après avoir réformé l'état, donné une plus grande latitude à l'élection, ne fallait-il pas réformer l'église? La situation de l'Irlande n'appelait-elle pas une modification? Les *dissenters* faisaient valoir de justes griefs ; c'était folie, en face d'un parlement réformé, de vouloir poser une barrière, et dire à la nation : Tu t'arrêteras là. L'impatience gagnait le parlement, tandis que des scrupules religieux naissaient dans la conscience du comte Grey, dans l'ancien parti Canning, représenté par M. Stanley, et surtout au cœur de Guillaume IV.

M. de Talleyrand aperçut le péril comme le comte Grey lui-même ; il savait toute la puissance des opinions jeunes et vivaces : il était impossible d'arrêter le mouvement parlementaire. Le dégoût s'empara tout à coup de la vieillesse du comte Grey ; il ne voulut pas porter une main sacrilége sur l'église, il offrit sa démission ; et tous se souviennent en Angleterre de ces explications touchantes données en plein parlement sur sa propre conduite ministérielle. Dès la nomination de lord Melbourne, prévoyant l'invincible tendance des affaires, le triomphe des ultra-whigs, et peut-être de lord Dur-

ham (1), l'ambassadeur de France songea à sa retraite, car il n'avait plus à Londres ce premier rôle qu'il a toujours ambitionné.

Une autre circonstance vint encore se joindre à celle-ci. Dans la révolution que venait de subir le ministère whig lui-même, lord Palmerston avait conservé le *Foreign-Office* : ses opinions étaient d'un whigisme plus avancé que celles du comte Grey ; déjà il y avait eu entre M. de Talleyrand et lord Palmerston, caractère difficile, quelques dissidences sérieuses. Dès l'origine de leur ministère, les whigs avaient senti qu'il fallait relever leur considération à l'extérieur ; ils n'ignoraient pas que la nation anglaise, qui les préférait pour leurs opinions populaires et leurs sentiments patriotiques, n'avait pas une grande confiance dans leur habitude des affaires et leur intelligence de la situation de l'Europe. Lord Palmerston croyait inévitable une certaine démonstration armée dans la question de l'Orient, après le traité du 8 juillet, qui assurait de si grands avantages à la Russie ; il avait donc fait à M. de Talleyrand des propositions pour réunir deux escadres communes, qui vogueraient sous les deux pavillons dans la mer Noire.

M. de Talleyrand, qui comprenait tout l'intérêt que les whigs avaient à cette démonstration armée, sentait également

(1) Je parle ici de l'époque où lord Durham ne s'était point rapproché de la Russie et des conservateurs.

qu'elle était trop hardie dans la situation où la diplomatie se trouvait placée. Puissance continentale, la France pouvait bien appeler l'alliance de l'Angleterre et la seconder de toutes ses forces ; mais elle avait sur ses flancs toute la Sainte-Alliance. Cette hostilité pouvait entraîner une guerre véritable ; dans la pensée de l'ambassadeur français, il fallait fortifier l'alliance morale, poser une barrière pour résister aux envahissements de la Russie ; mais c'était un pas immense qu'une attaque directe contre le pavillon russe dans la mer Noire. M. de Talleyrand recula donc devant les propositions de lord Palmerston ; il exposa qu'au lieu d'une démonstration armée, chanceuse, inutile peut-être, il fallait préparer un de ces actes significatifs pour l'avenir de la politique ; il fit comprendre à lord Palmerston qu'un traité de quadruple alliance, qui unirait le Midi contre le Nord, devait aboutir à de grands résultats, même à travers les chances diverses et passagères d'une guerre de parti. C'est à cette pensée qu'on dut attribuer le traité conclu entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, conception chérie de M. de Talleyrand, surtout s'il eût pu joindre à ce premier résultat l'adhésion de l'Autriche, rêve de son esprit, et qu'il caressait depuis 1814.

Lord Palmerston adopta l'idée de M. de Talleyrand. L'Angleterre se borna à de simples parades nautiques dans la mer Noire ; mais, dès ce moment, les relations de M. de Talleyrand et de lord Palmerston se refroidirent. Celui-ci a un esprit

très irritable, un caractère susceptible et changeant; l'ambassadeur de France le prit en dégoût; d'un autre côté, le cabinet, dont lord Melbourne s'était fait le chef, était entraîné de concessions en concessions. Dès cette époque, M. de Talleyrand quitte l'Angleterre; on apprend que sa santé s'affaiblit; il court à la campagne et s'enferme dans la retraite. Lorsque M. de Talleyrand voit l'orage gronder, comme Pythagore, il aime le désert et l'écho. A son dernier passage à Paris, il se rapproche de M. Pozzo di Borgo, c'est-à-dire de l'idée russe; les deux diplomates n'osent point s'aboucher encore officiellement, mais une retraite diplomatique à *Bellevue* les réunit plusieurs fois dans de petits banquets mystérieux.

M. de Talleyrand fuit Londres : le bruit populaire l'importune; ce n'est plus une guerre d'une fraction de l'aristocratie contre une autre, c'est désormais le peuple contre l'aristocratie elle-même. L'enjeu est trop fort; il quitte définitivement l'Angleterre pour Valençay, et une lettre pleine de dignité explique les motifs de sa retraite. Il y a un moment pour les hommes politiques où la vie d'*outre-tombe* commence; alors tous saisissent les occasions de dire, d'exposer leur conduite et de rectifier d'avance les jugements de la postérité; ils ont besoin de se révéler au public dans une solennité, et tel fut le mobile qui porta M. de Talleyrand à prendre la parole dans une séance de l'Institut. Il ne dit que quelques mots, mais ces paroles, à l'occasion d'un éloge, ex-

pliquent une longue vie de politique, d'affaires, à travers les gouvernements, les passions et les partis.

Depuis cette époque, M. de Talleyrand vécut à Paris ou dans ses terres, toujours consulté avec une vénération profonde par tout ce qui était tête sérieuse de gouvernement. Il eut un moment le désir d'aller à Vienne pour accomplir la pensée de madame de Dino, l'union des deux familles de Talleyrand et d'Esterhazy. Les Esterhazy, comme on le sait, ont la plus grande fortune de l'Autriche ; et, depuis sept ans, madame de Dino avait pris un soin particulier de celle de son oncle, à ce point qu'elle est aujourd'hui entièrement liquidée et l'une des plus considérables de l'époque. La succession de M. de Talleyrand, après tant de ruines, a été, dit-on, presque une féerie des *Mille et une Nuits*.

Il est peu d'hommes politiques dont la presse se soit plus occupée, pendant ces dernières années, que M. de Talleyrand; il ne pouvait faire un pas, un geste, un acte, qu'il ne donnât lieu aux versions les plus contradictoires. Il avait atteint sa 84[e] année, et à cet âge ses facultés commencèrent à décliner considérablement; il ne fut plus que l'ombre de lui-même. De temps à autre quelques éclairs de cette haute intelligence brillaient encore; mais ces éclairs disparaissaient bientôt dans cette faiblesse de l'âge et d'une vie si usée et si remplie. M. de Talleyrand ne pouvait plus faire un pas; transporté à bras, on le promenait dans un fauteuil à roulettes, et à la moindre secousse, il versait des larmes de douleur :

fatale similitude de la décrépitude et de l'enfance ! Au fond, c'était une carrière finie, et qu'on cherchait en vain à réveiller en lui donnant quelque mouvement.

Cette carrière avait été immense, et, quoiqu'on ait reproché à M. de Talleyrand l'incessante mobilité de ses opinions, on peut dire qu'elles ont été toutes dominées par une seule pensée diplomatique, l'alliance anglaise. J'ai pris pour type de l'alliance russe le duc de Richelieu; et, en balançant les services de ces deux existences diplomatiques, on reconnaîtra facilement que le duc de Richelieu a plus fait pour son pays, dans sa vie limitée, que le prince de Talleyrand dans sa carrière infinie; cela vient de ce que le duc de Richelieu avait adopté une idée plus nationale, plus favorable à nos intérêts à l'extérieur. M. de Talleyrand n'était point asservi à tel gouvernement ou à telle doctrine. Il avait une sorte de personnalité qui dégénérait en égoïsme : il n'a point trahi Napoléon dans le sens absolu du mot, seulement il l'a délaissé à temps ; il n'a point trahi la restauration, il l'a abandonnée quand elle s'abandonnait elle-même. Il y a beaucoup d'égoïsme, sans doute, dans cet esprit, qui pense d'abord à sa position, à sa fortune, puis ensuite au gouvernement qu'il sert ; mais enfin, on ne peut toujours exiger d'un esprit supérieur cette abnégation de soi qui constitue un dévouement aveugle envers une cause ou un homme. M. de Talleyrand s'appliquait un peu à lui-même ces paroles qu'il adressait à ses employés, lorsqu'il fut appelé au ministère des affaires étrangères : « Il y a deux

choses, messieurs, que je vous défends d'une manière bien formelle, c'est le zèle et le dévouement trop absolus, parce que cela compromet les personnes et les affaires. » Tel était l'esprit de M. de Talleyrand : son cœur était un peu sec, son imagination froide; on le comparait à un véritable tacticien, qui jugeait les partis et les hommes avec une rectitude mathématique. Son activité se réservait pour les moments décisifs qui brisent les gouvernements et les couronnes; alors il croyait l'action importante. Son expérience des révolutions était profonde; appréciant une situation par une sentence, il frappait un homme par un mot. C'était peut-être l'esprit d'élite qui savait le mieux prévoir, le moins empêcher et le plus utiliser les phases diverses de la fortune des états.

Cependant sa vie avançait, on remarquait de toutes parts des symptômes de mort. Depuis longtemps, M. de Talleyrand souffrait d'une maladie cruelle qu'il supportait avec moins de résignation que les événements politiques; les accès étaient violents, et le prince tombait en syncope à des périodes très rapprochées, signes avant-coureurs du moment solennel. Tout le monde apercevait la décadence profonde de M. de Talleyrand; la sagacité et la finesse de son esprit se réveillaient de temps à autre, mais l'homme était fini. C'était un spectacle triste à voir que ses visites aux Tuileries; on contemplait en lui le néant des grandeurs humaines; l'intelligence redescendait au berceau. La maladie de M. de Talleyrand était irremédiable : c'était la vieillesse d'abord, puis une

ancienne affection d'anthrax, ou gangrène blanche. Il fallut se résigner à subir une opération douloureuse, et, quand cette opération fut faite, l'agonie vint. M. de Talleyrand avait senti toute la gravité de son état : il mit de la dignité à ne point s'en alarmer ; il fit de l'étiquette avec la mort. Depuis longtemps, il avait des conférences avec un pieux ecclésiastique de Paris ; devant lui était l'exemple de sa famille, le souvenir de son oncle le cardinal, de sainte mémoire. Il avait comblé de magnificence et de fondations pieuses la chapelle de Valençay. Si M. de Talleyrand avait pu méconnaître ses devoirs religieux, il ne s'était jamais montré impie, il avait su conserver la noblesse de caractère ; et, lorsque vint la pensée de la mort, il ne recula point devant une rétractation. Il sentit toute la faiblesse et la puérile vanité des esprits forts.

Cette rétractation ne fut point improvisée : depuis trois mois, elle était concertée avec un soin infini, comme une note diplomatique envoyée à l'église ; pleine de soumission, mélange de noblesse et de dignité, le prince l'adressait au souverain pontife, se repentant de toute sa participation aux scandales qui avaient marqué sa vie, surtout de son adhésion à la constitution civile du clergé ; il rentrait dans la juridiction de l'archevêque de Paris et sous la loi catholique du pape. C'est ainsi qu'il se préparait à la mort. Des nouvelles étaient portées d'un moment à l'autre au château sur l'état de la santé du prince : M. de Talleyrand avait rendu d'immenses services, et le roi, qui avait si souvent consulté

son expérience, résolut d'aller voir pour la dernière fois le descendant de la maison de Périgord. Quand le roi se fit annoncer, le prince, sans s'émouvoir, comme si c'était chose due, lui dit, d'une voix affaiblie : « C'est le plus grand honneur qu'ait reçu ma maison. »

Il y avait une grande portée aristocratique dans ce mot : *Ma maison ;* il signifiait que sa race, honorée d'une telle visite, n'en était point étonnée. M. de Talleyrand n'oublia pas non plus les grandes étiquettes, qui s'opposent à ce que personne soit à la face d'un roi sans être présenté, et immédiatement il dit avec beaucoup de calme : « J'ai une tâche à remplir, c'est de présenter à Votre Majesté les personnes de l'assistance, qui n'ont pas encore eu cet honneur. » Et le prince nomma son médecin, son chirurgien et son valet-de-chambre. Cette tenue, au moment de la mort, était empreinte d'un haut cachet aristocratique, parfaitement en rapport avec la visite qui honorait les derniers moments de M. de Talleyrand. C'était là de la convenance et du vieux cérémonial : le blason allait au blason ; la branche cadette des Bourbons allait à la branche cadette de Périgord. Aux temps anciens, les maisons de Navarre et de Quercy s'étaient rencontrées sur de communs champs de bataille, et le cri d'armes *Re que Diou* avait été poussé en même temps que le cri d'armes de Henri IV par la vieille noblesse méridionale, parlant toutes deux la langue d'Oc.

On s'étonna de cette insigne distinction que reçut M. de

Talleyrand; ces façons de gentilshommes n'étaient pas comprises par l'esprit de mauvaise compagnie. Le vieux diplomate, plus que personne, tenait à sa race, et la branche cadette des Bourbons était de trop bonne souche elle-même pour l'oublier : les deux cadets de Quercy et de Navarre s'étaient rencontrés dans leurs souvenirs de race comme dans leur vie publique.

Entouré de sa famille dans ses derniers moments, assisté de l'abbé Dupanloup, vicaire-général du diocèse de Paris, M. de Talleyrand reçut les sacrements de l'église, car il était réconcilié avec elle; il dit encore, avant d'expirer, quelques-uns de ces mots heureux et dignes qui furent si fréquents dans sa bouche. Voyant une de ses arrière-petites-nièces toute parée de blanc, dans le virginal costume de communiante, le prince ouvrit ses paupières, la baisa au front, la bénit; puis, se tournant vers l'auditoire, il s'écria : « Voyez ce que c'est que le monde... là le début, ici la fin ! » Quelques instants après, M. de Talleyrand expira. C'était le 18 mai 1838, à quatre heures moins dix minutes du soir; le prince finissait sa quatre-vingt-quatrième année. Il laissa un testament où toute son immense fortune était parfaitement divisée par de sages dispositions. A-t-il également laissé des Mémoires? Je crois le savoir; mais ces Mémoires sont déposés ou dans les mains de la famille ou dans les mains d'autres personnes dont on s'est assuré le silence.

Eh bien! faut-il le dire? je ne crois pas à la curiosité de ces Mémoires. On fait beaucoup de bruit sur de prétendues révélations; je répète qu'il y en a peu. M. de Talleyrand n'é-

crivait que ce qu'il voulait, ne jetait sur le papier que des faits publics; et cela est si vrai, que, dans ses lectures, il s'arrêtait avec complaisance sur les espiégleries du petit abbé. Était-ce de sa part souvenir de jeunesse? Je le croirais, car ce souvenir, je l'ai toujours trouvé très vivace chez les hommes d'état : vouliez-vous réveiller dans M. Pozzo di Borgo toute la puissance de son esprit? il fallait lui parler de la Corse et de Paoli; voulez-vous amener un rayon de joie et d'épanchement au front du prince de Metternich? causez avec lui de son ambassade à Paris, aux premiers jours de l'empire, jours de plaisirs et de dissipations.

Je crois donc que les Mémoires de l'homme si prépondérant dans la politique des gouvernements ne contiendront que deux choses : les émotions et les justifications; les émotions, parce qu'on s'en souvient toujours, elles s'infiltrent dans la vie entière, elles s'imprègnent au crâne des hommes, pour dominer toute leur pensée; les justifications, elles seront si nécessaires pour plusieurs actes fatals de la vie de M. de Talleyrand!

Dans cette longue existence, il y a trop de respect pour les manières et l'étiquette qui sont le costume de la vie; il n'y en a pas assez pour la conscience et le devoir, qui en sont le fond et le but. M. de Talleyrand donna trop à l'extérieur de l'existence, aux richesses, aux honneurs, au sentiment des convenances; mais il ne fit rien pour cette délicatesse intime de l'âme, qui est la première garantie de l'honnête

homme mêlé aux affaires publiques. Je n'aime pas plus qu'un autre les niais en politique ; mais, pour l'honneur du caractère humain, je crois qu'on peut être habile en conservant la probité exacte et la foi dans l'équité. Il serait trop malheureux de croire qu'on ne peut être un homme d'état sans faire une abdication absolue de son cœur. Ne faudrait-il que de l'esprit et de la tête pour régler les destinées des gouvernements !

III

M. POZZO DI BORGO

Aucune nationalité de l'Europe n'offre un type plus antique, plus profondément spécial que l'île de Corse. Représentez-vous un vaste paysage de Salvator Rosa, avec ces physionomies que lui seul a su reproduire et dont il a puisé le caractère dans la Calabre ou les Abruzzes, et avec cela un peuple au caractère ferme, entier, avec ses affections, ses amours, ses jalousies ou ses ressentiments qui se perpétuent de génération en génération ; un attachement fier et patriotique au sol, qui naît avec l'homme et meurt avec lui ; des villes gaies comme les cités de Toscane, des montagnes incultes et agrestes, et vous aurez à peine une idée de cette Corse, l'île pittoresque et fertile de la Méditerranée.

Deux races distinctes se partagent la population : les

vieilles familles indigènes et les colons étrangers, la plupart proscrits que les révolutions du Piémont, de Gênes et de la Toscane, ont jetés successivement dans l'île ainsi que des couches de lave sur un volcan. A la première de ces races appartenaient les Paoli, les Pozzo di Borgo ; à la seconde, les Buonaparte, les Salicetti. Comme dans les nationalités primitives, chaque famille forme groupe, chaque village forme corps : on hérite des sentiments comme du patrimoine de la famille ; c'est la Rome antique s'allaitant aux mamelles de la louve, au temps des compagnons de Romulus.

La famille des Pozzo di Borgo, je le répète, appartenait à la race nationale ; et pour la retrouver, on peut fouiller dans le livre des statuts de la Corse et dans l'histoire féodale des luttes des châtelains de Montéchi contre la cité d'Ajaccio, dont ils disputaient même la souveraineté. Dans les chartes on rencontre un Pozzo di Borgo, orateur du peuple. Au temps de la domination génoise, dans le XVI[e] siècle, ce noble Pozzo di Borgo est qualifié de procureur de la province d'Ajaccio et de Sartène ; il s'appelle Pascal comme les Paoli ; déjà il trouve pour contradicteurs les Bacciochi, simples commerçants d'Ajaccio ; il a pour notaire Jérôme Buonaparte, qui vient attester la mission du capitaine Secondus Pozzo di Borgo, député auprès de la république de Gênes (1). On aime à raconter ces

(1) « Il nobile Pasquale Pozzo di Borgo, oratore dei popoli di là da' monti in Corsica... » (1584)

« ... Per egregium virum Pasqualem Pozzo di Borgo, civem Adjacii,

origines, parce que tout ce drame de la vie du comte Pozzo di Borgo se rattache à ces temps ; rien ne s'oublie sur ce sol brûlant : nous allons retrouver les Buonaparte, les Paoli, les Pozzo, les Bacciochi, les Salicetti, dans des luttes plus grandes et sur le théâtre d'un monde immense, comme nous les avons vus d'abord dans la petite cité d'Ajaccio.

La diplomatie de l'Europe, aux temps agités, se sert de deux puissants moyens d'exploration politique : d'abord les ambassadeurs en titre, qui examinent et résument les faits dans une forme régulière, et je dirai presque classique ; puis des agents actifs, le plus souvent militaires, et qui parcourent l'Europe pour connaître intimement les forces, les moyens de chaque puissance. Sous la république française et l'empire de Napoléon, l'Angleterre et la Russie multiplièrent considérablement la diplomatie militaire, et l'on peut dire que telle fut la première carrière de Charles-André Pozzo di Borgo, avant que les cabinets ne fussent entrés dans les voies régulières d'un grand système. La race méridionale possède avant tout un esprit fin, délié, habile, et le Corse joint à cet esprit une ténacité

oratorem et procuratorem populorum provinciæ Adjacii et Sartenæ, et aliorum hominum ultra montes Corsicæ... »

« Tutta la provincia di là da' monti nell' isola di Corsica in generale, ha eletto per oratore il capitano Secondo Pozzo di Borgo sì per assistere presso le VV. SS..... » (1597)

Toutes ces chartes sont tirées de l'ouvrage du judicieux et savant magistrat C. Gregori, *Statuti civili e criminali di Corsica*.

de projets, un âpre sentiment de son droit, que l'on voit se révéler à un degré supérieur dans le génie de Bonaparte. M. de Metternich aime à dire : « Ce n'étaient pas les armées de Napoléon que nous craignions le plus, c'était son esprit inventif, ses finesses déliées, cette diabolique intelligence qui nous enlaçait, nous autres Allemands, de droite et de gauche. » Et ce caractère d'activité habile, pénétrante, se rencontrait aussi dans le comte Pozzo di Borgo : il y avait là un type commun, identique, comme le teint bronzé de leurs traits, comme ces yeux étincelants qui fouillaient partout.

A quelques lieues d'Ajaccio est un petit village qui porte le nom de Pozzo di Borgo (le Puits du bourg) ; la tradition veut que les Pozzo aient habité le petit fort de Montéchi, sur la montagne ; les Pozzo, les Pazzi, les Poggi, tout cela venait du moyen âge. Comme en Allemagne les châtelains des Sept Montagnes, les familles nobles, en Corse, ont leur généalogie dans quelques-uns de ses pics sous les roches et les figuiers sauvages, là où il y a tant de croix noires, souvenirs de *vendetta*. Quand la Corse fut réunie à la France, les Pozzo furent reconnus gentilshommes par arrêt du conseil supérieur de l'île. Charles-André Pozzo di Borgo était né la même année que Napoléon, en rectifiant un peu la date que les chronologistes ont donnée à la naissance de Bonaparte : Pozzo di Borgo naquit le 8 mars 1768. Ainsi la révolution le trouva majeur ; et cette agitation de peuples vint remuer la Corse avec toute la puissance d'un réveil. Il s'éleva tout à coup un parti national,

et un parti français : Paoli et Pozzo di Borgo rêvèrent l'indépendance de la patrie, mais sans le concours de l'étranger ; les Buonaparte, qui avaient pris un moment les couleurs de Paoli, se réunirent ensuite aux Aréna et aux Salicetti, partisans des idées françaises et jacobines. Avant que ces divisions ne prissent un grand développement, on se contenta de saluer avec enthousiasme la révolution ; l'ivresse était partout, et à 22 ans, Pozzo di Borgo, secrétaire du corps de la noblesse, fut envoyé comme député extraordinaire à l'assemblée nationale.

Cette première fonction le menait à la députation définitive. Ami de Paoli, la plus grande popularité d'alors, le jeune Pozzo vint siéger dans cette folle réunion d'hommes qui, sous le nom d'assemblée législative, démolirent la monarchie française au milieu des émeutes, des massacres. M. Pozzo fit immédiatement partie du comité diplomatique, si étrangement mené par Brissot, alors que les notes aux puissances étaient des sentences empruntées aux tragédies de Brutus, et lancées contre l'Autriche et la Prusse ; pour soutenir ce langage, il fallait des victoires, et l'assemblée législative n'avait pas cette force centrale dont la convention s'empara plus tard avec l'énergie de son comité de salut public. L'assemblée législative mit tout à l'abandon ; en hostilité avec les ministres du roi, dominée par les idées de république, et n'osant pas la proclamer, elle laissa accomplir devant elle le 10 août et le 2 septembre ; pauvre assemblée qui n'eut ni le

brillant de la constituante, ni la puissance terrible de la convention, elle exprimait une époque de transition, époque toujours médiocre, parce que les hommes alors n'osent rien et ne peuvent rien.

M. Pozzo parut très rarement à la tribune, et toutes les fois qu'il y vint exprimer les idées du comité, il y apporta cette phraséologie du temps, dont il faut moins accuser les orateurs que la tendance des esprits : la société voulait alors être ainsi conduite. J'ai recueilli quelques fragments de la harangue que M. Pozzo di Borgo prononça, le 16 juillet 1792, pour faire déclarer la guerre à l'Allemagne. Deux partis poussaient, comme on le sait, aux hostilités contre l'Europe : l'opinion de la cour qui, voulant placer Louis XVI à la tête d'une force publique redoutable, croyait trouver dans la guerre les moyens d'arriver à une dictature militaire ; et un autre parti tout républicain, à la tête duquel était la Gironde, espérant dans ce grand désordre faire triompher plus facilement l'idée démocratique. Pozzo di Borgo fut l'expression du comité girondin à la tribune, et cela sans arrière-pensée. « La confédération germanique, dit-il, dont l'indépendance est naturellement garantie par la France, qui seule peut la préserver de l'immortelle ambition de l'Autriche, a vu avec joie cette ligue formidable se former pour détruire votre constitution ; déjà les armées ennemies ont inondé leur territoire : la ligue du Nord prescrit à l'Europe entière une servitude générale, et montre de toutes parts un front mena-

çant, forte de ses soldats mercenaires couverts de fer et avides d'or, toutes les usurpations leur deviendront faciles. C'est aux Français à préserver le monde de ce terrible fléau, et à réparer la honteuse insouciance ou la malignité perfide de ceux qui voient avec indifférence la destruction de tout genre de liberté sur la terre; les Français seuls, en combattant les ennemis communs du genre humain, auront la gloire de rétablir l'harmonie politique qui préservera l'Europe d'une servitude générale. Nous avons tous contracté une dette immense envers le monde entier : c'est l'établissement et la pratique des droits de l'homme sur la terre. La liberté, féconde en vertus et en talents, nous prodigue les moyens de l'acquitter tout entière; nos ennemis espèrent sans doute dans les dissensions passagères qui nous agitent, ils en augurent la désorganisation de notre gouvernement : non, nous n'accomplirons pas leurs coupables espérances, nous sentons bien que, dans l'état des choses, un changement dans nos institutions politiques amènerait nécessairement l'interrègne des lois, la suspension de l'autorité, la licence, le déchirement dans toutes les parties du royaume, et la perte inévitable de la liberté; notre vigilance conservera sans détruire, mettra les traîtres dans l'impuissance de faire le mal, et avec la stabilité du gouvernement, nous ôterons aux ambitieux toutes les chances qu'ils se préparent dans les changements et les révolutions perpétuelles des empires. Ainsi, réunissant l'énergie à la sagacité, nous pourrons parvenir à des succès glorieux.»

On remarquera qu'à travers ces expressions, imagées selon le temps, M. Pozzo di Borgo parle de la stabilité du gouvernement, de la nécessité de l'ordre, toutes conditions qui se développèrent ensuite à un haut point dans son esprit.

L'assemblée législative ayant fini son mandat, M. Pozzo di Borgo retourna dans la Corse où il s'associa au général Paoli pour diriger l'administration du pays. Les secousses qu'avaient éprouvées ces populations avaient donné une nouvelle énergie au caractère patriotique; il s'était formé un esprit public, une indépendance superbe qui tendait à la nationalité de l'ancienne Corse : est-ce que tout peuple ne désire pas son indépendance? La Gironde avait rêvé le fédéralisme pour la France; Paoli, à son tour, eut l'orgueil de constituer une république isolée. C'était un génie puissant que ce Paoli, fils de l'âpre nature, vieux déjà d'années, mais jeune d'énergie : une république corse souriait à son imagination, comme un retour vers les idées primitives. Ajoutez à ce motif l'horreur inspirée par les événements révolutionnaires qui se déployaient si fatalement en France. Il n'y eut jamais d'enthousiasme pareil à celui que Paoli inspirait à ces familles plantées au sommet des côtes à pic, et qui n'avaient pour toute émotion que le violent amour d'une liberté laborieusement acquise!

Les familles des Arena et des Buonaparte, au contraire, habitant la plaine et les villes, avaient adopté avec ardeur le parti français : associées aux clubs, Salicetti fut leur or-

gane à la convention nationale en dénonçant Paoli et Pozzo di Borgo comme les fauteurs d'un système qui tendait à séparer la Corse de la France; or, comme cette île avait été déclarée partie intégrante de la république française, Paoli et Pozzo furent mandés à la barre pour y présenter la justification de leur conduite. Là, fut un des germes de la haine profonde de Salicetti, Arena, Buonaparte, contre Paoli et Pozzo di Borgo; de là naquit cette inimitié qui, dans ces poitrines brûlantes, franchit l'île de Corse, et contribua plus qu'on ne croit aux événements extraordinaires de la révolution et de l'empire.

Quand Paoli et Pozzo di Borgo reçurent ce terrible décret, ils étaient réunis à Corte, capitale de la montagne; ils s'y attendaient, et tous deux savaient les conséquences d'un refus aux ordres de la convention; car, autorité implacable, elle agissait avec cette énergie de la victoire qui ne ménage rien. Que faire? obéir, c'était subir le joug de l'unité territoriale, qui passait son niveau sur les populations; se défendre, était peut-être chose plus dangereuse encore, car enfin la république française avait ses armées invincibles, et elle possédait dans la Corse un parti nombreux. Quelques régiments occupaient la ville d'Ajaccio, un bataillon tenait le fort de Corte et plusieurs points sur les côtes de l'île; une escadre au pavillon tricolore était signalée. Dans ces circonstances, la commission départementale se déclara en permanence dans une assemblée de peuple à Corte, et, d'une voix unanime, les comices tumultueux du parti national invitèrent leur grand

Paoli et Pozzo di Borgo à continuer leur administration. Enfin, il fut déclaré qu'il n'était pas de la dignité du peuple corse de s'occuper des deux familles Arena et Buonaparte, et qu'il fallait les abandonner à leurs remords et à l'infamie, pour s'être séparées de la cause publique. Je copie ici les termes de la consulte nationale (1).

Il y avait ici de cette énergie populaire qui agite tous les premiers mouvements de liberté : qu'allait-on faire pour se maintenir dans cette indépendance improvisée, pour soutenir des décrets lancés par l'assemblée de Corte ? Une nouvelle terrible venait de parvenir dans la montagne : Toulon, occupé par les Anglais, était tombé aux mains de cette république française dont la Corse méprisait les ordres ; un jeune officier de vingt-six ans, ce Buonaparte voué à l'infamie par la consulte corse, secondait cette mémorable entreprise et en assurait le succès. Une fois le port de Toulon aux mains de la république, une escadre pouvait, dans trente-six heures, menacer les compagnons de Paoli.

Dans ces circonstances difficiles, la flotte anglaise de la Méditerranée se montra devant Ajaccio, apportant les nouvelles de Toulon, les préparatifs qui s'y faisaient, et l'amiral

(1) J'ai vu toutes ces pièces dans les mains du comte Pozzo, imprimées en 1793 ; il aimait à montrer ce décret curieux contre ce Napoléon, qui fut plus tard l'orgueil et la gloire de la Corse. La consulte se composait de 1,200 députés.

offrit sa protection à la nation corse, reconnue indépendante, sous la suzeraineté du roi de la Grande-Bretagne. Paoli se rendit à bord de l'escadre pour traiter immédiatement pour son pays souverain, et une assemblée générale fut convoquée pour le 10 juin 1794, afin de poser les bases d'un projet de constitution. Cette constitution, formulée à peu près sur les idées de la grande charte d'Angleterre, établissait deux chambres composant un parlement, un conseil d'état et un vice-roi ayant des ministres responsables. Paoli proposa pour la présidence de ce conseil d'état Pozzo di Borgo. Quand l'amiral Elliot vit paraître en sa présence ce Corse au teint basané, aux yeux vifs, à la taille svelte, à la constitution maigre, il demanda à Paoli si c'était là le chef qu'on voulait mettre à la tête du gouvernement : « Je réponds de lui, dit Paoli, c'est un jeune homme aussi habile à gouverner les populations qu'à les conduire fermement sur un champ de bataille ; fiez-vous à lui. » Et l'amiral Elliot confirma ce choix.

Le conseil d'état étant la partie active du gouvernement corse, Pozzo di Borgo dut organiser les institutions de son pays, désormais libre. J'ai tenu dans les mains le code entier de cette administration, résumé du droit public national, collection de lois primitives, un de ces codes appliqués aux plus petits intérêts des populations de pasteurs, curiosité historique peu connue parmi nous, car nous sommes trop civilisés pour comprendre les premiers besoins d'un peuple si original dans ses mœurs !

Le gouvernement national de la Corse ne dura que deux ans : la protection que lui offrait l'Angleterre était lointaine ; quelques régiments venus de Gibraltar ne suffisaient pas pour maintenir la population des villes dévouées à la France, puissance alors victorieuse, et qui, par sa proximité, menaçait à chaque moment le gouvernement de Paoli et de Pozzo di Borgo. Quand la crise ne put s'éviter et que le drapeau de la république française fut prêt à être arboré à Ajaccio, Pozzo di Borgo s'embarqua sur la flotte anglaise. Cette escadre quitta les parages de Corse, ayant à son bord tous les débris du gouvernement déchu ; elle toucha l'île d'Elbe, vogua vers Naples, puis de là à l'île d'Elbe encore (circonstance curieuse, souvenir gardé longtemps par M. Pozzo, et qui agit peut-être sur la résolution des alliés de donner à Napoléon, en 1814, la souveraineté de Porto-Ferrajo !) M. Pozzo fit la traversée jusqu'à Londres sur la frégate *la Minerve*, qui faisait partie de la grande escadre commandée par Nelson. Horatius Nelson, alors balafré en Corse, tout au commencement de sa renommée, n'avait point brillé encore à Aboukir et à Trafalgar.

M. Pozzo di Borgo resta dix-huit mois à Londres, objet des prévenances de la part du ministère anglais, qui avait deviné un principe d'ordre et de capacité dans son administration. Rapproché de quelques gentilshommes français, il y commença cette carrière de diplomatie et de négociations secrètes qui, plus tard, s'ouvrit pour lui sur un plus vaste théâtre. En 1798, il était à Vienne, à ce moment de la campagne de

Souwarow, où tant de projets divers agitaient les têtes à l'étranger. La France venait de subir de grandes épreuves : en sortant de la terreur et du système d'unité formidable proclamé par la convention ; il s'était fait une réaction vive et profonde dans le sens d'une restauration ; la bonne compagnie se parait des couleurs royalistes ; il y avait haine profonde contre la révolution, parce que la révolution n'avait point produit jusqu'alors un gouvernement régulier. Bonaparte était en Égypte avec la meilleure partie des braves légions qui avaient dompté l'Italie et le Rhin ; nous avions perdu toutes nos conquêtes ; sur les Alpes, nos armées gardaient à peine quelques positions vivement pressées ; Souwarow apparaissait avec la victoire ; Souwarow, l'homme de l'alliance, le *grand*, le *saint* de l'armée moscovite ; Souwarow, autour duquel se ralliaient toutes les espérances de la coalition. Pozzo di Borgo fut mêlé à tout le mouvement diplomatique qui accompagnait l'action militaire.

L'antipathie des Russes et des Autrichiens, bien plus encore que les batailles de Zurich, mirent un terme aux progrès de la coalition, et Pozzo di Borgo se fixa pour quelque temps à Vienne comme gentilhomme français émigré, et il reçut là une pension. Alors s'élevait au consulat un enfant de cette famille des Buonaparte, proscrite par l'assemblée de Corte ; dictateur puissant, il établissait un gouvernement fort en France, ralliant de sa main si ferme les débris de l'administration. Partout se montrait la force des lois, une centralisation

active et bienfaisante ; et, par une bizarrerie que la fortune seule explique, les vieux amis des Buonaparte, les Arena d'Ajaccio, étaient proscrits par le jeune Corse ou livrés à des commissions militaires et à l'exil. Napoléon, entièrement séparé de sa vieille patrie, avait d'autres destinées à régir que celles d'une ville ou d'une population de quelques cent mille âmes. Dans ce grand mouvement d'affaires, il songe néanmoins plus d'une fois encore à ce Pozzo di Borgo, son ennemi personnel, voyageant de Londres à Vienne, et qui dut essuyer quelques larmes de dépit, lorsqu'il vit le jeune consul victorieux imposer la paix d'Amiens. L'ombre de Paoli se leva debout pour protester contre cette immense fortune des Buonaparte.

Quand le bruit des armes se fit encore entendre, M. Pozzo di Borgo entra au service de la Russie et se destina complétement à la carrière diplomatique. La fermeté de son caractère, l'intelligence des faits et la connaissance des hommes qui se développaient en lui par l'étude, une finesse exquise d'appréciation, devaient lui assurer de remarquables succès dans la direction des rapports de gouvernement à gouvernement. Il reçut le titre de conseiller du cabinet de Saint-Pétersbourg, et partit chargé d'une mission intime pour la cour de Vienne. Le prince, qui prenait M. Pozzo di Borgo à son service, était alors cet Alexandre, à l'âme mystique et généreuse, tristement préoccupé à voiler, par la loyauté de sa conduite et la grandeur de sa vie, un souvenir mélancolique et cruel qui pesait sur sa

conscience et son cœur. La révolution de palais qui le jetait sur le trône avait été dirigée par l'Angleterre ; elle devait, par conséquent, favoriser la coalition contre Bonaparte posant sur sa tête de héros la couronne impériale. M. Pozzo di Borgo fut alors un des agents diplomatiques chargés de missions spéciales et secrètes, auprès des cours alliées qui se réunissaient encore une fois contre la France.

Le voilà donc à Vienne; il n'y demeure que quelques mois ; le czar, qui voulait agir avec vigueur, l'envoya comme commissaire de la Russie près de l'armée anglo-russe et napolitaine, dont les opérations devaient commencer par le midi de l'Italie, sous l'influence de la noble reine Caroline, tant calomniée par les pamphlets de Napoléon. Cette armée se réunissait à peine à Naples, que le canon d'Austerlitz retentit avec les cris de victoire : la paix de Presbourg fut signée. Comme ce traité séparait l'Autriche de la coalition, il obligea l'armée de Naples à se dissoudre, et M. Pozzo di Borgo retourna encore une fois à Vienne, puis de là à Saint-Pétersbourg, où de grandes scènes militaires se préparaient.

Durant la campagne couronnée par Austerlitz, quand Napoléon s'était avancé d'une manière si aventureuse au fond de la Moravie, la Prusse avait hésité pour savoir si elle ne prendrait pas parti pour la coalition. Cette conduite publique, on ne pouvait la désavouer, et Napoléon en avait gardé mémoire ; cette incertitude cessa à la suite d'Austerlitz, et un an après les Prussiens unis aux Russes parurent en ligne. Pozzo

di Borgo dut accompagner l'empereur Alexandre dans cette nouvelle campagne, et le czar l'invita à prendre un rang dans l'armée. Telle est la coutume russe : il n'y a d'avancement que dans la hiérarchie militaire. M. Pozzo di Borgo reçut le grade de colonel à la suite de l'empereur, poste qui l'attachait à la personne même du souverain. Envoyé une quatrième fois à Vienne après la bataille d'Iéna, il voulut réveiller l'Autriche de cette torpeur où l'avait jetée la paix de Presbourg; mais le cabinet autrichien était alors à la paix à tout prix. Le colonel Pozzo reçut mission de se rendre aux Dardanelles pour traiter, conjointement avec l'envoyé anglais, la paix avec les Turcs; il fut reçu à bord de la flotte russe sous les ordres de l'amiral Siniavin, stationnée devant les Dardanelles et à l'île de Ténédos; il assista sur le vaisseau amiral au combat du mont Athos, entre la flotte russe et celle du sultan, et y reçut la première décoration militaire.

Napoléon touchait à l'apogée de sa gloire; les armées française et russe s'étaient bravement mesurées; et la figure de l'empereur des Français avait tellement grandi dans la pensée d'Alexandre, qu'à la paix de Tilsitt Napoléon fut salué du titre de frère, alors même que la vieille aristocratie russe accusait son souverain d'abandonner l'œuvre de la patrie. Dans cet échange de projets qui eurent lieu à Tilsitt, dans ces rapports d'amitié, quand les eaux du Niémen s'abaissaient sous les deux empereurs dans les bras l'un de l'autre, était-il possible au colonel Pozzo di Borgo de ne point voir que désormais ses

services étaient importuns à la Russie? Arrivé à Saint-Pétersbourg, il eut avec Alexandre une de ces conversations d'abandon et de confiance, où chacune des parties examine avec sincérité sa position. L'empereur Alexandre déclara au colonel Pozzo que rien ne l'obligeait à quitter son service, et que les liens d'amitié avec Napoléon ne lui imposaient pas ce sacrifice; le colonel répondit qu'il ne pouvait plus être utile au souverain, et qu'il lui serait au contraire un embarras, car Bonaparte n'avait point oublié ses haines d'enfance, tôt ou tard il demanderait son extradition; le czar serait sans doute trop généreux pour y accéder; alors ce refus entraînerait des difficultés pour son gouvernement. « Au reste, ajouta-t-il, l'alliance de V. M. avec Napoléon ne sera pas de longue durée : je connais le caractère dissimulé et l'ambition insatiable de Bonaparte. En ce moment, V. M. a un bras tenu par la Perse et l'autre par la Turquie, et Bonaparte lui pèse sur la poitrine; qu'elle se débarrasse les mains d'abord, puis elle rejettera facilement le poids qui l'accable; d'ici à quelques années, nous nous reverrons. »

Le colonel Pozzo demanda la permission de voyager. Il se trouvait encore à Vienne en 1808, alors que l'Autriche, toute seule avec sa patiente résignation, préparait de nouveaux armements contre Napoléon, et déclarait sa rupture. Je ne sais si dans l'histoire il est une lutte plus honorable, plus longue que celle de la maison d'Autriche contre la révolution et l'empire : l'Autriche se résigne à tous les sacrifices, puis elle entre

en ligne ; vaincue, elle traite encore, puis elle réforme ses régiments et essaie encore des batailles, jusqu'à ce que la victoire l'écrase de tous les feux des aigles françaises. Laborieuse nation allemande qui ne désespéra jamais de sa cause !

M. Pozzo di Borgo demeura à Vienne pendant toute la campagne de 1809, et quand la paix fut encore imposée, Napoléon ne l'oublia pas. Le colonel avait joué un rôle actif dans tous les mouvements diplomatiques d'Autriche et de Russie ; cette mémoire de ses ennemis, Napoléon l'avait au cœur. Après la paix de Vienne, sa première démarche fut d'imposer à l'Autriche l'extradition du colonel Pozzo di Borgo. Alexandre, étroitement lié à Napoléon, eut la faiblesse d'y consentir, et c'est ce qui donna lieu à cette belle et énergique lettre dans laquelle M. Pozzo di Borgo prédisait déjà la campagne de Russie et disait au czar : «Sire, le temps n'est pas loin, où V. M. me rappellera auprès de sa personne. » Enfin, pour échapper au sort qui l'attendait, si son ennemi d'Ajaccio parvenait à se saisir de lui, M. Pozzo di Borgo prit le parti de se rendre à Constantinople, seul point qui lui offrît encore une issue pour quitter l'Europe continentale et se retirer en Angleterre.

Le voilà proscrit politique, parcourant la Syrie, visitant Smyrne, Malte, et de Malte se rendant à Londres, où il arriva en octobre 1810. Le colonel Pozzo était déjà un agent important par les missions qu'il avait exercées ; le peu de rapport qu'avait conservé l'Angleterre avec le continent lui rendait précieuses les révélations que pouvait lui faire un

homme de politique et d'expérience qui arrivait des grandes capitales. Dans plusieurs conférences avec lord Castlereagh, M. Pozzo di Borgo exposa les espérances qu'on avait encore d'un mouvement continental contre le gigantesque empire français. A travers les éléments de sa grandeur, Napoléon conservait des points vulnérables, et jamais personne ne pouvait mieux les indiquer que Pozzo di Borgo, parce qu'il les avait étudiés avec son ressentiment; nul ne savait mieux que lui connaître ce Bonaparte qu'il avait vu de si près, avec ses infirmités, ses colères, ses faiblesses, ses ambitions!

Enfin la guerre éclata plus terrible en 1812, et les armées françaises passèrent le Niémen. La Russie était envahie; les batailles de la Moscowa et de Mojaïsk refoulèrent les armées d'Alexandre jusque vers Moscou-la-Sainte, et la vieille capitale fut réduite en cendres. Dans toute cette campagne, M. Pozzo di Borgo resta à Londres; son influence y avait aidé l'union d'Alexandre et du cabinet anglais; il ne vint point se joindre à l'armée du czar, parce qu'une révolution dans les idées du cabinet avait prévalu à Saint-Pétersbourg : en effet, quand l'empereur Alexandre vit ses plus belles provinces envahies, la guerre meurtrière qui ravageait son territoire, il appela à son aide le vieil esprit russe, les anciennes traditions de la patrie. La bannière de saint Nicolas fut levée, les églises retentirent de prières et d'appels aux armes contre l'envahisseur, et le czar prit le commandement de l'armée. Mais précisément cet appel tout populaire avait retrempé l'es-

prit national contre les étrangers : depuis Pierre-le-Grand, les idées de civilisation avaient favorisé en Russie le pouvoir des Italiens, des Allemands ou des Français, qui occupaient les postes militaires et les premières dignités de l'état ; les vieux Russes voyaient cette influence avec jalousie ; cette colonie de courtisans blessait leurs yeux, tourmentait leur intérêt ; quand donc Alexandre eut besoin d'invoquer les grandes ombres de la patrie au pied du Kremlin, pour exciter le dévouement de ces seigneurs moscovites qui vivaient au milieu de leurs serfs, dans les provinces centrales, il fut obligé de leur sacrifier le pouvoir des étrangers. M. Pozzo di Borgo ne fut rappelé qu'à la fin de la campagne, lorsque le mouvement, cessant d'être tout à fait russe, devenait plus excentrique et se dirigeait vers la Pologne et la Prusse. Ce fut par la Suède que M. Pozzo di Borgo se rendit à Saint-Pétersbourg, au moment où Bernadotte se rapprochait intimement de l'Angleterre, et, sans se prononcer pourtant encore trop ouvertement, il prêtait une oreille favorable aux ouvertures de la cour de Londres. M. Pozzo di Borgo fut chargé d'aider la résolution de Bernadotte et de hâter une décision qui donnait à son souverain un nouveau moyen de se venger de la grande invasion de l'empereur des Français. De là naquit le premier germe de son intimité avec le prince royal de Suède.

Ce fut à Kalisch qu'Alexandre reçut M. Pozzo di Borgo ; il y avait cinq ans qu'ils s'étaient séparés, depuis cette entrevue de Tilsitt qui avait tant rapproché le czar de la politique de

Napoléon. Alors combien les époques étaient différentes! Alexandre venait de voir son empire envahi par son ancien allié, ses villes en flamme, et dans les idées mystiques du czar, c'était l'esprit saint des vieux Russes qui avait soulevé les noires tempêtes, et ensevelissait sous les glaces de la Bérésina l'immense armée de Napoléon. Les paroles d'Alexandre à M. Pozzo di Borgo lui rappelèrent ses prophéties intelligentes, et le colonel s'efforça de le ramener à des idées simples, positives, contre le pouvoir de Bonaparte ; patriote de 89, M. Pozzo avait compris toute la portée de la conspiration Mallet et des mécontentements qui surgissaient en France. Il fut opposé à toute espèce de transactions; sa pensée était de soulever les intérêts et de séparer la France de son chef. Tandis qu'Alexandre, tout préoccupé encore de la grandeur de Napoléon, hésitait à se jeter dans les hasards d'une campagne lointaine, Pozzo di Borgo lui conseillait de décider la Prusse à profiter de ces sociétés secrètes, qui, aux cris de *Teutonia* et de *Germania*, levaient fièrement la tête, et d'appeler enfin sous les drapeaux tous les rivaux de gloire de Buonaparte, pour jeter la confusion et le désordre dans ses préparatifs de guerre.

Alors une triple négociation s'ouvrit : la première avec Moreau qu'on voulait entraîner en France pour soulever, à l'aide de son nom, le parti républicain ; la seconde avec Eugène et Murat, entre lesquels on voulait diviser la souveraineté de l'Italie ; la troisième, enfin, auprès de Bernadotte, qui devait amener en ligne les Suédois et diviser l'armée fran-

çaise. Pendant que les Russes s'avançaient en Saxe, Pozzo di Borgo fut chargé de cette dernière mission avec les pleins pouvoirs de l'empereur de Russie. Sans s'expliquer nettement sur les intentions de l'alliance, par rapport à la France, et sur les résultats politiques et distinctifs de la guerre, le colonel Pozzo di Borgo, dans les conversations qu'il eut avec le prince royal, dut envisager toutes les probabilités d'avenir qui pouvaient flatter les rivalités des vieux compagnons de l'empereur Napoléon, et s'engagea, au nom du czar, à le reconnaître comme prince royal et roi de Suède par ordre de succession, comme il avait été promis à Moreau la présidence d'une république, si elle naissait de l'ordre de choses ou d'un mouvement populaire anti-bonapartiste à Paris. Il fallait entendre l'ambassadeur lui-même dire toutes les peines, tous les soucis que cette négociation avec Bernadotte lui avait donnés, les incertitudes du prince royal, ses aigreurs, ses mécontentements.

Bernadotte hésitait encore. Quand l'armée suédoise s'embarquait à Kalschrona et abordait à Stralsund, le canon de Lutzen et de Bautzen retentissait dans toute l'Allemagne ; ces merveilleuses victoires avaient étonné le prince royal ; l'armée russe était en pleine retraite à travers la haute Silésie ; Bernadotte, en ligne déjà, n'osait encore se prononcer : pouvait-il oublier la grande étoile de son ancien empereur, le souvenir de ses aigles, le prestige de sa gloire ? Les Suédois s'arrêtèrent donc à Stralsund, et attendirent les évé-

nements. Bernadotte était une grande force : non seulement il amenait avec lui vingt mille braves Suédois ; mais encore son nom, comme celui de Moreau, pouvait être un sujet de division et d'inquiétudes dans l'armée française, si l'invasion avait lieu. Quand donc M. Pozzo vit le prince royal hésiter, dans l'intervalle que donna l'armistice de New-mark, il se rendit immédiatement, sur l'ordre d'Alexandre, à Stralsund pour déterminer Bernadotte à marcher : ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à le conduire au congrès militaire de Trachenberg, où furent dressés les plans de campagne contre Napoléon. Il eut besoin tout à la fois de fermeté auprès de Bernadotte, et de modération auprès de sir Charles Stewart (depuis lord Londonderry), officier jeune et un peu présomptueux, commissaire anglais, toujours prêt à blesser un vieux soldat tel que Bernadotte.

Cette démarche était décisive de la part de Bernadotte ; il s'était rencontré déjà avec Moreau, et M. Pozzo di Borgo eut avec ces deux ennemis personnels de Napoléon une de ces conférences intimes, où ils échangèrent leur haine, leurs espérances, leurs vieux ressentiments, Pozzo contre l'adversaire du grand Paoli, Moreau contre le consul, et Bernadotte contre l'empereur. Dans la conférence militaire de Trachenberg, le plan adopté par les puissances fut simple : le colonel Pozzo di Borgo soutint qu'il fallait marcher droit sur Paris, centre de la puissance et de la faiblesse de Napoléon, et où la question se finirait. Cette pensée était celle de tous les militaires qui

mêlaient à la question des batailles quelques vues politiques sur la décadence de l'empereur et la connaissance de son caractère personnel. D'ailleurs, dans l'esprit de M. Pozzo, Bonaparte n'était pas la France, et c'était pour sauver la France et sa liberté, qu'il poursuivait si vivement l'empereur.

A ce moment, se tenait le congrès de Prague qui n'était, à vrai dire, qu'une forme de négociation pour déguiser un armistice dont toutes les armées avaient besoin. M. de Metternich avait présenté son système de médiation armée, origine d'une nouvelle politique pour l'Autriche, politique prévoyante qui, dans sa faiblesse relative et isolée, lui donnait la prépondérance sur des cabinets plus puissants qu'elle-même. Toutes les négociations de ce congrès ne tendirent qu'à un seul résultat : détacher l'Autriche de ce système de médiation pour la décider en faveur de l'une ou de l'autre des deux alliances : la coalition ou la France. Il y avait dans l'armée de Napoléon, comme parmi les alliés, un besoin de paix, avec cette différence que les glorieux soldats de l'empereur étaient fatigués ; pour eux, le prestige de la conquête n'existait plus : ses généraux, dans leur fortune si merveilleuse, regrettaient la vie de luxe et les douceurs de Paris. Les enfants de l'Allemagne, ardents pour la liberté, couraient dans les rangs des armées alliées sous les ordres du vieux Blücher, tout chaud d'enthousiasme pour l'unité allemande; tandis que les officiers généraux de l'armée française rêvaient leurs hôtels de la Chaussée-d'Antin ou de la rue de Bourbon, leurs belles

retraites de Grosbois et de la Malmaison, quand leurs frères d'armes tombaient sous le boulet; et le boulet ne respectait plus alors les maréchaux! Un cri unanime, amèrement accusateur, se faisait entendre dans les états-majors : « Cet homme-là nous finira tous. » Des rapports exagérés arrivaient à l'empereur : un jour, quelques mille conscrits s'étaient mutilé les doigts pour être renvoyés dans leurs foyers; d'autres fois, on annonçait la désertion de ces braves enfants qui criaient : *Vive l'empereur!* sous les mitrailles de Lutzen et de Bautzen. Les alliés connaissaient cet affaiblissement de l'esprit militaire dans le camp de Napoléon; ils savaient qu'il cachait un germe de faiblesse et de discorde. Leurs propositions de paix à Prague ne furent jamais absolument sincères de la part de la Russie et de la Prusse, et c'est en quoi l'empereur fut trompé.

Toute la question était de faire prononcer l'Autriche. Napoléon avait commis sur ce point bien des fautes; dans la situation où se plaçait le cabinet de Vienne, l'Autriche devait se montrer exigeante; elle en avait le droit, car d'elle dépendaient les forces et je dirai presque les succès de la coalition. En s'offrant comme médiateur, le cabinet de Vienne voulait reconquérir les positions qu'il avait perdues dans sa lutte avec Napoléon; il pouvait imposer la loi, car il était maître de jeter 300,000 hommes d'un côté ou d'un autre. Napoléon eut l'extrême maladresse de ne point accéder aux offres de l'Autriche; bien plus, il blessa profondément l'homme qui

dirigeait les destinées de ce cabinet, M. de Metternich, esprit éminent et dont les affections étaient dirigées vers la France. J'ai raconté la scène vive, imprudente, qui rompit la conférence entre Napoléon et le premier ministre autrichien (1).

Les souverains alliés attendaient avec une ardente impatience cette résolution du cabinet de Vienne ; il était onze heures du soir, tous étaient réunis dans une grange, leurs ministres, MM. de Nesselrode, Pozzo di Borgo, Hardenberg, dans la salle du bas, l'empereur et le roi de Prusse au premier étage; la pluie était battante et il faisait une de ces soirées d'orage qui redoublent encore les horreurs de la guerre ; tout à coup arriva un courrier porteur d'une lettre pour M. de Nesselrode avec ces seuls mots : « l'Autriche s'est prononcée : quatre armées vont être à la disposition de l'alliance. » Qu'on s'imagine les cris de joie éclatants, les transports de la coalition, recevant ainsi l'appui de 500,000 hommes qui entraient en ligne par les montagnes de la Bohême. Les chances de combat se prononçaient décidément contre Napoléon. Le général Pozzo di Borgo, car il venait d'être créé général-major, fut encore envoyé, en qualité de commissaire de l'empereur, près du prince royal de Suède, qui, à cette époque, couvrait Berlin à la tête d'une armée composée de 40,000 Prussiens, de 50,000 Russes et de 20,000 Suédois.

(1) Voir l'article Metternich.

Les fastes des grandes guerres de la France n'ont rien à comparer à la belle défense de Dresde par Napoléon, lorsque toutes les armées de la coalition vinrent successivement s'essayer sous ses murailles crénelées : la coalition fut refoulée avec des pertes énormes, et Moreau fut frappé de mort sur le champ de bataille; mais cette admirable manœuvre de concentration fut suivie de grandes fautes : l'éparpillement des corps d'armée, l'un confié à Vandamme, l'autre à des maréchaux pour qui ne brillait point l'étoile de Napoléon. A Gross-Beeren, Bernadotte brisa la glorieuse ligne des Français, en même temps que le corps de Vandamme était coupé et fait prisonnier par les armées coalisées; l'empereur fut rejeté au-delà de l'Elbe. Je jette un voile sur la triste catastrophe de Leipsick, où il y eut tant de fautes commises, tant d'imprévoyances, et de la part de Napoléon lui-même, et de la part de ceux qui exécutèrent ses ordres : triste confusion, horrible pêle-mêle où les soldats furent décimés tout à la fois par la maladie des hôpitaux, le fer de l'ennemi, et par ces nuées de paysans que Blücher levait sur ses pas, et qui dévoraient l'armée française mourant de faim, sans canons, sans chaussure, au milieu des pluies froides d'octobre.

La coalition était victorieuse, son avant-garde touchait aux bords du Rhin, n'approchant qu'avec une secrète terreur de cette terre de France où présidait encore le génie organisateur de Napoléon. L'armée du prince royal de Suède

s'était séparée des alliés pour marcher sur le Holstein, envahir le Danemarck et préparer un mouvement en Hollande. Le général Pozzo di Borgo quitta Bernadotte et fut envoyé en mission à Francfort pour concerter avec les alliés les opérations militaires. Là, il fut plus facile de connaître l'esprit public qui régnait en France; on put étudier les progrès que les différentes opinions et les partis avaient faits contre le gouvernement impérial : l'administration de l'empereur s'était surpassée; le sénat avait voté hommes sur hommes; les levées se faisaient avec une énergie remarquable; pamphlets, chansons, opéras, tout cherchait à ranimer les poitrines françaises au cri de l'indépendance nationale. Si la forte organisation de l'empire résistait à la surface, au fond il y avait murmure, désaffection complète, et lassitude dans les esprits; le commerce était anéanti, les ouvriers, sans travail, n'avaient d'autres ressources qu'un fusil pour aller chercher du pain ou la mort dans les armées; des fermentations sourdes se faisaient sentir partout; le corps législatif s'était séparé de Napoléon par une protestation dirigée sous l'influence des mécontentements et de MM. Lainé et Raynouard, et le corps législatif avait été dissous; le conseil de régence de Marie-Louise était composé d'hommes timides, incertains, quelques-uns prêts à délaisser, comme M. de Talleyrand, la cause qui tombait; les populations appelaient une fin à cette crise, et le front de Napoléon se couvrait de tristes nuages.

Les circonstances étaient bonnes pour une invasion du ter-

ritoire de l'empire; mais les alliés étaient-ils bien d'accord sur le but qu'ils se proposaient? avaient-ils tous un intérêt identique? L'Autriche, qui avait fait un effort pour secouer l'énorme pouvoir de Napoléon, consentirait-elle à renverser le gendre de son propre empereur François II, et le tout au profit de l'agrandissement démesuré de la Russie et de la Prusse? Maintenant, qu'elle avait reconquis les territoires que Napoléon lui avait enlevés, qu'avait-elle besoin d'envahir la France et de porter le dernier coup à une nation si nécessaire dans la balance de l'Europe? L'Angleterre elle-même, ennemie de Napoléon, devait voir aussi avec jalousie l'immense agrandissement de l'influence russe; les ministres étaient chaque jour interpellés dans le parlement sur le but et l'objet de la guerre; il était donc à craindre que la coalition ne fût prête à se dissoudre au moment même où elle arrivait à ses fins. On s'aperçut de cette situation dans les conférences de Francfort, et le général Pozzo di Borgo fut chargé, par les trois souverains, d'une mission auprès du prince régent, pour obtenir que lord Castlereagh, chef du cabinet anglais, se rendît au quartier-général, afin de resserrer les liens de la coalition et en déterminer le but. Le général Pozzo di Borgo se hâta d'accomplir son voyage; et vint à Londres dans les premiers jours de janvier 1814, au milieu des séances du parlement, où précisément lord Castlereagh avait été obligé de s'expliquer sur les interpellations vives et pressantes des whigs; il était porteur d'une lettre autographe des souverains au prince régent,

dans laquelle ils s'engageaient à toutes les mesures de modération et d'équilibre européen susceptibles de rassurer les esprits en Angleterre.

Quelle différence entre les deux époques! Il y avait six ans que M. Pozzo di Borgo avait visité l'Angleterre en proscrit; maintenant il y venait comme l'organe de la coalition triomphante; il y fut reçu avec tout l'éclat et la joie des récentes victoires. Avec quelle cordialité lord Wellesley lui serra la main : « Je crois, mon cher Pozzo, que vous et moi sommes les deux hommes qui désirons le plus vivement la chute de Bonaparte, » dit le marquis de Wellesley. Lord Castlereagh avait déjà quelques idées sur la restauration de l'ancienne dynastie des Bourbons; il les communiqua au général Pozzo di Borgo, et celui-ci lui répondit : « Vous savez, milord, qu'il ne faut jamais présenter aux souverains qu'une idée simple : les choses complexes ne les saisissent point; renversons d'abord Bonaparte, nous ferons comprendre cela facilement au roi de Prusse et à l'empereur Alexandre; puis, quand la table sera rase, nous examinerons la seconde difficulté... — Eh bien! répondit lord Castlereagh, qui voulez-vous que nous envoyions sur le continent? — Si M. Pitt vivait, reprit le général Pozzo, je lui dirais de se tenir tout botté; c'est assez vous faire comprendre que nous vous désirons, vous personnellement, au Rhin, afin que la question ne s'embrouille pas. »

C'est avec cette préoccupation que M. Pozzo di Borgo vi-

sita les princes français, et particulièrement M. le comte d'Artois. S. A. R. voulait alors paraître au quartier-général et mêler les idées de restauration au plan de campagne des alliés ; le général Pozzo di Borgo s'opposa vivement à ce dessein : « Monseigneur, dit-il, vous savez mon dévouement à votre personne et à vos intérêts ; mais ne venez pas brouiller nos cartes : nous avons encore un terrible morceau à avaler, c'est la chute de Bonaparte ; quand celui-ci sera renversé, il faudra bien qu'on songe à quelque chose, alors votre rôle et votre nom arriveront tout naturellement. »

C'était un point délicat à obtenir que le départ de lord Castlereagh, adhésion pleine et entière de l'Angleterre aux intérêts de la coalition ; on y travailla longtemps auprès des membres influents du parlement et auprès du prince régent ; enfin, dans un dîner chez lady Castlereagh, le premier ministre anglais, s'adressant, à la fin du repas, à l'envoyé de l'empereur, s'écria : « Eh bien ! mon cher Pozzo, il est décidé que je vous accompagne ; le prince régent m'a remis une lettre autographe pour les souverains : nous agirons de concert et de bonne amitié avec vous. » Les deux diplomates s'embrassèrent avec transport, et, deux jours après, ils s'embarquaient pour le continent ; en trois semaines, ils rejoignaient les souverains à Baden.

L'arrivée de lord Castlereagh au quartier-général donnait une plus forte unité à l'alliance ; on pouvait y prendre quelques résolutions communes, arrêter le plan de campagne

politique qu'il fallait suivre contre Napoléon. L'Angleterre n'avait jamais reconnu l'empereur des Français ; dans les actes du parlement comme dans ceux du cabinet, il n'avait jamais été désigné que comme *l'ennemi commun* ou *le chef du gouvernement*, et le général Pozzo di Borgo put travailler plus profondément auprès de lord Castlereagh pour arriver au but qu'il se proposait, le renversement de la puissance de Bonaparte. Le premier ministre anglais avec ses pleins pouvoirs de négociations, posa pour base de toutes les transactions diplomatiques, ce principe, à savoir : que la France, nécessaire dans la balance de l'Europe, devait être réduite néanmoins à son ancien territoire ; d'où la conséquence presque naturelle du rétablissement de l'ancienne dynastie. Il n'en fut parlé pourtant dans les actes publics et secrets des négociations que comme d'une éventualité réservée pour un examen ultérieur de la question française.

Une des bases principales du plan politique de l'alliance avait été de séparer Napoléon de la France ; cette tactique, conseillée par Bernadotte, Pozzo di Borgo et le parti patriote ennemi de l'empereur, fut formulée dans les actes de Francfort et dans les proclamations de tous les corps alliés qui traversèrent le Rhin : on voulait affaiblir l'ennemi commun, en promettant à la France l'intégralité de son ancien territoire et la possibilité d'établir une constitution indépendante de son empereur. On appelait ainsi à l'aide de la coalition tous les mécontents, et, sans s'engager avec aucun, on offrait

à chacun une issue heureuse pour ses prétentions et ses intérêts ; on caressait les partisans mêmes de la république, comme ceux de la régence de Marie-Louise.

M. Pozzo di Borgo resta attaché à la personne d'Alexandre pendant toute la campagne de 1814 ; triste et glorieuse campagne où le génie militaire de Napoléon brilla d'un éclat si vif ! noble reflet de cette étoile qui ne parut un moment que pour s'obscurcir et disparaître à jamais ! Dans les négociations de Châtillon, le général Pozzo di Borgo insista pour que les propositions de l'empereur des Français fussent rejetées, et pour qu'on limitât surtout d'une manière bien précise les clauses et le temps qui seraient accordés par la coalition à celui qui tant de fois avait obtenu la victoire : point d'armistice, marcher en masse et en ligne droite sur Paris, tels furent les conseils du général Pozzo di Borgo, auprès duquel déjà quelques ouvertures directes avaient été faites par M. de Talleyrand et le parti des mécontents de Paris. Il est possible qu'à Châtillon on eût traité avec Napoléon et la régence, si les préliminaires de la paix eussent été acceptés, mais le chef du grand empire pouvait-il, sans s'exposer à une ruine inévitable à l'intérieur, subir les anciennes limites de la France? M. de Caulaincourt reçut, il est vrai, l'ordre d'accepter les conditions, mais trop tard, et si la paix eût été conclue dans ces étreintes, Napoléon ne pouvait régner paisible : une révolution d'intérieur l'eût renversé. L'empereur victorieux, qui avait imposé sa loi au monde, pouvait-il, à son tour, re-

cevoir des lois de toute l'Europe? et s'il était revenu à Paris avec les traités humiliants qui eussent réduit la France à ses anciennes frontières, n'eût-il pas été accueilli tôt ou tard par une déchéance? Les mécontentements ne se seraient-ils pas multipliés à chaque pas? son pouvoir aurait-il eu encore ce prestige et cette force nécessaires à son action absolue? La paix une fois conclue, les partis auraient éclaté puissants, et Napoléon eût succombé sous un mouvement républicain. On aurait dit à l'empereur : Qu'avez-vous fait des conquêtes de la république, de ces grandes et belles armées qu'elle vous avait léguées? et, pour échapper à ces cris de l'opinion, l'empereur eût été obligé de se jeter de nouveau dans la guerre. « La paix, dit M. Pozzo di Borgo à Alexandre, que vous accorderez à l'empereur Napoléon, ne sera qu'un moyen de recrutement pour lui ; avant un an, vous le verrez encore déborder sur vos territoires : avec l'esprit d'un joueur, il jettera sans hésiter son dernier écu sur la dernière carte. »

Dans le but de donner une forte unité à l'alliance, les souverains signèrent le fameux traité de Chaumont, association européenne contre l'ennemi commun : on y déclarait d'une part que la coalition ne se séparerait pas tant qu'elle n'aurait pas atteint le but qu'on se proposait, la paix générale, l'indépendance et les droits des nations européennes ; ensuite, chaque puissance conservait en campagne une armée de 150,000 hommes toujours complète, outre les garnisons ; l'Angleterre fournissait d'immenses subsides, et on se promet-

tait mutuellement un pied de guerre formidable, au cas où l'un des gouvernements serait menacé. La campagne fut poussée avec une vigueur nouvelle ; la pointe sur Paris eut l'effet que les alliés se proposaient. Je ne raconterai pas des événements si tristes et si connus ! Le général Pozzo di Borgo se trouvait à la suite de l'empereur Alexandre, lorsque ce prince fit son entrée dans notre capitale, et son rôle désormais fut celui de médiateur entre la France et les alliés.

Il faut se reporter à cette douloureuse époque de nos désastres pour juger sainement les faits qui vont s'accomplir : la lassitude était à son comble dans tous les esprits ; quelques soldats pouvaient se ranger encore autour de l'empereur et défendre ses aigles voilées, mais la masse de la population ne voulait plus de la guerre ; les haines contre Napoléon s'étaient *réveillées* dans le parti républicain et parmi les royalistes qui s'agitaient ; les proclamations de Scharwtzenberg, les promesses qu'il avait faites en entrant à Paris donnaient l'espérance du repos et d'une liberté sage. Le général Pozzo di Borgo agit sur l'esprit d'Alexandre pour l'entraîner à ces idées libérales qui dominèrent ses résolutions : tous les projets de charte constitutionnelle, toutes ces formules de l'esprit de liberté, furent conçus dans ces réunions chez M. de Talleyrand, où les patriotes venaient en masse exhaler leurs mécontentements contre Napoléon. Ici se place une curieuse circonstance relative à la fameuse proclamation du prince de Schwartzenberg qui la première parla des Bour-

bons : elle fut l'œuvre du comte Pozzo (1) ; le prince de Schwartzenberg ne l'avait pas signée, et ce fut Alexandre, qui, dans une entrevue au quartier-général de Bondy, lui dit : « Mon cher prince, vous avez fait là une belle proclamation, elle est parfaite ; signez-la, elle vous fera honneur. » Et Schwartzenberg, un peu par amour-propre, un peu par déférence, la scella de son nom.

Le général Pozzo di Borgo avait conservé des relations avec tout le parti de 1789 ; il rencontrait dans l'empereur Alexandre sympathie pour les principes d'indépendance noble et généreuse. Napoléon, le représentant de l'unité forte et gouvernementale, ne pouvait être brisé qu'avec des principes de liberté. « L'Europe, disait M. de Talleyrand, était alors en pleine voie d'émancipation ; c'était avec les mots de patrie, avec l'enthousiasme des institutions libres qu'on avait soulevé les peuples contre celui que les Allemands, dans leur expression mystique, appelaient l'oppresseur du genre humain. » Ces idées prévalurent, et le général comte Pozzo di Borgo fut nommé commissaire de l'empereur Alexandre auprès du gouvernement provisoire.

Ce gouvernement avait alors bien besoin de l'appui de l'ami de Paoli qui poursuivait le dernier éclat de la fortune de Napoléon : quelques maréchaux venaient de faire une

(1) J'ai tenu le brouillon au crayon de cette proclamation écrite par le comte Pozzo et corrigée par Alexandre lui-même.

tentative auprès de l'empereur Alexandre pour l'engager à traiter avec la régence; dominé par ses anciens souvenirs d'amitié, par l'influence que la grande figure de Napoléon exerçait sur ses pensées, le czar allait accéder peut-être aux propositions qui lui étaient faites, lorsque le général Pozzo di Borgo fut envoyé en toute hâte par le gouvernement provisoire auprès d'Alexandre pour empêcher ce traité : il entraîna l'esprit du czar par les mêmes considérations que déjà il avait fait valoir : « La régence, c'était toujours Napoléon; or, la France n'en voulait plus. En signant avec lui une paix, c'était s'exposer à une reprise d'armes; si l'Europe voulait le repos, il fallait en finir avec le régime impérial. » Le général passa deux heures dans cette conversation, et il obtint par sa persévérance la fameuse déclaration des puissances, à savoir : qu'on ne traiterait plus avec l'empereur ni avec sa famille. Ainsi, maître de cette concession, il se rendit en toute hâte vers le gouvernement provisoire, et, exhalant dans le sein de M. de Talleyrand l'expression pittoresque de son triomphe : « Mon cher prince, ce n'est pas moi seul, sans doute, qui ai tué politiquement Bonaparte; mais je lui ai jeté la dernière pelletée de terre sur la tête. »

Ainsi marchait le drame entre ces deux hommes : Pozzo, proscrit partout par Bonaparte, venait à son tour assister aux funérailles de sa puissance; nés à quelques mois de différence, l'un était parti d'Ajaccio simple sous-lieutenant, et était monté sur le premier trône de l'univers; l'autre avait

parcouru l'Europe en exilé, réveillant l'esprit de guerre et de vengeance contre son compatriote, et après des efforts inouïs, il avait réalisé son idée fixe, il foulait du pied son ennemi, et le jetait dans cette île d'Elbe, où Pozzo di Borgo lui-même avait passé deux fois, poursuivi par la fortune de son rival. Jamais le général Pozzo n'avait pensé que Bonaparte fût la France, et en cela il était aussi patriote que Moreau, Lannes, Bernadotte, Masséna, Dessoles et Gouvion-Saint-Cyr.

Quand le sénat eut rappelé l'ancienne dynastie et posé les bases de sa constitution, le général Pozzo di Borgo fut chargé par les souverains alliés d'aller recevoir le roi Louis XVIII à Londres. Cette mission n'était pas seulement un poste d'honneur pour saluer le nouveau souverain français; mais encore le général Pozzo di Borgo devait exposer à Louis XVIII l'état réel des esprits en France, et la nécessité d'adopter les formes constitutionnelles et les idées libérales d'une charte pour répondre à l'opinion publique. Il se rendit à Londres en toute hâte : le gouvernement provisoire savait bien que le parti royaliste ardent allait entourer Louis XVIII, et qu'il fallait l'empêcher au moyen de l'intervention salutaire du général Pozzo di Borgo de se jeter dans les folies. L'homme de confiance d'Alexandre, le vieux député de l'assemblée législative devait exercer une grande puissance d'action sur l'esprit de Louis XVIII. Le général Pozzo di Borgo, arrivant à Calais, frêta pour lui seul un navire de passage, et au moment où il se rendait à

bord, un épisode assez curieux et qu'il aimait à raconter vint lui montrer l'instabilité des opinions humaines. Il était sur le rivage, quand il vit venir à lui un étranger demandant passage sur son petit navire pour aller au devant de Louis XVIII : « Qui êtes-vous ? lui dit M. Pozzo di Borgo.— Je suis le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, et je vais auprès du roi pour reprendre mes anciennes fonctions. » On doit bien s'imaginer l'étonnement de l'ambassadeur : le duc de Liancourt avait non seulement blessé le comte de Provence à l'assemblée constituante, mais encore il l'avait plus profondément ulcéré quand il lui renvoya des Etats-Unis le cordon de ses ordres, en signe de dédain pour tout ce qu'il appelait les hochets du vieux régime ; ces mépris-là, Louis XVIII ne les oubliait pas dans un gentilhomme.

Cependant M. Pozzo di Borgo ne refusa point passage au noble duc, et, chose curieuse ! c'est que la première démarche que fit M. de Liancourt en abordant le yack royal où se trouvait Louis XVIII, ce fut de se revêtir de ce cordon bleu qu'il avait renvoyé au roi pendant son séjour sur le territoire des hommes égaux et libres. On ne peut dire quel fut le désespoir du duc de La Rochefoucauld, lorsqu'il ne put être reçu par Louis XVIII, tandis que le comte Pozzo était accueilli avec ces vives et dignes expressions que le roi prodiguait souvent, les larmes aux yeux. L'ambassadeur des alliés exposa les instructions qu'il avait reçues : « Si la constitution promulguée par le sénat était tombée dans le mépris, ce n'était

pensées d'Alexandre sur l'émancipation de la Pologne et de la Grèce, sous la suzeraineté du czar.

Alors, comme un coup de foudre, éclate le débarquement de Bonaparte au golfe Juan. Cette nouvelle fut reçue sans étonnement par M. Pozzo di Borgo, et quand le corps diplomatique cherchait à rassurer les craintes sur une nouvelle guerre, l'ambassadeur répondit : « Je connais Bonaparte ; puisqu'il a débarqué, il ira à Paris ; et s'il va à Paris, point de trêve ni de paix, l'Europe doit marcher à l'ennemi commun. » A cette occasion, l'empereur Alexandre fit appeler le comte Pozzo, lui rendit sa confiance entière, et l'envoya à Gand auprès de Louis XVIII, avec une mission militaire auprès de l'armée anglo-prussienne des Pays-Bas.

Ce ne fut plus qu'un cri de guerre à Vienne ; toutes les puissances se disposèrent à une nouvelle campagne, malgré les tentatives de Napoléon pour séparer l'Autriche et la Russie de la coalition ; on sait que Bonaparte transmit à Alexandre copie du traité secret, conclu au mois de mars 1815, entre l'Angleterre, l'Autriche et la France, contre la Russie, relativement à la Pologne ; et c'est de cette époque que date l'antipathie du czar pour M. de Talleyrand, antipathie qui empêcha plus d'une transaction après la nouvelle invasion de la France. Le général Pozzo arrivait en Belgique, théâtre inévitable de la guerre, comme commissaire russe auprès de l'armée anglo-prussienne qui formait l'avant-garde de la coalition, lorsque Napoléon tomba à l'improviste

sur les frontières. Ce fut au milieu d'un bal brillant, sous les mille lustres du palais de Lacken à Bruxelles, que le duc de Wellington apprit l'arrivée subite de son terrible adversaire; l'armée anglaise réunie en toute hâte, un courrier fut expédié à Bulow, pour qu'il eût à presser sa marche et à se mettre en ligne. Un premier échec frappa les Prussiens de Blücher à Ligny, et les Anglais prirent position au mont Saint-Jean. M. Pozzo di Borgo y accourut assez inquiet : « Jusqu'à quelle heure croyez-vous pouvoir tenir? » dit-il. « Je ne compte pas trop sur les Belges, répondit le duc de Wellington; mais j'ai avec moi une douzaine de régiments anglais et écossais; adossé sur ce champ de bataille, je réponds de résister toute la journée; mais il faut que Bulow m'aide avant cinq heures du soir. » Au milieu de la bataille un *billet* de Bulow annonça son arrivée avant trois heures; la nouvelle passa de rang en rang; l'armée anglaise, faiblement secondée par les Belges, résista avec une puissante ténacité qui leur donna la victoire. A cette bataille funèbre de Waterloo le comte Pozzo di Borgo reçut une assez grave blessure.

Napoléon avait quitté son dernier champ de bataille. Pourtant M. Pozzo s'inquiétait encore, et non sans raison : l'armée d'Alexandre n'avait pris aucune part aux événements militaires; à peine avait-elle atteint l'Allemagne. Le général Blücher et le duc de Wellington n'allaient-ils pas profiter de leurs succès pour décider seuls des destinées de la France?

M. Pozzo di Borgo appela un jeune officier russe, employé dans l'armée prussienne : « Tuez des chevaux, lui dit-il ; et que, dans quarante-huit heures, le czar soit instruit de la victoire ! votre fortune est au bout de votre course. » Et le diplomate, quoique malade et blessé, se rendit à Paris sur les pas du duc de Wellington. Il avait repris ses fonctions d'ambassadeur près de Louis XVIII, sans avoir les mêmes chances de crédit qu'en 1814. Comme il l'avait prévu, l'occupation de la capitale par les généraux anglais et prussiens les y avait rendus tout-puissants ; le duc de Wellington avait à peu près composé lui-même le ministère Fouché-Talleyrand, et ces deux hommes politiques étaient tout dévoués de longue main à l'alliance anglaise. La Russie ne jouerait donc plus qu'un rôle secondaire qu'il fallait grandir ; l'arrivée de l'empereur Alexandre, à la tête de 250,000 baïonnettes, changea bientôt cette situation des affaires.

M. de Talleyrand put s'en convaincre dès les préliminaires du traité de Paris : le czar avait de profonds griefs contre l'ancien plénipotentiaire de Vienne ; il ne voulut entendre parler d'aucune négociation conduite par ce premier ministre ; la médiation d'Alexandre était pourtant bien nécessaire à nos intérêts dans la discussion du traité de paix. L'Angleterre, la Prusse et l'Allemagne montraient des exigences exorbitantes, voulant exploiter sans pitié leur victoire et nous dépouiller à l'envi. Les premières notes de lord Castlereagh réclamaient la cession d'une ligne de forteresses du côté de la Belgique,

depuis Calais jusqu'à Maubeuge. Les Prussiens et les Allemands nous demandaient l'Alsace et une partie de la Lorraine : qui pouvait nous défendre de ces avidités de vainqueurs armés, si ce n'était le czar ? M. de Talleyrand tenta de gagner l'appui d'Alexandre, en assurant à son ambassadeur une haute position politique en France : il offrait à M. Pozzo di Borgo le ministère de l'intérieur réuni à la police, que la démission de Fouché avait laissé vacant, ou tout autre portefeuille à son choix. Le comte Pozzo refusa, déclarant qu'il ne pouvait être utile à la France que comme un intermédiaire entre les deux gouvernements ; Français de cœur, Russe par position et par devoir, il serait comme le symbole de l'alliance entre les deux cabinets et les deux nations. La combinaison mixte essayée par M. de Talleyrand échoua devant l'invincible aversion de l'empereur Alexandre, qui persista dans son désir de voir les affaires étrangères confiées à un homme de son choix, avec lequel il pût traiter en toute confiance. Il indiqua le duc de Richelieu, qu'il appelait le meilleur Français et le plus loyal des hommes. M. de Talleyrand dut céder : il rendit le portefeuille à Louis XVIII, qui chargea M. de Richelieu de composer un nouveau cabinet.

Dès ce moment, l'influence russe se fit sentir dans les affaires publiques ; le czar se porta intermédiaire pour les questions territoriales : à vrai dire même, il avait intérêt à ce que la France conservât sa force active dans le midi de l'Europe pour y trouver plus tard alliance et appui. Le

comte Pozzo di Borgo vit donc son action grandir avec celle de son empereur, et cette action fut digne et favorable à la France. Il faut se reporter à ces temps de désastres : la patrie, envahie par 800,000 étrangers, était accablée de contributions de guerre; Alexandre mit en balance ses idées et ses forces à l'encontre des idées anglaises, allemandes et prussiennes, et il ne s'agit plus dès lors de la cession de l'Alsace et de la Lorraine, et d'une grande partie des provinces du nord.

Dans les conférences intimes des plénipotentiaires, M. Pozzo di Borgo exposa la nécessité de ne point exiger de la France et de la dynastie nouvelle des conditions trop dures, parce que, quand on imposait aux peuples et aux rois le déshonneur, la honte et l'impuissance, il y avait réaction naturelle contre le joug qui pesait trop fort. Le traité de Paris, résultat de ces conférences, fût une dure loi sans doute : quand le duc de Richelieu le signa, sa main tremblante témoignait de toute sa douleur, et il reste de lui une magnifique lettre pour déplorer cette cruelle nécessité (1); mais enfin, comparativement aux conditions que les Anglo-Prussiens imposaient, c'était un pas immense. La France n'était point partagée; si elle perdait quelques points sur la frontière, si elle était surveillée par une occupation militaire, si on lui imposait 700 millions, au moins elle voyait

(1) Voyez l'article Richelieu.

un terme aux maux de la guerre, elle ne perdait ni la Lorraine, ni l'Alsace; elle était encore une grande nation.

Quand l'empereur Alexandre quitta Paris, il laissa plein pouvoir à M. Pozzo di Borgo pour seconder le gouvernement de Louis XVIII, en suivre les premières démarches et en empêcher les premières fautes. La réaction royaliste arrivait ardente; la majorité de la chambre de 1815 s'était prononcée pour un système d'énergie désordonnée, que les partis laissés à eux-mêmes se permettent toujours comme une joie de la victoire. Cette chambre, vivement opposée au ministère Richelieu, rendait impossible l'ordre politique, qui seul pouvait permettre la réalisation des emprunts, et par conséquent l'accomplissement des charges imposées par l'occupation. La modération n'était pas alors seulement une inspiration des nobles âmes, mais encore une loi de nécessité : les réactions ne créent pas de ressources réelles, elles agitent les esprits et détruisent la prospérité publique. M. Pozzo di Borgo seconda le duc de Richelieu, dans la pensée commune d'arrêter le mouvement ultra-royaliste qui mettait obstacle à l'exécution des engagements envers les alliés; et l'ordonnance du 5 septembre changea l'ordre des idées et les principes politiques de la restauration. Les notes de M. Pozzo y avaient préparé l'empereur Alexandre; elles restaient toutes favorables au système royaliste modéré que voulait suivre le cabinet Richelieu : « il fallait un point d'arrêt à la réaction de 1815, » et l'empereur partagea l'opinion de son ministre. M. Pozzo

di Borgo vit dans cette ordonnance un acte de volonté royale qui, favorablement accueilli par l'Europe, avancerait l'œuvre de la délivrance du territoire, et Louis XVIII reçut bientôt des lettres de félicitations du czar pour l'acte de fermeté qui permettait à son gouvernement de persister dans les voies d'une modération salutaire.

Cette action s'exerça de plus en plus sur les affaires publiques. L'occupation militaire continuait ; la France, qui avait à régler des conventions pécuniaires résultant de plusieurs sortes de traités, subissait de terribles épreuves : après la guerre, la famine ; après la famine, le désordre des factions, les révoltes simultanées. Les notes de M. Pozzo di Borgo à l'empereur cherchaient à faire sentir la nécessité d'alléger le poids des contributions militaires, si l'on ne voulait pousser au désespoir un peuple qu'il serait difficile d'asservir. Je ne sache pas une collection de notes mieux pensées, plus fortement empreintes du désir d'en finir avec l'occupation militaire ; et peut-être ce vif et patriotique désir fit-il souvent juger le parti royaliste avec trop de rigueur par l'ambassadeur d'Alexandre.

L'action de M. Pozzo di Borgo fut favorable à toutes les négociations françaises, et au congrès d'Aix-la-Chapelle elle se montra sous le jour de la plus noble intervention. Avant de se rendre à ce congrès, l'ambassadeur avait reçu plein pouvoir de son souverain pour engager le duc de Wellington à se déclarer l'arbitre et le médiateur dans la

question délicate des créances réclamées par les étrangers sur le gouvernement français. Ces créances dépassaient toutes les limites, et M. Pozzo di Borgo, prenant le duc de Wellington par les sentiments de générosité et d'honneur militaire, l'engagea d'en finir avec l'occupation qui blessait et tourmentait la France, et avec ces liquidations qui n'avaient ni terme ni fin. Le duc de Wellington, quoique intéressé à perpétuer son commandement qui lui donnait une si grande autorité sur la France, consentit à se rendre l'arbitre des intérêts divers. Les choses furent ainsi disposées pour qu'aucun obstacle ne s'opposât aux résolutions prises d'avance, et qui devaient recevoir leur consécration au congrès d'Aix-la-Chapelle.

Les transactions de ce congrès eurent pour résultat la libération de *la France*; la gloire et la peine en reviennent au duc de Richelieu; mais le général comte Pozzo di Borgo contribua puissamment à rassurer l'empereur Alexandre, très disposé à s'effrayer de la tendance libérale alors si ardente en Europe. Le czar avait un esprit plutôt généreux, passionné, que réfléchi; son éducation avait été faussée; il était alors entouré de quelques hommes timides qui s'alarmaient de la situation des peuples, et surtout de la fermentation des universités allemandes. Dans son court séjour à Paris, après le congrès d'Aix-la-Chapelle, Alexandre s'en était expliqué avec Louis XVIII. Selon le czar, la plaie en ce moment en Europe était le jacobinisme; et ce qu'il fallait éviter avant tout, c'était

un désordre nouveau dont la sainte-alliance aurait quelque peine à préserver le monde. Des instructions laissées à M. Pozzo di Borgo furent conçues en ce sens, et quel dut être le désappointement de l'empereur Alexandre, lorsqu'il apprit, à son arrivée à Varsovie, que le ministère Richelieu était dissous, et qu'un système plus fortement libéral était adopté par la politique de la France! M. Pozzo di Borgo n'avait aucune répugnance pour le général Dessolle et le maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui formaient les éléments de cette administration : tous deux étaient de cette opposition militaire à l'empire, qui avait servi de base à la restauration ; mais quand on vit surgir l'élection de M. Grégoire, quand le duc de Berry fut frappé du poignard, il y eut effroi dans le corps diplomatique, et le général Pozzo di Borgo ne fut pas étranger à la résolution qui porta le second ministère Richelieu à prendre en mains les affaires publiques. L'action de l'ambassadeur n'était alors ni aussi vive, ni aussi influente ; la raison en est simple : de 1815 jusqu'en 1818, époque de l'occupation du territoire, il était impossible que le gouvernement de France agît indépendamment des étrangers : ceux-ci occupaient le pays ; il fallait bien consulter leurs diplomates, et se déterminer par eux ; mais quand la France eut été délivrée, l'influence changea de nature ; il n'y eut plus action matérielle, mais seulement une influence morale de la part du corps diplomatique, action qui avait ses limites.

L'esprit des révolutions se levait en Europe : l'Espagne,

Naples, le Piémont, avaient proclamé la constitution à main armée; l'assassinat de Kotzebue, la fermentation des universités, les sociétés mystérieuses dans l'armée russe, la révolte de Manchester, les mouvements de la population active de Paris, au mois de juin 1820, tout cela faisait présager un soulèvement populaire contre les couronnes. Jamais les trônes ne furent plus ébranlés que dans ces deux années de 1820 et 1821 ; les trônes durent se défendre. M. Pozzo di Borgo reçut l'ordre de seconder le système royaliste du second ministère du duc de Richelieu, et il le fit avec une ardeur loyale qui tenait à ses amitiés personnelles et à sa conviction profonde que certaines limites ne seraient pas dépassées. Néanmoins, des mains de M. de Richelieu, le ministère tomba dans celles de M. de Montmorency et de M. de Villèle, expression des opinions religieuses et monarchiques extrêmes, et qui avaient tendance pour le système anglais. Le comte Pozzo vit avec quelque peine le triomple des hommes qu'il connaissait et même qu'il avait autrefois combattus par l'ordonnance du 5 septembre; mais les ordres de son souverain étaient impératifs; il s'en rendit l'organe à Paris. Favorable à l'occupation du Piémont par l'Autriche, il décida enfin cette guerre d'Espagne, préparée aux congrès de Troppau, Laybach et résolue à Vérone.

Le parti royaliste revint triomphant de Cadix; Ferdinand VII fut rétabli. Dans ce pays de passions politiques et d'effervescences religieuses, le pouvoir était tombé dans

les mains de dom Saez, confesseur du roi. Le but de la Russie était toujours d'exercer une haute influence sur le midi de l'Europe, à l'encontre de l'action anglaise. M. Pozzo reçut l'ordre de se rendre à Madrid, et de pousser au ministère M. Casa Hirujo, l'homme de la modération, et par conséquent favorable aux intérêts russes. L'ambassadeur s'entendit parfaitement sur ce point avec M. de Villèle : à Madrid, M. Casa Hirujo, précurseur de M. de Zéa, triompha, et l'on put compter sur un peu plus d'ordre et de régularité dans les formes du gouvernement de Ferdinand VII.

De retour à Paris, M. Pozzo di Borgo, lié avec le parti de MM. Molé et Pasquier, les amis du duc de Richelieu, blâma toutes les folies de l'opinion royaliste, alors que chaque année elle prenait plaisir à tourmenter le pays par des lois moins impopulaires encore que sottes et sans portée. L'ambassadeur n'avait presque plus d'action sur le gouvernement, son influence se bornait à cette opposition de salons diplomatiques et de haut monde, qui s'éleva bientôt jusqu'au trône ; tout en approuvant la loi des conversions de rente, le comte Pozzo s'exprimait sans déguisement dans son salon sur le mauvais effet populaire que cette mesure pouvait produire : « Le roi de France veut devenir le plus riche des souverains de l'Europe ; je crains bien que tout cela ne finisse par une catastrophe ; on ne joue pas impunément avec le pot au feu des classes bourgeoises. » Et cela fut une prophétie.

A ce moment, l'ambassadeur de Russie perdait son protec-

teur, je dirai presque son ami : Alexandre mourait dans son voyage de Crimée, pèlerinage entouré de mystères et qui précéda le mouvement révolutionnaire de Saint-Pétersbourg. Quelques officiers voulaient jeter l'empire dans les mains des vieux Russes, tout prêts à reconstituer l'aristocratie moscovite, sorte de république de grands vassaux. L'empereur Nicolas aurait-il la même confiance envers le général Pozzo di Borgo ? Il n'avait point, comme Alexandre, une sorte de confraternité d'armes et d'affaires avec son ambassadeur. Mais M. de Nesselrode restant à la tête du cabinet, les pouvoirs de l'ambassadeur furent continués, et il remit ses nouvelles lettres de créance à Charles X, au moment où tous les orages de l'opposition grondaient. Deux ans après, c'en était fait du ministère Villèle, et le roi composait une nouvelle administration à laquelle devait présider M. de Martignac et le comte de La Ferronays. Le comte de La Ferronays exerçait alors les fonctions d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg avec la confiance de l'empereur Nicolas ; et ce choix devait plaire au czar. M. Pozzo di Borgo l'appuya de toutes ses forces, et il en était besoin, car la Russie se trouvait dans une complication d'intérêts qui lui faisaient demander impérieusement le concours de la France.

En signant le traité du 6 juillet 1827, qui constituait l'indépendance de la Grèce, la Russie avait blessé profondément la Porte ; le combat de Navarin avait irrité cette nation musulmane, fière de ses anciennes gloires ; des différends étaient

bientôt nés sur l'occupation de la Moldavie et de la Valachie ; enfin l'ambassadeur russe avait quitté Constantinople, et tout se préparait à une guerre qui pouvait devenir dangereuse, surtout si l'Angleterre prenait fait et cause pour le sultan. L'empereur Nicolas était déterminé à passer le Balkan, car il avait besoin d'occuper, par cette activité belliqueuse, l'esprit superstitieux et national des vieux Russes, qui éclatent par une révolution.

Dans cette situation, M. de Nesselrode écrivit à M. Pozzo di Borgo de pressentir le cabinet français sur les conditions qu'il ferait, non pas pour une alliance armée et commune, mais pour garder une neutralité amie dans cette guerre d'Orient. M. Pozzo proposait à la France de mettre sur pied une armée de 100 à 150,000 hommes pour tenir en réserve l'Autriche, et d'augmenter ses armements pour contenir l'Angleterre ; il insinua que si, par suite de la campagne, la Russie obtenait des résultats effectifs, on pourrait remanier les frontières et donner à la France, sans bourse délier, les limites naturelles du Rhin en réglant une indemnité à la Prusse et à la Hollande, et qu'il n'était pas impossible non plus que la Morée lui fût assurée, comme une compensation avec les mêmes droits que l'Angleterre sur la république des Sept-Iles : quel magnifique lot pour la France !

Les premières armes contre les Balkans n'avaient point été heureuses ; il y avait eu des siéges meurtriers, des batailles douteuses. Dans ces accidents difficiles, la conduite de M. Pozzo, à

Paris, fut pleine d'activité; tout le monde parlait des échecs des Russes; le général Lamarque publiait une série d'articles pour prouver que ces armées étaient perdues; alors le général Pozzo paraissait dans les salons, et à chaque nouvel obstacle rassurait les esprits sur les conséquences de la guerre: « Attendez, attendez, répétait-il sans cesse, et puis vous verrez. » La meilleure intelligence régnait entre lui et M. de La Ferronays, empressé de seconder tous les efforts de l'ambassadeur pour calmer les esprits que l'Angleterre faisait mouvoir.

L'année suivante, les armées russes, plus heureuses, s'avancèrent sur Constantinople, et la position de M. Pozzo di Borgo fut plus facile. Mais alors aussi arrivait la révolution ministérielle du 6 août qui portait M. de Polignac aux affaires, et avec lui le système anglais de traditions et de sentiments. M. Pozzo di Borgo vit ce changement avec peine; le cabinet de Saint-Pétersbourg s'en expliqua avec M. de Mortemart, et à mesure que le ministère du 6 août s'avançait dans les voies aventureuses des coups d'état, le comte Pozzo multipliait les dépêches à son gouvernement pour lui signaler une catastrophe imminente. Les renseignements qu'il donnait à ce sujet furent si précis, que l'empereur s'en ouvrit à M. de Mortemart, lui annonçant qu'il savait qu'on préparait des coups de folie à Paris: « Le roi de France, ajouta l'empereur, est maître de faire ce qu'il veut dans son royaume; mais tant pis

pour lui, s'il lui en arrive mal; prévenez-le qu'on ne le secondera pas, et que l'Europe ne se compromettra pas pour lui. »

L'ambassadeur russe ne sut les ordonnances de juillet que la veille; il n'avait été ni prévenu confidentiellement, ni averti dans les formes officielles. Seulement, quelques jours avant, dans une conférence avec M. de Polignac, il lui avait dit : « Prince, je ne veux pas savoir vos secrets, je ne sais pas ce que vous faites, mais prenez vos précautions pour ne pas compromettre l'Europe; » et alors M. de Polignac, avec son sourire habituel, si plein de sécurité, lui répondit : « Tout ce que nous demandons, c'est que l'Europe ne nous compromette pas. » Et à ces mots l'ambassadeur lui tourna le dos. Quand ces ordonnances fatales parurent le lendemain dans le *Moniteur*, M. Pozzo di Borgo, voyant l'incurie du gouvernement au milieu de ces grandes difficultés, l'absence de forces militaires et de précautions, exprima son mécontentement et son effroi : « Quoi! point de troupes, dit-il, les ponts ne sont pas occupés, aucune précaution d'armes! — Tout est tranquille, lui répondit-on; personne ne bouge. — Tout est tranquille! répliqua l'ambassadeur avec chaleur, tout le sera aujourd'hui peut-être; à demain les coups de fusil, et après-demain, qui sait? je serai forcé de demander mes passeports. »

Ici commence une autre série d'événements : il faut juger la conduite de l'ambassadeur dans les derniers jours du gou-

vernement qui s'en va et dans les premiers jours du gouvernement qui s'élève.

Les événements de juillet se présentèrent avec un tel caractère d'agitation et de gravité, que le corps diplomatique dut se trouver dans un grand embarras : la royauté de Charles X s'exilait de Saint-Cloud à Rambouillet, et une commission municipale avait régularisé l'insurrection. Si M. de Polignac eût été une tête politique de quelque prévoyance, il eût notifié au corps diplomatique que le roi avait le dessein de transporter sur tel point du royaume son gouvernement menacé. Cette résolution eût été pour les ambassadeurs un ordre formel de se rendre autour de la royauté qui avait reçu leurs lettres de créance et auprès de laquelle ils étaient officiellement accrédités. La présence du corps diplomatique à Saint-Cloud eût été une protestation contre ce qui se passait à Paris, et peut-être les négociations entre l'Hôtel-de-Ville et la royauté se seraient conduites plus facilement : la commission provisoire eût craint de s'engager avec l'Europe, d'attirer à elle une guerre générale. Eh bien ! avec l'incurie qu'il apportait à toute chose, M. de Polignac, ministre des affaires étrangères, n'annonça rien d'officiel au corps diplomatique ; il traita tout avec une légèreté qui tenait à son caractère de prédestination. Dès lors, les ambassadeurs hésitèrent : que devaient-ils résoudre en face de tant d'incertitudes ? Aller à Saint-Cloud ; mais il fallait qu'une notification officielle de la translation du gouvernement vînt du ministre des

affaires étrangères : devaient-ils faire des observations, se mêler du retrait des ordonnances, des négociations d'hôtel-de-ville ou de commission provisoire ? Cela n'était ni dans leur droit, ni dans leur devoir. Il fallait donc attendre la fin de la lutte, et ne se mêler des formes du gouvernement qu'alors qu'elles se mettraient en rapport avec leurs cours respectives en demandant à être reconnues.

Dans une réunion chez le nonce, le corps diplomatique arrêta qu'on resterait à Paris jusqu'à nouvel ordre, qu'on ne se mêlerait en aucune manière aux événements que lorsqu'une communication officielle serait faite de la part de Charles X ; des courriers extraordinaires furent expédiés aux cabinets pour les tenir au courant de l'immense crise et demander des instructions ultérieures. Les dépêches, en général, blâmaient l'incurie de M. de Polignac, et peignaient avec des couleurs modérées les événements qui éclataient à Paris, cet ordre au milieu du désordre, l'institution d'une lieutenance-générale du royaume, l'abdication du roi et de M. le duc d'Angoulême. On attendit le résultat du mouvement sans se compromettre, recevoir ou donner l'impulsion.

Ici, j'ai besoin de résumer toute la vie de M. Pozzo di Borgo pour expliquer désormais la direction toujours grave et tempérée de ses dépêches. Le comte Pozzo n'avait jamais appartenu au parti ultra-royaliste : homme modéré et de principes, il s'était constamment renfermé dans cette mesure qui tenait compte des faits accomplis par la révolution française ; c'est ce

qui l'avait lié si intimement avec le parti Richelieu, composé de MM. Pasquier, Molé, de Rayneval, parti qui s'était fermement opposé aux coups d'état. Les dépêches du comte de Pozzo révèlent cet esprit de modération et de prévoyance. En 1816, il avait soutenu le duc de Richelieu; en 1828, le ministère de M. de Martignac et du comte de La Ferronays; quand le ministère de M. de Polignac arriva, il prévit, comme tout le monde, de grands malheurs, et sa correspondance fit une telle impression à Pétersbourg, que l'empereur Nicolas crut devoir en référer à M. de Mortemart. Le czar était alors fort mécontent du ministère du prince de Polignac, parce qu'il le croyait dévoué aux idées anglaises; la chute de M. de Martignac lui paraissait un échec pour sa politique orientale, et il dit à plusieurs reprises à M. de Mortemart : « Est-ce qu'il se prépare quelque chose à Paris de contraire à la charte? Ecrivez au roi de France qu'il prenne bien garde, qu'il fasse tout, excepté des coups d'état. » Il est fort important, quand on veut s'expliquer l'attitude du corps diplomatique à cette époque, de ne pas oublier que dans les transactions de 1814 et de 1815, comme dans les notes diplomatiques de 1818 à Aix-la-Chapelle, l'Europe prenait également sous sa protection et la dynastie et la charte, considérées comme inséparables.

Les reconnaissances diplomatiques de diverses cours ne se firent point attendre : l'Angleterre, quoique dirigée par les tories et le duc de Wellington, salua la pensée de 1688,

courrier par courrier. La Prusse vint ensuite, puis l'Autriche, et ces deux puissances sans hésitation. Le comte Pozzo di Borgo enfin reçut les lettres de créance de son souverain ; il les présenta avec confiance et dignité, se pénétrant de cette idée dominante, qu'il devait avant tout préparer l'ordre et la paix, le premier besoin des souverainetés européennes.

Ce fut en cet état que surgit la question polonaise, une des époques les plus difficiles de la vie diplomatique de M. Pozzo : les sympathies pour la Pologne s'étaient réveillées brûlantes dans la multitude ; l'émeute grondait à Paris, elle sillonnait les rues, encore agitées par la révolution de juillet ; les cris : *Vive la Pologne! à bas les Russes!* se firent entendre sous les fenêtres de l'ambassade, des pierres furent lancées dans les carreaux de l'hôtel ; toute la légation russe, qui entourait M. Pozzo di Borgo, insistait pour qu'il demandât ses passeports, annonçant ainsi une complète rupture. L'ambassadeur calma l'impatience de sa légation : « Notre souverain, dit-il, est en ce moment dans une position délicate ; il ne faut rien brusquer avec la France, et nous mettre encore cette affaire sur les bras. Attendons les satisfactions qui nous seront faites ; la canaille n'est pas le gouvernement ; nous ne résidons pas auprès de la rue, mais auprès d'une autorité constituée. Tournons les faits populaires, mais ne les attaquons pas de front. » Le lendemain, le ministre des affaires étrangères vint faire une visite officielle à M. Pozzo di Borgo pour lui offrir satisfaction de la part du gouvernement, et, en

même temps, un poste de sûreté lui fut envoyé contre les attentats que l'émeute pourrait commettre encore.

Elevé depuis son extrême jeunesse au milieu des crises politiques, M. Pozzo di Borgo ne s'émut pas de l'insurrection qui grondait : il avait foi dans la prudence du cabinet. Quelques conférences intimes lui avaient donné la certitude que la France laisserait agir la Russie, l'Autriche et la Prusse, dans la plénitude de leurs droits sur la Pologne. Les traités de 1815 reçurent désormais une nouvelle sanction ; les insurgés n'obtinrent que de vagues paroles, et l'Europe en sut gré au nouveau gouvernement, car c'était pour lui chose d'autant plus difficile qu'il était constamment menacé par les partis, les opinions ardentes et armées. Ne faut-il tenir aucun compte de cette sagesse qui conserva la paix, de cette prévoyance et de cette modération qui nous sauvèrent de la mauvaise tendance des partis ? Le comte de Pozzo se vit entouré d'hommages et de reconnaissance, car il avait évité une guerre européenne en ne quittant point Paris. L'insurrection polonaise comprimée, la Russie eut désormais ses forces entièrement à sa disposition ; et l'ambassadeur, qui avait passé la crise, put se féliciter des résultats qui laissaient le cabinet de Saint-Pétersbourg maître de décider du sort des Polonais ; il n'y eut plus de la part des chambres françaises que de stériles protestations, auxquelles les notes de M. Pozzo répondaient en disant que c'était la Pologne elle-même qui avait brisé les liens de la constitution par la révolte, et qu'il fallait s'en prendre à la

propagande, s'il n'y avait plus de Pologne; que c'était assez d'efforts depuis 1815 pour arrêter l'antipathie nationale des Russes contre les Polonais, aussi profonde que celle des chrétiens et des juifs en Allemagne. Que de sueurs et de peines il avait fallu au généreux Alexandre pour constituer la nationalité de la Pologne, question qu'il avait résolue plus par son cœur que par son esprit, et que les vieux Russes ne lui pardonnèrent jamais.

Au milieu de tous les incidents politiques si graves des émeutes de Paris, des complots à l'intérieur et à l'extérieur, de la campagne des Russes à Constantinople, puis des ordres impératifs, je dirai même presque capricieux de sa cour, le comte Pozzo di Borgo conserva ce rôle de modération impartiale, d'homme d'état habile qui conçoit et accomplit un système, sans subir aucune de ces boutades de princes ou de courtisan qui peuvent compromettre des intérêts sérieux. Celui qui avait résisté à l'empereur Alexandre, en lui parlant un langage de fermeté, osa toujours repousser des instructions conçues en dehors de la politique haute et générale, règle et fondement des rapports d'états à états. Tel fut sans cesse le sens de ses dépêches depuis 1830 : pénétré de cette idée que la France était pour l'Europe un principe d'ordre ou de désordre, une force immense et prépondérante, il répondait à toutes les exigences qui ne se renfermaient pas dans ces limites en disant à sa cour : « Vous avez d'autres agents que moi pour ces sortes d'affaires. Je ne suis propre qu'aux rapports à la fois modérés et conciliateurs. »

Quand la guerre d'Orient finissait, l'ambassadeur reçut mission d'aller à Londres pour juger de la véritable situation des affaires et de la position des whigs et des tories : après avoir empêché la France de prendre parti contre les Russes, il fallait également sonder le parti tory et savoir quels seraient ses desseins, si le mouvement de l'opinion et le parlement le portaient encore aux affaires. L'ambassadeur officiel de la Russie à Londres était le prince de Lieven, ou, comme on le disait, la princesse de Lieven, femme d'une activité si remarquable, dont les salons brillants étaient le séjour de la grande noblesse du parti tory et de tous les porteurs de nouvelles. M. Pozzo vit peu les ministres whigs ; ses relations se bornèrent au duc de Wellington et au comte d'Aberdeen, qui tenait alors le portefeuille des affaires étrangères pour le torysme, car ce parti, bien qu'en dehors du cabinet, avait néanmoins ses ministres officiels. La conversation de M. Pozzo avec le duc de Wellington fut un échange de souvenirs et d'espérances, une certaine manière de régler les probabilités d'un avénement des tories au pouvoir. On y songeait déjà, quoique l'esprit public fût alors vivement animé contre une première tentative que le duc de Wellington avait faite pour reprendre le ministère. Dans les choses politiques, c'est une haute habileté que de savoir venir à temps.

Cependant une sorte de disgrâce allait frapper la vie du comte Pozzo. Jusqu'ici, dans les missions qu'on avait données à l'ambassadeur en dehors de ses fonctions officielles à Paris,

il avait toujours conservé le titre d'ambassadeur auprès de la cour de France, pays que ses goûts lui faisaient considérer comme une patrie : quand il était allé à Madrid en 1823, à Londres plus récemment, son souverain n'avait point retiré ses lettres de créance, son poste était toujours Paris : comment arriva-t-il que dans cette circonstance on ait agi autrement et que M. Pozzo ait reçu le titre d'ambassadeur extraordinaire auprès de S. M. le roi de la Grande-Bretagne? Il serait inutile de nier que cela fut une disgrâce, et ce n'était pas la seule qu'il eût subie dans sa vie. Le caractère de l'ambassadeur n'était pas de se plier à des caprices, à des exigences qui n'étaient pas les affaires; il me souvient de l'avoir entendu se plaindre d'être surveillé par une multitude d'envoyés spéciaux dont les missions étaient en dehors de la tendance régulière de deux gouvernements, de deux peuples faits pour s'estimer. Ce caractère un peu hautain de l'ambassadeur prépara sa disgrâce; on la couvrit d'une robe de pourpre, par l'immense rôle d'une ambassade à Londres!

M. de Nesselrode expliqua sa nouvelle mission à l'ambassadeur : il fallait pousser de toutes ses forces l'opinion tory menacée; on savait les liaisons de M. Pozzo avec le duc de Wellington; un titre provisoire ne suffisait pas pour donner tout l'éclat et tout l'ascendant moral nécessaires au représentant de la Russie; on devait donc lui attribuer l'ambassade officielle et définitive. Quand la mission serait remplie, quand on aurait détourné le duc de Wellington de la velléité de se rapprocher

de l'Autriche dans la question d'Orient, quand on aurait secondé les tories d'une manière active, alors M. Pozzo reviendrait à Paris pour y suivre ses goûts et ses habitudes. Cette dépêche consola l'ambassadeur, tristement affecté de rompre à son âge toutes les relations d'une société intime. Il partit avec cette espérance de revenir un jour qui le soutint dans de cruelles séparations ; tout lui était cher, même ce palais embelli sous ses yeux ; cette verdure de ses jardins, cet ombrage d'arbres exotiques et de fleurs odoriférantes ; et cette bibliothèque vaste et choisie d'auteurs italiens qu'il aimait tant à réciter de mémoire, et ces vues de la Corse, ce golfe d'Ajaccio qui rappelait la première vie de l'ami de Paoli.

Quand vous étiez admis dans l'intimité de M. Pozzo, ce qui vous frappait surtout, c'était cette vigueur de formes, cette physionomie belle quoique basanée, ombragée de cheveux grisâtres artistement arrangés, telle que Gérard l'a reproduite dans un de ses beaux portraits. Sa conversation, précautionneuse d'abord, s'animant peu à peu, devenait pleine d'images qui brillaient à travers un léger accent corse ; sa mémoire était un vaste bazar où se présentaient pêle-mêle tous les souvenirs de la vie la plus longue et la plus agitée. Si vous vouliez voir M. Pozzo di Borgo dans toute la chaleur de son esprit, il fallait lui parler de la Corse, lui demander l'histoire du grand Paoli, de cette république nationale, de cette consulte qui l'avait élu secrétaire du gouvernement, et alors vous

le voyiez s'animer du geste et de la voix ; ses yeux perçants recherchaient dans votre âme les émotions qu'il trouvait dans la sienne ; il vous faisait assister à cette assemblée où le peuple corse se leva pour son indépendance. M. Pozzo était moins anecdotique que M. de Talleyrand dans ses longues veillées, mais il était plus sérieux dans ses souvenirs ; il ne se jouait pas avec les faits, il les prenait avec leur côté grave, il ne les heurtait jamais de face ; sans son habileté incessante, il aurait pu se laisser entraîner à d'autres aveux, car il n'était guère maître de lui-même quand il parlait de sa jeunesse politique. C'était un de ces hommes si pleins de faits qu'ils sortaient par tous les pores, un de ces esprits que j'aimais à consulter, parce qu'ils m'apprennent la grande lutte de l'Europe contre Napoléon, autrement que les mauvais pamphlets de l'école impériale.

Ainsi je le vis à son départ pour Londres, fort encore d'intelligence, avec toute la puissance de son regard, le front haut, les yeux fins et pénétrants, la bouche douce et bonne ; mais il était évidemment attristé : il quittait Paris avec le sentiment douloureux qu'il ne le verrait plus que frappé par quelque violent coup de fortune. A Londres, il fit les affaires de son cabinet avec le même dévouement, la même activité ; sa seule consolation, c'était la vieille amitié du duc de Wellington, compagnon de plus d'un champ de bataille. Ils passaient les journées à Apsley-House à causer de l'Europe et de leurs souvenirs, à parler, l'un des caprices du peuple qui brisait les fenêtres

de son palais, l'autre des ingratitudes d'une cour qui ne savait pas comprendre que l'ordre et la paix, avec une nation haute et grande comme la France, était la première condition du repos européen.

Fatigué d'une si longue vie, le comte Pozzo avait enfin obtenu la retraite qu'il désirait, lorsqu'une lettre de l'empereur Nicolas lui annonça le voyage d'un czarewitch à Londres. Son souverain le priait de servir de guide au jeune prince pendant son séjour en Angleterre. Ce fut ici une de ces fatigues morales, de ces responsabilités qui avancèrent la vie du comte Pozzo. Comment le peuple anglais, si capricieux dans ses affections et dans ses haines, recevrait-il l'héritier du trône de Russie? L'épreuve fut heureusement subie, mais on peut dire que les dernières forces de l'ambassadeur succombèrent à la peine.

Je le vis à son retour à Paris; quelle différence! et que nous sommes petits devant cette main de Dieu qui brise et froisse les crânes! Il ne retrouvait la vie douce et facile qu'auprès de son neveu, le colonel Pozzo di Borgo, et sa gracieuse nièce, fille d'un Crillon. Le vieil ambassadeur avait-il voulu témoigner qu'il n'avait jamais cessé d'être Français, en écartelant son blason de Corse des émaux et pièces d'honneur d'un compagnon de Henri IV?

IV

M. PASQUIER

L'administration de l'empire généralement si forte, si puissante d'énergie et d'unité, se composait de deux éléments : les débris du parti républicain ralliés à la dictature de Napoléon, assouplis sous sa main de fer, tels que Treilhard, Merlin, Thibeaudeau ; puis les restes purs et élevés de l'école monarchique du vieux régime, tels que MM. Molé, Fontanes, de Narbonne. Comme tous les gouvernements d'intelligence et de force, Bonaparte ralliait à lui tout ce qui avait grandeur de souvenirs, influence sur le présent ou le passé ; il n'avait ni répugnance, ni crainte, parce qu'il avait confiance en lui-même, pour tout contenir et tout conduire !

Avant la révolution de 1789, il existait des familles parlementaires qui se transmettaient d'âge en âge les hautes

charges de la magistrature. Ces familles étaient un sanctuaire où se perpétuaient les mœurs publiques, les devoirs et la science ; elles avaient bien quelques petits préjugés de corps, quelques velléités du patriciat de Rome : elles croyaient avoir succédé aux assemblées des états-généraux. Les parlements jetaient quelquefois des embarras dans l'action administrative de la monarchie, mais l'esprit de liberté et de probité s'y maintenait à travers les siècles ; le peuple voyait dans le parlement une garantie politique, à une époque où la constitution du pays était un peu confuse, désordonnée.

La famille des Pasquier descendait de cet Étienne Pasquier, si spirituel, si érudit, bon avocat au parlement, et que rendit célèbre ses *Recherches sur la France*. C'est une des physionomies les plus curieuses que celle d'Étienne Pasquier faisant des vers galants, écrivant avec esprit sa belle correspondance, et au milieu des troubles de la Ligue cherchant un juste milieu entre les partis pour s'y poser en timide médiateur. Je l'ai salué plusieurs fois dans mes travaux sur le seizième siècle, ce bon Étienne Pasquier, avec sa finesse et son tact si exquis dans les jours mauvais de la guerre civile.

Sa droite lignée eut charge au parlement, et le chancelier actuel est fils d'Étienne Pasquier, conseiller au parlement de Paris, traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 21 avril 1794. M. Pasquier fut élevé au collége de Juilly, belle institution qui, sous l'influence des idées catholiques, produisit tant d'hommes distingués. J'ai

toujours aimé l'éducation si douce, si attentive des corps religieux, cet enseignement qui prend l'âme, le cœur, aussi bien que les facultés de l'esprit, et qui faisait de chaque professeur un père dont les fils les plus ingrats se souvenaient toujours, témoins Diderot et Voltaire.

A peine sorti du collége, M. Pasquier fut pourvu d'une place au parlement de Paris ; c'était la règle des familles de robe : l'office du père passait au fils par une sainte tradition. M. Pasquier ne demeura pas longtemps sous la toge parlementaire ; il put néanmoins assister à ces débats solennels du parlement de Paris qui se terminèrent par les états-généraux ; il y prit sa première leçon de la vie politique. La révolution dispersa les parlements ; la magistrature fut emportée dans la tempête publique ; les parlements avaient commencé la résistance au pouvoir royal, et ils furent détruits avec lui. Les passions populaires, toujours ingrates, frappent d'abord ceux qui les ont caressées ou servies ; grande leçon pour les flatteurs de peuple !

M. Pasquier n'émigra pas au milieu des troubles révolutionnaires ; proscrit comme tout ce qui avait un nom historique, à 26 ans à peine, il fut placé sous le coup de mandats du comité de sûreté générale, puis constitué prisonnier à Saint-Lazare, la veille du 9 thermidor. La fin du régime de la terreur rendit la liberté à M. Pasquier, et la restitution des biens des condamnés lui permit de se retirer dans les terres de sa famille. Les races parlementaires avaient

toutes des bois épais, des retraites impénétrables où elles cherchaient un abri dans les jours mauvais de l'exil.

Quand l'ordre fut rétabli avec Napoléon, M. Pasquier revint à Paris ; il se montra dans quelques salons, surtout chez M. Cambacérès qui avait du goût pour les vieux noms de magistrature : son esprit remarquable le fit distinguer. A cette époque, l'empereur voulant reconstituer un noble système monarchique, en recherchait les éléments dans les hommes et dans les choses : tout nom un peu haut, un peu puissant, frappait l'esprit de Napoléon ; il savait toute la puissance de l'hérédité dans les familles. On reconstruit les états autant par les souvenirs que par la force du présent. L'archi-chancelier Cambacérès partageait les idées de l'empereur ; lui-même, un des magistrats éclairés de la cour des aides de Montpellier, entouré de tous les débris éclatants de la magistrature, il présenta le nom de M. Pasquier pour une place de maître des requêtes. Chose à remarquer ! ce travail de l'archi-chancelier contenait trois candidats, MM. Molé, Pasquier et Portalis : nommés le même jour, tous trois ne se sont jamais quittés dans la vie publique ; quoique d'un âge différent et de capacité diverse, ils ont conservé les uns pour les autres cette vive amitié politique qui facilita et grandit leur carrière.

M. Pasquier, maître des requêtes au conseil d'état, se fit remarquer par ses travaux et son assiduité à ce temps où l'avancement était réfléchi ; il avait plus de quarante ans déjà lorsqu'il fut nommé procureur-général du sceau et des titres, puis

conseiller d'état. Le conseil d'état était une forte et puissante école; l'empereur, antipathique à tous les corps délibérants sous la grande voix de la publicité, avait horreur du système représentatif et de tout parlage de tribune; il aimait à recueillir les suffrages, à entendre toutes les opinions, sauf à lui à les peser, à les modérer les unes par les autres, de telle manière que jamais un décret impérial ne sanctionnât un projet équivoque ou une mauvaise mesure. Le conseil d'état était le véritable corps politique : composé d'hommes éminents, le titre même de maître des requêtes n'était pas une dignité vulgaire jetée à la tête de quelques ambitions subalternes. Dans ce poste de travail et d'assiduité, les maîtres des requêtes, attachés à une section du conseil, y consacraient leur existence, et le dernier but de la carrière administrative était la place de conseiller d'état, terme ambitionné par les renommées les plus retentissantes.

Cette vive et constante application de tous les jours plaisait à l'esprit studieux de M. Pasquier; il y avait alors une génération de jeunes hommes dévoués au travail, qui se consacraient à l'administration active ou délibérante. Déjà le titre de baron et d'officier de la Légion-d'Honneur avait récompensé les services de M. Pasquier, lorsque la disgrâce de M. Dubois, après l'incendie du palais du prince de Schwartzemberg, rendit vacante la préfecture de police, institution qui datait du consulat. La police se divisait en deux grandes branches. La police d'état confiée à un ministre à départ-

tement (alors le général Savary), embrassait la sûreté générale de l'empire, la surveillance des partis politiques toujours agités, même sous la main pesante de Napoléon. La préfecture de police, d'un ordre plus simple, se centralisait aux murs de Paris avec tous les soins de l'édilité, c'est-à-dire la sûreté et la propreté, la surveillance des marchés et des subsistances, devoirs si importants dans une vaste capitale. Ensuite le préfet de police rédigeait des bulletins concernant l'esprit public, qui, aperçus d'une certaine hauteur, pouvaient servir à contrôler le ministre de la police; et au temps de l'empire toutes ces fonctions avaient leur gravité.

Appelé à la préfecture de police, M. Pasquier se consacra tout entier à ses fonctions; d'immenses travaux existent encore sur les subsistances de la capitale, sur les moyens de multiplier les greniers d'abondance, questions sérieuses qui occupaient alors le gouvernement, car en 1811 les premiers symptômes d'une inquiétante disette s'étaient fait sentir. Le prix du pain s'élevait à un taux exorbitant; on était toujours à la veille d'une émeute produite par la cherté des grains. J'ai parcouru aux archives de la préfecture de police les éminents travaux de M. le baron Pasquier; je les ai analysés pour l'époque de l'empire (1).

Il faut se rappeler que Napoléon partait alors pour son ex-

(1) Voyez l'*Europe pendant le consulat et l'empire de Napoléon.*

pédition de Russie : que d'inquiétudes les partis n'allaient-ils pas semer à l'occasion de cette aventureuse campagne? Quels soucis n'avait pas le préfet de police? Ses veilles de nuit étaient consacrées à calmer les esprits sur de faux bulletins, à raffermir la confiance du peuple. Le prestige qui entourait l'empereur s'effaçait; un certain esprit d'indépendance et de contrôle s'élevait jusqu'au pouvoir; les caricatures pullulaient; les bons mots, les épigrammes attaquaient la puissance morale de l'empereur.

Sur ces entrefaites, surgit la romanesque entreprise du général Mallet : prodige de hardiesse qui fit voir à quoi tenait la puissance de Napoléon; une heure de plus et un homme de moins, c'en était fait du plus puissant empire de l'époque moderne. On a reproché à M. Pasquier de s'être laissé surprendre par la conjuration : d'abord la surveillance des complots ne dépendait pas de lui, elle était dans le ressort du ministre de la police, M. Savary. Et ensuite, pour être juste, quelle est la police qui peut jamais prévoir ce qu'une tête solitaire enfante dans le silence de la prison? La force militaire était dans les mains du général Mallet, il fallut la subir. M. Pasquier fut surpris à la préfecture de police, enlevé dans une voiture de place et déposé à la Force, avec ordre de l'y tenir jusqu'à ce que le gouvernement provisoire eût été installé. M. Pasquier ne fut délivré que lorsque la conspiration eut échoué, et sans faire aucune concession aux conjurés, il subit la destinée que l'insurrection militaire lui avait faite. Un

magistrat trahit quand il cède ; il reste dans son devoir même quand la violence le jette au cachot.

Le jugement que porta Napoléon sur la conduite de M. Pasquier lui fut tout favorable; le conseil d'état s'assembla pour examiner la culpabilité ou les fautes de différents fonctionnaires dans la triste affaire de Mallet ; et tandis que le préfet de la Seine, M. Frochot, était destitué par le conseil d'état, M. Pasquier conserva la préfecture de police. L'empereur, qui voyait de haut, jugea que sa conduite était exempte de tout blâme et de tout reproche; il n'avait cédé qu'à la force, il n'avait pu prévoir ni empêcher un mouvement si en dehors de toutes combinaisons ; l'esprit le plus délié n'aurait pu saisir les méditations intimes d'un homme aussi aventureux que le général Mallet. Et d'ailleurs, je le répète, la police politique rentrait dans les attributions du général Savary. Cette rude épreuve fournit bientôt à M. Pasquier une occasion de rendre à la ville de Paris un éminent service. On lui doit la création et l'organisation de la gendarmerie de Paris, qui depuis, sous un autre titre, a contribué en tant d'occasions à maintenir et assurer le repos de la capitale. Déjà M. Pasquier avait réorganisé, en 1811, le corps des sapeurs-pompiers, si rempli de dévouement et de noble courage.

Les temps se levaient difficiles : si déjà la police de Paris était une rude tâche aux jours de prospérité et de gloire de Napoléon, cette police devenait plus délicate, et par conséquent plus surveillante et plus odieuse aux époques de revers

et d'infortunes. Les partis s'agitaient, on ne se taisait plus sur le désir et la possibilité d'un changement ; l'ennemi approchait de la capitale, et M. Pasquier remplit jusqu'au dernier jour les devoirs d'une sage et ferme administration : il réduisait les obligations de sa préfecture au maintien de la tranquillité publique et à la bonne gestion de tout ce qui tenait au repos et au bien-être de la capitale. Telle était la mission qu'il avait reçue de l'empereur : sûreté et propreté, vieux devoir des anciens lieutenants de police.

Quand le canon gronda sur la capitale, le parti du sénat et de M. de Talleyrand invita M. Pasquier à seconder le changement politique amené par les circonstances. Ce ne fut que la veille de l'entrée des alliés dans Paris, que M. Pasquier, comme M. de Chabrol, préfet de la Seine, entra dans le mouvement qui prépara la restauration. L'ennemi allait pénétrer dans Paris, il fallait empêcher que des agitations du peuple ne compromissent la sûreté générale. L'action du préfet de police, si essentielle, demeura passive sur les événements politiques ; elle recevait l'impulsion, mais ne la donnait pas. M. de Talleyrand l'avait bien compris, et il mit quelque importance à s'assurer de l'assentiment du préfet de police. M. Pasquier prépara des proclamations qui invitaient les citoyens au maintien de l'ordre, et eut des rapports avec M. de Nesselrode et les généraux alliés qui prenaient possession de la capitale. De cette époque difficile datent les relations de M. Pasquier avec la diplomatie et sa carrière politique sous la restauration;

quand il fut appelé au ministère des affaires étrangères, il y retrouva les souvenirs de Paris en 1814. Ces souvenirs lui servirent pour seconder les affaires diplomatiques de son cabinet.

L'avénement des Bourbons s'était manifesté comme un fait réparateur ; la police, si active sous Napoléon, cessa d'avoir de l'importance ; une capacité si distinguée que celle de M. Pasquier ne trouvait plus à s'y exercer ; il donna donc sa démission de la préfecture de police ; le roi l'appela au conseil d'état, et quelques jours après il reçut la direction générale des ponts-et-chaussées, belle et active fonction dans un état où tant d'améliorations restaient à accomplir pour les communications et les routes. La direction de M. Pasquier aux ponts-et-chaussées fut marquée par un travail assidu, une activité, qui distinguait l'école de l'empire ; la plupart des grandes entreprises de routes se firent sous son administration. En France, nous tenons beaucoup de compte des paroles de tribune, et peu des améliorations réelles ; une chose surprenante, c'est que nous, la nation la plus intelligente, la plus industrieuse, nous soyons arriérés de vingt ans en ce qui touche les routes, même par rapport à l'Allemagne et à la Suisse. Les ponts-et- chaussées, qui dépensent des sommes si considérables, administrent mal, appliquent mal leurs ressources. M. Pasquier s'occupa d'améliorer cette vaste branche de service ; sa direction fut courte, car la marche de Napoléon sur Paris vint briser toutes les existences administratives, et il resta sans fonctions durant les Cent-Jours.

Quand le roi Louis XVIII arbora le drapeau blanc sur le clocher de Saint-Denis, M. Pasquier se rendit auprès de lui pour offrir ses services; compris comme garde-des-sceaux dans le premier ministère de M. de Talleyrand, il dut remplir en même temps l'intérim du ministère de l'intérieur, poste si délicat et si difficile durant la crise où l'on se trouvait. La France était envahie par 700,000 étrangers, les esprits fermentaient et les principes du nouveau gouvernement excitaient en quelques provinces des réactions déplorables : il fallait organiser le système des préfets, comprimer les zèles trop ardents, empêcher les vengeances sanglantes des partis, et de plus, préparer de bonnes élections dans le sens modéré, pour fermer les plaies de la patrie. Quand on est loin des événements, rien de plus aisé que de juger les caractères avec sévérité ; on oublie les services que quelques hommes d'état ont rendus dans les crises. En pleine jouissance des temps paisibles, on explique les faits avec une rectitude mathématique ; il en résulte que nous apprécions avec injustice la conduite des hommes qui ont dominé une époque fatale. Qu'on se reporte donc en 1815, après la double invasion, les pesantes contributions de guerre, et l'on verra s'il est possible de gouverner avec une modération plus exemplaire à la face d'un parti vainqueur qui a imposé ses conditions. M. Pasquier suivit la fortune de M. de Talleyrand ; il donna sa démission et fut remplacé par M. de Barbé-Marbois.

Franchement rattaché à l'empire des idées modérées que

l'esprit du ministère Richelieu fit triompher, M. Pasquier fut désigné comme un des commissaires pour présider à la liquidation des créances étrangères, poste de toute confiance, car, en mettant de côté les lois de la probité, on pouvait s'y créer des fortunes colossales. M. Pasquier y apporta son intégrité incontestable ; il fut le digne collègue de M. Mounier, le plus probe des hommes politiques de cette noble école du duc de Richelieu.

Le département de la Seine le porta à la députation, et en arrivant à la chambre, après l'ordonnance du 5 septembre, il fut élu à la présidence ; et de cette position parlementaire il passa de nouveau au ministère dans le mois de janvier 1817. Le duc de Richelieu le fit nommer garde-des-sceaux.

Toute la vie ministérielle de M. Pasquier à cette époque fut dominée par la politique de conciliation ; le premier il développa hautement à la tribune les principes de la liberté de la presse et de la responsabilité des éditeurs. Les esprits étaient encore trop irrités, la patrie trop affaissée pour que l'indépendance des journaux fût admise en principe. On n'affranchissait que les brochures et les livres, on allait peu à peu à la liberté ; les principes qu'exposa M. Pasquier font encore loi sur la matière. La responsabilité fut parfaitement réglée ; les exposés des motifs du ministre sont clairement rédigés, avec une hauteur de principes, une grandeur de discussion qui constitue le véritable style parlementaire. Une récente publication de ses discours a montré la lucidité et

l'enchaînement de ses pensées politiques. C'est une habitude des hommes d'état d'Angleterre de publier leurs paroles de tribune, parce que leur vie est là.

Lorsque le ministère de M. le duc de Richelieu vint à se dissoudre dans les derniers mois de 1817, M. Pasquier n'hésita pas à se retirer avec le noble négociateur du traité d'Aix-la-Chapelle. Le mouvement qui allait emporter vers les idées de la gauche le nouveau ministère, présidé par M. Dessolle, et où M. Decaze devait nécessairement tenir la première place, était trop prononcé pour que M. Pasquier s'y associât ; et bientôt il lui parut que la loi d'élection, bonne dans sa simplicité, devait produire de mauvais résultats. Bien qu'en dehors des affaires, M. Pasquier n'en conserva pas moins sa notable influence ; une de ses habitudes politiques fut toujours de rédiger des mémoires sur les situations ; il aime à voir de haut les choses et les hommes, de manière à éclairer le pouvoir. Au mois d'octobre 1819, M. Pasquier présenta au roi Louis XVIII un de ses mémoires sur la marche du ministère, sur les fautes que le cabinet avait commises, et sur les mauvaises conséquences de la loi des élections ; il jugeait la situation telle qu'un changement immédiat lui paraissait indispensable dans la direction du pays.

Aussi, quand le ministère de M. Decaze se décida lui-même à modifier la loi des élections, M. Pasquier reçut immédiatement l'offre d'un portefeuille ; il ne reprit pas la simarre de garde des sceaux, mais il reçut le département des affaires

étrangères. La situation devenue grave à l'extérieur, il fallait un ministre tout à fait décidé à sévir contre l'esprit des révolutions. M. Decaze tomba devant l'assassinat de M. le duc de Berry, et lors de la formation du second ministère du duc de Richelieu, M. Pasquier fut maintenu au département des affaires étrangères ; seulement il dut se concerter avec le noble duc sur les points relatifs aux rapports diplomatiques. M. de Richelieu, par ses relations avec les cabinets de l'Europe, devait imprimer une plus grande confiance dans les actes d'une haute diplomatie.

Ici commencent deux existences bien distinctes pour M. Pasquier : la vie de tribune et la vie des affaires. Je ne sache pas une session plus vive, plus disputée que celle de 1820 : les orateurs étaient brillants ; les noms du général Foy, de Camille Jordan, de Benjamin Constant rayonnaient à côté de ceux des Casimir Périer, des Laffitte ; chaque question était décidée à quelques voix, et il fallait modifier la loi électorale, obtenir des mesures d'exception imposées par les circonstances qui suivirent la mort de M. le duc de Berry. Le talent de M. Pasquier se montra supérieur dans cette longue session ; il était sans cesse à la tribune, combattant tous les orateurs du parti libéral avec une indicible autorité de parole. Quand l'émeute se montra menaçante sur la place publique, M. Pasquier vint à la tribune dénoncer les fauteurs des troubles, en bravant les menaces et les vociférations de la gauche révolutionnaire ; il fut franc dans ses discours, et la phrase qu'on lui

a tant reprochée *sur l'arbitraire*, est-elle autre chose qu'une simple déclaration de ce que voulait le gouvernement, de ce qu'il demandait aux pouvoirs légitimes? Tout fut obtenu avec des efforts incroyables; et quoi qu'en ait pu dire l'esprit de parti, cette session de 1820 fut la plus belle époque du gouvernement représentatif en France; elle rappelait les temps de Pitt, de Grenville et de Dundas, à la face de Fox, Erskine et Schéridan.

Comme ministre des affaires étrangères, la position de M. Pasquier était non moins difficile : l'esprit révolutionnaire avait partout éclaté, en Espagne, dans le Piémont, à Naples. La France adoptait sans doute le système de la répression, et entrait, à cet égard, dans une partie des idées conçues aux congrès de Troppau et de Laybach. Toutefois, le ministre des affaires étrangères ne pouvait oublier les intérêts matériels de la France; or les Autrichiens empressés de marcher sur le Piémont et Naples, voulaient occuper définitivement ces deux points : or, la France pouvait-elle voir sans inquiétude les drapeaux allemands arborés au pied des Alpes, jusque dans la Savoie? Ce fut alors que s'engagea un échange de notes officielles entre M. Pasquier et le prince de Metternich : il fut bien entendu entre les deux ministres que si l'occupation autrichienne était nécessaire, elle serait étroitement limitée dans un terme tel, qu'elle ne pourrait nuire ni à la prépondérance ni à la considération de la France. Ce point arrêté fut exécuté fidèlement par le prince de Metternich; l'évacuation

du Piémont eut lieu à l'époque indiquée. Que l'on consulte les employés des affaires étrangères, ils répondront que M. Pasquier, ministre assidu à son travail, le plus capable de mener à fin une négociation, apportait en toute chose un esprit clair, décidé, en rapport avec toutes les difficultés immenses d'une situation si mobile.

On avait rompu ouvertement avec le vieux libéralisme; et pour en arriver là, le cabinet Richelieu avait été obligé d'appeler l'appui du parti royaliste : au commencement de la session de 1821, il fut décidé au conseil des ministres qu'on associerait MM. de Corbière, de Villèle et Lainé au cabinet, faute grave alors! c'était trop donner ou ce n'était pas assez, car enfin quelle figure pouvaient faire dans un cabinet des ministres sans portefeuilles et chefs pourtant de la majorité? Qu'arriva-t-il? c'est que des dissidences secrètes durent naître dès les premières réunions. On se concertait au conseil du roi, puis sous main MM. de Villèle et Corbière exprimaient leurs mécontentements et révélaient les desseins des ministres à leurs collègues de la droite dans la société Piet; il devait s'ensuivre des tiraillements, puis une rupture complète, et c'est ce qui arriva après la session de 1821. Les royalistes avaient conçu des répugnances profondes pour M. Pasquier, et une grande partie de la droite ne pouvait le supporter. Toute l'opposition s'était dirigée contre lui à la fin de cette session, et ce fut alors que M. Pasquier rompit en visière avec les ultra par la déclaration de ses amitiés et de ses répugnances; il s'ex-

prima avec une telle hardiesse, une si grande franchise, que la droite tout entière lui déclara la guerre. M. Pasquier voulait en finir, sa position le fatiguait; prévoyant la chute du ministère, il se fit nommer pair de France dans le courant de novembre 1821. Le ministère du duc de Richelieu s'étant retiré sur l'adresse, le duc de Montmorency remplaça M. le baron Pasquier au ministère des affaires étrangères.

M. Pasquier alla s'asseoir alors sur les bancs de la chambre haute, institution puissante à cette époque, car elle avait pour elle l'hérédité, la propriété et les majorats. La pairie jeune encore avait une immense destinée, et l'on vit bientôt tout ce qu'elle pouvait dans son opposition constante aux fautes et aux entraînements de la restauration. M. Pasquier se plaça sur les bancs où siégeaient les hommes d'état du parti Richelieu, ne laissant passer aucune circonstance sans prendre la parole; ses discours, tous remarquablement pensés, exerçaient une grande influence sur la chambre. Il parla contre le droit d'aînesse, la création du trois pour cent, la loi du sacrilége, et ses discours préparèrent souvent le vote des majorités; il s'était posé l'adversaire constant du cabinet Villèle, qui avança si étrangement les idées révolutionnaires, en blessant les intérêts et les affections de la France nouvelle.

La chambre des pairs n'offrait pas toute la chaleur des débats de la chambre des députés, mais elle arrivait à des résultats plus certains: il y avait du calme, une raison forte et politique dans ses discussions; elle ne se laissait point emporter par

les passions de parti; elle marchait droit à la chute du ministère de M. de Villèle, et l'on peut dire que ce fut la chambre des pairs qui prépara la retraite du cabinet royaliste de la restauration. Cette opposition, il faut bien le dire, était un peu contre la nature des choses : un pouvoir aristocratique qui combattait les éléments de la constitution aristocratique ne répondait pas à sa destinée; mais la faute en était à la restauration qui menaçait trop vivement les idées et les préjugés nouveaux. La chambre des pairs voulait conserver tout ce que la révolution avait conquis, et c'est pourquoi elle cherchait à maintenir le gouvernement royal dans les conditions de la société actuelle. L'opposition de la pairie entourait M. le dauphin; parfaitement d'accord avec le prince, elle cherchait à en faire un instrument de résistance aux desseins du parti exclusivement religieux et monarchique, et qui par conséquent se trouvait au-delà des besoins et du sentiment de l'époque.

La chambre des pairs obtint un triomphe complet; brisée par des promotions successives, elle n'en eut pas moins une immense influence sur les élections de 1827. Le ministère Martignac se forma dans les principes de l'administration Richelieu, c'est-à-dire avec les loyales intentions qui caractérisaient les hommes d'état de cette noble école. M. Pasquier prit naturellement sur cette administration l'ascendant qui lui appartenait; M. Portalis, garde des sceaux, était lié avec lui de principes et de souvenirs. Il fut question plusieurs fois d'appeler M. Pasquier aux affaires étrangères, son nom même fut

adopté par le conseil des ministres après la retraite de M. de La Ferronnays ; mais, lorsque la liste des candidats fut présentée au roi Charles X, ce prince, ne voulant aucun homme important dans un ministère qui n'était pour lui qu'une transition, ne consentit pas à l'entrée de M. Pasquier dans le cabinet. Certaines préventions qui dataient de 1815 et ne s'étaient pas effacées dans l'esprit du roi, lui firent préférer d'abord M. de Rayneval, mais comme ce diplomate expérimenté n'avait que très peu de crédit dans les deux chambres, l'on résolut de faire passer M. Portalis aux relations extérieures.

Quand le ministère Polignac surgit aux affaires, le parti politique s'inquiéta profondément : ce parti, toujours composé d'hommes d'ordre et d'esprits éminents, voyait avec inquiétude la crise menaçante ; il redoutait la lutte fatale que la restauration allait tenter. Toutes ces capacités d'expérience connaissaient Charles X : ils savaient qu'avec son esprit chevaleresque, sa loyauté incontestable, son caractère éminemment français, ce prince avait malheureusement une tendance pour les coups de folie et les actes désordonnés qui pouvaient compromettre son gouvernement. Le parti politique n'était pas plus tranquille que le corps diplomatique ; ils échangeaient entre eux leurs plus intimes pensées, prévoyant l'agitation soudaine qu'un coup d'état pouvait jeter dans la société ; ils furent donc moins surpris qu'effrayés des ordonnances de juillet. Le parti politique se tint en réserve au milieu de la crise populaire, et sa mission se borna, quand un peu d'or-

dre fut rétabli, à imprimer à la société une allure monarchique, la seule qui pût préserver la France de la guerre étrangère et de la guerre civile. M. Pasquier fut appelé à la présidence de la chambre des pairs, dès que la charte eût établi la pondération des pouvoirs et les formes monarchiques du gouvernement.

A peine installé dans sa présidence, M. Pasquier eut à subir l'épreuve du procès des ministres de Charles X : la chambre des pairs avait été établie comme cour de justice. Il faut se rappeler quelles passions grondaient autour d'elle, combien l'émeute s'agitait. Les partis, qui exploitent tout, voulurent tourner au profit du désordre la solennité de ce procès : ce peuple souverain, ces héros des barricades, espéraient le sang des imprudents ministres de Charles X ; des cris affreux se faisaient entendre comme dans les jours sinistres de la révolution ; la garde nationale était molle, la troupe de ligne démoralisée par l'échec qu'elle avait reçu aux barricades. Ce fut dans ces circonstances que la chambre des pairs fut appelée à délibérer au milieu des cris et du désordre ; l'histoire dira qu'elle se montra digne d'une meilleure époque en refusant ces têtes que la partie ignoble de la population demandait à hauts cris ; il fallut de la force et du courage alors, quand ces flots de peuple, comme une mer agitée, menaçaient d'envahir le Luxembourg, d'assassiner tous les membres de la chambre. Eh bien ! la pairie résista, elle ne prononça que la peine de la réclusion, ce qui n'en était pas une, car, dans les troubles politi-

ques, lorsqu'on ne perd pas la vie, on est certain que les passions calmées vous rendront à la liberté et à l'existence civile. La prudence et l'habileté de M. Pasquier servirent admirablement la cause de la justice et de l'ordre.

Ce fut sans doute pour récompenser la chambre de cet esprit de modération, que les partis se hâtèrent de lui arracher l'hérédité. Le premier coup qu'on avait porté à la considération de cette assemblée, était évidemment la disposition de la charte qui, de plein droit, arrachait à la pairie les pairs nommés sous le règne de Charles X. Cette pairie n'avait donc plus un caractère indélébile ; elle n'était plus qu'une fonction amovible, de laquelle, pour ainsi dire, on pouvait être destitué comme d'une préfecture : et quelle aristocratie pouvait-on fonder sur de tels éléments? Ensuite, on enleva à la pairie la transmission successoriale ; on abolit les majorats ; on la réduisit à n'être plus qu'une fonction viagère, sans force et sans influence sur le gouvernement. Dès que la chambre des pairs consentit à voter la destruction de l'hérédité, elle se transforma en un conseil des Anciens, en une succursale de la chambre des députés ; elle devint une sorte de noble hôtel, où les vieilles blessures politiques ou militaires allaient se reposer. La chambre des pairs n'avait plus pour elle ni l'inviolabilité, ni l'hérédité, ni la propriété; dès lors elle ne pouvait plus être une aristocratie capable de résister aux mouvements de la démocratie. Sa seule grandeur serait désormais dans la supériorité de son intelligence, dans cette active expérience

des hommes et des affaires, dans cette aptitude élevée pour les questions de gouvernement que nul ne peut lui contester.

Les partis n'étaient point vaincus encore : une tentative désespérée des opinions républicaines avait été faite dans les rues de Paris ; une masse considérable d'accusés restaient sous le coup des mandats de justice ; en vertu de la charte, le gouvernement déféra la connaissance de tous ces attentats à la chambre des pairs. On disait alors dans les journaux, à la tribune même, qu'on ne pouvait pas faire ce procès : « Il était impossible, répétait-on, que tant d'accusés fussent traduits devant un corps vieux et usé comme la pairie. » J'ai besoin de dire que l'opinion personnelle de M. Pasquier avait d'abord été pour l'amnistie ; lorsque le gouvernement eut décidé qu'elle n'était pas alors possible, M. Pasquier, qui en avait longuement développé les motifs dans un mémoire, comprit toute l'étendue de son devoir de magistrat. On peut se rappeler la fermeté, la gravité, la patience, la hauteur même que le président de la cour mit dans ces débats ; il conserva la supériorité sur ces têtes franches et exaltées, sur ces cœurs de jeunes hommes qui avaient leur patriotisme et leur grandeur de sentiments. Il n'y eut pas une seule condamnation capitale ; tous furent punis avec mansuétude ; ils purent profiter du bénéfice de l'amnistie sollicitée dès cette époque par M. Pasquier.

Presque en même temps se poursuivait le procès Fieschi, après l'horrible attentat qui avait ensanglanté la capitale.

Peut-être l'histoire reprochera-t-elle à ces débats une trop grande complaisance pour Fieschi : on plaça trop haut ce sbire bouffon qui déclamait comme sur les tréteaux ; la seule figure un peu antique de ce procès fut celle de Morey, vieux type du jacobin, conviction qu'il faut plaindre parce qu'elle se fit martyre. On corrigea cet abus dans le procès d'Alibeau, en plaçant dans un rang subalterne ce triste procès dont on surchargeait la chambre des pairs ; on restreignit le théâtre à de justes proportions, on cessa de donner une prime de renommée à tous ceux qui rêvaient l'assassinat et le meurtre ; cela fut d'un si bon effet que, lors du dernier procès de Meunier, la curiosité publique fut à peine réveillée : on laissa le crime à toute son obscurité.

Ces grandes épreuves auxquelles M. Pasquier fut soumis, affectèrent un peu sa santé, mais n'ébranlèrent en rien ces hautes facultés de l'esprit, cette pratique surtout des affaires qui caractérise le parti politique. Je ne sache pas une circonstance grave depuis sept ans sur laquelle M. Pasquier n'ait été consulté. Il eut, dit-on, une grande influence sur la formation du ministère de M. Casimir Périer ; son habitude de présenter des mémoires, de développer toutes les circonstances un peu actives de la vie publique, ont souvent déterminé les résolutions du gouvernement. Ses liaisons avec tous les hommes de diplomatie et de cabinet lui ont toujours facilité la direction des affaires ; il les prend rarement en main : comme M. de Talleyrand, il fait agir et n'agit pas ;

position plus élevée peut-être que s'il était en nom dans le gouvernement du pays.

Son expérience est grande, sa facilité extrême; je ne connais pas de travailleur plus assidu, et chose à remarquer! tandis qu'il prenait une part active dans les questions vives et ardentes de la politique, il trouvait le temps d'écrire plus de vingt volumes sur l'histoire de son temps. Sa ferme volonté de ne laisser voir le jour durant sa vie à aucun de ses manuscrits, et même d'en interdire une trop prompte publication après sa mort, est une sûre garantie de l'entière indépendance des hommes et des circonstances avec laquelle il s'est livré à une si importante composition. Cet esprit de travail, cette étude des faits grandissent les idées : rien n'avance plus la pensée des hommes d'état. Aujourd'hui nous nous jetons tous sans étude préalable dans le mouvement politique; parce que nous savons écrire quelques phrases, ou que nous avons débité quelques paroles de tribune, nous nous croyons appelés à la grande destinée de gouverner notre pays. Telle n'est pas la méthode anglaise : la vie politique est chez nos voisins un grand devoir, un dévouement de tous les jours; l'histoire, la diplomatie, l'administration, tout doit être appris par l'homme public qui prétend à l'honneur d'un ministère ou d'un poste de confiance pour le service de la nation.

M. Pasquier atteignait sa 68e année, lorsqu'il fut revêtu de la dignité de chancelier de France; il exerçait de fait la présidence de la chambre des pairs depuis la révolution de juillet.

Cette haute fonction allait bien aux Pasquier, fils de magistrature depuis deux siècles : le chancelier actuel répond tout à fait à l'idée que ses ancêtres s'étaient faite de la grande simarre.

Ils sont rares aujourd'hui ces hommes qui, comme les vieux magistrats, font encore du temps de leurs loisirs des heures de travaux et de lecture; chacune de leurs résidences, chacune de leurs épaisses forêts, sont remplies de leurs souvenirs, de leurs études, comme Baville, Malesherbes ou Champlâtreux.

L'intérieur de la vie de M. Pasquier est simple : il occupe au Luxembourg les appartements du petit château, et laisse le grand palais aux réceptions de M. Decaze. Nul n'est plus facile à aborder, il cause vite, saisit avec promptitude et résout les questions avec une admirable clarté; la lecture est son goût favori, le travail son habitude; nulle heure n'est perdue pour lui, et ses visites sont encore des affaires.

On a pu apprécier M. Pasquier comme président de cour judiciaire et comme président de chambre : quand il dirige les débats de la haute cour, il est impartial, et il n'aime ni les paroles inutiles, ni les phrases d'avocats, qui ne servent ni à éclaircir, ni à diriger; il a surtout cette fermeté sans rigueur qui domine les débats et les abrège, sans rien enlever à la défense. Comme président de chambre, il ne se sépare jamais d'une pensée, d'une opinion politique. On a écrit qu'un président de chambre ne doit pas avoir d'opinion; je crois au contraire qu'il doit en avoir une, puisqu'il est l'homme d'un

système, l'expression d'une majorité : il ne peut laisser ni tout dire, ni tout faire ; il serait même fort heureux qu'un président de chambre eût la faculté de supprimer les discussions oiseuses. Nous succombons sous la parole en France ; quand donc arriverons-nous aux affaires ?

L'école politique de la restauration, dont M. Pasquier fut l'un des chefs les plus éminents, s'efface de jour en jour ; héritière de la partie morale et intellectuelle de l'empire, elle devait apporter au gouvernement des Bourbons une force d'appui, une direction européenne. Toutes les fois que les partis se sont emparés des affaires en l'expulsant, il y a eu des catastrophes imminentes. Il est heureux que dans la vie des états, et pour les sauver des crises passionnées, il se trouve des têtes réfléchies, calmes et prévoyantes, qui rendent la transition des régimes imperceptible, et font que, dans notre pays si mobile, il n'y ait jamais en définitive qu'un système modéré et gouvernemental qui triomphe après la longue lutte des partis.

V

LORD WELLINGTON

La vie du duc de Wellington résume pour l'Angleterre la partie glorieuse du parti tory. Le vieux et noble chef des armées britanniques n'est pas seulement une haute intelligence dans les combinaisons de la guerre, mais encore une tête politique sérieuse, un esprit sage et éminemment modéré. Nulle publication n'a fait en Angleterre une impression plus vive, plus profonde, que la correspondance du duc de Wellington dans les diverses périodes de son commandement militaire, depuis l'Inde jusqu'à Waterloo : elle a changé, modifié toutes les idées de partis sur son caractère : whigs et tories ont également admiré la prévoyance de ses mesures, la tempérance de son esprit, dans les situations les plus délicates et les plus variées, au pouvoir comme à la guerre.

En France, les idées marchent moins vite : on y est encore plein de préjugés sur l'esprit et le caractère du duc de Wellington. La vieille queue du parti bonapartiste pèse sur nous, et défigure l'histoire : ce n'est pas dans sa reconstruction de la société qu'elle admire le génie de Napoléon, ni dans sa puissance organisatrice; elle veut constater des choses impossibles, au détriment même de sa renommée, et le duc de Wellington est sacrifié aux ressentiments de Waterloo. Nous avons fait assez de grandes prouesses, la France a produit des capacités assez remarquables, pour qu'on ne sacrifie pas sur la tombe de Napoléon toutes les rivalités qui ont pu lui faire obstacle. C'est en lisant avec attention la correspondance du duc de Wellington, que j'ai moi-même rectifié mes idées sur l'homme qui fut à la fois le chef militaire de son pays, et la tête d'un parti puissant et organisateur aujourd'hui aux affaires.

Lorsque vos regards se portent attentifs sur les magnifiques gravures anglaises qui reproduisent la chute et les malheurs de Tippoo-Saëb, entouré de ses fils en deuil; quand vous contemplez ces beaux paysages de l'Inde, si humides, si chauds, ces arbres panachés, l'éléphant à la tour dorée, les cipayes noircis sous leur costume européen, au milieu de ces troupes anglaises avec leur empreinte de sang-froid et de résignation militaire, puis les murs élevés de Seringapatam et leurs larges canons qui lancent la mort, vous apercevez, au milieu des éclats de la fumée et des cimeterres étincelants, un jeune officier au teint calme, aux manières froides, avec

ce regard méditatif qui signale une grande destinée : cet officier est sir Arthur Wellesley, depuis connu sous le titre de duc de Wellington.

Sir Arthur, le quatrième fils de Gérard Colley Wellesley, comte de Mornington, et d'Anne Hill, fille du vicomte Dunganon, naquit à Dungan-Castle, le 1er mai 1769, une année après celle où vint Napoléon, année féconde en génies de toute espèce qui vinrent grandir et poétiser les temps de révolution. Sir Arthur fut élevé au collége d'Eton, puis envoyé en France à l'école militaire d'Angers : notre monarchie avait alors les meilleurs établissements militaires, les universités les plus fortes, et j'ai dit que M. de Metternich et M. de Constant avaient été élevés à Strasbourg.

Arthur Wellesley entra de fort bonne heure au service, et obtint une commission d'officier dans le 41e régiment ; il acheta, en 1795, la lieutenance-colonelle du 33e régiment ; avec ce grade il fit partie de l'expédition d'Ostende contre la république française, et commandait, à 24 ans, une brigade dans la retraite de Hollande, sous le duc d'Yorck. La domination anglaise est si vaste, qu'il n'est pas rare de voir les officiers, même de la grande noblesse, envoyés d'un monde à l'autre pour y servir la patrie. Le jeune Arthur Wellesley fut destiné pour la Jamaïque : une tempête ayant rejeté la flotte au port, le jeune officier, après avoir recruté son régiment en Irlande, vit sa destination changée : il dut le commander pour une expédition sur les bords du Gange.

Le marquis Wellesley, son frère, venait d'être nommé gouverneur-général de l'Inde ; le colonel Arthur l'y accompagna. Il combattit vaillamment contre Tippoo-Saëb, ce noble ami de la nation française et de Louis XVI, et contribua à la prise de Seringapatam, à la tête des forces auxiliaires fournies par le Nizam. Sir Arthur exerçait, en 1800, les fonctions de gouverneur de Seringapatam, lorsque Hondiah-Waugh, aventurier indien, fit une incursion sur les terres de la compagnie, à la tête de 5,000 hommes de cavalerie.

On semble assister aux féeries des *Mille et une Nuits*, quand on contemple cette puissance des Anglais dans l'Inde, leur immense établissement au milieu des Hindous, des Mahrattes, et Calcutta, Madras, ces vastes capitales aujourd'hui presque aussi civilisées que Paris et Londres ; ces mœurs molles et douces au milieu de la vie active et militaire. Cette féerie restera-t-elle longtemps à nous éblouir de ses rubis, de ses diamants, de ses topases brillantes ? je le crois, parce que l'administration anglaise, haute, admirable, a toutes les conditions pour coloniser des peuples. On parle incessamment des projets de la Russie : qu'a-t-elle besoin de l'Inde et d'étendre encore ses terres ? Ce sont là des rêves du temps de l'empire : la Russie et l'Angleterre se touchent par le lien du commerce, le plus puissant de tous.

Sir Arthur Wellesley se distingua dans la guerre contre les Mahrattes, et reçut le commandement de 12,000 hommes de cavalerie qui devaient se porter sur le territoire ennemi.

Dans une saison peu favorable, et pendant une marche longue, il avait pris de telles mesures pour assurer les mouvements et la subsistance de ses troupes, qu'il acheva cette campagne difficile sans presque subir aucune perte.

C'était l'époque où le général Bonaparte occupait l'Egypte, et une circonstance assez curieuse, c'est que sir Arthur fut un moment destiné au commandement de l'expédition fabuleuse qui de Calcutta devait traverser l'isthme de Suez et prendre les Français par le désert. Ainsi le jeune de Wellesley aurait été appelé à combattre dès l'origine le général Bonaparte qu'il retrouva empereur aux plaines de Waterloo. Cette campagne dans l'Inde est remarquable parce que la compagnie eut alors à combattre les forces confédérées de Scindiah et du Rajah de Bérar. Sir Arthur les attaqua auprès du village fortifié d'Assye, qui a donné son nom à la bataille, détruisit la cavalerie de Scindiah, défit l'infanterie de Bérar dans les plaines d'Argomme, et s'empara de la forteresse de Gawoneilgar, ce qui amena la soumission des deux chefs. Un monument en mémoire de la bataille d'Assye est encore à Calcutta, et les habitants de cette ville offrirent au général victorieux une épée de la valeur de 1,000 livres sterling ; les officiers lui présentèrent un vase d'or que le duc garde encore à Apsley-House. Le parlement d'Angleterre lui vota des remercîments, et le roi le nomma chevalier de l'ordre du Bain. Il faut lire la première partie de la correspondance du duc de Wellington pour se faire une juste idée des prévoyances et des périls de cette

campagne, de l'intelligence et de la modération de ses ordres.

L'Inde fut donc le premier champ de bataille du duc de Wellington. Sir Arthur revint en Angleterre en 1805 pour prendre le commandement d'une brigade dans l'armée du vicomte Cathcart, qui devait agir sur le continent; ainsi le général qui naguère avait combattu sur les bords du Gange allait porter sa fortune en Allemagne. L'expédition fut rappelée par suite de la bataille d'Austerlitz, glorieuse victoire qui fit mourir Pitt de douleur ! car en Angleterre, ce pays des grandes opinions, la chute d'une noble espérance dévore les entrailles des hommes d'état. Ici commence la vie politique du duc de Wellington. L'aristocratie anglaise est remplie de dévouement au pays, les tories s'y donnent corps et âme; il n'est pas rare en Angleterre d'être membre du parlement et officier en activité de service; la vie du torysme est essentiellement patriotique. Ce mélange des situations politiques et des devoirs de la hiérarchie militaire constitue cet esprit d'ordre et de tenue dans la majorité ou la minorité du parlement; on obéit à son parti, à son opinion, comme à ses chefs. En 1806, Newport, dans l'île de Wight, nomma sir Arthur son député à la chambre des communes; et, dans la même année, sir Arthur épousa miss Pakenham, sœur du comte de Longford, noble femme bien souvent résignée. En 1807, il fut nommé premier secrétaire de l'Irlande, sous le duc de Richemond. Dans l'expédition de Copenhague, qui souleva tant de tempêtes au parlement, sir Arthur Wellesley commandait la réserve de l'armée sous le général Cathcart;

il fut chargé de la capitulation de Copenhague, discutée, arrêtée et signée en une seule nuit, et qui donnait toute la flotte danoise à l'Angleterre. Les deux chambres du parlement votèrent des remercîments unanimes à son armée, et l'orateur de la chambre des communes les lui adressa personnellement, lorsqu'il y reprit place à son retour.

Le théâtre de la guerre s'agrandissait; sir Arthur allait se trouver en face des glorieuses armées de France, sous des chefs dont la renommée retentissait. En 1808, il reçut l'ordre d'embarquement pour la Corogne; l'Espagne était envahie, et l'Angleterre allait chercher un champ de bataille pour se mesurer avec Napoléon. La flotte se dirigea sur Oporto. C'est par le Portugal que sir Arthur effectua son débarquement, en face des braves régiments de la grande armée, au temps où le général Junot se drapait en roi à Lisbonne: la monarchie de la maison de Bragance allait comme une bague brillante au doigt de tous ces chefs aventureux que Napoléon envoyait là presque par disgrâce. Le général Junot compromit l'armée par son peu de capacité et ses prétentions vaniteuses: le 21 août fut marqué par la bataille de Vimeira; les Français avaient pris l'offensive. Il y avait tant de dénûment dans l'armée, qu'il fallut songer à un traité: la triste convention de Cintra, capitulation déplorable, portait, comme principale condition, que les Français évacueraient le Portugal et repasseraient en France avec armes et bagages. Sir Arthur ne signa pas cette convention; le véritable auteur fut sir Henri Dalrymphe si

violemment attaqué par l'opposition. Sir Arthur quitta l'armée pour assister à tous ces débats et au procès de Dalrymphe devant la cour martiale. La convention de Cintra, flétrie par lord Byron dans *Child-Harold*, priva Dalrymphe du commandement en chef; il fut confié à Wellesley, qui débarqua, le 22 août 1809, à Lisbonne. Napoléon faisait dire de lui dans le *Moniteur* les railleries les plus amères. Triste et faible partie du caractère de Napoléon, que ces déclamations misérables contre ses adversaires! C'était la petitesse dans la grandeur; voici l'article qu'il dictait de Paris avec une impertinence singulière : « Nous souhaitons que lord Wellington commande les armées anglaises; du caractère dont il est, il essuiera de grandes catastrophes... Sir John Moore et lord Wellington ne montrent nullement cette prévoyance, caractère si essentiel à la guerre, et qui conduit à ne faire que ce qu'on peut soutenir, et à n'entreprendre que ce qui présente le plus grand nombre de chances de succès. Lord Wellington n'a pas manifesté plus de talent que les hommes qui dirigent le cabinet de Saint-James. Vouloir soutenir l'Espagne contre la France, et lutter sur le continent avec la France, c'est former une entreprise qui coûtera cher à ceux qui l'ont tentée, et qui ne leur rapportera que des désastres. »

Sir Arthur, en effet, n'avait plus en face de lui un général sans expérience comme Junot : le maréchal Soult avait reçu le commandement de l'armée de Portugal; vieux soldat, il devait déployer cette longue et belle tactique militaire qui le

plaça au premier rang. La bataille incertaine de Talavera de la Reyna fut célébrée en Angleterre comme la victoire la plus décisive ; l'enthousiasme fut à son comble, et, malgré les discours de l'opposition, les deux chambres votèrent des remercîments à sir Arthur, en lui allouant une annuité de 2,000 livres sterling. Le cabinet l'éleva à la pairie, avec le titre de lord vicomte Wellington de Talaveyra. La junte de Cadix, qui jusqu'ici lui était opposée par orgueil de nationalité, lui offrit le rang et les appointements de capitaine-général de l'armée espagnole ; mais Arthur Wellington n'accepta qu'un présent de quelques chevaux de race andalouse que les Espagnols lui adressèrent pour ses haras, au nom du roi Ferdinand VII. Le caractère anglais était là tout entier ; quelques nobles coursiers aux douces allures, c'était le plus noble trophée du commandant en chef des armées britanniques. La marche rapide des maréchaux Soult et Ney, de Salamanque dans l'Estramadure, le forcèrent à une retraite non moins rapide que son mouvement en avant ; il traversa le Tage, où il prit une forte position pour défendre le passage d'Almarez et la partie inférieure du fleuve. Le duc de Wellington était destiné à combattre les deux plus remarquables lieutenants de Napoléon, car Masséna entrait à son tour en Portugal, et commençait ses opérations par les siéges de Ciudad-Rodrigo et d'Alméida.

Aujourd'hui, vieilli dans son palais de Apsley-House, le duc de Wellington se complaît à raconter sa campagne de

Portugal, parce que ce fut une forte résistance, une stratégie raisonnée, et qu'il eut en face de lui les maréchaux les plus renommés de l'empire, Masséna, Soult, puis Marmont, habile dans ses combinaisons, mais toujours malheureux, et Ney, le plus téméraire de tous. Le duc de Wellington a fait dessiner les fameuses lignes de Torres-Védras, dont il traça lui-même le plan et qu'il fit exécuter avec une si fabuleuse persévérance ; destinées à protéger Lisbonne, ces lignes s'étendaient de la mer au Tage, au point où ce fleuve, large d'environ six lieues, les défendait aussi bien que la mer même ; elles furent établies avec tant de secret, que Masséna resta immobile d'étonnement à leur aspect. La tactique anglaise, qui consiste surtout à s'approprier une position fortifiée, se déploya dans tout son luxe en cette circonstance. Masséna, l'homme de guerre intrépide, passa près de six mois devant ces lignes, magnifique ouvrage militaire ; comme un lion impatient de combattre, il tournait autour de ces masses de granit et de ces eaux du grand fleuve, vaste comme la mer. Le vieux général d'Italie attendait des secours de France ; il n'eut ni soldats, ni vivres ; accablé de privations, il dut opérer difficilement sa retraite jusque sur les frontières d'Espagne. Aujourd'hui encore, quand le duc de Wellington parle de la campagne de Portugal, il reconnaît deux grandes capacités militaires, les maréchaux Soult et Masséna. La délivrance de Lisbonne valut encore à lord Wellington des remercîments du parlement qui lui vota de nouveaux subsides ; et, pour per-

pétuer la renommée de la résistance militaire qui avait sauvé le Portugal, on lui décerna le titre de marquis de Torres-Vedras.

A cette époque, le gouvernement anglais multipliait les témoignages de reconnaissance pour ses généraux, afin de féconder les dévouements, et déjà l'Angleterre voyait dans le duc de Wellington un homme qu'on pouvait opposer à la fortune de Bonaparte. On avait essayé d'abord de comparer l'amiral Nelson à l'empereur; Nelson, mort à Trafalgar, le duc de Wellington s'élevait : telle était au moins la pensée et la tactique du parlement.

L'armée anglaise fit de grandes fautes depuis le blocus d'Alméïda jusqu'au siége de Badajoz : la bataille de Fuente-d'Onoro fut pour le duc de Wellington une dure leçon de stratégie. Les juntes n'étaient pas favorables à l'Angleterre; pourtant lord Wellington avait organisé sur un vaste pied de guerre l'armée portugaise : déjà tout à Lisbonne obéissait aux ordres de l'Angleterre qui fournissait munitions, artillerie, vêtements et armes; le Tage voyait une formidable flotte anglaise; dès ce moment l'influence du cabinet de Londres dans la Péninsule prit une immense extension, et le Portugal fut réduit à l'état de vassalité. Les rapports commerciaux vinrent encore fortifier les liens militaires que la guerre avait fondés d'une manière si puissante.

Lord Wellington passa le Tage pour s'opposer au ravitaillement de Ciudad-Rodrigo, point central des opérations mi-

litaires. Ciudad-Rodrigo fut emporté d'assaut après onze jours de tranchée. La fortune ne souriait plus à Napoléon ; Masséna avait été rappelé, et le maréchal Soult après lui ; Marmont n'était pas heureux ; le duc de Wellington, au contraire, venait de vaincre la répugnance de la régence de Cadix. Après la prise de Badajoz, cette régence le créa grand d'Espagne de première classe, duc de Ciudad-Rodrigo, et lui confia le commandement général de l'armée espagnole ; puis, le parlement lui vota une nouvelle pension de deux mille livres sterling. Quelques mois après, Badajoz fut emporté d'assaut par les armées anglaises, et nos aigles se voilèrent. Maître de ses flancs, le duc de Wellington passa le Tage pour entrer en Castille, avec une grande supériorité de moyens, à la face de généraux divisés et d'une cour sans énergie : Napoléon n'était pas là pour imposer son immense volonté. Alors fut livrée la bataille de Salamanque, qui décida du sort de l'Espagne ; lord Wellington vint à marches forcées sur Valladolid ; tournant à sa droite, il fit un mouvement hardi en se portant sur Madrid, tandis que Joseph Bonaparte fit sa retraite sur Burgos. Je ne sais par quel motif Napoléon avait donné pour guide militaire à son frère Joseph le maréchal Jourdan, le plus médiocre des capitaines, et dont il raillait tant le premier succès révolutionnaire. De nouveaux remercîments du parlement furent décernés à lord Wellington : le régent lui conféra le titre de marquis, et la chambre des communes vota 100,000 livres sterling pour lui former un établissement.

J'ai besoin d'entrer dans tous ces détails pour bien faire connaître la cause de la fortune politique du duc de Wellington : tous ces grades, tous ces honneurs, ses revenus mêmes lui sont arrivés par le champ de bataille. Le parlement agit avec profusion, parce qu'il avait besoin de créer une existence militaire en opposition avec la fortune merveilleuse de Napoléon. Le maréchal Soult, qui avait levé le siége de Cadix et abandonné l'Andalousie, fit un mouvement si bien combiné avec le corps d'armée du général Souham, que la ligne de lord Wellington fut compromise ; il opéra sa retraite avec une grande précipitation, et le maréchal Soult reprit une glorieuse offensive.

Le général anglais avait ici oublié sa tactique prudente : pendant deux jours toute son armée fut exposée. Cette circonstance signale dans le duc de Wellington un talent militaire plus élevé pour la résistance que pour une campagne active : il ne sut jamais précisément tenir un milieu entre la témérité réfléchie qui s'empare d'une faute pour hasarder un succès, et la prudence qui prévoit toutes les chances d'une mauvaise position.

Pour achever la délivrance de la Péninsule, lord Wellington vint à Cadix, en janvier 1813, communiquer en personne avec la régence ; par cette démarche, les méfiances s'affaiblirent, les armées espagnoles, mises enfin sur un meilleur pied, furent placées sous son commandement immédiat. Lord Wellington, jaloux du titre de généralissime, développa son plan

de campagne à la tête de l'armée anglo-espagnole-portugaise jusqu'à Vittoria, où se donna la bataille si fatale à nos armes dans la Péninsule : tout fut pris, jusqu'au trésor de Joseph Bonaparte. La médiocrité de Jourdan, l'avidité de quelques généraux de France, furent en partie les grandes causes de ce désastre ; pour vouloir sauver le trésor, on perdit l'armée. Toute cette famille, qui entourait Napoléon, ne comprenant pas sa gloire, ne servait qu'à compromettre ses destinées ; puis les temps de malheurs arrivaient, et qui peut arrêter alors le torrent ? La bataille de Vittoria acquit au duc de Wellington le grade élevé, et rarement accordé en Angleterre, de feld-maréchal ; et plus que cela, elle ouvrait le chemin des Pyrénées à la coalition.

C'est en s'appuyant sur Pampelune et Saint-Sébastien que le duc de Wellington développa son plan militaire d'invasion en France. Le maréchal Soult avait pris le commandement de l'armée française sur la Bidassoa ; du champ de bataille de Bautzen, Napoléon avait envoyé vers ce point menacé un maréchal capable et organisateur, car l'armée d'Espagne était démoralisée. Lord Wellington se déploya jusqu'à Bayonne, après avoir emporté la position de Nivelle. Merveilleuse guerre, toute de stratégie ! Le maréchal Soult manœuvra habilement en présence d'un ennemi supérieur qui n'avançait qu'avec prudence ; les armées restèrent près de deux mois à s'observer, retenues par la rigueur de la saison et par le mauvais état des routes. Soult voulait répéter les lignes de Torres-Ve-

dras, sur les frontières de France : il avait élevé de redoutables retranchements près de Bayonne ; mais lord Wellington, sans les attaquer de front, les déborda par sa droite, forçant ainsi son adversaire à les abandonner.

Le nom de France inspirait tant de respect aux alliés eux-mêmes, qu'ils n'avançaient sur ce territoire qu'en hésitant. En remontant aux vieux siècles de la monarchie, les troupes anglaises pourtant avaient plus d'une fois visité ces champs de bataille de la Gascogne, et les souvenirs du prince Noir étaient restés dans la mémoire des féodaux de la Guyenne. Les ordres de l'empereur au maréchal Soult étaient d'opérer sa retraite lentement et d'arrêter, autant que possible, les Anglais, les Espagnols et les Portugais par de petites batailles ; lui-même venait de stipuler avec Ferdinand VII, espérant par ce traité séparer l'armée espagnole du corps anglo-portugais sous lord Wellington.

Les choses étaient trop avancées pour que ces idées politiques pussent se réaliser : les Pyrénées étaient franchies. Après la bataille d'Orthès, l'armée française ne put tenir la route de Bordeaux, et lord Wellington, de concert avec le marquis de Béresford, eut à se prononcer sur le caractère du mouvement provincial qui se manifestait pour la maison de Bourbon. Dans cette circonstance et pour la première fois, le duc de Wellington dut prendre une couleur politique. Jusqu'ici simple général, il avait montré quelque dextérité dans ses négociations avec la junte de Cadix, mais les événements

de 1814 prenaient un caractère évidemment décisif : devait-il donner l'impulsion politique à une restauration de Louis XVIII? Quels étaient les ordres de son cabinet quand les alliés traitaient à Chaumont? Le duc de Wellington laissa le mouvement de Bordeaux se prononcer dans son énergie, et le maréchal Béresford ne s'opposa point à ce que le drapeau blanc fût arboré. Du nord au midi, l'empire déclinait. Lord Castlereagh écrivit les événements de Paris au chef des armées anglaises, et quelques jours après fut livrée la bataille de Toulouse, inutile effusion de sang qui n'arrêta pas la marche des armées coalisées. Tout était fini alors, la restauration était faite, Louis XVIII entrait dans la capitale ; les Anglais occupèrent Toulouse, et la paix de 1814 fut conclue par toutes les puissances.

Lord Wellington n'intervint pas dans ce traité; sans aucune influence politique, sa vie était exclusivement militaire, et lord Castlereagh, chef du cabinet, ne cédait son crédit ministériel à personne. Cependant, lors du congrès de Vienne, lord Wellington, qui avait été reçu avec tant d'enthousiasme en Angleterre, vint à cette réunion d'empereurs et de rois pour y montrer la puissance de son pays et rappeler ses services à la cause commune. Les talents qu'il avait déployés dans la guerre de la Péninsule, l'habileté et la persévérance de sa lutte, avaient jeté beaucoup d'éclat sur sa personne, et on l'environna avec une certaine curiosité à Vienne. Le duc de Wellington avait alors quarante-cinq ans ; d'un

extérieur grave et froid, il mettait quelque prix à de gracieuses bonnes fortunes; à Vienne, ce fut pour lui un immense concours de fêtes, et l'on sait que nulle capitale au monde n'offre plus de ressources pour le plaisir.

Au milieu de ces distractions du congrès, l'éclat de la foudre se fit entendre, et l'on apprit le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Il fallut prendre immédiatement des mesures militaires, et l'on n'hésita pas à confier à lord Wellington la direction générale de la campagne, comme à la tête la plus capable de lutter contre Napoléon. D'ailleurs, la Grande-Bretagne donnant l'impulsion à la ligue européenne, il fallait lui assurer un gage, et le titre de généralissime, confié à lord Wellington, lui fut dévolu en reconnaissance des subsides que le parlement allait voter au profit de l'Europe. Wellington, après un court voyage en Angleterre, se rendit en toute hâte dans les Pays-Bas pour y arrêter son plan de campagne, de concert avec le feld-maréchal Blücher; et en présence de la puissante armée de Napoléon, il suivit les principes de sa tactique d'Espagne, c'est-à-dire un système de résistance dans une position bien choisie : les lignes de Torres-Vedras avaient commencé sa réputation militaire, le champ de bataille de Waterloo devait l'accomplir. Ainsi, toutes les destinées de l'homme se résument souvent entre deux idées !

Je ne ferai point ici de la stratégie; je dirai seulement que la bataille de Waterloo exprima le plus parfaitement le type des deux caractères militaires opposés, celui de l'empereur

et celui de lord Wellington. Napoléon, impétueux, sublime dans l'attaque, désordonné et irréfléchi dans la retraite; lord Wellington, au contraire, timide, précautionneux, incertain dans une campagne active, à ce point que lorsqu'il est hardi il se compromet; mais en même temps froid, réfléchi, calculateur dans la résistance: Austerlitz et Wagram se retrouvent pour Bonaparte dans l'attaque de Waterloo, comme les retranchements de Torres-Vedras se reproduisent pour le duc de Wellington dans la position retranchée du Mont-Saint-Jean.

Après Waterloo, l'influence du duc de Wellington dut grandir naturellement : il s'avançait sur Paris avec une armée victorieuse. Blücher ne lui était pas subordonné matériellement; mais comme lord Wellington avait à son front tout l'éclat de Waterloo, il exerçait beaucoup d'ascendant sur les pensées du généralissime prussien. Enfin, quand on approcha de Paris, tout le parti révolutionnaire, Fouché en tête, eut recours à lord Wellington, considéré comme l'arbitre suprême dont la décision devait influer sur les destinées de la France. Fouché négocia très activement avec lui pour l'occupation de Paris; et ce fut dans une conversation avec Louis XVIII que le noble lord indiqua le ministère Talleyrand et Fouché comme le seul possible pour réaliser l'union de la royauté et de la liberté révolutionnaire. Lord Wellington se trompa-t-il, ou fut-il joué? Quoi qu'il en soit, sa combinaison échoua presque immédiatement, et l'influence

personnelle de l'empereur Alexandre remplaça bientôt l'action intime et continue de lord Castlereagh et de l'Angleterre. Le duc de Richelieu succéda à M. de Talleyrand.

Par le traité du mois de novembre 1815, il était stipulé qu'une armée d'occupation resterait en France, et on la plaça sous le commandement de lord Wellington, sans distinguer les contingents des diverses puissances. On lui donna l'inspection des forteresses des Pays-Bas, qui étaient là construites comme avant-postes contre la France et avec l'argent de ses contributions. Le généralissime, résidant habituellement à Paris, vit souvent Louis XVIII, et ses principes anglais furent toujours d'accord avec un système de modération et de liberté. Il avait un esprit droit, une manière facile et simple de voir les événements; on lui doit cette justice que, nommé arbitre en diverses circonstances sur les réclamations des alliés contre la France, lord Wellington se prononça presque toujours d'une manière favorable à nos malheurs. Consulté même en plusieurs circonstances sur la possibilité de diminuer l'armée d'occupation, il déclara que l'état des esprits en France permettait ce soulagement, indispensable dans la situation de souffrance du pays. A cette époque, où le duc de Wellington nous rendait un service réel, l'esprit bonapartiste arma contre lui un fanatique, qui tira un coup de pistolet à bout portant dans sa voiture : il ne fut point atteint, et je regrette vivement que, dans le testament de Sainte-Hélène, Napoléon se soit abaissé à ce point d'accorder

une récompense à celui qui avait ainsi frappé un adversaire des champs de bataille. Ce sont là de ces taches qui ne s'effacent pas, même sur les hautes physionomies historiques.

Après le départ de l'armée d'occupation et la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, le duc de Wellington quitta la France. Sa carrière militaire était finie, et il commençait en quelque sorte sa vie politique. Appelé à siéger à la chambre des lords comme duc, possesseur d'une fortune immense, portant sur son blason les insignes de toutes les illustrations de l'Europe, le noble lord dut naturellement exercer une certaine influence. Mais alors l'esprit de l'Angleterre était changé : durant les longues guerres contre la révolution française et l'empire, les Anglais avaient déployé une grande énergie de caractère, une remarquable puissance de moyens; les tories avaient dominé la situation. Et pourquoi cela ? c'est qu'ils étaient ennemis de la révolution, et décidés à suivre la guerre avec ténacité. Le peuple n'avait pas alors le temps de songer aux dissensions intérieures; haletant dans les combats toujours nouveaux, il espérait la victoire. Mais lorsque la guerre fut finie, les passions se renouvelèrent, et lord Castlereagh vit décroître sa puissance, tandis que celle des whigs et des radicaux s'élevait.

Le duc de Wellington, tory par principes et par tradition de famille, siégea dans la chambre des lords parmi les conservateurs; il fut le centre avec lord Aberdeen du banc de tories qui soutenaient le ministère Castlereagh. Le noble duc ne

parlait pas avec éloquence, mais il s'exprimait avec une grande clarté : sans avoir une large étendue d'esprit, il était doué d'un bon sens instinctif qui lui faisait apprécier justement la plupart des questions; fort au fait des situations politiques en Europe, il avait touché trop d'affaires positives pour ne point en conserver une longue empreinte. Le duc de Wellington, en un mot, était un de ces hommes d'état qui ne font pas de grandes choses, mais de bonnes choses. Sa popularité était bien affaiblie; les temps n'étaient plus où la multitude entourait la voiture du noble lord, lorsqu'il touchait l'Angleterre après ses campagnes. Le héros de Waterloo était trop tory pour que le peuple le saluât encore. Le procès de la reine avait exalté au dernier point les opinions en Angleterre; on marchait hautement à la réforme.

Dans ces circonstances, le crédit politique du duc de Wellington ne subsista plus que dans le cercle diplomatique; il avait joué un si grand rôle, qu'il se trouva mêlé à toutes les affaires sérieuses du continent. Il assista au congrès de Vérone. Sous le ministère de M. Canning, quoique le parti whig fût prêt à dominer le cabinet, le duc de Wellington conserva une certaine prépondérance pour les affaires étrangères; la Russie devenait alors la rivale de l'Angleterre; la question grecque agitait tous les esprits : or, qu'allait-on décider pour la nouvelle circonscription du territoire hellénique? M. Canning crut essentiel d'envoyer un homme important à Saint-Pétersbourg; le duc de Wellington, fort estimé de l'empereur

Nicolas, s'était trouvé partie active dans la plupart des questions générales. La mission du noble duc se rattacha dès lors au traité du 6 juillet 1827, qui établit l'indépendance de la Grèce et sa circonscription territoriale. Il fallait en finir, et en Angleterre, où les préjugés n'existent jamais puissants contre les hommes quand il s'agit des affaires, le duc de Wellington fut désigné de préférence, parce qu'il pouvait être le plus utile.

A son retour, M. Canning était mort ; le ministère de lord Goderich se débattait impuissant ; et, comme les affaires diplomatiques se compliquaient singulièrement, le roi jugea convenable de former un ministère tory avec des hommes capables : il le composa de M. Peel, de lord Aberdeen et du duc de Wellington, sorte de cabinet tout de résistance contre les empiétements de la Russie. Le duc de Wellington, en examinant l'état du pays, vit bien qu'une des premières conditions pour assurer la force et la consistance de son ministère, devait être l'émancipation catholique ; c'était pour lui une opinion de famille. Le marquis de Wellesley s'était même séparé du roi Georges III pour cette question. Le duc de Wellington n'hésita pas, et un bill présenté au parlement obtint la majorité ; les tories voulaient se donner la gloire de l'initiative dans une question de si grande équité.

Quelques mois après éclatait la révolution de juillet, événement qui portait un coup fatal aux tories frappés au cœur. Le mouvement radical conquit une grande puissance en Angleterre. Le duc de Wellington s'empressa de reconnaître

le fait accompli en juillet, mais dans sa pensée il qualifia cet événement du mot *malheureux*, comme il avait défini la bataille de Navarin. Tout n'était-il pas changé et bouleversé par cette immense révolution? et comment le duc de Wellington pouvait-il résister à une politique qui menaçait de détruire les traités de 1815? Le premier ministre vit la portée de ce changement; il ne chercha pas à le parer, et sur le premier amendement où il obtint une majorité équivoque, il donna sa démission et céda sa place aux whigs et à lord Grey. En Angleterre, comme tous les hommes politiques sont au-dessus de leur position, ils l'abandonnent sans regret, même pour un incident. Alors le duc de Wellington se plaça comme le chef du parti conservateur et des tories éclairés de la chambre des lords, à peu près comme M. Peel aux communes. *Conservateur* et *tory* signifient, en Angleterre, des hommes de valeur et de consistance, qui, touchant aux vieilles racines du sol, ne veulent pas qu'il s'ébranle; magnifique situation pour les hommes d'état, parce qu'ils se posent comme une barrière à la tempête des partis!

En vertu du principe conservateur, le duc de Wellington fut opposé à la réforme qui frappait la vieille constitution anglaise. Il demeura dans la chambre des lords avec cette fermeté de principes; et lorsque, en 1835, la question continentale se brouilla une fois encore, le roi songea à constituer une nouvelle administration dont le duc de Wellington ferait partie. Mais avec un instinct admi-

rable de la position, M. Peel fut placé à la tête du cabinet, et le noble duc n'eut qu'une position secondaire : on avait compris qu'un nom bourgeois, comme M. Peel, était plus en rapport avec la situation que celui du comte d'Aberdeen ou du duc de Wellington. Il résulta de là que le noble lord se trouva complétement effacé par M. Peel, et qu'il ne fut en quelque sorte placé dans ce cabinet que comme le représentant de la chambre des lords : s'il en fut la force et l'éclat, il n'en fut pas la base, comme l'a dit un écrivain politique d'Angleterre.

Le ministère Peel ne dura que quelque temps : le parti tory commit une faute en constituant ce cabinet éphémère, car rien ne perd les partis comme un essai sans résultat et une tentative sans victoire. Le duc de Wellington reprit son siége dans la chambre des lords, et il y parla sur les questions les plus importantes toujours avec gravité et mesure. Ce qui distingue le duc de Wellington, je le répète, c'est un sens droit et une raison éclairée qui domine tout. Son élocution est grave, et il est toujours écouté à la chambre des lords avec respect et attention. Sa vie intime est toute militaire ; il est entouré à Apsley-House des tableaux de toutes ses batailles, depuis l'Inde jusqu'à Waterloo. Sa campagne de prédilection est celle de Portugal et d'Espagne ; on dirait qu'elle se mêle à des souvenirs de jeunesse sous un ciel inspirateur. Le duc de Wellington aime les vieux amis et la société qui lui rappellent ses faits d'armes. Fort lié avec tout le corps diplomatique, il reçoit

fastueusement avec l'éclat d'une immense fortune et la grandeur de l'aristocratie anglaise; souvent il jette un regard d'amertume sur sa popularité passée, et plus d'une fois il montre les fenêtres de son palais grillées de fer pour éviter les pierres que le peuple jette quelquefois à travers ses glaces et ses brillantes dorures. « Quel contraste! disait-il au comte Pozzo di Borgo en 1834. Souvenez-vous, mon cher ami, de ma popularité après Waterloo, et de mon entrée à Londres en 1815, et voyez l'état de disgrâce dans lequel je me trouve aujourd'hui vis-à-vis de ce peuple! »

Le duc de Wellington aime qu'on le compare à Malborough et à Nelson, les deux héros de l'Angleterre; mais il évite toute comparaison avec Napoléon; car ces deux carrières militaires ne sont ni sur la même échelle ni dans la même proportion. Le duc de Wellington, général pour la défensive, sut toujours choisir une bonne position, reçut la bataille et la donna rarement; toutes les fois qu'il voulut être hardi, il fut imprudent, et il ne se montra supérieur que pour la résistance. Napoléon, au contraire, est hardi et magnifique dans l'attaque; ses plans sont habilement conçus, et résultent d'une illumination soudaine; ils se modifient selon les chances diverses, grâce à son génie merveilleux; mais au moindre revers Napoléon est abattu; sa retraite est presque toujours une fuite : s'il attaque brillamment, il ne sait pas résister; et en cela il personnifiait le génie militaire des Français depuis Crécy et Azincourt. Je dois répé-

ter ce parallèle, parce qu'il est le seul possible entre l'empereur Napoléon et le duc de Wellington. Nelson fut le seul Anglais qui apporta dans la marine le génie que Napoléon jeta dans les guerres continentales. Il serait curieux de voir aujourd'hui l'empereur à l'âge du duc de Wellington, pour comparer ces deux grandes carrières à l'extrémité de la vie.

Depuis la révolution de 1830, il s'est développé une large et grande histoire des partis et des hommes d'état en Angleterre; on a vu passer tour à tour les wgihs et les tories : le comte Grey, lord Palmerston, M. Peel et le comte d'Aberdeen. On a pu dès lors se faire des idées plus justes sur le caractère des hommes et sur leur valeur personnelle : les tories sont revenus au pouvoir avec M. Peel et le comte d'Aberdeen. Le duc de Wellington n'a voulu accepter d'autre position qu'une sorte de patronage sur la chambre des lords.

Désormais un parallèle peut s'établir entre les whigs et les tories et leurs hommes les plus importants. Le comte Grey a laissé dans son ministère tout son bruit d'opposition pour n'être plus qu'un médiocre ministre à la tête du gouvernement. Lord Palmerston s'est manifesté bien vide dans sa fatuité, dans son libéralisme aventureux, de manière à perdre toute sa consistance en Angleterre. Les tories, au contraire, ont conservé deux hommes considérables, intacts dans leur renommée, M. Peel et le comte d'Aberdeen; nul ne peut égaler le chef du cabinet tory dans sa manière nette et précise de

parler des affaires, et le comte d'Aberdeen possède à un degré éminent une large connaissance des faits, une intelligence profonde des relations extérieures : ce qui est, au reste, le cachet et la supériorité du parti tory.

On s'est trompé généralement sur le duc de Wellington, en lui supposant des haines contre la France; il a même, au contraire, des sympathies pour notre caractère national et notre histoire. Les tories, à un plus haut point que les whigs, sont persuadés que la prépondérance de la France est nécessaire dans l'équilibre européen, cherchant toutes les occasions d'en donner les preuves, et tristement affectés souvent des préjugés et des préventions qui existent au fond de notre caractère contre la politique de leur cabinet.

Le duc de Wellington, parvenu à un âge très avancé (74 ans), parle rarement à la chambre des lords, mais il le fait toujours avec une distinction parfaite; sa parole a toute l'importance d'un homme d'état consommé, et cette vie, qui a commencé si jeune sous les climats chauds de l'Inde, a été déjà plusieurs fois menacée par quelques accidents, auxquels il a résisté, grâce à la force de son tempérament. Grand travailleur de tous les instants, il a lui-même surveillé les épreuves de cette correspondance qui le place non seulement au premier rang des écrivains stratégistes, mais encore à un degré fort élevé sur l'échelle des esprits d'ordre, de gouvernement et d'administration. Répétons-le, trois hommes résument hautement la vie du parti tory : M. Peel pour

l'administration, le comte d'Aberdeen pour les relations extérieures, et le duc de Wellington pour l'éclat et la gloire militaire; ces trois hommes sont de vastes intelligences.

VI

LE DUC DE RICHELIEU

Parmi les admirables œuvres que le pinceau de Lawrence a créées, vous avez dû remarquer une tête mélancolique, au front haut et ombragé de quelques cheveux presque blancs déjà; ses yeux sont doux et fins; son nez effilé, sa bouche un peu pincée, respirent la distinction; à cinquante ans à peine, cette physionomie noble et simple porte quelque chose d'usé et je dirai presque de désabusé : il y a tout à la fois du gentilhomme français et de la haute noblesse russe, qui vivent si vite. Lawrence peignit cette tête un peu vague et limpide au congrès d'Aix-la-Chapelle. Celui qui posait devant lui avait été, enfant, comte de Chinon; il fut, jeune homme, duc de Fronsac, puis enfin duc de Richelieu, par la tradition et la succession de famille.

Les systèmes politiques de toutes les époques se personnifient dans certains hommes d'état qui en deviennent la pensée. Depuis le dix-huitième siècle, la France a toujours été placée entre deux intérêts prépondérants : 1° L'alliance anglaise, introduite pendant la régence, glorieusement brisée sous Louis XV à Fontenoy, puis reprise par les traités de 1783 et de 1785, rompue encore avec mépris et violence, en 1793, par la convention, un moment renouvelée, en 1814, par l'influence de M. de Talleyrand, puis tombant devant l'autorité personnelle de l'empereur Alexandre, rétablie enfin instantanément par le faible traité de 1833 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal.

2° L'alliance russe, plus moderne et toute naturelle à la France; essayée, sous Louis XVI, par l'ambassade de M. de Ségur, restaurée par Napoléon à Erfurth, jusqu'à la désastreuse campagne de Moscou, reprise en 1815, et soutenue par les ministères de MM. de Richelieu en 1816 et de La Ferronnays en 1828, jusqu'à ce que M. de Polignac rentrât sous l'idée anglaise. Après la révolution de juillet, on reprit les errements diplomatiques de M. de Polignac ; seulement ce que le ministre de Charles X avait tenté avec les tories, M. de Talleyrand l'essaya avec les whigs. Telle fut la seule, l'unique différence.

C'est comme personnification de l'alliance russe que je vais écrire la vie du duc de Richelieu, et la suivre à travers ses développements depuis l'époque de la restauration,

époque fort importante dans l'histoire diplomatique, car nous vivons avec les traités de 1814 et de 1815. Les congrès de Vienne, d'Aix-la-Chapelle, de Troppau et de Laybach, forment la base de nos rapports avec l'Europe.

Armand-Emmanuel du Plessis, duc de Richelieu, connu, jeune homme, sous le nom de comte de Chinon, naquit à Paris le 25 septembre 1766; son père était le duc de Fronsac, fils de ce maréchal de Richelieu, vieillard à la coquetterie effrontée, railleuse et qui reflète le dix-huitième siècle; sa mère était issue des Hautefort. Tout Paris était plein de fondations du grand cardinal, son ancêtre, qui le couvrait de sa robe de pourpre. Le comte de Chinon fit ses premières études au collége du Plessis (création de Richelieu); il obtint quelques succès au collége, surtout dans l'étude des langues de l'Europe; il parvint à parler avec facilité l'allemand, l'anglais et l'italien; et, plus tard, la langue russe devint familière au jeune comte de Chinon comme le français même. A quatorze ans, il épousa une fille des Rochechouart, noble lignée! Voyez ce petit comte et cette femme mignonne de treize ans voyageant pendant quelques années, selon l'habitude des gentilshommes. Le comte de Chinon visita l'Italie, la terre des arts, saluant les œuvres des grands maîtres et les antiques cités. Quand éclatèrent nos premiers troubles civils, le gentilhomme n'hésita point à offrir ses services à la royauté : au 5 octobre 1789, le comte de Chinon courut seul à pied à Versailles, et, traversant tout ce groupe d'hommes et de femmes déguenillés,

il vint prévenir la noble cour du danger qui la menaçait par l'émeute. Comme si la couronne prévoyait déjà sa carrière diplomatique, quelques jours après, Louis XVI le chargea d'une mission à remplir auprès de Joseph II, le roi réformateur; il l'accomplit avec cette silencieuse discrétion qu'il était alors si utile de garder, dans les rapports du roi de France avec l'étranger, au milieu de ce grand espionnage populaire. Déjà, le comte de Chinon, sous le titre de duc de Fronsac, se fit remarquer par la loyauté de son caractère : les intrigues politiques ne convenaient pas à son esprit, si plein de franchise; il résolut de quitter Vienne et d'accourir en toute hâte au siége d'Ismaël, que lord Byron a chanté dans son *Don Juan*. Catherine II avait dans ses armées beaucoup de nobles de France : est-ce qu'il ne leur fallait pas une épée? Le duc de Fronsac combattit à côté du comte Roger de Damas, à la prise de cette redoute où les canons qui foudroyaient les assiégeants étaient non moins nombreux que les amants de Catherine, comme le dit le poëte moqueur. Le duc de Fronsac y fut légèrement blessé; l'impératrice lui envoya une épée d'or et la décoration de l'ordre de Saint-George. Le duc accepta le grade de colonel dans l'armée russe, lorsque la mort de son père lui donna le nom de Richelieu, nom si beau, si grand!

Quand Monsieur, depuis Louis XVIII, fit un appel aux gentilshommes pour servir le drapeau blanc, le duc de Richelieu vint se joindre à l'armée qui combattait pour la vieille

couronne de France; après l'issue malheureuse de la campagne de 1792, le prince de Condé sollicita un asile dans les états de l'impératrice pour les Français exilés. Catherine envoya le duc de Richelieu auprès du prince pour concerter l'exécution du plan de la colonie qu'on voulait former sur les bords de la mer d'Azof, toute composée de gentilshommes; et cette pensée ne fut pas inutile à la grande fondation d'Odessa. Dans cette crise de guerre, qui pouvait concevoir et suivre encore un projet d'administration régulière?

Au siége de Valenciennes par les armées coalisées, le duc de Richelieu commandait une compagnie noble. Il y avait de la gloire, de l'honneur, dans cette émigration qui suivait le drapeau blanc, comme leurs ancêtres avaient suivi la bannière de Henri IV : ne les jugeons pas avec nos petits préjugés. Quand la république triomphante eut reconquis ses frontières, le duc de Richelieu retourna en Russie et devint colonel d'un régiment de cuirassiers. L'empereur Paul régnait alors : ce caractère âpre et rude punit le duc de Richelieu de son dévouement personnel pour le czarewitch Alexandre, et son régiment lui fut ôté; il reçut même l'injonction de ne pas se présenter à Pétersbourg; le czar Paul aimait le dévouement personnel avec son égoïsme d'empereur. Exilé de la cour, aurons-nous besoin de dire qu'après l'avénement d'Alexandre le duc de Richelieu reprit son grade avec la faveur du nouveau souverain? Cette première confiance de l'empereur de Russie servit admirablement la France dans les tristes évé-

nements de 1815. Dès cette époque, le duc de Richelieu comprit toute l'importance d'une alliance de la Russie et de la France, dont les intérêts se touchent continuellement sans se heurter jamais; mais était-il possible encore de rêver le retour de la vieille dynastie!

La paix rétablie avec la Russie (1801), le duc en profita pour revoir la France et recouvrer les débris de l'énorme fortune de ses ancêtres, et cela dans l'unique but de s'acquitter avec les créanciers de son père et de son aïeul, qui avaient grevé leur patrimoine par de folles prodigalités : il leur abandonna tous ses droits et ne conserva rien de l'héritage immense. Noble caractère! M. de Richelieu, premier ministre de Louis XVIII, le petit-neveu du grand cardinal, ne possédait pas personnellement plus de 20,000 francs de revenus.

Bonaparte était dans toute la majesté de son consulat, quand le nom rayonnant du duc de Richelieu lui fut présenté; le consul, amoureux de toutes les gloires historiques, admirateur du ministre au gantelet de fer, lui offrit de prendre du service dans ses armées. Le duc refusa obstinément : faut-il lui en faire un reproche? Il était gentilhomme, vivement attaché à la maison des Bourbons, il ne voulait combattre en France que pour son drapeau. Obligé de quitter immédiatement Paris, le duc de Richelieu vint rejoindre l'empereur Alexandre, qui lui confia une rude tâche dans l'administration des provinces méridionales de son vaste empire. Les ravages de la guerre avaient converti en déserts

incultes toutes les provinces qui avoisinent la mer Noire, et la barbare ignorance des musulmans n'était pas capable de les réparer. Les vieilles colonies romaines des Palus-Méotides n'existaient plus que de nom, il fallait en peuplant ce désert y ramener la civilisation européenne par une surveillance féconde, attentive. Au commencement de 1803, le duc de Richelieu fut nommé gouverneur d'Odessa, puis appelé à l'administration générale de la nouvelle Russie, climat doux, sorte d'Italie sans arts, sans culture. Aucun établissement n'était achevé, on y comptait à peine, répartie dans une ville considérable, 5,000 habitants. Maître absolu du pouvoir, M. de Richelieu n'hésita devant aucune amélioration, alors même qu'elles froissaient les vieilles coutumes, les intérêts égoïstes : c'est toujours à l'aide de ce pouvoir absolu que les grandes choses ont été faites! Tout sembla rajeunir : le commerce, débarrassé d'entraves, prit l'essor le plus rapide; à Odessa, la population avait décuplé. L'administration du gouverneur s'étendait des vastes contrées du Dniester au Kouban et au mont Caucase. Plus de cent villages peuplés par des colons étrangers, anabaptistes allemands, donnèrent l'exemple des pratiques les plus éclairées de l'agriculture; d'immenses champs de blés déployèrent leurs ondulations verdoyantes au milieu des plaines qui naguère offraient à peine aux Tartares quelques herbages pour leurs troupeaux.

Il fallut établir une sorte de système féodal pour défendre le pays contre les invasions des Circassiens au casque d'or, à

la cuirasse de chevalier du temps des croisades ; le duc de Richelieu devint le chef militaire de la colonie ; il avait du courage, du dévouement, un désir de gloire. Les établissements de la mer Noire ne pouvaient réussir avec grandeur qu'après la soumission de la Circassie au système russe, conquête que le cabinet de Saint-Pétersbourg accomplit aujourd'hui.

Plusieurs fois, pour mettre un terme aux déprédations des Circassiens, le duc de Richelieu fut obligé de pénétrer dans leurs montagnes à la tête de quelques régiments russes, afin de les contenir et de les dominer. Le noble duc ne négligea rien pour étendre dans ces pays barbares les bienfaits de la société européenne ; plusieurs jeunes Circassiens, que le cours des événements et les triomphes de la guerre avaient mis entre ses mains, furent élevés sous ses yeux, instruits dans nos arts, façonnés à nos mœurs ; ils retournèrent au milieu de leurs compatriotes, dont ils commencèrent à adoucir les habitudes : telle était un peu la coutume des Romains à l'égard des nations vaincues. Cette administration si active se manifestait au milieu de la peste qui dépeupla Odessa en 1815. Le duc de Richelieu déploya la fermeté d'une administration active ; il fut plus d'une fois obligé de recourir à la force militaire qui se confond toujours dans le gouvernement russe avec l'administration civile. Il faut visiter Odessa pour voir tout ce qu'il a produit ; le duc semblait avoir hérité du génie créateur du cardinal.

Bientôt une carrière nouvelle s'ouvrit devant lui. Les

événements de 1814 avaient amené la restauration des Bourbons. L'influence de l'empereur Alexandre avait été dominante sur les actes du sénat qui préparèrent la chute de Napoléon. Le roi Louis XVIII, prince à l'esprit susceptible, et très formaliste dans ses manières, avait peu de goût pour le duc de Richelieu ; il ne lui pardonnait pas d'avoir préféré un grade en Russie à la dignité de serviteur auprès de sa personne exilée ; néanmoins il rendit au nom de Richelieu la pairie et sa fonction de premier gentilhomme. Le duc, en dehors des événements politiques pendant la première restauration, étudia l'esprit nouveau de la patrie après tant de discordes civiles ; il savait assez la situation pour comprendre que les événements modifient le caractère avec une force irrésistible : quand on veut terminer les révolutions, il faut faire des concessions incessantes aux hommes et aux choses, et subir d'inflexibles nécessités ; elles coûtent sans doute ; mais la couronne d'épines n'est-elle pas pour tous ?

Étranger aux négociations de 1814, tout entières aux mains de M. de Talleyrand, le duc de Richelieu passa la première restauration à se reconnaître, pour ainsi dire, dans sa patrie : il l'avait quittée jeune homme ; depuis que d'événements, que d'existences nouvelles ! La propriété envahie, les châteaux de ses pères pillés ! Plus de foyer domestique ; les ossements mêmes dispersés, et avec cela une société révolutionnaire qui épiait jusqu'aux larmes des victimes ! Le 20 mars fut la fatale réaction de l'esprit du soldat et de la haine dé-

mocratique contre de nobles infortunes. M. de Richelieu s'exila une fois encore avec la vieille bannière de France.

A son second retour, Louis XVIII forma un ministère présidé par M. de Talleyrand, sous l'influence de l'idée anglaise ; toutefois, le chef de ce cabinet comprit que la Russie devait exercer une puissante action dans les négociations relatives à la France, et il proposa M. le duc de Richelieu pour ministre de la maison du roi, dans la pensée que ce choix serait favorablement accueilli par l'empereur Alexandre. Le duc de Richelieu n'accepta point, excipant de sa répugnance profonde pour siéger à côté du régicide Fouché ; il savait au reste que l'empereur Alexandre voyait avec déplaisir un ministère tout anglais, conçu sous l'ascendant du duc de Wellington. J'ai dit les causes de la chute du ministère de M. de Talleyrand. Quand il fut dissous, Louis XVIII pensa que l'influence russe pouvait seule nous assurer un allégement aux charges pesantes de l'invasion, car le czar était la seule partie désintéressée : il faut lire à cette époque la correspondance diplomatique de lord Castlereagh et des puissances allemandes, pour se convaincre des dures conditions qu'imposaient les alliés. Les puissances avaient fait connaître leurs prétentions accablantes, leur déplorable ultimatum ; la négociation ne faisait aucun progrès, tandis que l'état du pays s'aggravait à chaque instant par la présence d'un million d'étrangers. Ce fut pour obtenir l'appui tout-puissant de l'empereur de Russie que le roi nomma le duc de Richelieu

ministre des affaires étrangères et président du conseil, pesant et double fardeau qu'on posait sur son front.

Toutefois, personne n'était mieux placé que le noble duc de Richelieu pour hâter la conclusion du traité; personne n'avait plus de motifs pour se flatter d'en modérer la rigueur. Le czar devait avoir pleine confiance dans le digne gouverneur d'Odessa, sans se dissimuler que la France avait peu d'appui à espérer de voisins trop longtemps irrités par le poids de sa puissance; la Russie seule n'avait rien à lui demander, et elle avait même à l'appuyer comme sa fidèle alliée au midi. Cette position, le duc de Richelieu l'avait si bien sentie, qu'il put remontrer au czar que tout ce que la France perdrait en puissance servirait à accroître la force et l'importance de ses rivales, et à créer la supériorité de l'Autriche et de la Prusse. Alexandre avait des dispositions bienveillantes, et c'est en les développant que le duc de Richelieu put accomplir la tâche immense qui lui était imposée. Il est nécessaire de se reporter à cet affligeant tableau de l'invasion en 1815 : 700,000 soldats couvraient notre sol; les populations germaniques étaient profondément irritées; on achevait de l'autre côté de la Loire de dissoudre avec peine les restes de l'armée, séditieuse, désordonnée; le trésor était vide et le cours des contributions interrompu par un long abus de la force : ne fallait-il pas une puissante énergie pour lutter contre cette situation désastreuse? Dans le temps calme, la diplomatie est un jeu d'adresse et d'esprit, un échange poli

de quelques généralités politiques et de quelques desseins d'avenir ; mais quand on se rappelle la capitale occupée par un ennemi impérieux, vindicatif, que pouvait-on espérer de la magnanimité des vainqueurs, longtemps humiliés et abaissés par la domination française ?

Sous ces effrayants auspices, la suite de la négociation fut remise au duc de Richelieu ; c'était au moment décisif où après de vives discussions, les plénipotentiaires des quatre grandes puissances venaient de se mettre d'accord sur les sacrifices à demander impérativement à la France. Les projets les plus désastreux furent soutenus par l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse ; les alliés avaient résumé leurs demandes en quatre points : la cession d'un territoire comprenant les places de Condé, Philippeville, Marienbourg, Givet, Charlemont, Sarrelouis, Landau et les forts de Joux et de l'Écluse; la démolition des fortifications d'Huningue ; le payement d'une indemnité de huit cent millions ; l'occupation, pendant sept ans, d'une ligne le long des frontières par une armée de 150,000 hommes, entretenus aux frais de la France. L'Angleterre insistait surtout pour que la ligne des forteresses au Nord fût tellement restreinte, que Dunkerque en fût le dernier point. On refaisait la France de Henri IV; un parti, né au milieu de cette énergie nationale qui souleva l'Allemagne contre Napoléon, n'avait pas douté que l'Alsace et la Lorraine ne dussent être réunies à la confédération germanique. Déjà la carte qui représentait la France dépouillée

de ces belles provinces était dessinée par les géographes allemands, et cette carte est restée comme un monument glorieux dans la famille du duc de Richelieu.

Profondément affecté de ces résolutions, le ministre rédigea pour l'empereur Alexandre un mémoire développé avec l'énergique conscience d'un homme de bien : « La France, disait le noble duc, en recouvrant ses rois, devait retrouver le territoire qu'ils avaient gouverné ; sans cela toute restauration serait imparfaite. » Le ministre peignait, avec la chaleur de la conviction, le désespoir d'un grand peuple et les effets qu'on pouvait en redouter pour l'avenir : au premier signal, la France tirerait l'épée. Cette note fit une vive impression sur l'esprit d'Alexandre, et s'il ne fut pas possible d'en faire adopter absolument les bases générales, au moins le duc de Richelieu obtint-il que les places importantes de Condé, de Givet et de Charlemont, les forts de Joux et de l'Écluse, ne seraient point compris dans les cessions territoriales ; l'indemnité pécuniaire fut diminuée de cent millions, et l'occupation, réduite à cinq ans, pourrait finir même au bout de trois. Ce fut le 20 novembre 1815 qu'il signa ce traité mémorable, et il reste encore du duc de Richelieu un éclatant témoignage de la tristesse qui s'empara alors de son cœur ; il avait obtenu de nobles et beaux résultats pour la patrie ; mais il portait le nom de Richelieu, et petit-neveu du grand cardinal qui avait tant accru la monarchie, il souffrait d'en voir détacher la moindre parcelle. Le discours qu'il prononça, cinq jours après, en

communiquant ce traité aux chambres, est empreint d'une patriotique douleur et d'une belle résignation. On sentait, en l'écoutant, que le négociateur n'avait cédé, que parce que la nécessité était inflexible et les vainqueurs inexorables.

Les soins d'une négociation aussi immense n'avaient pas fait négliger au duc de Richelieu l'administration intérieure, et pendant que les chambres donnaient au gouvernement les moyens extraordinaires qu'exigeait la répression du vieux et bruyant libéralisme, le ministère décidait de justes et solennelles poursuites contre ceux qui, en favorisant le retour de Bonaparte, avaient préparé les malheurs de la patrie, et autorisé de terribles représailles. Ici se présente le fatal procès du maréchal Ney : aujourd'hui que les idées politiques sont plus nettes et que nous sommes sortis de la déclamation, on s'explique le motif de cet immense débat : le maréchal Ney avait été traduit devant un conseil de guerre, par une ordonnance signée sous le ministère de MM. de Talleyrand et Fouché ; ce conseil s'étant déclaré incompétent, le maréchal dut être jugé par la cour des pairs ; c'était l'ordre naturel des juridictions. Le duc de Richelieu porta, le 11 novembre 1815, à la chambre, l'ordonnance royale qui la constituait en cour de justice, et encore plein des douloureux sacrifices imposés à la patrie, il s'exprima avec fermeté contre les auteurs de la révolution des Cent-Jours : n'étaient-ce pas tous ces gens-là qui avaient amené un million d'étrangers sur notre sol? Après la condamnation du maréchal, le duc de Richelieu, envieux de calmer les passions

dans sa patrie, présenta aux chambres un projet d'amnistie générale, sans autres exceptions que les noms compris dans la liste dressée par M. Fouché. Aux temps agités, les partis vont toujours au-delà des gouvernements, et sur ce projet, la chambre de 1815 établit son système de catégories : les régicides furent bannis du royaume contre l'opinion personnelle de Louis XVIII. Dans le cours de la discussion, il fut proposé de confisquer les biens des bannis et des condamnés ; M. de Richelieu repoussa cette mesure : « Les confiscations, dit-il, rendent irréparables les maux des révolutions. » Et avec combien de générosité le duc de Richelieu ne s'exprimait-il pas alors, lui qui avait perdu tous les biens de sa famille par la plus implacable confiscation !

Ici commence la belle partie de la vie du duc de Richelieu : le noble but qu'il s'était proposé, c'était la délivrance de la France envahie, accablée par l'étranger. La situation du royaume faisait naître des inquiétudes : il fallait avoir une armée pour mettre un poids dans la balance de l'Europe, et remplir enfin les dures conditions du traité de 1815. Pour rassurer les cabinets, le duc de Richelieu leur faisait entendre que les divisions qui s'élevaient dans les chambres étaient l'agitation naturelle du gouvernement représentatif. On doit se rappeler les tristes années 1816 et 1817, la cherté des grains, la famine et la révolte en plusieurs provinces, l'occupation des places fortes de la France par 150,000 baïonnettes et une contribution de guerre de 15 millions par mois.

Au milieu de ces tristesses, le duc de Richelieu proposa de diminuer l'armée étrangère, négociation qui ouvrait la route à un plus grand résultat. Le 11 février 1817, il vint annoncer aux chambres que 30,000 hommes allaient repasser la frontière, que la dépense de l'armée d'occupation serait diminuée de 30 millions, et cet allégement était dû à son administration réparatrice et aux efforts de cette France si féconde en ressources. Je ne sache pas dans l'histoire des années plus difficiles à traverser que cette époque de 1815 à 1817 : invasion armée, famine, partis ardents, factions en armes, et avec cela une gêne immense dans l'ensemble et les détails de l'administration, et une patrie dont il fallait sauver les anciennes frontières !

L'armée d'occupation une fois diminuée, il fut indispensable de recourir au recrutement forcé pour assurer l'indépendance et la dignité du pays. A l'ouverture de la session de 1817, la loi des recrutements fut proposée et adoptée comme un système militaire complet, et cette loi existe encore dans ses bases. C'est à ce moment que se forma la liaison intime de M. le duc de Richelieu avec deux hommes de capacité qui restèrent fidèles à sa mémoire ; et qu'il me soit permis ici de rendre un dernier hommage à ces deux hommes, MM. de Rayneval et Mounier, jeunes alors, et morts aujourd'hui, car la vie publique, quand on a des entrailles, s'use vite. M. Gérard de Rayneval était d'une antique famille de diplomates qui datait, aux affaires étrangères, du ministère

de M. de Vergennes et du traité avec les États-Unis. M. Mounier, jeté jeune homme comme M. de Barante dans l'administration de l'empire, secrétaire du cabinet, joignait un esprit vif, pénétrant à une immense érudition. Le duc de Richelieu se prit pour eux d'une amitié égale à sa confiance ; il aimait l'honneur, la probité, et quelle plus haute probité que celle de deux hommes restés purs, intacts, pauvres même, au milieu des liquidations de 1,700 millions de créances étrangères?

En signant la paix de 1814, les gouvernements avaient déclaré éteintes toutes leurs dettes réciproques ; mais en renonçant aux droits du fisc, on réserva ceux des particuliers si violemment atteints par les guerres de la révolution et de l'empire. Quand l'Europe dicta le traité du 20 novembre 1815 si implacable, les réclamations vinrent de tous côtés : on stipula que les payements seraient effectués par des inscriptions sur le grand-livre ; neuf millions de rentes furent d'abord affectés à cette destination. Le terme pour les réclamations n'expirait que le 28 février 1817, et faut-il le dire? le total s'en éleva à un milliard 600 millions, somme fabuleuse, qui dépassait la valeur de deux budgets de la France. C'était à se désespérer, d'autant plus que chacun voulait son payement intégral : que faire au milieu de tant d'exigences? La Russie se trouvait placée de manière à jouer naturellement le rôle de médiatrice, car elle avait peu à réclamer ; l'empereur Alexandre, convaincu que si la négociation n'était pas dirigée par un modérateur commun, elle échouerait au milieu de la diver-

gence des vues et des prétentions, proposa de confier cette mission, comme je l'ai dit déjà, au duc de Wellington, en faisant ainsi une sorte d'appel à sa générosité.

Le médiateur, dirigé par M. Mounier (1), après des retranchements inouïs, fixa à 16 millions 40 mille francs de rentes la somme destinée aux payements des dettes de la France envers les particuliers. A quelles épreuves difficiles le crédit public de la restauration ne fut-il pas exposé aux époques de nos malheurs trop oubliés aujourd'hui! Le duc de Richelieu avait reconnu de bonne heure qu'un système d'emprunt bien dirigé offrait seul le moyen de satisfaire tout d'un coup aux obligations du traité. Le crédit du gouvernement sous Napoléon était nul; trop de violations de la foi publique, trop d'actes arbitraires, avaient anéanti la confiance, car la révolution et l'empire n'étaient que l'abus de la force! Les événements de 1814 et de 1815 avaient forcé d'élever les rentes inscrites à 126 millions : le gouvernement pouvait-il encore emprunter? Aucune maison française ne s'était présentée avec des capitaux suffisants pour opérer sur une si vaste échelle, tant elles avaient peur de s'aventurer! M. de Richelieu aperçut dans le choix de prêteurs étrangers l'avantage de faire concourir les capitaux de l'Europe entière, et d'accomplir notre

(1) Le duc de Wellington avait gardé une grande et belle estime pour M. Mounier; elle aida ce dernier et le seconda dans sa dernière mission en Angleterre, en 1841.

libération par un simple revirement de place. Les ressources du crédit furent trouvées dans les opulentes maisons Hope et Baring, et pour préparer le départ des étrangers, le ministre obtint que les souverains, signataires du traité de 1815, se réuniraient à Aix-la-Chapelle, pour examiner si l'occupation finirait au bout de trois années, ou si elle serait prolongée à cinq ans, comme le traité en laissait l'alternative.

Cette proposition acceptée, le congrès se réunit le 26 septembre 1818. Les obstacles étaient déjà presque entièrement levés par les vues pacifiques de la Russie qui avaient dominé la Prusse et l'Angleterre. Dès le 2 octobre, l'évacuation des provinces françaises fut décidée, et les dernières traces de l'invasion disparurent; le duc de Richelieu obtint encore une réduction sur la partie de l'indemnité que la France n'avait point acquittée. Qui ne se souvient de la joie orgueilleuse et naïve du duc de Richelieu à son retour? La France n'était plus une nation occupée par l'Europe, mais un gouvernement admis dans l'ordre et la hiérarchie des nations, avec sa grandeur, sa liberté, son indépendance! On ne rend pas assez de justice aux hommes d'état qui restituent à un pays sa prépondérance et sa dignité : l'histoire vulgaire n'élève que ceux qui démolissent.

Cependant une autre crise se préparait : le cours des effets publics, par l'effet de spéculations exagérées, s'était élevé à un taux exorbitant; en 1818, il baissa rapidement, et les alliés pouvaient abîmer le crédit en jetant sur la place les rentes

qu'on leur avait données comme payement de subsides. La parole du duc de Richelieu suffit pour obtenir que les délais fixés pour les payements à faire aux puissances seraient doublés; et comme les embarras de la Bourse continuèrent, il obtint encore que cent millions en inscriptions de rentes, qui étaient entrés dans les payements, fussent restitués et remplacés par des bons du Trésor à échéance de dix-huit mois.

Tel fut le terme de la belle négociation du duc de Richelieu avec l'étranger: il avait atteint le but de sa vie. A quel point de désastre et de malheur il avait pris la France! 700,000 étrangers, des contributions de toute espèce, le pays mis au ban de l'Europe! Eh bien! ce pays, il le rendait à sa liberté; il avait organisé l'armée et fondé le crédit; il avait réconcilié la France avec le monde. Avant d'atteindre ce grand résultat, le duc de Richelieu avait fréquemment déclaré à ses amis que lorsque le crédit personnel dont il jouissait auprès des souverains étrangers ne serait plus nécessaire, il descendrait du poste qu'il avait été contraint d'accepter, pour rentrer dans la vie privée; en conséquence, il offrit sa démission qui ne fut point acceptée. Le vieil esprit libéral se réveillait pour conquérir la victoire; beaucoup d'hommes sans autre capacité que le parlage politique avaient cherché à s'emparer des élections; le résultat des opérations de plusieurs colléges électoraux excita l'inquiétude des amis du gouvernement: M. de Richelieu dut rester aux

affaires ; il revint à Paris pour concerter les mesures qu'exigeaient les circonstances.

Le cabinet était d'accord sur la nécessité d'opposer une digue au torrent des opinions démocratiques ; toutefois le système électoral devint la source de graves dissentiments. Le duc de Richelieu, vivement affecté de la division qui éclatait au conseil, entre lui, M. Decaze et le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, revint à son projet de retraite ; tous les ministres donnèrent leur démission avec une simultanéité remarquable. Chose triste à dire ! l'homme d'état qui avait si puissamment contribué à délivrer le territoire de l'occupation étrangère, fut obligé de se retirer devant de petites combinaisons de chambres et de politique étroite. M. de Richelieu ne comprenait pas le système électoral dans les mêmes combinaisons que le vieux libéralisme, et il remit son portefeuille au général Dessole.

De toutes les grandes affaires à travers lesquelles M. de Richelieu avait passé, il n'avait rapporté qu'une honorable pauvreté, et Louis XVIII conféra au ministre démissionnaire le titre de grand veneur, comme il avait aussi accordé le titre de grand chambellan à M. de Talleyrand après ses services de 1814. Les chambres néanmoins comprirent que le pays devait récompenser le négociateur d'Aix-la-Chapelle, et M. de Lally demanda que le roi fût supplié d'accorder au duc de Richelieu une récompense nationale. La même proposition fut faite dans l'autre chambre, au moment même où dans une lettre de M. le duc de Richelieu il déclarait au président des

députés qu'il serait fier d'un témoignage de bienveillance donné par le roi avec le concours des deux chambres; mais que, comme il s'agissait de lui décerner aux frais de l'État une récompense nationale, il ne pouvait se résoudre à voir ajouter, à cause de lui, quelque chose aux charges qui pesaient sur la nation. Tout le monde savait que le duc de Richelieu était sans fortune et n'avait pour tout bien que le traitement de grand veneur. Il y eut bien des petitesses dans la chambre des députés, quand il s'agit de fixer un majorat de 50,000 francs de revenu à l'héritier du nom de Richelieu, au ministre qui avait obtenu la libération du territoire: est-ce que les assemblées savent faire quelque chose de grand, si ce n'est au profit des passions qu'elles servent? On changea ce majorat en une pension viagère; le duc accepta cette récompense de ses services, par déférence pour la volonté du roi; mais il en consacra le produit tout entier à la fondation d'un hospice dans la ville de Bordeaux : telle était la générosité personnelle du duc de Richelieu, qui voulut se consacrer tout entier désormais à la vie privée.

Hélas! son rôle politique n'était point fini : le ministère Decaze, de toutes parts débordé par le vieux libéralisme, n'en pouvait plus; on exploitait la loi des élections contre le gouvernement; les concessions succédaient aux concessions; le duc de Richelieu fut appelé à un conseil extraordinaire présidé par le roi en personne, afin d'aviser sur les périls de la situation. Le forfait de Louvel avait plongé la France dans

la douleur et l'effroi. M. Decaze, abandonné par le côté gauche des chambres, qui défendait la loi du 5 février 1817, repoussé par les royalistes, qui lui reprochaient de n'avoir point accueilli la proposition du marquis Barthélemy, donna enfin sa démission, et dans ces circonstances, le roi appela, pour la seconde fois, M. de Richelieu à la direction des affaires. Le duc ne céda qu'aux plus vives instances, car la situation était triste, le pays dans l'alarme, l'irritation des partis à son comble. L'administration précédente avait proposé un système électoral mal accueilli dans toutes les parties de la chambre; elle avait demandé des lois pour armer le gouvernement de pouvoirs extraordinaires; aucune majorité n'était encore formée, et le ministère ignorait si ces lois surmonteraient la redoutable opposition. Au dehors, l'Europe était effrayée, et il fallait la rassurer. On pourvut à tout, à la suite d'une longue et pénible discussion; les chambres votèrent les lois exceptionnelles.

Mais alors qui pouvait calmer les esprits? où était la main assez ferme pour arrêter les mauvaises tendances de la société? L'éducation de la France avait été faussée depuis la révolution de 1789; on était pressé, entouré par de mauvaises idées et d'effroyables systèmes; les partis se crurent assez forts pour conspirer tout haut et intimider le gouvernement par l'émeute. Des rassemblements séditieux se groupèrent avec des intentions de bouleversements politiques; la moindre hésitation pouvait faire naître d'affreuses calamités.

Le conseil des ministres chargea le maréchal Macdonald du commandement de Paris; on déploya un appareil militaire formidable, et l'on obtint la preuve d'un complot qui s'étendait à des noms depuis exaltés dans une autre révolution. Pendant dix jours que dura cet état de trouble, on n'eut à regretter que la vie de deux perturbateurs. Depuis que les idées de gouvernement sont plus avancées, on s'étonnerait de lire les déclamations du vieux libéralisme contre les mesures indispensables à la sûreté publique. Tout gouvernement doit se défendre ; n'est-ce pas son droit ?

L'aspect de l'Europe devenait inquiétant ! la révolte de l'armée espagnole à l'île de Léon avait eu pour écho le soulèvement de l'armée napolitaine ; le Portugal devait bientôt les suivre ; les factieux crurent que cet exemple serait facilement imité par l'armée de France, et c'est vers elle qu'ils dirigèrent leurs efforts. Après avoir bouleversé tous les liens de l'ordre civil, la révolution voulait ébranler les devoirs de l'obéissance chez le soldat. Presque dans tous les corps, les officiers se montrèrent loyalement décidés à tenir leurs serments ; quelques-uns seulement ne surent pas résister ; une conspiration fut tramée dans plusieurs régiments à Paris ; les ramifications s'étendaient sur divers points militaires, et la conjuration devait éclater le 20 août 1820 dans les casernes. Le conseil des ministres décida, sur la proposition de M. Mounier, alors directeur général de la police, que les conspirateurs seraient arrêtés avant qu'ils eussent pris un étendard et proclamé l'insurrec-

tion. Les chefs de cette conjuration militaire sont aujourd'hui connus ; quelques-uns même ont été récompensés. Ainsi qu'à toutes les époques, le complot fut nié par les partis ; la chambre des pairs se montra indulgente comme les pouvoirs d'expérience et de capacité quand il n'y a pas nécessité indispensable de sévir, et le gouvernement aima mieux beaucoup pardonner, beaucoup oublier, que d'avoir à verser le sang.

Les élections de 1820, accomplies sous l'heureuse impression de la naissance de M. le duc de Bordeaux, donnèrent à la chambre un côté droit, fort et compacte. MM. de Villèle et Corbière s'en étaient posés comme les chefs, et naturellement ils devaient entourer le duc de Richelieu. Mais, au commencement de la session, des nuages se formèrent ; le côté droit des chambres avait jusqu'ici combattu avec le ministère et triomphé avec lui : par une conséquence naturelle, il réclamait une participation directe à l'administration. Des négociations furent entamées avec la droite ; le duc de Richelieu ne voulut éloigner du conseil aucun de ceux qui avaient jusqu'alors gouverné avec lui et sauvé la monarchie de ses périls : toutefois, deux seulement des députés les plus marquants dans le côté droit (MM. de Villèle et Corbière) furent appelés au cabinet avec le titre de ministres secrétaires d'état. M. Lainé, un des hommes dont le caractère probe et élevé avait le plus vivement frappé M. le duc de Richelieu, fit également partie de cette administration.

Le principe politique de ce ministère remanié fut la réu-

nion du centre droit et de la droite dans un vote commun ; la session ainsi dirigée fut longue et pénible, et ce n'est qu'à la fin d'un vif et puissant débat, que le duc de Richelieu put mettre à exécution l'idée féconde d'un système étendu de canaux tel que depuis il a été compris. M. de Richelieu formula son dessein d'appeler les capitalistes à concourir à ces vastes travaux ; à cette époque, la masse des capitaux s'était jetée sur les fonds publics et les entreprises industrielles n'avaient aucune popularité : l'on rencontra beaucoup d'obstacles qui furent surmontés par une volonté ferme et décidée.

L'ordre régnait dans toutes les parties de l'administration ; les entraves, qu'un système de centralisation poussé à l'exès avait mises à l'action des autorités municipales, furent levées ; dans les finances, la concurrence la plus illimitée fut appelée, pour la première fois, à la vente des rentes, et le cours des effets publics s'éleva au plus haut degré. Dans sa politique extérieure, le duc de Richelieu ne cessa pas un moment de développer le système de l'alliance russe, moins encore par souvenir et affection pour l'empereur Alexandre, que par ce principe constamment émis dans toute la correspondance du duc de Richelieu, à savoir : que l'alliance russe était profitable à la France, parce qu'elle était désintéressée. En effet, que pouvait nous demander la Russie? Par quel point nous touchait-elle ? Le commerce avec elle ne peut jamais être qu'un échange égal : son industrie ne vaut pas la nôtre ; elle a besoin de nos vins, de nos modes, de nos manufactures ; nous

avons besoin de ses bois, de son cuivre, de ses fers; ses flottes ne peuvent nous dominer, ses frontières ne nous atteignent par aucun côté ; son influence nous est utile ; tandis que l'alliance anglaise contrarie les desseins et les intérêts de la France dans toutes les questions décisives. Le système de M. de Richelieu fut repris par M. de Laferronays en 1828.

Sous le deuxième ministère du duc de Richelieu, les grandes puissances se réunirent à Laybach pour arrêter un vaste projet de répression contre la révolte armée. Le cabinet du duc de Richelieu était décidé à tenir fortement contre tous les troubles qui venaient déranger la paix publique. L'Orient aussi s'était agitée : les Grecs avaient relevé l'étendard de la croix ; la Russie, qui, sous Catherine, avait secondé l'émancipation des Hellènes, avait alors trop de préoccupation pour suivre ce système. La France décida l'envoi dans les mers de la Grèce de forces navales qui durent protéger efficacement le commerce, et, dans une neutralité généreuse, elles portèrent des secours à tous ceux qui imploraient le pavillon français. Tout occupé des relations à l'extérieur, le cabinet Richelieu fut menacé dans son propre système ; sa combinaison parlementaire très faible reposait sur un faux élément de chambre ; le ministère ne vivait que par le côté droit, et ce côté, avec ses chefs MM. de Villèle et Corbière, devait tôt ou tard diriger les affaires, parce que la majorité était à eux ; la gauche et la droite étaient séparées du cabinet, et cette droite se montrait impatiente d'obtenir le pouvoir.

Ces deux fractions de la chambre voulurent en finir par un coup d'éclat; la réponse au discours de la couronne, en 1821, devint le champ de bataille des grandes passions politiques. La commission, dominée par la droite, insista pour que, dans le projet présenté à la chambre, on insérât la phrase suivante : « Nous vous félicitons, sire, de vos relations amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est point achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et avec la dignité de la couronne. » Une telle phrase, si injurieuse, était une rupture ouverte avec le cabinet. M. de Richelieu soutint qu'une pareille insinuation était offensante pour la couronne, et les ministres offrirent leur démission ; la chambre insista et vota l'adresse; c'était dire qu'on ne voulait plus du ministère. Le cabinet se retira tout entier, et fut remplacé par MM. de Montmorency et de Villèle.

Et qu'on remarque à quoi sont exposés les hommes qui se dévouent tout entiers à la défense des intérêts de leur patrie, sans intrigues, sans passions, par le seul sentiment du bien et du beau! Nul caractère ne peut être comparé à celui du duc de Richelieu, nuls services à ceux qu'il rendit à son pays; eh bien! il fut à la fois renversé par un mouvement de la gauche et de la droite dans la chambre des députés. Voici ce que fit la gauche : le duc de Richelieu prend la France au moment de l'invasion étrangère; les bonapartistes et les débris du parti jacobin ont encore une fois exposé la

patrie par leur folie des Cent-jours ; l'ennemi est à Paris, il occupe la France ; l'influence de M. de Richelieu parvient à préserver le pays, les sacrifices sont amoindris, les étrangers se retirent, et comme récompense, l'opinion libérale renverse le duc de Richelieu !

Voulez-vous savoir également ce que fit l'ingrat parti monarchique : une grande crise arrive pour la couronne, les royalistes sont débordés, le pouvoir va leur être enlevé par la gauche ; la restauration entière est compromise ; le duc de Richelieu se sacrifie encore ; faisant bon marché de sa popularité, il grandit et fortifie le parti royaliste ; les élections, dirigées par M. Mounier, se résument par cette instruction : « Avant tout, les amis de la royauté ; » puis, les ultra, maîtres de la majorité par ce concours, n'ont rien de plus pressé que de renvoyer le duc de Richelieu pour se livrer à leurs folies. Ainsi, les passions se glorifient et se perpétuent dans leurs préventions et leurs excès !

Ce moment fut le terme de la vie politique du duc de Richelieu ; sa sensibilité avait été fortement ébranlée par les injustices des partis. Bientôt on s'aperçut d'une décadence rapide, et, dans un voyage au château de Courteille, qu'habitait la duchesse de Richelieu, le duc se trouva mal, perdit tout d'un coup connaissance, et mourut, à Paris, dans la nuit du 16 mai 1822. Il n'avait encore que cinquante-cinq ans ; sa taille était élevée, ses traits simples et réguliers, tels qu'ils sont reproduits dans le beau portrait de Lawrence dont j'ai parlé. Tous les

partis se sont accordés à faire l'éloge des nobles qualités du duc de Richelieu ; ce n'était pas une capacité éminente, mais un homme d'état probe et loyal, et la probité à certaines époques est la plus haute habileté des caractères politiques. J'admire la puissance infinie de l'homme qui fait peser les vertus et l'honneur dans la balance des affaires politiques. Il m'est doux personnellement de rendre ce témoignage au duc de Richelieu, parce que je n'ai jamais connu un plus beau caractère réuni à un plus noble nom.

VII

M. DE HARDENBERG

Il est dans la condition des états qui ont besoin de grandir incessamment, de ne point garder dans leur diplomatie les principes inflexibles d'une politique généreuse. Toutes les fois qu'on étouffe, on cherche de l'air, et les moyens d'une plus vaste respiration. Ainsi a toujours été la monarchie prussienne depuis sa fondation, improvisée pour ainsi dire au commencement du XVIII[e] siècle : à ce temps, un duché se fit royaume, et quand ce royaume fut constitué, il voulut devenir grand ; car, pour déployer le manteau traînant des rois, il fallait un plus vaste espace que pour porter la simple robe de duc ou de margrave.

Cette nécessité de s'accroître créa un droit public particulier pour la Prusse. N'examinant rien que l'inflexible destinée

de sa position, elle prit de toutes mains, et Frédéric II fut l'exécuteur de cette pensée de conquête. Ses guerres ne furent dominées par aucun principe du code des nations ; il n'eut qu'un but, se jeter tantôt sur la Pologne, tantôt sur la Silésie, pour acquérir des villes, des provinces ; à cet effet, il employa tout, la renommée d'écrivain, la prétention de poëte, exploitant même la puérile vanité du parti philosophique du XVIIIe siècle. En envisageant la constitution actuelle de la Prusse comme sa constitution ancienne, on remarquera qu'elle est toujours organisée de manière à s'imposer la nécessité de conquérir : aujourd'hui n'est-elle pas encore un géant efflanqué, armé de toutes pièces, qui a sa tête à Kœnisberg et ses pieds baignés dans le Rhin, auquel il manque un ventre? et ce ventre, c'est la Saxe.

C'est donc comme personnification de la politique prussienne que je vais dire la vie du baron, depuis prince de Hardenberg, le plus remarquable des hommes d'état que la monarchie de Frédéric ait eus à la tête de ses affaires. Charles Auguste, baron de Hardenberg, était né au mois d'octobre 1750, à Hanovre, dans cette principauté enclavée au milieu de l'Allemagne, vieux souvenir de l'origine des rois d'Angleterre. Quoique dépendant du patrimoine des princes appelés à régir la Grande-Bretagne, le Hanovre conserve son caractère allemand sous une administration à part, et les Anglais, si jaloux de leur liberté, ont impérieusement commandé cette séparation pour éviter ces funestes guerres

continentales destinées à défendre le patrimoine personnel de leur roi ; ce que leur constitution n'admet pas.

Le baron de Hardenberg sortait d'une ancienne famille que les vieilles traditions héraldiques font remonter au xe siècle, au temps des empereurs de la maison de Souabe; lui-même, fils d'un maréchal de l'empire, et, dans le dessein de suivre la carrière de son père, il était entré à l'université militaire de Brunswick. Toutefois, ses goûts se déployèrent dans une autre sphère, et à mesure qu'il ornait son esprit de fortes études, il se sentit une vocation pour la diplomatie; une curiosité incessante le portait à connaître les mille ressorts qui font agir les cabinets dans l'histoire. Puis il voyagea, car parcourir l'Europe, c'était encore s'instruire. Il arrivait à Londres à l'époque du ministère de M. Pitt, alors que les plus ardentes oppositions s'agitaient autour du ministre. Le Hanovre, je le répète, faisant partie du patrimoine de la maison régnante, sans être sujet anglais, M. de Hardenberg dut s'instruire dans cette large éducation des lois et des coutumes qui forment un droit public à part, que chaque sujet britannique doit connaître. Marié tout jeune homme à mademoiselle de Randlow, la plus belle personne d'Allemagne, qu'il conduisit dans les fêtes et les tourbillons du monde, à Londres, là commencèrent pour lui les tristesses domestiques; la baronne de Hardenberg fut saluée avec un enthousiasme presque chevaleresque par toute la haute compagnie.

Un prince alors, à qui Richardson eût emprunté le caractère de Lovelace, le prince de Galles, l'héritier de la couronne d'Angleterre, beau de sa personne, magnifique dans ses équipages, boxeur, chasseur comme Nemrod, faisant assaut d'armes avec le chevalier de Saint-Georges, devint éperdument amoureux de madame de Hardenberg, et la publicité fut si grande qu'il y eut une séparation irrévocable; le baron de Hardenberg quitta immédiatement l'Angleterre pour revoir son Allemagne. Il se révélait déjà chez le jeune gentilhomme trois conditions de talent remarquables : la finesse d'esprit nécessaire à toute négociation un peu importante ; une causerie discrète et abandonnée tour à tour, froide et chaleureuse suivant les circonstances ; enfin une connaissance approfondie du droit public européen : conditions qui en faisaient nécessairement un diplomate. Néanmoins le jeune de Hardenberg se livra aux détails de l'administration du pays, et c'est en quoi peut-être il ressemble surtout à William Pitt, à la fois homme politique supérieur et administrateur très minutieux pour la guerre et les finances. Cette intelligence du droit germanique l'aida considérablement lorsqu'il fut appelé à la direction suprême des affaires de Prusse.

Une autre tendance d'esprit de M. de Hardenberg, ce fut le goût vif et prononcé pour la littérature, et de là cette intime amitié pour Gœthe, qui dominait de si haut toutes les intelligences de son époque. Ce n'était pas ici une de ces relations de protecteur à protégé : en Allemagne, où les

choses du génie et de l'étude sont prises au sérieux, l'homme de célébrité littéraire est placé dans un rang presque supérieur, et il en naît avec l'homme d'état des rapports d'égalité parfaite et souvent même de maître à l'élève. Quel sceptre brillant que celui de Gœthe sur toute l'Allemagne! le poëte qui avait remué les temps féodaux avec une si incomparable supériorité, mêlait son blason de gloire à toutes les vieilles couleurs de la noblesse germanique. De cette triple aptitude de M. de Hardenberg, littéraire, politique et administrative, il résulta quelque chose de tout particulier: une certaine étendue d'esprit d'abord qui venait des grandes affaires, une application de détails qui naissait de l'administration, et avec cela un esprit clair, précis, bienveillant, qui avait sa source dans ce commerce littéraire qui avait enthousiasmé sa jeunesse.

Il faut se représenter quels étaient, à cette époque, l'esprit de la Prusse et la tendance de son gouvernement. A côté de sa destinée matérielle vers la conquête, il règne toujours dans ce pays un certain besoin d'études sérieuses et un désir d'avancement d'idées; s'il n'existe pas un libre débat pour les matières de gouvernement, la discussion demeure entière pour les questions philosophiques et rationnelles; les opinions religieuses y restent indépendantes, sans théorie imposée; l'esprit protestant a placé un certain égoïsme dans les écoles, de telle manière que toute pensée, même dévastatrice, est acceptée ou examinée en dehors de ces senti-

ments chevaleresques qui attachent les peuples à une dynastie, ou une génération à une croyance.

C'est à cette école-là que les hommes d'état de l'Allemagne du nord s'étaient formés, et plus spécialement M. de Hardenberg. L'étude du droit public allemand lui avait donné une certaine manière stricte, dissertatrice, d'examiner les faits sans enthousiasme et sans prévention ; et lorsque la révolution française éclata, la Prusse, qui était entrée la première dans la coalition, vit une nouvelle classe d'hommes d'état s'opposer à l'esprit chevaleresque de la noblesse, et jeter une froide raison au milieu de l'élan des gentilshommes. M. de Hardenberg n'appartenait pas complétement aux idées de M. de Haugwitz, du secrétaire M. Lombard, et de la comtesse de Lichteneau, qui furent entraînés même par les pouvoirs révolutionnaires qui régnaient sur la France ; il était moins que le comte de Goltz porté pour les idées françaises ; mais profondément Prussien d'intérêt et d'opinion, il pensait que le but de son cabinet ne pouvait être de se faire le chevalier errant de certaines idées politiques, mais de conquérir effectivement une grande puissance sur l'Allemagne, aux dépens de l'Autriche, et une addition territoriale en Pologne. Comme la Prusse n'était pas immédiatement menacée par les principes et les idées de la révolution française, M. de Hardenberg jugeait fort important de retirer tout le profit possible de la situation nouvelle que les événements avaient faite.

C'est ce qui le rendit le partisan le plus actif des stipulations

du traité de Bâle. Il n'y fut pas d'abord en nom ; le comte de Goltz avait commencé la négociation, fort difficile au reste, avec M. Barthélemy, et M. de Hardenberg l'accomplit après la mort du plénipotentiaire. Ici commença son rôle véritablement actif dans les affaires. Les manières de M. de Hardenberg avaient singulièrement plu aux hommes de la révolution, et à Merlin de Douai spécialement ; on y trouvait un certain parfum de marquis, des formes aisées, de l'instruction, et une manière d'agir sans préjugés, sans préventions, même à l'égard des idées démocratiques. Le comité de salut public le traita presque royalement, en lui envoyant un beau service de la manufacture de Sèvres, comme à la suite des anciens traités, sous la vieille monarchie, lorsque les plénipotentiaires se faisaient des cadeaux diplomatiques.

Dans ce traité, comme dans la négociation de Rastadt, ce fut moins l'esprit français qui animait M. de Hardenberg que la conviction profonde que ce traité de Bâle réalisait les deux idées les plus actives, les plus ardentes dans son esprit : l'influence prussienne sur l'Allemagne, l'agrandissement matériel de son cabinet. M. de Hardenberg fut le promoteur de ce système de neutralité germanique qui domina les intérêts et souléva pour ainsi dire l'Allemagne contre la maison d'Autriche. Pour cela, il se servit de la France ; qu'elle fût monarchie ou république, peu lui importait, il avait son dessein, et sur ce point il se trompa. Il y avait surtout deux questions dans la révolution française : si elle s'était tenue

à des mesures intérieures, si elle n'avait rien jeté au dehors, ni ses idées, ni ses intérêts, le système égoïste de la Prusse aurait pu lui profiter ; mais les comités de la convention, pas plus que le directoire, ne respectaient les principes posés. M. de Hardenberg avait établi la neutralité d'une partie de l'Allemagne, comment fut-elle appliquée, lorsque l'armée républicaine eut besoin une fois encore de passer le Rhin ? S'inquiéta-t-elle beaucoup du principe posé par M. de Hardenberg et de la ligne territoriale de la neutralité ? Quand on traite avec un gouvernement, la première condition est de savoir s'il respectera les principes généraux du droit public. La Prusse s'était posée comme trop égoïste, à ce point que M. de Hardenberg empêcha la levée des contingents, dans la crainte que cela n'accrût l'influence autrichienne. Il fallut bien des années pour que cette école s'effaçât. Mais l'esprit de M. de Hardenberg grandit dans la suite ; il vit autre chose que la politique vieillie de la rivalité de la Prusse et l'Autriche en face d'une révolution sociale.

Après un long séjour à Bâle, dans les rapports les plus intimes avec la république française, M. de Hardenberg revint à Berlin, et le roi, pour lui témoigner combien il partageait la politique de ses traités, lui conféra le grand-cordon de l'Aigle-Noir ; néanmoins, la direction des affaires étrangères resta toujours au pouvoir du comte de Haugwitz, l'ami de la comtesse de Lichteneau, et du secrétaire Lombard. M. de Hardenberg était trop considérable pour accepter

M. de Haugwitz comme supérieur, et on lui conféra une fois encore l'administration de la principauté de Bareuth et d'Anspach. C'était là son délassement; il aimait à se reposer des théories diplomatiques dans la pratique administrative d'une principauté qu'il avait pour ainsi dire donnée à la Prusse. En Allemagne, les hommes d'état veulent être aussi des hommes d'affaires, et leur retraite est encore une étude et un travail.

Tant que le roi Frédéric-Guillaume II vécut, M. de Hardenberg ne se mêla point des affaires actives; ses opinions personnelles s'étaient un peu modifiées, et il n'était pas aussi dessiné pour la convention de Bâle, depuis qu'il avait vu l'application arbitraire et malfaisante que les républicains en avaient faite en Allemagne. On avait promis une liberté absolue à la Prusse dans les questions germaniques, des indemnités réelles, et on ne lui donna rien au congrès de Rastadt. M. de Hardenberg demeura donc étranger à toutes les négociations qui, sous l'ambassade de M. Caillard, voulurent imprimer à la Prusse une attitude nouvelle, et créer une grande intimité entre la république et le roi Frédéric.

On ne voit reparaître l'action de M. de Hardenberg qu'à l'avénement du jeune prince Frédéric-Guillaume III. Attaché par le plus respectueux et le plus chevaleresque des cultes à la reine Louise de Prusse, il entra dans ce cercle d'idées que la jeune princesse imposait magiquement autour d'elle. Grande et mélancolique existence que celle de Louise Wilhelmine, reine de Prusse, la fille du duc de Mecklembourg-Strelitz et de

Caroline de Hesse-Darmstadt, rêveuse, enthousiaste, comme une jeune allemande! A vingt ans à peine, elle exerçait sur son mari la plus chaste comme la plus immense des puissances; l'Allemagne se tournait vers elle comme vers une espérance; elle apporta dans la politique égoïste de la Prusse un sentiment plus noble, plus élevé; reine pour ainsi dire des étudiants et des universités, elle fut l'origine et l'espérance de ces sociétés secrètes qui jetèrent tant de poésie sur l'Allemagne, pendant les derniers temps de Napoléon. Sous cette influence de Louise Wilhelmine de Prusse, M. de Hardenberg prit le département des affaires étrangères, un peu après le consulat. A cette époque, le pouvoir était changé en France, et la politique de son gouvernement fort et réparateur avait pris une direction nouvelle. A travers toutes les coalitions, la Prusse avait gardé jusqu'ici la neutralité; lorsque le 18 brumaire arriva, elle se montra fort empressée pour toutes les exigences du premier consul; et de la Prusse même partirent les insinuations faites à Louis XVIII par Bonaparte aux fins d'une abdication. On ne garda même pas là ce caractère de dignité qui doit grandir à la face des augustes infortunes.

Le consul devint empereur. A l'effet de resserrer encore des liens aussi intimes, Napoléon désigna le maréchal Duroc, l'homme de sa confiance, pour aller le représenter à Berlin. Le moment était difficile: la guerre allait encore retentir en Europe, la Russie unie à l'Autriche, devait se présenter sur un champ de bataille, et il était fort important dans cette circonstance de créer

un rôle convenable à la Prusse. M. de Hardenberg fut donc appelé aux affaires comme l'expression d'un système mitoyen qui commençait à naître et à se développer sous l'impulsion de la reine de Prusse. Tout à la fois attaché aux idées anglaises et à la politique allemande et française, M. de Hardenberg dut balancer tous les intérêts, toutes les influences, en se séparant toutefois de la politique abaissée du comte de Haugwitz. Son tort alors fut de ne pas voir qu'il y avait dans Bonaparte autant de finesse que de génie, et qu'il ne ménageait la Prusse d'abord que pour avoir plus tard à la châtier avec une facilité plus grande.

On vit apparaître la première mauvaise humeur du cabinet de Berlin contre Napoléon dans une note de M. Hardenberg sur la violation du territoire prussien ; cet étrange manquement au droit public avait profondément irrité la nation et la cour. « S. M., dit le baron de Hardenberg, ne sait pas de quoi elle doit s'étonner le plus, ou des violences que les armées françaises se sont permises dans ses provinces, ou des arguments incompréhensibles par lesquels on prétend les justifier. S. M., jalouse d'une considération qui est due autant à sa puissance qu'à son caractère, a lu, avec une sensation qu'elle chercherait en vain à cacher, la dépêche justificative qui a été remise par la légation française à son cabinet. On s'appuie sur l'exemple de la dernière guerre et sur la parité des circonstances, comme si les exceptions que l'on permit alors n'avaient pas été fondées sur des traités précis qui ont

cessé à la paix ! comme si l'empereur Napoléon s'était souvenu de ces traités, lorsqu'il prit possession du pays de Hanovre, d'un pays qui, par ces mêmes traités, était, depuis longues années, sous la protection de la Prusse ! On prétexte l'ignorance de nos vues, comme si les vues ne se montraient pas ici dans le fait même, et comme si la nature de la chose pouvait changer de face avant qu'on ait stipulé le contraire ! comme si les protestations solennelles des magistrats de la province et des ministres de S. M., près l'électeur de Bavière, n'avaient pas suffisamment publié ce qui n'avait pas besoin de l'être ! et comme si je n'avais pas déclaré moi-même, la carte à la main, longtemps auparavant, dans mes conférences avec M. le maréchal Duroc et M. de Laforest, l'impossibilité de permettre aucune marche de troupes dans les margraviats !... Le roi se regarde, dès à présent, comme affranchi de tous les engagements qu'il a pris, et il se voit obligé de faire prendre à ses armées les positions nécessaires à la défense de l'état (1)... »

Cette note, écrite d'un style si ferme, blessa profondément l'empereur Napoléon ; mais alors il avait à ménager le cabinet de Berlin, afin de ne point le pousser dans la coalition.

La Prusse en se plaçant dans un système de neutralité réelle, en faisait résulter cette conséquence, qu'elle devait conserver de bons rapports même avec les puissances belli-

(1) Note du baron de Hardenberg au maréchal Duroc, du 14 octobre 1805.

gérantes contre Napoléon ; il y avait donc à Berlin des ministres anglais, autrichiens, russes, avec lesquels M. de Hardenberg se trouvait naturellement en relation. D'après les principes et les antécédents de la cour de Berlin, le Hanovre, quoique fief héréditaire de la maison d'Angleterre, ne s'en trouvait pas moins placé sous la protection de la neutralité germanique. Telle n'était pas la théorie de Napoléon, alors si profondément irrité contre l'Angleterre, et plus d'une violation de territoire avait montré déjà que le puissant empereur ne s'arrêterait pas devant le respect du droit des neutres s'il devait empêcher son succès.

La Prusse, fort mécontente, se trouvait dans un moment décisif : l'armée austro-russe s'avançait contre Napoléon. Comme toujours, l'impétueux chef militaire de la France s'était jeté au-devant des hasards, car il avait pour aider son génie l'audace et la fortune ; aventuré dans la Moravie, si la Prusse s'était déclarée, c'en était fait de lui, car avec 150,000 hommes sur son flanc, sa position était perdue. Tel était le but des pressantes négociations qui se poursuivaient à Berlin ; l'Angleterre offrait des subsides, la Russie un appui, l'Autriche un plus large partage, même dans la Pologne. L'opinion de M. de Hardenberg était donc de se prononcer ; mais était-il toujours le maître au milieu de la corruption générale ? Pour lui étaient la noble reine, le prince Louis de Prusse si généreux et si brave ; mais il avait à combattre l'opinion personnelle du comte de Haugwitz, du marquis de Lucchesini, si des-

sinés pour le cabinet français. Le système d'une molle neutralité l'emporta, et tout ce que put obtenir M. de Hardenberg, ce fut d'assurer à l'Angleterre qu'on protégerait l'indépendance du Hanovre à ce point de donner passage aux troupes anglaises si elles étaient pressées, attaquées ou poursuivies par les soldats de Napoléon.

A ce sujet, M. de Hardenberg écrivit à lord Harrowby une lettre fort remarquablement conçue sur les principes de la neutralité; on y voyait percer une certaine tendance pour les opinions et les sentiments de la coalition, et un peu d'aigreur contre le cabinet français qui déjà avait méconnu la neutralité prussienne. M. de Hardenberg espérait obtenir une décision complète qui aurait placé la Prusse dans un rang éminent, (puisque 150,000 hommes portés sur les flancs de Napoléon assureraient la victoire à l'Europe), lorsqu'on apprit la grande merveille d'Austerlitz. Immense joueur que Napoléon! son aigle jetait les dés du genre humain de ses immenses serres, et ils tournaient pour lui jusque là; d'ailleurs, n'avait-il pas toujours affaire à des hommes qui temporisaient, à des cabinets qui ne savaient jamais prendre un parti que tardivement, lorsque la victoire avait prononcé. Après Austerlitz, était-il temps de prendre un langage menaçant lorsque l'Autriche et la Russie allaient traiter avec l'empereur des Français sur des bases d'une paix générale?

En ce moment donc, la position de M. de Hardenberg devint difficile, intolérable: n'était-il pas considéré, lui, comme

l'expression du parti belliqueux et avancé contre Napoléon ; le ministre de la noble reine et du prince Louis de Prusse pouvait-il rester à la tête du cabinet, après que la Prusse agenouillée sollicitait presque son pardon pour l'attitude un peu fière qu'elle avait osé prendre? Dans ces moments-là, Napoléon, implacable, savait briser un homme en dictant lui-même quelques articles de *Moniteur*, sortes d'arrêts portés contre les hommes d'état dont il voulait se débarrasser. Bonaparte, excellent pamphlétaire, quand il avait un accès de colère, lançait sa boutade contre un roi, un ministre ou un général; M. Maret prenait cette dictée comme un sténographe, et la jetait au journal officiel, en vertu de son premier état de journaliste et avec un certain tact de rédaction.

Cette fois, M. de Hardenberg eut l'honneur d'avoir contre lui les injures capricieuses de l'empereur, à l'occasion de la note pleine d'impartialité qu'il avait adressée à lord Harrowby sur la neutralité du Hanovre. Un mot de Bonaparte suffit auprès de la cour de Berlin pour motiver la démission de M. de Hardenberg. Ce jour-là même, retiré du cabinet, il repoussa dignement, dans un article de la *Gazette de Berlin*, les outrages de Bonaparte, qui l'accusait de n'être pas même prussien : « Je m'honore de l'estime et de la confiance de mon souverain et de la nation prussienne. Je m'honore des sentiments des étrangers estimables, et c'est avec satisfaction que je compte aussi des Français parmi eux. Je ne suis pas né Prussien, mais je ne le cède en patriotisme à aucun indigène, et j'en ai obtenu

le droit, tant par mes services, qu'en y transférant mon patrimoine et en y devenant propriétaire. Si je ne suis pas soldat, je sens que je n'aurais pas été indigne de l'être, si le sort m'avait destiné à défendre, les armes à la main, mon souverain et ses droits, la dignité, la sûreté et l'honneur de l'état. »

Il y avait de l'aigreur dans ces paroles, comme chez l'homme qui abdique les affaires sans espoir de les ressaisir. M. de Hardenberg remit le portefeuille au comte de Haugwitz, sous l'influence du marquis de Lucchesini et du secrétaire M. Lombard. Quant à lui, entouré de la faveur de l'armée prussienne, de l'enthousiasme des universités, il se retirait à la campagne, comme un homme à qui le temps présent était lourd. Alors, il se passait en Prusse quelque chose de remarquablement significatif : le gouvernement était dans les principes de la modération la plus extrême; le cabinet et le roi voulaient se maintenir dans les conditions de l'alliance française; mais il y avait en même temps un mouvement de peuple, une énergique expression de nationalité qui ne permettaient pas ce repos et cette paix pour l'état.

Cette double situation explique les événements et bien des fautes de cette époque, ces tergiversations du cabinet qui se tournait incessamment vers l'opinion publique et revenait ensuite à la peur, surtout depuis la victoire immense d'Austerlitz. Puis enfin le roi, pressé par l'opinion publique, se réveille ; il se manifeste quelque chose de chevaleresque dans l'esprit de la nation et des universités spécialement; si bien

qu'après la retraite de M. de Hardenberg, la Prusse saisit les armes d'une manière aventureuse, sans rien calculer ! Et qui aura la conduite diplomatique de cette guerre ? chose inouie à dire ! précisément le comte de Haugwitz, déjà dévoué aux Français, le secrétaire Lombard, les créatures de Napoléon même. On aurait dit que la trahison était écrite.

Rien de plus merveilleux que la campagne d'Iéna, admirable mouvement d'armée que dirige l'aigle d'Austerlitz ! Mais ces victoires grandioses furent-elles dues tout entières à l'énergique et glorieux courage de l'armée impériale, et n'y eut-il pas une succession de fautes commises ? Est-ce que toutes les mains qui dirigeaient le cabinet de Berlin étaient fidèles et dévouées ? Après les désastres d'Iéna, on se ravisa sur tant de trahisons occultes, et M. de Hardenberg fut appelé une seconde fois, sous l'influence de la reine Louise de Prusse et de l'empereur Alexandre, au département des affaires étrangères, car on marchait alors à la résistance. Cette situation nouvelle des cabinets de Prusse et de Russie exige quelque explication, parce qu'elle fut la base des liens d'intimité qui plus tard amenèrent la chute de l'empire français. Les mécontentements du cabinet de Pétersbourg contre la Prusse venaient précisément de la position de neutralité indifférente que la Prusse avait adoptée depuis le traité de Bâle : toutes les fois que l'Angleterre, l'Autriche ou la Russie avaient engagé le cabinet de Berlin à briser cette situation mauvaise, il y avait toujours eu refus ; la neutralité formait comme la base fonda-

mentale de la politique prussienne. Ce fut donc une sorte de satisfaction obtenue que de voir la Prusse se jeter dans les hostilités, même tardives. Alors la position devint nette : qu'importe qu'on n'eût pas été heureux dans la campagne d'Iéna si l'esprit de gouvernement se dessinait pour la guerre, s'il y avait enfin une unité, un appui, une force qui pouvaient soutenir les cabinets coalisés !

M. de Hardenberg devint donc l'expression de l'alliance russo-prussienne. Obligé d'évacuer Berlin, le roi Frédéric-Guillaume, à la tête des débris de ses armées, s'était replié sur l'armée russe ; et alors commence cette campagne au milieu des neiges, cette sanglante journée de Prussich-Eylau où l'étoile de Napoléon pâlit. Friedland sauva néanmoins l'aigle audacieuse, comme Austerlitz l'avait préservée deux ans auparavant, et on en revint aux traités ! Qui pourrait dire les conditions humiliantes que le vainqueur imposa à la Prusse ? Qui pourrait dire comment l'heureux soldat fut froidement moqueur pour cette noble reine de Prusse, l'idole des universités ?

M. de Hardenberg, obligé de quitter encore les affaires, céda le portefeuille à un nouveau cabinet que Napoléon désigna de sa main. Tout esprit un peu haut, un peu indépendant dut être proscrit. La Prusse devint alors presque un département français, traversé en tout sens par des routes militaires : on vit les généraux de Bonaparte conduire à coups de cravache des populations entières ; les universités furent fermées, les provinces aux abois ; on imposa des contributions de guerre

si lourdes que le paysan voyait son dernier écu, sa charrue et ses bœufs arrachés à ses sueurs. Il ne faut pas ainsi traiter un peuple quand on veut le gouverner. La supériorité d'un pouvoir ne résulte pas de la violence, mais de l'ascendant moral que préparent la protection et l'appui.

Aussi à côté du gouvernement public de la Prusse si abaissé, fléchissant devant les colères et les courroux de l'empereur, il était né un groupe d'associations secrètes qui avaient pris la patrie allemande pour drapeau, et attendaient une crise pour la vengeance. Après la mort de la noble souveraine, ces associations s'étendirent, et les plus grands patriotes comme les hommes d'état en disgrâce y prirent une large participation, car il s'agissait de sauver la nation. Il est incontestable que M. de Hardenberg fut la pensée de ce complot national, comme Blücher et Gneisenau en furent l'épée; ce travail sourd et magnifique, cette résistance morale se déploya avec une indicible et puissante ténacité dans la période qui s'écoula depuis 1808 jusqu'en 1811, et alors, par un caprice d'une volonté de l'empereur Napoléon, M. de Hardenberg dut recevoir encore de son souverain une marque de confiance, et le gouvernement de la Prusse lui fut de nouveau confié. J'appellerai cette époque le temps de crise pour l'Allemagne du nord : incessamment traversée par les troupes françaises, les provinces étaient au pouvoir des généraux ; ces belles terres n'étaient que des magasins de fourrages, de vivres, d'argent pour les troupes françaises.

Au milieu de ces désastres, M. de Hardenberg s'occupa spécialement de mettre un peu d'ordre dans l'administration compliquée de la Prusse ; il soulagea le peuple autant qu'il put, et surtout, il tenta de réorganiser fermement l'armée, non point avec publicité, Napoléon ne l'aurait pas souffert, mais par un système militaire qui, appelant incessamment les jeunes soldats et les rendant ensuite à leur famille et à leur foyer, permettait, avec économie, de préparer une belle armée pour l'avenir. Le système de réserve militaire est essentiellement prussien, parce qu'il réalise la double idée d'une armée considérable en temps de guerre, et d'un contingent limité pendant la paix. Par ce moyen, tout le monde est soldat.

Si, à cette époque, l'empereur Napoléon usait de quelques ménagements envers la Prusse ; s'il appelait même le concours de M. de Hardenberg, c'est qu'alors, presque à la veille d'oser une campagne contre la Russie, il voulait y faire entrer la Prusse comme auxiliaire ; le cabinet lui étant suffisamment dévoué, Bonaparte cherchait à se rallier l'opinion par M. de Hardenberg. Ici s'élève une haute question historique : comment se fait-il que M. de Hardenberg ait apposé sa signature sur ce traité intime qui plaçait l'armée prussienne sous les ordres de Napoléon ? Etait-il de bonne foi dans l'alliance, ou ne l'avait-il signé qu'avec l'arrière-pensée d'en briser les clauses à la première épreuve que subirait la fortune de la France ? Il est besoin de savoir qu'avec Napoléon il n'y avait ni à discuter, ni à développer les conditions d'un traité. La cor-

respondance de M. de Saint-Marsan avec M. Maret, les notes et les explications du ministre prussien avec l'ambassadeur de France, suffisent pour se convaincre que rien ne se manifesta libre, spontané ; tout fut ici imposé par la nécessité la plus impérieuse : il ne fut pas loisible à la Prusse d'accepter ou de refuser l'alliance ; elle mit son trésor, son armée à la disposition du vainqueur, parce que celui-ci avait dit : *Je le veux.*

Or, dans ces nécessités que le malheur impose, ne restait-il pas un espoir ? En politique, il n'y a d'alliances durables que celles qui reposent sur la parfaite concordance de vues et d'intérêts. Quand deux peuples s'unissent, parce qu'ils sont libres et spontanément heureux, parce qu'ils s'aiment et s'estiment mutuellement, parce qu'ils se donnent et se rendent quelques nobles services ; alors, croyez-le bien, ces alliances sont durables ; ces traités sont parfaitement exécutés. Supposez au contraire un peuple vaincu, humilié, un roi de Prusse, un descendant de Frédéric-le-Grand, à qui M. Maret, avec hauteur, écrit « qu'il faut signer une convention militaire et diplomatique, sous peine de se voir captif ; » est-ce qu'un tel traité forme une alliance ? est-ce que la convention qui livre Berlin à l'armée française est un traité d'amis et d'alliés ? est-ce que la stipulation, qui morcelait l'armée prussienne en divisions, sous des maréchaux ou généraux français, pouvait être un acte franc, loyal, durable ? Non : ce rapprochement ne pouvait être qu'instantané ; imposé par la force, il devait cesser avec la force.

D'ailleurs, le gouvernement prussien n'était plus maître du peuple allemand, indigné de son humiliation. Que M. de Hardenberg connût le travail des sociétés secrètes, c'est incontestable ; qu'il les laissât se développer pour s'en faire un vaste instrument contre l'oppression des Français, cela n'est pas douteux encore. Mais ce qu'on ne s'explique pas, c'est que l'esprit incomplet de M. de Saint-Marsan, c'est que la médiocrité de M. Maret, n'aient pas compris qu'au moindre revers de la grande armée, toutes ces alliances partiraient comme quelque chose d'importun, de pesant, comme un joug qu'on secoue. A quel point d'abaissement la maison de Frédéric n'était-elle pas tombée! La Prusse, agenouillée, avait sollicité l'alliance de la famille Bonaparte, et M. de Hardenberg, le principal négociateur, ne trouva qu'un froid refus. Est-ce que tout cela pouvait s'oublier ? Ici, une jeune reine morte de douleur et de flétrissure, insultée dans les journaux, déshonorée par des pamphlets ; là, un peuple opprimé, mais s'organisant de lui-même pour le jour de l'indépendance ; et, à ces insolences du maître, ajoutez la dureté de tous ces généraux, de tous ces leveurs de contributions. Je ne prononce ici aucun nom propre, mais s'il existe encore quelques hommes des intendances, qu'on nous dise si la Prusse était soumise à un système qu'elle pût garder à travers toutes les espérances de liberté qui lui venaient par le soulèvement de l'Europe et si l'incendie de Moscou ne devait pas produire d'autres incendies !

Ici commencent les plus considérables événements de la Prusse. La fatale campagne de Moscou accomplie, l'armée française, triste nuée de soldats éperdus, vint s'abattre sur les frontières de la Prusse, qu'elle avait traversée naguère ; le corps du maréchal Macdonald est obligé de faire sa retraite du siége de Riga ; le noble et loyal chef de guerre conduit avec lui les Prussiens, et spécialement la division d'Yorck, depuis longtemps travaillée par les principes de Schill. Tout à coup on apprend que les Prussiens refusent de combattre ; le général d'Yorck écrit une lettre respectueuse au maréchal, lui déclarant qu'il veut garder une neutralité absolue avec les armées russes. Cette défection, qui s'étend à tous les corps prussiens, excite l'étonnement, bien que depuis longtemps préparée : officiers et soldats étaient liés aux doctrines de Schill, de Stein et des sociétés secrètes ; la Prusse, mûre pour l'indépendance, l'obtenait enfin. Le jour se levait beau pour elle, et pourquoi ne l'aurait-elle pas salué?

Si telle était la position de l'opinion publique en Prusse, voyons quel était l'esprit du cabinet conduit par M. de Hardenberg. Evidemment le ministre avait connu l'existence des sociétés secrètes, et ce fut lui qui signa et rédigea les édits de Breslau des 3 et 9 février 1813, qui organisent militairement les *tugendbund;* édits d'un admirable patriotisme, car ils appellent tous les enfants de l'Allemagne à la résistance. Il faut les lire, pour comprendre à quel point d'exaltation s'était élevée la nation : tous les jeunes gens de 17 à 24 ans doivent

prendre les armes pour former des volontaires, avec un costume particulier, la petite casquette d'étudiant, la redingote courte et serrée par une lanière de cuir, ce costume que portaient Stein et Schill. Nul ne pourra se marier, s'il n'a fait ce service ; nul ne pourra occuper de fonctions publiques s'il n'a payé sa dette à la patrie ; aucun amour, aucune ambition sans cela. Ces patriotiques édits sont signés du prince de Hardenberg, qui veut se placer à la tête de l'opinion publique en Prusse. «Les dangers qui menacent aujourd'hui l'état exigent une prompte augmentation de nos troupes, tandis que l'état de nos finances ne permet aucun surcroît de dépenses. L'amour de la patrie et l'attachement à leur roi, qui ont toujours animé les peuples soumis à la monarchie prussienne, et qui se sont plus fortement prononcés dans les cas de danger, n'ont besoin, pour être dirigés vers un but déterminé, que d'une occasion favorable à la brave jeunesse, pour qu'elle puisse déployer le courage qui l'appelle dans les rangs des anciens défenseurs de la patrie, afin de remplir à côté d'eux le plus beau de ses devoirs envers le royaume. C'est dans cette vue que S. M. a daigné ordonner la formation de détachements de chasseurs destinés à être annexés aux bataillons d'infanterie et aux régiments de cavalerie dont se compose l'armée, afin d'appeler au service militaire les classes des habitants du pays que les lois n'y obligent point, et qui sont cependant assez fortunées pour s'habiller et s'équiper à leurs propres frais, et pour servir l'état d'une manière compatible avec leur position

relativement au civil, et afin de donner à des jeunes gens instruits l'occasion de se distinguer pour devenir un jour d'habiles officiers ou bas officiers. »

Ainsi était l'esprit de la Prusse, tout entière soulevée et en armes. En même temps, M. de Hardenberg négocie avec M. Maret, qui ne voit pas que le cabinet prussien est entraîné, et que ce n'est plus le roi qui gouverne, mais la nation, et que cette nation est indignée. En général, les fonctionnaires de l'empire ne tenaient pas assez compte de l'opinion : la plupart trop grands seigneurs, ma foi, nés de trop haut, comme chacun sait, dédaignaient les masses. Ces gens-là, nés du peuple, élevés par le peuple, les uns, vieux journalistes, les autres, tabellions, procureurs émérites, se croyaient tellement princes et seigneurs par la grâce de Dieu, qu'ils ne tenaient plus compte de cette force immense qui commande aux rois et aux états. Quand M. de Hardenberg écrivait qu'il voulait un système d'alliance, même depuis la campagne de Moscou, M. Maret était en pleine confiance sur la Prusse. Les dépêches diplomatiques témoignent assez de toute l'ignorance où l'on était à Paris du mouvement qui se préparait à Berlin ; on n'aperçoit pas que des idées nouvelles se développent, que le cabinet n'est plus maître de l'opinion. M. de Saint-Marsan écrit à M. de Hardenberg : « Que va-t-il se passer? » Pour toute réponse, M. de Hardenberg envoie à Paris le général Krusemarck et le prince de Hatzfeld porteurs de paroles endormeuses : « La Prusse veut main-

tenir la paix ; l'alliance de la France lui plaît, mais il lui faut des conditions nouvelles. » Lisez cette note curieuse de M. de Hardenberg, adressée à M. de Saint-Marsan (1), et qui résume parfaitement la position de la Prusse, position qui n'est pas comprise par M. Maret : « Il est venu au roi l'idée que rien n'avancerait plus le grand œuvre qu'une trève, d'après laquelle les armées russes et françaises se retireraient à une certaine distance, et établiraient des lignes de démarcation en laissant un pays intermédiaire. S. M. impériale serait-elle portée à entrer dans un arrangement pareil ? Consentirait-elle à remettre la garde des forteresses de l'Oder, de Pilau et de la place de Dantzick (pour celle-ci, conjointement avec les troupes saxonnes, en conformité du traité de Tilsitt), aux troupes du roi, et à retirer son armée derrière l'Elbe, moyennant que l'empereur Alexandre retirât toutes ses troupes derrière la Vistule ? Le roi ordonne au général de Krusemarck et au prince de Hatzfeld de demander là-dessus les intentions de S. M. impériale. Il fait sonder également l'empereur Alexandre, comme sur une idée venant absolument de lui seul, et qui ne peut compromettre en rien la résolution que S. M. l'empereur, votre souverain, pourrait prendre à cet égard. Sa Majesté réglera, d'après celle-ci, ses démarches ultérieures. »

Si M. de Hardenberg est timide dans son langage, les choses marchent cependant. D'abord, la Prusse s'est posée comme

(1) Datée de Breslau, le 15 février 1813.

alliée ; puis, comme neutre : s'en tiendra-t-elle là ? L'arrivée de l'empereur Alexandre à Breslau détermina le roi à suivre le mouvement public, et la cour de Berlin se prononça pour la coalition ; une note rédigée par M. de Hardenberg annonce à M. Maret que la Prusse a déclaré la guerre. Ce remarquable exposé des griefs contre Napoléon, se résume surtout en des plaintes pécuniaires, en des manquements inouïs aux stipulations des traités, en souvenirs de la dure domination des généraux français ; M. de Hardenberg n'omet qu'une seule circonstance, laquelle domine pourtant sa pensée, c'est que la nation prussienne est fatiguée de la domination étrangère. Le *tugendbund* est debout comme un vieux guerrier germanique, l'ombre d'Herman agite sa framée.

A cette première note, M. de Hardenberg en fait succéder une seconde, et celle-ci est adressée à M. de Krusemarck, à Paris, qui la transmet lui-même à M. Maret : « L'empereur de Russie offre à la Prusse une noble et loyale amitié. Napoléon a repoussé un allié jusqu'à ce point de ne pas daigner s'expliquer avec lui ; la Prusse a souffert toutes les insolences du vainqueur, qui n'a eu aucun ménagement ; les places fortes ont été saisies par les armées françaises, Berlin occupé, 94 millions levés sur la Prusse. Dans ces circonstances, il n'y avait point à hésiter, l'honneur commandait de tirer l'épée, et la Prusse ne la remettrait dans le fourreau qu'après avoir obtenu une paix large et honorable. »

M. de Hardenberg se trouvait ici complétement dans son

système ; ses liaisons primitives l'unissaient à la Russie et à l'empereur Alexandre : heureux de voir la pensée de la reine Louise s'accomplir et les deux monarques se presser la main ! Dès ce moment, tous les soucis du ministre se dirigent vers l'organisation et le développement des sociétés secrètes ; son but est de donner une noble impulsion à la Germanie ; renonçant, pour le moment, à la division entre les partis protestant et catholique, il ne voit plus que l'Allemagne, qui a soif de se délivrer de la tyrannie de Napoléon ; lui, il encourage les jeunes hommes à entonner les chansons patriotiques ; il les excite à marcher fièrement au combat, sans distinguer l'homme civil du soldat.

On vit alors les universités entières se lever et les professeurs conduire eux-mêmes leurs élèves à des batailles de géants. On n'a jamais examiné les journées de Lutzen et de Bautzen sous un point de vue qui leur donnerait un mélancolique intérêt. Là, des générations glorieuses se trouvaient en présence : les conscrits de l'empire de dix-huit à vingt et un ans, les étudiants des universités, qui portaient le drapeau funèbre de la reine Louise, et dont le plus âgé peut-être n'avait pas vingt-deux ans. Au milieu de ce beau sang de nobles hommes, 1,500 pièces de canon tonnaient, déchirant ces chairs tendres et rosées, brisant les crânes, les os, et nul de ces jeunes hommes ne bronchait, parce que tous combattaient pour leur patrie, la mère commune.

Dans ce grand conflit armé, M. de Hardenberg n'oublia

pas ces concessions libérales, capables d'enthousiasmer les populations ; l'Allemagne opprimée avait besoin de liberté ; quand le peuple donnait tant de gages au gouvernement, il était bien juste que le gouvernement fît quelque chose pour le peuple. Il existe en Prusse un esprit essentiellement organisateur ; on y éprouve un besoin incessant de progrès et d'améliorations. Tous les actes de M. de Hardenberg furent marqués à cette époque d'un caractère de liberté ; il grandit les administrations municipales ; tous les priviléges pécuniaires de la noblesse et du clergé furent abolis, et, suivant les notions de l'école économique, il abolit les jurandes et les maîtrises. Quelques actes même du cabinet promettaient des institutions politiques à la Prusse, sans que néanmoins on pût croire qu'on y songeât sérieusement pour un peuple si morcelé d'intérêts et d'opinions que l'Allemagne. Mais alors Napoléon était considéré comme un grand despote par le monde entier ; la force qui se levait contre lui devait être la liberté ; chaque nationalité prenait les armes, parce que le temps d'oppression devait cesser. Dans ces circonstances exceptionnelles, il dut y avoir des engagements pris, des promesses faites ; à un peuple qui osait de si grandes choses, on put garantir de grandes concessions, et, en cela, M. de Hardenberg ne fit que suivre l'impulsion ; il serra la main à Stein, à Blücher, à Gneisenau, parce que ces trois noms, comme celui de Suwarow en Russie, étaient le symbole de la patrie en armes.

Voyez quel nom l'Allemagne donne à notre désastreuse

affaire de Leipsick : *la Victoire des nations!* Oui, c'est que les nations vainquirent là un immense oppresseur qui pesait sur elles; c'est que de la bataille de Leipsick date cette réaction soudainement prolongée qui délivre peuples et gouvernements de cette main de géant. Habitués, comme nous le sommes, à placer à une immense hauteur la grande physionomie de Napoléon, nous ne voulons pas comprendre qu'il fut le tyran de l'Europe, et que nous subissons aujourd'hui la réaction de deux idées funestes : le souvenir de nos conquêtes et celui de nos principes désorganisateurs.

Après Leipsick, le Rhin fut franchi et M. de Hardenberg ne quitta pas un moment le quartier-général des alliés; au congrès de Châtillon, il fut le représentant de la Prusse. Dès ce moment, dans les négociations diplomatiques comme dans les opérations militaires, la Prusse se montra la plus dessinée contre l'empereur des Français; elle espérait, elle eut même imposé déjà de grandes représailles, si la tendance universelle vers la paix, si l'influence exclusive et généreuse de l'empereur Alexandre, n'avaient pas entièrement dominé les négociations du traité de Paris, et la restauration de la maison de Bourbon. Toutes les transactions politiques de 1814 furent signées par le prince de Hardenberg; comme il avait été la main puissante qui avait dirigé les affaires depuis deux ans, le roi de Prusse lui conféra le titre de prince, en récompense de ses services; et ce fut revêtu de cette haute dignité qu'il visita l'Angleterre à la suite des souverains.

A cet aspect du palais de Saint-James, M. de Hardenberg dut éprouver plus d'une pensée mélancolique; jeune, il avait subi l'influence des douleurs et des passions domestiques : amant et mari de la plus belle femme de l'Allemagne, la comtesse de Randlaw, il l'avait vue enlevée par le prince de Galles, et ce prince était en ce moment le régent de la Grande-Bretagne. Mais tous deux se retrouvaient vieillis : quand on a passé vingt-cinq ans dans les tourmentes et les agitations politiques, les émotions ont usé le cœur et laissent peu de place aux souvenirs d'inimitié et de vengeance. M. de Hardenberg fut donc présenté au prince régent qui l'accueillit avec une bienveillance marquée, et le passé ne se présenta plus devant eux que comme une de ces ruines qui laissent à peine trace dans la mémoire des hommes.

De Londres, M. de Hardenberg vint à Vienne pour assister aux opérations du grand congrès, et il eut l'honneur de voir sanctionner par des traités successifs l'immense agrandissement de la Prusse, devenue la puissance la plus immédiatement offensive, et constituée comme un poste avancé de la coalition contre la France. Ceux qui ont pénétré l'esprit de l'Europe dans cette reconstruction de 1815, peuvent comprendre facilement que tout le système politique fut dirigé contre notre pays, dont l'action avait si terriblement agité le monde depuis trente ans. La Prusse, qui durant la révolution était presque toujours restée neutre, reçut une organisation territoriale réglée de manière qu'elle devait être la

première désormais en guerre. Ce long boyau, qui a la tête sur le Niémen et les pieds sur la Meuse, devait nécessairement s'accroître par la conquête, et par là on évitait cette neutralité qui avait jeté une sorte de torpeur militaire en Europe pendant la révolution.

Une implacable haine éclate encore lorsqu'on apprend au congrès de Vienne le débarquement de Napoléon ; les jeunes étudiants à peine rentrés dans les universités, la landwehr et la landsturm, dissoutes depuis la veille, reprennent les armes le lendemain, et l'alliance la plus intime se reforme pour ainsi dire en Europe, afin de marcher droit contre Bonaparte, qui vient, soldat aventureux, se jeter presque immédiatement sur la Belgique et les provinces rhénanes. Dans ce mouvement militaire, qui menaçait la Prusse, M. de Hardenberg dut faire un nouvel appel à cette force nationale qui avait arrosé de son sang les champs de bataille de Lutzen et de Bautzen. Le même esprit se retrouva puissant et fort ; Blücher fut à la tête du contingent prussien dans la campagne de Waterloo ; on se battit avec acharnement, et, victorieux sur un champ funèbre, bientôt les ennemis inondèrent les provinces du nord de la France. Dans toutes les proclamations du prince de Hardenberg, dans tous les actes qui avaient appelé l'Allemagne aux armes, il s'était manifesté une haine profonde, un sentiment de vengeance déplorable contre la France, afin de ranimer le courage et la puissante énergie de la vieille monarchie prussienne. Cette irritation

se retrouve à chaque pas des armées allemandes sur le territoire français ; il semble qu'on veuille venger d'un seul coup toutes les humiliations de dix années ; il ne suffit pas de Waterloo pour apaiser la colère qu'Iéna a soulevée ; le souvenir de la domination française se réveille dans toutes les âmes ; et, il faut le dire, dans cette guerre, les plus acharnés, les plus vindicatifs, ce ne sont pas les troupes régulières, les soldats sans imagination et sans intelligence, mais les jeunes hommes des universités, la landwehr et la landsturm ; c'est l'Allemand aux cheveux blonds, à la redingote courte, à la lanière de cuir ; ce sont les admirateurs de Goëthe et de Schiller, les nobles amants de la reine de Prusse (car tous ces jeunes hommes rêvent l'image révérée de la reine Louise, humiliée et flétrie par Napoléon), qui viennent demander les dépouilles de la France.

En négociant le traité de Paris, les notes de M. de Hardenberg se ressentent de cette tendance de l'Allemagne, et de toute sa vie germanique ; depuis qu'il a pris part aux affaires, il s'est mêlé spécialement de tout ce qui touche et intéresse la confédération : lui seul a fait entrer la Prusse dans le système de neutralité et de sécularisation, devenu le droit public de l'Allemagne depuis la révolution française ; maintenant, ces mêmes intérêts se placent sous sa direction suprême. L'Allemagne, qui s'est vue menacée si longtemps par les idées françaises, veut réagir contre cette puissance : elle dit et proclame partout que l'Alsace et la

Lorraine lui ont été arrachées : jeunes sœurs elles doivent rejoindre leur aînée ; la conquête les a données à la France, les revers peuvent les lui enlever. M. de Hardenberg expose ces idées et les soutient dans les conférences de Paris ; il établit que la rive du Rhin n'est pas naturelle pour la France, et qu'au contraire elle est offensive pour l'Allemagne : Strasbourg est une menace comme le serait Mayence ; les Vosges et la Moselle, voilà la ligne que M. de Hardenberg veut nous laisser comme une flétrissure, et cela vient moins de lui que de cette haine que l'Allemagne nous a vouée ; c'est la réaction libérale contre Napoléon, qui va presque au partage de la France. J'ai dit comment M. de Richelieu nous préserva de ce grand malheur en s'adressant à l'empereur Alexandre, plus désintéressé dans la question de partage, et qui s'interposa pour la patrie vaincue.

Ce fut déjà une perte bien assez grande que celle que nous imposa le traité de Paris ! M. de Hardenberg en fut un des signataires, et la prépondérance qu'il avait exercée lui donna un immense droit à la confiance de son souverain. Il devint, dans le cabinet prussien, comme l'expression de l'alliance anglo-germanique, recommençant cette union du parti tory avec l'aristocratie allemande, dont le principe fut l'esprit d'hostilité et de haine contre la France, vieux comme la guerre de Malborough et l'invasion de Fontenoy, où l'épée du duc de Cumberland s'abaissa devant la fortune de Louis XV.

La paix affermie, la tâche du prince de Hardenberg n'é-

tait point cependant à son terme ; il y avait pour lui une mission plus rude encore. Le grand essor national, imprimé à l'Allemagne par le besoin de se délivrer de Napoléon, avait donné à tous les esprits une énergique action de liberté ; on avait promis des chartes, des constitutions, une sorte d'unité mystique de l'Allemagne, et cette promesse, comment la tiendrait-on ? Ce point politique, que nous avons vu si délicat, je dirais presque si terrible, pour M. de Metternich, l'était encore plus pour M. de Hardenberg, chef du gouvernement prussien. En Autriche, l'esprit des populations n'était ni si avancé, ni aussi philosophiquement organisé qu'en Prusse ; l'enthousiasme du peuple n'était au fond qu'un grand dévouement pour l'empereur et l'auguste chef de la maison de Habsbourg ; en échange, le peuple ne demandait qu'un soulagement d'impôts, quelques libertés locales et un peu de bonheur public. Les désirs ne s'arrêtaient point là en Prusse : toutes les sociétés secrètes rêvaient un ordre de choses si étrangement libéral, que l'Allemagne n'eût plus été qu'une république sous un roi, si un libre cours avait été laissé à toutes ces rêveries patriotiques. Pour arriver à un ordre régulier de gouvernement, M. de Hardenberg, même en face de ses anciennes promesses, dut rompre avec le parti patriote, dont il avait secondé les efforts au temps de la crise. Blücher et Gneisenau, les chefs des jeunes hommes, voulaient une représentation nationale, et pour cela, ils désiraient maintenir dans leur force les sociétés secrètes ; M. de Hardenberg leur

remontra que ces sociétés n'avaient plus de but, et que, quant à la constitution des états, il fallait séparer ce qu'on appelait l'administration de la législation politique. Sous ce point de vue, on doit spécialement distinguer la théorie de M. de Hardenberg. La législation, d'après lui, appartient tout entière au roi ; c'est un droit que nul n'aurait contesté à Frédéric, fondateur de la monarchie ; l'administration seule réside dans des états povinciaux, ainsi que le concours pour le vote de l'impôt. Et cette théorie, M. de Hardenberg l'établit dans les actes successifs rédigés sous son influence ; cela va jusqu'à ce point, qu'un édit royal interdit même toutes les sociétés secrètes, comme chose dangereuse et fatale. Le roi y parle un langage paternel et motivé. En Prusse, tout se fait ainsi : on explique, on raisonne, avec un peuple penseur et raisonneur.

Cette seconde partie de la vie de M. de Hardenberg est donc, pour ainsi dire, la contre-partie de la première, et l'on remarquera que presque toujours l'existence des hommes politiques se divise en deux périodes : l'une toute d'action et de mouvement en avant ; l'autre toute de répression pour les idées mêmes qu'on a pu favoriser dans sa jeunesse et dans sa force. L'arme des sociétés secrètes faisait peur, et l'on avait quelque raison de les craindre au moment où les théories les plus étranges étaient jetées à l'Allemagne. La presse faisait ravage ; quand il s'était agi de soulever la Germanie, tout put se dire pour la liberté, comme tout avait pu se faire avec elle ; mais, la crise finie, le gouvernement fut en butte à des accusations soudaines. Dans

les universités de Prusse, il est permis d'agiter toutes les questions, d'examiner en morale et en théologie les points les plus avancés ; mais, lorsqu'il s'agit d'application, lorsqu'on attaque de fait le principe du gouvernement, la liberté n'existe plus. En ce qui touche l'examen des droits de la couronne et de l'obéissance du sujet, tout est formellement interdit, parce que le prince de cet état est essentiellement militaire, et que sa grandeur est l'œuvre d'un soldat.

M. de Hardenberg assista comme ministre du roi à tous les actes qui préparèrent la constitution germanique. Frédéric-Guillaume s'abandonnait à sa longue expérience. Il fut premier ministre dans le sens absolu du mot ; et pour témoigner combien il était content de ses services, le roi non seulement lui écrivit de sa main le jour de sa naissance, mais encore il fit placer son portrait, par une gracieuse surprise, dans l'appartement de son hôtel.

Par l'acte de la constitution germanique, la Prusse et l'Autriche se rapprochèrent afin de partager le pouvoir dans une balance égale : l'une pour le nord, l'autre pour le midi ; la Prusse comme l'expression du système protestant, l'Autriche comme le représentant du système catholique. L'unité allemande fut reconstruite dans ces conditions, et il n'y eut véritablement plus qu'une lutte morale entre les deux nations : la Prusse, plus avancée dans les idées philosophiques, l'Autriche plus paternelle, plus prévoyante dans ses règlements domestiques.

C'est à M. de Hardenberg surtout que l'on doit cette distinction bien établie entre l'administration et la politique : administration serrée, économique, souvent ladre ; politique surveillante et militaire, qui ne permet que dans des conditions précises le développement des libertés. Depuis la fin des grandes transactions de 1816, M. de Hardenberg ne s'occupa plus que d'appliquer son système de répression à la presse, à la convocation et à la constitution limitée des états. A Troppau, à Laybach, il seconda dans ses desseins le prince de Metternich, et toutes les mesures contre les écoles furent prises de concert avec l'Autriche. Le système d'université allemande reposait sur deux ressorts : la pensée intelligente, studieuse, et l'action politique. M. de Hardenberg, fort éclairé, ami de M. de Humboldt, de Gentz, de Kotzebue, et très littéraire par lui-même, aimait à laisser à la philosophie ce vaste domaine où l'intelligence se déploie et se perd souvent : aussi, les études ne furent point gênées dans leur développement ; les universités restèrent maîtresses de leur doctrine ; seulement elles durent renoncer à cette action mystérieuse sur les associations secrètes et elles ne formèrent plus des corps agissant et délibérant ; la science, la pensée, la philosophie, demeurèrent comme une belle et grande trinité dans le domaine des savants, et comme la scolastique au moyen âge.

L'administration put d'autant mieux se perfectionner que la politique était restreinte ; le système des présidences prussien-

nes ne fut qu'une collection de vastes préfectures ou d'intendances ; tout fut réglé avec la plus parfaite économie, à ce point que les impôts se perçoivent avec un tiers de moins de frais qu'en France. Comme complément à ce système, les intendances furent partout soutenues par des états qui faisaient intervenir les contribuables dans l'application de la loi ; puis, on plaça au-dessus de tout cela, une force militaire attentive, au moindre bruit de sédition, et capable de tout contenir et de tout absorber.

Dans cette longue lutte, dans ce travail de tous les jours, la vie de M. de Hardenberg s'était usée ; à Aix-la-Chapelle, à Troppau, on l'avait trouvé considérablement affaibli ; la vieillesse était arrivée, et l'on s'étonne même d'un combat aussi vigoureusement engagé avec les partis à l'âge presque patriarchal de soixante-dix ans. On conçoit le gouvernement paisible d'un vieillard sur un état pacifique, et les quatre dernières années de la vie de M. de Hardenberg avaient été les plus laborieuses, parce que non seulement il avait à lutter contre des forces en dehors de lui-même, mais encore contre ses propres opinions, ses propres idées, vieilles à peine de cinq ans. Organisateur des sociétés secrètes, il fallait maintenant les détruire. Ce n'était pas son esprit qui était changé, mais les besoins de l'Europe, qui de la délivrance était passée à la répression.

Au congrès de Vérone, on vit pour la dernière fois M. de Hardenberg, associant toutes ses forces aux idées de l'empe-

reur Alexandre et de M. de Metternich, sur la nécessité de la guerre d'Espagne. Enfin, il vint à Rome pour signer un concordat entre la Prusse et le Saint-Siége. Véritable nouveauté qu'un état protestant se rapprochant du chef de l'Eglise catholique! D'où cela venait-il? où en était la cause? Le mouvement imprimé à l'Europe par la sainte-alliance avait réuni des souverainetés éparses et diverses; les idées s'étaient confondues par le besoin d'une défense mutuelle; les nuances s'étaient effacées par la nécessité d'une répression de l'idée démocratique; le pape était restauré par les Anglais, les Prussiens et les Russes, qui tous appartenaient à des communions différentes. Ces rapprochements politiques avaient aidé l'idée religieuse, et, à ce moment, le czar rêva une Eglise universelle par la réunion de toutes les sectes; ce qui explique comment M. de Hardenberg put venir à Rome pour signer un concordat. D'ailleurs, par la situation nouvelle, la Prusse avait acquis presque la moitié d'une population catholique, toutes les provinces rhénanes entouraient la grande cathédrale de Cologne, il fallait donc assurer l'exercice de la religion à ces peuples à peine soumis. M. de Hardenberg eut encore la force de présider à ce traité. Puis il s'achemina, pour chercher un climat plus doux, vers Gênes; il y avait loué une de ces villas ravissantes où lord Byron venait jouir des douceurs d'une belle campagne, lorsque la maladie et la mort le surprirent à l'âge de soixante-douze ans.

C'est une des vies diplomatiques, aussi longues que celle

de M. de Talleyrand. M. de Hardenberg n'avait pas conservé de sa jeunesse cette distinction de formes et de manières qui avait séduit les républicains ; sa parole était devenue lourde, épaisse ; il parlait bien le français, mais avec l'accentuation germanique qu'on retrouve un peu dans M. de Humboldt. Son langage, plein de froideur, était comme le miroir de ses sentiments, qui se laissaient rarement échauffer par l'imagination. Il y avait chez lui l'homme d'affaires plus encore que l'homme d'état ; aussi M. de Hardenberg n'a-t-il pas créé, mais organisé une administration qui vit encore et se développe dans les conditions qu'il lui a tracées.

Aujourd'hui, la Prusse n'a fait que grandir ce système, tout en lui imprimant une tendance plus fortement poétique et philosophique ; car il ne faut pas pour les temps calmes les idées et les impressions des époques orageuses et difficiles. La Prusse tend à réaliser le problème de montrer une nation intelligente, très avancée en philosophie, et qui peut se passer de ce qu'on appelle les institutions constitutionnelles. Cette pensée, qui veut tout centraliser, tout confondre ; cette rêverie, qui groupe l'Allemagne autour de la cathédrale de Cologne, est grande, vaste ; mais pour que cette unité triomphât, la première condition ne serait-elle pas qu'il n'y eût qu'une même foi, qu'un même amour, qu'une même croyance ? et le protestantisme peut-il créer l'unité, lui qui est un morcellement incessant ? Faire de Berlin, la capitale de la science, faire converger là toutes les universités vers une Athènes rê-

vée par les philosophes, c'est une haute pensée de gouvernement; mais à côté de cela, que signifie cette licence contre le christianisme? Si le grand Frédéric recevait des athées secrètement à sa table, il ne leur aurait pas permis d'enseigner l'athéisme publiquement; et un empire qui veut chercher l'unité dans la science et la philosophie, doit d'abord la poser dans la religion et l'enseignement. Je crois donc que l'idée catholique peut seule resserrer les liens du peuple; autrement, Cologne restaurée ne présentera qu'un stérile témoignage de l'impuissance du protestantisme pour ramener la foi des arts, telle que le moyen âge l'avait comprise et réalisée.

VIII

M. DE NESSELRODE

Dans la marche des générations, il existe deux périodes : l'une d'activité ardente, vigoureuse, où le calme et la tiédeur importunent; l'autre, de fatigue et d'affaissement, et celle-ci appelle à la direction des affaires politiques des ministres sages, modérés, et, puisqu'il faut le dire, lassés eux-mêmes d'une vie trop active. Les grandes monarchies européennes ont un incontestable avantage sur les gouvernements libres et orageux; c'est la perpétuité de leur système et la longue carrière de leurs hommes d'état. Voyez l'Autriche et la Russie depuis trente-trois ans; elles sont représentées avec une unité constante par deux seuls ministres : le prince de Metternich et le comte de Nesselrode; la mort seule a privé la Prusse des services du baron, depuis prince de

Hardenberg. Cette perpétuité des hommes d'état crée des traditions constantes dans les cabinets; elle fait qu'une longue suite de mesures peut être conçue, qu'une même pensée peut être suivie et exécutée avec persévérance. Un jeune homme est pris au sortir de ses études, on le jette dans le troisième ou le second ordre des conseillers d'ambassade; puis il devient ministre plénipotentiaire; s'il s'élève et se distingue, il obtient un poste dans la chancellerie, et une fois que la confiance du prince ou la force des circonstances l'ont placé dans une position supérieure, il y reste sa vie entière. Que résulte-t-il de là ? une extrême gravité pour toutes les transactions, une intelligence profonde des affaires; la position politique qu'on s'est proposée comme un but d'ambition devient le sujet des études de toute une existence.

L'Angleterre elle-même, toujours si habile, a cherché à corriger l'instabilité des hommes par la stabilité des partis. Là il y a deux écoles : les whigs et les tories en face; en naissant, on est destiné à suivre l'une ou l'autre de ces vastes divisions; les universités de Cambridge et d'Oxford reçoivent dans leur sein cette double génération studieuse s'appliquant aux idées spéciales qui divisent les deux nuances parlementaires; on marche nettement dans la carrière qu'on s'est faite; en sortant des bancs universitaires, on suit, au parlement, la ligne dans laquelle on a été élevé. Si vous êtes tory, et que les tories aient le pouvoir, vous entrez dans les bureaux comme sous-secrétaire d'état, et vous n'en sortez plus qu'avec votre parti;

si vous êtes whig, et que les whigs tiennent le ministère, il en est de même, tout est fixé, réglé dans la hiérarchie; par cela seul qu'on sait d'où l'on vient, l'on sait également où l'on va.

En mettant en présence les trois hommes d'état dont je viens de prononcer les noms, le prince de Metternich, le comte de Nesselrode et M. de Hardenberg, je n'ai pas prétendu faire un parallèle absolu; la différence sensible qui existe entre eux, c'est que le prince de Metternich et M. de Hardenberg furent toujours les hommes de leurs propres idées, l'expression d'un système qu'ils suivirent avec constance et qu'ils appliquèrent à travers tous les événements aux deux grandes monarchies qui leur étaient confiées; ce sont des hommes d'état venus avec une idée : toute leur vie en est le développement : le prince de Hardenberg, par exemple, s'imposa, dans les relations à l'extérieur, l'agrandissement de l'influence nationale de la Prusse contre Napoléon, et, dans le gouvernement intérieur, la reconstitution des états et de la bourgeoisie prussienne; le prince de Metternich s'appliqua surtout à faire prévaloir, dans la politique étrangère du cabinet de Vienne, son système de médiation armée, d'influence morale par les grands armements; tandis qu'à vrai dire le comte de Nesselrode n'a jamais été que le fidèle et intelligent exécuteur des pensées de son souverain : il a été l'image d'Alexandre, la main fidèle qui a exécuté ses volontés, même les plus personnelles. On pourrait com-

parer la position de M. de Nesselrode auprès des empereurs Alexandre et Nicolas à celle des ministres secrétaires d'état sous Napoléon : l'influence qu'il exerce résulte de sa vieille expérience, de cette habitude d'une vie commune en politique; ce qui est aussi une grande puissance.

Charles-Albert, comte de Nesselrode, naquit à Lisbonne, en 1770, d'une famille noble, d'origine allemande; son père y était ministre plénipotentiaire de Catherine II. Il existait quelques traditions sur la cause de cette sorte d'exil; mais, dans le corps diplomatique, il y a toujours des légendes un peu railleuses et aventurées, comme pour se dérider de la gravité officielle. M. de Nesselrode était tout jeune encore lorsque Catherine finissait son règne. Cette femme si haute, si curieuse à étudier, parce qu'elle représente parfaitement la civilisation russe; cette femme si mâle de pensées politiques et qui avait fait avancer le plan de Pierre I[er], semblait changer l'influence jusqu'ici purement orientale du cabinet de Saint-Pétersbourg, pour la rendre allemande et centrale, premier pas fait vers la prépondérance sur le midi de l'Europe, qui fut depuis une des ambitions d'Alexandre, son petit-fils. Pierre I[er] avait montré du doigt Constantinople, Catherine indiqua comme étape Varsovie, pour que la puissance russe pût, dans la suite, prendre dans l'Europe méridionale l'importance que lui préparaient ses correspondants littéraires et ses dépêches politiques. Ce n'était que dans ce but qu'elle flattait l'esprit du XVIII[e] siècle, et qu'elle cares-

sait d'Alembert, Diderot, sorte de journalistes qui tous faisaient ses affaires. Quand Voltaire, dans son expression de vanité flatteuse, écrivait à Catherine que du nord venait la lumière, il prophétisait cette habileté profonde qui portait la czarine à faire parler d'elle à tout prix, « parce que, comme elle le disait avec esprit, à force de grandir le nom russe, on le comptera pour quelque chose en France et en Angleterre, et nous ne serons plus relégués parmi les barbares ; on parlera de nous à Versailles, à Londres et à Madrid, et c'est indispensable en diplomatie pour conquérir de l'ascendant. »

La pensée du cabinet de Saint-Pétersbourg a été depuis cent ans l'agglomération de la Pologne et l'expulsion des Turcs jusqu'au delà du Pont-Euxin. La Pologne est tombée, et nul gouvernement ne pouvait empêcher cette ruine. Il existe entre les Russes et les Polonais une antipathie, une haine profonde, immense : ce sont deux races sans cesse prêtes à se ruer l'une sur l'autre ; ce sont deux géants armés qui se sont heurtés pendant six siècles. L'acte le plus impopulaire à Moscou, à Kalouga, à Novogorod, dans les vieux châteaux des anciennes provinces, ce fut la constitution d'un royaume de Pologne indépendant, organisé par Alexandre, et qui fit gronder la plus vive opposition contre lui. L'autre but de la Russie, la chute de l'empire turc, sera tôt ou tard accompli : on ne peut pas l'empêcher ; si ce n'est pas le gouvernement, ce sera le peuple qui le fera tout seul. Sainte-Sophie manque pour couronner le patriarchat de l'église grecque ! L'Europe

le sait bien ; elle arrête l'explosion jusqu'à ce que les temps soient préparés, elle règle les lots d'avance ; un beau jour, on apprendra que les Russes, la croix en tête, marchent à la délivrance de leurs frères, et qu'un nouvel empire de Constantin se lève sur le Bosphore. Ainsi il est écrit au livre des destinées.

Je ne sache pas qu'on ait jamais considéré le cabinet russe, en France, sous le point de vue de l'habileté diplomatique ; on a cherché la grande cause de sa prépondérance dans la force matérielle de ses armées, dans son organisation absolue, et l'on s'est trompé. Il n'y a rien de plus persévérant, de plus réfléchi que le cabinet russe ; il va lentement, sans bruit. Depuis un siècle, il a accru sa population de 11 millions d'habitants, occupant plus de 500 lieues carrées de territoire, en y comprenant la Géorgie et la portion de la Tartarie réunie au gouvernement de la Crimée. Indépendamment de ces conquêtes effectives, la Russie a acquis l'incontestable protectorat de la Moldavie et de la Valachie, une influence en Perse, telle qu'aucune autre puissance n'est désormais en mesure de la lui disputer ; enfin, le monde connaît la situation conquise par la Russie à Constantinople, et les efforts de toute l'Europe pour l'empêcher d'accomplir matériellement les vastes projets de Pierre I[er]. Pour arriver à ce résultat, la Russie n'a rien épargné, ni protestations politiques, ni appel au principe religieux ; sachant s'arrêter à point nommé, elle ne s'aventure jamais dans une idée ; elle patiente jusqu'à ce qu'elle soit mûre ;

quand son système a trop donné l'éveil, elle ne va pas au-delà des limites, elle fait une concession momentanée; puis elle reprend, avec une admirable suite, des projets qu'elle a conçus. Quand les temps sont venus et les obstacles abaissés, alors la Russie marche droit à la réalisation de sa pensée.

Catherine, frappée d'une apoplexie foudroyante, était au tombeau, et le sceptre passait à ce grand-duc Paul, jusqu'alors condamné à l'obscurité la plus profonde. Le grand-duc quitta sa solitude pour le gouvernement de 40 millions d'âmes. On a exagéré la sombre bizarrerie de Paul Ier, représenté comme un prince bizarre, passant soudainement des actes d'une tyrannie farouche à la bienfaisance et à la douce intimité. Paul Ier était du sang de Pierre Ier; sans cesse entouré de conjurations, menacé dans sa vie, dans sa couronne, il dut prendre souvent ces résolutions qui allaient de l'abandon à la colère, de la confiance à la fureur. Les caractères naissent presque toujours des situations; on est ce que les événements vous créent. Paul Ier avait à défendre ses jours que tant de tentatives menaçaient. Pour juger ce prince, il faut descendre jusqu'aux profondeurs du caractère national des Russes, et voir la situation générale de sa politique.

L'Europe avait reçu une impulsion ardente de la révolution française. Menacé lui-même par l'esprit de révolte, le grand-duc dut voir avec peu de faveur cette explosion populaire qui éclatait à l'autre bout de l'Europe; mais l'éloignement de la Russie, ses embarras financiers, l'accomplissement

du partage de la Pologne, ne permirent pas de prendre part à la première coalition contre la révolution française; les Russes n'entrèrent en ligne qu'à la seconde guerre d'Italie, lors de la campagne de Souwarow. Je laisse ici des souvenirs militaires bien connus; les divisions des cabinets de Pétersbourg et de Vienne mirent fin aux espérances de la seconde coalition; mais les régiments russes avaient vu l'Italie, ils avaient touché la Suisse; pour la première fois, les doux rayons du soleil avaient réchauffé leur poitrine; comme les envahisseurs des IIIe et IVe siècles, ils se rappelaient, durant les longues soirées de leur froide patrie, qu'il y avait de grandes villes, de belles cités au midi de l'Europe, que ces terres plantureuses produisaient des fruits savoureux; que de magnifiques récoltes se déployaient sur d'immenses campagnes; ce souvenir était présent à plus d'un vétéran russe en 1813 et en 1814. Dès ce moment, le cabinet de Saint-Pétersbourg se mêla aux intérêts de l'Europe méridionale.

La carrière diplomatique de M. de Nesselrode s'ouvrit lors de l'ambassade de M. de Marcoff à Paris, sous le consulat, époque merveilleuse où tout renaissait avec une certaine force de jeunesse, gouvernement, institutions, pensées politiques et sociales. L'administration vigoureuse du premier consul put facilement ouvrir des négociations avec la Russie, car toutes les fois qu'un pouvoir régulier s'est établi en France, l'Europe n'a jamais cherché un moment à le renverser. Tout jeune homme, M. de Nesselrode, attaché à l'ambassade à

Paris, vit ainsi éclore les magnifiques développements de Bonaparte, premier consul : qui lui aurait dit alors que, quinze ans plus tard, ce serait lui, comte de Nesselrode, chancelier d'Alexandre, qui présiderait aux actes de déchéance de l'empereur, et sanctionnerait les décrets du sénat de 1814 pour la restauration des Bourbons !

Paris était à cette première époque du consulat un séjour de plaisirs et de fêtes. Le traité d'Amiens venait d'être conclu; la paix avait été conquise par la victoire ; on était avide de distraction et de repos ; on sortait du système directorial, l'esprit de bonne compagnie commençait à se montrer ; on en recherchait le code et les traditions pour en rassembler les débris. Il y avait une petite cour aux Tuileries chez Joséphine ; tout ce qui était cérémonial, étiquette, était accueilli avec avidité ; les ambassadeurs seuls avaient des livrées et de ces beaux équipages qui brillaient au milieu des cortéges quasi-républicains, où l'on voyait une longue suite de fiacres dont on cachait les numéros. Napoléon réservait encore toutes ses magnificences pour les fêtes militaires, ces grandes revues du Carrousel où se déployaient, au milieu des flots de poussière, les escadrons des guides et les grenadiers de la garde consulaire, ainsi que nous les voyons dans les tableaux d'Isabey.

Ce luxe des ambassades jetait sur tout ce qui appartenait à la légation un vernis d'aristocratie qui tournait toutes les têtes de cette génération ; de là ces bonnes fortunes des membres du corps diplomatique à cette époque, et ces relations intimes et

secrètes qui servirent si bien le comte de Metternich dans ses surveillances diplomatiques. Le jeune de Nesselrode parlait très facilement, comme tous les Russes, la langue française, sans cet accent prononcé que tout l'esprit de M. de Metternich ne peut dissimuler. Il eut donc sa part dans les dissipations de la nouvelle cour, où de jeunes femmes, comme étonnées de leur position nouvelle, s'oubliaient elles-mêmes et oubliaient qu'elles avaient pour chef la tête la plus grave, la plus sérieuse de son temps. Je ne sais pourquoi, mais rien ne m'a fait prendre plus en mépris la société du consulat et de l'empire que la lecture des mémoires qui ont été publiés pour en faire l'apologie ; à côté des merveilles d'un seul homme, que ces petits jeux, que ces étroites intrigues sont mesquines et désolantes !

La légation russe avait alors à s'occuper d'une des questions les plus importantes du droit maritime et du droit des gens. Le traité d'Amiens, qui ne pouvait être qu'une trêve armée entre la France et l'Angleterre, fut déchiré par les deux puissances à la fois. C'est une question oiseuse que de rechercher lequel des deux gouvernements commit la première infraction au traité ; cette paix croula parce qu'elle n'était qu'un point de repos entre deux cabinets qui ne pouvaient vivre l'un à côté de l'autre dans leur gigantesque ambition Dès que l'état de guerre fut déclaré entre la France et l'Angleterre, Napoléon dut songer à pousser vigoureusement les hostilités ; et pour arriver à ce résultat, il dut songer à s'assurer la coopération de quelques-

unes des puissances du continent. Paul Ier, ardent dans ses haines comme dans ses admirations, avait conçu une haute estime pour le premier consul, et Bonaparte, mettant à profit ses sentiments, lui demanda de remettre en vigueur le principe sur l'indépendance des mers au profit des neutres, principe en complète opposition avec les idées et les intérêts anglais : le cabinet britannique n'admit jamais que le pavillon couvrît la marchandise. Une escadre parut dans le Sund pour agir simultanément contre le Danemarck, la Suède et la Russie, qui avaient adhéré à la neutralité armée. La légation de Paris dirigée par M. de Marcoff, arrêta les bases fondamentales du traité sur les neutres, développement d'une grande pensée de droit maritime renouvelée de Louis XVI.

Bientôt les choses changèrent : comme par un coup de foudre, Paul Ier tomba sous les trames d'une conspiration. L'histoire a dit les mystères de cette nuit affreuse. Le doux et mystique Alexandre fut appelé à remplacer son père, et ses dispositions à l'égard de la France et de Napoléon furent presque immédiatement belliqueuses ; aussi l'Angleterre domina le cabinet de Saint-Pétersbourg. La légation russe quitta Paris, et comme dans ces derniers temps elle avait agi avec une grande activité, pour se procurer des renseignements qui n'étaient pas favorables aux idées de Napoléon, le comte de Marcoff fut sur le point d'être arrêté ; on hésita pour savoir si des passeports lui seraient délivrés. C'était une des habitudes de Napoléon que ces coups de violence : la barrière même du

droit des gens l'importunait ; il était toujours à la veille de s'en affranchir.

Depuis cette époque, le rôle que va jouer M. de Nesselrode, l'importance des négociations de la Russie avec la France, nécessitent de bien expliquer l'organisation hiérarchique du corps diplomatique, tel qu'il se trouve constitué dans l'empire russe. L'empereur étant chef suprême de l'armée, de l'administration et de l'église, tous les pouvoirs dépendent de lui, et par conséquent il se réserve la haute direction de ce qu'on appelle la chancellerie. Cette chancellerie nomme des agents qui, sous le titre d'ambassadeurs ou de ministres, représentent officiellement le prince à l'extérieur ; active et vigilante, elle surveille les ambassadeurs souvent forcés de recueillir des renseignements minutieux qui sortent de leur rôle élevé : il y a des nuances si imperceptibles entre ce qui est permis et ce qui est défendu en diplomatie ! et ce rôle ambigu porta souvent, je le répète, l'empereur Napoléon à des mesures presque violentes contre les ambassadeurs russes, qui se procurant les états militaires, les conventions secrètes, pénétraient les secrets les plus intimes du cabinet.

Indépendamment de ces agents officiellement accrédités, le czar envoie encore des aides de camp sans autre mission patente que celle d'un voyage ou d'un compliment ; ces aides de camp examinent, font des rapports aussi bien sur les gouvernements et les populations qu'ils inspectent,

que sur les agents mêmes de la Russie. Pour en rappeler un exemple, sous l'empereur Napoléon, en 1811, l'aide de camp Czernitcheff fit deux ou trois voyages à Paris, sous prétexte de complimenter l'empereur et de lui apporter des lettres autographes du czar; puis il s'en retourna en Russie avec l'état de toutes les forces militaires qu'un employé lui avait délivré au ministère de la guerre; ce qui servit prodigieusement la Russie dans la défense de 1812. Enfin, quand le czar entre en campagne, un grand nombre d'officiers généraux réunissent à leur titre militaire des missions et des services diplomatiques : le comte Pozzo di Borgo, comme on l'a vu, suivait tout à la fois les opérations stratégiques et les conventions des cabinets qui pouvaient en assurer le développement; l'Angleterre (la première entrée dans cette voie), quand elle accordait des subsides à une puissance, envoyait auprès de chaque armée un commissaire pour suivre la campagne.

Le comte Nesselrode fut attaché de bonne heure comme conseiller à la chancellerie intime du czar; l'empereur Alexandre lui reconnut un esprit sûr, une érudition vaste et ferme, une intelligence sérieuse, un esprit d'obéissance facile et disposé à seconder sa volonté suprême. Le comte de Nesselrode chercha surtout à plaire à l'empereur Alexandre, trop profondément pénétré de ses propres idées, pour souffrir une impulsion qui n'eût pas été la sienne. A partir de l'entrevue d'Erfurth, on peut apercevoir que trois pensées se partagent plus spécialement la diplomatie du cabinet de Saint-Péters-

bourg. L'une, entièrement russe, voit avec douleur et humiliation l'alliance d'Alexandre avec le chef du gouvernement en France : il y avait haine du vieux moscovite contre la grandeur du nouvel empire, du noble slave contre de glorieux parvenus. On ne voulait pas une rupture ouverte avec la France, mais les engagements pris par le traité d'Erfurth, les intimités nées entre deux couronnes sous la magique parole de Napoléon ; ces engagements, disons-nous, déplaisaient à la vieille aristocratie, aux successeurs de ces boyards qui prétendaient encore au gouvernement féodal des provinces russes.

La seconde école de cette diplomatie était en quelque sorte grecque et orientale. Par le traité d'Erfurth, Napoléon avait voulu satisfaire quelques-uns des projets de la Russie ; comme il se partageait le monde avec Alexandre, il lui concéda la réalisation pleine et entière des projets de Catherine : Constantinople dans quelques années, Ispahan et la Perse dans la suite des temps. On parla même de l'indépendance de la Grèce, et par conséquent de la possibilité d'une insurrection parmi les populations helléniques et syriaques. Il y avait longtemps que ces projets roulaient dans la tête de Napoléon : général de l'armée d'Egypte, n'avait-il pas songé déjà à se servir des idées chrétiennes pour soulever les Cophtes et les Syriaques contre la domination ottomane? Aux principes de l'école diplomatique grecque devaient se lier quelques maximes de liberté, plus tard développées au congrès de Vienne sous l'influence du comte Capo d'Istria.

La troisième école diplomatique fondée, en quelque sorte, par M. de Nesselrode, consista à prendre le milieu entre toutes ces idées. Si le jeune comte ne fut jamais dévoué aux plans de l'entrevue d'Erfurth, il ne se laissa pas un seul moment entraîner par les gigantesques projets qui furent arrêtés là dans un moment d'enthousiasme ; il ne fut ni absolument idéal avec l'école allemande et grecque, ni absolument moscovite dans ses répugnances envers Napoléon. Ce que remarqua surtout en lui Alexandre, ce fut l'obéissance profonde à toutes ses volontés, en modérant les pentes trop vives, trop rapides de sa politique ; le comte de Nesselrode exécutait toujours, mais il le faisait en tempérant ces impressions d'enthousiasme mystique qui caractérisaient souvent la politique du Czar ; il ne donnait pas l'impulsion, mais il empêchait la volonté souveraine d'aller trop loin.

L'époque où commence la faveur du comte de Nesselrode est spécialement l'expédition française en Russie. Le mouvement qui repoussa cette gigantesque entreprise, plus national encore que militaire, dut se retremper dans le vieux sang moscovite, et dans l'énergie sauvage contre laquelle les czars luttaient depuis Pierre Ier. Alexandre, dont l'éducation et les principes s'opposaient à ce retour de barbarie, eut besoin de trouver quelques hommes d'intimité, dans le sein desquels il pût épancher ses craintes sur le résultat de cette tendance moscovite qui le dépassait. Le comte de Nesselrode devint un de ces esprits de confiance, et, déjà en 1812,

sans occuper le titre officiel de chancelier d'état, il prit la plus grande part à l'immense mouvement diplomatique. M. de Nesselrode conclut et signa le traité des subsides avec l'Angleterre et l'alliance intime des deux grandes puissances contre Napoléon, ce qui accomplit sa fortune politique.

Dans le développement du congrès de Prague commence l'intimité du comte de Nesselrode et de M. de Metternich. Ce n'est pas, je le répète, qu'on puisse comparer l'un à l'autre ces diplomates : le prince de Metternich créateur d'un système, et M. de Nesselrode l'exécuteur ou le modérateur d'une pensée qui n'est pas toujours la sienne. Le comte de Nesselrode ne fut pas le plénipotentiaire en titre à ce congrès de Prague; les pleins pouvoirs furent confiés à M. d'Anstett, diplomate habile d'ailleurs. Quoique ce choix ne dût pas être trop favorable au système de paix (il était émigré français), l'impulsion et la direction émanaient tout entière d'Alexandre, et par conséquent du comte de Nesselrode, le plus sincère et le plus dévoué de ses interprètes. Il était alors d'une immense importance, comme on le sent, de déterminer l'Autriche à s'unir dans le mouvement des alliés contre Napoléon; le succès de la campagne d'Allemagne était à ce prix. M. de Metternich, rien moins que décidé à cette époque, voulait faire acheter la coopération de l'Autriche à un haut prix. La négociation fut suivie avec une grande habileté par le comte de Nesselrode, et, à la fin du congrès de Prague, l'alliance de l'Autriche était complète-

ment assurée à la coalition. M. de Nesselrode régla, au nom de son souverain, tous les articles de cette convention qui rassura l'Autriche en lui assignant une belle frontière en Allemagne et en Italie.

Un nouvel élément s'était manifesté dans la diplomatie russe à cette époque. Le général Pozzo di Borgo venait d'arriver au quartier-général, après avoir rempli sa mission auprès du prince royal de Suède Bernadotte. M. Pozzo di Borgo était l'ami des généraux mécontents de l'empire; sa pensée fixe était le renversement de l'ancien rival qu'il considérait comme l'oppresseur de l'Europe. Le comte de Nesselrode eut, sinon à lutter contre cette influence sur l'esprit d'Alexandre, au moins à ne pas l'accepter complétement. Comme M. de Metternich, le comte de Nesselrode crut un moment qu'il était possible de traiter avec Napoléon, en restreignant son pouvoir militaire de telle manière qu'il cessât de nuire à l'indépendance allemande, à la sécurité des intérêts et des relations des états. Sur ce point, le comte de Nesselrode se rapprochait parfaitement des opinions d'Alexandre, qui, durant la campagne de 1813, était aussi éloigné de vouloir renverser Napoléon que de se mêler des formes du gouvernement de la France. Cette question du renversement n'arriva qu'en 1814; on avait assez alors des affaires d'Allemagne; le Rhin n'était pas franchi. Le comte de Nesselrode, témoin de l'entrevue d'Abo entre le Czar et Bernadotte, ne pouvait méconnaître qu'il avait été là question d'un certain nombre d'éven-

tualités, parmi lesquelles se trouvait la possibilité d'une autre forme de gouvernement en France. Ceux qui savent un peu le fond des affaires, n'ignorent pas que rien ne fut plus vague que tout ce qui fut arrêté dans cette entrevue, si on en excepte quelques articles sur les rapports intimes de la Russie et de la Suède, et sur leurs différentes réclamations territoriales. L'empereur Alexandre causa beaucoup avec Bernadotte des plans de campagne, de la situation des esprits en France, de toutes les chances et des possibilités que pouvait amener la guerre. Bernadotte dut, à son tour, se faire l'expression des griefs que, général républicain, il avait conservés contre l'empereur Napoléon ; mais il ne fut question d'aucun changement, on n'y arrêta aucune convention positive pour renverser le souverain qui alors régnait sur la France.

Dans la campagne de 1814, les négociations furent aussi actives que le mouvement militaire même ; une fois que les alliés eurent passé le Rhin, il fût reconnu nécessaire que la diplomatie suivît toutes les phases de la guerre, pour être toujours prête sur-le-champ à répondre aux propositions qui seraient faites par l'empereur des Français et résoudre en même temps toutes les difficultés. L'arrivée de lord Castlereagh sur le continent facilita les transactions pour les subsides et l'armement des corps ; le traité de Chaumont fut signé par le comte de Nesselrode comme par les plénipotentiaires de toutes les puissances ; l'Angleterre, en ce moment, avait acquis un

tel ascendant sur le congrès, qu'elle seule, en quelque sorte, donnait l'impulsion et dirigeait tous les actes des cabinets; comme elle fournissait les subsides de guerre, rien de plus simple qu'elle dût leur fixer un emploi déterminé. Le comte de Nesselrode régla avec lord Castlereagh la forme du payement pour la solde des troupes et le résultat diplomatique de la campagne.

Les tristes événements de la guerre amenèrent les alliés à Paris; le moment était décisif pour cette fraction du sénat qui, sous la direction de MM. de Talleyrand, d'Alberg, Jaucourt, voulait le renversement de Napoléon; un gouvernement provisoire avait été formé après l'occupation de la capitale. Il n'y avait pas à hésiter dans le choix des alliances; il était urgent d'avoir l'appui de l'empereur Alexandre, pour accomplir la ruine du système impérial, qui avait fait son temps; mais, pour cela, combien n'était-il pas essentiel d'obtenir le crédit du comte de Nesselrode, le ministre signataire de tous les actes diplomatiques depuis trois ans? Alexandre faisait beaucoup par lui-même, mais alors même qu'on eût absolument considéré M. de Nesselrode comme un simple secrétaire, on devait prendre les moyens les plus efficaces pour le mettre dans les intérêts du gouvernement provisoire.

Depuis l'entrée d'Alexandre sur le territoire français, les mécontents s'étaient mis en rapport avec le cabinet du czar. J'ai parlé de la mission de M. de Vitrolles, qui avait fait connaître, dans l'intérêt d'une restauration, l'état des esprits à

l'empereur Alexandre (1). A peine arrivé à Paris, le comte de Nesselrode fut entouré, assailli par mille intrigues qui se croisaient, par des négociations de toute espèce qui venaient aboutir à son cabinet, afin de le faire prononcer pour la restauration. C'était la tendance de l'époque comme le principe révolutionnaire fut la tendance d'un autre temps. Les premières démarches du comte de Nesselrode furent très précautionneuses : il voulait tâter l'opinion avant tout; il fallait d'ailleurs décider le prince de Schwartzemberg, qui commandait l'armée active, à une grande démonstration, et l'on ne savait pas quelle était la résolution bien fixe de l'Autriche et du prince de Metternich, en particulier. Toutes les pièces diplomatiques émanées du comte de Nesselrode se ressentent de cette situation complexe. Néanmoins, le ministre d'Alexandre se prononça nettement dans une lettre officielle, adressée à M. Pasquier, afin qu'il eût à mettre en liberté les personnes arrêtées pour la bonne cause; et la bonne cause, c'était la restauration de Louis XVIII.

Il était donc évident que l'expression des opinions favorables à la souveraineté légitime signalait une décision prise avant même qu'elle eût été officiellement dénoncée. Jamais, à aucune époque peut-être, il n'y eut plus d'activité qu'à ce moment; M. de Nesselrode doit se la rappeler comme la plus brillante et la plus agitée des périodes de sa vie : son salon ne

(1) Voyez l'*Histoire de la Restauration*.

désemplissait pas ; tantôt M. de Caulaincourt, avec les pleins pouvoirs de Napoléon, sollicitait la paix ; tantôt les maréchaux de l'empire stipulaient les droits de l'armée et un traité spécial pour l'empereur. Puis, MM. de Talleyrand, de Jaucourt, d'Alberg venaient presser M. de Nesselrode pour en finir avec toutes les incertitudes, en prononçant la déchéance de Bonaparte. Enfin, les royalistes dévoués aux Bourbons, tels que MM. Sosthènes de La Rochefoucauld, de Vitrolles, accouraient pour obtenir le triomphe de l'antique dynastie.

A la suite de ces négociations si diverses, on arrêta de concert, dans le cabinet, la déclaration du czar Alexandre, qui annonçait à la France qu'on ne traiterait plus avec Napoléon ; le comte Pozzo fut le rédacteur de cette déclaration si remarquable, imprimée, au moyen d'une presse à la main, dans l'hôtel de M. de Talleyrand, rue Saint-Florentin ; on en jeta des milliers d'exemplaires par les balcons du prince, et ce fut un coup de partie pour la maison de Bourbon, car sa cause fut dès lors gagnée. On a dit que d'immenses présents diplomatiques déterminèrent la résolution de M. de Nesselrode : il faut un peu se défier, en général, de tous ces bruits qui circulent après les événements politiques accomplis ; il y a moins de corruption qu'on ne le croit dans les affaires. Toutefois, il est très probable qu'à la suite d'un acte aussi décisif, on dut garder quelque reconnaissance : dans les transactions diplomatiques, il y a presque toujours des présents secrets qui accompagnent la si-

gnature des stipulations, c'est un vieil usage ; ces présents furent grandis, sans doute, par suite de l'immensité du service. C'est tout ce que l'impartialité historique peut dire à ce sujet.

Cette époque de 1814 fut bien brillante pour le comte de Nesselrode, à Paris : ce n'étaient que fêtes et fleurs. L'influence modérée de la Russie avait dominé toutes les résolutions et adouci les conditions de la victoire. L'empereur Alexandre jouissait d'une grande popularité, comme le symbole de la paix et l'expression de la magnanimité dans le triomphe : l'Autriche, l'Angleterre étaient effacées, on ne parlait que d'Alexandre, et cette renommée se refléta sur le comte de Nesselrode jusqu'à ce point de donner quelque jalousie à M. de Metternich, qui demeura presque étranger aux transactions de Paris en 1814 ; le ministre autrichien attendait sa revanche au congrès de Vienne. La première occupation de notre capitale fut l'apogée de la toute-puissance morale de la Russie dans les affaires du midi de l'Europe,

Ici, j'ai besoin de bien préciser toutes les difficultés qui entouraient le rôle de M. de Nesselrode. Rien n'était plus mobile et plus impressionnable que l'esprit d'Alexandre, passant d'un enthousiasme à un autre avec une inconcevable rapidité ; quand il avait conçu une idée, il était difficile de l'en faire revenir, et si vous le suiviez sur ce terrain, quelque temps après arrivait une autre idée qu'il adoptait avec non moins de chaleur : combien n'était-il pas difficile, le rôle d'un secré-

taire d'état qui voulait donner une suite à ces projets, les classer dans un certain ordre, amener enfin un résultat pour tous? Depuis la fin de 1815, Alexandre fortement préoccupé du mysticisme de madame Krüdner, mêlait à ses manifestes sur les principes européens, à ses théories de paix et de guerre, une sorte de culte ascétique, de superstition exaltée, bien difficile à traduire et à appliquer dans les affaires positives, et dont les puissances, telles que l'Autriche et l'Angleterre, ne voyaient pas toujours le dernier mot.

Au congrès de Vienne, pourtant, c'étaient des affaires positives qu'on avait à traiter : il fallait donner au vague des conceptions de l'empereur Alexandre un sens matériel, traduire les théories en traités. La Pologne était alors occupée par une armée russe; l'école diplomatique des vieux Moscovites espérant que cette occupation deviendrait permanente, demandait que la Pologne fût réunie à la Russie sans constitution, ni priviléges d'état libre. Alexandre, tout opposé à ces exigences, désireux d'orner son front de la couronne de Pologne, voulait en réunir tous les fragments dans un même système d'organisation politique. Le comte de Nesselrode devint l'exécuteur fidèle de cette pensée au congrès de Vienne; la question de Pologne fut son unique préoccupation, comme l'intégralité de la Saxe et la restauration des Bourbons de Naples avaient été la pensée exclusive de M. de Talleyrand.

Au congrès de Vienne, M. de Nesselrode se lia avec

le baron de Hardenberg : la Russie avait appuyé les prétentions de la Prusse ; des liens politiques et de famille avaient rattaché ces deux états l'un à l'autre ; la Prusse était destinée désormais à servir d'avant-garde à la Russie dans ses projets d'influence sur le midi de l'Europe. Les préoccupations de la légation russe l'empêchèrent de surveiller l'intimité qui se formait sous main entre l'Autriche, l'Angleterre et la France, contre les desseins d'Alexandre pour constituer une couronne de Pologne dépendante d'une vice-royauté des czars. M. de Nesselrode eut à combattre tout à la fois MM. de Metternich et de Hardenberg, craignant tous deux de voir échapper les portions de la Pologne qui leur étaient échues par le premier partage : l'Autriche, la Gallicie, la Prusse, les districts au-delà de la Vistule. L'autre opposition que M. de Nesselrode eut à vaincre, je le répète, fut celle des vieux Russes, qui murmuraient de voir la Pologne organisée avec une constitution indépendante et une liberté nationale ; et encore M. de Nesselrode n'était pas entré aussi complétement que son souverain dans ces idées : il avait pris un terme moyen pour échapper à une disgrâce qui alors sembla un moment le menacer.

Ces intérêts se confondirent en face de l'immense nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan. L'empereur Alexandre, plus que jamais dans les idées mystiques et libérales de l'école allemande, n'hésita pas un moment à prêter ses grandes forces à la coalition ; madame Krüdner

lui avait persuadé que l'ange blanc, ou de la paix, devait en finir avec l'ange noir, ou des batailles, et que ce rôle de médiateur et de sauveur du genre humain lui était destiné. Les immenses armées de la Russie se mirent donc en mouvement contre l'ange noir (Bonaparte). Je n'entrerai point dans la stratégie de la campagne de Waterloo ; il suffit de rappeler que les Russes, qui avaient prêté un appui décisif dans l'invasion de 1813 et de 1814, n'arrivèrent, dans cette seconde circonstance, qu'en troisième ligne de bataille ; c'est ce qui explique l'influence exclusivement anglaise et prussienne qui domina en France les transactions de 1815.

J'ai dit autre part l'histoire de ces négociations (1). L'empereur Alexandre se posa comme protecteur des intérêts français, autant par générosité de caractère, que par la rivalité naturelle qui se montrait déjà entre la Russie et l'Angleterre. Dans cette circonstance, l'action de M. de Nesselrode fut aussi puissante sur l'esprit de l'empereur que celle du comte Pozzo : ils rendirent de grands services à notre pays, il faut le reconnaître ; ils nous sauvèrent d'un morcellement de territoire et d'une indemnité pécuniaire s'élevant au-dessus des facultés de la France. Il nous fallut néanmoins supporter de douloureux sacrifices et le traité de Paris en fait foi.

Ici commence à s'élever un antagonisme dangereux pour le comte de Nesselrode. Nous allons parler de Capo-d'Istria.

(1) Voir les notices de M. Pozzo di Borgo et du duc de Richelieu.

Le comte Capo-d'Istria était né dans les îles Ioniennes, au sein de cette population grecque, si souvent encouragée, depuis Catherine II, à conquérir sa liberté. Ami d'Ypsilanty, de toute cette génération ardente qui combattait pour l'indépendance hellénique, le comte Capo-d'Istria avait été appelé, jeune encore, dans des négociations mystérieuses. Quels que fussent les rapports du cabinet de Saint-Pétersbourg avec la Porte, la Russie n'avait cessé de favoriser secrètement, depuis un siècle, les efforts des Grecs pour leur indépendance : combien même n'avait-elle pas des reproches à se faire? Plus d'une fois, elle avait poussé les Grecs à se jeter dans la révolte, et puis, quand les efforts ne réussissaient pas, la Russie en face de l'Europe n'osait plus les défendre, surveillée comme elle l'était par l'Angleterre et l'Autriche, qui dénonçaient au divan les moindres actes, les moindres soupirs des opprimés? Quand donc le comte Capo-d'Istria eut été admis dans la confiance d'Alexandre, la cause des Grecs y trouva un constant appui, un interprète chaud et fidèle. Le crédit de Capo-d'Istria remontait à ses négociations en Suisse, vers 1815, négociations qui eurent pour résultat un nouvel acte de médiation, sous la triple influence de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Capo-d'Istria fut quelque temps après appelé à partager avec le comte de Nesselrode le ministère des affaires étrangères.

C'était, je le répète, une véritable rivalité, car le comte de Nesselrode appartenait essentiellement aux idées et à l'école

européenne ; il avait suivi le développement de cette politique qui, depuis 1812, avait marché de concert contre le principe militaire de la révolution française. La pensée dominante de cette école, à partir de 1816, devint la répression du mouvement libéral produit par la grande résistance des peuples aux conquêtes de Napoléon. M. de Nesselrode s'était, sur ce point, tout-à-fait rapproché de M. de Metternich, et tous deux voyaient avec chagrin l'empereur Alexandre livré à l'école libérale et hellénique du comte Capo-d'Istria. La difficulté se compliquait ici, car à l'idée politique venait se mêler la pensée religieuse : il y avait sympathie entre les deux églises grecques de Moscou et d'Athènes ; les patriarches étaient en communion parfaite de rapports. On ne pouvait sur ce point attaquer de front l'empereur Alexandre ; seulement il était possible à M. de Nesselrode de lutter contre Capo-d'Istria, en semant partout des craintes sur les redoutables progrès de l'esprit d'insurrection.

Déjà, à la fin de 1815, l'empereur Alexandre avait conçu le projet de la sainte-alliance, projet qui, dans l'expression, n'était que le résultat des idées mystiques et chrétiennes de l'école de madame Krüdner ; au fond, il y avait là des conséquences très positives contre l'esprit de révolte. La sainte-alliance n'était qu'un contrat de mutuelle garantie, et en quelque sorte de solidarité des couronnes contre le mouvement révolutionnaire. M. de Metternich et le comte de Nesselrode n'étaient certainement pas des hommes à vagues transactions,

il y avait trop de réalités dans leur vie pour cela ; ils virent néanmoins avec satisfaction les cabinets s'engager dans ces idées, espérant l'un et l'autre entraîner l'empereur Alexandre à leur système. Les événements, au reste, semblaient favoriser la pensée commune du comte de Nesselrode et du prince de Metternich : les sociétés secrètes d'Allemagne prenaient un grand développement ; la Prusse, l'Autriche, dans de perpétuelles inquiétudes sur l'esprit et la tendance de ces associations, écrivaient notes sur notes à Saint-Pétersbourg, et M. de Nesselrode servait en secret les pensées des cabinets alarmés. Les plans libéraux exprimés par le comte Capo-d'Istria trouvaient donc de secrets adversaires, et, plus d'une fois, l'empereur Alexandre demeura comme en suspens entre les tendances diverses qui se disputaient son esprit, sa puissance et ses affections.

Cependant les événements marchaient de manière à affaiblir le crédit de Capo-d'Istria et à agrandir celui de M. de Nesselrode. Le sénat de Pologne était la création spéciale d'Alexandre, il l'avait formé de ses mains ; ce sénat par une résistance mal calculée venait de blesser profondément les volontés du czar ; ce qui dans un état habituel de gouvernement eût été considéré comme un acte légal, fut confondu avec la révolte armée et criminelle, et l'empereur prit tout à coup des résolutions dures et fermes à l'égard de la Pologne. On rentrait ici dans les idées du système européen, cette grande répression qui appartenait à l'école de MM. Nes-

selrode et Metternich ; par le même motif, le crédit du comte Capo-d'Istria faiblissait visiblement auprès de l'empereur Alexandre, et avec ce crédit, l'idée d'insurrection chrétienne de la Grèce.

Le comte Capo-d'Istria, je l'ai dit, était favorable à ses compatriotes, les Grecs, qui avaient secoué alors par un mouvement spontané l'oppression de la Porte ; Capo-d'Istria poussait l'empereur Alexandre à intervenir immédiatement en portant une armée russe sur le Pruth et une flotte impériale dans la Méditerranée. Le prince de Metternich vit avec effroi la rébellion des Grecs ; protectrice du divan, la maison d'Autriche s'efforça à tout prix, d'éviter un conflit qui porterait préjudice à la puissance ottomane, nécessaire à l'équilibre européen ; en conséquence la tactique de l'Autriche dut être de persuader à l'empereur Alexandre, et sur ce point M. de Nesselrode fut d'accord avec lui, que le comte Capo-d'Istria ne voyait qu'une question chrétienne là où il y avait un véritable esprit de révolution : l'état de l'Europe, selon M. de Nesselrode, ne permettait pas que l'on favorisât l'émancipation d'un peuple, car la rébellion s'organisait partout contre les souverainetés, et la Grèce n'était qu'un prétexte.

L'instant était bien choisi pour jeter ces alarmes dans l'esprit de l'empereur : la tendance des universités allemandes se manifestait par l'assassinat de Kotzebüe ; le Piémont prenait les armes, Naples était en insurrection, l'Espagne proclamait les cortès. Alors, de concert avec le comte de Nessel-

rode, M. de Metternich revint à l'idée des congrès, à ces grandes fusions des souverainetés entre elles, ainsi que la sainte-alliance les avait réglées. L'école diplomatique avait une sorte de prédilection pour ces assemblées européennes dans lesquelles les hommes d'état, réunis entre eux, dissertaient sur toutes les vastes affaires du continent. Vous rencontriez cette même passion de congrès chez M. de Talleyrand, chez le prince de Metternich, M. de Hardenberg et le comte de Nesselrode, comme une habitude prise, un besoin de paraître et de dominer sur le théâtre de la diplomatie; l'empereur Alexandre aimait aussi ces réunions souveraines, parce qu'on le consultait comme un arbitre, les princes s'en rapportant à sa magnanimité et à son expérience.

A Troppau, à Laybach, M. de Nesselrode accompagna l'empereur Alexandre. Ceux qui ont étudié à cette époque le czar et M. de Nesselrode, remarquèrent qu'ils étaient dans une sorte d'alternative douteuse et de balancement incertain entre les idées libérales et les tendances fortement répressives de l'Autriche. M. de Metternich consacra toute son habileté à convaincre l'empereur des dangers qui menaçaient les souverainetés européennes, si on ne se décidait pas à une de ces grandes démonstrations militaires qui en finissent avec les rébellions. C'est alors qu'à point nommé arriva au comte de Nesselrode la nouvelle d'un mouvement séditieux, qui s'était manifesté dans un des régiments de la garde à Saint-Pétersbourg; cette nouvelle dessina tout d'un

coup les dispositions de l'empereur : M. de Nesselrode reçut ordre d'entrer corps et âme dans le système autrichien et la disgrâce de Capo-d'Istria fut imminente.

Car ce qu'il faut bien remarquer, dans cette lutte entre le principe libéral et le principe absolu, c'est que Capo-d'Istria était demeuré le fidèle interprète d'une pensée d'indépendance pour la Grèce. Le malheur des Hellènes à cette époque (et ce qui retarda leur émancipation), fut que leur mouvement insurrectionnel, se mêlant à la révolte du Piémont, à la proclamation de la constitution des cortès, on ne put pas toujours exactement déterminer la différence entre un soulèvement militaire désordonné qui effrayait les gouvernements réguliers, et ce magnifique spectacle de la Grèce, vierge morte, comme dit Byron, qui arborait la croix sur ses drapeaux déchirés. Capo-d'Istria fut disgracié avec son amour de la Grèce! Triste ingratitude des révolutions : c'est ce même Capo-d'Istria, le protecteur des Hellènes, que le poignard d'un Grec frappa au cœur!

Alors s'opère la fusion intime de la politique russe et de la diplomatie autrichienne, l'absolu triomphe du prince de Metternich. Cette situation se prolonge au congrès de Vérone sous M. de Nesselrode, dès lors ministre unique, chef de la chancellerie sous les ordres d'Alexandre. Au congrès de Vérone, M. de Nesselrode tient la plume; tout se fait de concert à l'égard de l'Espagne; les notes diplomatiques sont rédigées en commun; M. de Metternich écrit au ministre

autrichien à Madrid, et M. de Nesselrode rappellant le ministre russe, fulmine des arrêts de proscription contre l'assemblée des cortès : ce n'est plus Alexandre, libéral, modéré, mais un prince impérieux, qui par l'organe de son ministre impose partout sa loi d'une façon souveraine. Si la finesse de M. de Villèle se refuse un peu à s'engager dans une campagne coûteuse et soumise à mille chances, M. de Nesselrode n'hésite pas à lui écrire, au nom de l'empereur, une dépêche pour lui annoncer que la Russie est décidée à tout tenter, pour réprimer l'esprit de révolte dans la Péninsule. Il n'y a plus moyen désormais de résister, tant l'impulsion est puissante !

La fin de la vie d'Alexandre est remplie de cette préoccupation ; la sainte cause de la Grèce lui pèse comme un remords, il en porte la douleur empreinte sur sa physionomie maladive ; mais que faire ? la crainte des révolutions s'est emparée de son âme, et l'a livrée à mille terreurs, tant il craint l'esprit des sociétés secrètes ! Le libéralisme lui fait peur ; on lui représente comme un spectre menaçant les séditions de son empire ; il ne comprend pas que le meilleur moyen d'occuper l'effervescence nationale des Russes serait de les jeter sur la Turquie pour la délivrance de la Grèce. On a beaucoup recherché les causes secrètes de la mort si rapide de l'empereur ; peut-être cette douleur poignante n'y fut-elle pas étrangère ! Alexandre, profondément religieux, avait des passions douces et une âme tendre, impressionnable ; chaque

coup de yatagan qui faisait rouler une tête de femme ou d'enfant sur les ruines d'Athènes ou de Lacédémone, devait déchirer ses entrailles.

Alexandre au tombeau, la Russie subit une commotion tout à la fois politique et militaire. On ne connaît pas assez, dans l'Europe méridionale, le caractère de la noble famille du czar; il y avait de l'exaltation dans l'amour filial de l'empereur Alexandre pour sa vieille mère; il y avait un respect profond au cœur de Constantin et de Nicolas pour leur aîné Alexandre; sa mort les surprit tous, et sur cette tombe éclata ce mouvement militaire préparé par les sociétés secrètes et par une génération de jeunes officiers qui rêvaient la vieille indépendance slave.

L'avénement de l'empereur Nicolas allait-il changer la position du comte de Nesselrode? Une première cause empêcha que le crédit du ministre ne fût altéré, ce fut l'admiration respectueuse que Nicolas portait aux volontés et à la politique de son frère; ensuite, jeune encore dans les affaires, il lui paraissait indispensable de s'entourer des hommes qui avaient connu toute la politique de la Russie depuis la grande époque de 1814. Ces esprits à traditions, essentiels au gouvernement, conservent l'histoire de tous les précédents dans les cabinets, ils savent comment l'Europe s'est conduite pendant une longue série d'années, quels sont les secrets qui l'ont fait agir, les actes qu'elle a eu à concerter, science indispensable pour l'intelligence des traités et la suite des né-

gociations. On ne pouvait d'ailleurs refuser à M. de Nesselrode une haute sagacité à démêler les événements, une obéissance éclairée, quoique passive. L'empereur Nicolas voulant continuer la politique de son frère, à qui mieux s'adresser qu'à celui qui en avait suivi tous les actes depuis quinze ans ? D'un autre côté, M. de Nesselrode avait l'estime de l'impératrice mère, et quelle puissance n'avait pas exercé cette femme couronnée sur toutes les affaires politiques ? Elle seule garda ses mépris hautains pour Napoléon, elle seule domina son fils Alexandre, même après Erfurth ; selon les mœurs patriarcales, tous ses enfants lui faisaient en quelque sorte hommage de la couronne, comme s'ils devaient le pouvoir suprême à celle qui leur avait donné la vie.

Toutefois, le comte de Nesselrode aperçut bientôt qu'il devait se modifier. Les idées avaient marché depuis la mort d'Alexandre ; il était impossible de contenir l'esprit russe se prononçant avec tant d'énergie pour la Grèce ; il lui fallait donc un aliment militaire, et une guerre était indispensable. L'influence du prince de Metternich s'affaiblit dès ce moment sur le cabinet de Saint-Pétersbourg, et M. de Nesselrode commence à se séparer de l'Allemagne, à se faire plus complétement Russe, se dessinant plus spécialement pour l'intervention grecque ; en ceci, il ne faut pas lui faire un reproche d'inconstance ; les temps n'étaient plus les mêmes : le principe monarchique avait partout triomphé dans le Piémont, comme à Madrid et à Naples ; la

Pologne paraissait entièrement soumise sous son vice-roi Constantin ; il était dès lors plus facile de démêler le principe héroïque et saint de la révolution grecque, de réchauffer l'ardent espoir d'une indépendance conquise par tant de pieux sacrifices. Par la nouvelle tendance des faits eux-mêmes, le comte de Nesselrode se trouva l'antagoniste de M. de Metternich, avec lequel pourtant il avait jusqu'alors marché. L'intérêt russe l'emporta sur l'esprit autrichien.

L'intimité de la France et de la Russie remontait à l'époque de 1815, et s'était réchauffée au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818, sous l'influence du duc de Richelieu. Mais à cette époque, comme le constatent les dépêches du comte de Nesselrode, la France était trop abîmée sous les conséquences fatales des deux invasions, pour jouer un rôle actif dans les affaires, et prêter enfin une appui digne d'être recherché par les cabinets dans une alliance. Depuis 1819, la France prit un tel développement de puissance vitale et d'énergie militaire, que la Russie se hâta de la compter dans ses moyens diplomatiques. La pensée du cabinet français se dessina dans ce sens sous le duc de Richelieu, sous M. Dessolles, jusqu'au ministère plus anglais de MM. de Polignac, de Montmorency, de Villèle. Le ministère de M. de La Ferronays fut également favorable à l'alliance russe ; et ce n'était pas ici seulement de la reconnaissance pour des services rendus à la restauration, mais le sentiment profondément éprouvé, que l'alliance russe ne pouvait en aucune manière blesser nos intérêts,

et pouvait, tout au contraire, dans un certain nombre de circonstances, agrandir notre influence diplomatique et nos circonscriptions territoriales. La collection des dépêches du comte de Nesselrode et du comte Pozzo di Borgo, pendant cet intervalle, les notes diplomatiques qui subsistent aux affaires étrangères, attestent la bienveillance du cabinet de Saint-Pétersbourg, et ses offres secrètes pour obtenir l'union et le concours de la France dans la question d'Orient.

Une des causes encore de cette intimité si recherchée, était la rivalité qui déjà se montrait entre l'Angleterre et la Russie : le système des alliances, en 1815, avait bouleversé toutes les vieilles idées diplomatiques ; les jalousies particulières avaient cessé devant le but commun, la destruction du pouvoir de Napoléon. Mais une des fautes de l'Angleterre, dans cette circonstance, fut surtout d'agrandir démesurément le pouvoir de la Russie, de créer, pour ainsi dire, sa toute-puissance d'avenir ; c'est avec les subsides et l'argent de l'Angleterre, en 1813 et 1814, que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait acquis les moyens de peser, à tout jamais, sur les intérêts méridionaux. Le comte de Nesselrode, qui avait pris part au plus grand nombre des transactions de 1815, dut également se séparer des traditions de l'alliance de 1812, et c'est une habileté que ces changements sans brusquerie : les esprits souples ont aussi leur puissance ; quand on veut trop résister, on est facilement brisé. Le comte de Nesselrode est l'homme des transitions ; il ne s'est jamais

posé inflexible dans un système ou dans une idée, il s'est fait le traducteur des temps et des intérêts, et ceci explique, je le répète, comment, chancelier d'état de l'empereur Nicolas, il eut des idées souvent un peu opposées au chancelier d'état de l'empereur Alexandre. Ces deux princes ne sont pas les hommes des mêmes idées et des mêmes situations, et cependant le comte de Nesselrode les a servis avec la même exactitude et la même intelligence. C'est un talent en politique que de savoir se faire l'interprète d'autrui; il n'y a que quelques esprits supérieurs qui, fortement préoccupés de leurs propres conceptions, dominent les temps et les caractères : ceux-là sont souvent brisés; beaucoup de ministres fort distingués ne peuvent atteindre cette hauteur, et n'osant se faire types, ils se font images. Ils vivent avec tous les temps, toutes les situations et toutes les difficultés.

Depuis l'avénement de l'empereur Nicolas jusqu'à la révolution de 1830, la politique russe fut absorbée en quelque sorte par la guerre contre la Porte; toute l'ancienne théorie de la sainte-alliance fut abandonnée pour un intérêt moins vague; on avait moins de crainte des révolutions quand la plus complète des révolutions arriva. L'événement de 1830, de quelque manière qu'on le juge, dut tout à coup faire naître des émotions nouvelles dans la pensée de la chancellerie russe : le principe populaire faisant irruption avec violence, se présentait avec la même énergie que le pouvoir militaire de l'empereur Napoléon, contre lequel l'Europe s'était autrefois armée.

La vieille éducation du comte de Nesselrode allait le servir ici, car la première conséquence de la révolution de juillet était sinon de faire renaître les traités de la sainte alliance, parchemin tombé en pièces, au moins de préparer un traité de mutuelles garanties. Il fallait cesser toute dissidence particulière pour courir au plus pressé. Les idées du prince de Metternich revenaient entières, comme un retour vers les projets de 1815; l'école diplomatique abandonnait encore les sérieux projets pour les éventualités d'une croisade contre le principe démocratique. Nous sommes assez portés à croire que le comte de Nesselrode ne vit pas avec déplaisir cette réminiscence des principes de répression politique qu'il comprenait mieux, et dont il avait nourri ses premières années d'études et de travail. Mais l'âge était venu alors : M. de Nesselrode, en 1830, n'était plus jeune, et ce n'est pas à la seconde période de la vie que l'on ose affronter ces grandes perturbations qui ébranlent le monde. On n'a pas tenu assez de compte, en récapitulant les causes du maintien de la paix, de cette peur de dérangement qui dominait toutes ces existences fatiguées : ce n'est pas sans raison que l'antique Grèce avait mis dans la main des vieillards la décision de la paix ou de la guerre. Supposez à M. de Metternich l'effervescence des jeunes années, au comte de Nesselrode quinze ans de moins, qui sait? peut-être la guerre eût éclaté violente, et avec elle toutes les chances de désordre.

D'ailleurs, le mouvement de la Pologne donnait une suffi-

sante occupation à la Russie, et les idées de l'empereur Nicolas se trouvaient, sous le point de vue de la répression, en parfaite harmonie avec le comte de Nesselrode. Ce que voulait la nation russe, c'était la réunion de la Pologne; cette fusion de nationalité, objet des études constantes de M. de Nesselrode, allait tout à fait s'accomplir; sans partager sur ce point tous les préjugés des vieux Moscovites, cet homme d'état était d'avis que cette nationalité divisée, que ce gouvernement double et simultané, nuisait à l'unité politique et administrative de la Russie.

C'est une chose remarquable que cet ensemble d'administrations diverses, qui constituent le vaste empire russe, et qui toutes correspondent à un centre commun sous la main de l'empereur. Depuis que l'assemblée constituante a posé en France l'unité administrative, notre système de gouvernement n'a plus à redouter cette opposition de province à province, de district à district, dans un tout homogène; et les forces de chaque nationalité sont venues se fondre dans une unité fort commode pour le pouvoir. Il n'en est pas de même en Russie; là, le cabinet de St-Pétersbourg commande à mille peuples divers : Tartares, Mahométans, Polonais, Cosaques; chacun de ces peuples a ses lois, ses coutumes, sa puissance, ses souvenirs; il faut donc maintenir cette individualité, sans nuire à l'ensemble du système; il n'y a là ni forme commune de lever l'impôt, ni même jusqu'à un certain point homogénéité pour la conscription

militaire. Les uns payent tribut, les autres sont soumis à des redevances d'armes, de chevaux ; ici, le recrutement se fait par les seigneurs ; là, par des levées en masse ; quelques peuples sont encore soumis par rapport au czar à tous les principes du régime féodal ; d'autres à l'autorité régulière et immédiate des princes. En France, les rouages administratifs sont si simples, qu'il suffit d'une main et d'une volonté administrative pour les faire mouvoir ; il n'y a rien de plus facile que le rôle d'un préfet, et même d'un ministre de l'intérieur : intérêts, droits, coutumes, tout est sacrifié à la force du gouvernement.

De là, en Russie, cette nécessité d'une éducation plus soignée, plus complète pour les hommes d'état : un jeune homme qui se destine à la diplomatie, à St-Pétersbourg, doit savoir, indépendamment du français et de l'allemand, le grec moderne et une langue orientale. M. de Nesselrode avec sa longue expérience a dû se soumettre à la loi commune ; il a employé une bonne partie de sa vie à s'immiscer dans l'étude des langues vivantes : l'homme d'état est devenu un répertoire de traités, un catalogue vivant de toutes les transactions. Les bureaux auxquels il préside sont les plus vastes, les plus multipliés, les plus minutieux, si l'on peut parler ainsi : il y a une division pour les relations avec la Perse, une division pour les rapports avec la Chine, avec les petits princes mahométans, indépendamment de la correspondance secrète avec les chefs des populations que la Russie a récemment

domptées. M. de Nesselrode préside à tous ces rapports de chancellerie avec une activité que rien ne ralentit. Cette extrême facilité de travail, cette existence laborieuse au milieu des relations européennes, fortifient le crédit du comte de Nesselrode auprès du czar, qui d'ailleurs fait beaucoup par lui-même et n'a besoin d'un ministre que comme d'un grand agenda qu'il consulte et d'un bras fidèle qui exécute. Depuis cinq ans, le système des aides de camp diplomatiques a repris toute sa force; l'empereur Nicolas aime ces allures demi-militaires qui donnent à la Russie une attitude incessamment armée; c'est une des causes actives de sa puissance morale.

Le comte de Nesselrode n'est que la main éclairée qui écrit la volonté de l'empereur; on l'apprécie comme un homme de bon conseil, ce qui veut dire qu'il écoute beaucoup, et qu'il sait deviner la pensée intime de celui qui le consulte, sans avoir jamais de ces systèmes incisifs qui heurtent la puissance suprême. La jeune école diplomatique de la Russie considère M. de Nesselrode comme une archive vivante, à peu près comme était M. d'Hauterive en France, et c'est une grande position dans un état que d'en savoir l'histoire, lorsqu'on est appelé à diriger les affaires du temps présent. Cette tempérance des hommes fatigués est également un bienfait à côté des esprits impétueux qui veulent marcher par saccades dans les affaires publiques. L'esprit généreux et fier de l'empereur Nicolas a besoin auprès de lui d'un homme qui n'exécute ses ordres que le lendemain, parce que cela

donne le temps de la réflexion, et que souvent celui qui commande voudrait révoquer, après le sommeil de la nuit, ce que la veille il avait ordonné. Les esprits à tempérance sont bons pour cela.

En tous points, le comte de Nesselrode a le salon le plus aimable, le plus causeur de Pétersbourg ; il aime à y réunir les opinions les plus diverses, les illustrations les plus opposées, de manière à former comme un terrain neutre, sur lequel tout le monde puisse se rencontrer, et quand une noble vieillesse est venue, que peut-on désirer de plus? Il faut planter sa tente quelque part. Lorsqu'on a traversé quarante ans les événements les plus gigantesques, on offre, comme les vieillards d'Homère, l'hospitalité aux jeunes, en racontant à tous ce qu'on a vu, ce qu'on a jugé ; on regarde la génération, comme le voyageur placé sur une tour élevée, qui contemple les cités au-dessous de lui et les peuples qui se remuent, se groupent, agissent incessamment pour accomplir le long travail de l'humanité.

IX

LORD CASTLEREAGH

Je vais écrire la vie de l'homme d'état le plus violemment attaqué dans les annales de l'Angleterre, et je dirai presque de l'Europe : nul n'eut à subir plus d'outrages et d'insultes, nul ne déploya plus de fermeté inflexible dans une vie des plus dramatiques et des plus agitées. Je vais encore heurter bien des petits préjugés, blesser bien des opinions vulgaires ; ces choses-là ne m'ont jamais empêché d'aller droit aux vérités historiques, à l'égard des hommes qui ont accompli une grande carrière politique.

Sur le pittoresque lac de Foyle, où se voient tant de vieux châteaux et d'îles fertiles, habitées par les petites colonies de vieux pêcheurs, un jeune homme aux traits nobles, aux manières excentriques, avait fixé depuis deux ans sa

résidence ; son habitation unique, c'était son bateau ; la pêche, la chasse, les exercices violents, remplissaient sa vie ; le soir, environné de pêcheurs, il se faisait redire les vieilles légendes de la contrée, et, à son tour, instruisant hommes et femmes du lac, il dressait des règlements sur la chasse et la pêche, comme le souverain de cette république des eaux. Nul n'était plus intrépide que lui : un jour il s'élança sur une barque dans le détroit qui sépare l'Irlande de l'Angleterre ; on racontait son naufrage à l'île de Man, où, seul, il avait conduit son yach sur la mer agitée, comme une divinité ossianique. Il rêvait les légendes scandinaves ; amoureux fou de la fille d'un pêcheur, la jolie Nelly, il sacrifiait tout à cette passion ardente, romanesque. Son vêtement était celui d'un simple enfant du lac, car il aimait et voulait plaire. Rêveur enthousiaste, il ne souffrait aucune contradiction, et lorsqu'un jour on essaya de lui disputer sa Nelly, il offrit à son rival un duel, à la manière scandinave, c'est-à-dire à la hache d'armes ; il s'y comporta avec une bravoure qui retentit dans toute la Grande-Bretagne.

Ce jeune homme, si poétiquement exalté, car sa jeunesse est comme une ballade, était Robert Stewart, depuis lord vicomte de Castlereagh et Marquis de Londonderry. Sa race n'était point irlandaise, elle venait d'Écosse ; l'on sait que pour rattacher l'Irlande à l'empire britannique, Jacques Ier avait créé de grands fiefs en Irlande, et y avait jeté les hommes les plus fidèles. Le duc de Lennox obtint huit de ces fiefs avec une sorte de suzeraineté, et les Stewart, si beau nom en Ecosse,

race alliée sans doute à la grande lignée, eurent des terres dans la vassalité des Lennox. Le sort de l'Irlande ne fut-il pas toujours d'être placée sous des races étrangères ? A chaque mouvement, la conquête s'appesantit davantage sur elle : son oppression vient de ses troubles ; lorsque la révolte n'est pas heureuse, elle produit un asservissement de plus, et c'est le crime de ces agitateurs populaires qui, pour des vanités personnelles, tuent les vieilles nationalités.

Les Stewart se prononcèrent néanmoins pour Guillaume III, et ce qu'on appela en Angleterre la glorieuse révolution : possesseurs de fiefs militaires, ils devaient seconder l'avénement d'une nouvelle race qui sanctionnait l'usurpation des terres conquises ; quand il y a eu de vastes bouleversements dans la propriété, il faut un changement dans le pouvoir, cela est indispensable pour raffermir le sol. Les orangistes formèrent donc un grand parti irlandais étroitement uni, et ils dominèrent militairement la population. En vain, dans son passage rapide en Irlande, le malheureux Jacques II fit-il prononcer, par le parlement de Dublin, la confiscation, pour cause de félonie, des biens du colonel Stewart, au service de Guillaume III ; cette confiscation ne dura qu'un temps ; Guillaume, vainqueur, prodigua ses récompenses à l'officier qui l'avait si puissamment servi. Williams Stewart fut un de ces fermes oppresseurs de l'Irlande comblés de richesses par le roi de 1688, un des lords souverains de ces pays conquis de nouveau après la Boyne.

Ainsi, ce jeune homme, que les pêcheurs saluaient sur leur lac, venait d'une grande lignée; sa mère sortait des Seymour, et portait le nom de Sarah-Françoise, comme ces femmes des puritains que le génie de Walter Scott a ranimées. Le jeune Robert Stewart avait fait de bonnes études, avec toute la jeunesse de la Grande-Bretagne, à l'université de Cambridge; et, de là, il s'était précipité dans cette vie romanesque; les uns disaient que c'était par amour pour Nelly, les autres racontaient, au contraire, qu'une telle passion n'avait été que l'accident de cette vie exaltée, comme une couronne de bleuets sur le front du guerrier scandinave. Vie généreuse, au reste, que celle de sir Robert! car, jetant les guinées à pleines mains, il construisait de petits ports pour les pêcheurs, leur distribuait des barques pavoisées, comme le génie bienfaisant de ces eaux. Telle est, en Angleterre, la source de la puissance aristocratique : si sa vie publique est dans les cités, si elle aime à se mêler aux affaires du gouvernement, sa vie privée est à la campagne; ses châteaux ont conservé la loi bienfaisante de la féodalité; des vieux créneaux viennent les antiques secours et les aumônes; au donjon est la pharmacie; à la ferme du pauvre, le grenier; l'aristocratie règne en vertu de ce puissant appui qu'elle prête à tous dans la vie domestique.

Cependant, le désir d'une carrière publique commençait à animer le cœur de sir Robert Stewart. Il faut à cette jeunesse anglaise le parlement : elle s'y forme à la vie politique, elle y prend place sous une couleur ou sous une

autre, d'après un certain ordre de principes traditionnels. Les Stewart devaient siéger au parlement d'Irlande, car ils tenaient une grande position dans le pays. Comme cette race appartenait à l'église protestante, l'élection fut fortement disputée, et il en coûta 30,000 liv. sterl. au candidat; c'est une règle en Angleterre que ces corruptions, qui sont la force même de la constitution du pays, car nul mauvais choix n'en résulte. Tout est fixé d'après des règles déterminées; tout est si bien prévu, si bien organisé par ce mécanisme providentiel, que les élections arrivent toujours dans un ordre d'idées conservatrices : la corruption d'argent, souvent dans la vie des états, corrige les idées de renversement, corruption bien plus fatale pour un peuple.

L'Irlande possédait alors son parlement, cause de désordre dans l'unité britannique, avant que le grand Pitt n'eût tout placé sous la loi commune de la triple couronne. Il y a quelque chose d'étrange et de parfaitement inconséquent dans la prétention des Irlandais : ils disent qu'ils respectent l'unité sans jamais vouloir s'en départir ; et puis ils réclament un parlement à eux, quelque chose qui ressemble à une république indépendante de l'Angleterre. Qu'ils gardent haut leur liberté catholique, c'est leur droit; ils en ont obtenu la consécration; mais veulent-ils faire partie de l'empire britannique, ou veulent-ils que la harpe cesse de rayonner sur le blason des souverains anglais? Seule, l'Irlande ne peut vivre : son commerce est alimenté par les vastes débouchés de l'Angleterre, elle n'existe

que par les colonies ; le jour où elle ne serait plus anglaise, elle serait perdue. Que signifient donc ces révoltes incessantes, ces protestations de tous les temps, qui ne servent jamais qu'à exalter un homme sur les places publiques !

Au reste, l'élection de sir Robert Stewart, si elle fut anti-catholique, ne fut point ministérielle ; il promit sur les hustings de voter favorablement pour la réforme parlementaire, et en arrivant aux communes, il se rangea parmi les membres de l'opposition ; sorte de tribut qu'acquittent envers la popularité tous les hommes d'état au commencement de leur vie ; les intelligences les plus fortes n'ont pas été exemptes de payer cette obole à l'art oratoire. Cependant, on put remarquer déjà que sir Stewart dans ses discours gardait une certaine mesure d'ordre et de principes, qui s'éloignait de toute déclamation ; il parlait sérieusement, c'est-à-dire qu'il gouvernait en parlant ; ce n'était point un tribun à la voix sonore, retentissante, qui excite de violents éclats de rire par de mordantes épigrammes ; ses études se ressentaient du torisme de sa race, et ses goûts d'un esprit éminemment conservateur.

Deux questions alors agitaient l'Irlande et l'Angleterre : la réforme parlementaire d'abord, puis la liberté du commerce de l'Irlande avec les colonies. Sur le premier point, les Castlereagh, comme les Wellesley, pensaient qu'il était absurde d'imposer aux catholiques un serment de conscience qui les excluait des élections parlementaires ; mais n'était-il pas extravagant aussi de préparer une réforme indéfinie qui boulever-

serait tout l'état social de la Grande-Bretagne? Ce fut pour l'admission des catholiques au parlement que les tories irlandais se rapprochèrent de l'opposition; ils se montrèrent favorables à l'émancipation des dissidents et opposés en même temps à la réforme radicale. Sur ce dernier point commença la séparation de Castlereagh d'avec les agitateurs irlandais qui tuaient l'unité britannique.

Sir Robert Stewart pensait également que l'Irlande ne pouvait être déshéritée d'un large commerce avec les colonies: que signifiait un système qui reportait tous les bénéfices en Angleterre et en Écosse, sans y faire participer les populations essentiellement agricoles de l'Irlande? Le jeune Robert Stewart défendit les intérêts irlandais avec une raison ferme et large; il fut immédiatement remarqué par les hommes d'état de l'Angleterre, et surtout par l'administration du marquis de Buckingham et de lord Westmoreland.

C'était le temps où commençaient les agitations violentes de l'Irlande décidée à se séparer de la couronne britannique; il ne s'agissait plus pour l'opposition de demander la liberté religieuse, l'indépendance politique, mais encore de constituer une sorte de république irlandaise sous le protectorat de la démocratie, qui alors embrasait l'Europe. De coupables rapports avec la république française devaient placer la société des Irlandais-Unis en dehors de la constitution et du patriotisme. L'Irlande appelait les étrangers; il se forma donc naturellement un fort parti opposé à ces mauvais desseins: les

orangistes, dévoués au gouvernement anglais, organisèrent la Yeomanry, sorte de système féodal contre les insurgés; la guerre civile se déclara violente en Irlande, à l'époque de l'expédition des généraux Hoche et Humbert sur les côtes. Les membres du parlement n'avaient plus à hésiter : ou il fallait se dessiner pour les Irlandais-Unis, appuyés sur l'étranger, ou se déclarer pour le gouvernement de M. Pitt. Sir Robert Stewart, qui venait de prendre le titre de lord Castlereagh par la promotion de son père, n'hésita pas à se prononcer, et dès ce moment il eut cette conviction profonde : qu'il n'y a d'hommes d'état véritables que ceux qui savent réprimer les mouvements tumultueux de la place publique.

Avec l'énergie qui formait la base de son caractère, il se voua désormais aux mesures de répression. Nommé secrétaire-général de l'Irlande sous lord Cambden, il s'associa ainsi complétement aux idées orangistes. Ce fut à sa vigueur que l'on dut la fin de troubles si ardents. Lord Castlereagh ne s'arrêta devant aucun de ces petits obstacles qui perdent les causes ; comme il s'agissait de sauver son pays, l'administration se montra inflexible ; il y eut sans doute des amnisties, mais après la fin du tumulte et la soumission des rebelles. Ce qui distingua le gouvernement de lord Castlereagh, ce fut l'organisation forte et considérable qu'il donna au parti orangiste, propriétaire et féodalement organisé pour la défense de ses fiefs. Lord Cornwallis put dès lors succéder à lord Cambden dans le gouvernement de l'Irlande ; il trouva la

force répressive tellement assurée que le gouvernement crut le temps arrivé de parler d'oubli et de pardon.

A cette époque, des haines ardentes s'étaient élevées contre lord Castlereagh : destinée, hélas ! de tous ceux qui ramènent violemment un pays à l'ordre; ils font des mécontents ; ils ont pour adversaires les esprits qui par turbulence ont troublé la patrie ; parce qu'ils ont eu la main dure, ou veut nécessairement qu'ils l'aient eue sanglante. Ces récriminations des Irlandais ne permirent pas à lord Cornwallis de conserver lord Castlereagh comme secrétaire-général ; celui-ci donna sa démission : aux temps calmes, il ne faut pas les hommes des époques d'orage, et quand la tempête a cêssé on se souvient à peine des services du hardi pilote. Le marquis de Cornwallis, en faisant dominer le système d'indulgence, n'avait plus besoin de l'inflexible main de lord Castlereagh. Toutefois, aucun des actes de son administration n'avait échappé à la vaste intelligence de l'homme d'état qui dominait les affaires de l'Angleterre : M. Pitt avait vu dans le secrétaire de l'Irlande un esprit tenace, convaincu, et prêt à tout tenter pour le développement d'une idée une fois conçue ; sorte d'intelligence qui devait plaire à M. Pitt, au moment où l'Angleterre était si profondément menacée. Une bonne fortune pour les gouvernements dans les temps décousus, c'est la présence aux affaires d'une volonté ferme qui empêche la société de se dissoudre. Dès ce moment, il se forma des rapports entre M. Pitt et lord Castlereagh ; le grand ministre avait besoin d'un fort appui

dans la question définitive de l'union parlementaire de l'Irlande à l'Angleterre : les derniers troubles qui avaient éclaté, cet appel déplorable à l'étranger et à la révolution française, avaient inspiré à M. Pitt la conviction profonde qu'il n'y aurait d'ordre et de force qu'avec l'unité, et que l'existence d'un parlement en Irlande était en opposition avec cette centralisation puissante, qui seule peut constituer la fortune et la gloire des états. A chaque révolte tumultueuse, l'Irlande perdait ainsi quelque chose de sa liberté ; destinée que font les agitateurs aux masses trop confiantes en leurs paroles ! Un peuple n'obtient des concessions qu'en restant dans l'ordre et dans les conditions sérieuses d'une plainte fondée ; il y a une grande force dans la douleur même muette, une indicible puissance dans le sentiment de la justice. Lord Castlreagh se fit dans le parlement irlandais le défenseur zélé de M. Pitt pour l'union des deux parlements. Le pays aperçut toute la puissance de cette mesure ; les trois couronnes d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse durent fonder ce grand tout, désormais l'appui du continent menacé. Pitt récompensa lord Castlereagh, et après son discours sur la réunion de l'Irlande, il fut appelé par le parti ministériel à la chambre des communes réunies, et nommé président du contrôle pour les Indes Orientales. C'était une de ces positions que les ministres donnent en Angleterre aux hommes capables dont ils s'entourent pour les soutenir au parlement.

Nul ne connaissait mieux que lord Castlereagh la situation

de l'Irlande, les ressources que le parti orangiste pouvait fournir pour la répression. Il devint ainsi un homme précieux, car le premier ministre voulait alors accomplir administrativement cette union de l'Irlande et de l'Angleterre, que le parlement venait de prononcer. Lord Castlereagh, l'homme le plus propre à réaliser ce dessein, par sa connaissance approfondie de la topographie morale de l'Irlande, fut consulté pour toutes les mesures. M. Pitt avait surtout ce génie pratique qui sait distinguer les hommes spéciaux ; autour de lui était une multitude de jeunes capacités avec chacune son lot, sa mission. Cette habitude des sous-secrétaires d'état est merveilleuse en Angleterre : elle donne aux affaires tous leurs développements ; les hommes d'état restent dans les généralités d'idées et de système, tandis que les jeunes sous-secrétaires s'appliquent aux statistiques de détail et à l'administration intérieure. Ainsi fut lord Castlereagh, laborieux, tenace, et n'arrivant jamais à une idée générale que par l'étude active, minutieuse des plus petites circonstances.

Cette spécialité d'affaires fit maintenir lord Castlereagh dans le ministère Addington, sorte de transaction momentanée pour arriver au système plus ferme encore de M. Pitt contre la révolution française. Addington signa la paix d'Amiens, et Castlereagh, comme président du bureau du commerce, eut à délibérer sur toutes les mesures qui grandirent les rapports mercantiles de l'Angleterre avec l'Inde et les colonies. Il s'effaça complétement comme homme politique ;

les idées d'Addington n'étant pas les siennes, il s'absorba dans le bureau du contrôle et les affaires de l'Irlande. Comme il avait au cœur une haine raisonnée contre la France, à l'imitation de son maître, il laissa passer cette administration sans y prendre part; aussi, pour le récompenser, Pitt, en redevenant le chef du cabinet, lui donna le portefeuille de la guerre.

Il est ici essentiel de bien comprendre que l'ambition de M. Pitt était d'avoir tous les ministères sous sa main; il n'aimait autour de lui que les jeunes gens de son école ou les hommes immédiatement liés à son système, ses fidèles Achates, comme il le disait classiquement de Dundas; et parmi ces jeunes hommes brillaient Castlereagh et Canning, caractères assouplis sous sa puissance, mais essentiellement opposés et un peu jaloux l'un de l'autre; Castlereagh, si ferme, si prononcé, que jamais il ne revint sur une idée, ayant du reste la parole un peu lourde, lente, mais grave et jamais irréfléchie; Canning, railleur, avec un esprit enclin à la déclamation classique, orateur un peu gâté par une prétention de paroles à effet. Au parlement, Castlereagh, écouté souvent avec impatience, arrivait néanmoins à son résultat; la majorité ne voyait dans Canning qu'un parleur spirituel; Castlereagh était l'homme d'état; Canning, l'homme de la phrase, un peu comédien, sans tenue, avec une indicible légèreté de propos; Castlereagh, meurt pour son parti et pour une idée; Canning, renégat de son parti, soutient tout avec esprit, rayon-

nant de ses triomphes oratoires, alors même qu'il compromet son cabinet.

Lorsque Pitt, leur maître à tous deux, mourut, le cœur brisé par la victoire d'Austerlitz, la couronne crut indispensable, pour amener la paix avec la France, d'appeler aux affaires MM. Fox et Grenville, c'est-à-dire les chefs du parti whig; essai malheureux, tant de fois tenté par l'Angleterre! M. Fox, ainsi que tous ses amis, montrèrent dans cette administration un grand vide de politique, une incapacité profonde; c'est ce qui a fait dire en Angleterre qu'un ministère whig est une calamité pour le pays et pour le parti lui-même: pour le pays, en ce qu'il le compromet; pour le parti en ce que les wighs y perdent leur réputation, et que, dans un ministère de quinze mois, ils jouent le fruit de quinze années de popularité. Comme de raison, Canning et Castlereagh furent les adversaires les plus hostiles du cabinet Fox. Curieuse histoire à suivre que ces débats du parlement pendant le ministère de Fox et de Grenville! Canning et Castlereagh, quoique sur la même ligne, ne s'aimaient pas, parce qu'ils avaient des talents divers et des conditions différentes de caractère et d'esprit. Castlereagh attaquait l'administration par des raisonnements, des chiffres, et une certaine puissance de tradition qui entraînait les tories; chez Canning, c'était de la verve, de la moquerie: puis, par dessus tout, Fox était déplacé dans le pouvoir.

Les hommes, dont la vie se résume à toujours attaquer,

sont essentiellement posés sur un mauvais terrain lorsqu'ils arrivent aux affaires, l'air manque à leurs poumons ; ils ne sont ni libres ni heureux dans cette sphère, car elle n'est pas la leur. Au contraire, les hommes d'affaires qui passent un moment dans l'opposition deviennent fort dangereux, surtout s'ils ont la parole facile, l'action vive, pressante : comme ils ont beaucoup vu, ils conservent une autorité incontestable, en reprochant à l'opposition de ne pas mieux faire qu'eux au pouvoir, et de singer maladroitement ce qu'elle avait naguère attaqué avec tant de violence. Les hommes qui déclament toujours ne sont pas à redouter ; il n'y a de terribles adversaires que ceux qui ont l'expérience des événements.

La pitoyable administration de lord Grey, après la mort de Fox, continua la politique des whigs. Lord Grey fut un peu, à toutes les époques, le plastron de son parti et le jouet des hommes habiles qui s'emparèrent de son crédit : il y a toujours dans les opinions certains hommes qui servent de doublure ; ils ont un nom, on le prend pour en user et l'absorber. Le ministère Grey et Grenville dura seulement quelques mois après la mort de Fox, car les questions du continent prenaient une attitude trop dessinée pour que les whigs pussent les diriger. Fox voulait une paix avec la France, espèce de trêves bâtardes que Addington avait essayées dans le traité d'Amiens : est-ce qu'il y avait possibilité d'un traité entre deux puissances aussi fières, aussi fortes, que Napoléon

et l'aristocratie anglaise? Il fallait la chute irrévocable de l'un ou de l'autre. Austerlitz avait créé un ministère Fox, le réveil de la Prusse amena la chute des whigs; et lord Portland, du parti tory mitoyen, prit la direction pénible des affaires de la Grande-Bretagne; il dut naturellement s'adjoindre les deux adversaires les plus fermes, les plus invariables de l'administration précédente : lord Castlereagh et M. Canning, caractères et talents si distincts, ainsi que je l'ai dit. Castlereagh rentra dans le département de la guerre, dont il connaissait parfaitement le personnel; Canning eut les affaires étrangères, comme l'élève chéri de Pitt et l'héritier de ses doctrines.

Dès lors, il ne s'agit plus d'une paix avec la France, mais d'une guerre violente, acharnée contre Napoléon, parvenu à l'apogée de la gloire; et, dans cette ligne, la fermeté de lord Castlereagh fut invariable. Sa préoccupation fut de trouver, sur ce continent abaissé par l'épée de l'empereur, des ferments de guerre, des mobiles intimes pour soulever les gouvernements et les peuples, si profondément abîmés devant un pouvoir gigantesque. L'influence française s'étendait depuis Cadix jusqu'à Hambourg, et d'Anvers à Trieste : l'Autriche était en paix depuis la triste défaite d'Austerlitz; la Prusse, un moment soulevée, avait fléchi tristement sous le joug; l'Allemagne subissait la confédération du Rhin; la Suisse, la médiation dominatrice de l'empire français; l'Italie formait une vassalité sous la couronne de fer; à Tilsitt, la Russie et la France s'étaient tendu la main; les deux empereurs de-

vaient même se voir à Erfurth, pour cimenter les principes d'alliance projetés à Tilsitt, et se partager le monde.

L'Angleterre restait donc seule, isolée, dans la lutte violemment engagée contre Napoléon. Pénétré des doctrines de Pitt, lord Castlereagh repoussa impérieusement toute tentative de paix avec une puissance si absorbante et qui voulait demeurer telle. Lord Portland avait de la témérité, un certain caractère chevaleresque qui le faisait s'engager fièrement dans la lutte, et la liaison nouvelle de lord Castlereagh avec le duc de Wellington lui donnait une sorte de prépondérance sur le parti tory, ce qui blessait la vanité de Canning. Comme tous les parleurs politiques, Canning visait à la domination ; parce qu'il citait avec bonheur quelques vers classiques, appris aux universités d'Oxford et de Cambridge, il se croyait appelé à un rôle supérieur à celui de lord Castlereagh, à la parole lente et difficile. Cette jalousie grandit encore à la suite de l'expédition brillante contre Copenhague, où celui-ci avait déployé un talent réel comme ministre de la guerre : la combinaison réussit complétement ; la flotte danoise fut au pouvoir des Anglais. L'opposition dit bien que c'était un acte inique, contraire à tous les principes du droit des gens ; mais n'était-il pas d'une absolue nécessité pour la Grande-Bretagne d'empêcher la réunion de l'escadre danoise à la flotte d'Anvers? La tiède neutralité du Danemarck n'était pas une garantie suffisante pour l'Angleterre, il fallait forcer cette cour à se prononcer, ou détruire une marine trop voisine du formi-

dable arsenal de Napoléon. M. Canning en prit de la jalousie contre son collègue du cabinet : il se posait en première ligne depuis M. Pitt, et il ne souffrait pas qu'un autre partageât sa renommée. Bientôt cette inimitié éclata d'une manière plus profonde, plus solennelle.

L'active diplomatie de l'Angleterre sur le continent avait réveillé les craintes de l'Autriche sur les résultats probables d'une guerre ; l'entrevue d'Erfurth détermina le cabinet de Vienne à prendre les armes contre Napoléon : aussitôt l'Angleterre contracta une alliance offensive et défensive avec l'Autriche, appuyée sur des subsides. On savait aussi que depuis la guerre d'Espagne de grands mécontentements existaient dans l'empire français contre l'ambition insatiable de Bonaparte ; plusieurs ministres, tels que Fouché et M. de Talleyrand, prévoyaient les chances possibles de la mort ou d'un renversement de l'empereur. Quand des généraux comme Bernadotte étaient en disgrâce, on pouvait bien supposer qu'au cas possible de la mort de Napoléon, ou bien d'une révolte militaire, ce vaste empire formé par un seul homme tomberait en décadence et en pleine dissolution. Le plan de l'Angleterre fut dès lors formulé sur ces bases : en même temps que l'Autriche prendrait l'initiative de la guerre par un immense déploiement de force, on débarquerait un corps anglais en Hollande, afin d'entraîner un rapide soulèvement populaire. Ce qui importait spécialement à Lord Castlereagh, c'était de détruire l'arsenal et la flotte d'Anvers, comme on

avait naguère capturé la flotte danoise. Castlereagh, en sa qualité de ministre de la guerre, fit donc d'immenses préparatifs destinés à l'expédition de Walcheren. Faut-il le dire? ici commence la trahison de M. Canning, par rapport à son pays, par rapport à son collègue ; il est incontestable que M. Canning fournit des renseignements à Fouché pour l'instruire des desseins de lord Castlereagh ; lorsque la jalousie vient au cœur, elle n'écoute rien. Et quant à ce qui touche son collègue, Canning engagea lord Portland à se débarrasser de lord Castlereagh comme d'une tête dure, inflexible, incapable de conduire le département de la guerre, ou de diriger et de soutenir un débat. Au parlement, M. Canning voulait dominer le parti tory, et lord Castlereagh était un obstacle à ce dessein d'ambition.

L'expédition de Walcheren échoua ; les explications durent suivre entre les deux collègues. Dans les catastrophes il y a toujours des paroles amères, parce que nul ne veut en supporter les conséquences. Un mouvement d'opinion se souleva contre Castlereagh, dénoncé comme un ministre incapable par les whigs : comment se faisait-il qu'une belle armée anglaise était venue s'engloutir dans les misères et dans les maladies? Lord Castlereagh dut se justifier, et comme l'orage grondait avec violence, il lui fut désormais impossible de garder un portefeuille ; mais sa lettre, vive, colère, irritée, accusa hautement Canning, si ce n'est de trahison, au moins de menées sourdes, déloyales, qui avaient

amené les désastres. Canning répondit, d'une façon embarrassée, par des détails sur les retards que le départ des troupes avait éprouvés, sur la fausse direction des dépêches ; il ne fut incisif et ardent que dans les récriminations personnelles contre Castlereagh ; et celui-ci, fier et hautain, provoqua son adversaire en duel. Il revenait à la première et poétique manière de son existence, aux souvenirs de sa vie de jeune homme si excentrique sur les bords du lac de Foyle ; là aussi il avait eu un duel à la mode des Scandinaves. Ministre sérieux et réfléchi, il crut que dans les questions personnelles il n'y avait d'autre moyen de finir une rivalité que par un duel d'homme à homme. Canning et Castlereagh se battirent au pistolet. En Angleterre on meurt pour une idée, pour un système ; tous deux braves ne reculèrent pas devant une rencontre. Castlereagh fut plus heureux, et Canning tomba grièvement blessé. Néanmoins, la démission du ministre secrétaire d'état fut acceptée ; Canning demeura maître de son portefeuille, et lord Portland continua ce système mitoyen qui avait amené la rupture entre ses deux collègues.

Telle est quelquefois la situation des partis et des affaires, qu'en dehors d'un cabinet on a souvent plus d'importance que dans un ministère. Or, l'attitude ferme, inflexible, de lord Castlereagh, dans ses haines implacables contre la France, lui assurèrent cette domination au sein du parti tory, que Canning espérait en vain. Les Wellesley, alors si puissants par le duc de Wellington, lui firent partager leur crédit, et Castlereagh

suivit dans le parlement cette conduite d'énergie politique qui prépare la chute de toute idée mitoyenne. Le ministère de lord Portland et de M. Canning avait encore fait quelques démarches pour la paix avec Bonaparte ; Castlereagh s'y opposa constamment. D'accord avec les ministres, chaque fois qu'il s'agissait de mesures répressives ou d'un mouvement d'opinion favorable aux conservateurs, il les combattit quand, oubliant ce rôle, les ministres faisaient des concessions au wighisme ou à l'idée de paix ; il grandit toujours par cette conduite habile, et lorsque la mort fatale de M. Perceval amena la dissolution du ministère, le parti tory représenta lord Castlereagh pour le poste de ministre des affaires étrangères, à la place de M. Canning.

La situation de l'Europe imposait alors à l'Angleterre un rôle dessiné et constamment énergique. Sans que la guerre fût prête à se réveiller sur le continent, il y avait partout des éléments d'une conflagration universelle ; l'Espagne avait donné le signal de l'indépendance, et les armées anglaises s'y déployaient depuis Lisbonne jusqu'à Cadix. Immédiatement après son arrivée aux affaires étrangères, lord Castlereagh eut à s'expliquer sur la question de paix et de guerre avec la France. A la veille de se jeter dans son expédition de Russie, Bonaparte, afin de constater son désir pacifique, et comme un leurre jeté à l'opinion, fit écrire par M. Maret à lord Castlereagh, pour lui proposer, disait-il, la paix à des conditions simples qui se traduisaient par les points suivants : A Naples

et à Madrid, la dynastie actuelle ; en Portugal et en Sicile également la dynastie régnante (sans autre explication). Engagé fortement avec la Russie, lord Castlereagh n'avait aucune envie de traiter, et ce fut sans doute une raillerie de sa part de poser à M. Maret la question suivante : « Avant tout, il est besoin de savoir de quelle dynastie il s'agit : En Espagne, est-ce de Ferdinand VII ou de Joseph Bonaparte? A Naples, est-ce la maison de Bourbon ou Murat, qui est la dynastie actuelle? » Et comme M. Maret répondit qu'il s'agissait de S. M. don Joseph et de S. M. Joachim, lord Castlereagh déclara avec un juste orgueil que toute démarche ultérieure était inutile, parce qu'il ne s'agissait pas de ces usurpateurs, mais bien des rois légitimes d'Espagne et de Naples, avec lesquels seuls la Grande-Bretagne était en rapport.

La politique de l'Angleterre prenait donc une attitude plus ferme par l'avénement du chef du torysme actif sur toutes les relations de l'Europe. Quand Bonaparte développa son aventureuse expédition contre la Russie, lord Castlereagh porta son attention la plus vive, la plus réfléchie, sur la Porte et la Suède, qui pouvaient agir si puissamment. Le caractère brusque, impératif de Bonaparte avait fait échouer les négociations pitoyablement engagées par les agents de M. Maret ; lord Castlereagh, plus heureux et plus habile, alla droit à son but vis-à-vis de Bernadotte et de la Porte ; il savait le prince royal de Suède mécontent de la hauteur de Bonaparte, il lui proposa des subsides pour garder une exacte

neutralité, en se réservant toutes les chances de l'avenir. Dans ses rapports avec l'Europe, la diplomatie anglaise fut encore plus habile en préparant la paix de Bukarest, qui laissait au czar Alexandre toutes ses forces disponibles. C'était admirablement attaquer la puissance de Napoléon que de lui enlever des alliances nécessaires en assurant une double force à son ennemi. La paix de Bukarest donna au czar toute liberté de déployer cette armée qui vint prendre Napoléon par son flanc, et l'enserrer dans ses vastes replis. La neutralité de la Suède permit à la Russie la disposition de ses forces par Riga, circonstance qui aida plus qu'on ne croit la défection de la Prusse en 1813.

L'active capacité de lord Castlereagh, cette énergie d'unité qui domine son caractère, se manifeste surtout dans le mouvement européen qui prépara la chute de Napoléon. En 1813, le continent entier est rempli d'agents anglais, ils sont partout, à Vienne, à Berlin, à Stockholm et jusque dans les sociétés secrètes d'Allemagne ; les tories s'aperçoivent que le moment est venu d'agir avec vigueur et d'en finir avec la puissance qui les a si longtemps menacés. Jamais le parlement ne présenta un spectacle plus animé, plus national, un dévouement plus unanime pour la cause de la vieille aristocratie anglaise ; nul sacrifice ne coûta ; les subsides furent accordés à pleines mains. Les désastres de Moscou avaient enflammé toutes les âmes. Avec ce mot magique de *délivrance*, on réalisa la pensée la plus hostile contre Napoléon ; des traités d'alliance

et de subsides furent conclus par lord Castlereagh avec presque toutes les puissances, et afin de personnifier plus complétement son système, le ministre désigna son propre frère sir Charles Stewart, avec une mission spéciale auprès de la Prusse et de la Suède. Sir Charles Stewart, aujourd'hui marquis de Londonderry, nommé commissaire près les armées anglaises, a publié lui-même ses dépêches, adressées à celui qu'il appelle son illustre frère. Les commissaires anglais, tous avec des missions de guerre et de politique, sont à la fois militaires, agents négociateurs et commandants d'armées. Il faut lire dans ces dépêches les pénibles efforts de sir Charles Stewart pour amener un peu d'unité dans les camps de la coalition. Comme l'Angleterre payait de droite et de gauche les armées avec une indicible libéralité, elle voulait conserver la direction politique des événements ; et comme cette suprématie trouvait des obstacles dans les calculs et l'amour-propre, il fallait perpétuellement discuter avec les généraux en chef et le gouvernement. Jeune encore, sir Charles Stewart à l'esprit ardent, un peu fier de sa naissance, avait à négocier surtout avec Bernadotte, qui à travers sa fausse position conservait une certaine dignité personnelle. De là, cette incessante dissidence d'opinions, ces querelles même qui amenèrent souvent l'intervention politique et modérée du commissaire russe, le général comte Pozzo di Borgo (1). Sir Charles

(1) Voyez l'article de M. Pozzo di Borgo.

Stewart ayant conçu des défiances contre Bernadotte, sans doute avec raison, le suivait de près; et sa haute position de frère et d'homme de confiance du premier ministre anglais, lui créait une supériorité incontestée dans toutes les négociations. L'attitude de l'Angleterre alors était si fière! je ne sache pas d'époque, dans l'histoire des empires, plus magnifique d'énergie que celle de l'Angleterre depuis 1792 jusqu'en 1814, et cette énergie prépara le réveil de l'Europe contre Napoléon! Castlereagh en fut l'âme, car les éléments dont se composaient alors le ministère anglais s'étaient assouplis sous sa main: quand il y a un caractère de force quelque part, tout ploie sous son influence, car il faut bien que la supériorité se proclame. Lord Liverpool était sans doute un homme considérable, et il tenait officiellement la première place dans le cabinet; mais Castlereagh, au moment où l'Europe se réveillait, donna une si vigoureuse impulsion à la diplomatie anglaise, que bientôt elle domina le monde. Or, voici quelle fut son immense tâche.

L'Europe, avec sa pensée dominante d'agir contre Bonaparte, n'avait ni argent ni crédit, à ce point que la Prusse, par exemple, ne pouvait disposer d'un million de florins; l'Angleterre non seulement fournit des subsides, mais encore des moyens d'emprunts: elle cautionna la Prusse, l'Autriche, la Suède, la Russie, prenant sur elle-même le crédit du monde. Ces subsides, elle ne les payait pas toujours en argent, elle envoyait des armes, des habits, des munitions; et cet effort extraordinaire employait ses machines, faisait tra-

vailler ses ouvriers et donnait à sa navigation un mouvement immense. Sa libéralité inépuisable imposait en échange l'abaissement des tarifs, la libre entrée de ses marchandises, regagnant ainsi les avances qu'elle faisait. Pour s'en convaincre, il faut consulter le cours du change, presque toujours favorable à Londres : c'est à dire, que tout en ayant l'air de fournir de l'argent, il ne s'agissait que d'un simple revirement de fonds; Hambourg, Francfort, Vienne, Berlin, devaient à Londres, et l'emprunt se compensait; prodigieuse force du principe commercial, magnifique puissance d'un état aristocratique dirigé par l'intelligence !

Le principal but que se proposait lord Castlereagh, c'était d'amener l'unité persévérante dans la coalition européenne : pensée de M. Pitt et labeur de sa vie ; l'homme d'état avait échoué tant de fois dans son œuvre ! La faiblesse de l'Europe contre Bonaparte résultait toujours de ses divisions, de ses luttes d'intérêts, et de la séparation des cabinets les uns des autres : il fallait donc les réunir dans une cause commune, et ce n'était pas la tâche la moins difficile. Si on pouvait compter sur la Russie fermement décidée à aller jusqu'au bout contre Napoléon, si l'esprit national se manifestait dans la Prusse pour activer la chute de l'empire, trouverait-on le même concours, le même dévouement absolu de la part de l'Autriche et de la Suède sous Bernadotte ? Que d'obstacles et d'oppositions lord Castlereagh n'eût-il pas à surmonter durant cette année 1813, au moment de l'armistice

de Plesswitz et du congrès de Prague ! A chaque instant c'étaient des discussions nouvelles, et la coalition était toujours prête à se dissoudre par la tendance égoïste des intérêts privés ; quant à lui, il n'avait qu'une seule idée, qu'une préoccupation unique : la chute de Napoléon, la dissolution de l'empire français, et nul ne sait la puissance d'un homme qui vit avec une pensée et la poursuit jusqu'au bout. C'est cette pensée absorbante de lord Castlereagh qui amena la dissolution du congrès de Prague : il enlaça M. de Metternich d'une manière plus ferme dans la coalition ; il fut comme le chasseur intrépide qui sonne le halali, à la poursuite du glorieux cerf aux abois.

Le plan si vaste de lord Castlereagh reposait sur deux combinaisons : énergie des gouvernements pour activer la marche des armées, soulèvement des populations pour seconder l'action des cabinets. L'impulsion de guerre venait de la Russie : il la laissa marcher et se développer, car cette grande puissance entraînait avec elle-même la Prusse et l'Autriche, et cet effort était suffisant pour la délivrance de l'Allemagne. Au nord maintenant, il faut pousser la Suède à se montrer sur le champ de bataille, et, avec elle, le Danemarck et la Hollande. C'est donc vers ce point que tous les efforts se portent, et de là la mission de sir Ch. Stewart et du colonel Graham. Un soulèvement sera facile pour les populations belges et hollandaises opprimées, et la maison d'Orange sera restaurée par un mouvement populaire. Au midi, les armées

se développent par le Portugal et l'Espagne, elle prend la France par ses deux points extrêmes. C'est sa politique de tous les siècles : il lui faut une influence en Portugal, en Espagne; en Belgique; par ce moyen elle empêche la France de se mouvoir dans sa sphère commerciale et diplomatique. Les hommes d'état, en Angleterre, dans quelque situation qu'ils soient placés, ne perdent jamais de vue les traditions héréditaires de la diplomatie; un plan se transmet à travers les générations, ainsi que dans notre monarchie, en d'autres temps, sous les rois et les grands ministres. Là, rien né s'improvise; comme tout vient de loin, tout va loin, et l'on trouve l'Angleterre au dix-neuvième siècle avec les mêmes desseins qu'au seizième.

Cependant la tâche de lord Castlereagh devenait d'autant plus difficile, qu'à mesure que les armées alliées s'approchaient de la France, les intérêts devenaient plus personnels et plus divisés : l'Autriche voudrait-elle renverser Bonaparte et l'empereur François II sacrifierait-il son gendre ? La Russie allait-elle consentir à l'agrandissement de la Prusse et de l'Autriche, dans des proportions considérables? Et en tout cela quelles seraient les compensations de l'Angleterre ? Telles étaient les difficultés qui à chaque pas s'élevaient, depuis que les armées de la coalition avaient salué le Rhin. Alors, et pour sonder les dispositions du ministre anglais, le comte Pozzo di Borgo fut envoyé à Londres, avec le dessein fixe d'entraîner lord Castlereagh sur le continent; sa présence y devenait in-

dispensable dans ce heurtement de pensées et pour les concilier toutes. L'Angleterre seule pouvait resserrer ce faisceau de tant de forces prêt à se dissoudre. Lord Castlereagh vint sur le Rhin pour s'aboucher avec les lords Aberdeen, Cathcart et sir Ch. Stewart, son frère; dès lors la légation anglaise fut complète et prépondérante. L'intervention de lord Castlereagh sur le continent, je le répète, était nécessaire pour fortifier les liens de cohésion entre les divers cabinets, et surtout pour faire dominer cette pensée : qu'il n'y avait aucun traité possible avec Napoléon. Dans les conférences du prince de Metternich avec M. de Saint-Aignan à Francfort, la légation anglaise avait remarqué une certaine tendance des alliés vers une solution pacifique, qui laisserait à la France les frontières du Rhin, et par conséquent la Belgique : abandonner Anvers à la France, jamais l'Angleterre ne l'aurait souffert ; elle qui convoitait depuis de longues années la flotte, et le grand arsenal ! combien d'expéditions n'avait-elle pas entreprises dans ce but !

L'opinion de Castlereagh fut donc inflexible : la France devait être réduite à ses anciennes limites, et de là naquit pour lui la conviction profonde qu'avec les anciennes frontières il fallait l'ancienne dynastie. Ce n'était pas que lord Castlereagh eût pris des engagements avec la maison de Bourbon : le parti tory pouvait voir la restauration de Louis XVIII comme une solution souhaitable dans le bouleversement de l'Europe, mais il n'en faisait pas une condition nécessaire

de la paix générale; l'intérêt égoïstement anglais le dominait trop. Cette conviction se révèle dans la correspondance de lord Castlereagh avec les princes français réfugiés en Angleterre : s'il peut insinuer à M. le comte d'Artois et au duc d'Angoulême de se rendre sur le continent, il n'approuve pas officiellement leur conduite; il se garde de poser la restauration comme une condition absolue du rétablissement de la paix. Ceci explique la conduite du duc de Wellington après le passage des Pyrénées : il tolère la présence du duc d'Angoulême au midi; mais le drapeau blanc ne sera pas encore arboré, car lord Castlereagh s'est complétement engagé dans les négociations de Châtillon.

Dans ces conférences si fatales pour nous, la prépondérance du ministre anglais se manifeste à son plus haut degré. Comme l'Angleterre dispose des subsides, elle demeure pour ainsi dire maîtresse du mouvement des alliés, et souvent lord Castlereagh parle et décide en maître. Aux premières hésitations de l'Autriche, le ministre déclare que l'Angleterre ne garantira plus les emprunts faits par le cabinet de Vienne, s'il traite séparément; et il est secondé dans son dessein d'unité contre Bonaparte par le général Pozzo di Borgo qui ne l'a point quitté depuis son voyage de Londres. D'ailleurs, l'esprit de lord Castlereagh, inflexiblement logique, ne croyait pas possible à ce moment de traiter avec Bonaparte. Pouvait-on se reposer tant qu'il aurait la couronne au front? N'était-ce pas une lutte incessante et répétée? Aussi la maxime

du parti tory « l'ancien territoire avec l'ancienne dynastie, » formait-elle sa conviction d'homme d'état.

Durant les conférences de Châtillon, Castlereagh, sans caractère diplomatique reconnu, domina néanmoins toutes les résolutions du congrès ; il fut le principal auteur du traité de Chaumont qui plaça la direction militaire de la campagne sous l'influence anglaise, unique exemple du pouvoir que peut exercer un gouvernement commercial financier et sur la force des armes. L'Angleterre n'avait presque pas de soldats à elle, et remuant un million d'hommes, par la seule action de ses subsides, elle les façonnait et les dirigeait dans son intérêt national et exclusif. Là, il fut admis en principe que la France serait réduite à ses anciennes limites ; et le but de l'Angleterre se réalisa, car Anvers nous fut arraché : son vaste arsenal cessa d'être menaçant, et la flotte même dut être partagée. On peut dire que le traité de Paris en 1814, conséquence de la convention de Châtillon, fut en quelque sorte l'accomplissement de la pensée du torysme, à savoir : reconstruction de la maison d'Orange, avec un territoire s'étendant jusqu'à nos frontières ; la Prusse forte et agrandie ; l'Autriche prépondérante pour le midi de l'Allemagne, et toutes deux barrières opposées à la Russie ; puis, au-dessus de tout, la suprématie maritime et commerciale de l'Angleterre, à ce point que, dans les conventions secrètes de 1814, lord Castlereagh exigea impérativement la rupture du pacte de famille entre les diverses branches de la maison de Bourbon, dans le

dessein d'assurer sa domination sur l'Espagne comme sur la Hollande.

Il semble qu'après cette pénible et inflexible lutte contre Bonaparte, lord Castlereagh pouvait enfin se reposer en pleine sécurité; il n'en fut rien : car à peine l'immense colosse était-il brisé, que des dissensions intestines s'élevèrent au milieu de cette coalition qui avait remué le monde. A Vienne, ces intérêts s'agitèrent sourdement : les questions de la Saxe, de la Pologne, de l'Italie, vinrent profondément inquiéter lord Castlereagh. Certes, durant la longue période de la révolution française, l'Angleterre avait joué le rôle principal, et sa seule persévérance avait sauvé le continent d'une oppression universelle; mais en diplomatie comme en politique, il s'agit moins des services anciens que des situations nouvelles; l'Angleterre s'était trop mêlée des intérêts continentaux pour ne pas s'en inquiéter encore, et quand il s'agit de la Pologne, lord Castlereagh, se trouvant en opposition avec le cabinet de Pétersbourg, ne se contint pas dans l'expression de ses mécontentements sur la suzeraineté polonaise que voulait se réserver l'empereur Alexandre. Nul ne possédait mieux que lord Castlereagh la fermeté de caractère sous les formes les plus polies, condition d'un véritable gentlemen; il fut admirable de tenue, et l'on peut dire de noblesse dans ses conférences intimes avec Alexandre, au milieu des splendides salons de Vienne.

Aucune aristocratie de l'Europe n'est plus magnifique que

celle de l'Angleterre : les réceptions de lady Castlereagh à Vienne, plus somptueuses que celles de l'empereur d'Autriche même, offraient tous les plaisirs, toutes les distractions ; et lady Castlereagh, femme de prodigieusement d'esprit, aidait la diplomatie de son mari. Les manières un peu hardies, un peu présomptueuses de sir Charles Stewart, frère de lord Castlereagh, étaient corrigées par la douceur étudiée du comte d'Aberdeen et les prodigalités militaires de lord Cathcart, et l'on citait les soirées de la légation anglaise comme les plus brillantes au milieu même de celles des souverains. Toutefois, lord Castlereagh n'était pas content de la tendance spécialement russe du congrès ; il avait profondément étudié le caractère d'Alexandre, et il ne lui échappait pas qu'à travers ce mysticisme religieux qui se développait sous le charme de Mme Krudner, il y avait des pensées vastes, des ambitions infinies. Placé à ce point de vue, il avait naturellement conclu que si la politique anglaise avait sauvé le continent de la puissance absorbante de Bonaparte, il fallait aujourd'hui prévenir un nouveau danger et empêcher l'influence trop absolue de la Russie sur les destinées du monde, afin qu'échappant ainsi à un péril, on ne se trouvât pas jeté dans un autre. Ce sentiment commun rapprocha lord Castlereagh, M. de Metternich et M. de Talleyrand, tous également convaincus que ce n'était pas trop de l'union des trois grandes souverainetés pour s'opposer aux projets de la Russie. Les mécontentements grandirent tellement pen-

dant les derniers temps du congrès, que les trois plénipotentiaires signèrent le traité d'alliance du mois de février 1815, pour prévenir toutes les éventualités sur la Saxe et la Pologne (1). Ainsi lord Castlereagh, qui avait été le ciment de la coalition, la main puissante qui l'avait conduite, contribuait en ce moment à la diviser, car le danger commun était passé.

Ce danger vint se manifester de nouveau quand on apprit le débarquement de Napoléon et sa marche sur Paris. Lord Castlereagh n'hésita pas à se replacer à la tête de la coalition. Bonaparte, pour l'Europe, c'était l'ennemi implacable! Opposé en 1814 à ce qu'on lui assurât la souveraineté de l'île d'Elbe, lord Castlereagh, abandonnant tous ses griefs européens, ne vit plus que la nécessité de reformer une grande confédération pour marcher contre l'homme qu'on mettait au ban des couronnes. Il fut dit à cette époque que l'Angleterre avait favorisé le retour de l'ile d'Elbe, afin d'abaisser de nouveau la France et de lui imposer de plus dures conditions; en pleine séance du parlement, lord Castlereagh eut même à s'en expliquer en demandant les subsides, et il n'eut besoin que de répondre : « que c'était contre son gré qu'une souveraineté avait été donnée à Bonaparte, mais qu'une fois reconnu souverain indépendant, nul n'avait eu le droit de veiller sur les actes et les démarches de Napoléon. » A cette époque, lord Castle-

(1) J'ai donné ce traité dans mon *Histoire de la Restauration*.

reagh et le duc de Wellington se partagèrent les rôles : l'un dirigeait les débats du parlement, l'autre organisait l'armée. Il fallut encore d'immenses subsides pour soulever de nouveau la coalition, et faire mouvoir un million d'hommes contre le glorieux aventurier qui, d'une seule enjambée, arrivait du golfe Juan à Paris. Lord Castlereagh avait voué une haine implacable à toutes ces dynasties ridicules qui s'abritaient sous le manteau de Bonaparte ; et il révéla au parlement les correspondances de Murat avec l'empereur, voulant ainsi préparer la chute de ce roi de mélodrame, qui paradait au milieu des lazzaroni, au palais de Portici ou à la Villa Réale. Dans les séances orageuses des chambres, lord Castlereagh déploya toujours cette ténacité de principes, cette fermeté de volonté, qui l'avait soutenu pendant la crise de la période impériale. Il puisait même dans cette situation l'orgueil d'un homme d'état qui a réalisé une grande chose pour son pays : la suprématie était désormais à l'Angleterre, aucune nation ne pouvait lui disputer le sceptre des mers ; les Américains, un moment en guerre avec elle, venaient de conclure la paix, et toutes ces causes triplaient la puissance de la nation anglaise.

Dans la lutte que lord Castlereagh engage hardiment contre le géant qui s'élance de Notre-Dame sur la frontière belge, il ne se préoccupe que d'un seul dessein : en 1814, il a fait quelques concessions à la France, il a cru tout finir en lui assurant ses anciennes limites, agrandies de la Savoie et du comté Venaissin sous sa vieille dynastie, et il s'aperçoit que cette œuvre est

tombée; il en conclut que cette puissance de la France est encore trop grande, trop dominatrice sur le continent; et afin de s'assurer les applaudissements de l'Allemagne, l'appui de la Prusse, il entre sans hésiter dans toutes les haines que la Germanie nous a vouées. Waterloo a mis la France sous la direction spéciale des Anglais et des Prussiens, en dehors de l'influence russe; dès lors la pensée de lord Castlereagh peut éclater, et son système recevoir sa pleine exécution. Tout entier lié de principes avec le duc de Wellington, il lui communique ses vues sur l'avenir de la France : il faut d'abord que le système ministériel soit purement anglais; d'intelligence avec M. de Talleyrand à Vienne, ce sera lui qui sera premier ministre; les tories n'aiment pas les révolutionnaires français; mais comme ceux-ci s'adressent les mains jointes aux Anglais, comme les patriotes sous l'égide de Fouché et de la chambre des représentants s'agenouillent devant le duc de Wellington même pour obtenir un prince étranger, Fouché sera imposé au ministère avec M. de Talleyrand.

Ceci n'est encore que la première partie du système. Lord Castlereagh s'est aperçu que la force matérielle de la France est trop considérable dans la balance de l'Europe; la Belgique n'est pas assez couverte; il faut adopter une autre ligne de frontières pour prévenir toute irruption sur ce point. Comme l'Angleterre veut s'assurer l'opinion allemande, lord Castlereagh appuiera au besoin la cession de l'Alsace et de la Lorraine à la confédération germanique. De là ces notes de l'Ar-

gleterre si inflexibles, et la nécessité pour la France de recourir à l'empereur Alexandre afin d'obtenir de meilleures conditions après ses immenses malheurs.

A l'égard de Bonaparte, lord Castlereagh développa la ténacité de son caractère. En 1814, il avait repoussé la pensée d'une souveraineté indépendante à l'île d'Elbe; aujourd'hui, ce même Bonaparte est dans ses mains. Ce ne fut pas un mouvement libre, spontané, comme l'a dit l'histoire vulgaire, qui entraîna Napoléon, après son départ de Rochefort, à venir se placer sous la générosité de la protection britannique. Bonaparte savait trop bien qu'il y avait là un caractère impitoyable et une nation irritée contre lui. Quand il vint à bord du vaisseau de guerre anglais, c'est qu'il ne pouvait plus échapper aux croisières: autour de lui étaient mille navires, et les marins peut-être lui auraient fait un mauvais parti en souvenir du supplice du capitaine Wright mort si étrangement au temple. Sa lettre au prince régent ne fut qu'une manière d'échapper à sa destinée, en se posant comme un homme libre, lorsque, quelques heures plus tard, il n'eût plus été qu'un prisonnier de guerre. Une fois Bonaparte embarqué sur le Bellérophon, lord Castlereagh se hâta de communiquer la nouvelle de cette capture aux plénipotentiaires des puissances, réunis à Paris, et alors naturellement il revint à son idée, caressée en 1814, de placer Napoléon sous la garde des alliés, dans un endroit assez éloigné du continent pour que désormais l'Europe n'eût plus à redouter un coup

de hardiesse de Bonaparte. Ce ne fut point ici haine personnelle, sentiment d'animosité, mais le résultat d'une conviction profonde et réfléchie. Au reste, tout fut fait avec égard et convenance; nul ne fut plus boudeur, plus maussade, et je dirai même plus petit, que Bonaparte dans le malheur. Comment avait-il traité le duc d'Enghien ? N'avait-il pas poursuivi et traqué Louis XVIII partout en Europe? Était-ce trop, le lendemain de son aventure des Cent Jours, qui nous avait tant coûté, que de le placer dans un lieu sûr, d'où il ne pourrait plus tourmenter l'Europe? Bonaparte s'offense de ce qu'on ne lui donne pas le titre de majesté, de ce qu'on ne lui laisse pas la liberté de vivre bourgeoisement en Angleterre ou aux États-Unis (ce qu'il demandait aussi sincèrement que d'être juge de paix de son canton avant le 18 brumaire). Voyez-vous Bonaparte citoyen de Westminster ou de Charlestown! Après un si long drame, quand on n'a pu mourir, il faut savoir s'effacer : à Sainte-Hélène, Bonaparte n'eut pas la grandeur de ses souvenirs et de sa gloire, et j'aime à croire que ses flatteurs ont tronqué ses paroles, dans les récits sur son exil.

Par le traité du mois de novembre 1815, complément des transactions de Vienne, l'Angleterre obtenait un magnifique lot : au midi, elle s'assurait le Portugal et brisait le pacte de famille en Espagne; au nord, elle construisait sous son patronage un royaume hollando-belge aux mains du prince d'Orange, un de ses officiers généraux; elle avait la Prusse profon-

dément liée à son système, l'Elbe pour lui ouvrir l'Allemagne, le Hanovre comme une annexe à sa couronne ; absorbant les comptoirs et les établissements français dans l'Inde, elle acquérait le cap de Bonne-Espérance, l'île de France et Ceylan, puis Malte et les Sept-Iles, dans la Méditerranée. C'était le plus haut point de puissance où il fût permis à un état de monter ; et ces résultats, c'était la fermeté de lord Castlereagh qui les donnait à l'Angleterre, car si l'opinion molle et décousue des whigs avait réussi, si la paix avec Bonaparte eût été signée d'après les conditions de Fox et de lord Grey, l'Angleterre aurait-elle atteint ce haut degré de force et de splendeur? Dans ces luttes mortelles, il fallait que l'un ou l'autre parti pérît, et Bonaparte succomba ; le captif de Sainte-Hélène s'en souvint dans ses haines, car il n'accuse jamais de sa chute que lord Castlereagh et l'aristocratie anglaise, qu'il voue à l'exécration des âges, sans doute pour avoir fait la grandeur de l'Angleterre, comme Napoléon avait rêvé les magnificences de sa nation et de sa race.

Dans la durée des états, il est généralement deux périodes : lorsqu'il y a une vive préoccupation de guerre à l'extérieur, il est rare que les partis remuent au-dedans ; la société violemment entraînée vers les grandes choses n'a pas le temps de voir ses plaies et d'approfondir ses douleurs intimes ; mais la guerre terminée, alors elle fait un retour sur elle-même et les partis sont en armes. Ainsi fut un peu l'Angleterre après le traité de Paris de 1815 ; il se mani-

festa dans son sein des troubles, des irritations. Il faut expliquer cette tendance. Qu'il y eût des souffrances dans les diverses classes des sujets britanniques, c'est incontestable ; ce malaise provenait de plusieurs causes; les emprunts successifs avaient démesurément agrandi les impôts ; un état de vingt ans de luttes, ce passage rapide à la paix avaient blessé bien des intérêts. La guerre, en donnant une surexcitation à toutes les industries , avait employé des milliers de bras, car le commerce du monde demeurait aux mains de l'Angleterre. La paix ouvrait une large concurrence : la Grande-Bretagne , naguère seule sur les marchés, allait y trouver les Français, les Américains, et les débouchés ne seraient plus exclusivement ouverts à ses manufactures. Avec cela le paupérisme, considérablement agrandi, sorte de lèpre des populations, devenait la plaie profonde du gouvernement britannique une vermine sur les riches velours de ses lords.

Il s'était fait aussi dans les esprits un mouvement radical, profond : on ne remue pas un peuple, sans qu'il en reste quelque fermentation ; les doctrines révolutionnaires s'étaient placées sous l'égide de la réforme parlementaire; ce cri de la réforme devint un prétexte aux agitateurs, et l'Angleterre se trouva couverte non point de sociétés secrètes , comme en Allemagne , car sur le sol britannique elles respiraient à l'aise , mais de clubs et d'ardentes tribunes qui retentirent par les pétitions. Il fallait donc déployer cette fermeté incessante, que l'inflexible caractère de

lord Castlereagh pouvait seul opposer à des doctrines qui se manifestaient par des révoltes de quelques cent mille hommes réunis en tumulte dans les cités.

Indépendamment de ces difficultés intérieures, il y avait encore à l'extérieur des questions d'une nature non moins sérieuse. L'Europe, depuis 1792, n'avait été préoccupée que d'un seul danger : la prépondérance absorbante de la république et de l'empire de Napoléon. L'Angleterre, toujours à la tête du mouvement implacable qui poursuivait le pouvoir révolutionnaire en France, avait naturellement dominé toutes les transactions; l'Europe alors n'examinait pas si le cabinet de Londres allait se grandir trop démesurément dans cette protection des intérêts; Bonaparte faisait peur, et on recourait à la Grande-Bretagne pour le combattre. Mais une fois ce puissant colosse détruit, il se forma une politique continentale sous l'influence de l'empereur de Russie; de là tous ces congrès, annuellement répétés, qui venaient préoccuper la diplomatie, et, dans tous ces congrès, l'Angleterre ne pouvait prendre une part active et prépondérante. Les hommes d'état de la Grande-Bretagne, whigs ou tories, repoussent également les théories du pouvoir absolu ; élevés dans les principes de la constitution de 1688, ils ne veulent pas, ils ne peuvent pas adopter les maximes du droit divin. Ainsi, lord Castlereagh même ne pouvait s'associer à tous ces manifestes, à toutes ces déclarations de principes que l'empereur Alexandre multipliait dans ses idées mystiques sur la sainte-alliance. Cette circonstance, il ne

faut pas la perdre de vue dans les quatre dernières années de la vie de lord Castlereagh.

A peine la convention de 1815 était-elle signée, que l'Angleterre vit surgir dans son sein une formidable conspiration du radicalisme en armes ; ce n'était pas seulement quelques émeutes facilement réprimées, mais des masses de cent mille âmes qui brisaient les métiers, pillaient les maisons, comme si le sol tremblait pour engloutir la vieille aristocratie ; et cependant, tel est l'esprit d'ordre, de bonne tenue de la population anglaise, tel est l'ascendant des lois, que l' émeute n'y est pas dangereuse. Dans ces circonstances, l'esprit tenace, répressif, de lord Castlereagh se manifesta tout entier ; il vint demander sans crainte au parlement, la suspension de toute liberté, même de l'*habeas corpus*, garantie puissante du citoyen anglais. Les troupes, réunies pour frapper vigoureusement l'émeute, le firent sans pitié, parce que l'agitation était sans mesure. Combien d'accusations ne portèrent pas sur lord Castlereagh à la suite des troubles de Manchester et de Birmingham ? Les pamphlets le présentèrent comme un boucher de chair humaine ; et Byron laissa tomber quelques strophes sur la froide physionomie de lord Castlereagh. Fallait-il laisser périr l'Angleterre pour plaire à des poëtes ? Fallait-il seconder les desseins des brûleurs de métiers et des voleurs de maisons ? Lord Castlereagh ne fit que son devoir d'homme d'état ; il sauva la société, et que veut-on de plus ? au péril même de sa renommée ;

immense sacrifice de ceux qui se vouent aux idées d'ordre au milieu du désordre. Des bills fort vigoureux furent adoptés, sur la demande du ministère, contre les étrangers, et les fauteurs de troubles. Castlereagh se consacra dans le parlement à cette pénible tâche d'obtenir des mesures répressives; en Angleterre, il y a des ressources même dans les plus grands dangers, parce qu'il existe une école d'hommes d'état, celle des tories qui ne s'agenouille jamais devant des clameurs; l'émeute la plus terrible garde respect à la loi et s'arrête devant une sommation de constable.

Cette situation agitée dura près de cinq années; les comtés étaient en feu, et alors le procès de la reine devint le prétexte de ces soulèvements tumultueux. Nul ne put prendre intérêt à cette reine vieillie qui avait promené ses passions en Syrie, en Grèce, en Italie, avec cette insouciance anglaise qui est encore une excentricité. Tout le monde savait l'irrégulière conduite de la princesse de Galles, devenue reine par la mort de Georges III, et gardant auprès d'elle encore le complice et le témoin de ses excès, le beau et mâle Bergami, son chambellan d'honneur. Mais le parti radical n'y regardait pas de si près; ce qu'il voulait, c'était un prétexte pour soulever les esprits; il s'empara du procès de la reine afin d'amener des agitations et des désordres. Le parti tory, profondément pénétré des embarras de la patrie, et voulant, s'il était possible, épargner un scandale, fit proposer des transactions à la princesse : pourvu que son

nom ne fût point invoqué dans la liturgie, elle serait reine, mais elle voyagerait incessamment avec une dotation considérable. Le parti radical consulté, la vieille reine se refusa à tout, et il fallut faire un procès immense, retentissant. Lord Castlereagh s'y décida avec une respectueuse et ferme énergie ; autant il avait été lent à se prononcer, autant il mit de vigueur dans la poursuite. Quand on voit l'angélique image d'Anne de Boylen à côté du grossier et sensuel Henri VIII, on sent un vif et puissant intérêt pour la victime ; mais que peut-on éprouver pour cette reine, vieillie dans une passion d'antichambre ?

Ici, en face de lui, Castlereagh trouva son ancien adversaire Canning, visant alors à l'extrême popularité, parce que ces sortes de caractères exagèrent tout. Canning se fit le chevalier de la reine, non pas qu'il l'estimât, mais parce qu'il y trouvait un moyen de violente opposition au ministère auquel présidait lord Castlereagh. Le procès commencé, on en vint aux débats, et l'on sait les indécentes révélations des enquêtes, des témoins, pénétrant jusque dans les mystères de la chambre à coucher. C'est dans ce procès de la reine que grandirent les renommées oratoires de Brougham et de Canning ; leur popularité devint immense, et lord Castlereagh fut frappé d'une réprobation à laquelle les hommes d'état de quelque portée doivent s'accoutumer dans leur œuvre de peines et de soucis.

Tous ces événements intérieurs arrivaient à une époque

où l'Europe, encore agitée, se réunissait incessamment en congrès pour exposer des principes ou arrêter des résolutions communes. Depuis la déclaration de l'empereur Alexandre, désignée sous le titre de traité de la sainte-alliance, l'Angleterre avait pris une position à part : ses hommes d'état, et lord Castlereagh lui-même, avaient déclaré que les principes de cette convention étaient trop vagues pour que des ministres anglais pussent les admettre sous leur responsabilité légale. De cette première séparation avec l'Europe, il résulta deux politiques : l'une russe, qui domina presque entièrement les congrès ; l'autre anglaise, et opposée à toute délibération commune sur des intérêts maintenant divisés.

C'est en se posant de cette manière que lord Castlereagh assista aux congrès de Troppau et de Laybach ; il en signa les protocoles, sans adopter le système de la sainte-alliance, mais comme conséquence des traités de 1815 et des articles du congrès de Vienne. Dans ses causeries avec M. de Metternich, lord Castlereagh avança ce principe : que si l'Europe pouvait franchement s'entendre pour réprimer des troubles attentatoires à la sûreté des couronnes, elle ne devait et ne pouvait pas se mêler des modifications qu'un peuple pouvait faire à son gouvernement intérieur par une volonté libre, spontanée. Cette déclaration se rapportait à trois questions d'une nature fort sérieuse qui surgissaient alors : 1° la séparation des colonies espagnoles d'avec la mère-patrie ; 2° les troubles de la Grèce ; 3° la révolution d'Espagne. L'émancipation des colonies espa-

gnoles, ancienne de date, avait pour origine les intérêts commerciaux de l'Angleterre, qui veulent incessamment être satisfaits ; les débouchés de la paix devaient remplacer ceux de la guerre ; il fallait un monde nouveau pour l'inonder des produits manufacturés ; sous ce rapport, l'émancipation des colonies espagnoles assurait des marchés à l'Angleterre, devenue favorable dès lors à leur indépendance ; ses consuls résidèrent, avec leur exequatur, dans ces colonies. Lord Castlereagh se trouvait donc dans une position délicate au moment des agitations de l'Angleterre ; car d'une main il favorisait la sédition des colonies, et de l'autre il réprimait violemment les troubles des comtés.

Partisan de l'émancipation des colonies, lord Castlereagh ne dut avoir aucune répugnance pour le gouvernement des cortès à Madrid : ce qui importe à l'Angleterre, ce n'est pas la forme du pouvoir qu'adopte un peuple, mais la tendance de ce pouvoir par rapport à elle-même, à ses intérêts ; rarement elle brise une lance pour une idée chevaleresque ; whigs et tories ont ce même esprit d'égoïsme national qui n'est au fond que le patriotisme ; avec cette doctrine que l'Angleterre ne doit point se mêler de la forme intérieure des gouvernements, la place reste large pour se décider selon les intérêts. Quant à ce qui touche l'émancipation grecque, lord Castlereagh la voyait sous son véritable point de vue, sans faiblesse comme sans aucune sentimentalité, en laissant la question sur le terrain russe et ottoman : émanciper la Grèce, c'était agrandir les des-

tinées de la Russie, lui ouvrir les portes du Bosphore, refouler les Turcs en Asie; et cette politique était fausse, puérile, pour l'Angleterre; son intérêt, au contraire, était de protéger l'empire ottoman par le pavillon britannique, de développer ses forces et de se créer là une alliance pour son commerce.

Ainsi, tout à la fois donner un nouveau monde à l'industrie par l'émancipation des colonies espagnoles; ne point s'inquiéter des révolutions de Naples et d'Espagne, mais surveiller la Russie en secondant la Porte; telle fut la politique de lord Castlereagh dans les premières années qui succédèrent à sa vigoureuse lutte contre Napoléon.

Les troubles de la Grande-Bretagne se calmaient un peu lorsque l'Irlande vit surgir encore cette vieille guerre civile entre les orangistes et les catholiques, éternellement renouvelée comme entre deux races qui se détestent profondément. Tous les esprits graves sentaient qu'il fallait faire quelque chose pour les catholiques; les causes de l'oppression cessant d'exister, l'Irlande ne pouvait être éternellement esclave. Lord Castlereagh connaissait bien cette contrée où il avait passé ses plus jeunes années. Toutes les fois que les affaires lui laissaient un peu de loisir, il allait visiter les antiques tours de Londonderry, les beaux lacs, les vieux pêcheurs que ses munificences aidaient pour la reconstruction de leurs villages ou de leurs bateaux, pour les dots de leurs filles, pour leur bien-être personnel. On discutait alors le bill d'admission des lords catholiques dans le parlement. Les orangistes s'y oppo-

saient en Irlande ; ce bill, adopté par les communes, fut repoussé par la chambre des lords, et ici fut l'origine de ces troubles ensanglantés qui jetèrent l'Irlande dans tous les désordres ; le ministère se montra impitoyable, car le sang coulait à flots : le gouverneur général, lord Wellington déclara enfin, que si l'on voulait sauver ce pays plus agité que l'Océan, il fallait le placer sous un régime vigoureux d'exception législative. Les antiques lois de la conquête furent réveillées contre les bandes de Whyte-Boys, qui, sous la blanche couleur, désolaient la contrée par leurs émeutes. Peu à peu ces démonstrations s'apaisèrent par la vigueur de la pénalité.

Quand donc tout fut rentré dans l'ordre, le ministère de Castlereagh dut se préoccuper des souffrances des trois royaumes, et il le fit avec un grand dévouement. Une vérité historique, et les agitateurs devraient s'en pénétrer, c'est qu'ils sont la cause de la servitude de tous pour le plaisir si vain de quelques ovations pour eux-mêmes. Le despotisme ne vient qu'à la suite du désordre ; il y a plus de force dans la raison résignée que dans les bruyantes acclamations des places publiques. O'Connell me paraît l'homme destiné à amener l'asservissement absolu de l'Irlande ; il sera le bourreau de sa patrie pour un peu de vanité personnelle, pour les applaudissements de quelque cent mille âmes réunies autour des hustings. Les tories ont tout fait pour l'Irlande quand elle a été calme ; les Wellesley furent les promoteurs de l'éman-

cipation des catholiques, et ils ne s'arrêtèrent point là.

Profondément pénétré de l'idée qu'il y avait souffrance réelle dans toutes les classes, lord Castlereagh développa son vaste plan d'économie, avec toute la logique de Pitt dans son admirable budget de 1798. Partant de cette base qu'il y avait détresse dans l'agriculture et les éléments du crédit, Castlereagh alla droit aux retranchements ; les dépenses de l'armée et de la marine furent réduites de deux millions de liv. sterl. ; l'intérêt de la dette publique fut réduit de 5 à 4 p. 0|0 ; l'amortissement, en même temps, fut largement doté. Ces mesures permirent la diminution dans l'impôt, la suppression de toutes les taxes additionnelles et un système de prêts à l'agriculture au moyen de la banque, le grand instrument dont se servit Castlereagh pour faire des avances aux paroisses, et surtout aux producteurs de grains, de manière à en tenir toujours le taux abaissé : vigoureuse et dernière lutte que lord Castlereagh eut à soutenir dans cette session ! En même temps, il put s'apercevoir qu'à ses côtés s'accroissait immense la renommée de son vieil adversaire Canning. Celui-ci devenait l'homme de la popularité ; il était caressé par la multitude ; tandis que lui, Castlereagh, l'intelligence ferme et persévérante, qui avait remué le monde, sauvé l'Angleterre, était flétri par le cri de ce peuple qui brisait les panneaux de sa voiture. Se laisserait-il traîner à la remorque, lui, si fier, si hautain, par Canning, dans les voies illimitées de l'esprit révolutionaire ? Rapproché de son ad-

versaire, mais timidement, sur l'émancipation des catholiques, Castlereagh ne prit qu'une part secondaire dans ce débat, et il vit avec désespoir que, si à l'extérieur il était débordé par la sainte-alliance, en Angleterre, Canning devenait l'homme nécessaire, parce qu'il répondait mieux à la nouvelle situation libérale dans laquelle on s'engageait; il en manifesta à plusieurs reprises sa douleur. En Angleterre, où les questions de gouvernement s'adoptant comme une mission, où les convictions d'hommes d'état sont profondes, la mort d'un système, c'est pour ainsi dire la mort de l'homme : M. Pitt s'était éteint violemment à la nouvelle de la victoire d'Austerlitz, et Castlereagh était de cette noble école. Lui, qui avait commencé si poétiquement la vie, et n'avait craint ni le duel, ni la mer en furie dans son naufrage de l'île de Man, ne devait pas redouter la mort. Comme il la voyait venir, son caractère était devenu plus irritable; à la chambre des communes, il s'était exprimé avec une aigreur, avec une fierté sombre, et je dirais presque qu'il avait pris en pitié cette opposition des whigs qui marchait vers de nouveaux orages. Il y a des temps où l'on veut ainsi en finir avec une situation qui vous pèse, avec des adversaires qui vous fatiguent; on leur dit son dernier mot à la face, et après ce dernier mot, l'on meurt sans regrets.

Castlereagh annonçait sa résolution de partir pour le continent, avec le désir, sinon d'assister au congrès de Vérone, au moins d'y voir les souverains réunis. Canning espérait qu'une

fois sur le continent, son collègue donnerait sa démission, et que, par conséquent, il le laisserait maître des affaires. Les choses marchèrent plus vite : lord Castlereagh était souffrant depuis quelques jours; une grande irritation nerveuse se manifestait dans sa personne ; quelques paroles, çà et là jetées, faisaient entrevoir qu'il avait de sinistres desseins, et lorsqu'il vit le roi pour prendre congé, cette situation d'esprit n'échappa pas au monarque, qui l'estimait (1). Depuis ce moment, il se plaignit d'une oppression de tête. Le rapport de son médecin, M. Bankhead, affirme que, quand il le visita, il était calme, néanmoins avec quelques symptômes d'impatience et de caprice ; des phrases courtes et saccadées furent tout ce qu'on put en tirer ; il dit quelques mots sur les douleurs de la vie, ce qui fit craindre un suicide, et on le surveilla. Le lundi, 12 août (1822), tandis que son docteur entrait dans son cabinet de toilette, Castlereagh ne prononça que ces paroles : « Docteur, laissez-moi tomber sur votre bras, tout est fini. » Et, en effet, il tomba avec la pesanteur d'un cadavre. Le sang jaillissait à flots d'une blessure profonde qu'il s'était faite, avec une précision médicale, à l'artère jugulaire, au moyen d'un petit canif qu'il cachait dans un porte-lettres. Ainsi tout fut dit pour l'homme qui avait conduit si fermement l'Angleterre pendant dix années.

(1) Voir la lettre du roi à lord Liverpool.

Depuis, on voulut faire croire que lord Castlereagh était fou à lier ; les partis cherchèrent à constater que cette énergie de gouvernement tenait à une aliénation mentale : n'est-on pas toujours fou, quand on veut lutter contre eux avec vigueur ? Non, Castlereagh n'était point fou ; seulement, il eut cette douleur profonde de l'homme d'état qui, après avoir rempli un grand devoir, est méconnu et brisé à la fin de sa carrière. M. Pitt était mort à l'œuvre quand elle marchait à son accomplissement ; lord Castlereagh put la voir finie par la chute de Bonaparte. Mais à son tour il eut à lutter contre l'esprit révolutionnaire qui envahissait le monde ; Canning fut comme son mauvais génie ; et puisque dans une longue vie politique, ils se trouvèrent tous deux en face, on peut demander ce qu'ils firent pour l'Angleterre. Castlereagh lui donna cette haute domination qu'elle exerce partout : signataire des traités de 1815, il assura à son pays de vastes stations, des colonies, des mondes nouveaux ; et il fut obligé d'échapper par le suicide à la réprobation du peuple. Canning, le déclamateur, renégat des opinions de Pitt et menaçant tous les cabinets, n'osa même pas s'opposer à l'expédition d'Espagne de 1823 ; il eut pourtant une mort paisible, et conserva les applaudissements de tous. Hélas ! c'est que les hommes qui se consacrent avec dévouement aux affaires sérieuses de leur pays, sont en général persécutés, méconnus : pour le peuple, il faut faire moins de bien que de bruit. Disons néanmoins, à l'éloge de l'Angleterre, qu'elle revient maintenant aux hommes qu'elle a flétris ; les

tories grandissent, parce qu'en eux est la capacité. Cette noble hiérarchie d'hommes d'état qui part de Pitt et de Castlereagh, pour s'étendre jusqu'à M. Peel, le comte d'Aberdeen et le duc de Wellington, est maintenant saluée comme l'école protectrice de la Grande-Bretagne, et l'on ne parle plus de Fox, de Sheridan, de M. Canning, que comme de quelques beaux diseurs qui ont amusé les longues nuits de la chambre des lords et de la chambre des communes.

FIN.

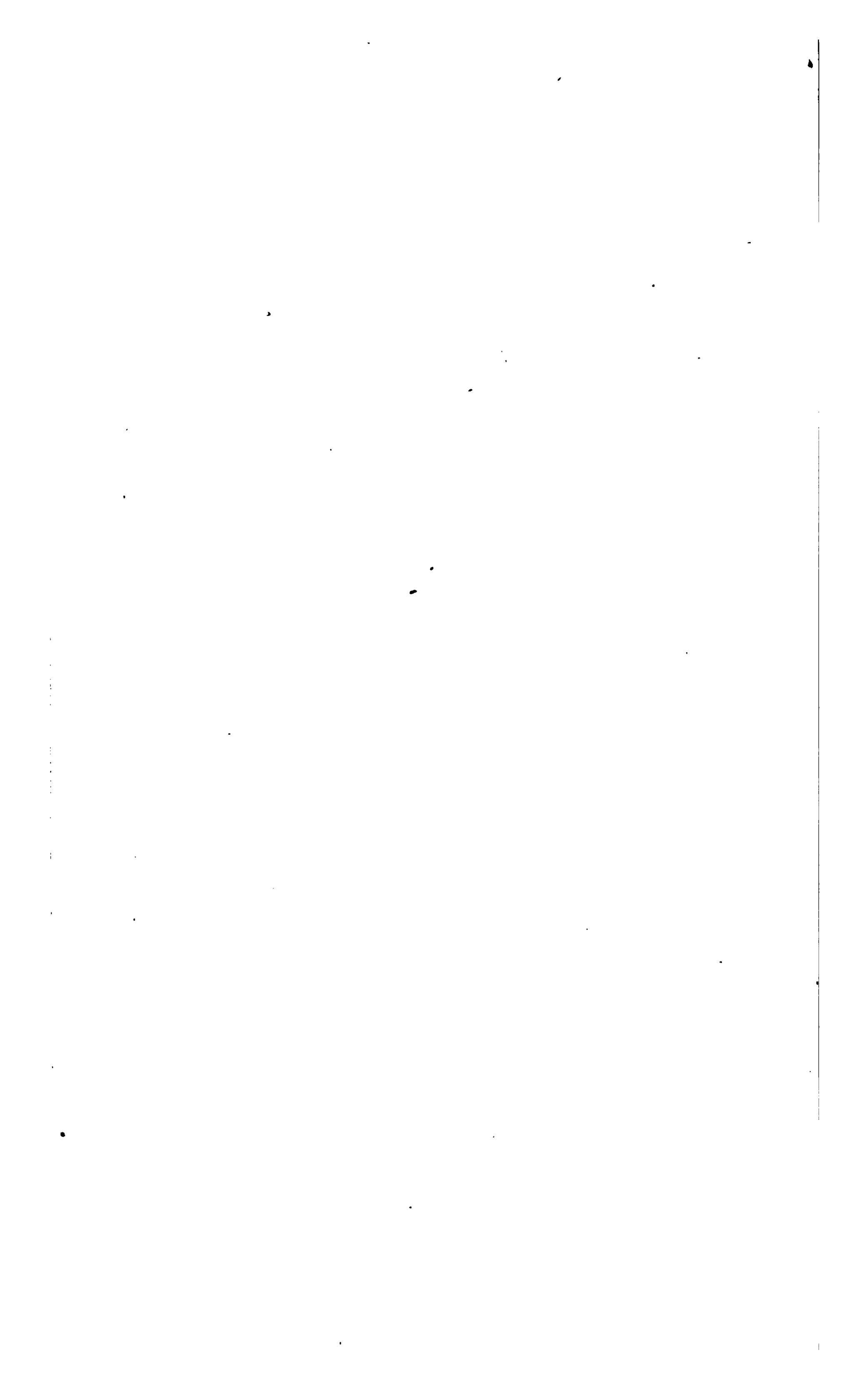
TABLE

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM.

Page 247 (art. *Richelieu*), lisez : 5 *et* 6 *octobre* 1789, au lieu de 5 *et* 6 *octobre* 1791.

Imprimerie Belin-Leprieur fils.



BIBLIOTHÈQUE VARIÉE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. CHARLES NODIER.

Chaque volume de la collection forme un ouvrage complet.

Prix : 3 fr. 50 c. le vol. format anglais.

—

HISTOIRE CIVILE, MORALE ET MONUMENTALE DE PARIS, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par J.-L. Belin. 1 vol.

OEUVRES CHOISIES DE NAPOLÉON, précédées d'une étude littéraire par M. Aug. Pujol, ornées d'un portrait. 1 vol.

LA RÉFORME ET LA LIGUE, 3e édition, par M. Capefigue. 1 vol.

HENRI IV, 3e édition, par M. Capefigue. 1 vol.

LE SIÉGE DE LA ROCHELLE, par madame de Genlis. 1 vol.

MADEMOISELLE DE LA FAYETTE, par madame de Genlis. 1 vol.

LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE, par madame de Genlis; suivie de sa *Vie pénitente*, de ses *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, et de ses *Lettres* au maréchal de Bellefonds. 1 vol.

MADAME DE MAINTENON, suivie de plusieurs Nouvelles, par madame de Genlis. 1 vol.

POÉSIES DU DUC CHARLES D'ORLÉANS, publiées sur le manuscrit original de Grenoble, accompagnées d'une Préface historique, de Notes et d'Éclaircissements, par M. Aimé Champollion-Figeac (de la Bibliothèque royale). 1 vol.
(Il y a une édition format in-8, papier vélin collé, tirée à cent exemplaires, au prix de 15 fr.)

LÉGENDES ET CHRONIQUES SUISSES, par G. de VALAYRE, avec une introduction par M. LE ROUX DE LINCY. 1 vol.

LÉGENDES POPULAIRES DE LA FRANCE (NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE BLEUE), précédées d'une Introduction par M. Ch. Nodier, et accompagnées de Notices littéraires et historiques, par M. Le Roux de Lincy. 1 vol.

NOUVELLES VIEILLES ET NOUVELLES, par MM. Ch. Nodier, Topffer, le comte de Peyronnet et Arthur Dudley. 1 vol.

MÉMOIRES DU CARDINAL DE RETZ, édition collationnée sur les manuscrits de la Bibliothèque royale (avec les fragments restitués), augmentée de lettres inédites et de quatre fac-simile, et publiée avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique. 2 vol.

MÉMOIRES DE COMMINES, précédées d'une Notice biographique. 1 vol.

AVENTURES DE TÉLÉMAQUE, par Fénelon, suivies des Aventures d'Aristonoüs, nouvelle édition, augmentée des Fables et d'un Dictionnaire géographique et mythologique, et ornée d'un portrait. 1 vol.

L'ESPRIT DES LOIS, suivi de la *Défense de l'Esprit des Lois*, par Montesquieu, nouvelle édition. 1 vol.

LES ANABAPTISTES — LES HUSSITES (Épisodes des guerres de religion), par Van-der-Velde, traduction de M. Loève-Veimars. 1 vol.

Sous presse :

M. CAPEFIGUE.

RICHELIEU, 3e édition. 1 vol.

MAZARIN ET LA FRONDE, 3e éd. 1 vol.

LOUIS XIV, 3e édition. 1 vol.

ALFRED BONNOMET.

LES NUÉES, comédie d'Aristophane, trad. en vers, avec une Introduction et un Commentaire historique et littéraire.

MADAME DE GENLIS.

MADEMOISELLE DE CLERMONT, suivie de *Nouvelles*. 1 vol.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE :

LES VEILLÉES DU CHATEAU, vignettes. 2 vol.

THÉATRE D'ÉDUCATION, vig. 3 vol.

LES PETITS ÉMIGRÉS, vig. 1 vol.

ADÈLE ET THÉODORE, vig. 2 vol.

IMPRIMERIE DE J. BELIN-LEPRIEUR FILS, 11, RUE DE LA MONNAIE.

LES

DIPLOMATES

EUROPÉENS

PAR M. CAPEFIGUE

TOME DEUXIÈME

1. Sir ROBERT PEEL; 2. le comte MOLÉ;
3. le comte CAPO d'ISTRIAS; 4. le comte de RAYNEVAL;
5. le secrétaire d'état CONZALVI; 6. M. GUIZOT; 7. M. de GENTZ et M. ANCILLON;
8. le comte de LA FERRONNAYS; 9. le prince de LIEVEN;
10. le duc de GALLO; 11. le duc de BROGLIE;
12. M. MARTINEZ DE LA ROSA.

PARIS
LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR
6 RUE DE LA PAIX

1845

LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR,
6, rue de la Paix.

ŒUVRES

DE M. LE BARON

ALEXANDRE GUIRAUD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Depuis longtemps tous les vrais amis des lettres, ceux qui savent combien leur action puissante sur la société peut devenir utile lorsqu'elle est à la fois intelligente et religieuse, attendaient avec impatience une édition complète de ces œuvres. Le grand et légitime succès obtenu par les divers ouvrages de l'illustre académicien au moment de leur publication, la parfaite moralité, le sentiment éminemment religieux qui les distinguent, faisaient désirer vivement qu'une édition nouvelle, succédant à des éditions entièrement épuisées, permît à la librairie de produire des ouvrages de con-

science et de talent, en concurrence avec tant d'autres qui ont fait une si déplorable irruption dans la littérature. Plus d'une mère chrétienne, obligée de fermer le sanctuaire de la famille à la plupart des productions de notre époque, s'affligeait de ne pouvoir l'ouvrir à des écrits dont son esprit et son cœur avaient gardé un souvenir si distingué; on s'étonnait enfin que la belle tragédie des *Machabées*, le délicieux poème du *Savoyard*, tant de touchantes élégies, et ces deux grandes compositions d'une si haute portée, *Flavien* et *Césaire*, où le drame se mêle si merveilleusement à l'histoire et à la philosophie, ne se trouvassent pas au nombre des livres devenus classiques dont les familles intelligentes et sages s'empressent d'orner leurs bibliothèques.

C'est à ce besoin si généralement senti que nous venons donner satisfaction, en annonçant aujourd'hui une édition nouvelle et complète des œuvres littéraires de M. le baron Alexandre Guiraud.

Cette édition, que l'auteur a enrichie de plusieurs morceaux inédits de prose et de vers, et qu'il a revue avec un soin tout scrupuleux, pour qu'elle puisse être admise sans restriction dans les lectures sérieuses de famille, forme quatre

volumes in-8°, et est livrée presque aux mêmes prix que le format anglais.

Chacun des ouvrages renfermés dans les œuvres pourra, en outre, être vendu séparément.

Le prix du volume est, pour Paris, 5 fr.

Et pour les départements (par la poste). . . . . 6 fr. 50

Les deux premiers volumes renferment le roman historique de FLAVIEN, qui retrace si admirablement la grande époque de l'établissement du Christianisme.

Le troisième se compose de CÉSAIRE et de quelques morceaux inédits de prose.

Le quatrième, enfin, du THÉATRE et des POÉSIES.

On trouvera chez le même libraire, et du même auteur:

LE CLOÎTRE DE VILLEMARTIN, poésie, 1 vol. . . . . 5 fr.

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE DE L'HISTOIRE, les deux premiers volumes qui ont paru. . . . . 15 fr.

TYPOGRAPHIE DE COSSON, RUE DU FOUR-SAINT-GERMAIN, 47.

LES

DIPLOMATES

EUROPÉENS

LE TOME PREMIER

CONTIENT LES NOTICES SUIVANTES :

1° *Le prince de Metternich.* — 2° *le comte Pozzo di Borgo.* — 3° *le prince de Talleyrand.* — 4° *le duc Pasquier.* — 5° *le duc de Wellington.* — 6° *le duc de Richelieu.* — 7° *le prince de Hardenberg.* — 8° *le comte de Nesselrode.* — 9° *lord Castlereagh.*

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

LES

DIPLOMATES

EUROPÉENS

PAR M. CAPEFIGUE

TOME DEUXIÈME

PARIS

LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR

6 RUE DE LA PAIX

—

1845

de 1793. Quelles idées veut-on donner aux peuples en matière de gouvernement ?

Les notices que l'on va lire embrassent à peu près toute l'histoire des cabinets de l'Europe, et c'est avec intention que j'ai choisi les hommes de haute capacité dans chacune des grandes Cours, afin d'en suivre l'histoire depuis un demi-siècle. J'ai placé en tête sir Robert Peel, parce qu'il m'a paru reproduire plusieurs symboles : le ministre d'abord qui bouleverse avec une certaine témérité le parti tory en Angleterre ; puis l'homme d'État qui marche tête haute dans l'examen de la difficulté capitale du temps actuel, la question religieuse : il succombera peut-être dans cette entreprise gigantesque ; l'Église établie défendra sa vieille constitution ; mais à ce point de vue M. Peel a deviné l'époque. Oui, nous marchons droit et ferme vers cette secousse morale des esprits ; les questions politiques ne sont plus rien en face de la lutte religieuse qui partout s'engage ; il y a une sorte de réaction contre l'indifférence du XVIII[e] siècle ; nous refaisons le XVII[e], les disputes de philosophie de Descartes, de Jansenius, sans la grandeur des hommes et la vigueur des intelligences.

M. le comte Molé m'a paru l'expression de la partie élevée et noble de l'administration de l'empire, de l'esprit de mesure et de dignité sous la restauration, et d'un gouvernement éclairé à l'époque actuelle. Plus un respectueux attachement m'unit à ce nom traditionnel de magistrature et d'histoire, plus je me suis mis en garde

contre mes impressions particulières dans l'appréciation de cette longue et belle personnalité politique. La notice sur le comte Capo-d'Istrias, c'est l'histoire du nouveau royaume de la Grèce, de ses faiblesses et de sa constitution provisoire dans le droit public européen. J'ai vu dans M. de Rayneval l'expression de la diplomatie pratique, des vieilles traditions des congrès et d'affaires. Le cardinal Consalvi, c'est la politique du Saint-Siége ; l'histoire de ses grandeurs et de ses vicissitudes, de la force et des espérances de l'unité catholique dans l'esprit le plus fin, le plus habile des temps modernes.

J'ai abordé sans hésitation la vie active et parlementaire de M. Guizot, en le plaçant à la hauteur que méritent ses belles facultés, en réfutant les calomnies accumulées sur cette forte et grande existence, sans pourtant déguiser les aspérités de sa nature ; j'ai jugé les avantages et les inconvénients de son système avec l'indépendance habituelle de mes opinions. A côté de M. Guizot j'ai personnifié la diplomatie écrite de l'Autriche et de la Prusse, dans deux hommes autant littéraires que politiques, MM. de Gentz et Ancillon. La loyale politique du comte de La Ferronnays m'a fourni l'occasion de rendre une entière justice à sa mémoire (pour moi un culte), et à la hauteur de la diplomatie de la restauration. J'y ai joint un aperçu de la politique russe par une biographie du prince de Liéven, et de la femme spirituelle et éminente qui en porte si dignement le nom. Le duc de Gallo c'est la politique napolitaine,

l'Italie et l'Autriche unies. Dans M. le duc de Broglie j'ai personnifié tout une école gouvernementale qui exerce encore une grande action sur l'Europe. Enfin, M. Martinez de la Rosa m'a permis de pénétrer dans l'histoire de la diplomatie espagnole, et surtout d'examiner la question de savoir quelle est l'aptitude des gens de lettres dans la politique.

Le but de ces notices est bien simple, je veux rectifier les fausses idées que tout une vieille école a jetées sur le parti conservateur en Europe. A côté de tant de livres qui recherchent la popularité par des vulgarités dangereuses, il est bon d'en présenter un plus modeste, destiné à rectifier certains préjugés qui altèrent nos relations en dehors et rendent encore impossible une bonne position en Europe. Si quelques erreurs me sont échappées, je supplie qu'on me les indique; je me suis éclairé par tous les documents, la connaissance des hommes et des affaires, et lorsque tant d'écrivains prennent à tâche d'abaisser la politique de leur pays, je me suis efforcé de l'élever à la grandeur de sa destinée.

Avril 1845.

P. S. — L'article sur sir Robert Peel était imprimé lorsque la question du collége de Maynooth, récemment discutée au Parlement, a montré la vérité de ce que j'ai écrit, « que désormais pour l'Angleterre, comme pour toute l'Europe, la question est devenue religieuse. » Ce bill a soulevé une si vive opposition dans l'Église protestante, qu'il peut en résulter un nouveau fractionnement dans le parti tory, et la majorité, si forte pour M. Peel il y a quelques mois, pourra en être ébranlée.

I.

SIR ROBERT PEEL

Depuis deux années, la renommée et la toute-puissance de sir Robert Peel ont grandi d'une façon considérable. Il n'est pas d'éloge qu'on ne lui ait prodigué, de flatterie qui ne soit venue baiser ses pieds; le parlement lui accorde une majorité forte et complaisante; il vient d'imposer en pleine paix à son pays cette taxe du revenu que le grand Pitt avait demandée au patriotisme de l'Angleterre dans les circonstances les plus critiques, quand la république française ou Napoléon pesaient de tout leur poids dans les affaires de l'Europe; et cette taxe menace d'être permanente.[1] A cette

[1] En 1798, tous les revenus furent frappés d'une taxe de 10 pour 100, qui dura jusqu'à la fin de la guerre, en 1802. En 1803, après la rupture de la paix d'Amiens, la propriété fut de nouveau frappée d'une taxe de 5 pour 100, qui fut élevée, en 1805, à 6 1/4 pour 100, et, en 1806, reprit le chiffre énorme de 10 pour 100 jusqu'à la fin de la guerre universelle.

hauteur, pourtant, où sir Robert Peel est parvenu, je n'hésite pas à suivre et à juger sa carrière avec toute la sévérité de l'histoire.

La position la plus fausse pour un homme d'État, c'est de ne pas appartenir à la classe dont il défend les intérêts; quelque chose qu'il fasse pour s'assimilier à cette classe, il s'y tient gauche, mal à l'aise, il la compromet et la perd; on voit que ses habitudes ne sont pas là, et que l'éducation même n'a pu corriger le vice d'origine : un aristocrate au milieu du moyen peuple, un bourgeois au milieu des gentilshommes se trouvent également embarrassés; et ce qui se voit dans un salon se reproduit à plus forte raison dans la politique générale avec plus de danger encore, car alors on tue la cause qui vous a confié ses intérêts et sa dignité.

On a dit souvent que l'aristocratie anglaise avait surtout l'art de distinguer et de choisir les jeunes talents qui ne lui appartenaient pas encore, pour les faire venir à elle, et s'aider de leur concours dans le parlement et au dehors. Je crois que souvent l'aristocratie anglaise ne voit en eux que des gens d'affaires pour son parti : ils les font plus ou moins bien, mais rarement ils s'élèvent jusqu'à la grandeur de leur mission. Telleest l'infirmité particulière de sir Robert Peel, l'homme d'affaires du parti tory; mais incapable de comprendre les destinées de ce parti et de s'élever jusqu'à ce grand esprit qui sauva l'Angleterre dans la terrible crise de la révolution française et de l'empire.

Il y a longtemps qu'on a prédit la chute de l'Angleterre, qu'on a parlé de sa décadence, de sa banqueroute, et de je ne sais quelle catastrophe encore qui la menace. C'est un thème parfaitement vieux, complétement usé, depuis les articles de M. Barrère, dans le *Moniteur* de 1794 à 1812, jusqu'à ces phrases stéréotypées qui paraissent dans les feuilles publiques de nos jours, accompagnées d'autres belles pensées à l'usage des politiques. Le phénomène qui se produit seul aujourd'hui en Angleterre, c'est l'approche d'une crise religieuse inévitable, parce que le mouvement des esprits s'y porte. Depuis l'émancipation de l'Irlande, tout marche à ce but, et peut-être ce qui indique le mouvement des idées vers les querelles religieuses, c'est le redoublement d'efforts que fait le parti des *saints* et des missionnaires en Angleterre.

A côté de ces efforts, jugez les progrès immenses du catholicisme! qui aurait dit, il y a vingt ans seulement, qu'un cabinet tory serait forcé de supplier le pape d'intervenir pour apaiser les troubles de l'Irlande? Un tel acte aurait fait monter sur l'échafaud le ministre qui l'aurait osé, et la couronne eût été brisée au front de la dynastie. Singulière contradiction de ce siècle, qui s'est élevé contre la suprématie du catholicisme! La seule puissance morale qui reste debout et à laquelle on s'adresse, c'est la cour de Rome. Le roi de Prusse, protestant, a sollicité pour ses sujets un concordat; l'empereur de

Russie n'a devant lui, comme obstacle dans ses desseins sur la Pologne, que le catholicisme et le pape; et voici maintenant l'Angleterre, proscrivant depuis des siècles les papistes, qui fait toute espèce de sacrifices pour obtenir l'appui du saint siége dans la question irlandaise.

Ces réflexions n'étaient pas inutiles avant d'aborder la vie politique de l'homme d'État à qui est confié aujourd'hui le principal rôle dans les grandes affaires britanniques, et à qui le parlement accorde des bills de confiance à des majorités si considérables. Sir Robert Peel est né tout à fait au sein de la classe bourgeoise; ses ancêtres étaient ouvriers, et son père manufacturier dans le Lancashire, vieux travailleur à trois générations; c'était à Tamworth que le filateur avait établi le siége de sa fabrique; il avait employé de nouveaux moyens de filer le coton, et au temps où le commerce était entièrement aux mains du gouvernement britannique, M. Peel le père avait acquis une fortune qui s'élevait à plus de 2,000,000 de livres (50,000,000 de francs).

En Angleterre donc, où la fortune est la première condition des grandes existences, le riche filateur prit le haut rang dans son comté. Homme simple et sans aucune de ces qualités qui peuvent élever un esprit en politique, le filateur Peel fut élu membre du parlement, et défendit sans déguisement le grand système de Pitt, comme le dernier soldat, parce que tel était l'interêt des manufactures anglaises; il avait compris qu'elles jouaient un *va-*

tout avec le système continental, et que Bonaparte était un rude jouteur. En récompense, il fut créé baronnet, petite noblesse britannique, imitation de ces savonnettes à vilains que le titre de secrétaire du roi donnait en France sous l'ancienne monarchie.

Un fils lui naquit un peu avant la révolution française (au mois de juin 1788) ; ce fut un grand événement de famille, et comme la fortune du baronnet lui assurait tous les droits et la possibilité de donner à ses enfants une brillante éducation, le jeune Robert Peel fut placé au collége d'Harrow, le séminaire de toutes les jeunes intelligences de la grande noblesse et des riches familles d'Angleterre; les études y étaient fortes, variées, avec ce sentiment du classique qui domine les universités anglaises. Tout le monde a lu les quelques lignes que lord Byron a écrites sur Robert Peel, son camarade de classe, travailleur infatigable, à qui le poëte jouait mille tours, parce qu'il le trouvait pesant, pataud, comme ces fils de classe roturière jetés au milieu de ces gracieux enfants espiègles aux boucles d'or des portraits de Lawrence. Je ne sais qui a appelé M. Hobhouse le *Sancho Pança* de lord Byron, sir Robert Peel en fut un peu le souffre-douleur; Byron, espiègle, paresseux, grimpeur d'arbres et de montagnes, faisait contraste avec le petit Peel, studieux, fort mauvais boxeur, et entièrement consacré aux études classiques qui devaient faire sa fortune dans le parlement.

Du collége d'Harrow, Robert Peel fut placé à l'université d'Oxford, qui est comme le second degré de la science. L'Angleterre possède certaines institutions vénérables que le temps a consacrées, et que le poëte comparait aux vieilles perruques qui ornent le chef magistral des juges. L'université d'Oxford est aussi antique et aussi protestante que le règne d'Élisabeth : c'est la même fureur contre les catholiques, le même système de persécution ; c'est le serment du *test* personnifié ; là tous les élèves sont imbus de ces maximes traditionnelles sur les papistes ; c'est là où va se recruter le parti des *saints* et des missionnaires. Les universitaires ont le soin d'apprécier les jeunes élèves qui se trouvent sur leurs bancs, et lorsqu'ils en découvrent un aux études fortes, au fanatisme assez monté pour défendre à tout prix l'Église établie, ils le favorisent, le caressent, ils en font leur propre cœur, leur propre sang ; car, en définitive, le protestantisme n'a pour se défendre que des moyens de rancune et de violence. Les universités sont le siége des opinions ardentes ; elles forment des élèves pour jeter la tyrannie de la Bible anglicane sur le monde.

Ainsi fut Robert Peel pour l'université d'Oxford ; les universitaires avaient reconnu dans le jeune élève des études sérieuses, un fonds d'application et de tenue, des mœurs sévères et graves ; aucun de ces plaisirs de la jeunesse qui donnent du feu et de l'impétuosité pour toute la carrière de la vie. Le jeune Robert Peel était froid, compassé, sans au-

cun goût pour les folies du monde; peu de dissipation avec une immense fortune. Et, devrait-on m'accuser d'hérésie, je crois que pour compléter un homme, il lui faut un peu de cette fougue généreuse, de ces passions ardentes qui marchent sans frein dans la première partie de l'existence. Les esprits toujours réguliers, qui n'ont aucune passion au cœur, aucun feu dans l'imagination, dont la tête n'a jamais brûlé; ceux-là, dis-je, deviennent dans la suite des temps ou des hommes sévères, durs comme un roc, ou des sectaires fanatiques pour un système seulement qui leur vient dans le dernier âge de l'existence, comme l'énergique passion d'un vieillard pour une jeune fille.

Cette vie régulière de sir Robert Peel, il ne la devait pas à un défaut de charme ou de grace personnelle: c'était un des beaux jeunes hommes de l'université d'Oxford. Il était grand, bien fait, le teint clair, légèrement coloré; ses cheveux rouges signalaient la race saxonne, son front était beau, mais, avec cela, un peu comprimé, ce qui, dans les hommes comme dans les chevaux, suppose une généalogie commune, une origine vulgaire; ses lèvres étaient un peu pincées, sans le sourire sardonique, cette contraction qui donnait à lord Byron un caractère hautain digne de sa race; et les hommes de la haute compagnie anglaise, qui savent si bien distinguer les manières, disaient que tout, dans le jeune Robert Peel, révélait la race de ces commerçants anglais que l'on distingue si parfaitement de la haute gentilhommerie.

Cette distinction, vous avez dû la faire souvent, si vous avez visité l'Italie avec un peu de soin ; pour les Anglais, l'Italie se divise en deux zones : jusqu'à Florence et Livourne, vous rencontrez des hommes aux formes opulentes, quelquefois aux riches équipages ; mais, à leurs manières, vous voyez que ce sont des manufacturiers qui vont faire leurs affaires ou des avocats qui prennent leurs vacances à la manière de lord Brougham. Allez plus loin, passez un hiver à Rome, une saison à Venise, quelques mois à Palerme, à Malte, là vous rencontrerez vraiment la belle race anglaise ; ces miss au teint pâle qui ne viennent s'abriter un moment en Italie que pour y mourir, ou bien ces beaux jeunes hommes, aux manières fières et distinguées, dont le ton sérieux fait tant de disparate avec le geste improvisateur des Italiens de Bologne et de Naples.

Ainsi protégé par les universitaires d'Oxford, associé au vieux parti tory, M. Peel, dès l'âge de vingt-un ans, eut un siége au parlement d'Angleterre ; l'éducation est prompte, la vie politique rapide, et d'ailleurs, un siége dans le parlement en Angleterre est souvent une simple position : on y vient à peine trois mois chaque année, tout le reste du temps on voyage, et c'est un joli titre à ajouter que celui de *membre du parlement*, sur la carte armoriée qu'on jette en passant à Alexandrie en Égypte, à Athènes ou à Rome. Sir Robert Peel prit sa position au sérieux, il était presque fanatisé avec les idées tories à l'université d'Oxford, et, pour lui, les affaires devenaient une grave préoccupation. Au

reste, son père, le filateur de Tamworth, avait soutenu pendant toute sa vie la politique de Pitt, et le fils ne désertait pas les opinions de son père.

L'apparition du jeune orateur se fit à l'occasion du grand débat sur l'expédition de l'île de Walcheren, où les drapeaux anglais s'étaient voilés d'un crêpe funèbre. J'ai déjà eu l'occasion de répéter plusieurs fois que la plus splendide époque de l'histoire d'Angleterre fut celle évidemment où, seule, elle eut à lutter contre l'immense puissance de Napoléon. Je ne sache pas de dévouement plus beau que celui de cette aristocratie pour sauver son pays. L'école des whigs voulait traiter avec Bonaparte, les torys ne voulurent jamais. Et voici de quel raisonnement simple ils partaient : «Bonaparte est le plus grand antagoniste de l'Angleterre; le continent vaincu obéit à sa loi. Nous seuls restons fièrement debout. Si l'empereur des Français veut traiter, c'est qu'il nous craint, c'est qu'il veut un moment de répit pour grandir sa marine et appliquer son immense génie à l'anéantissement de notre nation. Il l'a dit, «la guerre est entre Carthage et Rome» : nous devons donc lutter sans repos, car une trêve serait mortelle pour nous.» Ces sentiments, qui étaient ceux du grand Pitt, sir Robert les avait reçus comme éducation à l'université d'Oxford; il vint les soutenir pour la première fois à l'occasion de l'adresse qui suivit la malheureuse expédition de Walcheren. Lord Castlereagh était vivement attaqué au parlement, lorsqu'un jeune homme

se leva de son banc pour venir défendre une pacifique adresse avec les formes, les convenances les plus modestes, mais aussi avec une fermeté de conviction ministérielle qui frappa vivement lord Castlereagh. Ce jeune homme, quel était-il? le fils d'un des plus chauds partisans des idées de M. Pitt, recommandé par ses tuteurs d'Oxford, dévoué à la politique torie, non point comme intérêt, mais comme conviction profonde. Et presque aussitôt sir Robert, adopté par le ministre, fut nommé, à vingt-quatre ans, secrétaire pour l'Irlande, et ici il faut expliquer cette position.

J'ai déjà dit que la vieille université d'Oxford c'était le protestantisme incarné, l'Église établie, et l'Irlande était le pays catholique le plus effervescent, soupirant après sa liberté de conscience et l'abolition de toutes les malédictions anglaises que deux siècles avaient amoncelées sur sa tête; or désigner le jeune Robert Peel pour l'Irlande, c'était dire à cette population malheureuse, comme dans l'enfer du Dante: « Vous êtes sans espoir. » C'était dire aux catholiques: « La main protestante va se déployer comme une tenaille de fer sur vos cœurs et sur vos âmes. » Sir Robert Peel fut ainsi comme une sorte de gendarme politique, destiné à garder la malheureuse Irlande; et ceci est à remarquer, parce que de toutes les questions brûlantes pour l'Angleterre, celle-là seule a survécu. Bien des rivalités se sont éteintes, des haines étouffées, les torys et les whigs se sont tellement fondus depuis trois années, qu'on ne peut plus distinguer

précisément ces deux écoles; la question catholique et protestante survit seule en Angleterre; vivace et puissante, elle tient au sol, elle est devenue la difficulté de tous les temps et de tous les ministères.

Sir Robert Peel remplit bien son emploi dans le sens de l'université d'Oxford : c'est une époque presque sanglante pour sa vie et un terrible souvenir. Point de concession aux malheureux Irlandais: partout la police, des lois rigoureuses, des vengeances, choses déplorables qui doivent briser la conscience de M. Peel, aujourd'hui qu'il est revenu à des opinions toutes contraires. Il n'y a rien de si dur que le fanatisme à froid, qui ne s'excuse même plus d'un sentiment exalté. L'Irlande fut couverte de canons, de troupes! La loi martiale fut en permanence. Aujourd'hui, interrogez les Irlandais, ils vous montreront quelques débris de ce corps provincial de répression qu'ils appellent toujours du nom de *Peelers*, pour indiquer qu'il doit son origine à l'administration froidement cruelle de M. Peel. Aussi l'université d'Oxford, reconnaissante de tant de bons secours dans l'intérêt des protestants, désigna M. Peel comme son représentant.

Les universités forment en Angleterre des corporations dont on se fait peu d'idées en France. Depuis la révolution de 1789, nous avons bien des groupes d'hommes, mais de corporation aucune; or, j'appelle corporation des collections d'hommes vivant du même esprit, animés d'une commune

idée, se passionnant plus fortement qu'un seul homme, parce qu'elles mettent en commun leurs idées, leur force, leur colère, leur amour; elles protégent et détestent, par ce moyen, dix fois plus que l'homme seul et individuel. Telles sont les universités anglaises : elles ont toute la bile de Calvin avec son système persécuteur; quand elles remuent, elles ont derrière elles toutes les forces du protestantisme, mais aussi quand elles poussent un homme, il va loin; c'est à elles que sir Robert Peel dut son profond et rapide avancement politique.

Cette position, évidemment odieuse et impopulaire, sir Robert la sentit bientôt, et, pour en corriger les inconvénients, il se livra aux spécialités commerciales ou statistiques. Vous avez souvent remarqué dans les assemblées des hommes hauts ou médiocres, qui ont pris une position mauvaise, ils le sentent eux-mêmes; ils voient qu'ils sont impopulaires, et alors que font-ils? ils cherchent à reconquérir l'opinion qu'ils ont perdue, en se créant une science spéciale d'affaires; ils se jettent dans les améliorations positives, afin qu'on oublie quelque chose de leurs actes et de leur conduite morale. Ainsi fut Robert Peel, avec d'autant plus de succès, qu'en Angleterre, pays essentiellement de négoce et de commerce, toute chose qui produit un résultat matériel contribue puissamment à la renommée politique des hommes d'État.

Et c'est ici que commence précisément le système le plus

faux, le plus contradictoire de M. Peel; ce qui le fait appartenir à deux écoles, et pour parler plus exactement, à deux natures tout à fait dissemblables: par sa position, ses antécédents, son caractère, il est tory; par ses habitudes commerciales, ses projets de réforme législative, il touche essentiellement à l'école de Canning. Or, il n'y a rien de plus fatal dans la vie générale d'un homme que deux tendances qui se heurtent et luttent entre elles constamment; cela fait que M. Peel n'appartient ni à un parti ni à un autre; d'où ses incertitudes, ses faiblesses, qui dominent l'ensemble de sa vie ministérielle. On se demande souvent la cause de la tiédeur du chef parlementaire du ministère britannique, de ses alternatives de force et de faiblesse, d'arrogance à la Palmerston, et de timidité pacifique; elle vient de ce qu'il n'est pas d'accord avec son éducation, ni avec ses doctrines et ses antécédents. S'il n'était pas patroné par le duc de Wellington, il tomberait du jour au lendemain devant les torys, et s'il n'exagérait pas les doctrines économiques de Canning, il tomberait devant les whigs; ce qui fait que M. Peel doit sa force (elle est considérable), à une sorte d'annulation de la politique britannique par le rapprochement des deux extrêmes.

Au reste, depuis son avénement à la place de secrétaire d'État pour l'Irlande, M. Peel garda cette position mixte, qu'il ne rachetait, comme je l'ai dit, que par ses travaux spéciaux sur le système des finances, de judicature et d'éco-

nomie politique. Ceux qui ont quelque mémoire, en Angleterre, doivent se rappeler la conduite qu'il tint, si incertaine et si méticuleuse dans le fameux procès de la reine, le plus grand scandale qui gronda sur l'Angleterre depuis bien des siècles. Cette reine vieillie et passionnée, célébrée comme martyre par les radicaux, arrive tout à coup en Angleterre pour reprendre ses droits. Ceci devient une affaire politique d'autant plus grosse que tout le cabinet y était compromis; certes, nul ne pouvait louer les mœurs du roi Georges IV, le scandale était autant dans la maison du roi que dans celle de la reine; mais ici il s'agissait d'une question de cabinet, les radicaux élevaient la reine au rang de pure et de sainte, c'est de cette reine couronnée qu'ils voulaient faire descendre tous les principes d'opposition contre la constitution britannique. Eh bien! sir Robert Peel, naguère si acharné contre les catholiques, le représentant d'Oxford, se réserve une position mixte : il s'abstient, parce qu'il craint de se compromettre dans une question de cette nature; il s'absorbe dans les détails financiers, dans l'exécution du bill du papier-monnaie; car le secrétaire d'État se réserve pour toutes les chances d'une nouvelle combinaison ministérielle.

Cette position mixte ne l'empêcha point d'appuyer tous les bills de répression imposés par la vieille école; froidement implacable, il calcule tout, et sa position spécialement, si bien que lorsque Castlereagh, l'homme d'État émi-

nent, celui dont les doctrines étaient si profondes en son cœur qu'elles dévoraient ses entrailles, lorsque lord Castlereagh, dis-je, eut succombé à cet excès de noble désespoir qui lui faisait douter de la patrie anglaise, M. Peel se retrouve sur ses pieds, qui le dirait? dans le ministère formé par lord Liverpool, avec M. Canning pour collègue.

Ici j'ai besoin de bien constater la différence d'opinions, de sentiments entre ces deux hommes d'État, pour voir les antipathies qui devaient exister entre eux, et combien il fallut de résignation et de contrition ministérielle à M. Peel pour garder un obscur portefeuille dans cette combinaison.

M. Canning était un homme d'ardente imagination, d'études classiques, il est vrai, mais marchant avec leur concours dans des doctrines brillantes et tellement avancées, qu'elles pouvaient faire trembler le sol de l'Angleterre. M. Canning s'était trouvé en constante opposition avec M. Peel, et spécialement sous le dernier ministère de lord Castlereagh; et ce qu'il y a de plus curieux, précisément sur la question qui formait la base des convictions de la vie politique et religieuse de M. Peel. N'était-il pas le député d'Oxford, l'expression protestante de l'Angleterre? N'était-ce pas ainsi qu'il avait accepté le ministère de l'intérieur en remplacement de lord Sidmouth dans le dernier ministère de Castlereagh? C'est comme orateur puissant, exclusif de ce cabinet, qu'il avait eu à lutter contre M. Canning, lorsque cet orateur proposa d'accorder le droit de siéger au

Parlement aux pairs catholiques, lutte acharnée, interminable. Eh bien! lord Liverpool forme un ministère, qu'y trouve-t-on avec son poste toujours de l'intérieur? M. Peel à côté de M. Canning; Canning, sans doute, était un ancien tory, un élève de la grande école, mais il s'était avancé avec une énergie considérable vers les doctrines nouvelles, et d'ailleurs le point sur lequel M. Canning et M. Peel étaient en dissidence tenait sur le principe fondamental de l'élection de M. Peel à Oxford, l'opposition à l'émancipation des catholiques.

Dira-t-on qu'il s'agissait d'un ministère de coalition, et que, dans ces sortes de cabinets, on se fait des concessions mutuelles sur les hommes et sur les choses? Erreur ici, en ce qui touche M. Peel, car sir Robert faisait seul des concessions. Le vœu et le but de M. Canning, c'était l'émancipation des catholiques; sir Robert avait la conviction contraire, et néanmoins il restait dans le cabinet. Ceci toujours avec l'allure d'un homme spécial, en se jetant dans l'économie politique, dans les améliorations judiciaires. Ces types, je le répète, se recontrent souvent dans les assemblées politiques; on se sauve du défaut de caractère par la spécialité d'une science d'affaires que l'on met au service de tous et pour tous. Mais, avec cette condition, il faut se résigner à n'être jamais qu'un ministre subalterne; si on a l'ambition de diriger plus tard les affaires de son pays, on y apporte nécessairement une absence de doctrines, une incertitude

de caractère qui attiédit et affaiblit la puissance morale d'un pouvoir. On annule un grand état, on le fait dormir ; mais on ne l'élève pas à de nobles destinées.

Ainsi, M. Robert Peel, ministre de l'intérieur, adoucit la pénalité, réforme le jury, limite la juridiction des juges de paix ; et ces améliorations réelles le font applaudir par tout le monde ; il passe à travers tous les craquements du ministère Liverpool, il en traverse toutes les vicissitudes sans jamais s'opposer en rien ; il laisse grandir et s'avancer dans des voies infinies M. Canning, si puissant enfin, que lorsque lord Liverpool meurt, c'est Canning qui prend la direction des affaires du pays ; alors seulement (et c'est bien tard) M. Peel aperçoit que sa position n'est plus tenable. Les affaires qu'il aurait pu quitter honorablement, comme un digne tory, à la fin du ministère Castlereagh, ces affaires le quittent lui-même, et Canning le fait remplacer par un whig modéré.

Voici donc maintenant sir Robert dans les rangs de l'opposition : va-t-il d'abord offrir à son puissant et aventureux adversaire, M. Canning, une résistance digne du ministre qu'il va combattre? aucunement ; sir Robert se cache d'abord dans les rangs obscurs. Il s'agit pourtant de toutes les questions les plus chéries de l'école protestante ; M. Peel s'y dérobe et intrigue, et ce n'est que parce que Canning le presse, l'invective comme un couard et un lâche d'opinion, que sir Robert se décide à se placer à la tête de l'opposition

franchement et loyalement. Remarquez bien qu'il reste ici anti-catholique, anti-réformiste, conséquent avec ses principes, et il ne faut jamais accuser un homme d'être d'accord avec lui-même; c'est la plus belle partie de sa vie, qu'il soit dans l'opposition ou au pouvoir. Ainsi placé, il combat le faible cabinet de lord Goderich, et lorsque cette administration se dissout comme d'elle-même, lorsqu'elle tombe impuissante devant la crise d'Orient et que le duc de Wellington prend décidément les affaires, sa première avance est à sir Robert Peel, qui accepte sans hésiter un poste considérable dans le nouveau cabinet.

Cette situation semble toute naturelle; le duc de Wellington est un tory, vieux et de la grande école; M. Peel appartient également à cette doctrine. Mais ici remarquons la différence des positions : la famille des Wellesley a toujours été favorable à l'émancipation des catholiques; le duc de Wellington, le plus illustre de ses représentants, a senti que, pour donner une plus grande force à l'Angleterre, il fallait marcher droit à cette émancipation toute de justice et de liberté. C'est donc dans ce dessein qu'il prend la direction du cabinet; sir Robert Peel qu'il y associe est-il dans la même position? Il a été constamment opposé au bill de l'émancipation des catholiques, le mandat qu'il a reçu d'Oxford est dans ce sens; sa conduite en Irlande a été déplorable, et il entre néanmoins dans un ministère tout à fait hostile à ses convictions. Vous allez le voir, pour sauver

cette étrange contradiction, se jeter encore dans les réformes de détail, et chercher à garder sa popularité par de toutes petites choses.

Le ministère subit alors deux grandes vicissitudes, et M. Peel plus encore que tous ses collègues, car il est spécialement en contradiction avec lui-même. Le plus puissant de ses adversaires était ce lord Russel à qui l'Angleterre doit la réforme. Celui-ci, de concert avec lord Grey, ne laissait jamais passer une occasion sans prendre l'initiative contre les pensées et l'administration de M. Peel, et il se trouvait que par une circonstance assez curieuse et exceptionnelle en Angleterre, le Parlement se prononçait à une assez forte majorité pour toutes les propositions de John Russell, le chef de l'opposition. La situation de M. Peel était encore devenue très misérable; sur chaque bill proposé par le chef de l'opposition, il y avait majorité; et cela se vit surtout pour l'abolition du serment du test. Comment se fit-il que dans cette circonstance si grave M. Robert Peel ne donna pas sa démission? Quoi, lui, si entiché d'anticatholicisme, il reste au ministère quoique son antagoniste ait une majorité de trente-quatre voix dans le Parlement sur une question décisive.

Mais voici qui suppose une humilité plus grande dans ses convictions. Le duc de Wellington, favorable lui-même, par tradition de famille, à l'émancipation des catholiques, se voit poussé à proposer cette mesure de justice, jusqu'ici

si profondément combattue par Robert Peel. Sans doute M. Peel va donner sa démission pour ne pas devenir la risée du Parlement et le but des injures de son parti; car c'est la palinodie la plus complète et la plus absolue. Loin de là, M. Peel se résigne encore, et se condamne à une seule démarche qui est comme le désaveu de toute sa vie. Il envoie sa démission de député d'Oxford; cette université qui l'a poussé, qui s'est incarnée en lui, il la délaisse; il a changé d'opinion et ne veut plus la représenter. Et comme il est dans la chambre des communes le ministre à parole, celui qui doit porter tout le faix de la discussion, il va se trouver l'objet des dédains de John Russell, de ses railleries moqueuses et des invectives de son ancien parti.

Car enfin il les mérite; sans doute un homme politique doit se modifier, il y a même dans l'immobilité de doctrine quelque chose de médiocre et d'étroit; lorsque tout change incessamment dans l'ordre matériel et moral, il n'est pas donné à l'homme de rester seul debout et impassible en face du temps. Mais il existe une immense différence entre une modification lente, modérée, progressive, et ces changements brusques qui sont de véritables contradictions dans toute une vie, comme ce qui se produisait dans la situation de M. Peel. Pas plus loin qu'à la session précédente, il a combattu l'abolition du serment du test, il l'a fait en termes convaincus, en parlant de sa conscience et de sa raison; et voilà que dans la session suivante c'est lui-même qui prend

l'initiative pour proposer d'une façon plus générale, non-seulement l'abolition du serment du *test*, mais encore l'émancipation absolue des catholiques.

Comment donc sir Robert Peel se tire-t-il de ce mauvais pas? Il vient faire au Parlement un aveu plus étrange encore : ce bill, il le soutient, parce qu'il faut obéir à l'opinion publique, et puisqu'elle s'est prononcée, sa conviction ne peut lui faire obstacle. Ici se révèle sa double et fausse position. Un gouvernement doit obéir et céder à l'opinion publique, lorsqu'elle se présente avec un caractère de raison ; mais un gouvernement ne se personnifie pas dans un seul homme ou un seul ministre ; c'est pourquoi, quand un homme d'État se trouve en contradiction avec la nécessité des affaires, il se retire et fait place à un autre homme plus en harmonie avec la situation des esprits. Ainsi, sir Peel aurait dû abdiquer le pouvoir pour ne pas se placer en contradiction manifeste avec ses propres doctrines, et se poser ainsi en homme faussement engagé. Ce n'est pas la démission de député d'Oxford qu'il aurait dû envoyer, mais l'abdication de son portefeuille.

Cette doctrine si dangereuse de toujours céder, Robert Peel l'établit en théorie pour son parti, et c'est ce qui a le plus compromis les torys, parce que cela dénatura le sens de leur valeur. Les torys s'étaient posés en Angleterre, depuis la révolution de 1688, comme un parti de direction et non d'obéissance. J'appelle un parti de direction une

collection d'hommes sérieux et fermes, dont le principe n'est pas de toujours résister, ce qui serait absurde, mais d'examiner ce qui est bien et mal, et une fois cette conviction bien formée, gouverner dans l'intérêt de la gloire du pays sans tenir compte des criailleries bruyantes : voilà comment Pitt avait obtenu une si grande gloire ; quand l'opinion était trop violente, il cédait son poste, mais non sa conviction ; de sorte que les torys ressaisissaient leur position quand la politique avait été compromise par l'incurie des whigs. C'est ainsi que lors de la paix d'Amiens, le grand Pitt délaissa la direction des affaires à M. Addington ; mais il emporta la conviction avec lui-même que la paix avec le premier consul était mauvaise, se réservant le cas de guerre pour revenir prendre le gouvernail et la direction des grandes affaires du gouvernement.

L'influence de sir Robert Peel a donc perdu le parti tory ; il l'a constitué comme une opinion obéissante au service des exigences capricieuses. Je ne veux pas dire pour cela que la mesure de l'émancipation des catholiques ne fût une immense chose ; tous les grands hommes d'État l'avaient voulue. Mais ce n'était pas sir Robert Peel qui devait la présenter. L'ardente polémique qui surgit contre lui fut presque scandaleuse ; il donnait au public le spectacle de l'abandon de sa vieille conviction, et l'université d'Oxford fit bien de le remplacer par sir Inglis, un des plus zélés adversaires de la réforme. Au parlement, M. Peel

devint la risée des uns, l'objet des sarcasmes des autres, car sa conduite ne fut pas un changement, mais une renégation, ce qu'il faut bien distinguer. Lorsque toute une vie a été consacrée à la défense d'une idée, passer à une autre, c'est immoral, comme une grande raillerie de la conscience humaine.

Aussi le pouvoir de John Russell grandit à ce point dans la chambre des communes, qu'il en demeura le maître; et lorsque la révolution de Juillet vint donner une nouvelle force au parti des réformistes en Angleterre, il se trouva que les choses étaient ainsi arrangées, qu'il n'y eut plus qu'un coup d'épaule à donner pour chasser sir Robert Peel. Si le duc de Wellington inspirait un vieux respect, rien ne pouvait défendre M. Peel. Le noble duc, à côté des services rendus au pays, gardait une certaine grandeur de moyens, résultant de son éducation et de la manière de juger de haut les événements de la patrie. Tout cela manquait à sir Robert Peel; son éducation, sa vie à lui, s'était absorbée dans les petites choses; et, comme chef de parti, il devait imprimer à tout ce qu'il touchait cette étroitesse de vues, cette mesquinerie de moyens d'un homme spécial pour les choses de chiffres et de comptoir.

Cependant, redevenu chef de l'opposition torie dans la chambre des communes, contre lord John Russell, ministre proposant le bill de réforme, la situation de M. Peel reprit quelque éclat; il était là posé sur un terrain naturel; il ne

faisait plus de concession en défendant la cause de la vieille Angleterre, et voilà pourquoi son talent s'éleva jusqu'à la grande éloquence. Deux séances parlementaires furent consacrées à ce débat; et, tant est puissante une situation vraie, qu'avec elle sir Robert Peel fut plus fort, plus considérable, comme chef de l'opposition, que comme ministre réduit à céder incessamment les principes de son parti. Dans cette circonstance, son talent fut merveilleusement souple; il put tout à la fois aborder les questions générales et les questions particulières, parce qu'il était homme politique et esprit de détail; et cela ne fut pas sans importance dans une discussion électorale où il fallait historiquement rappeler les droits de chaque bourg, les priviléges de chaque localité. Le principe étant emporté bruyamment par un entraînement d'opinion publique, les torys ne pouvaient triompher que sur des questions accidentelles; et c'est ici que M. Peel déploya tout son art et sa science des traditions.

Les conséquences du bill furent bien décisives; car, à la dissolution, les torys obtinrent à peine un tiers de voix dans les communes; et cette circonstance malheureuse, M. Peel sut la mettre à profit pour gouverner avec plus de force et d'ordre les voix qui étaient restées fermes et debout après les élections. C'est une remarque à faire dans les assemblées que cette force des petits groupes; lorsqu'une minorité est trop nombreuse, comme elle est indiscipli-

née, mutine, capricieuse, elle est quelquefois moins dangereuse pour un ministère qu'une minorité moins forte, votant comme un seul homme. Voici donc la tactique que suivit Robert Peel pour arriver à la conquête du pouvoir : il disciplina cette petite armée en la conduisant par les principes généraux et l'intérêt de parti ; puis il mit toute son habileté à gagner des voix éparses pour les grouper autour de cè noyau, en multipliant les mesures d'utilité générale et politique.

A la condition de chef de parti politique, M. Peel réunit bientôt celle d'esprit spécial dans les questions d'économie sociale, de législation, de commerce et d'industrie; ce qui lui fit acquérir une position d'affaires à côté d'une position de Parlement. Tantôt occupé de questions générales, tantôt de petites intrigues, on le vit pousser incessamment les whigs, débordés par les radicaux, de concessions en concessions; de manière que lui, se posant comme la tête du parti conservateur, devint bientôt l'espérance unique pour résister au mouvement radical qui se prononçait avec énergie.

Telle était en effet la position embarrassée du ministère de lord Melbourne, qu'il faisait beau jeu à cette tactique : toutes les opinions qui vivent de concessions sont forcées par leur nature d'aller jusqu'au bout. Lord Melbourne, esprit modéré, se serait parfaitement entendu avec les whigs, modérés eux-mêmes; mais ceux-ci ne pouvaient

marcher avec quelque fermeté contre les torys qu'avec l'appui des radicaux, et surtout qu'avec l'assentiment de l'opinion irlandaise, conduite par O'Connell avec une sorte de fermeté grandiose dans les justes griefs de l'Irlande. Or quel était le dernier mot, je dirai presque le dernier dessein des radicaux? quel était le dernier et ferme programme du parti irlandais? Le parti radical voulait une réforme, non point limitée, dans le sens des projets de John Russell, mais comme la comprenaient autrefois les Cobbett, les Hunt, c'est-à-dire le Parlement annuel, les élections générales, en un mot, la souveraineté du peuple. Et lord Melbourne, appuyé de M. Brougham, pouvait-il aller jusque-là?

Qu'espérait le parti irlandais dirigé par M. O'Connell? Non point seulement l'émancipation catholique dans le sens indiqué par lord Wellington lors du bill adopté en 1829, mais le rappel de l'union irlandaise, un parlement particulier pour l'Irlande, c'est-à-dire tout ce que l'extrême parti imposait depuis dix ans avec une fermeté, une ténacité qui pouvait bouleverser la vieille Angleterre. Telle était pourtant la situation du ministère Melbourne, qu'il ne pouvait marcher qu'appuyé sur ces deux opinions : ceci faisait son extrême faiblesse et la force de l'opposition Peel cherchant toujours à recruter ces voix isolées qui ne voulaient être ni radicales dans les dernières conséquences, ni catholiques à la façon d'O'Connell. Ainsi fut la lutte engagée dans le

Parlement, lutte qui se produit presque toujours dans les assemblées : les majorités tiennent moins par leur confiance envers celui qui les appelle que par la crainte de celui qui les compromet.

Cette situation devint tellement sérieuse, et les concessions paraissaient si menaçantes, que le roi spontanément crut le moment arrivé d'opposer une administration torie au faible ministère de lord Melbourne. Tout à coup, et sans qu'on fût prévenu, dans l'intervalle d'une session à une autre, le roi fit appeler le duc de Wellington, lui parla de la situation des affaires, des espérances qu'on pouvait avoir de réunir une majorité en invoquant les lois et l'intérêt de la vieille Angleterre, si compromise par les whigs. Soit que le duc de Wellington fût aveuglé par la position du pays, soit qu'il sentît qu'il devait ce sacrifice à la prérogative royale, il consentit à entrer dans une combinaison politique toute de résistance au radicalisme.

A ce moment, M. Peel n'était point en Angleterre; il visitait l'Italie comme ces voyageurs fatigués qui vont chercher un abri quand la secousse a été trop violente. L'Italie était d'ailleurs le lieu où l'on pouvait se rencontrer avec une diplomatie forte et avancée dans la connaissance des événements. Sir Robert Peel voulait voir Vienne, s'entendre avec le prince de Metternich, et consulter cette vieille expérience. Il faut se rappeler que, même en France alors, il s'était fait un point d'arrêt à l'idée révolutionnaire

dévorante. Après s'être laissé entraîner au torrent, on se demandait partout s'il ne valait pas mieux une monarchie fortement constituée, qu'une de ces anarchies qui blessent les intérêts et compromettent l'ordre public. Sir Robert Peel était à Rome, lorsqu'un exprès du roi et du duc de Wellington vint lui indiquer la volonté du monarque pour qu'il eût à former une administration nouvelle dans les idées tories. Sir Robert Peel obéit sur-le-champ, traversa l'Italie avec rapidité, voyant peu de monde, mais examinant néanmoins assez la situation des choses pour être certain que le continent était prêt à accepter un ministère conservateur.

En était-il ainsi de l'Angleterre? Non ; le parlement était formé sous la récente impression du bill de réforme, et les whigs modérés étaient en trop petit nombre, pour qu'ils pussent donner la majorité au ministère en se séparant des catholiques et des radicaux. Chaque assemblée porte l'empreinte de la loi électorale qui l'a formée ; et les whigs gardaient la majorité pour lord Melbourne. Avec peu d'intelligence de cette situation, M. Peel accepta néanmoins la direction du nouveau ministère, et bientôt il put voir la faute profonde qu'il avait commise en trop se hâtant. Sa position fut de nouveau humiliée. A chaque bill présenté, une majorité considérable votait contre les ministres; chaque proposition faite par les opposants était adoptée comme pour donner une grande leçon au cabinet. On se traîna ainsi misérable-

ment presque une session, et sir Robert Peel fut abaissé, comme il l'avait toujours été, dans l'ensemble de sa carrière politique. Une faute irréparable en politique est de ne pas prévoir les événements qui vous forcent la main. Quand nous renonçons de nous-mêmes à l'autorité, nous restons des gens habiles; mais quand on nous chasse, la raillerie vient sur nous, et nous sommes deux fois plus minces, plus petits dans les affaires.

Sir Robert Peel accepta de nouveau sa position en patience; il reprit sa toile d'araignée, si j'ose ainsi m'exprimer, pour enlacer le ministère Melbourne. Sir Robert annonça la ruine de l'Angleterre, les destinées malheureuses que le parti radical lui réservait; il voulait ainsi forcer le ministère Melbourne à se séparer des radicaux, et surtout effrayer les timides qui craignaient d'aller jusqu'aux extrêmes. Par cette double tactique, M. Peel diminuait d'autant le bataillon ministériel, en prenant chaque jour de nouvelles recrues. Ensuite, le ministère Melbourne, pour conquérir et garder l'opinion publique, avait eu besoin de prendre, en quelque sorte, le rôle de gloire et de valeur diplomatique qui avait tant grandi l'ancien parti tory sous la révolution et l'empire. La diplomatie de lord Palmerston, esprit véritablement anglais, hautain, chevaleresque, pouvait jeter l'Angleterre dans de glorieuses choses, mais dans des choses coûteuses aussi; et alors tout le monde était devenu comme amoureux des

économies, des réformes financières. Sir Robert Peel eut l'art de s'emparer de cette tendance des esprits et de l'opposition craintive que la guerre soulevait de toutes parts. Au milieu donc des voix combinées de ceux qui avaient peur des radicaux, de ceux qui avaient peur de la gloire et de la guerre, de ceux qui avaient peur des dépenses, il put grouper un énorme bataillon de poltrons qui s'élevèrent enfin à la majorité; et ce fut avec cette aide qu'on parvint à former le second ministère de M. Peel, lors des élections générales, qui s'accomplirent sous l'impression de la terreur des radicaux et de la guerre.

Mais si M. Peel, par ce moyen, put personnellement reprendre le gouvernement de son pays, il dénatura le véritable caractère du parti tory, autrefois si national, si fier, et plaça l'Angleterre dans une situation très-annulée par cette politique qui cède toujours. On s'est souvent demandé ce qui avait entraîné la jeune reine Victoria vers le ministère de lord Melbourne, et ce qui créait en son cœur une antipathie qu'elle n'a pas encore vaincue pour sir Robert Peel. Cela vient sans doute de son éducation sous la duchesse de Kent, ardente admiratrice des whigs; mais cette éducation n'explique pas tout : n'a-t-on pas dit que lord Melbourne mettait mieux sa cravate, et que la politesse noble et gaie de lord Palmerston plaisait mieux à sa souveraine que la simplicité guindée de sir Robert Peel? Je crois qu'il y a d'autres raisons que cela. Une reine, une femme anglaise,

doit porter très-haut l'orgueil de sa nation; et, certes, il y a dans lord Palmerston quelque chose de fier, de paladin, de plus national surtout que dans la prosaïque raison de M. Peel, froide logique qui ne tient compte ni de l'histoire du pays ni de sa grandeur. Voyez aussi quelle différence elle met dans son respect pour le vieux duc de Wellington et sa déférence pour sir Robert Peel; avec le vieux duc elle se montre partout, fière de son passé, de ses beaux jours de victoire, elle s'appuie sur son bras vieilli et fatigué; si elle n'aime pas les torys, comme elle est Anglaise avant tout, elle n'a pu rester froide devant une telle renommée.

Aujourd'hui la position que M. Peel a fait prendre au parti tory est tellement fausse, qu'on peut dire que les whigs ont hérité à l'extérieur de l'ancien rôle de nationalité et de grandeur de M. Pitt et de lord Castlereagh; sir Robert a pris pour devise de toujours sonder l'opinion avant de se prononcer, et il recule devant elle, même pour le vrai, comme les chevaliers couards des anciennes légendes. Si on lui demande des concessions sur la politique étrangère, il les fait presque toujours; il craint le mouvement, l'agitation. Comme un commerçant embarrassé dans ses affaires, il ne se propose qu'un seul but, c'est d'alléger la dette publique. Autrefois le parti tory, généreux comme un gentilhomme, ne reculait jamais devant un sacrifice, lorsque le but d'un vote de subside était une action, une gloire nationale. Et cette position le parti tory l'avait noblement gardée! Aujour-

d'hui qu'a fait M. Peel? Les sacrifices d'impôts sont aussi grands que par le passé, car il a rétabli, comme aux premiers jours de l'empire, la taxe générale sur le revenu; or, quand une telle taxe était exigée, c'est que l'Angleterre se trouvait en péril ou menait à fin un beau système; maintenant c'est comme une taxe ordinaire et permanente sans but de grandeur.

De ce que M. Peel a un extérieur bourgeois, des vêtements simples, on ne doit pas conclure que seul il peut sauver la classe moyenne. En Angleterre, toute la constitution est aujourd'hui en jeu, et l'habitude de M. Peel est tellement de céder (ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article), que l'ancien député d'Oxford, le représentant du parti protestant, est obligé d'envoyer un négociateur à Rome pour pacifier l'Irlande.

Je définis la position : autant les whigs étaient abaissés, comme parti gouvernemental de l'Angleterre au dehors, autant ils se redressent aujourd'hui; ils prennent toutes les forces que M. Peel enlève au parti tory, l'orgueil du pays, la gloire de la vieille Angleterre; et de plus, ils ont pour eux toute la popularité de l'émancipation catholique, toute la puissance de la liberté. M. Peel croit-il lutter longtemps contre eux? Le sentiment public, sa force consiste dans la peur de certains esprits pour la complète émancipation de l'Irlande, dans le besoin des réformes économiques et de la paix, dans la protection du duc de

Wellington et les amitiés que le vieux chef inspire encore à ses amis, les antiques torys; elle tient surtout à ce que M. Peel caresse les intérêts de la classe industrielle et lui sacrifie la propriété, ce sol antique de l'Angleterre.

Dans le cabinet, il n'a jamais eu l'emploi d'un homme d'État; sa tâche est celle d'un simple homme d'affaires; aux grands jours de l'Angleterre, M. Pitt lui aurait donné un peu moins que la place de son ami Dundas; comme faiseur de projets, il tient des manies de lord Brougham, cependant avec moins d'imagination. Toute sa personne, au reste, dit cela; parce qu'il est raide, il se croit ferme; parce qu'il a un peu de morgue, il se croit aristocrate. Relisez ses discours; y trouvez-vous une pensée un peu élevée, une maxime d'État de quelque étendue? S'il sait parfaitement former les minorités et grouper de petites fractions qui lui font une majorité, il n'a jamais gouverné cette majorité par ses principes. Je crois donc que le caractère de sir Robert Peel, qui est toujours de s'effacer, ne peut pas convenir à un pays comme l'Angleterre, dont la politique est de toujours s'avancer. Jusqu'à présent, il y avait eu quelque chose d'aventureux dans sa diplomatie; maintenant elle en est à désavouer tout, et M. Peel après avoir eu l'étourderie de nous accuser en plein Parlement de lui avoir fait une *grosse injure*, ce qui était une véritable impertinence, est venu s'amender jusqu'à la couardise. Ce

n'est plus là l'orgueil britannique, et qu'est-ce que le lion sans crinière et sans l'œil ardent?

Certes, M. Peel dispose d'une belle majorité dans le Parlement; il sent que rien ne peut le renverser; les torys n'osent le contredire parce qu'il est des leurs, et les whigs le caressent avec assez d'attention parce qu'il fait de larges concessions à leurs idées d'économie politique. Mais de ce qu'on est maître d'une majorité, il ne s'ensuit pas qu'on puisse toujours dominer sa position : cela peut durer quelque temps, mais on n'étouffe pas un pays d'honneur sous les chiffres. Ce fut un peu le système de M. de Villèle en France; il crut qu'il n'y avait rien que les finances, et il n'échappa point pourtant à un mouvement d'opinion nationale.

M. Peel change en ce moment toutes les combinaisons financières de l'Angleterre; il crée un impôt permanent sur le revenu, c'est-à-dire qu'il enlève à la Grande-Bretagne la ressource extraordinaire qui l'a sauvée pendant les guerres de la révolution et de l'empire. Pourquoi est-il tant applaudi, même par le parti radical? C'est que ce parti a l'instinct du dernier mot de cette révolution financière qui change toutes les combinaisons du gouvernement d'Angleterre, et tend à tuer l'aristocratie britannique. Dans cette voie, il faudra toujours marcher; et, sur ce point, M. Peel est un homme parfaitement commode, puisque

sa doctrine est d'incessamment céder lorsque l'opinion se prononce. Ainsi, d'abord, il ne voulait pas l'émancipation des catholiques, et ministre il y a consenti; il était le plus vif opposant à la réforme parlementaire, et il s'en est aujourd'hui accommodé. Si l'Irlande persiste, ce sera M. Peel qui consentira à sa séparation, à son Parlement national, à défaire l'œuvre de cinquante ans. Que les radicaux, à leur tour, persistent, il viendra peut-être un jour où M. Robert Peel accomplira la réforme absolue, avec le Parlement annuel, à la façon de Cobbett et de Hunt. Pourquoi les whigs renverseraient-ils M. Peel, puisqu'il fait si bien leurs affaires? Je persiste donc à dire que sir Robert a tué le parti tory; que le jour où ce parti s'est mis dans les mains de cet homme d'État, il a été perdu, parce que M. Peel n'avait ni l'instinct de sa gloire, ni son éducation, ni la prescience de ses grandes destinées!

II.

LE COMTE MOLÉ

Il y a déjà plus de quarante ans, quelques fils d'ancienne magistrature étaient accourus à Paris pour saluer ces symptômes d'ordre et de paix générale que le premier consul venait de donner à la France. La plupart de ces jeunes hommes s'étaient abrités, durant la tempête, dans les provinces, où ils vivaient solitaires; quelques-uns, presque enfants, avaient émigré; plusieurs comptaient un père mort sur l'échafaud. La république, comme on sait, avait ses fournées : aujourd'hui les fermiers généraux, demain la noblesse haute et pourprée, les Duras, les la Trémouille, les Noailles, les Montmorency; puis les parlementaires, les Lamoignon, les Malesherbes, les Molé, les Pasquier, tous passaient sous le terrible niveau.

Leurs enfants s'étaient donc retrouvés à Paris après les

premiers rayons de l'ordre ; quelques-uns avaient conservé un peu de patrimoine ; les autres étaient sans fortune, après avoir possédé toutes ces belles terres des environs de Paris qui formaient l'héritage des ancêtres : Bâville, chanté par Boileau ; Champlâtreux, Grosbois aux sombres feuillées.

De beaux noms, le souvenir de leurs ancêtres, leur ouvraient les salons encore, et ils essayaient à se frayer une carrière modeste. Presque tous cultivaient les lettres, noble consolation des esprits agités, repos du cœur après la tempête ! A ce temps, une pièce de vers, quelques lignes émanées d'un homme, le faisaient remarquer. C'est qu'alors, bonne ou mauvaise, élégante ou moins pure, l'œuvre n'était pas le produit d'un métier : c'était l'acte de foi d'une jeune intelligence, l'image de ses pensées ; et cela avait quelque chose de respectable qui le recommandait à tout ce qui portait une âme élevée.

Il y avait à ce moment un homme que Napoléon avait appelé auprès de lui, et que le siècle ne doit jamais oublier, moins par ce qu'il fit que par ce qu'il protégea : c'était M. de Fontanes ; il avait un goût, un penchant irrésistible pour les beaux noms. Cela suppose une délicatesse intime, une certaine manière traditionnelle de distinguer et de sentir : on aime un nom spontanément, par un attrait irrésistible ; et il faut bien qu'il y ait en eux un prestige, puisqu'on ne peut pas rester indifférent en leur présence. Ou on les hait, ou on les aime ; ou on les fait monter sur l'é-

chafaud, ou on les élève dans le gouvernement de la société. M. de Fontanes venait de jeter sa protection sur les premiers essais de M. de Chateaubriand. Le *Génie du Christianisme* rayonnait dans sa splendide beauté, lorsque bientôt un autre nom vint à lui : c'était celui d'un tout jeune homme alors, dont j'ai besoin de faire connaître la première enfance solitaire, vigoureuse, et nourrie, pour ainsi dire, de tristes émotions.

La génération actuelle, orgueilleuse et bien fière néanmoins, professe un beau dédain pour les généalogies, que pourtant tout le monde souhaite. Je ne sais, au contraire, si c'est par amour de l'histoire, je me plais à suivre ces origines, ces traditions; et lorsque je vois les armes des Molé *écartelées aux 1 et 4 de gueules, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même, et en un ponte d'un croissant d'argent*, qui est de Molé; *aux 2 et 3 d'argent, au lion de sable*, qui est de Mesgrigny; quand je vois, dis-je, ce blason, hiéroglyphe des vieux temps, certificat de civisme des ancêtres, je me demande d'où viennent toutes ces pièces d'honneur.

L'origine des Molé est d'antique échevinage. Fouillez au fond des chartes, vous verrez que Guillaume Molé, riche habitant et échevin de la ville de Troyes, de concert avec Jean Laiguisée, évêque de cette ville, son beau-frère, en chassa les Anglais au règne de Charles VII. Il fut anobli pour ce beau fait d'armes. Les temps ont pu changer; les situa-

tions restent les mêmes, et les chœurs d'opéra récitent encore les haines contre les Anglais.

De cet échevin, Guillaume Molé, sortirent trois branches : celle des seigneurs de Montabert, éteinte dans Pierre-François Molé, capitaine au régiment de Navarre, tué au combat de Saint-Denis en Hainaut, en 1678; la seconde, celle des seigneurs de Jusenvigny, qui fut la source de la troisième, revivante dans Édouard Molé, seigneur de Champlâtreux, procureur général pendant la Ligue, ardent catholique, que j'ai retrouvé plus d'une fois dans mes travaux, élevé par le roi Henri IV à la dignité de président à mortier au Parlement de Paris. Il fut le père de Matthieu Molé, de grande mémoire.

La lignée de celui-ci fut nombreuse : ici un évêque de Bayeux, là un chef d'escadre, et Jean, le seul qui eut progéniture, fut seigneur de Champlâtreux, conseiller d'État, président à mortier. Et c'est à la quatrième génération que naquit Édouard-François-Matthieu Molé, jeté sur l'échafaud en 1794, père du comte Molé actuel. La sœur d'Édouard fut mariée au duc de Cossé, de la race des Brissac. Le Parlement de Paris s'unissait ainsi avec le gouverneur de Paris : celui qui avait ouvert la porte de la grande cité à Henri IV tendait la main aux Molé, qui avaient fini la Ligue par une transaction.

C'était donc enfant que le jeune Molé avait vu tomber la tête de son père, et ce père, tendrement aimé, n'était pas

un de ces vieillards parlementaires dont le bourreau avait quelquefois touché le front chenu sous la vieille monarchie; c'était un homme jeune encore, car le président Molé avait trente-quatre ans. Ce fils fut donc délaissé sous la conduite de sa mère, qui portait le beau nom de Lamoignon de Malesherbes. Il vécut à la campagne; son enfance fut triste et vivement secouée par la pensée et le malheur.

De ce premier temps naquit chez le jeune Molé un besoin d'instruction et de travail, puis une mélancolie triste et rêveuse. Ce besoin de travail venait en lui de ce qu'il voyait tout le passé de ses ancêtres lui échapper, en présence d'une société nouvelle, où chacun allait vivre selon son œuvre; il porta son existence laborieuse comme le bagage du soldat dans la bataille; dès lors, il fallait chercher dans l'étude un moyen d'être et de paraître.

M. Molé se plaça sous la direction d'un ecclésiastique fort instruit, un de ces débris des corporations religieuses qui, sécularisées, cherchaient à retrouver dans l'éducation qu'ils donnaient aux autres quelques souvenirs de la vieille science; il fit donc, ce qui était fort rare alors, de bonnes études, et après ces études les voyages qui en sont le complément: il visita l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, avec une tristesse lamentable au cœur et une vive curiosité à l'esprit; et ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'il ne se révéla pas chez lui de passage, de transition, entre étudier et produire. Dès ce moment fut conçu ce livre qui fit le

fortune politique du comte Molé, et attira sur lui l'attention de M. de Fontanes et de l'empereur même. J'entends parler de l'*Essai de morale et de politique*.

C'est une chose curieuse que presque tous les hommes qui ont marqué pendant quarante ans dans la politique ont tous commencé par un livre : ce n'est pas que je croie trop à la puissance littéraire, fausse et ardente divinité, à laquelle on a tant sacrifié ; mais je crois que chacun de nous conçoit une idée primordiale et qu'il éprouve l'indicible besoin de l'exprimer ; et ce livre, presque toujours, est la véritable pensée, le fond du cœur. L'existence publique vous modifie, les circonstances vous changent ; mais le livre n'en reste pas moins comme l'introduction à la vie ; l'atrium du temple, il commence, comme le testament finit.

On a beaucoup parlé de l'*Essai de morale et de politique* du comte Molé ; on l'a présenté comme l'éloge franc et net du despotisme, ou, si on l'aime mieux, du pouvoir absolu, dans une forte intelligence. Est-ce qu'il y avait grand mal à cela, si l'on se reporte au temps, aux circonstances dans lesquelles ce livre fut conçu ? Le corps social s'en allait ; toutes ces assemblées de bavards, sous les noms de conseil des Cinq-Cents et des Anciens, de Tribunat, avaient fait un mal infini à ce pays. En contemplant ce ridicule ou hideux spectacle, un jeune homme, nourri de sérieuses études, à la face de ses propres douleurs de famille, et des douleurs plus grandes de la société, appelait de ses vœux

un pouvoir fort, protecteur, éclairé. Quoi d'extraordinaire? Et l'expérience ne nous a-t-elle pas enseigné que le pouvoir seul est plus prévoyant, plus protecteur, plus fécond, que les stériles mouvements des corps politiques?

Il y a dans la première œuvre d'un homme de talent quelque chose de vif, de saillant, qu'on ne retrouve plus dans ses autres livres. Ceux-ci peuvent être plus léchés, plus finis; mais il y a moins de jet, moins de verve et de ce caractère abrupte qui se perd à mesure que le travail et souvent le besoin de faire viennent perfectionner en même temps qu'attiédir les natives et chastes impressions de l'auteur; le premier livre d'un homme de talent est, sous un aspect, quelquefois le meilleur; on ne l'a pas gâté par la flatterie, et il ne s'est pas gâté par sa propre vanité. Quoi qu'il en soit, l'Essai du comte Molé fit une vive impression dans le public; il reçut le patronage de M. de Fontanes lui-même; il y vit un beau livre sous un beau nom.

On se fait peu d'idée aujourd'hui de ce qu'était alors un article de critique; la presse n'avait pas abusé d'elle-même, on ne pouvait faire de la politique; les journaux se résumaient en bulletins retentissants de la grande armée et en critique littéraire. Or, la critique avait quelque chose de franc et de vrai; on était ami ou ennemi avec loyauté; on pouvait penser mal, mais on écrivait ce qu'on pensait. Il y eut donc une sorte de polémique sur le livre du jeune Molé, comme sur le *Génie du Christianisme* de M. de Cha-

teaubriand, sinon dans une même proportion, au moins avec autant d'acrimonie. On en parla dans les salons de l'empereur, au milieu de ces causeries du soir si brillantes et si belles, où Fontanes, Chaptal, Portalis, venaient échanger de hautes pensées avec Napoléon. Et cet homme extraordinaire, qui avait un goût inné, un indicible entraînement pour tous les vieux noms de la monarchie, désira voir le jeune Molé.

Qu'on s'imagine un jeune homme de vingt-cinq ans, élevé à la campagne, triste et sauvage, avec le souvenir au cœur de la mort de son père, portant cette empreinte sur son front mélancolique, et tout à coup, ce jeune homme, face à face avec Napoléon, et cela dans le printemps qui suit la bataille d'Austerlitz! Quarante années se sont écoulées depuis, et le comte Molé m'a souvent raconté l'impression vive et profonde que lui causa cet entretien : Bonaparte lui parla de tous ses aïeux un à un, comme s'il les avait connus, comme s'il avait placé sa grande épée sous leur vieille justice; et, satisfait des allures franches, respectueuses, en même temps que hardies, du jeune homme, il lui demanda quelle place lui conviendrait dans son gouvernement. Sans attendre la réponse, selon son habitude, l'empereur dit : « La seule place d'un Molé est dans mes cours de justice; voyons la cour impériale. » Avec un ton de respectueuse déférence, M. Molé fit observer qu'il préférait une place dans l'administration. « Comment, dit l'empereur,

un peu étonné, fi donc! un parlementaire dans mes préfectures! » — Sire, répliqua M. Molé, c'est que vous n'avez pas de parlement, c'est que vos tribunaux ne sont pas une magistrature; et comme j'aime la vérité en toute chose, je me place là où est la vérité, c'est-à-dire l'administration qui est la seule institution de vos États. » L'empereur comprit l'observation loyale et fière de M. Molé. A la suite de cette audience, le jeune rejeton des parlementaires reçut sa nomination au conseil d'État. C'est comme maître des requêtes qu'avec le jeune Portalis, il fut nommé commissaire auprès du grand Sanhédrin, convoqué à Paris: là fut le commencement de sa carrière administrative.

Une idée singulière, et pourtant d'organisation, était passée dans la tête de l'empereur; il ne pouvait y en avoir d'autre: depuis la formation du grand empire, des provinces considérables, appartenant, soit à l'Allemagne, soit à l'Italie, étaient réunies au territoire; les juifs y étaient nombreux, avec des rites différents et des doctrines de synagogue souvent opposées : un point sur lequel ces juifs se trouvaient tous malheureusement d'accord, c'était l'usure, qui dévorait les provinces. Comme des reptiles, ils dominaient l'Alsace et la Lorraine : à cela ils ajoutaient le refus du service militaire, crime d'État pour l'empereur, et une haine instinctive pour les autres nations. Napoléon, qui aimait à généraliser toutes choses, voulut rapprocher les rabbins des diverses synagogues, depuis Livourne jusqu'à Strasbourg,

sur les points dont je viens de parler, et faire établir par les rabbins un corps de doctrines applicables à la juiverie. A cet effet, il convoqua de sa toute-puissance cette assemblée de Sanhédrin à Paris, et les jeunes Molé et Portalis furent chargés d'y représenter l'empereur comme ses commissaires. Ce fut une tâche aussi singulière que difficile, car cette nation des juifs a des caractères si bizarres, des conditions d'existence si à part, que les Romains eux-mêmes y avaient émoussé leur volonté d'acier.

Après la fin du Sanhédrin, M. Molé fut nommé préfet de Dijon. Une préfecture, et surtout une grande préfecture, n'était point sous l'empire ce qu'elle est aujourd'hui, un bureau électoral où le préfet, tout tremblotant et devant les députés, et devant les électeurs, allèche, courtise un charron s'il paie le cens, un marchand de vin s'il a une influence locale. Un préfet sous l'empire était une sorte de proconsul romain, image de l'autorité de l'empereur. Ordre lui était donné de dépenser plus que son traitement dans les fêtes, de grouper les débris de l'ancienne aristocratie, de lever des conscrits en masse, et de rendre partout ainsi la volonté du souverain présente à chacun, pour chaque instant. Il y avait une pensée dans le choix de M. Molé pour la préfecture de Dijon; Dijon, ville antique et parlementaire, la capitale des états de Bourgogne, où il fallait un homme et un nom considérables. Pour cela l'empereur était parfait: il ne voulait pas de parvenus quand

il s'agissait de parler aux antiques noms de parlement et de noblesse.

Ce fut dans les rares et précieux loisirs de cette préfecture de Dijon que M. Molé écrivit la vie de Matthieu Molé, son ancêtre, et destinée à former la tête d'une nouvelle édition de ses *Essais*. Cette biographie se distingue de l'ouvrage en lui-même, en ce qu'elle est plus correcte, plus travaillée ; il n'y a pas ce jet abrupte, et je dirai presque un peu sauvage, de son premier livre : c'est l'œuvre de la maturité, et surtout d'une intelligence polie. S'il garde ses opinions premières, il les revêt de couleurs brillantes ; on voit que l'empire a grandi, que Napoléon dédaigne la simplicité mâle de ses premières années : on fait du despotisme, mais un peu à la manière gantée de Louis XIV. Tout ce qui rappelait le vieux régime, ses institutions, les noms les plus célèbres, allait au cœur et à l'esprit du maître, et c'était encore lui faire la cour, lui adresser une sorte de pétition, que d'écrire la vie de Matthieu Molé : aussi l'amitié, la confiance de Napoléon, se réchauffaient pour son jeune protégé, et lorsqu'en 1809 il restitua les majorats, il donna le titre de comte à M. Molé. C'était ce que l'empereur avait gardé de l'esprit révolutionnaire, que la création subite de ces nobles, qui poussaient comme l'herbe parasite. On va dire peut-être que je pose un sophisme ; mais, selon moi, ce qu'il fit de plus révolutionnaire, ce fut de créer sa noblesse ; et voici pourquoi : c'est qu'il débaptisa les vieux

noms et déforma les émaux des ancêtres. Ainsi, par exemple, les ducs de Brissac et de Mortemart ne furent plus que les comtes de Brissac et de Mortemart. Il se mit aussi à leur donner des armoiries de fantaisie, avec des blasons qui faisaient dresser les cheveux au vieux juge d'armes M. d'Hozier, tant ils étaient contraires aux premières règles de l'Armorial; si bien qu'aujourd'hui sur mille écussons il est facile de reconnaître les neufs et les vieux comme un gros sou et une médaille. Ainsi les Molé étaient marquis de Champlâtreux, et ils écartelaient de Mesgrigny. Eh bien! il fallut que le seul des descendants fût comte à l'égal de quelque fournisseur enrichi, ou de quelque vieux procureur du Châtelet. C'est pourquoi je dis que la création de cette noblesse fut une idée révolutionnaire.

Avec le titre de comte M. Molé fut appelé à la direction générale des ponts et chaussées, nommé conseiller d'État, et dès lors placé en première ligne. Chaque fois que Napoléon faisait une page d'histoire par ses grandes batailles, une pensée d'organisation et de monarchie venait en lui; il se laissait aller à ses goûts de vieux régime. Dans cette vie de l'empereur, il y a deux phases bien séparées : avant le divorce, les révolutionnaires dominent encore, tout affublés de toques et de grandes plumes blanches : ducs, comtes, barons, cela allait si bien à leur figure distinguée! Après son mariage avec l'archiduchesse, il naît au cœur de Bonaparte une véritable passion pour tous les noms

de l'ancien régime; il en peuple la cour de l'impératrice, et une Montesquiou devint gouvernante du roi de Rome, bien entendu débaptisée (duchesse de l'ancien régime, elle devint comtesse du nouveau). Cela venait d'une cause morale d'abord; puis, comme l'empereur l'avouait lui-même, d'une cause physique, celle de l'absence de toute majesté de formes et de toute grâce de personne. S'imagine-t-on quelque chose de plus tristement commun que cette galerie de portraits à Versailles, qui reproduit les grands dignitaires de l'empire avec leurs figures d'autant plus grotesques qu'elles sont parées? si bien que le feu roi de Naples François II, plus spirituel qu'on ne croit, avait joué un bon tour à Joachim Murat en laissant son portrait aujourd'hui encore à Portici: il est pourtant fait par un grand maître, et il ne manque plus que de mettre devant cet habit rouge brodé une caisse d'eau de Cologne.

Après la fatale campagne de 1812, lorsque la conspiration Mallet ébranla le trône de l'empereur, il y eut renouvellement de zèle monarchique. Il en est ainsi pour toutes les causes qui tombent. M. Cambacérès vieillissait, et il s'était montré dépourvu de toute énergie dans la récente conspiration. L'empereur réservait donc le titre d'archi-chancelier pour M. Molé, comme une survivance, lorsque la décrépitude du grand juge Regnier vint lui fournir encore une occasion de rappeler ce nom qui lui plaisait tant. Le comte Molé, à trente-deux ans, fut nommé grand juge, ministre de

la justice, fonctions alors immenses, parce que tout ce qui tenait à l'autorité de l'empereur prenait une sorte de reflet de sa grandeur personnelle. L'empire français s'étendant depuis les bouches du Cataro jusqu'à Hambourg, le grand juge était le premier des magistrats de trente-sept cours impériales, toutes avec des ressorts très étendus et des juridictions extraordinaires.

Ces fonctions étaient acceptées par le comte Molé, au moment où la fortune cessait d'être favorable aux armes de Napoléon. C'était en 1813 : des masses d'ennemis s'avançaient vers la France, et les partis s'agitaient pour en finir avec le gouvernement impérial. Il y a une triste ingratitude qui fait passer le peuple d'un extrême à l'autre, et l'enthousiasme ne vit que dans quelques nobles âmes, lorsque l'infortune vient secouer un homme supérieur. Le parti républicain, qui s'était tenu fort à l'écart depuis l'empire, s'agitait ; il avait placé le siége de son opposition parmi quelques membres du sénat et du corps législatif. Cette opposition était insupportable à l'empereur, parce qu'à mesure que les circonstances devenaient plus sérieuses pour lui, elles irritaient son caractère ; ce fut donc à ce moment que l'école monarchique, à laquelle présidait le comte Molé, proposa de faire nommer directement par l'empereur le président du corps législatif, et l'ancien grand juge Regnier fut proposé pour cette présidence.

Dans l'exposé des motifs qui précède ce projet, M. Molé

demeura tout entier dans ses opinions sur les inconvénients des assemblées politiques, et on lui en a fait depuis de grands reproches. Ministre plusieurs fois d'un gouvernement représentatif, on lui a dit : « Comment à d'autres époques avez-vous pu professer ces répugnances pour le système de la parole? » Ici (et cette opinion m'est personnelle) j'ai considéré toujours comme une véritable condition de l'homme d'État, cette répugnance instinctive pour le système d'assemblée et de parlage, à moins que ces assemblées ne se fassent elles-mêmes unité. Je ne sache rien de haut, rien de grand qui se soit opéré sous le système représentatif; on y vit au jour le jour; on fait ses affaires, son ménage; et s'il n'y avait pas eu dans notre histoire quelques grandes unités absolues, Richelieu, Louis XIV, la France serait encore resserrée dans ses anciennes limites, sous les Bourguignons et les Armagnacs. A ceci on répondra toujours « Mais l'Angleterre, elle, a des assemblées, et elle a fait de bien grandes choses! » Cela est vrai; mais indépendamment de ce que les mœurs des deux peuples sont dissemblables, c'est toujours par un homme et jamais par les assemblées, depuis Cromwell jusqu'à M. Pitt, qu'elle a développé son système de grandeur; en Angleterre les majorités et les minorités ne sont que des nombres assouplis qui marchent tout d'une pièce et ne vacillent pas incessamment entre la faiblesse et l'anarchie.

Cette doctrine de l'omnipotence nécessaire du pouvoir

sur les assemblées a donc pu fort légitimement se soutenir, sans devenir surtout un reproche pour le temps actuel. Un homme pratique de gouvernement se fait peu d'idées absolues ; elles se modifient avec les circonstances, et alors même qu'on ne serait pas partisan de certaines formes d'institutions, on cherche à faire produire à ces formes le plus de bien possible. Ainsi, à juger l'opinion intime du comte Molé, je crois sans doute qu'il préférerait une monarchie absolue et policée, sous la main de Louis XIV ou de Napoléon; mais comme ces grands noms se trouvent rarement dans l'histoire, comme il faut prendre les temps avec leurs caprices, puisqu'il y a maintenant fantaisie d'assemblées, M. Molé, comme bien d'autres esprits sérieux, ont dû s'assouplir à ces nouvelles conditions.

Quand la coalition de l'ennemi grondait à nos frontières, le comte Molé fut nommé membre du conseil de régence pendant l'absence de l'empereur à la tête de l'armée; c'était aux plus mauvais jours de ce gouvernement, lorsque tout s'en allait autour de lui, et qu'il se rattachait en vain à quelques lambeaux de l'ordre monarchique. Il faut lire à cette époque les beaux discours qui comparaient la mère régente du roi de Rome à Anne d'Autriche, afin d'en tirer cette conclusion : « que la monarchie aurait autant de vie pour le malheureux fils de l'empereur que pour Louis XIV enfant. » Il y a des gens qui s'imaginent qu'avec des mots et un certain entourage, on refait les choses

du temps passé : oh mon Dieu non. Les choses durables se composent d'un droit et d'un prestige ; le droit correspond à un sentiment inné, traditionnel dans le cœur du peuple comme la propriété : le prestige c'est la couleur, le brillanté, je dirai presque la légende du droit ; quand ces conditions existent, on fonde quelque chose de durable ; mais quand elles sont absentes, on ne fait que des semblants et des formes ; on prend des bulles de savon pour des corps solides.

Ainsi fut la fin de l'empire ; jamais on ne parla davantage de monarchie, de traditions, de l'amour des sujets pour le monarque ; et il arriva que ce conseil de régence qui devait éternellement durer, se trouva dissous au premier coup de canon des alliés sur les buttes Montmartre. Alors, par une autre bizarrerie, (nouvelle tradition historique,) on constitua une régence à Blois, où le comte Molé se rendit fidèlement. Voyez comme tout cela était encore monarchique ! une régence à Blois ! La régente avec un enfant dans les bras devait réveiller les plus belles traditions de la fidélité chevaleresque : est-ce que les nobles dames de l'empire ne chantaient pas le beau Dunois et l'oriflamme ? Charles VII avait régné à Bourges, le Berry et le Bourbonnais étaient deux terres essentiellement royalistes.

Quelques jours après, cette régence était encore voyageuse sur la route ; l'impératrice Marie-Louise, sur le premier ordre de son père, se hâtait de regagner les camps allemands. Le comte Molé fut un des derniers à se séparer

du gouvernement impérial. Comme tous les ministres, il en reçut l'autorisation de l'empereur dans une lettre particulière après l'abdication de Fontainebleau. Cette lettre, fort affectueuse, le déliait de son serment de fidélité, en lui disant : « Servez le nouveau souverain de la France avec la même fidélité que vous m'avez servi. » Le comte Molé ne vint donc à Paris que lorsque la Restauration était un fait accompli. Déjà sa position devenait plus délicate : par son nom il appartenait sans doute à l'ancienne magistrature, par ses alliances de famille il se rattachait à la fidélité la plus éprouvée pour les Bourbons; enfin il était impossible que la vieille monarchie rétablie, un chancelier de France ne songeât pas à un Molé pour lui faire une grande position dans la magistrature. Toutefois, l'ancien ministre de Bonaparte, un membre du conseil de régence de Marie-Louise ne pouvait avoir grande faveur, et la nouvelle cour le tint entièrement écarté.

Il avait pourtant plusieurs de ses amis politiques au ministère et au dehors; d'ailleurs, sans aucune sollicitation, M. de Talleyrand, toujours si plein de convenances, lorsqu'il s'agit de former la chambre des pairs, le porta sur la liste soumise à Louis XVIII; le roi lut attentivement tous les noms, fit des observations à beaucoup, et lorsqu'il en vint à celui du comte Molé, il l'effaça de deux très-gros traits. M. de Talleyrand s'en aperçut; quand Louis XVIII lui rendit la liste, il prit la plume et mit de nouveau le nom

de M. Molé de sa main, et présentant ensuite cette même plume au roi avec ces formes respectueuses qu'il avait si bien, il ne dit que ces mots : « Sire, c'est Matthieu Molé qui vous le demande. » Et M. Molé fut pair.

Durant la première restauration, le comte Molé demeura presque en dehors des affaires, voyant quelques-uns de ses amis politiques à la cour, dans une de ces demi-disgrâces qui se ressentait de sa fidélité envers Napoléon. Aussi, lorsque les Cent-Jours éclatèrent sur la France, un des hommes que l'empereur fit appeler en premier auprès de lui, ce fut le comte Molé ; il lui offrit successivement la dignité de grand juge, celle de ministre des affaires étrangères ; il refusa tout cela, ne dissimulant pas, avec une respectueuse sincérité, « qu'il croyait la position mauvaise, et que les jacobins allaient l'absorber tout entier ; » enfin, pour prouver qu'il ne voulait point se séparer de son gouvernement, il accepta la direction des ponts-et-chaussées, qu'il avait gardée cinq ans ; ce qui était fort singulier dans la hiérarchie, lui, naguère grand juge, devenait subordonné d'un ministre autrefois son inférieur. C'était avec dessein : s'il ne voulait pas se séparer de Napoléon, il désirait néanmoins ne pas jouer un rôle décisif dans cette phase nouvelle de sa fortune. Quand la Chambre des Pairs fut choisie, Napoléon y plaça le comte Molé, afin de le rattacher plus fermement au gouvernement impérial.

A peine le conseil d'État fut-il réuni, qu'une résolution

fut proposée, comme on le sait, pour déclarer solennellement les Bourbons, proscrits et bannis déjà, perpétuellement exclus de tous droits à la couronne: acte irréfléchi, de ressentiment et de colère. En général, plus les partis sont compromis, plus ils marchent à ces sortes d'excès, à ces flétrissures qui ne signifient rien. Cette proposition du conseil ayant été soumise à M. Molé, il y refusa sa signature; il y vit un acte injuste et impolitique. Il ne dissimula pas ce sentiment; appelé à s'en expliquer le soir même avec l'empereur, il lui montra que ces mesures extrêmes, révolutionnaires, ne convenant pas à son caractère et à sa famille, amèneraient des représailles. Napoléon eut le bon esprit de ne pas le désapprouver, ajoutant : « qu'au reste cet acte contre les Bourbons était moins son ouvrage que celui des zélés du parti de 1789, des jacobins vieillis et des constituants poltrons. »

Nommé également à la pairie, si le comte Molé ne refusa pas ce titre, il ne vint jamais siéger à la Chambre des Pairs de l'empereur, et, pour achever tous les doutes de cette position délicate, il se rendit aux eaux de Plombières; il voulait éviter de prendre part à un système plus jacobin qu'impérialiste, qui dominait la cour et Bonaparte lui-même. Ainsi fut passée la crise. A la seconde Restauration, il n'obtint qu'une faveur médiocre; mais alors un de ses amis politiques les plus intimes arrivait aux affaires : M. Pasquier réunissait les ministères de la justice et de l'intérieur,

et M. Molé garda la direction générale des ponts-et-chaussées, sans aucune action sur le gouvernement. Ses relations de famille, la distinction de ses manières, tout, jusqu'à son nom même, le recommandait au duc de Richelieu : ici commença pour lui une nouvelle faveur.

Pour bien la comprendre, il faut connaître d'abord quelle était la position du gouvernement et des partis à cette nouvelle Restauration : les royalistes étaient les maîtres; puissants, impératifs, ils débordaient le cabinet et formaient la majorité des chambres. Louis XVIII voulait résister à ce torrent par la modération et l'habileté de son caractère, et autour de lui il avait groupé un ministère plus tempéré que les chambres elles-mêmes. Celui-ci eut donc besoin de réunir un certain nombre d'hommes politiques, tels que MM. Pasquier, Lainé, Decazes, esprits de résistance, et le comte Molé prit place dans cette réunion de capacités considérables, qui préparèrent l'ordonnance du 5 septembre. En s'appuyant sur la Charte, cette ordonnance frappait au cœur le parti royaliste.

Ce fut alors un retour vers un système mixte de royauté et de libéralisme, un mélange de monarchie et de liberté d'où naquit le système constitutionnel, enfant bâtard de la Restauration. Ce groupe d'hommes politiques dont j'ai parlé en fit comme une arme de résistance au débordement extrême des opinions royalistes. Dans cette combinaison, M. Molé prit place comme ministre de la marine ; il a laissé

dans ce département des traces de spécialité, d'application attentive et générale. M. Molé en sortit lors de la dissolution du ministère du duc de Richelieu, qui jeta tout le pouvoir dans les mains de M. Decazes, ministre à la fois et favori. J'ai dit l'histoire de la Restauration trop au long pour revenir sur les détails de cette affaire; c'est à cette époque qu'on peut faire remonter la division qui subsiste encore entre l'école du comte Molé et celle des doctrinaires, tant il est vrai que les choses nouvelles sont souvent bien vieilles.

Dès ce moment, le comte Molé se consacra tout entier à la Chambre des Pairs, sur le banc qu'on appelait Richelieu, peut-être avec une nuance plus avancée dans le mouvement libéral, et des affections impérialistes. Il fit ainsi de l'opposition au ministère de M. de Villèle, se rallia quelque temps à l'administration de M. de Martignac, où siégeaient ses amis. Alors M. Pasquier et M. Molé espéraient même qu'en agrandissant la combinaison ministérielle le roi Charles X les ferait membres du cabinet. Cela ne pouvait être, il existait des répugnances personnelles du roi pour certains noms propres; cette administration Richelieu avait toujours déplu à Monsieur, qui, depuis, roi de France, avait peu oublié les injures du comte d'Artois. M. Molé se retrouva donc dans l'opposition vive et sévère contre M. de Polignac, en demeurant inébranlable dans sa conviction « qu'un tel système perdait la monarchie. »

Présent aux délibérations de la chambre des pairs après les fatales ordonnances, il était désigné par le duc de Mortemart pour le département de la justice, dans le nouveau ministère, lorsque toutes les combinaisons de la branche aînée, dévorées par l'Hôtel-de-Ville, n'ayant plus aucune chance de succès, le comte Molé fut immédiatement appelé par le lieutenant-général du royaume, qui lui offrit le département des affaires étrangères, après le stérile provisoire du maréchal Jourdan, parce que son nom était une garantie d'ordre européen et de paix générale. Après le 9 août, le comte Molé accepta.

Ce dévoûment, à quelque point de vue qu'on l'envisage, fut un sacrifice pour lui et un grand service pour l'ordre. La difficulté était considérable; il s'agissait de faire saluer l'avénement du nouveau prince, et de justifier aux yeux de l'Europe le caractère de la crise dont on venait de sortir. Si l'on consultait l'histoire, on devait se rappeler combien de difficultés, d'obstacles, de guerres sanglantes et de longues luttes la reconnaissance d'une nouvelle dynastie avait suscités : la révolution de 1688, en Angleterre, qu'on prenait incessamment pour modèle, avait été la cause de trente ans de luttes et de combats à outrance. Le consulat et l'empire n'avaient été salués par l'Europe qu'après les plus éclatantes victoires; encore jamais l'Angleterre n'avait complétement admis le titre d'empereur et de roi dans les personnes de la famille Bonaparte.

Ici de nouveau se présentait une difficulté sérieuse, celle d'un changement de dynastie : comment faire accepter ce résultat à l'Europe sans guerre, sans lutte, par un mouvement spontané, immédiat? Ce fut un coup d'habileté que de choisir le comte Molé et le prince de Talleyrand pour opérer cette transition difficile, deux noms si considérables, si parfaits d'antécédents, et qui ne présentaient ni tendances révolutionnaires ni doctrines favorables à la propagande. Il ne s'agissait plus que de bien poser les bases fondamentales du nouvel ordre de choses, et ce fut alors que le comte Molé établit dans ses conversations diplomatiques, comme dans ses notes, la théorie suivante, qui devint désormais la base de toutes les négociations : « Les Bourbons de la branche aînée ont pris l'initiative contre la Charte reconnue par les traités; ils ont maladroitement engagé la question par un coup d'État; ce coup d'État, échoué, a produit une révolution agitée, dévorante. Dans cette situation désespérée, il faut diriger, comprimer les passions mauvaises; tout provisoire compromet l'Europe; la royauté nouvelle est un frein à l'esprit des révolutions. Ceci posé, nul cabinet ne peut se refuser à soutenir un ordre de choses destiné à finir l'anarchie. Au reste, respect aux traités et à l'indépendance de chaque gouvernement vis-à-vis de ses sujets. »

Tel était le point délicat; or, pour mieux définir la position respective du nouveau gouvernement à l'égard de l'Eu-

rope, le comte Molé établit le principe de la *non-intervention*, sur le sens duquel il est nécessaire de s'expliquer. Le ministre ne déclara pas d'une manière absolue et solennelle qu'un gouvernement n'avait pas le droit d'intervenir dans les affaires d'un autre peuple lorsque son intérêt immédiat l'y sollicitait. En diplomatie, on fait peu de ces principes généraux et absolus : seulement le comte Molé établit que la France n'interviendrait dans les affaires d'aucun gouvernement, à condition qu'aucun gouvernement n'interviendrait dans ses propres affaires : maxime fort large, fort élastique, qui ne décidait aucune question d'une manière absolue, et laissait un vaste champ pour l'avenir.

Le comte Molé eut l'occasion d'appliquer immédiatement à la Belgique la théorie qu'il avait établie par le plus simple des raisonnements : « la Belgique est sur nos frontières, ses forteresses ne peuvent être occupées par les Prussiens sans nous menacer nous-mêmes. Eh bien ! si les Prussiens persistent à intervenir d'un côté, nous interviendrons de l'autre; et les suites peuvent être une rupture.» Ce n'était pas ici une maxime, mais un fait; ce n'était pas une théorie, mais une application immédiate, spéciale, indispensable à l'égard d'un État frontière. Enfin, pour rester dans la plus impartiale des idées, le comte Molé ne permettait pas les rassemblements des réfugiés piémontais ou espagnols au pied des Alpes ou des Pyrénées, parce que c'était porter le trouble et le désordre sans motif chez des nations et des gouvernements amis.

Quel singulier ministère que ce premier cabinet formé après la révolution de juillet, où l'on voyait à côté les uns des autres M. Dupont (de l'Eure) et M. Guizot, M. de Broglie et M. Bignon, sorte d'habit d'arlequin jeté sur toutes les misères de cette époque! Au premier prétexte, ce cabinet si bien uni tomba en poussière; et quoique on ait dit « que ce fut seulement à cause du cens électoral que le comte Molé donna sa démission, » je crois que sa retraite vint d'une autre cause; et, selon moi, ce fut la double action, dans un sens opposé, de M. de Talleyrand et de M. de Lafayette qui déterminèrent le ministre, intelligence d'ordre et de haute personnalité, à quitter solennellement les affaires.

M. de Talleyrand, à Londres, prétendait à une direction tout à fait indépendante du ministre des affaires étrangères : il ne suivait d'autres instructions que ses volontés, ses inspirations; de sorte que le ministre responsable n'était plus que la main publique d'une politique secrète, et cette position ne pouvait lui convenir. Il est difficile que deux hommes qui se valent consentent à prendre l'un avec l'autre une position subordonnée. Ce n'était pas tout que cette influence gênante de M. de Talleyrand; d'un autre côté, M. de Lafayette, ministre des affaires étrangères de la propagande, venait imposer de singulières lois au comte Molé : aujourd'hui c'étaient les patriotes italiens qu'il fallait appuyer; le lendemain, les héros espagnols, les illuminés allemands; et lorsque le comte Molé voulait parler

d'affaires régulières, M. de Lafayette ne lui répondait que par des invocations à la souveraineté du peuple. De cette double situation entre M. de Talleyrand et M. de Lafayette, l'un grand seigneur indépendant, l'autre dictateur populaire, résulta pour M. Molé l'impérative nécessité d'une retraite devant la présidence du conseil de M. Laffitte.

Il se retira donc avec M. Guizot et M. de Broglie, peut-être par des motifs politiques d'une commune identité; mais ce qu'il faut et ce qu'on doit remarquer, c'est que ces hommes d'État, même en dehors des affaires, gardent les uns pour les autres certaines antipathies personnelles qui nuisent considérablement au puissant et noble principe qu'ils veulent servir. Les écrivains qui ont retracé les quinze dernières années en ont dressé une sorte de calendrier ministériel, avec ses dates, ses chiffres. Ces mots cabalistiques sont pour eux toute la politique; à ce point de vue, l'histoire ne présente qu'une suite de petites intrigues, d'agitation stérile et d'antipathies personnelles. Cela fait mal à voir pour notre pays.

Revenons sur les temps, et posons la question plus haut. L'école doctrinaire a toujours été séparée de l'école politique : le duc de Richelieu le fut de M. Royer-Collard, le comte Molé du duc de Broglie, et, par succession, M. Guizot de M. Molé; comme ce sont tous des hommes de valeur considérable, ils ne veulent pas souffrir la primauté, et se posent tous avec la même importance. Leur

éducation historique n'est pas la même ; il y a dans le duc de Broglie, par exemple, des études plus avancées, plus détaillées sur les choses du temps passé, sur la législation comparée ; ses idées sont absolues. Ce n'est pas de la fermeté ; mais une certaine conviction de lui-même qui lui fait penser et croire qu'en dehors de ses propres vues il n'y a rien. Cela rend le duc de Broglie inflexible, une sorte de méthodiste et de *saint* dans ses convictions. Il n'en est pas ainsi du comte Molé ; sans avoir des études aussi minutieuses dans les détails de la science, il voit de plus haut, et d'une manière plus générique ; il mêle le positif de l'école impériale à cette éducation du monde qui en connaît les faiblesses, et sait concilier les choses quand la société le demande et que le temps en fait une nécessité. C'est ce qui explique comment le comte Molé a mis de l'orgueil à se faire une sorte de politique à lui, à se montrer plus indulgent, plus libéral que l'école doctrinaire. C'est à cet ordre d'idées qu'appartient l'amnistie, la réouverture de Saint-Germain-l'Auxerrois ; si bien que le tiers-parti le caressait, voulait en faire son ministre, et telle n'était pourtant pas la nature d'esprit de M. Molé. Par sa vie, ses formes, sa position, il est essentiellement conservateur ; seulement il voudrait donner à ce parti moins d'habitudes et de tendances absolues : il voudrait qu'il se mêlât davantage aux besoins, aux idées, aux exigences de son temps ; qu'il se montrât moins circonscrit, moins exclusif ; qu'en

un mot, en résistant à ce qui est mauvais, il sut marcher vers ce qui est bien! En toute hypothèse, le comte Molé aime à garder une sorte d'indépendance de position; cela tient un peu à une certaine fierté de son nom, à une situation riche et brillante. On ne s'explique pas assez la différence qui existe entre ces hommes considérables qui n'ont pas besoin d'un portefeuille pour vivre dans la société et quelques-uns de ces pauvres diables de ministres, enfants de la révolution, qui en sont aux expédients quand ils ne sont plus aux affaires; ils empruntent sur la chance d'y revenir; et alors, vraiment, quand ils ont un portefeuille, ils ont envie de l'exploiter jusqu'au bout; quand ils ne l'ont pas, ils courent après lui par tous les moyens.

M. Molé, que lui arrive-t-il quand il sort du ministère? il est aussi considérable, aussi puissant, aussi visité, aussi caressé, et peut-être un peu plus par ses vrais amis; il ne peut donc avoir dans les affaires qu'une seule passion: celle du pouvoir pour lui-même. M. Molé l'aime, et c'est une chose très-légitime avec son talent et son caractère. Il se déguise mal quand il a l'air de le repousser; il en parle avec une sorte de dédain, comme une jolie femme qui répète sans cesse qu'elle est laide à faire peur. Il veut que dans toutes les combinaisons on pense à lui, qu'il soit le ministre nécessaire et indiqué, sauf à repousser les offres, à faire le difficile, le coquet, c'est son droit; il parle avec dignité de tout et toujours, ce qui ne l'empêche pas d'aimer,

de haïr, de jeter son estime et son mépris ; plus il s'exprime avec convenance, plus il désire qu'on conserve avec lui le respect de son nom et le sentiment de ses services. Aussi a-t-il gardé une vive empreinte de l'époque de la coalition ; il n'en parle qu'avec un sentiment pénible, affecté ; s'il pouvait avoir de la colère, il la garderait pour ce temps-là, et il a certainement raison, car on fut injuste ; injuste envers son talent, injuste envers son caractère, sa position ; et peut-être ce sentiment qui s'explique, l'a-t-il entraîné quelquefois trop loin, même jusqu'à des fautes de tactique. Un homme puissant, honorable, considéré, tel que le comte Molé, doit se tenir au-dessus de toute personnalité pour lui et envers les autres ; il ne doit jamais faire supposer qu'on peut douter de sa valeur et de la majesté de sa position. Il est certaines royautés qui ne peuvent mal faire.

Et, cependant, comment blâmer le mouvement d'honneur qui porte le comte Molé à se mettre quelquefois en scène ? C'est la rougeur qui monte à son front lorsqu'on veut le soupçonner d'une action déloyale ou d'une conduite équivoque. Il s'est trouvé plus d'une fois dans la position de M. Peel au Parlement, lorsque Canning, ministre, l'insultait, le pressait pour qu'il fît enfin une opposition ouverte. Un jour fatigué, M. Peel développa une longue déclaration de ses griefs, et la Chambre des Communes applaudit. Que M. Molé, ministre ou de l'opposition, se persuade bien d'une chose : c'est qu'il n'a nul besoin de se justifier, de se

défendre ni sur son noble caractère, ni sur la générosité de ses sentiments, ni sur la manière générale et large dont il voit les affaires. Et ceci n'est pas seulement la pensée individuelle de celui qui écrit cet article (elle s'expliquerait par un vieux et noble dévouement), mais encore l'opinion de tous les hommes considérables, quels que soient leur bannière, leurs passions et leurs sentiments.

Après avoir expliqué le sens moral de la situation même du comte Molé, il reste maintenant à parcourir sa carrière ministérielle à plusieurs fois reprise. Sorti des affaires avec la partie conservatrice du cabinet, pour céder la présidence à M. Laffitte, M. Molé retrouva sa place à la Chambre des Pairs, comme un de ces hommes qui attendent le ministère, et qui sont indiqués à peu près dans toutes les combinaisons. M. Laffitte obligé de se retirer, le cabinet tomba aux mains de M. Casimir Perrier, caractère plus rude qu'intelligent, et qui ne souffrait autour de lui que des commis, et jamais d'égaux. M. Perrier n'était qu'une forme de la révolution de juillet : s'il avait le sens matériel de la répression, jamais il n'eut le sens moral de la réorganisation.

Ce ne fut donc qu'à sa chute, lorsqu'on voulut former un ministère à la fois parlementaire et gouvernemental, qu'on en revint à l'idée de donner la présidence à M. le comte Molé. Les éléments qui devaient composer cette administration étaient nécessairement de trois natures : 1° les doctrinaires, 2° les révolutionnaires répressifs, 3° le parti poli-

tique organisateur. A qui serait la prépondérance? La difficulté se présentait immédiate, et d'une manière très franche, entre le parti politique et le parti doctrinaire, et, pour tout exprimer par des noms propres, entre le comte Molé et le duc de Broglie. Comment faire entrer dans une commune combinaison deux hommes qui visaient au même poste, le ministère des affaires étrangères et la présidence du conseil? Il ne s'agissait pas, au reste, seulement d'une puérile question de vanité, car des principes étaient représentés par l'un et par l'autre : les écoles politique et doctrinaire restaient en face l'une de l'autre.

Quoi qu'il en soit, les doctrinaires mettant comme prix de leur concours la préférence donnée à M. de Broglie, le comte Molé n'entra pas dans le ministère du 11 octobre; il demeura donc éloigné jusqu'à ce que le cabinet se fût détraqué lui-même, pour céder la place à une multitude d'autres combinaisons de tiers-parti, journalistes, écrivains, impérialistes, révolutionnaires, toutes choses produites et élevées dans les bouleversements politiques et qui ne laisseront pas plus de traces que les Faypoult, les Rapinat de l'époque du directoire. Au fond la lutte n'était et ne pouvait être dans un sens élevé qu'entre le duc de Broglie, M. Molé et M. Guizot. M. de Broglie s'étant momentanément retiré des affaires, le nom de M. Molé revint. Ce fut l'époque du rapprochement entre lui et M. Guizot; chose bien triste, dans le mouvement politique actuel, que de voir deux

intelligences de cette portée vivre dans de continuelles hostilités, sans avoir pu réaliser même un mariage de raison ! Toutes les deux s'entendent sur la réorganisation de la société; toutes les deux veulent arriver aux mêmes résultats de paix et d'ordre européen; cependant elles se séparent, se heurtent, et ce ne peut être ici, certes, comme pour M. le duc de Broglie, un débat sur une sorte de primauté dans la hiérarchie nobiliaire; ce serait comme, si en Angleterre, M. Peel et le comte d'Aberdeen essayaient une dispute d'ancêtres : d'où vient cet esprit de dissidence, cette lamentable division? Un moment, elle s'apaisa et la nécessité des choses forma le ministère du 6 septembre, dans lequel M. Guizot se contenta de la modeste position de ministre de l'instruction publique en cédant au comte Molé les affaires étrangères; seulement à l'intérieur, M. Guizot imposa M. Gasparin, qui gardait une place pour M. Duchâtel.

A peine dans un commun ministère, la lutte recommença sur des questions de choses comme sur des questions de personnes; M. Guizot, qui s'appuyait sur la fraction la plus inflexible de la droite, n'acceptait l'amnistie que conditionnellement, et M. le comte Molé, qui groupait autour de lui quelques membres du centre gauche, la voulait complète et absolue : sur les personnes, M. Guizot imposait M. Duchâtel pour l'intérieur, et M. Molé voulait M. de Montalivet. Dois-je entrer dans ces petits détails de personnes et de lutte intes-

tine ; j'y répugne. J'aime à voir les écoles larges et fécondes qui présentent un corps de doctrine et le soutiennent ; mais ces jeux de coulisses qui viennent souvent embarrasser les ressorts du gouvernement, accusent un vice dans les institutions encore plutôt que dans le cœur des hommes ; il est triste de voir que le bien ou le mal du pays résultent d'une vanité de position ou d'une convenance de portefeuille.

Par ces causes diverses le ministère fut brisé. M. Guizot n'y était pas dans une situation suffisamment haute pour son importance et son talent ; par caractère ou par accident, le comte Molé laissait trop voir qu'il en était le supérieur ; et alors mieux valait, pour M. Guizot, se placer au milieu de la Chambre, dans un poste indépendant, ou bien former une combinaison personnelle. Les choses n'étant point arrivées à ce point de maturité pour les doctrinaires, le comte Molé composa seul un ministère, celui du 15 avril, son œuvre entière et dont il fut l'âme et le bras. Un premier inconvénient de ce ministère, c'est qu'avec la pensée du bien et de la grandeur du pays, il était formé en dehors des chefs de parti et des hommes importants de la chambre des députés. Le comte Molé espéra trop en son nom propre, en ses loyales intentions ; il voulut gouverner par les bonnes mesures, sans remarquer que ce sont là les choses dont les assemblées tiennent le moins compte ; ce qu'il leur faut à elles, c'est que leurs chefs d'opinions soient satisfaits. La position du comte Molé était donc celle-ci : tout le monde

espérait sa succession, le centre droit, le centre gauche, et si l'on daignait l'appuyer un peu, c'était pour lui donner un coup d'épaules et le briser.

Ministre des affaires étrangères, il espéra, par un système tempéré, prendre une certaine position en Europe. A l'origine de la révolution de Juillet, tout en se ralliant à l'idée de l'alliance anglaise si nécessaire à l'existence même du gouvernement nouveau, le comte Molé avait pensé qu'on pouvait chercher sur le continent un point d'appui. Dès que la France ne voulait ni conquêtes, ni propagande, on devait voir se grouper encore les alliances antiques, les rapports bouleversés par la révolution de Juillet. La Russie, à tort ou à raison, avait conçu des méfiances trop graves contre nous. Le comte Molé songea à nous attirer l'Autriche, puissance centrale, qui devenait une force dans nos rapports en Orient, surtout pour la question grecque. Afin de donner un gage de ses pacifiques intentions, le comte Molé consentit à un acte qui lui fut depuis tant reproché, l'évacuation d'Ancône, en même temps que l'Autriche abandonnait les légations pontificales. Quel droit avions-nous de garder Ancône après le temps rigoureusement nécessaire? Quand on veut demander la modération, ne faut-il pas commencer par en donner le premier l'exemple? C'était en rétablissant les bons rapports avec l'Europe, et en vertu du principe de la non intervention, loyalement appliqué, que le ministre cherchait à rétablir une certaine influence continentale pour

la France; elle l'avait perdue depuis le bouleversement de Juillet. Nous sommes une nation un peu singulièrement faite; nous nous plaignons souvent de notre isolement en Europe, de ce que dans les questions de paix et de guerre nous sommes seuls; et puis, avec cela, nous ne voulons faire aucune concession qui puisse attirer les cabinets à notre alliance; d'une main nous semons la propagande, de l'autre nous menaçons de la conquête, et puis nous nous lamentons encore de ce que personne ne vient à nous. Il n'y aura de véritable alliance européenne que lorsqu'il sera reconnu que la France demeure dans un système modéré qui respecte les droits de tous.

Le duc de Broglie était trop dévoué, lui, à l'alliance anglaise pour ne pas faire un grief personnel de cette concession à l'Autriche, et ce fut en pleine Chambre des Pairs qu'il leva le drapeau de l'opposition. Le duc de Broglie fit alors ce que M. Molé a fait tout récemment dans une circonstance aussi décisive : il prit couleur; tant il est vrai qu'il n'y a dans les affaires que des transformations de noms propres, et qu'elles se produisent dans les mêmes conditions. Cependant, ce sont les amis du duc de Broglie qui font reproche au comte Molé de s'être posé en hostilité vive, hautement avouée sur certaines questions particulières avec le ministère : de temps à autre les hommes politiques ont besoin de témoigner de leurs systèmes, de leurs idées; de faire voir enfin qu'ils ne sont pas morts

pour les affaires, qu'ils peuvent et qu'ils veulent y revenir quand l'heure sera venue, avec les conditions de force et de vie.

Comme il ne faut pas voir toujours dans ces choses-là des questions de jalousie, mais souvent des questions de principes, on se demandera naturellement quelles sont les divisions qui séparent le comte Molé du duc de Broglie et des doctrinaires en général. Il faut remonter un peu haut pour cela, et nous étonnerons peut-être en disant qu'elles se rattachent à l'école de madame de Staël, opposée à celle de l'empire. Le comte Molé, c'est encore l'idée napoléonienne, avec ses formes nettes de gouvernement; il aime le pouvoir, parce que c'est le premier bienfait pour la société, sans en faire le résultat d'une combinaison philosophique, sans se croire et se donner une mission. Il n'en est pas ainsi de M. le duc de Broglie : tout, dans son esprit, est une religion, une théorie; il y a du saint, ou, pour parler un langage plus saisissable, du méthodiste; il marche à une idée de despotisme ou de liberté avec une égale conviction; il place tout son orgueil dans la réalisation de sa pensée; ce qui souvent se rencontre dans les hommes de haute puissance et de consciencieuse direction.

Cette même opposition, qui se présentait à la Chambre des Pairs sous le patronage de M. de Broglie, se formulait d'une manière plus saillante dans la Chambre des Députés, à ce point que le comte Molé essaya une première dissolu-

tion. Elle produisit à peu près les mêmes éléments, parce qu'elle n'était pas assez préparée; et ce fut alors que, rompant toute mesure, le parti doctrinaire entra franchement dans l'opposition, laquelle devint le drapeau d'une forte majorité. On a parlé à cette époque de grandes intrigues; et en effet il y en eut beaucoup : les uns faisaient des journaux, les autres des brochures; ici on avait l'air de soutenir le ministère, et sous main on le démolissait. C'était illusion au comte Molé de vouloir rester neutre au milieu de tant d'attaques diverses : on ne gouverne pas sans avoir un terrain solide sur lequel on appuie ses pieds. En vain, je le répète, fit-il l'amnistie, et chercha-t-il à se relever par la prise de Constantine ou le mariage de M. le duc d'Orléans : tout cela n'avait aucune fin parlementaire; c'était une guerre personnelle; on marchait droit au renversement de M. le comte Molé. Il se produisit cette situation, peut-être unique, d'un ministre qui montrait un admirable talent, se défendant seul sur toutes choses à la tribune, dans les journaux, et gardant néanmoins le temps et le loisir de diriger son département des affaires étrangères, avec un soin, une attention particulière; l'extrême souci que le comte Molé avait de sa propre dignité, le portait à maintenir et à garder la dignité de la France; comme il avait un instinct d'honneur pour lui, il l'avait également pour le pays; c'est une remarque à faire, la fierté de soi on l'apporte dans ses relations à l'extérieur. Les dépêches du

comte Molé étaient parfaitement dictées, l'expression en était toujours noble et choisie, avec une clarté élégante : à cette époque déjà les embarras de la Suisse se faisaient sentir ; il s'y mêlait des complots bonapartistes ; on avait à négocier activement avec l'Angleterre, et sur toutes ces questions, le ministre se montra homme considérable, dévoué à son pays, avec le sentiment pratique des affaires, dont les bureaux ont gardé même la tradition.

Le mariage du duc d'Orléans avait été considéré comme un point capital, ou un événement inespéré qui devait grandir la puissance morale de M. Molé : le jeune et malheureux prince lui en garda reconnaissance personnelle; par instinct de bonne naissance, je dirai de gentilhommerie, M. le duc d'Orléans avait goût pour le comte Molé; il trouvait en lui des manières fort rares alors. Souvent, à cheval, le jeune prince allait le visiter aux affaires étrangères, causer avec lui sur les questions générales, et le plaindre sur des oppositions plus irritées que constitutionnelles. A sa fatale mort, aussi, le duc d'Orléans n'oublia pas le ministre de sa prédilection : dans le cabinet du comte Molé, encore aujourd'hui, on voit un tableau de Ary Scheffer, poétique toile, fantaisie allemande, et on lit au bas écrit le don testamentaire que le prince en a fait au comte Molé comme souvenir de l'amnistie et du soin qu'il a pris d'assurer son mariage.

La protection du prince, l'appui de la cour, tout cela ne

sauva pas le ministère; et, dans la chambre, il subit encore le feu croisé de toutes les oppositions. A cette occasion difficile, il se révéla dans le comte Molé un talent de tribune des plus remarquables : attaqué sur tous les points par des orateurs de verve et de talent, il défendit à lui seul sa politique avec ténacité, acharnement, toujours heureux dans l'expression, souvent impétueux et colère. L'adresse fut une œuvre de l'opposition, et le comte Molé la démolit pièce à pièce. Je n'ai pas à faire l'histoire de ce temps, si connu : seulement il constate qu'il y a quelque chose à réformer dans un système de gouvernement où trop souvent tout se résume aux mêmes intrigues, aux mêmes jeux d'hommes et de partis. Ici se présente à mon esprit une idée qui a fait le fondement, je dirai le souci de mes études historiques; je la remanie sur tous les points, elle revient sans cesse comme une grande conviction; je la repousse en vain, parce qu'elle me fait peur; c'est que, selon moi, c'est l'idée de 1789 (tant célébrée par tous) qui a annulé et tué la France. Autant la pensée de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV a grandi notre pays, lui a donné des provinces, lui a assuré sa prépondérance, autant cette fatale idée de 1789, chiffre fatal, l'a tuée, anéantie. Et pourtant nous vivons avec elle; nos institutions viennent de cette source; la propriété, la famille, la religion sont dominées par ces principes, et voilà pourquoi tout est faux autour de nous, tout se heurte et se confond. Avec l'idée de 1789, faites quel-

que chose d'un peu fort en Europe, créez-vous des alliances ! Vous êtes seuls, isolés, vous n'avez plus comme religion de l'État, le catholicisme qui vous donnait une puissance morale en Orient, en Irlande, en Belgique, en Italie, en Espagne ; vous avez l'éparpillement des forces, le morcellement des propriétés, la famille dispersée, une tribune déclamatoire et des majorités incertaines, et une presse souvent abominable. Oh ! je le dis avec conviction, cela me fait peur ; et cinquante ans d'expérience et de secousses témoignent assez qu'il y a une idée fausse quelque part. Dieu éclairera suffisamment la génération pour lui faire entendre la vérité ; alors seulement, le mal sera guéri. Je crois maintenant que, pour beaucoup de sages esprits, les principes de 1789 ne sont plus qu'une question d'amour-propre ; nos enfants n'auront pas le même orgueil.

Après avoir essayé une seconde dissolution, afin d'aller jusqu'au bout, le comte Molé, n'ayant obtenu qu'une majorité de huit voix, se retira : il ne la croyait pas suffisante pour donner un appui à un système tout entier de gouvernement. C'est une question fort délicate que celle des majorités ; elle ne peut être jamais une loi inflexible : dans telles circonstances on doit se retirer devant un chiffre peu considérable ; dans d'autres, demeurer aux affaires. Quand un homme d'État a le sentiment qu'il fait le bien, qu'il sert son pays, se retirer est un découragement et une faute souvent dans la vie publique. Seulement il est une ques-

tion qu'il doit se faire, c'est de savoir si, par sa résistance, il ne compromet pas le pouvoir qu'il dirige et la dignité du parti qu'il sert : souvent une trop longue résistance dans les affaires use les ressorts du gouvernement et le rend désormais impossible.

Depuis sa retraite, le comte Molé s'est trouvé en présence de trois administrations : celle du maréchal Soult, qui ne fut qu'une transition, une forme honorable pour continuer sous quelques rapports le précédent ministère ; puis ce cabinet présidé par ce grand remueur stérile qui mit en émoi l'Europe par sa parole, souleva l'Angleterre, les populations allemandes, et produisit, comme résultat, les fortifications de Paris. La troisième fut une administration plus élevée, qui répara beaucoup de mal, rétablit avec effort les relations compromises ; c'est ici de l'histoire trop contemporaine, des discussions trop mêlées aux journaux, pour les faire entrer dans le cadre d'une notice qui veut rester grave et neutre. Je crois, au reste, que le comte Molé a pris envers le ministère de M. Guizot la même allure que le duc de Broglie avait prise à une autre époque vis-à-vis le ministère du 15 avril ; l'on dirait une représaille.

La vie privée du comte Molé tient à la fois aux traditions parlementaires et aux habitudes de la société élégante. On a dit de lui que c'était le dernier gentilhomme. Le dernier ! oh non ! Ceux-là qui parlent ainsi vivent sans doute dans un monde où il y en a peu, et ne fréquentent pas les sa-

lons du faubourg où il y en a beaucoup. Un homme politique qui a conservé de la politesse sans abaissement, de la tenue sans roideur, un certain amour de soi, qui néanmoins ne se place pas dans un sanctuaire impénétrable pour se faire adorer; une dignité de son nom sans impertinence; un tel homme doit passer pour un débris encore debout des mœurs et des habitudes perdues. Mais le comte Molé n'en est heureusement pas le dernier. La race des nobles ducs, sous l'écusson des ancêtres écartelé de beaux émaux, n'est pas plus éteinte que celle des admirables marquises de Wanloo, de Boucher, à la bouche vermeille, à l'œil noble, à la main effilée, au pied relevé; oh non! la race n'en est pas perdue. Seulement elle ne se trouve pas dans tous les mondes.

De sa première vie, le comte Molé a conservé un certain goût littéraire, une façon d'aimer les lettres, parce qu'aujourd'hui on ne les protége plus; elles vont toutes seules mal ou bien, elles marchent la tête haute : les muses se sont faites impertinentes! C'est ce goût littéraire qui l'a poussé à l'Académie française (petite fantaisie qu'il faut passer à beaucoup), où il a remplacé le pieux prélat que Paris vénère encore, M. de Quélen; et l'on dut remarquer dans le discours de réception la manière noble et élevée dont le comte Molé parla de cet archevêque de Paris dont les bienfaits sont partout, et à qui on doit l'institution des Orphelins du choléra. Depuis, le comte Molé a peu

parlé à la Chambre des Pairs : il y prononça l'éloge du général Bernard : c'était une manière de rappeler son ministère, de justifier ses actes; car le général avait été ministre de la guerre sous son administration.

Dans l'existence usuelle du comte Molé, comme aux vieux jours du Parlement, il y a la vie des champs et la vie de son hôtel de Paris. A Champlâtreux, c'est le parlementaire, l'homme aux traditions : ce beau château est l'objet de son culte et le but de son luxe; là se trouvent tous les souvenirs de Matthieu Molé, les tableaux contemporains, les gravures de l'époque de la Ligue et de la Fronde. Comme les vieux parlementaires, le comte Molé aime à s'abriter sous les grands arbres de Champlâtreux : les Lamoignon allaient à Bâville, les Argenson à Grosbois. C'était l'habitude : ils s'y exilaient ou le roi les y exilait aux jours des nobles résistances.

A Paris, le comte Molé a longtemps habité un hôtel de la place de Ville-l'Évêque, qui va tomber sous le marteau destructeur : la spéculation se place partout ! Oh ! qu'il faut regretter ce beau jardin, vaste comme un parc ! Il y a plus de luxe, plus de confortable anglais dans la nouvelle demeure; mais, faut-il le dire? j'aime l'antique, les fauteuils de cuir usés, les causeuses du vieux temps, les pendules feuilletées d'acanthe d'or, grandes comme celles de Louis XIV à Versailles. Tout riche peut dorer ses appartements; il n'y a que quelques privilégiés qui puissent les tenir de famille, et s'asseoir dans des meubles de tradition.

Je ne sais si la destinée appellera encore une fois le comte Molé au gouvernement du pays; cela est possible, et dans cette hypothèse qu'il se souvienne bien de sa mission : il ne peut, il ne doit point vouloir se séparer du parti conservateur, il ne peut soutenir les alliances hétérogènes, ni les tendances mauvaises vers la révolution. Il lui appartient d'organiser ce parti, de lui donner une théorie, un système, pour l'élever enfin jusqu'à une pensée de gouvernement; car il ne suffit pas de voter avec un ministère pour se dire conservateur, il faut à tout parti un corps de doctrine, un système politique. Les conservateurs ont-ils aujourd'hui tout cela? En Angleterre, on appelle conservateurs ceux qui défendent la religion de l'État, la couronne, les vieilles institutions de la patrie, la famille, le toit domestique, la propriété; en France, il faut également que le parti conservateur se rallie autour de ces idées avec énergie et unité; il faut qu'il groupe tout ce qu'il y a d'intelligence, de force, d'intérêts et de lumières; et l'homme politique qui se placera à la tête de ce parti ainsi organisé pourra, à l'aide d'une majorité constante, arriver à un résultat d'organisation morale dont la France a tant besoin.

III.

LE COMTE CAPO-D'ISTRIAS.

Une des habiletés du cabinet de Saint-Pétersbourg est de choisir ses hommes d'État au sein de toutes les nations sur lesquelles la Russie veut tôt ou tard exercer de l'influence. A ce point de vue, ce cabinet n'a rien d'exclusif : ainsi des Italiens, des Allemands, des Français, des Suédois, sont au service de la Russie, qui les emploie selon le besoin et les circonstances. Comme cet empire a une pensée universelle, il n'a pas les répugnances que nous avons chez nous pour les services étrangers ; sentiment d'orgueil, que nous poussons à l'extrême, et qui nous prive souvent de services positifs et de lumières étendues.

Les projets de Catherine II sur la Grèce avaient dû rattacher au système russe quelques-uns des enfants de la vieille patrie des Hellènes. Dès que la cour de Pétersbourg voulut

exercer une certaine influence sur la Grèce, elle appela tous ceux qui avaient autorité sur ces populations; et c'est ce qui explique, indépendamment de la capacité du comte Capo-d'Istrias, son crédit sur le système d'Alexandre pendant la période de son règne et cette action qui s'est continuée sous l'empereur Nicolas.

Ce n'était pas un homme d'une grande origine que Jean, comte Capo-d'Istrias, né à Corfou en 1780, à l'époque de la splendide renommée de Catherine. Corfou était alors une république municipale, et chaque métier, sous sa corporation, exerçait une autorité. Comme dans l'ancienne Grèce, la profession de boucher (sans doute parce qu'elle se liait au souvenir des sacrifices dans les temples) était considérable, et Capo-d'Istrias, le père, était une des plus riches notabilités de Corfou. Il possédait de vastes champs où paissaient de nombreux troupeaux; lui-même les élevait, et Capo-d'Istrias était le plus riche du pays. Aussi destina-t-il son fils à la profession de médecin, dans la cité de Venise, république encore, amie de Corfou plus que sa suzeraine. Capo-d'Istrias finit à Padoue les études qu'il avait commencées à Venise, Padoue, l'université médicale de l'Italie. On trouve un Capo-d'Istrias parmi les chirurgiens de l'armée française, lors de la conquête de l'Italie. Etait-ce un parent de l'homme d'État qui depuis agit sur les destinées de la Russie et de la Grèce?

Les traités venaient de reconnaître la république des

Sept-Iles, sous l'égide de la Russie, qui, par ce protectorat, désirait agir puissamment sur la Grèce. L'empereur Paul, qui n'avait pu obtenir Malte, voulait au moins par là grandir la puissance maritime de la Russie dans la Méditerranée. Capo-d'Istrias, tout jeune homme, et portant un nom fort populaire au milieu de ces populations, reçut de l'amiral Utchakoff, gouverneur pour la Russie, une place au sénat, et avec elle le titre de comte. Prodigue de dignités, l'intention de la Russie était de préparer une vaste organisation de la république des Sept-Iles, et d'essayer ainsi une sorte de gouvernement qu'elle appliquerait ensuite à la Morée et à la Grèce. Les cabinets qui ont un vaste passé derrière eux peuvent aisément préparer de longs projets; ils n'accomplissent rien en un jour, ils s'essaient, avant d'arriver à un résultat. Le comte Jean Capo-d'Istrias ne passa dans le sénat que le temps pendant lequel la république des Sept-Iles fut soumise à la France. Créé noble par la Russie, il se consacra désormais à son service, et il entra comme attaché au bureau du comte Romanzoff, tout puissant aux affaires étrangères.

C'est encore ici une méthode des grands cabinets du continent; nul ne se croit apte aux affaires avant de longues études. Je ne sais pourquoi on a parlé de l'aristocratie des cabinets, qui n'emploient, dit-on, que de grands noms et de hautes naissances. Cela n'est pas exact. Nul n'apporte, au contraire, plus d'impartialité, plus de conscience, je dirai

presque plus d'égalité dans le choix des employés auxquels ils confient des missions, que les cours de l'Europe. Quand le comte Capo-d'Istrias eut passé deux années dans les bureaux du comte Romanzoff, il fut attaché à l'ambassade russe à Vienne; et de Vienne, où il avait pénétré, étudié la question turque, il vint à l'armée du Danube, qui agissait alors contre la Porte.

Auprès du cabinet autrichien, Capo-d'Istrias avait parfaitement compris la lutte des intérêts divers qui alors s'agitaient sur le continent. L'expédition que préparait Napoléon contre la Russie préoccupait l'Europe ; Capo-d'Istrias n'eut pas de peine à voir que l'Autriche marchait malgré elle dans cette ligue contre l'empereur Alexandre : au premier revers des Français, l'Autriche se séparerait de leur cause, et c'est pourquoi l'armée du Danube mit tant d'instance à conclure le traité de Bukarest, qui laissa toutes les forces du vaste empire à la disposition d'Alexandre.

Cette paix de Bukarest me paraît l'incident le plus grave de la guerre d'invasion de Bonaparte ; car elle a exercé une influence décisive sur les événements de la campagne de 1812 : on peut dire qu'elle a brisé la fortune de Napoléon. Dans les conférences qui précédèrent le traité de Bukarest, Capo-d'Istrias s'appliqua, par un sentiment naturel, à étudier le caractère particulier de la diplomatie turque, si utile à son intelligence pour préparer la question la plus importante pour lui, celle qui absorba sa vie, l'indépendance de la

Grèce. Capo-d'Istrias n'avait jamais oublié son origine. Quelque chose lui tenait plus au cœur que les honneurs, c'était la patrie ; et s'il s'était voué au service de la Russie, c'est qu'il apercevait dans le cabinet de Pétersbourg l'instrument que la Providence se réservait pour la délivrance de la Grèce. De cette préoccupation et de la tendance de ses études, Capo-d'Istrias conçut un sentiment exalté de la destinée de ses compatriotes ; il rêva la Grèce libre, indépendante ; il entretint l'empereur Alexandre dans cette opinion, que c'était à lui qu'il appartenait de baiser le front glorieux de cette vierge chrétienne, secouant sa chaîne d'esclavage et son linceul de mort.

Les grands événements qui absorbèrent l'Europe soulevée contre Bonaparte, laissèrent sans intérêt la question de la Grèce ; de 1813 à 1815, la Russie, de concert avec les alliés, eut à lutter contre la puissance turbulente de Napoléon, et le monde en armes marcha contre celui qui en dominait les destinées. Le comte Capo-d'Istrias n'avait alors dans le cabinet russe qu'une place trop secondaire pour exercer une active influence sur les transactions de cette époque, personnellement dirigées par l'empereur Alexandre et le comte de Nesselrode. Chaque homme d'État, en Russie, a presque sa spécialité, et Alexandre se réservait d'employer le comte Capo-d'Istrias pour la question grecque, quand elle se présenterait dans toute son importance. Cependant, au commencement de l'année 1814, il

fut désigné pour une mission spéciale en Suisse; les alliés mettaient un grand intérêt à s'assurer un passage militaire à travers les Alpes ; et pour cela, ils firent négocier auprès de ces cantons, qui reconnaissaient naguère, comme médiateur, l'empereur des Français. Une telle négociation demandait surtout un homme grave, assez bien posé auprès d'Alexandre pour l'engager à promettre des garanties suffisantes à la confédération. A ce moment, la Russie d'ailleurs avait l'espoir de conquérir une certaine influence sur le midi de l'Europe, en Allemagne, en Suisse, et, sous prétexte d'un protectorat secret, elle espérait intervenir d'une façon prépondérante dans toutes les négociations.

Ce n'était pas une chose facile que de poser définitivement les bases de la confédération helvétique. Ce pays, toujours fort turbulent, mal organisé, avait été tour à tour sous l'influence de la république française et de l'empire de Napoléon : on voulut coordonner les nationalités, l'indépendance des cantons, et un gouvernement central. Les nationalités, il y en avait trois de biens distinctes : l'allemande, l'italienne et la française, toujours prêtes à lutter entre elles et à se dissoudre. L'indépendance des cantons devait être assurée, parce qu'elle était une garantie et une tradition. Enfin, comme il fallait un chef à ce faisceau de petits États, on établit un gouvernement central. A cette époque, on ne remarqua pas assez la distinction dominante entre les cantons catholiques et les protestants;

la religion allait faire un grand obstacle, créer d'immenses difficultés. Enfin l'aristocratie et la démocratie allaient se trouver en présence ; la démocratie, pouvoir rongeur qui ne laisse rien debout, et qu'un parti en France favoriserait comme sous le directoire, lors de l'invasion de Brune. Quand l'histoire sera écrite avec impartialité, quand les passions contemporaines seront éteintes parmi nous, on reconnaîtra que c'est la révolution française qui a tué toutes les libertés, toutes les indépendances nationales, toutes les républiques même : Gênes, Venise, que sont-elles devenues? Et la Pologne, qui l'a tuée? Aujourd'hui, il lui reste encore à dévorer la Suisse, et si la propagande démocratique de la France agit sur ses malheureux cantons, la Suisse mourra : l'Autriche, l'Allemagne, la Prusse, le Piémont, n'attendent qu'un signal, et le faisceau de la confédération sera dissous comme de lui-même ; la propagande et la démocratie française en seront la cause fatale.

En 1815, on marchait vers des idées conservatrices pour créer une confédération helvétique, territoire neutre et respecté. Le comte Capo-d'Istrias réussit dans cette négociation à Berne, où il resta jusqu'au moment du congrès de Vienne. Là, parfaitement instruit des intérêts helvétiques, le comte s'en fit le représentant au congrès, et l'on peut dire qu'il s'absorba même dans cette question contre l'action de l'Autriche et des États allemands, qui prétendaient chacun à quelques rognures sur la confédération. Cette question

suisse éleva le premier conflit sérieux entre l'Autriche et la Russie : l'une espérant se réserver des positions militaires pour protéger les États d'Italie; l'autre voulant reconstituer la Suisse dans ses limites anciennes, avec le sentiment de générosité exaltée qui faisait le caractère d'Alexandre en 1814. Toute la partie du congrès relative à la Suisse fut dirigée par le comte Capo-d'Istrias. La manière habile et convenable dont il domina les conférences fut la première cause de la confiance de son souverain; il reconnut ce caractère fin et doux à la fois de la race grecque et vénitienne, qui, en vertu des principes généraux, allait néanmoins tout droit à son but, sans heurter ni les hommes ni les choses.

Cette confiance acquise dans la pensée de l'empereur Alexandre le fit désigner pour une mission délicate, qui eut, au reste, plus d'apparence que de réalité; j'entends parler des conférences de Haguenau en juillet 1815, où le comte Capo-d'Istrias fut chargé de représenter la Russie. Voici quel était le but de cette conférence singulière : Après la terrible journée de Waterloo, la chambre des représentants de Paris, dirigée par les niaises menées de M. de Lafayette et les intrigues secrètes de Fouché, désigna des commissaires parmi lesquels était M. de Lafayette lui-même, afin de demander (il faut le dire) un souverain de la main de l'étranger, pourvu que ce ne fût pas Louis XVIII. Le choix du gouvernement de la France ne

devait dépendre que de l'Europe, et les patriotes s'en rapportaient à elle : « A cet effet, toutes les garanties seraient données aux cabinets ; on subirait des retranchements de territoire, des contributions de guerre, des occupations » (les patriotes sont faciles). La haine stupide qu'inspiraient les Bourbons à tous ces représentants, la peur qu'ils en avaient, inspira cette démarche auprès des cabinets. Comme les alliés ne voulurent pas désigner des diplomates de premier ordre pour entendre les commissaires, mais seulement des hommes de seconde ligne, Alexandre confia la mission d'écouter les patriotes de Paris, au comte Capo-d'Istrias. Dans cette conférence, le ministre anglais seul eut une explication assez active avec les chefs des représentants, et avec M. de Lafayette surtout.

Le comte Capo-d'Istrias fut chargé de rédiger la note si précise, par laquelle les alliés demandaient, comme condition fondamentale, « que Bonaparte fût spécialement livré par la chambre des représentants à l'Europe, comme son prisonnier, avant qu'aucune négociation pût être légitimement engagée. » M. de Lafayette et les commissaires reçurent cette injonction de l'étranger avec une grande déférence et une soumission parfaite, et ce fut à la hâte qu'ils vinrent à Paris pour accomplir la volonté des alliés. De là, cette manière d'agir de tous ces hommes contre Bonaparte, si brutale, si insolente, qui fait encore la honte de la chambre des représentants. Lié

désormais à toutes les négociations relatives à la France, le comte Capo-d'Istrias fut un des signataires du fatal traité de novembre 1815 : mais il ne fut chargé que des opérations financières et secondaires, l'empereur Alexandre se réservant le principal rôle.

A mesure que les affaires de France laissaient un peu de répit à l'Europe, la Russie dut s'occuper plus sérieusement de la question grecque. Le caractère du comte Capo-d'Istrias se révélait avec certains instincts de libéralisme chrétien qui convenaient parfaitement aux émotions du czar, le créateur de la Sainte-Alliance, au moment où Alexandre ne parlait que d'une grande fédération religieuse et de la réunion de toutes les Églises sous un principe d'unité. Ces idées entraient parfaitement dans les sympathies du comte Capo-d'Istrias ; il y avait du mysticisme et de la croyance profonde dans ce cœur ; la Grèce s'élevait déjà avec ses douleurs et ses plaintes déchirantes.

Profondément pénétré des dernières intentions de l'empereur, le comte Capo-d'Istrias vit bien que la confiance arriverait à lui toute seule, spontanément, et il accepta le poste de secrétaire d'État aux affaires étrangères, appelé dès ce moment à partager le poids du cabinet avec le comte de Nesselrode. On aurait dit que l'empereur Alexandre voulait avoir deux ministres : l'un pour l'Orient, l'autre pour l'Occident, l'un pour l'Europe et l'autre pour l'Asie, comme dans l'empire romain : le comte de Nesselrode parfaite-

ment au fait de toutes les négociations avec les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin ; le comte Capo-d'Istrias préoccupé de la Grèce et de la Porte, s'absorbant dans les questions d'humanité et de libération chrétienne; le comte de Nesselrode multipliant les questions de bureaux, de dossiers diplomatiques, selon la vieille méthode; le comte Capo-d'Istrias, correspondant aux sympathies mystiques d'Alexandre, et à ce que j'appellerai sa partie d'imagination et de cœur, par les déclarations et les manifestes.

Aussi, toutes les fois que le système de répression antirévolutionnaire fait des progrès sur le caractère et la volonté de l'empereur Alexandre, le crédit de M. Capo-d'Istrias s'affaiblit et diminue simultanément. C'est depuis les conférences de Carlsbad que s'opère cette demi-disgrâce; vraie ou déguisée, elle n'en est pas moins un fait. Depuis que l'empereur Alexandre se croyait appelé à maintenir le développement du traité de la Sainte-Alliance par la force militaire contre les insurrections, le comte Capo-d'Istrias ne jouit pas de la même faveur; quand il voit le czar tout entier aux mains du comte de Nesselrode, rapproché du prince de Metternich, c'est-à-dire de l'idée répressive, Capo-d'Istrias se sépare même un moment de sa personne sous prétexte d'un voyage; le comte a besoin de rétablir sa santé, et dans ce but il visite Vienne, Londres, Paris.

Je crois savoir qu'à ce voyage, publiquement motivé par la santé affaiblie du comte, se mêlait une question d'exa-

men. On était alors à cette époque où le ministère de M. Decazes, penchant un peu vers la gauche, ne soutenait pas avec assez d'énergie la puissance vitale de la monarchie; il en résultait partout une sorte d'inquiétude. L'Europe, qui avait signé les traités destinés à comprimer l'idée révolutionnaire, commençait à s'alarmer de voir ainsi le trône de Louis XVIII exposé à de nouveaux orages et l'Europe à de nouveaux armements. Le comte Capo-d'Istrias lui-même, fort disposé à des concessions de liberté et conservant au fond de l'âme un esprit d'indépendance municipale, fit justement observer à M. Decazes « que le plus grand danger était d'alarmer les cabinets, en multipliant les concessions qui pouvaient nuire à la prérogative royale. »

A ce moment la Grèce fermentait, et peut-être l'empereur Alexandre fut-il aise de faire pressentir les cours de Vienne et de Paris sur les résolutions qu'elles prendraient, si la Grèce, par un mouvement chrétien, essayait son indépendance. Une des préoccupations du comte Capo-d'Istrias fut alors de séparer, autant qu'il était en lui, la révolution grecque qui se préparait à l'horizon comme un point noir, de l'esprit désordonné d'insurrection qui travaillait les vieilles monarchies; c'est dans ce but qu'il se dessina pour un système fortement monarchique, même à Paris. Il voulait présenter la liberté grecque pure et chaste de tout contact. Capo-d'Istrias visita ensuite l'Angleterre pour la faire entrer dans le même dessein ; car déjà, la Grèce, comme

une vierge sortie du tombeau, relevait les plis ondoyants de sa robe antique.

Ypsilanti fut le premier des enfants de la Grèce qui prononça le mot de patrie au milieu des populations moldaves, et Ypsilanti était lié de famille, d'origine, avec le comte Capo-d'Istrias. Ce cri, une fois jeté, retentit sur tout le territoire de l'ancienne Grèce ; l'insurrection se manifesta avec un courage, une énergie digne des temps héroïques ; et alors se révéla cette circonstance qu'avait prévue avec affliction le comte Capo-d'Istrias. L'insurrection de la Grèce ne se présentait pas absolument détachée de toute corrélation avec l'esprit révolutionnaire, qui dominait le monde ; l'étendard de la croix, hissé par Ypsilanti, fut contemporain des insurrections militaires de Naples, de Piémont, d'Espagne et des troubles de Paris de 1820, qui avaient pour but le reversement des anciennes dynasties.

Dans le congrès de Vérone (1822), toute la préoccupation de M. de Metternich fut d'enlever l'empereur Alexandre à ses sympathies libérales, et par conséquent à tout ce qui pouvait le rattacher à un système d'indépendance pour la Grèce. Le crédit du comte Capo-d'Istrias dut profondément en souffrir ; lui-même correspondait à la partie mystique et généreuse du caractère d'Alexandre, et ce côté d'un noble cœur était attaqué par la politique usuelle et répressive du prince de Metternich, qui avait besoin de toutes les forces des souverains pour réprimer vivement les insur-

rections militaires. L'intelligence supérieure, la force d'esprit que déploya à Vérone le prince de Metternich, pour entraîner l'empereur Alexandre à ses idées, fut véritablement admirable; il finit par la lecture de cette fameuse dépêche qui annonçait au czar l'insurrection de quelques-uns de ses régiments de la garde. Dès ce moment, la cause des Grecs fut abandonnée par son protecteur naturel.

Le comte Capo-d'Istrias avait si bien prévu ce résultat, qu'il ne vint pas même au congrès de Vérone; il demeura à Pétersbourg à la tête du département des affaires étrangères, occupé de questions usuelles, tandis que le comte de Nesselrode suivait l'empereur Alexandre au congrès, comme l'expression de sa pensée. Mais, avec une pénétration qui venait de l'étude des sympathies et des intérêts russes, le comte Capo-d'Istrias comprit que cet abandon de la cause des Grecs n'était et ne pouvait être qu'instantané; la grandeur de la Russie se liait trop à cette révolution de la croix par ses idées, par sa politique, par son système commercial, pour qu'elle la délaissât toujours. Si donc, pour le moment, le comte ne pouvait pas, comme ministre, soutenir efficacement la cause des Grecs, il se posa comme son ami, simple philhellène, en correspondance suivie avec M. Eynard, de Genève, sur sa Grèce chérie; et comme le czar lui en faisait souvent des reproches, il demandait avec un air sincère comment on pouvait s'étonner que lui, enfant de l'Adriatique, eût une tendance innée pour ses

frères opprimés sous le cimeterre des Turcs? Ces sortes de sympathies servaient si admirablement la politique d'avenir de la Russie, que, bien qu'Alexandre fût en ce moment détaché de la cause hellénique, il continua à combler le comte Capo-d'Istrias de ses faveurs, et à l'honorer de sa confiance. L'opinion publique marchait pendant ce temps, et elle avait fait des progrès si grands en faveur des Grecs parmi les cabinets de l'Europe, que le comte Capo-d'Istrias put espérer de voir bientôt la réalisation de son idée. Il avait déjà pressenti les cabinets de Londres, de Vienne et de Paris sur cette question : à Vienne, froideur profonde, antipathie même pour la cause des Grecs. M. de Metternich, qui voyait que sous les apparences d'une idée généreuse il y avait pour la Russie des causes d'agrandissement dans l'indépendance de la Grèce, avait déclaré qu'en aucun cas il ne s'associerait à cette négociation.

Cette résolution était invariable au cœur du prince de Metternich, et on ne pouvait la faire changer : trouverait-on la même inflexibilité à Paris et à Londres? Le roi qui régnait en France, Charles X, éprouvait une sympathie religieuse pour le triomphe de la croix. Ce n'était, certes, point le principe libéral qui le faisait agir; mais son cœur de vieux chevalier se réveillait à la pensée des croisades, et il aimait à rêver une nation s'élevant à la voix des cantiques saints. M. de Damas, ministre des affaires étrangères, partageait ces convictions, et M. de Villèle, autant pour con-

quérir un peu de popularité que pour plaire au roi, entrait complétement dans l'idée d'un traité sur la Grèce. Dès lors le comte Capo-d'Istrias pouvait compter sur le concours généreux de la France.

A Londres, M. Canning s'était montré le partisan le plus avancé de l'émancipation de la Grèce, moyen de grandir sa renommée libérale et politique. Seulement il désirait que par les liens d'un traité positif, on pût contenir le mouvement russe, tout en donnant aux Hellènes le meilleur système de gouvernement possible. Dans cette disposition favorable des cours de Londres et de Paris, le comte Capo-d'Istrias dut essayer la possibilité d'un rapprochement entre les trois grandes puissances pour arriver à l'indépendance de sa nation; et telle fut la base des négociations ultérieures sur l'émancipation hellénique. La Russie se chargeait elle-même de préparer les voies pour l'établissement d'un ordre de choses qui pût favoriser les intérêts et protéger la paix du monde; car, au milieu des plus patriotiques traits de courage et de bravoure, la Grèce offrait l'anarchie la plus violente : le heurtement des partis, la piraterie odieuse, le petit congrès d'Egine opposé à celui de Castri; la jalousie brûlante des chefs qui, dans ces âpres contrées, prenaient les armes les uns contre les autres avec plus d'acharnement que contre les Turcs mêmes.

De son côté, l'Angleterre essayait déjà une sorte de prépondérance en Grèce; ce n'était pas seulement l'aventureux

Byron qui allait, en poëte, consacrer sa fortune et sa vie à la cause des Hellènes, mais encore lord Cochrane pressait la direction des flottes, et Church cherchait à établir l'unité dans l'armée en créant la dictature militaire, pour résister aux forces organisées des Ottomans.

C'était alors une époque de croyance politique ; la société n'avait point passé encore sous les fourches caudines de cet égoïsme étroit qui ne voit tout que par ses intérêts; on avait foi à une idée, à un homme; on s'exaltait au point de tout y donner, sa fortune, son corps; une souscription offrait un million à un orateur, des jeunes hommes pleuraient réellement sur la tombe du général Foy, et créaient une auréole autour de grandes renommées. Je crois sans doute que Capo-d'Istrias, homme politique, suivait un système politique; mais, au fond de l'âme, il était Grec, Grec comme Pozzo di Borgo était Corse, avec toute la vivacité des affections ardentes, avec un patriotisme chaud et coloré. On croyait alors à la Grèce arrosée de tant de sang, anoblie par tant d'héroïsme, et ce fut une douce récompense pour le comte Capo-d'Istrias lorsque, sous l'influence de la Russie, le congrès grec réuni à Trézène le choisit pour président du nouvel État, poste d'honneur plus difficile encore qu'élevé. Les gouvernements nouveaux et populaires sont pleins d'impératives exigences ; quand on marche dans la voie de la modération et de la vérité, ils s'imaginent qu'on les trahit. Qu'on se représente surtout la position

particulière de la nation grecque : si d'héroïques efforts avaient aidé à son triomphe, ils révélaient un peuple primitif et corrompu déjà, agreste dans ses mœurs, ardent par ses passions, composé ou de chefs militaires puissants dans leur famille, ou de pirates qui dévastaient les mers. Ce congrès de Trézène, qui avait appelé Capo-d'Istrias, était une assemblée poétique par le nom (si célèbre dans la famille des Atrée); au fond turbulente, indisciplinée, elle avait formé un gouvernement provisoire composé des chefs principaux des grandes familles, et, pour se concilier l'appui de toutes les puissances, en même temps que Capo-d'Istrias était élevé au poste de président, lord Cochrane prenait le titre de grand amiral, et Church celui de généralissime des armées de terre.

Il y avait dans le comte Capo-d'Istrias un peu de chevalerie, de la témérité souvent pour les choses qui allaient à son imagination. Puis les affaires de la Grèce semblaient prendre une allure plus ferme, plus européenne; les puissances protectrices de la Grèce, la France, la Russie et l'Angleterre venaient de signer le hardi traité du 6 juillet 1827, qui reconnaissait comme un fait accompli l'indépendance hellénique. En même temps se donnait la bataille de Navarin, fait d'armes moins glorieux encore que significatif; car il y avait peu de mérite naval dans l'engagement des trois plus fortes marines de l'Europe contre de grandes coques, de vastes et lourds navires turcs et égyptiens, mal

manœuvrés, avec des officiers et des matelots sans expérience de la tactique maritime. La bataille de Navarin eut seulement pour effet de témoigner à la Porte que toute résistance était impuissante, et que si elle n'avait pas cédé aux Grecs, parce qu'ils n'avaient pas la force matérielle à côté de l'héroïsme, il fallait se résoudre à une intervention, même par la guerre, des trois grandes nations, la France, l'Angleterre et la Russie. Tout ceci se faisait sans l'Autriche, qui se gardait de prendre part à une lutte violente, au fond dans l'intérêt de la Russie. M. de Metternich ne le dissimulait pas.

Le traité du 6 juillet et la bataille de Navarin constituèrent politiquement et militairement la Grèce ; dès lors le comte Capo-d'Istrias résolut de se rendre aux vœux de l'assemblée de Trézène, et d'accepter la direction suprême et provisoire du nouvel État. Avant de saluer Athènes, le comte dut visiter Vienne, Berlin, Paris et Londres, sans doute pour s'aboucher avec les ministres des trois cours, gagner leur bienveillance, et surtout s'occuper avec elles des moyens pécuniaires indispensables pour organiser le nouveau gouvernement. Le comte Capo-d'Istrias, parfaitement accueilli à Berlin, y fit accepter l'idée du traité libérateur par ce cabinet, toujours dévoué à la Russie. A Vienne, le prince de Metternich, le protecteur de la Porte ottomane, fort inquiet de l'influence russe, annonça au comte Capo-d'Istrias « qu'il avait pris une rude besogne dans cette

présidence; qu'il se faisait illusion sur les Grecs; que, quant à lui, il aimerait mieux gouverner les Algériens que tous ces pirates et ces bandits des îles de la Grèce; que plus il avait pour lui affection et amitié, plus il voyait avec chagrin qu'il avait accepté une tâche si difficile : « Que la Providence vous garde, mon cher comte, ajouta-t-il, de quelque mauvais coups. » Il semblait qu'il y eût, dans les paroles du prince de Metternich, une sorte d'avis providentiel sur la destinée réservée au comte Capo-d'Istrias dans ce fatal gouvernement de la Grèce.

A Paris, accueilli avec une sorte d'ivresse par le comité des Hellènes, encouragé par toutes les pensées chrétiennes de Charles X, le comte Capo-d'Istrias s'occupa surtout de la question financière. Il y avait eu beaucoup de dons pour la Grèce, de nombreuses souscriptions, comme pour toutes les choses populaires; mais, quelque grand que soit l'enthousiasme, en matière d'argent il ne va jamais fort loin : les seules et véritables ressources pour les gouvernements, ce sont les emprunts réguliers par les banques. Seuls, ils réalisent des sommes considérables; et le congrès de Trézène avait arrêté l'emprunt d'un million de piastres hypothéqué sur les domaines nationaux. Le nouveau président se chargea de le négocier aux meilleures conditions possibles; car lui seul inspirait assez de confiance pour garantir un prêt d'argent. Déjà la Grèce avait eu recours à tous les éléments de crédit, et le nouvel emprunt n'était

destiné qu'à payer les intérêts de la dette, ce qui est la plus mauvaise position financière pour un État. Le comte Capo-d'Istrias parvint néanmoins à obtenir quelque argent des capitalistes. Alors seulement il se décida à venir prendre possession de sa présidence.

Dans le mois de janvier 1828, au milieu d'un temps fort orageux, une de ces tempêtes fréquentes dans l'Archipel, les vigies signalèrent un vaisseau anglais de quatre-vingts canons. Ce vaisseau portait le comte Capo-d'Istrias, que les forts saluèrent de cent un coups d'artillerie. C'était de l'allégresse nationale; mais, dans la réalité, les partis étaient tellement divisés, que l'action salutaire d'un pouvoir central était encore impossible; l'opposition déjà se montrait formidable. Les nations, à travers les âges, demeurent toujours avec les mêmes empreintes que la Providence a placées à leur front; les Grecs des îles de la mer Égée étaient demeurés, dans les temps modernes, aussi divisés, aussi ennemis les uns des autres que dans les temps antiques, lors de la ligue Achéenne. Corinthe la superbe, Sparte, Samos, formaient comme autant de républiques indépendantes qui refusaient de reconnaître et de saluer un dictateur; de manière qu'au milieu de l'éclat des réjouissances publiques, alors que les feux croisés des carabines des Souliotes manifestaient les acclamations publiques pour l'arrivée du comte Capo-d'Istrias, il restait néanmoins une rude tâche pour le nouveau président, celle de concilier les esprits et d'adoucir l'ardente passion des âmes.

Pourtant sa vive imagination s'enorgueillissait d'avance d'être appelé, comme les antiques législateurs, à donner des lois à la Grèce. Le comte Capo-d'Istrias s'entoura des sénateurs, des vieillards, des chefs puissants pour examiner et juger la constitution promulguée à Trézène. La nouvelle république eut pour base un conseil ou sénat de vingt-sept membres, divisés en trois sections : finances, intérieur et armée. Ce conseil, dont le comte Capo-d'Istrias avait la présidence, devait préparer les affaires, les négociations, jusqu'à la réunion d'une grande assemblée décorée du nom de *Panhellénique*, pour désigner, sans doute, selon son étymologie, qu'elle embrassait toutes les forces de la nation grecque. D'après les instructions écrites de la Russie, le comte Capo-d'Istrias devait se réserver la direction absolue de ce conseil. Cette dictature morale était nécessaire, car il y avait danger à disséminer les forces de la nouvelle république au moment où elle avait encore des dangers à courir et des obstacles à vaincre. Toutes ces formules de conseil, de sénat, d'assemblée devaient gêner l'action d'un gouvernement fort, et c'est à s'en affranchir que visait le comte Capo-d'Istrias, soutenu tout à la fois par la Russie, la France et l'Angleterre ; jusqu'alors, lord Cochrane et Church appuyaient les mêmes idées, parce que eux aussi connaissaient profondément ce pays et savaient qu'il ne pouvait se constituer que sous une forte direction.

Dès ce moment, le comte Capo-d'Istrias s'occupa tout en-

tier de l'administration unique et centrale de la Grèce : administrer c'était embrasser tous les intérêts, satisfaire les idées et les opinions, en même temps qu'accepter les faits accomplis. C'était à l'aide d'une administration sage et forte que le comte Capo-d'Istrias espérait lutter contre ces chefs avides d'une sauvage indépendance. La Grèce était à son moyen âge : ici des klefts ou montagnards, d'intrépides gardeurs de troupeaux, des châtelains sur les pics des rochers; là des chefs de village, des pirates audacieux qui ne voulaient céder en rien leur indépendance individuelle. Pour les dompter il fallait la force, la dictature, un gouvernement répressif de tous les instants; Capo-d'Istrias, avec la meilleure volonté de rester modéré, calme, devait se passionner pour grandir son pouvoir, et le présenter à tous comme un frein. Il voulait ramener l'union dans la Grèce : est-ce que cela était possible? L'unité peut-elle naître d'un morcellement infini? Il devait nettoyer les écuries d'Augias, travail qui n'arrive que de temps à autre, et semble réservé à des intelligences supérieures, à ceux qu'on pourrait appeler les Hercules de la civilisation moderne.

Le comte Capo-d'Istrias n'était point tout à fait à la hauteur de ceux qui fondent les empires. Il essaya de remplacer l'énergie qui lui manquait par une certaine modération de principes, par l'éclat de son gouvernement, une manière de protéger les sciences, les lettres : il créa des routes, des voies nouvelles; il fonda des académies, des comités d'agri-

culture, toutes choses qui font l'éclat d'un gouvernement aux temps calmes et paisibles, mais qui ne suffisent pas aux époques de désordre et de violence passionnée. Les partis restèrent donc les mêmes en Grèce, les haines se ranimèrent, par cela même que le président fut obligé de traiter avec rigueur les insurrections de cités, les tentatives des pirates. Comment s'imaginer, par exemple, que ces corsaires de l'épopée byronienne qui dévastaient tout l'archipel, à l'abri des côtes inconnues, dans des repaires isolés, se soumettraient à la juridiction d'un tribunal des prises? Le prétexte de courir sur les Turcs et les Égyptiens autorisait les armements successifs, et les corsaires remplissaient toutes les mers de leurs vols audacieux, exercés sans justice et sans raisons sur les navires de tous les gouvernements; ce qui constituait une véritable piraterie.

Pour organiser une police active, vigilante, le comte Capo-d'Istrias se fit donc beaucoup d'ennemis parmi ceux qui vivaient de la violence même; quand la répression n'est pas assez forte pour rester maîtresse absolue, elle n'a pour effet que de soulever les mécontentements; elle crée des ennemis partout implacables, qui, tôt ou tard, se préparent à la vengeance. Quand Richelieu attaqua l'aristocratie, il y alla droit, d'une main tellement ferme que nul n'osa remuer; quand Bonaparte étreignit de ses bras les jacobins, il les étouffa dans les envergures de son aigle; mais le comte Capo-d'Istrias ne put aller jusqu'à ces actes d'énergie, il

n'en avait ni la force ni l'ampleur; il voulut de l'ordre sans employer la vigueur nécessaire pour l'accomplir, et c'est ce qui le perdit.

Jusque là, cependant, il était appuyé avec constance par le cabinet de Pétersbourg et de Paris, un peu par l'Angleterre encore : l'avénement du ministère du comte de Laferronays avait fortement uni la Russie et la France dans les mêmes intérêts; la question de la Grèce devenait comme une affaire commune; et alors fut résolue l'expédition de Morée, confiée au général Maison, dont le but était d'accomplir ce que la bataille de Navarin avait commencé. La Morée était alors occupée par les Égyptiens, possesseurs des points fortifiés sous Ibrahim-Pacha. Cette expédition, vivement conduite et concertée en vertu du traité du 6 juillet, eut pour résultat d'anéantir les dernières traces du gouvernement turc dans la Morée, de manière à créer une Grèce indépendante dans les limites fixées par les traités.

L'appui effectif donné par les puissances au gouvernement du comte Capo-d'Istrias facilita ses moyens d'action sur la Grèce : en même temps que Charles X envoyait des troupes solides et fermes pour l'accomplissement du traité, la France et la Russie fournissaient de l'argent, meilleur moyen d'apaiser les ressentiments des chefs, et d'organiser sur de solides éléments un gouvernement nouveau. Au point de vue éloigné, on s'imagine toujours que c'est chose simple et facile que de fonder un pouvoir, quel

qu'il soit, et de faire sortir une forme quelconque du chaos. C'est le travail le plus sérieux, le plus ingrat, celui qui vous expose aux accusations les plus dures, aux déceptions les plus amères. Cependant le comte Capo-d'Istrias y parvint, au moins dans les choses extérieures, et l'appui des cabinets facilita toujours son administration. La guerre des Russes contre les Turcs, en affaiblissant les moyens de la Porte contre la Grèce, permettait au président d'appliquer les ressources nationales au développement de la prospérité du nouvel État. On ne se fait pas d'idée de ce que pouvait être ce gouvernement de la Grèce après les longues et glorieuses secousses que cette nation avait éprouvées. L'administration du comte Capo-d'Istrias se résuma en une douce dictature : on ne voit ni conseil ni sénat consulté; seulement le président organise les finances, la guerre, avec un soin particulier et une vive sollicitude.

Ce qui surtout faisait la force du président, c'est que, jusqu'alors, on le considérait moins comme le chef de l'État, que comme le représentant des cabinets, alors décidés à soutenir la Grèce. Dans les besoins de la patrie, obligés de se défendre contre les Turcs, les Grecs ne murmuraient point encore; pour qu'il y ait mécontentement sérieux contre un gouvernement, il ne faut pas qu'il y reste un danger pour tous. Ce n'est qu'une fois qu'on ne redoute plus rien qu'on se plaint avec énergie et amertume. Ensuite, il faut bien le dire, le comte Capo-d'Istrias voyait trop sa dicta-

ture, et ne tenait pas assez compte des Grecs dans son action administrative; les troupes étaient étrangères, l'administration avait l'air plutôt d'une coterie de famille que d'une véritable organisation de gouvernement; de ses deux frères, l'un, Gustino Capo-d'Istrias, commandait l'armée de Lépante; l'autre, Veri Capo-d'Istrias, était le chef de la police. Au moyen de ces bras, le président faisait marcher la Grèce dans les voies indiquées par ses instructions : gouvernait-il bien? gouvernait-il mal? Telle n'était pas la seule question politique à l'égard d'un peuple qui, après d'héroïques actions, venait de proclamer son indépendance. Les Grecs avaient déployé un immense courage dans la lutte; eh bien! à peine affranchis des Turcs, ils tombaient sous l'action unique d'un président qui les faisait administrer par les étrangers. Je crois que le comte Capo-d'Istrias, sous les inspirations de la Russie, voulait dominer la Grèce, et, sur ce point, il dépassa le but; il fallait se garder de trop manifester ce dessein, de manière à faire voir qu'on voulait gouverner les Hellènes sans leur concours libre et souverain.

De toutes parts on se faisait cette question : quand le président convoquera-t-il l'assemblée nationale, toujours promise et jamais appelée? Déjà s'était formée une opinion considérable et tout à fait opposée à l'administration unique du président. Le parti anglais, représenté par le général Church; le parti des Philhellènes français, dirigé par

le général Fabvier, demandaient la convocation d'une assemblée régulière, afin d'accomplir la constitution libérale promise à la Grèce. Après de grandes résistances, Capo-d'Istrias fut obligé d'accéder à ces vœux; mais il mit tant de finesse dans les élections, distribua si bien l'argent aux districts, qu'il obtint presque une assemblée dévouée à ses idées et à son intérêt de commandement.

Il faut dire à l'éloge du comte Capo-d'Istrias que, s'il voulait placer la Grèce sous sa main et l'assemblée à sa direction, c'était dans un but véritablement national. Toutes les fois qu'il s'agit de donner de la grandeur à cet État nouveau, le président se trouva digne de sa mission. Ainsi sur la question des limites, si difficile et si longtemps disputée, il soutint qu'il fallait à la Grèce de larges frontières, de manière à pouvoir se défendre elle-même. Quand la conférence de Londres signifiait un protocole, Capo-d'Istrias protestait dans l'intérêt de la nation même qu'il gouvernait; car sa situation était tout à fait distincte des opinions de la conférence; lui était Grec et Russe à la fois, de manière que tout ce qui grandissait les destinées de la Grèce lui convenait parfaitement, alors même que la Turquie se fût montrée mécontente. La conférence de Londres, au contraire, était européenne, et par conséquent elle modérait nécessairement les rapports du nouvel État avec la Turquie, que le cabinet de Londres désirait ménager: ni la France, ni l'Angleterre ne voulaient rompre tout à fait les

vieux liens qui unissaient la Porte ottomane avec les puissances chrétiennes.

Pendant ce temps, le comte Capo-d'Istrias organisait toujours le gouvernement de la Grèce : à une bruyante assemblée il substituait un conseil d'État, chargé de faire et d'appliquer les lois. Au point de vue diplomatique, tout cela n'était qu'un provisoire : la conférence de Londres n'avait point institué une Grèce pour la laisser en république, et c'est pourquoi il fut décidé qu'elle formerait un royaume fortement établi sur le principe monarchique ; décision prise un peu contrairement aux opinions personnelles de la Russie, qui préférait la présidence de Capo-d'Istrias. Le choix du monarque ne se fit pas attendre ; il porta sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg, destiné plus tard au trône de Belgique. Cette élection avait pour but de faire passer la question grecque sous l'influence de l'Angleterre, et d'enlever pour ainsi dire le nouvel État des mains d'un président Russe de principes et d'opinions. Le prince Léopold offrait comme titre et garantie, les dons, les sacrifices qu'il avait faits pour la Grèce avec une générosité sans exemple ; enfin, ses sympathies hautement proclamées pour la cause chrétienne. Léopold, lié par son mariage au peuple anglais, devait fortifier aux yeux du Parlement l'émancipation de la Grèce que les torys croyaient une idée trop russe. En même temps la conférence fixait d'une manière positive les limites de la Grèce dans une circon-

scription susceptible d'être reconnue par la Turquie, et n'était-ce pas le but définitif de l'organisation ?

Ces actes de la conférence allaient donc enlever tout le pouvoir au comte Capo-d'Istrias; la présidence devait cesser devant l'organisation monarchique. Ce fut à cette occasion que, déguisant un peu de dépit sous les dehors d'un intérêt passionné pour la Grèce, le président commença sa correspondance avec Léopold, destinée à soulever ses scrupules. Si le fond de cette correspondance se résumait en de simples conseils, on y voyait naturellement percer un vif dépit : selon le comte Capo-d'Istrias, le prince serait mal reçu en Grèce, à moins qu'il ne fît rectifier les protocoles sur plusieurs points, et spécialement en ce qui touchait les frontières, trop limitées, trop restreintes pour satisfaire l'orgueil des Hellènes; l'argent était nécessaire pour assurer le repos du pays; il fallait un million au moins pour favoriser l'avénement; enfin, Léopold devait changer de religion, adopter le rit de l'Église grecque, condition essentielle, parce que jamais ce peuple enthousiaste et dévot ne consentirait à honorer de ses respects et de ses vénérations un souverain, s'il n'était consacré par les popes et les archimandrites. Tout ceci était dicté sous les apparences d'un sentiment de haute philanthropie, comme il l'aurait écrit au philhellène M. Eynard. Au fond, le comte Capo-d'Istrias, après tant d'efforts, de vive inquiétude, voyait avec peine l'établissement d'une royauté

qui lui enlevait le pouvoir, et il voulait, autant qu'il était en lui, la rendre impossible dans l'intérêt de sa cause.

Cette correspondance prépara le refus absolu du prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui prétendit « qu'on ne lui donnait aucun des éléments pour affermir sur sa tête la couronne de Grèce. » Sa lettre produisit un effet fâcheux sur la cour de Londres, et le comte Capo-d'Istrias perdit son crédit parmi les membres de la conférence : on vit trop clairement qu'après avoir constitué la Grèce, il s'y rattachait comme à sa propre pensée, à son œuvre, et qu'il voulait maintenir sa prépondérance. La révolution de juillet, éclatant tout à coup, suspendit les délibérations de la conférence sur la Grèce, et le comte Capo-d'Istrias eût encore l'espoir de se maintenir dans son gouvernement, parce que la révolution de France allait susciter d'autres préoccupations pour l'Europe alarmée, qui devait songer à son propre salut. Plein de la pensée de réaliser enfin la toute-puissance de sa dictature, Capo-d'Istrias multipliait ses moyens de police pour dominer le gouvernement grec : seulement les ressources pécuniaires lui manquaient ; les troupes, mal payées, murmuraient au milieu d'un double parti d'opposition : le parti national et républicain d'abord, ne pouvait souffrir la dictature d'un commissaire russe qui supprimait les assemblées, les élections, et voulait à lui seul gouverner la Grèce ; puis, le parti anglais des conférences de Londres, voyant avec dépit l'exclusive pré-

sidence un peu russe du comte Capo-d'Istrias, voulait en finir avec une telle domination.

A ce double parti Capo-d'Istrias n'avait rien à opposer : peu de police, point de force militaire, et contre lui des ennemis personnels, des hommes qui voulaient se venger, et qui avaient la force en main. De tous côtés des complots devenaient menaçants, et l'on en signala plusieurs au président : il n'y prit garde, parce qu'il avait un courage à l'épreuve. C'était le dimanche, 9 octobre 1831 : le comte Capo-d'Istrias, en costume national, se rendait à l'église de Napoli de Romanie pour assister à la messe; derrière lui, le président n'avait pas de gardes; deux secrétaires seulement le précédaient, tandis que les cloches de la cathédrale sonnaient comme aux jours de solennité. Sur un coin de la place, deux hommes étaient blottis, revêtus de riches costumes albanais, en velours noir bordé d'or, pistolets à la ceinture, carabine au poing, yatagan au côté; le peuple s'approchait d'eux, leur témoignait la joie de les revoir, et eux rendaient le salut oriental à tous, en portant la main sur la poitrine avec calme et sang-froid : c'étaient Georges et Constantin Mavromichali, de grande race du pays. Quand ils voient le président s'avancer, Georges prend à sa ceinture un pistolet d'arçon, l'ajuste et fait feu presque à brûle-pourpoint, et ne manque pas le crâne de Capo-d'Istrias, qui tombe sans proférer une seule parole; ensuite, comme si ce n'était point assez, Constantin s'approche et lui plonge son yatagan dans

le bas-ventre. Les amis du président, comme dans une scène des temps antiques, tuèrent sur place Constantin : Georges fut livré quelque temps après à la justice du pays; il fut condamné à mort, et immolé comme une hécatombe aux funérailles du président.

Avec le comte Capo-d'Istrias cessa le système primitif d'organisation pour la Grèce, la forme presque exclusivement russe de gouvernement et de domination. Le président avait voulu établir une force en opposition avec la pure nationalité des Hellènes et l'action toute diplomatique de la conférence de Londres, de manière à créer tôt ou tard un État indépendant sous la protection de la Russie, comme l'étaient la Valachie et la Moldavie. La pensée du cabinet de Pétersbourg, si grande et si vaste, était d'émanciper peu à peu toute la nationalité grecque, mais de ne manifester ses prétentions de souveraineté que lorsqu'il y aurait une insurrection générale. Le rôle du comte Capo-d'Istrias, conséquence de ce plan, était difficile à réaliser. La Grèce s'était régénérée au prix de son sang et par son héroïsme sauvage; ce n'était donc pas avec une simple politesse de mœurs, avec une certaine grâce dans la pensée, qu'on pouvait refréner des imaginations ardentes, d'agrestes et antiques habitudes : le comte Capo-d'Istrias succomba à l'œuvre. Cette œuvre sera-t-elle reprise par la Russie? Ces mouvements convulsifs qui agitent la Grèce sous cette royauté éphémère, n'annoncent-ils pas qu'il n'y a là qu'un système

transitoire sur un peuple qui ne doit pas toujours être gouverné par les étrangers ?

Il se prépare, en ce moment, en Orient, deux grandes forces qui tôt ou tard se montreront pour lutter contre la souveraineté turque, couche immonde et tartare sur une vaste terre fécondée par la croix : ces deux forces sont la nationalité grecque et la nationalité catholique des populations de la Syrie ou du Liban qui couvrent la surface de l'Asie-Mineure jusque vers l'Égypte. Ces populations opprimées, un jour prendront les armes ; la Russie pousse les Grecs, et les seconde de tous ses efforts ; le rôle naturel de la France serait de favoriser la civilisation catholique déjà puissante en Syrie. Ce rôle, l'Autriche nous le dispute, et déjà elle prend une grande prépondérance. Et pourquoi cela ? C'est que nous désavouons nous-mêmes notre force et notre grandeur catholiques ; nous sommes de petits philosophes qui faisons des livres et des pamphlets contre les prêtres et l'Église ; pendant ce temps, les autres nations qui savent ce qu'est la force religieuse l'emploient à leur profit. Voilà ce qui explique comment la France, incessamment jetée par ses philosophes en dehors de sa puissance, ne sait le plus souvent à qui s'adresser pour ses alliances et sa force à l'extérieur. Au XVIII[e] siècle, l'école encyclopédique nous annula diplomatiquement au dehors, en brisant le vieux système de Louis XIV, en nous vendant à Frédéric, à Joseph II, à la grande Catherine. Aujourd'hui, avec le sys-

tème humanitaire, on use la véritable force de la France en des luttes puériles, et l'on ne voit pas que ce n'était pas sans but que les rois de France se nommaient Majesté Très-Chrétienne, et qu'ils portaient la croix sur la couronne.

Depuis la mort du président Capo-d'Istrias, on a institué en Grèce une monarchie représentative : c'est maintenant l'idée qui court le monde : chaque époque a sa préoccupation, sa manie. Nous avons aujourd'hui celle du gouvernement représentatif, et l'on ne peut pas constituer quelque chose sans y jeter immédiatement des assemblées, des tribunes, un bavardage incessant de majorité et de minorité. Pour la France, c'est une affaire de bonne foi, une suite d'une fausse éducation philosophique, une admiration de Montesquieu et de De Lolme. Nous aimons à voir une tribune correspondre à la nôtre; et Dieu sait ce que produit notre éloquence! Pour les autres puissances, qui savent bien ce qu'elles font, c'est un instrument de trouble, une espèce de provisoire qu'elles veulent jeter, parce qu'elles savent que la tribune affaiblit et énerve une nation.

Tel est le système en Grèce : la Russie ne prend pas au sérieux la royauté du prince Othon et le gouvernement représentatif qui l'appuie. Pour elle, c'est un provisoire, une manière d'attendre le jour d'un immense réveil pour la grande nationalité grecque; elle serait très-fâchée qu'il s'y constituât un gouvernement définitif, solidement fondé : chaque secousse nouvelle produit un résultat. Quant à

l'Angleterre, toutes les fois qu'elle veut affaiblir chez un peuple l'énergie de la nationalité, la puissance des grandes choses, elle lui donne le système représentatif, en Espagne, en Portugal, même jusque dans le Brésil et les républiques du Nouveau-Monde.

Je crois heureusement que, pour l'avenir de chaque nationalité, l'idée représentative fera son temps; elle passera comme tant d'autres choses. En Angleterre, où elle n'est qu'une forme, une certaine manière d'organiser l'unité des partis, elle pourra se conserver; mais il est douteux qu'une longue expérience ne constate pas chez d'autres peuples que ce gouvernement par les assemblées est une annulation de toutes les grandeurs nationales, qu'avec cela le pouvoir ne peut rien faire d'osé et de fort. Les nations ne peuvent pas toujours offrir le spectacle des disputes du Bas-Empire; et, pour créer une grande époque, il faut une tête seule, libre et puissante.

IV.

LE COMTE DE RAYNEVAL

J'étais à Madrid lors des grandes fonctions royales des taureaux, célébrées la dernière année de la vie de Ferdinand VII, à l'occasion du statut royal qui donnait la couronne à l'infante Isabelle. M. de Rayneval m'avait conduit dans sa loge de la place Mayor, et, après avoir passé à l'ambassade une de ces soirées musicales que l'ambassadeur aimait tant, il me demanda si je voulais l'accompagner à la promenade du Prado. Il était onze heures environ; nous avions subi les feux du mois de juin : l'habitude espagnole est de passer presque toute la nuit à chercher un peu d'air, à boire cette *agua fresca* que les Asturiens vendent autour des belles fontaines de Charles III et de la splendide fuente de Neptuno. Je restai donc avec M. de Rayneval depuis minuit jusqu'à quatre heures du matin, dans une

causerie fort animée, l'écoutant avec une vive attention, s'abandonnant à moi avec une grande confiance, parce que je l'avais beaucoup connu pendant l'intérim des affaires étrangères, sous M. de La Ferronays, et que d'ailleurs je lui étais recommandé par tous ses amis politiques : le chancelier Pasquier, le comte Molé, et son ami plus intime encore, le baron Mounier, l'homme de science et d'honneur qu'une mort déplorable a enlevé aux affaires publiques.

Je m'en souviens : le comte de Rayneval avait le cœur gros, et jamais je n'ai entendu un homme d'État parler avec plus de passion des belles idées de Louis XIV sur l'Espagne : « On ne fait pas assez attention à ce pays-ci, me disait-il, « on le néglige, on laisse prendre toute influence à l'Angleterre; et pourtant, à toutes les époques, la France a « besoin de l'Espagne : elle en a besoin dans la paix, dans « la guerre; c'est un commerce, c'est une frontière; il y a « ici mille ressources enfouies. On laisse l'anarchie tout « dominer : je ne sache rien de plus pitoyable que cela; car « il suffisait d'un mot et d'un appui de la France pour que « cette anarchie cessât. »

M. de Rayneval me disait ces paroles avec un découragement du présent et de l'avenir qui me frappa : c'était un de ces ambassadeurs de la vieille école; l'honneur national lui sortait par tous les pores. Il avait beaucoup étudié le droit public, les intérêts; et aujourd'hui nous n'avons plus d'idée de ces vieilles carrières diplomatiques, de ces études

de toute une vie, de ces existences presque nomades, passant de capitale en capitale, telles qu'on en trouve des traces dans les papiers du président Jeannin, ou dans les négociations du règne de Louis XIV.

Le comte de Rayneval avait commencé sa carrière bien jeune ; sa famille appartenait héréditairement à la diplomatie. Sous la grande époque de M. de Vergennes, lorsque les négociations de Louis XVI remuaient tant de questions européennes, le père du comte de Rayneval, connu sous le nom de M. Gérard de Rayneval, était premier commis des affaires étrangères, et, en cette qualité, il se mêla à toutes les questions, et plus particulièrement à cette grave affaire des États-Unis, qui, au simple point de vue commercial et d'influence diplomatique, était la plus considérable du XVIIIe siècle. Le département des affaires étrangères, sous la vieille monarchie, se composait de premiers commis de longue expérience, qui, après avoir négocié tous les traités, venaient s'abriter dans les bureaux, et y apportaient la science pratique. De manière que le ministre était toujours parfaitement informé de l'ensemble de la politique générale; sous Louis XVI, cette politique embrassait non-seulement l'Europe, mais encore l'Inde et l'Amérique, qui étaient appelées à jouer un rôle dans la prépondérance des intérêts.

A cette réputation d'homme pratique, M. Gérard de Rayneval avait ajouté la publication d'un ouvrage sur le

droit public de l'Europe, qui avait considérablement grandi sa renommée. Le XVIII[e] siècle était essentiellement littéraire, et nous avons vu plus tard le comte d'Hauterive joindre à sa longue expérience des travaux sérieux sur chaque question, et en donner le modèle dans sa remarquable brochure de l'*État de la France à la fin de l'an* VIII. Le travail était alors la condition imposée à toutes les situations de la vie : il est vrai qu'on n'était pas absorbé par des bavardages de tribune, par des débats plus retentissants qu'utiles; toute l'ambition était de faire les affaires du pays. La diplomatie de la maison de Bourbon gagnait avec cela sept provinces depuis Henri IV. Était-ce plus mal, moins utile? C'est là ce que l'avenir décidera.

A l'âge de seize ans, le jeune Gérard de Rayneval fut attaché à l'ambassade de Suède, successivement à celle de Russie; puis enfin, à vingt-deux ans, il fut premier secrétaire d'ambassade à Lisbonne. On était au commencement de l'empire, au moment où les caprices de Napoléon étaient impératifs, et M. de Rayneval en fut quelque temps l'expression à Lisbonne. La situation du Portugal était toute exceptionnelle; comme ce royaume forme un long littoral, avec des ports exposés aux attaques de l'Angleterre; comme ses vignobles, objet de son commerce, étaient exploités par les Anglais; comme le Portugal n'était riche que par ses colonies, et qu'il ne pouvait les posséder que par la navigation, il n'est pas étonnant que ce pays demeurât sous l'im-

pérative nécessité de l'alliance anglaise. C'était pour lui la vie commerciale et politique. D'un autre côté, par l'Espagne le Portugal tenait au continent, et Napoléon, maître du cabinet de Madrid, dominateur souverain de la Péninsule, pouvait, avec quelques régiments, marcher droit sur Lisbonne et la soumettre à ses aigles.

A cet effet, le général Junot fut envoyé à Lisbonne en qualité d'ambassadeur, et le jeune Rayneval l'y suivit comme premier secrétaire. Le général y apporta ses formes impératives, soldatesques, ses manières souveraines qui tranchaient à vif dans toutes les questions : c'était la mode de tous les traîneurs de sabre. Il ne s'agissait plus de diplomatie active, féconde; mais d'un commandement de Napoléon qu'il envoyait partout où s'étendait sa puissance. Madame Junot nous a depuis laissé dans ses *Mémoires* un tableau assez curieux de cette ambassade de Lisbonne, et, à travers les éloges pompeux qu'elle donne au système français, on peut voir la direction superbe, oppressive de cette diplomatie à l'étranger. Le général Junot parlait en maître : contributions, impôts, levées de deniers, de rubis et de diamants : tout cela servait aux profusions, aux prodigalités de quelques favoris de l'empereur; l'ambassadeur ne ménagea ni le peuple, ni les grands.

Cette atmosphère ne devait point plaire au jeune Rayneval, homme de plaisir sans doute, mais habitué aux affaires sérieuses de la diplomatie. Il vit bien que cela ne

pouvait aller longtemps ; qu'une politique si étrange produirait une réaction, une rupture, et que ce pays ne pourrait résister à cette double fatalité qui le poussait par la peur vers Napoléon, par les intérêts vers l'Angleterre. Quand le général Junot fut subitement rappelé, M. de Rayneval resta seul chargé des affaires, et il eut ordre de notifier à la cour de Lisbonne l'*ultimatum* de Napoléon. Voici donc ce qu'il proposait au Portugal, et lui-même aimait à dire que c'était une impossibilité radicale : fermer les ports à l'Angleterre, c'est-à-dire supprimer le commerce du Portugal, ne plus respirer par la mer, l'élément, force de sa vie ; confisquer les marchandises anglaises, c'est-à-dire commencer une guerre avec la Grande-Bretagne : or, comme le Portugal ne se compose que de côtes et de ports, Napoléon le livrait à toutes les attaques de l'Angleterre, sans que lui-même eût possibilité de le défendre. (Chacun sait que la marine impériale se composait de quelques gros navires stationnés dans les ports, et qui n'osaient sortir devant les vaisseaux anglais.) Enfin, et comme dernière clause de l'*ultimatum*, l'empereur exigeait que le Portugal unît ses vaisseaux à ceux de la France, ce qui était dire : Faites-les prendre par les Anglais.

Aussi, comme l'avait bien prévu M. de Rayneval, cet *ultimatum* repoussé amena nécessairement une rupture, et le jeune chargé d'affaires fut obligé de quitter Lisbonne, et de traverser toute l'Espagne, alors déjà agitée et en feu,

pour revenir à Paris. Il n'y demeuraque quelques instants, et fut désigné immédiatement pour joindre l'ambassade de M. de Caulaincourt en Russie. Le voilà maintenant de Lisbonne transporté à Pétersbourg, c'est-à-dire d'une extrémité de l'Europe à l'autre, à onze cents lieues de distance. Il y arriva déjà dans des circonstances fort difficiles, presque au moment de la rupture entre Alexandre et Napoléon. La société de Saint-Pétersbourg est si différente de celle de Lisbonne! On y aime les hommes de naissance et d'affaires : on ne pouvait, certes, contester la grande origine à M. de Caulaincourt, d'une des illustres familles de l'ancienne monarchie; et pourtant M. de Caulaincourt était à Pétersbourg dans une fausse position. Les pamphlets anglais avaient écrit qu'il avait participé au grand crime de Bonaparte, le meurtre du duc d'Enghien; M. de Caulaincourt, disait-on, avait arrêté le prince à Ettenheim par l'ordre du consul. Ce bruit, que je crois mensonger, devint si général que M. de Caulaincourt fut obligé de se justifier auprès d'Alexandre; et c'est une mauvaise position pour un ambassadeur que d'avoir à expliquer sa vie devant un autre souverain que le sien.

L'expérience des affaires fit bientôt comprendre à M. de Rayneval que la situation entre la Russie et la France entraînait nécessairement la guerre; et, lorsque la rupture fut déclarée, il quitta Pétersbourg à la suite de M. de Caulaincourt, auquel il resta attaché comme premier secrétaire.

Ce fut dans cette triste campagne de Moscou, au milieu des glaces, des privations, que naquit une amitié vive et tendre entre lui et un jeune secrétaire du cabinet de Napoléon, qui avait conquis déjà une renommée, je veux parler du baron Mounier, qui à la connaissance de presque toutes les langues de l'Europe joignait un talent vif, causeur aimable, spirituel, une discrétion à l'épreuve ; et tous deux, bien jeunes néanmoins, jugèrent la chute inévitable du colosse qui pesait sur le monde, par cela seul qu'une situation si haute ne permettait pas de revers.

Cette chute de l'empereur arrivait rapide et profonde ; la retraite de Moscou était suivie de la campagne de 1813, brillant et dernier épisode de l'immense vie de Napoléon. Après les victoires, de nouveaux revers, et des revers tellement irréparables que l'ennemi parut même au-delà du Rhin. Ce fut alors que Napoléon s'adressa une fois encore à la loyauté de M. de Caulaincourt ; et au congrès de Châtillon M. de Rayneval l'accompagna comme secrétaire de légation et directeur du protocole. Ce congrès ne fut réellement qu'un simulacre, et je lui ai entendu dire bien souvent « que si la candeur de M. de Caulaincourt avait espéré des conditions modérées de la part des alliés, lui, plus expérimenté, s'était aperçu qu'il n'y avait pas d'accord possible entre l'Europe victorieuse et l'empereur : Napoléon, qui avait eu un empire s'étendant de Hambourg à l'Adriatique, ne consentirait jamais de bonne foi à gou-

verner un petit royaume tel que les alliés voulaient le lui donner; et jamais les alliés n'auraient été paisibles, si Bonaparte, réduit même au rang de simple roitelet, avait une année de repos pour réorganiser ses armées et se jeter de nouveau dans les combats. Quand on a porté longtemps une longue épée, vous réduire à manier un petit couteau pour déjeuner aux Tuileries tous les matins, cela est impossible; et en prenant Napoléon ou comme Alexandre-le-Grand, ou comme César, il devait mourir à la peine, l'épée à la main, ou tomber enfin avec son œuvre.

Les conférences de Châtillon furent presque contemporaines de la restauration, et quand M. de Rayneval revint à Paris, il trouva le gouvernement des Bourbons constitué avec la Charte. Son nom n'était point inconnu à la maison royale; Louis XVIII, qui aimait les souvenirs et les noms propres, lui dit avec un ton affectueux, lorsqu'il lui fut présenté : « Ah! monsieur Gérard (Louis XVIII d'un plein bond se reportait à 1780), il y a longtemps que j'ai entendu votre nom pour la première fois : il s'agissait de la guerre d'Amérique; et je ne partageais pas les idées de mon frère sur ce point. Tout le monde dit du bien de vous, et je crois que vous serez bien placé à Londres, où je vous ai nommé mon consul général. »

Ce fut en effet en cette qualité que M. de Rayneval commença ses services sous la restauration : c'était changer un peu la nature de sa carrière; quelle que soit l'utilité des

consulats, la grandeur des services qu'ils rendent, ils ne sont placés qu'au second rang dans la hiérarchie diplomatique. Un secrétaire d'ambassade se croit plus haut placé qu'un consul ; ce n'est pas le même ordre de fonctions : le diplomate fait les affaires politiques, le consul les affaires commerciales. Mais il y avait ceci de spécial dans le poste qu'on donnait à M. de Rayneval, que, comme Louis XVIII laissait à Londres un bon gentilhomme de ses amis, le duc de La Châtre, mais fort incapable de suivre les affaires difficiles et les négociations sérieuses, M. de Rayneval se trouvait chargé de toute la correspondance. Il éleva donc ses fonctions consulaires à un rôle diplomatique ; tout en se réservant la protection du commerce, les statistiques imposées aux consuls, il fit un peu les affaires de l'ambassade, et son travail frappa tellement qu'il fut appelé presque aussitôt au ministère des affaires étrangères, comme chef de la chancellerie, c'est-à-dire chargé de la direction des bureaux, de l'application matérielle de la politique.

A ce moment se formait le ministère de M. de Richelieu, et le baron Mounier, son ami, son collègue sous l'empire, auditeur comme lui, était nommé directeur-général de la police, c'est-à-dire véritable ministre de l'intérieur ; il indiqua donc au duc de Richelieu M. de Rayneval, comme l'homme le plus capable de diriger toutes les affaires au département des relations extérieures ; et alors le directeur de la chancellerie, M. de Rayneval, fut élevé par le noble

duc au titre de sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. L'avancement était beau, mais il était mérité : aujourd'hui que les ambassades se donnent souvent avec une facilité extrême, voyez comme l'avancement était alors réglé. Il y avait plus de vingt-cinq ans que M. de Rayneval était dans la hiérarchie des relations extérieures : sept fois secrétaire d'ambassade en des postes divers, la diplomatie était devenue comme sa vie; il savait l'histoire de tous les cabinets, la carrière de tous les hommes d'État, la force et la faiblesse de tous. Lorsqu'un mouvement de Chambre renversa le duc de Richelieu, M. de Rayneval donna sa démission, ou, pour parler plus exactement, il changea sa place contre le poste de ministre en Prusse, et en 1822, il partit pour Berlin. C'était pour lui une nouvelle étude; tout d'un coup il était reporté à l'époque de sa légation à Pétersbourg, car il n'y a rien qui se ressemble plus, pour l'esprit et la tendance, que les cours de Russie et de Prusse : à Pétersbourg on sait Berlin, comme à Berlin on sait Pétersbourg. M. de Rayneval désormais appartenait aux ambassades supérieures, et il entrait dans le rôle actif des négociateurs européens.

L'époque régulière de la restauration, en paix avec le monde, rendait cette position très facile; il n'y avait pas d'affaires sérieuses, et la question d'Orient, qui venait de naître, n'occupait encore que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la France. M. de Rayneval demeura deux ans à

Berlin ; puis il fut désigné pour un poste plus élevé, l'ambassade de Suisse ; car celle-ci, depuis Henri IV, était considérée comme un poste de premier ordre, parce qu'il y avait à maintenir les capitulations et à suivre les questions de frontière et de commerce, toujours fort délicates ; il se mêlait aussi quelque surveillance de réfugiés ; car, à ce temps, la restauration était travaillée par des complots à l'extérieur ; il existe sur ce sujet, aux affaires étrangères, un mémoire curieux du comte de Rayneval sur les menées des carbonari en Piémont, en Italie et dans le Dauphiné.

Ce fut durant un voyage de Paris à Berne que le roi Charles X le désigna pour faire l'intérim de M. de La Ferronays aux affaires étrangères pendant l'absence du ministre occasionnée par les fatigues et la maladie. Il eut alors la signature, le portefeuille, la responsabilité du département, ainsi placé au-dessus du titre de sous-secrétaire d'État, qu'il avait eu sous le duc de Richelieu. Sans doute, dans les temps ordinaires, M. de Rayneval eût parfaitement occupé le ministère ; il était là en rapports d'opinions, de principes, siégeant au conseil à côté de M. Portalis, son ami : MM. Pasquier et Mounier étaient les soutiens et les appuis de ce ministère, si loyal, si bien intentionné ; et nul n'avait plus de spécialité que M. de Rayneval pour accomplir les négociations. S'il ne se fût donc agi que de suivre les transactions avec la Russie ou l'Angleterre, et d'accomplir une bonne résolution de cabinet,

l'aptitude du comte de Rayneval était suffisante, au-dessus même de toutes celles qu'on pouvait espérer.

Mais il ne s'agissait pas de capacité seulement : il fallait encore donner par les noms propres une force, une condition de vie au ministère de M. de Martignac, aborder enfin cette tribune, objet de triomphe pour quelques-uns et souvent impossible pour les hommes sérieux de cabinet: M. de Rayneval n'avait rien de cela. Dès qu'il fut question de la retraite définitive de M. de La Ferronays, on mit donc en question le choix de son remplaçant. Charles X, qui commençait à être fort préoccupé, absorbé même par l'idée de former un ministère sous le prince de Polignac, ne voulait aucun nom significatif, et chaque fois qu'on lui parlait de désigner M. Pasquier ou M. de Mortemart, il répondait : « Mais vous avez M. de Rayneval, qui est très rompu aux affaires; je ne demande pas mieux que de lui confier définitivement le portefeuille. »

Il y avait là sans doute estime personnelle pour M. de Rayneval; mais le roi poursuivait aussi une autre idée : c'était de continuer le provisoire : Charles X voulait que le ministère Martignac ne prît pas cette force, cette consistance que pouvait lui donner un nom éclatant, pour lui un avenir politique. Et quand toute espérance fut perdue, quand il y eut refus du duc de Laval de prendre le ministère, Charles X désigna M. Portalis pour le département des affaires étrangères, ce qui était encore un

moyen d'éluder la question, et d'affaiblir plus encore le ministère Martignac en le faisant pirouetter sur lui-même : M. de Rayneval ne sortit du ministère que pour être nommé à l'ambassade de Vienne, poste parfaitement à son goût, parce qu'il y avait alors des affaires réelles à accomplir.

On était arrivé, en effet, au temps d'une grande crise européenne à l'occasion des affaires d'Orient. Trois influences luttaient entre elles sur ce point : la Russie, l'Autriche et l'Angleterre. La Russie, développant son système de conquête, de protectorat, d'avancement territorial sur le Bosphore; l'Autriche, se présentant dans la lice tout armée pour s'opposer à la Russie ; et l'Angleterre, sous les torys, cherchant un système mixte, qui, sans trop blesser l'empereur Nicolas, pût néanmoins arrêter ses efforts militaires et sa marche conquérante sur Constantinople.

Dans cette situation, on sent toute l'importance que pouvait avoir la France, avec sa force et ses ressources; elle était presque désintéressée dans la question : partie stipulante dans le traité du 6 juillet 1827, elle avait été chargée de l'expédition de Morée; victorieuse à Navarin, elle pouvait être un auxiliaire immense pour l'un ou l'autre des intéressés dans les questions en litige. M. de Metternich mettait le plus grand intérêt à se rattacher les forces et la prépondérance du cabinet des Tuileries; c'est pour cela qu'il s'était posé l'adversaire le plus implacable du ministère Martignac; ce cabinet, soutenu par la Russie et le comte

Pozzo di Borgo, était antipathique au prince de Metternich, et ce ministre en saluait la chute avec un indicible plaisir. M. de Rayneval arrivait donc à Vienne dans ces circonstances fort difficiles, quoique très honorables pour la France, car tout le monde recherchait son alliance : il avait à expliquer l'avénement du ministère Polignac, et bien que personnellement blessé par la retraite de ses amis politiques, il remplit son mandat avec discrétion et loyauté. Au point de vue diplomatique, M. de Metternich était fort satisfait des événements qui se passaient à Paris ; cette influence exclusivement russe qu'il avait combattue cessait de dominer en France par la chute de M. de La Ferronays; et dès lors il pouvait espérer un meilleur concours de la France dans la question d'Orient.

Toutefois, si les cabinets s'occupaient plus de la question extérieure que de la marche politique de M. de Polignac, cette lutte néanmoins de Chambres, de journaux, de partis si violents, ne laissait pas de préoccuper le prince de Metternich, qui, en plusieurs circonstances, eut avec M. de Rayneval des conversations intelligentes et graves sur ce qui se passait à Paris. Il existe encore une série de dépêches de M. de Rayneval qui révèlent d'une manière fort exacte les impressions que ces causeries lui ont données. M. de Metternich, qu'on ne peut accuser d'aimer les Chambres et la presse, conseillait un système de modération circonspecte ; toutes ces forfante-

ries de coups d'État, ces bavardages d'hommes forts et de gouvernement, n'allaient ni à ses allures ni à ses principes, et il croyait d'ailleurs que les coups d'État se font et ne se disent pas; que si on les annonce par les mille voix de la renommée, c'est renoncer au secret qui les prépare et à la force qui les accomplit. Avec une certaine franchise qui tendait à attirer vers lui le gouvernement français, M. de Metternich l'avait prévenu des menées que tentait auprès de lui le parti bonapartiste en faveur du duc de Reichstadt : il faisait ces confidences afin que la France pût se rapprocher de l'Autriche sans crainte, sans arrière-pensée, et, avec son concours, le ministre voulait arrêter l'influence toujours croissante de la Russie sur la question d'Orient.

A mesure que M. de Polignac s'avançait dans la carrière des coups d'État, M. de Metternich eut une dernière conférence avec M. de Rayneval, et la voici en résumé : « Lui, ministre d'Autriche, n'avait sans doute aucun droit de se mêler des affaires de France; mais, dans la crise actuelle, il ne saurait trop recommander des ménagements; on avait affaire à un parti puissant, organisé; que si le roi comptait sur l'Europe, c'était peut-être se tromper; qu'on approuverait la répression, pourvu toutefois qu'elle restât dans la Charte, puisque c'était un acte convenu et juré; que si l'on en sortait, alors comme alors : on ne répondait plus du reste. » M. de Rayneval se hâta de transmettre ces paroles à son gouvernement. Elles ne frappèrent personne : qui

pouvait arrêter les desseins résolus comme un acte de conscience ? Nulle force humaine n'était dans le cas de convaincre Charles X ; les ordonnances de Juillet éclatèrent sous l'aile de la Providence, et, avec le coup d'État, la résistance, les journées populaires et un nouveau gouvernement. Tout cela se succéda avec tant de rapidité que M. de Rayneval se vit presque aussitôt sans fonctions, sans traitement ; la diplomatie était passée en d'autres mains, et, après avoir visité M. de Metternich, le comte de Nesselrode à Tœplitz, et quelques membres du corps diplomatique alors réunis aux eaux, M. de Rayneval revint à Paris, par le fait d'une démission naturelle ; car les lettres de créance de Charles X avaient cessé avec le règne de ce prince.

Je fus témoin des chutes rapides et imméritées que les révolutions font faire à la carrière des hommes : ce même M. de Rayneval, que j'avais vu ambassadeur à Vienne, entouré de considération et d'honneurs, je le trouvai au Carrousel descendant d'omnibus avec la simplicité habituelle de son vêtement ; j'allai à lui, et nous causâmes encore de vicissitudes et de grandes choses. Il n'avait obtenu ni retraite ni traitement : ambassadeur démissionnaire, n'ayant pas 6,000 fr. de rente, il se destinait à mener à Paris la vie la plus retirée. On ne songeait presque pas à lui lorsque, sur l'insistance du prince de Talleyrand, et sur la recommandation de ses amis politiques pour qu'on employât un sujet si distingué, il fut présenté à M. Casimir

Perrier, et, quelque temps après, il reçut l'ambassade d'Espagne, avec la mission de suivre les événements si actifs, si dévorants, qui agitaient cette monarchie. Cette mission était considérable ; car il s'agissait d'un droit sérieux public, d'une ambassade de famille. Allait-on exécuter la politique de Louis XIV? Hélas! il était alors passé dans le monde une terrible souveraineté populaire, propagande de révolution, qui ne permettait plus le développement naturel des grandes idées et des traditions de l'ancienne diplomatie. Je dois dire que M. de Rayneval était un peu dépaysé dans ce monde nouveau; il comprenait bien la lutte des intérêts, des affaires; mais l'activité des partis, des factions, les théories révolutionnaires, tout cela lui était inconnu : s'il eût suivi et développé un système qui aurait assuré quelque province de plus à la monarchie ou grandi son importance, il ne devinait pas la magnificence inconnue de la souveraineté populaire.

La position qu'il sut prendre, celle qui lui convenait exclusivement, ce fut de se poser en adversaire de l'Angleterre à Madrid : il s'opposa tant qu'il le put au développement de sa puissance et de sa force dans la péninsule. On pouvait appeler cela de la politique vieillie; c'était pourtant la seule qu'on pût suivre, soit pour la paix, soit pour la guerre : en temps de paix, elle assurait la prépondérance commerciale, la suprématie de la question industrielle; elle donnait force et grandeur à nos consulats de

Valence, de Barcelone, de Cadix; en temps de guerre, elle privait la Grande-Bretagne d'un point d'appui et des moyens de faire une campagne comme celle du duc de Wellington en 1813.

C'est à ce point de vue qu'il ne cessait de déplorer le triste résultat de l'abolition de la loi salique par le roi Ferdinand VII; il voyait bien que sa conséquence nécessaire dans l'avenir serait de briser l'action de la France en Espagne. On lui disait un jour devant moi : « Mais le règne de la politique de famille est fini; il faut commencer l'alliance d'opinion; la révolution espagnole aura des sympathies pour la révolution française. » Et l'ambassadeur, haussant les épaules, répondit : « La politique de famille, c'est le temps passé, présent et à venir; la politique d'opinions est toute fragile, et, dans ce pays, voyez quelles sont les opinions ! Un combat de taureaux sur la place Mayor. Croyez-moi : un roi absolu, une politique de famille, voilà le véritable intérêt de la France. L'alliance de famille, c'est le mariage; l'alliance d'opinions, une sorte de concubinage : on se prend, on se quitte quand on ne se plaît plus. »

Aussi ce qui avança la vie de M. de Rayneval, ce fut ce triste tableau des violences faites à la royauté, ces scènes de désolation et de désordre; ce n'étaient pas les fatigues matérielles de l'ambassade qui l'accablaient, mais la lutte journalière et vivace des partis; il cherchait en vain quelques

distractions dans son goût inné pour la musique; il aimait les fêtes, les plaisirs, les distractions, tout ce qui pouvait jeter quelques pensées heureuses et gaies dans son existence lamentablement préoccupée. Il ne survécut que peu de temps aux tristes scènes dont alors le comte de Rayneval fut témoin à Madrid; il mourut à son poste d'ambassadeur comme un soldat à son poste de bataille : il avait commencé sa vie dans la diplomatie, et il la finit aux affaires.

Ce n'était pas un esprit d'une étendue immense, un homme d'État de première ligne, comme M. de Talleyrand ou le prince de Metternich : c'était un homme à traditions, ayant fait un profond examen de la politique générale de l'Europe, et accoutumé à traiter ses fonctions comme un vieux général la stratégie; il ne fut jamais en premier ordre. Il ne voulait et ne désirait pas l'être, mais les choses qu'il savait étaient devenues comme une habitude; il n'avait pas les manières élégantes, mais de larges formes de loyauté et de bonne foi; comme tous les hommes d'expérience et d'esprit, il aimait à se communiquer. Il y a des politiques qui se croient grands diplomates, parce qu'ils parlent peu; le caractère au contraire de tous les hommes d'État est de se faire causeurs spirituels avec une abondance charmante. On citera M. de Talleyrand, qui parlait peu; il parlait peu avec les sots, avec les ennuyeux qui venaient le voir; mais dans son intimité, avec ses amis, il était gai et bavard comme un enfant; M. de Metternich est

le plus aimable conteur de l'Europe. On n'est pas habile parce qu'on ne dit rien, mais seulement parce qu'on ne dit que ce qu'on veut dire ; pour garder les grands secrets, il faut savoir livrer les petits, et le pédantisme n'a jamais été créé comme une grande puissance de l'homme d'État. La tribune des diplomates, c'est le salon, la familiarité de leur intérieur; et puis voulez-vous les faire tous causer, mettez-les sur l'époque de leur vie où ils ont été brillants, jeunes, et alors, comme l'oiseau des champs qui entend une douce voix, ils se mettent à gazouiller leur vie, leurs plus grands actes, comme leurs plus gracieuses amours.

J'ai considéré le comte de Rayneval comme le dernier débris d'une école qui s'en va en diplomatie : celle des traditions. L'école de l'érudition et de la science historique s'est éteinte avec le comte d'Hauterive; et M. de Rayneval me paraît le dernier des diplomates qui avaient comparé les faits, les traités, le balancement des intérêts, pour se poser en hommes d'importance dans l'examen de toutes les grandes questions commerciales et diplomatiques. Sous l'ancien régime, la diplomatie formait une vaste science, comme elle l'est encore en Autriche, en Russie et en Angleterre : il y a là de vieux plans qu'on exécute avec lenteur, mais qu'on développe d'une manière inflexible. Chacun a son poste, sait ce qu'il doit faire et ce qu'il doit vouloir. En France, la base du système politique de la monarchie avait été posée par Henri IV, développée par

Richelieu, et successivement la maison de Bourbon mettait ses forces et son honneur à exécuter cette politique comme un devoir testamentaire du chef de la race. C'est en vertu de ces antécédents que cette noble maison avait donné sept provinces à la France, depuis la Flandre jusqu'à la Lorraine, sans y comprendre même l'île de Corse.

Aujourd'hui tout cela est dédaigné; nous succombons sous deux impressions fatales qui rongent et dévorent notre diplomatie : l'idée révolutionnaire et l'idée Napoléonienne; l'idée révolutionnaire en diplomatie, nous a placés en dehors de toute alliance et de toute possibilité d'obtenir une bonne position dans les traités. Nous pouvons bien dans des jours de fureur déborder sur l'Europe; mais, à son tour, l'Europe débordera sur nous; nous sommes condamnés à une guerre éternelle de principes, avec tous et contre tous; la main que nous offrirons on la repoussera, parce qu'on la croit pleine de tempêtes; on pourra bien se servir de nous, mais nous admettre au grand banquet des souverainetés, cela sera plus difficile; et voilà pourquoi le gouvernement n'aura quelque grandeur que quand il aura tué l'idée révolutionnaire, le véritable mal qui nous ronge : la pensée de 1789 nous a annulés pour un siècle dans la diplomatie.

Ajoutez, comme complément de notre faiblesse, l'idée impérialiste, c'est-à-dire la conquête après le désordre, l'oppression après la propagande; l'idée Napoléonienne nous pose en fanfarons avec la menace incessante de dominer

tous les peuples : la France est une grande, une immense nation, qui en doute ? je suis ami trop ardent de mon pays pour ne pas savoir qu'il y a dans la France mille ressources et de quoi lutter avec les premières puissances de l'Europe. Mais l'idée impérialiste se propageant par les mauvaises histoires, par tous ces résumés des bulletins de la grande armée, nous jette dans des illusions conquérantes ; nous nous croyons aptes à vaincre seuls toutes les nations réunies, à dominer le monde entier : un seul de nos petits gamins renverserait douze grenadiers de la garde russe du bout de son petit doigt, et cela ne laisse pas d'être fort humiliant pour les autres peuples. Quand un gouvernement sage sera parvenu à comprimer les deux idées révolutionnaire et impérialiste, à rendre au pays la diplomatie de traditions, alors on pourra apprécier davantage les esprits pratiques, les hommes enfin tels que le comte d'Hauterive ou M. de Rayneval, qui donnaient à la diplomatie une haute pensée et un résultat d'influence et de réunion territoriale depuis Henri IV.

V.

LE CARDINAL CONSALVI

Il existe une bien rare gravure, que je préfère peut-être au portrait que Lawrence a peint du cardinal Consalvi; œuvre d'un artiste italien, Antonio Banzo, on trouve cette gravure dans quelques palais de Rome, quoique le cardinal ait pris soin d'en faire détruire les épreuves par une modestie extrême; exécutée sur le dessin de François Manno, elle représente Consalvi offrant au pape Pie VII les légations de Bologne, de Ravenne, de Ferrare, récemment recouvrées ; chacune de ces provinces a ses attributs historiques : le pape Pie VII est debout; au fond, la ville éternelle; sur un côté, la Religion; sur l'autre, l'Histoire assise. Là se trouve comme un résumé des services que le cardinal Consalvi, par son habileté, a rendus à Pie VII et à la papauté elle-même.

Telle est aujourd'hui la tendance des questions politiques que Rome est appelée à jouer un grand rôle, autant par la tempérance de son caractère que par la grandeur de sa mission. On parle beaucoup de la ville éternelle et de ses ruines encore debout, et peu de personnes la connaissent. Prenez un artiste qui a longtemps séjourné là, un rêveur, un homme politique déchu, le représentant d'une race infortunée, tous vous diront qu'à Rome seulement se trouve la pleine satisfaction des âmes, la quiétude et le repos sous l'aile d'un gouvernement protecteur, tolérant, facile. Quand le monde refuse un asile aux grandes têtes tombées, Rome leur ouvre ses portes; et les dernières grandeurs des Bonaparte furent la principauté de Canino pour Lucien et la pourpre pour le cardinal Fesch : l'Europe leur refusait l'eau, la terre, le feu; ils s'abritèrent sous la protection de l'Église.

La vie du cardinal Consalvi est l'histoire de la cour de Rome durant les plus grandes vicissitudes; tous ceux qui l'ont connu savent quel esprit fin et délicat il cachait sous les formes les plus faciles, les plus gracieuses; combien il savait sérieusement parler affaires, avec quelle présence d'esprit il répondait à tout; homme de son siècle, il était aussi esprit de tradition : on disait impossible d'échapper à son sourire et à l'expression de ses beaux yeux, que Lawrence jugeait inimitables, tant il y avait du Romain antique, du Grec et du Transteverin. Il était né, en effet, le

cardinal Consalvi, d'une famille de Toscanella, près de Viterbe. A mesure qu'on quitte Rome pour s'avancer vers Florence, on trouve un mélange de sang romain et de sang toscan qui garde une beauté mélangée et originelle de l'ancienne Étrurie : le jeune Consalvi était fils du marquis Joseph Consalvi, un des seigneurs de cette province, sans grand patrimoine. La noblesse des États romains n'est pas riche; les gentilshommes doivent servir l'Église, et forment cortége aux cardinaux, comme les clients de la vieille Rome aux patriciens.

Le jeune Consalvi fut gratuitement élevé au collége noble de Frascati, la ville aussi fraîche que Tivoli aux Cascatelles, sous la protection du cardinal d'York, le dernier représentant des Stuarts. Consalvi eut ainsi devant les yeux, en commençant à vivre, l'exemple d'une grande infortune, le dernier des Stuarts sous la pourpre romaine, l'expression catholique d'une royauté déchue; tant de choses se trouvent à Rome! Ses études furent fortes, et, comme tous les Italiens, il eut une prédilection marquée pour les arts : n'être point artiste en Italie, c'est n'être point né citoyen; à quelque carrière que l'on se destine, la peinture et la musique sont les seules distractions : comment passer les longues nuits d'été sous les pins panachés des villas, si on ne sait pas improviser un air, conduire un orchestre, façonner le marbre, ou manier un pinceau sur la toile? Consalvi se passionna pour la poésie; cette admirable langue italienne

vous entraîne, vous séduit; il faut que l'on improvise un sonnet ou qu'on récite quelques strophes de l'Arioste ou du Dante, sous peine de passer pour un homme mal élevé : de là sont venus cette multitude de poëtes dont l'Italie est chargée comme de fruits plus ou moins savoureux. Consalvi fit donc des vers; et au temps de sa puissance on aimait à le lui rappeler, car ce qui s'adresse à notre amour-propre est comme un chatouillement intime qui parle à nos sens et à notre âme à tous les âges.

Le jeune Consalvi ne se destinait point encore à l'état ecclésiastique. A Rome, les étrangers ne font point assez cette distinction; tout étant sous le pouvoir ecclésiastique, une multitude de fonctionnaires portent le petit collet, et néanmoins ne sont pas dans les ordres sacrés. Tout ce qui tient au gouvernement pontifical est abbé (*abbate*) ou prélat. Soumis au costume, ils n'ont cependant aucun devoir à remplir : ceci a souvent fait mal juger du clergé romain. Comme on voit ces abbés au théâtre, dans le monde, à la promenade avec les cardinaux laïques, princes de l'Église, on en jette toute la responsabilité sur le clergé de Rome, tandis que ce ne sont que des fonctionnaires ou des attachés du gouvernement qui portent le costume et l'uniforme comme les juges, les administrateurs et les militaires en France.

Consalvi vit beaucoup le monde; il était charmant, spirituel, et dans les tourbillons du carnaval, on parla de quelques

nobles sentiments qu'il avait inspirés : le sang romain est beau; les femmes y ont conservé quelque chose de mâle, comme l'ancien patriciat de la ville éternelle. Produit partout par le cardinal d'York, le jeune élève de Frascati fit un chemin assez rapide, et prit l'ordre laïque de la prélature : c'est une distinction, une qualité qui donne le titre de *monsignor* dans la hiérarchie; puis il fut appelé parmi les douze juges de la Rote, avancement immense. La Rote, dont nous ne connaissons pas précisément le mécanisme en France, est un tribunal supérieur que l'on pourrait comparer à la Cour de cassation et au conseil d'État à la fois.

Comme il n'y a pas une distinction aussi saisissante, aussi positive à Rome qu'en France entre les différentes parties de la législation, la Rote forme ainsi un tribunal mixte où siégent douze prélats romains, et, parmi eux, presque toujours quelques étrangers qui représentent en quelque sorte leur nation [1]. Car à Rome tout est universel; l'idée du monde se révèle toujours présente; chaque langue, chaque peuple, y trouve son image, et le cardinal Mesofanti est pour ainsi dire le symbole de cette universalité. On n'a pas d'idée de cette science : ce merveilleux polyglotte parle avec facilité

1. Ainsi le cardinal d'Isoard, dont le neveu est aujourd'hui prélat romain, et mon ami depuis longues années, était membre de la Rote. D'Isoard s'est consacré à la vie de prêtre après un grand malheur : il avait épousé une femme douce et charmante, mademoiselle de Coriolis; il la perdit, en 1841, à vingt-six ans, et la douleur l'a jeté dans les ordres.

non-seulement toutes les langues connues, mais tous les dialectes de ces langues ; de sorte que le bas-breton lui est aussi familier que le slave : et lord Byron avouait qu'il parlait mieux l'anglais que lui-même.

A ces fonctions d'auditeur de Rote, le cardinal Consalvi réunit bientôt une sorte de dignité militaire : il fut nommé président du conseil de la guerre (*presidente dell' armi*); et c'est une chose que nous ne comprenons pas non plus en France que le pouvoir militaire mis dans les mains d'un prélat, d'un abbé à petit collet. Chaque État a ses lois propres, et on ne doit pas oublier que c'est à Consalvi que l'on doit la création de ce beau corps de carabiniers, vieux soldats presque tous décorés de la main de l'empereur, que Vernet a reproduits sur ses toiles dans les attaques de brigands et dans cette *Confession* prise sur le fait aux campagnes de Tivoli.

Rome avait alors besoin de déployer toute sa force, toute son énergie. Le directoire venait d'ordonner une campagne en Italie; les hommes qui traversaient les Alpes, tous enfants du XVIIIe siècle, impies et railleurs, n'avaient et ne pouvaient avoir aucun respect pour les institutions vénérables de Rome sainte. Les Français étaient vainqueurs partout; en vain le pape avait cherché une fois à se racheter par le traité de Tolentino. Efforts impuissants ! le directoire avait décidé que Pie VI cesserait de régner. Le ridicule chef de la secte philanthropique, Laréveillère-Lepeaux, avait voué

une haine stupide au saint Père. Le vénérable Pie VI ne voulait pas remplacer le culte catholique par ces puériles cérémonies où les théophilanthropes, vêtus de blanc, venaient offrir sur un autel les fruits et les fleurs à la nature. Ces bergeries auraient été, au reste, fort innocentes, si elles n'avaient pas entraîné d'odieuses persécutions contre les prêtres. Le pape alors fut enlevé de Rome, traîné de prison en prison, comme saint Pierre-ès-Liens du Vatican, avec une cruauté que les Barbares n'avaient pas déployée aux temps des invasions des premiers siècles.

A Rome, il s'était formé une république fantastique. Quelques antiquaires avaient voulu réveiller les cendres de Scipion, la louve de Rémus et de Romulus, faire un gouvernement comme un bas-relief du Musée. On montait au Capitole, on parlait dans le Forum, on faisait de beaux discours; et dans ce réveil d'une civilisation au tombeau, la misère de Rome était extrême. Les cardinaux et les prêtres étaient en fuite, et trouvaient asile en Autriche, la protectrice du pontificat. L'Église semblait être anéantie, et déjà dans leur joie les impies proclamaient, comme Julien l'Apostat, la fin du royaume du Christ. Ce n'est pas une chose nouvelle que de proclamer que l'Église va finir, que l'empire de la superstition est à bout : cet argument des philosophes, le directoire le répétait à satiété; et, comme une preuve, il préparait la captivité et la mort du vénérable Pie VI, angélique caractère qui allait s'éteindre dans une prison, sous

un climat glacé pour lui, pauvre vieillard, accoutumé à voir et à saluer Rome.

La papauté ne meurt pas, et le pontificat est éternel : Rome étant au pouvoir de l'ennemi, les cardinaux s'assemblèrent à Venise, sous la domination autrichienne, pour élire un successeur à Pie VI. Consalvi fut nommé secrétaire du conclave, dignité fort influente, parce qu'elle est appelée à conseiller et à diriger les voix dans cette grande assemblée. Avec un esprit fin et juste, Consalvi aperçut toute la difficulté de la situation. Venise était sous la puissance autrichienne ; et comme reconnaissance de l'hospitalité donnée, le cabinet de Vienne désirait que le nouveau pape fût tout entier dans ses intérêts. Consalvi signala les dangers qu'un choix si exclusif pouvait avoir : choisir un pape dans le sens de l'Autriche, c'était rompre à jamais avec la république française. On se séparait des persécuteurs sans doute ; mais qui pouvait deviner l'avenir ? qui sait si, par un retour spontané à de pieuses idées, la France ne serait pas la base d'une renaissance religieuse sous la croix, son triomphe et son guide ? Il ne fallait pas ainsi la forcer à une séparation avec le saint-siége, en donnant au nouveau pape un caractère ennemi de ses intérêts. Ainsi raisonna Consalvi ; et c'est ce qui détermina les suffrages en faveur d'un moine simple de l'ordre des Camaldules, Barnabé Chiaramonti, élu sous le nom de Pie VII.

C'est une admirable prévoyance que celle de l'Église, nul

ne sait mieux ce qu'il faut au christianisme ; quand il y a faiblesse d'un côté, elle cherche à la réparer ; elle s'assimile tour à tour les éléments divers de la société ; lorsqu'il y a trop d'aristocratie, elle vient puiser ses forces dans la démocratie ; témoin l'institution des Capucins, les hommes du peuple, aux énergiques efforts ; lorsque les monastères eurent trop de tendance vers le repos et la douceur, François d'Assise créa les ordres mendiants, il appela les pauvres et le peuple à l'aide de l'Église. Ici les circonstances étaient les mêmes, et Barnabé Chiaramonti, le pape Pie VII, était un pauvre moine, tout peuple comme l'armée républicaine qui s'avançait.

Pour arriver à ce résultat, il fallut lever bien des obstacles, briser la faction autrichienne, qui portait le cardinal Mattei, et déterminer le cardinal Maury lui-même à disposer de ses voix au profit de Barnabé Chiaramonti. Le cardinal Maury n'était point à ce temps le serviteur dévoué de celui qui fut plus tard empereur. Exilé avec les princes français, longtemps l'ami et le confident de Mesdames, tantes de Louis XVI, il était plutôt disposé à contrarier un choix favorable à la république française qu'à soutenir un candidat pour ainsi dire appuyé par elle. Il faut se rappeler que le pauvre moine Barnabé Chiaramonti, évêque d'Imola, était le seul des prélats qui eût manifesté des sentiments démocratiques à l'approche des armées françaises ; et Lannes l'avait proclamé dans son langage soldatesque « un bon ré-

publicain. » Il était donc habile à Consalvi de le produire, de le désigner comme futur pape, puisque Pie VII serait recommandé à la France précisément par cette tendance remarquée pour la république. N'avait-il pas écrit dans un mandement « qu'un bon chrétien était un bon démocrate? » Pie VII, élu par l'influence de Consalvi, le désigna pour le poste de prosecrétaire d'État. (Comme il n'était pas cardinal, il ne pouvait avoir la dignité de secrétaire d'État en titre.) On put le considérer dès lors comme le ministre absolu de Pie VII, comme le conseiller de toutes ses négociations avec l'Europe.

Il faut se faire une juste idée des difficultés du saint-siége, alors que l'Italie était le théâtre d'une guerre si vive et si acharnée. La république éphémère de Rome n'existait plus; elle avait passé comme une folle idée d'antiquaire; les conquêtes de Souvarow restituèrent les vieilles souverainetés, Naples à son roi, Rome au pape; et Pie VII, proclamé à Venise, put faire son entrée dans la ville éternelle avec toutes les solennités religieuses. L'Autriche reprenait ses possessions d'Italie avec sa persévérance habituelle. Un esprit à vue courte, un homme médiocre, aurait donc complétement donné dans la réaction contre la république française, et poussé le Saint-Siége dans les intérêts de la coalition, puisque c'était à elle qu'il devait son rétablissement. Consalvi avait plus de portée et de prévoyance. Le retour de Bonaparte, le 18 brumaire, l'avait vivement

frappé, et avant même la bataille de Marengo, il prévoyait que les Français reviendraient en Italie, que ce jeune homme, ce général, ce Bonaparte, maintenant premier consul, saluerait de nouveau les Alpes. Napoléon était Italien, et le respect qu'il avait montré pour Pie VI au traité de Tolentino, quand tout le monde raillait le pontificat, les paroles qu'il avait prononcées sur la puissance de la papauté, avaient fait juger à Consalvi, alors élevé au cardinalat, qu'il y avait dans le général Bonaparte une pensée profondément catholique, et qu'il était plus grand que tous ces philosophes de collége qui dédaignaient un culte et le prêtre; peut-être Bonaparte deviendrait-il le sauveur de la papauté et le restaurateur de l'Église en France!

Le cardinal ainsi devina la bataille de Marengo, et le jeune vainqueur, maître une fois encore de l'Italie, jeta les yeux sur Rome. Il ne porta pas ses méditations sur le saint-siége pour bouleverser encore une fois les grandeurs du Vatican, à la façon des théophilanthropes; lui ne rêvait ni la république romaine, ni ses vieux oripeaux, qu'il n'aimait à voir qu'au théâtre, lorsque Talma paraissait sur la scène, le front ceint des lauriers des Césars; lui voyait dans le pape quelque chose de religieux, de traditionnel, d'historique, parce que déjà, dans son cœur, il rêvait les grandeurs de Charlemagne : Charlemagne, l'objet de son culte, dont il voyait l'image debout dans toutes les basiliques. Il vint donc à la pensée de Bonaparte de relever l'Église de France

par un concordat : un concordat, c'était un grand traité qui sauverait la religion de ses ruines sous la main du consul. Et à cet effet il désigna un homme habile, modéré, et qui avait longtemps résidé à Rome, M. de Cacault; celui-ci connaissait de longue main le saint-siége, les moyens de tout concilier, de tout arranger dans une question aussi haute, aussi délicate.

Les instructions de M. de Cacault, rédigées par Bonaparte lui-même, révèlent déjà dans la tête du premier consul la pensée de reconstituer l'Église de France, avec une hiérarchie puissante par son esprit, et sous la main du pape et de l'État ; l'idée du concordat devenait familière au consul, parce que tout ce qui était unité, devoir, obéissance, parlait merveilleusement à sa volonté et à son imagination vive et colorée. Il faut se rappeler l'état du clergé en France à la fin du directoire ; il y avait encore quelques prêtres, les uns assermentés, les autres fidèles, et dans l'épiscopat même on comptait des évêques titulaires, la plupart émigrés, et des évêques constitutionnels, quelques-uns en possession de diocèses. Le but du consul était de faire sortir de ces ruines un édifice majestueux, et, dans cette œuvre, il était soutenu par un parti religieux et modéré qui s'élevait en France avec l'esprit d'ordre et de gouvernement. Bonaparte voulait donc un concordat comme François Ier l'avait préparé : il ne s'agissait plus que de pénétrer la disposition dans laquelle se trouvait le pape, et

c'est pourquoi M. de Cacault s'adressait franchement au cardinal Consalvi.

C'était un terrible négociateur que Bonaparte : ce qu'il voulait, il l'imposait comme condition essentielle, sans qu'il fût permis d'hésiter un seul moment. Les armées de la république occupaient l'Italie, le général Murat était maître de Florence, et six marches forcées pouvaient le jeter sur Rome. Qu'allait ordonner le consul ? Tout en imposant des conditions, Bonaparte veut que ses généraux respectent le saint-siége. Il existe de lui une admirable lettre à Murat, par laquelle il cherche à relever aux yeux de ce général, fanfaron et inculte comme toute l'armée républicaine, la puissance morale de la papauté. Bonaparte lui parle comme Charlemagne aurait parlé à un baron frank chargé de marcher sur Rome. « Traitez le pape comme s'il avait une armée de deux cent mille hommes. » C'était dire à un soldat : Vous verrez là un vieillard aux cheveux blancs ; il n'a pas d'armée, et telle est néanmoins sa puissance morale qu'il faut le compter comme un grand souverain militaire. Bonaparte n'a pas d'autre moyen de signaler cette force à Murat qu'en donnant au pape le chiffre d'une armée de deux cent mille hommes, nombre respectable pour un général d'avant-garde.

Qu'on se représente donc la position délicate du cardinal Consalvi : la papauté devait sa restauration matérielle, non point à Bonaparte, mais aux victoires des Russes et des

Autrichiens ; devait-elle rompre brusquement avec ces cours pour se jeter aux bras de Napoléon, et traiter avec lui comme avec un souverain ? Abandonner la coalition, c'était une grande ingratitude pour le saint-siége ; ne point aller au premier consul, c'était s'exposer à la perte de Rome, et, ce qui était plus important pour le pape, entraîner une séparation peut-être éternelle entre l'Église de France et le saint-siége. De cette situation difficile il était résulté de l'hésitation, des retards, et ce fut alors que M. de Cacault conseilla au cardinal Consalvi d'aller trouver directement le consul à Paris : « Éminence, disait-il, avec les généraux vous vous entendrez mal ; ils ne savent et ne comprennent que très imparfaitement la pensée religieuse du premier consul ; avec lui, au contraire, tout sera parfait : vous trouverez de la dureté extérieure, mais de la bienveillance intime. » C'était dans la pensée du cardinal, essentiellement Italien, quelque chose d'effrayant que le voyage de Paris ; lui qui n'avait jamais vu que Rome, Florence et Venise, les belles cités de Bologne et de Ferrare, allait tout à coup se trouver transporté dans cette ville immense, alors impie et railleuse, au milieu des fêtes militaires ou des sociétés philosophiques du XVIII[e] siècle. Quelle serait aux Tuileries l'attitude du cardinal !

Qu'on se reporte à Paris vers le commencement du consulat. La sévérité de mœurs de Bonaparte avait sans doute mis un peu d'ordre et de convenance dans les habi-

tudes déréglées du directoire; la société était mieux choisie sous le rapport de l'élégance, des formes, de l'esprit général; mais elle n'en gardait pas moins cette empreinte incrédule et railleuse que le XVIIIe siècle avait partout imprimée. Les généraux, les officiers n'avaient aucun sentiment religieux; ils se moquaient des prêtres et de l'Église, et les récentes campagnes d'Italie constataient avec quel mépris ils avaient traité les choses saintes, dévastées comme si les Barbares du IVe siècle avaient passé par là. Au milieu de cette société indifférente ou colère, fière ou moqueuse, un cardinal arrivait tout d'un coup, comme le représentant de Rome, le légat du pape, qu'on avait vaincu naguère et enchaîné; il arrivait à la cour avec la renommée d'un homme fin, rusé, qui récemment avait écrit aux cabinets de Vienne et de Toscane, « qu'il allait à Paris comme un martyr, sans espérance d'en revenir, » tant la France alors faisait peur, avec les opinions antireligieuses qui la dominaient depuis un demi-siècle! Cette correspondance avec l'Autriche, dénoncée au premier consul, fit d'abord accueillir avec froideur le cardinal Consalvi; mais bientôt l'immaculée douceur de son caractère, la résignation de ses paroles jointe à son habileté d'affaires, atténuèrent peu à peu ces impressions mauvaises, et le cardinal Consalvi fut justement apprécié par l'élite de la société, et le consul le combla de bontés.

Alors il se formait une réaction favorable au catholi-

cisme : il y a au fond de l'âme une pensée religieuse que nul pouvoir humain ne peut arracher. Adorer Dieu, l'aimer et le servir, est empreint en caractères ineffaçables dans l'âme humaine. Bonaparte avait choisi pour ministre des cultes un homme moral, d'intelligence forte, M. Portalis. Profondément versé dans le droit ecclésiastique, entouré d'une pieuse famille, c'était l'exemple de toutes les vertus religieuses. M. Portalis devait aisément s'entendre avec le cardinal Consalvi, qui arrivait à Paris pour réaliser l'idée d'un concordat avec la France. Alors autour du cardinal se pressait une société d'élite représentée par MM. de Fontanes, de Chateaubriand, bien autrement supérieur par l'esprit et le génie aux persifleurs des choses saintes, aux écoles de Chénier, de Dulaure ou de Pigault-Lebrun. A chaque époque, il y a des hommes qui veulent arracher la pensée morale et divine du cœur humain; ils ont plaisir à tout réduire au matérialisme. Or, que résulte-t-il de là? Un désenchantement complet de la société, quelque chose de tristement ravageur qui laisse un vide immense à l'âme.

Le second consul, M. Cambacérès, partageait, comme MM. Portalis, de Chateaubriand, de Fontanes, les idées religieuses; puis il y avait dans le général Bonaparte quelque chose d'immense : c'était la foi, type des intelligences supérieures : tous les hommes éminents (j'entends ceux qui organisent, gouvernent et mènent les sociétés) sont religieux; il y a toujours un côté médiocre, imparfait dans le

doute, la critique et l'examen : détruire n'est pas le but de l'intelligence humaine ; créer, c'est sa destinée, et, pour créer, il faut de la foi. On s'explique dès lors toute l'attention que mit Bonaparte à traiter admirablement le cardinal Consalvi ; il croyait à la puissance du catholicisme ; il voulait constituer en lui la grande force morale de la société ; un concordat lui donnait Rome, le pape, et voilà pourquoi Bonaparte aimait à se montrer avec le cardinal ; il le voulait revêtu de ses habits pontificaux : lui qui lisait souvent dans les vieilles chroniques, savait que Charlemagne était entré dans les basiliques de Rome suivi de cette multitude d'évêques précédés de la bannière et de la croix, comme on le voit dans les débris de Ravennes. A son esprit deux symboles se présentaient incessamment : le pape et l'empereur. Le pape était rétabli dans Rome, l'empereur ne manquerait pas à la couronne.

A Paris, le cardinal devait éviter un écueil considérable ; il savait que, pour régner sur cette société légère et mobile, il fallait être homme du monde et tolérant ; il l'était au plus haut point : à Rome même il passait pour un des plus élégants causeurs de salons, un musicien, un peintre. Mais était-ce ainsi qu'il fallait se montrer à Paris, lorsqu'on allait décider une question religieuse, Paris si prévenu contre les prêtres ! Le cardinal, quoiqu'il fût laïque, se condamna néanmoins à une vie austère, à des habitudes simples : plus d'une fois on voulut l'entraîner à visiter l'Opéra pour juger

de la musique française, dont il était fort amateur; Consalvi refusa sans faste, sans bruit, déclarant « qu'il n'avait point le temps de suivre ses goûts quand une affaire aussi sérieuse que celle du concordat lui prenait tous ses instants. Il fallait avant tout reconstituer l'Église. »

Certes, c'était une grande affaire que celle du concordat, et jamais le génie de Bonaparte ne s'était révélé avec une si grande hauteur que dans cette question difficile : il devait à la fois lutter contre l'esprit de son temps, les difficultés intimes de l'Église de France et les habiles résistances de Rome. On devait d'abord préparer une grande et nouvelle circonscription épiscopale, de concert avec le saint-siége. Une fois le premier résultat accompli, il fallait choisir les évêques, parmi les titulaires actuels, obtenir la démission de quelques-uns, soumettre les prêtres assermentés, les évêques constitutionnels à l'obédience envers le pape, réparer enfin tout le mal que la révolution avait fait à l'Église. Cet admirable travail fut accompli sous la main du premier consul par le cardinal Consalvi et M. Portalis. Il fallait une aussi haute influence sur l'esprit de Pie VII pour lui faire concéder tout ce que le consul demandait; puis il devait ajouter à cela une grâce toujours riante et parfaite, une politesse de bonne compagnie, pour esquiver les impératifs commandements de Bonaparte, qui rarement abandonnait ses idées. Le consul comparait le cardinal Consalvi à une belle sirène à la douce voix, qui l'enlaçait et l'entourait de

toutes parts; et cette image était juste. Rien n'était comparable à cette onction de paroles, dans la langue italienne, que Bonaparte affectionnait de tendresse. D'un côté, c'était l'improvisateur corse accentuant ses volontés avec force, dans un style aussi concis que le Dante, imagé comme celui de l'Arioste; de l'autre côté, c'était le doux poëte comme Pétrarque, jetant des paroles flatteuses comme dans une canzone, saisissant le consul comme Métastase ou Alfieri par les mots de grandeur et de gloire. Bonaparte aimait ces luttes, qui lui rappelaient celles de Charlemagne avec Adrien; et tel était le charme de Consalvi, qu'il put dire impunément à Bonaparte « que c'était beaucoup que le Saint-Siége vînt traiter à Paris. » Alors les yeux de Bonaparte jetèrent de la flamme. Consalvi, pour le calmer, lui dit de sa voix douce et admiratrice : « *Oh! Carlomano è venuto in Roma;* » et ces mots changèrent la fureur en un sourire : la comparaison allait si bien au cœur de Bonaparte; car elle le saluait empereur!

Le Concordat fut enfin signé; Consalvi quitta Paris après un séjour très-prolongé, pour revoir sa chère Rome. Là seulement il trouva ses amis, ses habitudes, ses occupations; et le service qu'il venait de rendre au Saint-Siége grandit encore sa puissance auprès de Pie VII. Jamais un seul moment sa fermeté, sa constance, ne l'abandonnèrent : il a signé le Concordat, et il apprend que, presque aussitôt, sous l'influence des idées philosophiques, des articles orga-

niques ont été ajoutés à ce concordat, qui en détruisent le sens ou en dénaturent l'esprit. Aussitôt le cardinal Consalvi proteste; il proteste haut et fièrement, parce que les articles organiques n'ont pas été convenus et arrêtés avec le Saint-Siége et qu'ils modifient la pensée entière du Concordat.

Et ici se présente une question encore vivace aujourd'hui; c'est de savoir quelle est la force légale des articles organiques. Le Concordat signé avec le saint Père est évidemment passé dans le droit ecclésiastique de la France, et a reçu force obligatoire pour le clergé : en est-il également ainsi des articles organiques? Je ne le pense pas; car un contrat n'est obligatoire que lorsqu'il est synallagmatique, mutuellement signé, et ces articles ne sont le fait que d'une seule des parties, le Saint-Siége n'y a point participé. Remontons à l'origine : quel fut le but des articles organiques? Le voici : Le caractère calme, limpide, religieux du Concordat, avait soulevé une vive et grande opposition au sein du parti philosophique; elle se fit entendre d'une manière bruyante autour du premier consul, elle domina le conseil d'État. Ce fut alors, que comme une réaction au Concordat, comme une sorte de concession faite aux derniers débris de l'indifférence du XVIIIe siècle, les articles organiques furent publiés : ils n'étaient pas une confirmation du Concordat, mais presque sa destruction : jamais un seul moment Rome n'accepta les articles orga-

niques, car ils étaient un étrange empiétement de l'ordre civil sur l'ordre ecclésiastique.

A ce moment, une négociation plus considérable s'ouvrait entre Bonaparte et Rome : celui que la fortune déjà avait élevé au consulat ceignait à son front la couronne impériale; et comme il savait que l'empreinte religieuse consolide les droits que la force crée, Bonaparte voulut être sacré par le pape. Les rois de France ne l'étaient que par les archevêques; lui, qui d'une seule enjambée retournait au moyen âge, voulait l'être par le souverain pontife; ne portait-il pas la pourpre comme les empereurs d'Occident? Consalvi accepta cette idée comme un lien nouveau entre l'Église de France et la papauté; Pie VII, vénérable vieillard, vint à Paris pour accomplir ce qu'il considérait comme la confirmation et le développement du concordat. Dans cette circonstance décisive se révèle encore, d'une part, le caractère admirable de la papauté qui vient consacrer la courone au front du génie, et puis ce sentiment intime de Napoléon pour les splendeurs du catholicisme; il est religieux comme tous les grands hommes, il croit parce qu'il veut fonder, constituer un gouvernement. Tous ces dissertateurs philosophiques sur le consulat et l'empire, qui veulent bien avouer que le catholicisme est une nécessité, que Bonaparte fit bien de l'adopter, parce que c'était le meilleur système religieux entre tous les autres; ceux-là, dis-je, n'ont jamais compris le génie de Bonaparte : enfant,

il avait été catholique ; empereur, il avait vu Charlemagne dans les grandes basiliques, et il était resté catholique ; au lit de mort, il reçut les sacrements comme le vieil Empereur lui-même. Sa vie s'exprime par cette anecdote racontée à la Malmaison, lorsque la cloche du village faisait vibrer mille joies mélancoliques en son cœur.

Le cardinal Consalvi ne suivit pas le saint Père; et, pendant son absence, il fut le maître de Rome; car il réunit à la fois les pouvoirs de l'homme d'État et les dignités de l'Église. Par un phénomène rare, mais de sinistre augure, le Tibre venait de déborder dans Rome. Ce fleuve, qui habituellement coule ses eaux jaunies au milieu de la ville éternelle, épancha son urne limoneuse sur tous les quartiers, comme Tacite le rapporte sous le règne de Tibère : une partie de la cité fut engloutie sous les eaux. Il fallait calmer la tristesse des Transteverins, inquiets de l'absence du pape, et qui voyaient en cela une cause de malheurs : c'est parce que le saint Père se trouvait absent que Rome était frappée de cette calamité. Consalvi apaisa tout ; il parcourut Rome dans une barque, portant des consolations et des secours dans toute la cité ; et lorsque le saint Père revit le Vatican, tout était rentré dans les conditions de la vie publique : les Transteverins, paisibles, purent jeter leurs acclamations vers le trône pontifical.

Pie VII avait tout fait pour Napoléon ; il aimait l'empereur pour sa personne et parce qu'il reconnaissait en lui

des pensées morales, et cette mission presque divine de relever les autels? Hélas! à ce moment l'ambition aveuglait Bonaparte, maître du continent : qui pouvait s'opposer à lui sans être brisé? On ne s'est jamais assez rendu compte de toute l'énergie que peut avoir une résistance morale : le Saint-Siége n'a pas d'autre force ; mais comme ce sentiment vient d'une conviction chrétienne, de l'éternité opposée aux fragilités inconstantes de la vie humaine, le pape tire de cette résistance une force invincible.

Rome n'avait point à se mêler des guerres de l'empereur et des conquêtes de sa politique; le cardinal Consalvi avait voulu la placer dans une situation mixte, neutre entre toutes les puissances, pour ne s'occuper que de la foi. Certes, Rome n'avait aucun motif pour aimer les Anglais, hérétiques acharnés qui avaient voué une haine profonde au pape; mais le gouvernement romain pouvait-il capricieusement leur déclarer la guerre? Le peuple des États romains ne vivait que par le commerce et l'échange des denrées coloniales. Civitta-Vecchia et Ostie pouvaient tomber au pouvoir de l'ennemi ou au moins être anéantie par leur escadre. Le cardinal Consalvi résista donc avec fermeté aux ordres de Napoléon, qui voulait forcer le pape, souverain de Rome, à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. Comme cette résistance ne put être brisée, Rome fut occupée par les Français; Pie VII, brutalement enlevé, fut conduit militairement à Florence,

à Gênes, puis à Fontainebleau. Consalvi dut résider à Paris.

Quelle différence de temps, lorsqu'en 1801 il y était venu pour signer le concordat ! Sous le consulat, on était à un instant de renaissance ; tous les cœurs venaient au premier consul, qui se plaçait comme le principe d'ordre et de grandeur pour la société. Il y avait alors, il est vrai, moins de splendeur aux Tuileries, mais une jeunesse active qui imprimait un caractère de force et de réparation à tous les actes du consul. Maintenant on était accablé sous la pourpre ; il y avait partout des dignitaires, des honneurs, et le cardinal, philosophe désabusé, vit bientôt toutes les faiblesses cachées sous ces oripeaux. Presque captif à Paris, sous la surveillance de la police, il garda fièrement sa dignité, toujours et partout, sans ostentation, mais aussi sans faiblesse. Il y a bien des ressources dans un homme de conscience injustement persécuté : le pape avait résisté noblement à l'empereur quand celui-ci demandait des choses qu'il croyait incompatibles avec la force et la dignité de l'Église. Le cardinal, à son tour, résista, et dans une circonstance bien solennelle et fort significative : quel était l'homme, quelque haut placé qu'il fût, roi ou prince, qui ne désirât faire cortége à Notre-Dame lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise ? Honneur, gloire, sollicités par tous même avec bassesse, eh bien ! les cardinaux romains captifs, invités à faire cortége de leurs pourpres autour de l'empereur, refusèrent de paraître à Notre-Dame,

protestant ainsi au nom de la religion offensée contre cette union illicite. Et pourquoi? Aux yeux de l'Église (et la source de toute égalité), le mariage de Napoléon avec Joséphine était indissoluble : l'empereur n'avait pas pu dissoudre un mariage conclu avec une pauvre femme, même pour une archiduchesse; et les cardinaux ne voulurent pas y assister, afin de ne point paraître donner leur consentement à une telle infraction des lois de l'Église. Qu'on s'imagine la colère de l'empereur! Quoi! des prêtres osaient traiter une fille de la maison d'Autriche, une archiduchesse, comme une concubine, et saluer comme légitime épouse Joséphine, la pauvre délaissée! Les cardinaux furent donc tous exilés, emprisonnés comme un châtiment; et Consalvi demeura plus de trois ans captif à Reims. Il n'eut là d'autres distractions que d'admirer la magnifique cathédrale où chaque jour il adressait ses prières à Dieu pour faire cesser les calamités du ciel. La cathédrale de Reims, quoique d'un style si différent, lui rappelait les basiliques de sa Rome chérie.

Enfin, dans la tristesse et l'abattement, il reçut un matin un bref scellé du sceau pontifical, avec une permission du ministre de la police, pour aller rejoindre le pape à Fontainebleau. C'était là qu'allait se signer le concordat de 1813, violemment arraché au saint Père. A cette condition, on lui rendait sa liberté, ses amis, ses cardinaux. Consalvi trouva le pape Pie VII dans une petite chambre, triste, solitaire,

à côté des vastes appartements du château; au milieu du beau palais de la renaissance, le saint Père n'avait voulu qu'une paisible cellule. Lorsque Consalvi eut lu les articles du Concordat, lui, cardinal secrétaire d'État, conseilla de protester contre la force; et ce fut de sa main qu'il écrivit cet acte dérobé à la police impériale, et proclamé ensuite solennellement à Rome : le pape y disait que l'empereur lui avait fait violence; et c'était vrai. On parla même d'un serrement de main de Napoléon au pape, aussi dur que le gantelet de fer du duc de Guise.

On resta donc à Fontainebleau tout l'hiver de 1813 à 1814. Quelle ne fut pas la joie de Consalvi lorsque, dans les premiers jours d'avril, il reçut du gouvernement provisoire de Paris une lettre signée du prince de Talleyrand qui autorisait le pape à retourner à Rome! Comme pour compenser la grande iniquité qui avait pesé sur lui, le voyage fut un triomphe; la multitude se précipitait aux genoux du saint Père pour recueillir sa bénédiction. A Rome donc, Consalvi reprit la dignité de cardinal secrétaire d'État; mais ici commençait pour l'éminence une tâche non moins difficile, celle de reconstituer les États romains, envahis, dominés par la France : c'était le digne devoir d'un ministre, un rôle enfin à sa hauteur. Dans le morcellement que la conquête avait fait des souverainetés territoriales, plusieurs prétentions alors s'élevaient soutenues par les puissances. D'une part, l'Autriche voulait arrondir ses

possessions d'Italie, en s'emparant de quelques-unes des légations romaines, si fort à sa convenance; le grand-duc de Toscane voulait également une meilleure frontière du côté de Radicofani; tandis que les Napolitains, encore sous la conduite de Murat, espéraient s'étendre et mordre à leur tour sur les légations. Pour repousser ces prétentions diverses, le saint-siége n'avait point d'armée, rien que l'antique tradition de ses droits. Le cardinal Consalvi, profondément pénétré de cette puissance morale, plus fier que s'il avait eu cent mille hommes à ses ordres, plus humble que s'il eût été le dernier des serviteurs de Dieu, vint successivement à Paris, à Londres, à Vienne, où il assista au congrès européen appelé à fixer les nouvelles démarcations de tous les États de l'Europe. On avait prêté peu d'attention d'abord aux droits du saint-siége. Le cardinal, qui ne pouvait représenter qu'un intérêt moral au milieu des grandes questions européennes, fut à peine accueilli; puis on vit en lui une habileté si haute, une modération si juste, qu'il devint souvent l'arbitre dans les débats de la plus solennelle importance. Cette situation que tout seul il avait prise, que seul il avait su se créer, servit admirablement les intérêts du saint-siége : on accorda à Consalvi ce que peut-être on aurait refusé à d'autres. L'Autriche, intéressée à étendre sa domination sur les provinces romaines, fut la première qui renonça à toutes ses prétentions anciennes : le traité de Tolentino fut mis à l'écart; Bologne, Ravenne

et Ferrare, ces trois nobles sœurs, vinrent marier leur couronne de pierre à la grande Rome; et tel fut cet ascendant moral que, dans les étiquettes du congrès, alors que les puissances eurent décidé que l'ordre et la hiérarchie, le rang, seraient fixés par le simple alphabet, on prononça également que les nonces du pape, dans toutes les cérémonies publiques, porteraient la parole comme les organes et les représentants du corps diplomatique.

Qu'on s'imagine donc la joie de Pie VII lorsque son cher Consalvi revint à Rome avec un beau traité qui lui assurait une si grande place, les légations et la suprématie! Après tant de secousses, le saint-siége reprenait toute sa splendeur. Tant de puissance tombait après une gloire éphémère; Napoléon, naguère si grand, sa famille, tout était disparu, ou bien venait chercher un asile dans Rome; et Pie VII, le pauvre vieillard, l'exilé de Fontainebleau, reprenait avec son calme et sa douceur habituelles la triple couronne sur la tiare. C'est dire assez que le cardinal Consalvi retrouva aussi sa position de secrétaire d'État, avec une puissance presque absolue : un cardinal à Rome, c'est non-seulement un prince de l'Église, c'est encore un patricien qui étend sa protection sur les poëtes, les artistes, les peintres, les sculpteurs. Consalvi surtout se souvenait de ses goûts avec toute la force d'un virtuose et d'un dilettante. Il dessinait parfaitement, traçait des plans, commandait des fouilles pour faire sortir Rome antique de la poussière des

âges. Les musées étaient remplis des merveilles qu'il avait arrachées aux entrailles du sol. Après la guerre qui avait tant lassé les âmes, la ville éternelle devenait le refuge d'une multitude de cœurs émoussés, qui s'asseyaient à la table du cardinal. Canova était son ami; il l'arrachait à ses occupations favorites, à son atelier de la Trinité-du-Mont; car Canova, qui avait résisté à Napoléon, ne savait pas dire un mot contre un cardinal, parce qu'un cardinal, pour un Romain, c'est le père, le prince, le protecteur de toutes les choses un peu grandes qui se développent dans la vieille cité. Oh! quels temps désormais heureux pour Rome : les étrangers sont accueillis par le secrétaire d'État avec une affabilité indicible : les Anglais de distinction abondent autour de lui. Par ses bonnes manières, le cardinal pourra attirer à l'Église romaine les bienveillants rapports de l'Angleterre, et le roi Georges IV est de ses amis. En même temps le cardinal rédige des codes, établit des systèmes de douanes. On lui doit l'établissement des postes; il sait dépenser avec une magnificence toute royale; il veut que l'étranger ébloui s'écrie avec enthousiasme comme Byron : « Rome est encore Rome! » Le poëte, à l'aspect des basiliques, fut entraîné à la foi : s'il eût vécu, le grand railleur, le poëte superbe se fût agenouillé devant l'humble tombe de Pierre et de Paul.

Au milieu de ces travaux, qui faisaient sa gloire, le cardinal Consalvi perdit son père et son ami, le pape Pie VII.

C'était pour lui un coup terrible; car cette puissance qu'il avait acquise par tant de travaux allait-il la perdre avec le nouveau pape élu sous le nom de Léon XII. Léon XII n'avait point été l'ami de Consalvi; ils étaient divisés depuis longues années, et à peine placé sous la tiare, le nouveau pape déclara que désormais lui-même ferait toutes ses affaires de Rome : seulement il laissa le titre de secrétaire d'État à Consalvi, comme sous le précédent pontificat. Hélas! il semblait que la vie de Consalvi était liée à celle de Pie VII! Ces deux existences avaient cheminé ensemble; elles devaient descendre à la fois dans le tombeau. Frêle de corps, après tant de tribulations et de travaux, le cardinal Consalvi s'éteignit au mois de décembre 1824. Il avait passé à travers les plus violentes secousses du saint-siége : la résistance à la république française, l'invasion brutale de ses généraux, le Concordat et les affaires du saint-siége à Paris, l'exil du pape à Fontainebleau; puis enfin, lorsque l'ordre européen fut établi, ce fut Consalvi qui, au congrès de Vienne, fit restituer au saint-siége toutes ses splendides possessions.

Consalvi fut donc le symbole de la puissance romaine durant ces temps d'épreuves; il comprit l'éternelle pensée de l'unité catholique; il avait fait élever sur le tombeau de Pie VII, son ami, son père, les deux statues de la Force et de la Sagesse : c'était ainsi qu'il avait compris Rome! Rome attaquée par les génies en dépit, comme par les petits phi-

losophes, pauvres imitateurs des hérétiques de tous les temps; Rome qui a pour elle l'unité et l'immobilité, lorsque tout change et se morcelle; Rome qui a résisté à tous les siècles, comme le christianisme résista aux sophistes d'Alexandrie et à Julien l'Apostat! Vous qui croyez dire des choses nouvelles en apostrophant la puissance du saint-siége, vous qui vous croyez jeunes et tout plaquetés de fortes idées, vous n'êtes que des plagiats de ce qui a été mieux dit avant vous. Vous refaites Voltaire, Diderot, avec moins d'esprit et plus de pédantisme. Quand vos ossements seront livrés aux vers du sépulcre, lorsqu'on ne parlera plus de vos œuvres, Rome s'élèvera encore avec sa croix au-dessus de vos tombeaux; et peut-être votre seule consolation un jour sera de vous abriter dans ses idées, comme la famille Bonaparte s'est abritée dans ses murs, après ses grandes infortunes, sous la pourpre du cardinal Fesch.

C'est sans doute dans cette pensée que le cardinal Consalvi fit déposer ses entrailles dans le panthéon d'Agrippa, aujourd'hui *Santa-Maria ad Martyres*. Lorsque vous visitez à Rome l'église Saint-Marcel *al Corso*, vous y voyez deux tombeaux à côté l'un de l'autre : ce sont ceux du marquis de Consalvi et de son frère le cardinal. Lucien Bonaparte, leur ami intime, allait visiter souvent ces tombes; je l'y vis une fois, et c'est de sa bouche que j'appris que l'Éminence était non seulement un homme d'État, mais un poëte; et

le prince de Canino récitait en vers italiens la cinquième satire d'Horace traduite par le cardinal Consalvi. Ainsi la poésie consolait le prélat en captivité; et puis, lorsqu'il fut rendu au pouvoir, il garda le caractère de poëte comme un souvenir et un hommage. Consalvi aurait été ingrat de l'oublier[1].

1. Parmi les innombrables erreurs d'une récente *Histoire du Consulat et de l'Empire*, où les généraux ennemis morts sur le champ de bataille reparaissent trois pages après, où les armées de 12,000 hommes pour le combat se retrouvent 20,000 pour la retraite, il en est une que je ne puis passer sous silence : l'auteur suppose que c'est à M. de Cacault que le premier consul adressa une dépêche dans laquelle il disait de traiter le pape comme s'il avait 200,000 hommes. Cette dépêche n'était point adressée à M. de Cacault (ce qui n'aurait aucun sens), mais au général Murat, qui commandait à Florence, et qui voulait marcher sur Rome.

VI.

M. GUIZOT

L'année scolaire 1821 fut évidemment la plus brillante dans les annales de l'université. M. Villemain, dont le nom est maintenant devenu sacré comme ces lieux que la foudre a touchés, professait la littérature au milieu des mille applaudissements d'un monde d'élèves. M. Cuvier révélait les mystères d'une primitive création; et M. Guizot enseignait l'histoire de France. Le succès de ces leçons ne venait pas d'un besoin de bruit public; les passions contemporaines étaient laissées à l'écart; on faisait de la science, on jetait des paroles brillantes; mais on ne prenait pas une question de rue pour faire trépigner de joie de petits communistes, socialistes ou néophytes échevelés. Le Collége de France et la Sorbonne étaient restés dans la grandeur de leur institu-

tion première, tels que François Ier et le cardinal de Richelieu les avaient fondés.

J'arrivai à Paris pour y faire mon droit avec toute l'ardeur et l'impatience d'un écolier qui veut travailler; j'étais nourri de quelques travaux historiques du XVIIIe siècle, ceux qui ont servi de base aux livres de MM. Dulaure, Thiers, Norvins : c'était alors l'usage; et j'avais pris, je l'avoue, de bien singulières idées sur l'action du clergé dans les annales de notre France. Petit savant, je traitais avec dédain les évêques et l'Église; j'avais à la bouche tous ces mots de *fanatisme*, de *despotisme*, avec un peu de haine contre les jésuites et d'ardentes déclamations contre tout ce qui touchait à l'arche sainte de la philosophie de Voltaire. La renommée de M. Guizot était retentissante, et j'accourus à la Sorbonne dans le dessein sans doute de me fortifier dans mes convictions si supérieures, si bien inspirées.

Quel fut donc mon étonnement lorsque j'entendis les leçons de M. Guizot destinées à prouver la magnifique action des évêques dans le moyen âge, à relever l'Église chrétienne et à lutter corps à corps avec la philosophie du XVIIIe siècle! J'écoutai donc, l'esprit tendu, la bouche haletante, et, faut-il le dire? ces leçons opérèrent en moi le prodige d'une conviction historique; et voilà ce qui a créé toujours ma tendance irrésistible, respectueuse, pour M. Guizot. Ce ne sont pas les idées politiques, cette force

d'un principe conservateur : celles-là, je les ai trouvées dans d'autres avec autant de supériorité; mais ma gratitude vient de l'enseignement historique. Et ces choses-là ne s'oublient pas, parce que ce qui reste des grandes fortunes politiques, ce sont quelques livres, débris d'une époque passée, et les belles leçons qui laissent à l'esprit de larges empreintes.

A un an de là, je me trouvai, tout jeune homme encore, jeté dans un monde, aux Tuileries, chez l'évêque d'Hermopolis, cet aimable et bon prélat, qui n'avait contre lui que sa facilité naïve, et je me rappelle qu'après dîner, sur une causeuse, j'appris presque de sa bouche que M. Guizot était destitué, ou pour mieux dire qu'il ne devait plus professer. « Ah, monseigneur! m'écriai-je; pourquoi cet acte? Il y a folie! Il a opéré ma conversion. C'est l'historien le plus catholique de France, quoique protestant! Quoi! monseigneur, vous qui avez combattu Gibbon en pleine chaire, ne savez-vous pas que la meilleure réfutation de Gibbon, ce sont les notes de M. Guizot? » Et le bon évêque reprit avec douceur : « Vous n'avez pas assez d'expérience, mon cher élève, pour savoir qu'en ce monde nous ne nous appartenons pas. Ce n'est pas moi qui ai frappé M. Guizot, dont j'aime le caractère et le talent; c'est tout un parti plus puissant que moi, plus puissant que le ministère, et je dirai presque que le roi. C'est une réaction, et voilà tout. Qui sait? peut-être un jour serons-nous em-

portés par une autre colère de parti : c'est l'histoire de notre belle et pauvre France ! »

Ce petit détail devait servir d'introduction à ce travail sur l'homme éminent dont cet article va s'occuper. Le midi de la France compte encore un grand nombre de familles protestantes; l'hérésie dans le Languedoc est ancienne comme le XIIe siècle; la marche des catholiques du nord sous Simon de Montfort (le Machabée) contre le comte de Toulouse n'en avait pas éteint les semences; ces familles avaient survécu à la révocation de l'édit de Nantes, vivant à l'écart des affaires, dans une éducation qui se ressentait du voisinage des Cévennes, c'est-à-dire dure, passionnée, âpre comme les rochers qui séparent Uzès d'Annonay, la ville du Rhône. Je me rappelle qu'en écrivant mon livre sur *Louis XIV* je visitai ces chaumières des Cévennes une à une, où l'arquebuse des guerres civiles pendait encore au foyer du paysan.

Nîmes est comme la Genève du midi de la France : il y a là de nombreuses familles protestantes, en minorité sans doute, sous la surveillance inquiète des catholiques; mais avec des prêches, des ministres, une école, parce qu'elle est la véritable capitale du calvinisme. M. Guizot naquit dans cette ville en 1787, d'une famille honorable, probe et qui le destina au barreau. Presque enfant, M. Guizot fut dirigé vers Genève pour y achever les grandes études de littérature, de législation et du droit. Il y a cela de parti-

culier dans la société protestante que, simple minorité, et précisément parce qu'elle est minorité, elle se tient, se lie, de manière à se pousser, à se protéger réciproquement. A Genève, on put apprécier aux écoles ce jeune homme modeste dans ses mœurs, modéré dans ses goûts, austère dans ses manières, qui se passionnait pour les grandes études. Genève alors faisait partie de la France; mais pour la science, elle retenait quelque chose du sérieux et de la grandeur des universités allemandes. Ses études finies sur les plus larges bases, M. Guizot vint à Paris, comme nous tous, pour suivre cette carrière de l'esprit, avec ses douleurs, ses épines, ses espérances et ses ravissements.

Linstruction protestante est en général solide, mais froide, limitée, avec une telle supériorité donnée à la Bible que toutes les sciences doivent s'y rattacher; de sorte que le néophyte en emporte quelque chose de compassé qui refroidit l'imagination. Mais à cette instruction M. Guizot joignait l'esprit méridional, c'est-à-dire cette manière de juger hardiment les questions, de les examiner, de les comparer; en un mot, un peu de légende chaude et colorée dans la discussion raisonnée : c'est le ciel de Nîmes sur les cimes glacées des Alpes; c'est l'arc-en-ciel méridional sur un ciel nébuleux. Cette double tendance du sang et de l'instruction lutte perpétuellement dans l'esprit de M. Guizot: c'est ce qui fait qu'il y a du catholicisme chez lui, et beaucoup : ce qui n'en est pas appartient à la famille, à

son éducation, à ce vieux foyer où pendent encore les images des ancêtres; et quelques-uns de ces portraits de grand'mères huguenotes, semblables aux tableaux de l'école flamande, coiffe en linon sur la tête, vêtement de bure noir, sans ornement, ni bijoux, ni cheveux, ainsi que le grand coloriste Rubens les comprit à sa seconde manière.

A Paris, M. Guizot se trouva aux prises avec l'impérative nécessité du travail. Sans fortune, il dut chercher à se poser; et comme les familles protestantes accordent un appui à tous les jeunes hommes de leur secte qui présentent garantie et avenir, M. Guizot se lia de la plus noble, de la plus sainte amitié avec une de ces familles; il put faire un apprentissage de cette austérité intime, de ces vertus privées qui font le charme des jours pénibles dans la lutte du travail et du besoin. Il est inexact, comme on l'a écrit, que M. Guizot y fut précepteur; si cela avait été, il s'en ferait gloire; l'éducation publique est presque toujours la ressource des jeunes hommes, comme des jeunes femmes des honorables maisons protestantes, quand elles n'ont pas de fortune. Combien de fois à Rome, à Naples, en Sicile, en Espagne, ne rencontre-t-on pas de familles anglaises qui ont dans leur sein une jeune fille au teint pâle, à la blonde chevelure, insignifiante par le cœur, un peu pédante par l'esprit? Elle n'est pas dans la famille, elle n'est pas dans la domesticité. Demandez-lui son origine, elle est de Genève; elle appartient à une honorable bourgeoisie, elle court le

monde, élevant quelques jeunes miss, quelques enfants d'aristocratie, leur apprenant le français; et puis toute cette vie se résume en une pension jetée par le lord d'une grande lignée après l'éducation finie. Ainsi est le professorat à Genève, humble, mais honorable.

A Paris, M. Guizot se fit à lui seul une destinée. A vingt ans, il vit quelques sociétés littéraires, et spécialement le salon de M. Suard. La littérature était une grande affaire sous l'empire; et lorsqu'on ne faisait pas de bulletins de la grande armée, on s'occupait de livres, de gros et de petits ouvrages. Il existait alors des salons littéraires dont nous avons perdu la trace; tous les beaux-esprits s'y réunissaient; et M. Suard, comme M. de Fontanes, était le protecteur d'un certain monde de jeunes hommes marqués pourtant d'un esprit particulier. M. Suard était philosophe du XVIIIe siècle, fort admirateur de Voltaire et de son école historique. Son salon réunissait les débris du directoire, les royalistes, les beaux diseurs, et puis les partisans de ce que j'appellerai l'école du tribunat, les amis de Benjamin Constant, de Chénier. Ce fut dans cette société que M. Guizot fut introduit, à l'époque à peu près de cette renaissance de littérature compassée qui vit éclore les *Templiers* et les tragédies de M. de Jouy. M. Guizot, plus fort que tout cela, plus capable de comprendre et de saisir les idées générales, écouta beaucoup et parla peu. De temps à autre il faisait de petits articles littéraires qui lui donnaient

de la renommée. Nous tous qui jetons maintenant tant de flots d'encre, tant de feuilles au vent, nous ne comprenons pas quelle était l'importance d'un article littéraire sous l'empire. Alors ils faisaient une réputation, parce que l'abus n'en était pas venu.

Dans un homme aussi grave, aussi sérieux que M. Guizot, quand on trouve une aventure d'amour romanesque, on s'en saisit; elle ressemble à une belle fleur sur l'âpre nature des Alpes. Et pourtant rien de plus chevaleresque que son premier sentiment, je veux parler de son mariage avec mademoiselle Pauline de Meulan. Esprit méridional, il aime avec ardeur; caractère puritain, il purifie cet amour par la sainteté du motif. Au journal *le Publiciste*, une jeune fille travaillait nuit et jour pour les besoins de sa famille; elle était bien née, parfaitement élevée, avec une tendance à la littérature sévère, et ses articles de critique étaient lus et remarqués. Ce travail laborieux avait altéré sa santé, à ce point qu'elle fut obligée de le suspendre, et le bruit en vint jusqu'à M. Guizot. Un moment préoccupé de cette situation, le jeune homme, qui s'était profondément pénétré de la pensée et du style de mademoiselle Pauline de Meulan, se met à faire des articles si bien imités que tous auraient pu s'y tromper; gardant tout à fait l'anonyme, il les adresse à la noble fille malade, avec une courte lettre : « Il veut rester inconnu d'elle; il la prie de voir si ces articles ont la perfection nécessaire pour qu'elle les puisse

signer de son initiale dans le journal, et pour la remplacer durant ses souffrances. » Mademoiselle de Meulan, étonnée, accepte; les articles paraissent : chaque jour nouvel envoi. Enfin, lorsqu'elle est revenue à la santé, elle se hâte de faire insérer dans le journal : « qu'elle désire connaître, remercier le généreux inconnu. » Et ce n'est que quelques mois après que M. Guizot consentit à se nommer. De là une noble et sainte liaison ; Pauline de Meulan devint madame Guizot, dont les livres, consacrés à l'enfanee, conservent trop peut-être ce caractère grave qui marque la vie de famille : il y a dans le sourire de la femme sévère qui veut descendre à amuser l'enfance quelque chose de trop sérieux. On peut faire des livres d'éducation, mais on ne fait pas de ces récits attrayants comme les contes de Perrault, qui nous ont tous bercés enfants dans mille rêves d'or, de soie et de cristal.

C'est dans ce salon de M. Suard que M. Guizot commença les notes de la traduction de Gibbon, qui annoncèrent sa vocation pour les études historiques. Il n'est personne qui ne place Gibbon à toute la hauteur de la première renommée historique. Ce n'est pas seulement un érudit aussi savant qu'une académie entière dans ses attrayantes notes, c'est encore un grand peintre, qui a jeté sur la décadence de Rome un mélancolique intérêt. Quand M. Guizot critique Gibbon, ce n'est donc pas sous un aspect général, mais au point de vue du christianisme ; Gibbon est un sceptique comme le XVIIIe siècle, M. Guizot un croyant de

l'école genevoise, fort ennemi des sociniens, comme Calvin l'était de Servet : de là ces notes du commentateur sur le chapitre passionné de Gibbon contre le christianisme; M. Guizot le réfute avec hardiesse, il se fait le champion de l'Église avec une sincérité digne d'éloges. Aussi cette édition de Gibbon est-elle la plus recherchée et la meilleure de toutes, sans en excepter celle de M. de Septchènes, à laquelle, disait-on, le malheureux roi Louis XVI avait travaillé.

Sans être d'une opposition bien prononcée à l'empire, le salon de M. Suard était attaché à l'école de madame de Staël et de Benjamin Constant, si hostile à Napoléon. M. Guizot, qui reçut un reflet de cette école pendant son séjour à Genève, dans le voisinage de Coppet, s'associa à l'opposition littéraire contre l'homme qui abaissait toutes les intelligences devant sa fortune. Or, l'histoire doit constater que lorsque l'empire tomba, l'école de madame de Staël exerça une grande influence sur la marche des événements de la restauration : comme le ministre de l'intérieur en 1814, l'abbé, duc de Montesquiou, avait des goûts très-littéraires, les salons de MM. Suard et Royer-Collard lui désignèrent le jeune M. Guizot comme secrétaire-général du ministre; et c'est en cette qualité qu'il commença sa carrière administrative et politique.

Cette première restauration était un mélange de tout : on y voyait un peu de république, un peu d'empire, un peu de monarchie, un peu de liberté; des mousquetaires gris

ou noirs et des grenadiers de la vieille garde ; une constitution improvisée, une royauté héréditaire primordiale, la liberté de la presse comme réaction de la censure, la censure comme moyen de contenir la presse. Et c'est au milieu de ce chaos que fut jeté M. Guizot, qui absorba bientôt la confiance du ministre. C'était un excellent homme que l'abbé de Montesquiou, un des beaux noms de France, contemporains des époques carlovingiennes, avec des habitudes fort naïves et des croyances tellement infinies en la royauté, qu'il ne pouvait croire aux mécontentements. On a beaucoup critiqué ses actes en 1814 : le préambule de la Charte, ses discours à la Chambre, ses lois sur la censure. Mon Dieu ! il faut se reporter à l'époque ! On sortait du plus affreux despotisme : pas un seul journal n'était libre, pas un livre ne pouvait paraître sans l'estampille d'un censeur; tout écrivain un peu libéral, Napoléon le faisait jeter à Vincennes, à Charenton, ou dans un régiment, selon son bon plaisir. Partant de cette donnée, pouvait-on passer à l'extrême liberté, à l'excessive licence ? ne fallait-il pas un système mixte et transitoire ? Et c'est ce qui explique ces exposés de motifs, ces lois dont M. Guizot fut souvent le rédacteur, ou, pour parler plus exactement, le secrétaire de rédaction; car quels étaient les hommes, les conseillers et les bras droits de M. de Montesquiou ? M. Lainé, M. Benjamin Constant, M. Royer-Collard, madame de Staël; et certes, on ne pouvait les accuser de ne pas aimer les libertés publiques.

L'idée de M. de Fontanes, comme celle de M. Royer-Collard, était sans doute plus sage que libérale; aujourd'hui l'abus de la presse, l'immoralité de ses œuvres, son action déplorable sur la vérité et le cœur humain, peut bien faire croire qu'elle n'était pas dépourvue de raison. L'abbé de Montesquiou croyait qu'une censure éclairée aux mains des sommités littéraires était une nécessité impérative dans une société qui ne voulait pas être livrée aux infamies d'une production sans frein : il se trompait peut-être; mais cette opinion avait son côté social.

A mesure que nous avançons dans l'application pratique des idées, nous devons reconnaître de plus en plus qu'il faut un frein à la presse, à moins qu'on ne veuille qu'elle tue tout et qu'elle se dévore elle-même. Une société ne peut pas longtemps vivre sans le respect profond pour le gouvernement, sans le culte de la famille, sans la chasteté des mœurs, et l'œuvre qu'accomplit la presse depuis dix ans est-elle compatible avec ces conditions de vie sociale? Nous nous sommes gonflés d'amour-propre, à ce point, que nous aimons mieux avaler le poison à longs traits, que de reconnaître que la liberté de la presse est encore un de ces présents funestes que l'idée de 1789 nous a faits. Les lois pénales ont sans doute un peu garanti le gouvernement; mais qui protége la morale, la vie domestique, sans laquelle il n'y a plus de sécurité possible pour la société?

Ainsi se passa la première restauration jusqu'au coup de

tonnerre qui annonça le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Pour bien comprendre la position de tout le monde dans cette crise, et la situation particulière de M. Guizot, il faut d'abord nettement dessiner la tendance des esprits. Toute l'école de madame de Staël était l'ennemie acharnée de l'empereur. Cette femme supérieure, qui l'avait appelé *Robespierre à cheval,* n'avait jamais voulu ployer le genou devant l'idole; et Benjamin Constant avait écrit des articles plus énergiques que vrais contre Bonaparte, traité comme un usurpateur sanglant dans le journal des *Débats*. Ces idées étaient partagées par une grande fraction du parti libéral; et le second exil des Bourbons fit une impression bien triste partout. Mon Dieu! un parti a défiguré l'histoire au point de présenter les Cent-Jours comme une époque glorieuse et saluée par tous. Il y eut bien quelques plébéiens déguenillés, quelques vieux jacobins, une masse d'impérialistes sans place, quelques femmes dépitées de ne plus aller à la cour, une armée sublime et dévouée prête à se battre qui saluait le second retour de l'empereur; mais la masse de la nation, la bourgeoisie, n'était plus avec Bonaparte. Tout le monde voyait comment cela finirait; l'Europe s'armait autour de nous; une catastrophe imminente menaçait de nouveau la France.

Le seul espoir de la finir était à Gand, oui, à Gand. Là, il y avait un vieux roi qui seul serait appelé par l'Europe à terminer la crise, le roi qui avait donné la Charte et concilié

les partis, la source du bien et du mal, un roi qu'il fallait éclairer au plus vite sur ses amis et sur ses ennemis, et dont le pouvoir pouvait seul finir les crises de la patrie. Il existait à Paris un comité composé d'hommes considérables, tels que MM. Pasquier, Royer-Collard, le maréchal Macdonald, qui souhaitaient deux choses : qu'à cette fin inévitable de la crise militaire des Cent-Jours il ne surgît pas un ministère jacobin gouverné par les niais du parti de M. de Lafayette (ils avaient renversé Bonaparte), ou par les avocats de police sous Fouché, qui ne voulaient pas des Bourbons. Ce comité croyait fort inutile de proclamer le roi de Rome, que l'Europe une fois à Paris aurait balayé; ou d'adhérer à cette constitution, déclamatoire, de M. Manuel, que Blücher aurait brûlée sur la place Louis XV. Ce comité d'esprits honorables et éminents résolut d'envoyer quelques jeunes hommes de confiance à Gand pour engager Louis XVIII à éloigner les ultra-royalistes sous M. de Blacas, et l'amener ainsi à faire quelques concessions au parti libéral en France. Tel fut le but du voyage de M. Guizot à Gand; et là il fut rejoint par un homme non moins honorable, M. Mounier, très jeunes tous deux, et portant des paroles de conciliation, allant dire au roi de France : « qu'il ne fallait gouverner que par la Charte. »

Il est faux que M. Guizot ait jamais travaillé au journal de Gand; et, s'il y avait travaillé, il aurait fait un journal admirablement rédigé; il aurait eu pour collaborateurs

M. de Châteaubriand, M. Bertin de Vaux, M. de [illegible] M. de Fontanes, tout ce que la littérature comptait de plus élevé. Au reste, il y avait alibi : M. Guizot ne vint à Gand qu'à la fin de juin, et le journal avait cessé de paraître le 21. Ce que le comité modéré de Paris voulait seconder, c'était le parti de M. de Talleyrand, appuyé sur le congrès de Vienne et la Charte : on voulait y déjouer l'intrigue ultra-royaliste de M. de Blacas; on y réussit.

Malheureusement nous vivons, en histoire, avec les contes de partis, avec toutes les niaiseries racontées par les vieux impérialistes ou les jacobins décrépits à une génération crédule et ignorante. Quand on a jeté une calomnie contre un homme ferme et honorable, on s'imagine avoir fait quelque chose de grand. Tel est notre malheureux pays : nulle supériorité n'est admise; on détruit tout ce qui porte couronne, celle de la royauté comme celle du talent, l'étoile immaculée de la religion comme l'étoile immaculée de la morale. Allons, fossoyeurs des renommées, creusez la tombe pour ce qui est un peu haut; il le faut bien pour relever la société des bagnes, les dégoûtants tableaux des assises; faites des livres qui présentent notre France comme le grand égout des vices humains.

A la seconde restauration, et sous le ministère de M. de Talleyrand, M. Guizot fut nommé secrétaire général du département de la justice (M. Pasquier était garde-des-sceaux); il s'était lié à la fraction que conduisait M. Royer-

Collard, et à laquelle venait d'adhérer le jeune duc de Broglie, fraction que l'on commençait alors à appeler *doctrinaire*, ce qui signifiait un parti considérant la légitimité et la Charte comme un grand système de philosophie et de politique capable de concilier l'autorité et la liberté dans une juste balance. Cette école, effrayée de l'idée républicaine, et l'ennemie de l'empire, voyait dans la restauration un fait immense qui pourrait réaliser la liberté féconde que les utopistes de 89 avaient gâtée, et l'autorité dont l'empire avait fait un terrible abus. Ces convictions, l'école les raisonnait; elle en faisait pour ainsi dire un corps, un enseignement, et c'est pourquoi on lui donna le titre de doctrinaire, les uns par une définition juste, les autres par une raillerie; et presque immédiatement ces doctrinaires se séparèrent du double parti royaliste et politique : les politiques ne trouvaient pas en eux des façons de juger assez applicables, des principes de gouvernement assez nets; les royalistes, parti chevaleresque, leur trouvaient trop de pédantisme, des sentiments trop froids, un dévouement trop limité; et voilà ce qui fit des doctrinaires un parti exceptionnel, souvent un embarras, quelquefois un appui, et toujours un enseignement.

M. Guizot conserva le titre de secrétaire général du ministère de la justice sous M. de Marbois, comme il avait été secrétaire général de l'intérieur sous M. de Montesquiou. Et ici on lui a reproché des projets acerbes sur la

presse, sur les cours prévôtales, sur les cris séditieux, projets qui émanaient du conseil des ministres, comme mesure du gouvernement, en dehors des fonctions toutes de bureau d'un secrétaire général. D'ailleurs, pour se rendre compte de cette situation, il faut se rappeler que la majorité de la Chambre des Députés arrivait avec des opinions provinciales implacables, qui demandaient à tout prix une réaction contre les Cent-Jours. Était-ce à tort ou à raison? Peu importe : c'était l'esprit de la majorité, et le ministère que présidait le duc de Richelieu demeura sur la défensive. Qu'on relise les discussions de cette époque, et l'on verra es fureurs du parti royaliste, et tout ce qu'il fallut de puissance pour résister à ce torrent de feu, à ce brasier d'ardentes vengeances.

Les lois que sollicitait cette majorité furent donc des concessions trouvées toutes également imparfaites par les royalistes. M. de Marbois fut attaqué d'une façon étrange, presque comme un ministre qui trahissait la couronne; et M. Guizot fut compris dans la même proscription. Ce ne sont pas les exposés des motifs ni les lois qu'il faut juger en les isolant des événements contemporains; il faut, au contraire, rapprocher ces lois et ces faits pour juger si ce n'était pas quelque chose de miraculeux que de résister aux passions ardentes de l'opinion royaliste outrée, qui menaçait incessamment de mettre les ministres en accusation. M. de Marbois tomba dans un tel discrédit qu'il fut obligé

de donner sa démission, et M. Guizot entra au conseil d'État. On vit dans cette session de 1815 un fait qui se produit souvent dans les assemblées passionnées contre un ministère de résistance; la majorité se vengeait par des votes bizarres, ce que les royalistes appelaient de bons tours joués aux ministres. Ainsi, des lois votées article par article étaient rejetées au scrutin secret; à chaque moment on demandait des explications; mille propositions se croisaient, on multipliait les amendements, et tout cela par le seul motif que le ministère déplaisait, et qu'il restait calme devant une majorité capricieuse.

L'ordonnance du 5 septembre, en mettant un point d'arrêt à la réaction royaliste, donna une force nouvelle aux opinions modérées, et à mesure qu'on avançait vers des voies plus libérales, l'importance des doctrinaires prenait de l'accroissement; ils entouraient M. Decazes, et si par M. de Mirbel ils avaient l'oreille du ministre, par M. Camille Jordan ils touchaient aux opinions libérales : leurs causeries brillantes, leur manière un peu tranchée de décider toutes les questions, aidaient leur supériorité; de manière qu'ils devinrent les conseillers intimes de M. Decazes, surtout à l'époque où ce ministre eut à se défendre contre le parti royaliste ardent, qui voulait s'emparer des affaires. En 1818, M. Guizot fut nommé directeur des communes au ministère de l'intérieur, après la chute du ministère Richelieu.

Cette position n'était pas seulement une affaire de bureau,

mais encore un poste d'études politiques et administratives; car le ministère de M. Decazes, sous l'influence des doctrinaires, préparait un travail immense, sorte de supplément à la Charte, et qui embrassait l'ensemble de toutes les questions sociales et gouvernementales, depuis la commune jusqu'à l'instruction publique, depuis les Tuileries jusqu'au hameau. Cette grande Charte, longtemps méditée, fut l'œuvre commune de MM. Royer-Collard, Camille Jordan et Guizot. L'habitude de ces esprits éminents était de toujours centraliser, de ne jamais prendre une question en particulier, et de tout organiser sous une hiérarchie, le gouvernement comme l'opposition. L'opinion doctrinaire est un esprit de règle qui veut la discipline partout, dans ce qui gouverne comme dans ce qui résiste; elle hait l'anarchie; si elle a des troupes irrégulières pour attaquer çà et là, elle ne comprend qu'une chose avant tout : c'est l'autorité. Et voilà pourquoi cette école imposait une charte au ministère comme à l'opposition.

Cette puissance du parti doctrinaire croula avec autant de rapidité qu'elle était née, au moment où le ministère du duc de Richelieu, reprenant la direction des affaires après la mort du duc de Berry, voulut imprimer une certaine allure royaliste au gouvernement du pays. M. Guizot, alors, donna sa démission; et comme il fallait un aliment à son intelligence active, studieuse, comme il ne pouvait pas rester en dehors de toute action politique, il publia

sa première brochure *sur le gouvernement et l'opposition*, remarquable travail qui peut se lire encore, différant ainsi de ces brochures éphémères qui passent sans laisser trace; seulement ce livre se laissait trop aller aux ressentiments et aux personnalités contre le ministère Richelieu, qui alors réprimait les factions avec énergie, l'émeute des rues comme les complots des sociétés secrètes. On peut toujours signaler, au reste, dans les pamphlets de M. Guizot une pensée sociale et d'organisation : il peut bien se passionner pour ou contre un homme, saisir une idée, la pousser à outrance ; mais, dans tout cela, il n'oublie jamais les principes ; ils sont sa vie, sa puissance, sa grandeur. Sur les cas particuliers, il procède toujours par théorie ; et s'il peut en créer quelquefois pour les besoins particuliers de sa situation, il ne cesse de les empreindre d'une pensée de généralisation qui les fera vivre même après que les circonstances auront passé.

On peut faire partir de cette époque du ministère du duc de Richelieu le long intervalle de dix années pendant lesquelles M. Guizot est resté en dehors du gouvernement; et ce ne sont pas les temps les plus oisifs de sa vie, les moins profitables, ceux qui laisseront le moins de trace dans l'avenir. A nos époques mobiles, lorsque les renommées politiques sont si contestées, lorsque les passions et les partis se disputent sur la valeur de tous les hommes considérables, personne n'est assez osé pour refuser l'immense supériorité

historique de M. Guizot. Sur ce point tout le monde est d'accord ; il n'y a ni opposition, ni dissidence : la postérité pourra oublier le ministre, mais elle gardera mémoire de l'érudit, du savant, et surtout de l'homme qui a laissé des empreintes de sa haute philosophie dans les ouvrages qu'il a conçus sur notre vieille et grande nationalité.

Dans ce long intervalle, temps de retraite studieuse, M. Guizot peut être considéré sous trois aspects : 1° comme simple érudit, et en cette qualité fouillant, traduisant les vieilles annales, mettant les chroniqueurs à la portée de tous. Élève de l'école des Chartes, ce fut dans une maison modeste de la place du Palais-Bourbon que j'allai le visiter pour la première fois ; il faisait alors traduire Grégoire de Tours et Frédégaire : il voyait, relisait les chroniques avec le zèle et l'amour d'un Bénédictin ; de jeunes hommes, ses élèves, l'entouraient en l'écoutant comme un maître ; lui, retiré dans son cabinet, appuyé sur tous ces textes, rédigeait ses mémorables livres sur l'*Histoire de France et les Progrès de la civilisation ;* 2° comme professeur, M. Guizot, attirait la foule à la Sorbonne. Deux fois par semaine j'assistai à ses cours ; on voyait arriver au milieu de la foule un homme jeune encore, au front haut, au teint pâle ; il s'asseyait sur la chaire du professorat avec un ton solennel, entouré de textes latins, et là, avec un art admirable, il comparait les législations saxonnes, franques, quelquefois systématiquement, mais toujours avec une hauteur de vue, des aperçus neufs et vigoureux.

Enfin, M. Guizot demeurait encore l'écrivain politique; il savait que, dans les luttes d'un siècle, lorsqu'un homme veut conserver une existence, une vie publique, et ne point se jeter dans la nécropole des anciens, il faut qu'il se mêle à la politique active, forte, puissante; c'est le moyen qu'on ne vous oublie pas, qu'on lise même les ouvrages sur les siècles écoulés qui resteraient peut-être inaperçus. Les brochures de M. Guizot furent toutes des livres; il saisit la plupart des circonstances sérieuses pour rappeler noblement sa capacité, et, indépendamment de cette lutte avec un nom public et avoué, M. Guizot se fit journaliste; il écrivait des articles remarquables qu'il ne signait pas, mais qu'on pouvait reconnaître à la forme incisive et grave de son style.

Telle fut sa position sous M. de Villèle, lorsqu'enfin le ministère Martignac vint mettre un point d'arrêt à la réaction royaliste. Il fallait que le gouvernement s'entourât d'hommes capables, considérables et forts, et un peu mêlés aux affaires de ce temps-là. Honoré de la confiance des ministres qui composaient ce cabinet, de M. de Martignac, du comte de La Ferronnays, je me souviens d'une circonstance assez curieuse. M. de Martignac me fit l'honneur de me communiquer la liste des conseillers d'État en service ordinaire, alors assez largement composée, car on y comptait M. de Salvandy et M. de Laborde, qui avaient fait une vive opposition à M. de Villèle. Je pris la liberté de faire remarquer à M. de Martignac qu'il y manquait le nom de M. Guizot frappé en 1820. Je croyais qu'une

égale justice était due à M. Guizot et à M. Villemain, et que, puisque l'un était élevé au titre de conseiller d'État en service ordinaire, l'autre devait l'être à plus forte raison. M. de Martignac me répondit avec ce ton triste qu'il avait souvent lorsqu'il parlait des résistances du roi Charles X : « Eh ! mon Dieu ! vous savez bien que nous ne sommes pas les maîtres ; je connais tout le mérite de M. Guizot, et tout ce que je pourrai obtenir du roi, peut-être, c'est de le porter en service extraordinaire. — Ce n'est pas assez, » dis-je. Et alors M. de Martignac ajouta : « Je ferais plutôt nommer M. Casimir Périer ministre du commerce que M. Guizot conseiller d'État. »

Ces répugnances venaient du parti royaliste, et M. Guizot y était marqué à l'encre noire : ce n'était ni les révolutionnaires, ni les impérialistes que craignait ce parti ; mais les hommes qui lui avaient fait résistance ; et tel avait été M. Guizot en 1815 et en 1820. Aussi, à la chute de M. de Martignac, M. Guizot rentra-t-il de plein droit dans l'opposition ; il continuait son cours de Sorbonne sans qu'on osât l'interdire ; même à l'avénement de M. de Polignac, il put continuer ses doctes leçons. Alors il était devenu encore une fois homme politique ; ses élèves, qui l'entouraient comme espérance, voulurent le saluer en sa qualité nouvelle de député ; M. Guizot, toujours homme grave, répéta à ses auditeurs : « Que s'ils désiraient lui donner une marque de leur gratitude, c'était de ne voir en lui que le professeur,

destiné à faire avancer la génération dans les voies studieuses, et nullement le député parlementaire. »

En dehors de sa chaire, il n'en fut pas de même; M. Guizot, libre dans ses allures, devint un homme politique, l'actif journaliste de chaque jour; collaborateur assidu du *Temps* et du *Globe*, il s'affilia à la société *Aide-toi le ciel t'aidera*, destinée à dominer les opérations électorales. Cette société se composait de deux éléments bien distincts : l'opposition et la conspiration. L'opposition était chose légitime, avouée; l'extension excessive que M. de Villèle avait donnée à l'action gouvernementale dans les élections, avait naturellement amené un mouvement réactionnaire. Il se forma des comités pour surveiller les listes électorales, et la société *Aide-toi le ciel t'aidera* en fut comme la tête; des chefs d'opposition et de gouvernement s'y placèrent, et l'on y vit M. Guizot, M. de Salvandy, M. de Montalivet, à côté des initiés à la conspiration; ils n'avaient ni le même but, ni le même dessein. Sous le ministère Polignac, les idées d'opposition et de conspiration se mêlèrent un peu, les unes ne furent pas distinctes des autres, et l'on put rêver déjà une révolution de 1688.

Cette idée ne déplaisait point traditionnellement à M. Guizot; comme il avait profondément étudié l'histoire d'Angleterre, il pouvait comparer les fautes des deux mélancoliques maisons de Stuart et de Bourbon; et, comme une idée de destruction ne venait jamais à sa pensée sans une

idée d'organisation, s'il pouvait souhaiter le renversement d'un pouvoir, c'était avec l'espérance d'en reconstituer un nouveau, jeune, fort, vigoureux; et voilà pourquoi l'idée anglaise allait à son esprit. Quand donc les ordonnances de juillet eurent jeté le gouvernement en dehors de toutes les règles, la pensée de M. Guizot fut de donner à cette anarchie qui se produisait partout, une forme, une idée d'ordre; et, s'il n'hésita point à prendre parti pour la cause populaire, il voulut que ce mouvement se revêtit d'une organisation telle que la société reprît, sous une dynastie nouvelle, ses habitudes de repos, de commerce, de crédit, de sorte qu'après quelques efforts on pût arriver à croire qu'il n'y avait eu qu'un changement de personne, sans modification réelle dans les choses.

Au point de vue généreux et chevaleresque, sans doute cette école de gouvernement n'est point parfaite; il faut pardonner à ces nobles cœurs, à ces imaginations enthousiastes, qui, dans une crise, se sacrifient pour une fidélité de famille ou la pensée de république : tout martyre est respectable. Mais, les sociétés, avant d'être généreuses et chevaleresques, ont un besoin de conservation : pour se donner la satisfaction d'aimer une dynastie ou une forme quelconque de gouvernement, il ne faut pas sacrifier les intérêts généraux et publics. D'où il résulte que l'idée gouvernementale qui sacrifie quelques sentiments exaltés pour produire la paix et l'ordre est la plus utile, la plus nécessaire

à un peuple, et la plus immédiatement pratiquable. Être toujours en convulsion n'est point un état naturel; se battre pour des prétendants ne va pas trop à notre époque et à nos idées. Ainsi, gouverner bourgeoisement, sans bruit, pour le bon et l'utile, c'est peut-être la condition réservée à notre génération, jusqu'à ce qu'arrive, dans un temps peut-être trop prévu, la lutte des classes ouvrières contre la bourgeoisie, époque d'un terrible entre-choc d'intérêts et de peuple.

Presque aussitôt après la révolution de juillet, M. Guizot fut porté au ministère de l'intérieur, place fort difficile, où les solliciteurs s'abattaient comme des oiseaux de proie pour saisir les places. Ce temps fut encore pour lui une époque de lutte, moins par la résistance qu'il dut opposer à toutes ces ambitions diverses, que parce qu'il fut en présence de cette anarchie qu'il redoutait tant. On se rappelle le combat à outrance qui s'éleva entre lui et M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, à l'occasion des émeutes : les amis de M. Lafayette voulaient caresser le peuple d'abord ; M. Guizot voulait le refréner ; et, comme nous vivions à une époque étrange, le ministre dut se sacrifier au préfet, et il donna sa démission. M. Guizot vint alors reprendre sa place à la Chambre des Députés, où il chercha à conquérir une bonne position, en groupant autour de lui ce qu'on appelait le parti conservateur. Cherchant à atténuer autant que possible tout ce qu'il pouvait y avoir de trop philoso-

phique dans l'école doctrinaire, il se posa avec des idées plus simples dans ce qu'on appela le parti de la résistance, c'est-à-dire qu'il lutta avec énergie contre le ministère de M. Laffitte, entraîné par faiblesse aux plus étranges décousus : chaque jour il y avait une émeute, à chaque instant un danger pour le gouvernement; et quand il fallut aborder la situation, M. Guizot n'hésita pas à vigoureusement engager la lutte à la tribune; et il faut dire que sa parole, sans avoir d'abord la hardiesse que donne l'habitude, cette chaleur de l'éloquence parvenue aujourd'hui à un degré merveilleux, conservait cette force et cette gravité qui appartiennent toujours aux principes sociaux. Ai-je besoin de dire que M. Guizot contribua à la chute du ministère Laffitte, et qu'il se rallia avec fermeté au cabinet de M. Casimir Périer? et pourtant il ne partait pas du même point de vue sur les causes de grandeur et de décadence des sociétés; ces deux caractères étaient antipathiques.

M. Casimir Périer n'était pas un homme d'État, mais un esprit roide, maladif, qui, voyant les dangers du gouvernement, se roidit contre la position; il rendit donc des services incommensurables, en faisant cesser l'anarchie, qui dévorait le pays. Mais M. Périer n'avait aucune idée de l'organisation morale de la société. Banquier toute sa vie, il savait ce qu'il faut aux affaires; mais il ne comprenait pas les autres conditions qu'il faut à une génération intellectuelle, morale, avec un passé et un avenir; il allait

au plus pressé; il frappait dru et fort. M. Guizot différait donc de lui en ce qu'il envisageait les questions sociales plus au point de vue de réorganisation morale que de la répression matérielle. M. Périer n'était qu'un cœur et un bras, une colère et une force, M. Guizot une pensée, une théorie, une formule de gouvernement; néanmoins M. Guizot soutint M. Périer dans tous ses actes, sauf sur la question de l'hérédité de la pairie, où il se sépara du cabinet, parce que M. Guizot, voulait une pairie héréditaire, et que la pairie viagère ne lui paraissait pas une barrière suffisante dans la situation d'un pays agité par la démocratie. Le but que se proposa M. Guizot en tout ceci, ce fut surtout de se créer un parti à la Chambre, de se faire consulter par tous comme un chef obligé, nécessaire, qui tôt ou tard arriverait au gouvernement moral de la société. Cette position est bonne, parce que, pour ses amis, le temps que l'on passe dans l'opposition ne paraît qu'une époque transitoire, tandis que le pouvoir est un état naturel, normal, dans lequel on reviendra bientôt. Ce qu'il faut dans ce cas, c'est que l'on soit également considéré et proclamé comme chef, au gouvernement ou dans l'opposition.

Cette situation fut si bien comprise, qu'à la mort de M. Périer, un portefeuille fut offert à M. Guizot, qui prit modestement celui de l'instruction publique; car, en ce moment, il avait besoin de se poser en homme spécial. Rien n'allait mieux à son talent, à ses études, à ses goûts même,

et l'on se ressentit de son passage; le savant reparut avec ses habitudes d'étude; on lui dut l'idée de la publication des documents historiques, si développée ensuite sur des proportions peut-être mal réfléchies, mais qui n'en restera pas moins comme une bonne pensée d'érudition. M. Guizot avait senti toute la curiosité des documents historiques, et ses travaux sur l'histoire d'Angleterre, et sa publication des Chroniques, étaient le résultat de sa pensée sur ce point. Il n'était plus possible de réveiller l'ordre des Bénédictins; il songea donc à faire voter par la Chambre des fonds destinés chaque année à la publication des documents historiques. Comme aux choses d'histoire et d'érudition M. Guizot mêlait souvent une pensée politique, il jugea qu'au moyen de ces études on pourrait occuper un certain nombre de journalistes, attirer au gouvernement des jeunes hommes qui, sans cela, se jetteraient dans l'opposition.

Le travail dut se ressentir un peu de cette tendance; il y eut trop de politique et pas assez de science : un couvent de Bénédictins, composé de feuilletonistes, de vétérans de journaux, d'écrivains de brochures, de signataires de la protestation de juillet, ne devait pas aller à sa fin : aussi la collection n'est-elle pas toujours heureusement choisie; elle est comme un pêle-mêle indéfinissable, où tout le monde jette son idée. Une transformation assez curieuse, ce fut de voir une multitude de jeunes tribuns de 1830 s'absorber dans la collection des lettres du cardinal de Richelieu, ou

dans la recherche de documents sur Catherine de Médicis.

Ministre spécial dans le gouvernement, M. Guizot n'en resta pas moins le chef de son parti, défendant toutes les lois de juste répression, que les désordres populaires avaient nécessitées; on doit se rappeler par quelles crises funestes la révolution de Juillet avait passé, l'émeute, les attentats, l'assassinat, et pour couronnement la fatale machine de Fieschi; de là donc la nécessité d'enlever quelques-unes des positions prises par l'idée révolutionnaire depuis 1830. Sur ce terrain, M. Guizot était à l'aise; son esprit d'organisation souffrait de voir tant de faux principes, depuis deux ans, dans la législation du pays, et il fut le défenseur ardent des lois de septembre, avec cette conviction puisée dans son instinct supérieur, qu'il fallait mettre enfin une barrière à ces désordres. Si, en d'autres temps, il avait formulé par devoir la doctrine de liberté constitutionnelle, après juillet il vit une obligation absolue dans un système de répression vigoureuse. Il formula, comme doctrine, ce que les autres exposaient comme un fait, et c'est en quoi il se séparait complétement de l'école des réprimeurs révolutionnaires. Ceux-ci partaient du point de vue de Fouché, c'est-à-dire de la violence pour l'ordre comme pour le désordre, pour le gouvernement comme pour l'insurrection; ainsi, dans la pensée de cette école, la prise de la Bastille est aussi légitime que les canons de vendémiaire; il n'y a pour cela aucun principe *à priori*. M. Guizot ne part pas du même point; s'il

est partisan de 1789, c'est qu'au fond il y avait une idée de progrès pour la bourgeoisie; et s'il est partisan du 18 brumaire, c'est que Napoléon vint apporter une pensée d'ordre moral dans la société. Ainsi, si les deux écoles soutinrent à la tribune les lois de septembre, c'est en partant de deux principes distincts : l'une, toujours révolutionnaire, maîtresse du pouvoir, veut le conserver à tout prix; et en vertu de quelques emprunts à la doctrine du directoire, elle passe d'une répression contre les républicains à une mesure contre les royalistes; elle frappe en même temps Babœuf et Lavilleheurnoy; l'autre soutient également les lois de septembre, mais parce qui'l y voit un principe fondamental pour ramener les choses et les hommes aux vérités d'ordre éternel : aussi la séparation se fit bientôt entre M. Thiers et M. Guizot, et l'école doctrinaire se plaça en dehors du pouvoir lors du ministère du 22 février.

Ici commence le rapprochement entre M. Guizot et le comte Molé dont j'ai parlé, union politique qui, si elle avait pu s'opérer complète et absolue, aurait formulé peut-être la plus admirable combinaison pour le parti conservateur. Qui a pu donc amener leur séparation? Est-ce une différence de principes? M. Guizot et M. Molé comprennent-ils la société sous un point de vue différent? l'un admet, l'autre nie-t-il un principe moral? Non encore. Qui peut donc les séparer? et ici faut-il le dire, l'importance personnelle : une sorte de sentiment qui les préoccupe et les

domine tous deux; ils sont trop considérables, et voilà pourquoi ils ne peuvent pas se rapprocher. C'est triste que ce choc-là pour une société. En Angleterre, le même ministère contient des hommes d'une rare importance : le duc de Wellington, le comte d'Aberdeen et M. Peel sont dans le même cabinet; ils y demeurent avec une grande abnégation d'eux-mêmes, un sentiment de bien public qui domine tous les autres; on aime la patrie, la vieille Angleterre, d'où il résulte qu'on dispute peu sur la position que l'on prend, ou pour mieux dire chacun a sa position faite, et pourvu qu'on appartienne aux mêmes idées on est facilement d'accord.

En France, on songe moins aux idées qu'au sentiment de sa position : l'un se trouve mal à l'aise au ministère de l'intérieur; l'autre désire les affaires étrangères, la présidence du conseil; et des questions d'amour-propre viennent tout briser. Combien de cabinets n'ont pas croulé par un faux point d'honneur! Quand M. Guizot et M. Molé se rapprochaient pour un ministère, tous deux étaient d'accord sur les idées, sur les principes du gouvernement; mais ils furent divisés sur la question de personnes. A qui la faute? je ne sais; mais, puisqu'on a vu le danger, puisque toutes les secousses du gouvernement viennent de ces antipathies, comment ne pas les faire cesser entre hommes supérieurs, dévoués aux mêmes principes, l'organisation morale de la société? Le pays est-il tellement riche en hommes d'État,

qu'ils doivent se séparer les uns des autres et travailler sourdement au malaise des esprits qui nous agite?

La dissolution de ce ministère date de la position réciproque, presque toujours hostile, entre M. Guizot et le comte Molé; et, ce qu'il y eut de plus étrange, une sorte de rapprochement, d'abord, entre M. Guizot et les opinions du tiers-parti. Non, il ne fut pas digne de l'admirable talent de M. Guizot, du sens moral qui le distingue, d'avoir accepté une communauté d'opposition avec des noms de confusion, de matérialisme et de désordre : cela porte malheur! Quand on est jeté dans l'opposition, et surtout affilié à une opposition décousue, on est incessamment forcé de venir à la tribune développer des théories qu'on peut vous opposer en d'autres temps; il est vrai que M. Guizot eut le bon esprit de ne pas vouloir alors vaincre pour lui-même; il se contenta d'accepter du ministère du 12 mai (et non de M. Thiers comme on l'a écrit) l'ambassade d'Angleterre; ce fut même sur les instances du duc de Broglie, qu'il consentit à garder ce poste sous l'étrange présidence du conseil qui compromit la paix de l'Europe.

M. Guizot avait porté ses pensées historiques vers les institutions anglaises; son séjour à Londres fut pour lui une étude de parlement et d'affaires; il y prit une haute idée des hommes d'État de ce pays, et se lia avec le parti tory, récemment arrivé au pouvoir sous le duc de Wellington, le comte d'Aberdeen et M. Peel. Avec sa saga-

cité habituelle, et sous les inspirations de M. de Broglie, M. Guizot vit bien que la France ne pouvait avoir un terrain ferme pour ses alliances qu'avec l'Angleterre, parce que les idées et les préjugés du continent étaient dirigés sans cesse contre nous ; il conçut de là cette pensée, que les bons rapports du gouvernement peuvent, en France et en Angleterre, atténuer les antipathies nationales qui existaient entre les deux peuples, de manière qu'ils pussent se rencontrer sous le drapeau de la même cause, si jamais il y avait la guerre, ou du moins un débat sérieux en Europe. Très-avancé dans cette conviction, M. Guizot eut désormais les yeux fixés sur le ministère des affaires étrangères, alors dirigé par ce remueur stérile qui bouleversait tout, les idées, les faits, et préparait au pays une crise de guerre. Dès lors, M. Guizot n'hésita pas à se mettre en hostilité avec ce cabinet insensé ; il le fit loyalement, ouvertement, parce qu'il savait bien qu'avec l'avénement des torys à Londres, il devait, lui, sans hésiter, prendre la tête d'un ministère conservateur, qui aurait pour base le principe que j'ai posé, c'est-à-dire l'alliance première et fondamentale avec l'Angleterre ; et, comme les préjugés nationaux étaient très-excités de part et d'autre, les gouvernements devaient montrer assez de sagesse pour ramener le calme dans les esprits.

Telle a été la pensée de M. Guizot ; il a employé à sa réalisation une fermeté digne d'éloges, une persévérance presque historique ; je ne juge pas la valeur de son système,

mais je crois que M. Guizot se défend avec une profonde conviction ; la tribune a été pour lui le théâtre de succès extraordinaires et d'un dramatique intérêt. L'opposition a tout employé, les menaces, la violence, l'insulte ; on a jeté es souvenirs de Gand ; l'émeute est passée dans la Chambre. Tout cela n'a pas empêché M. Guizot de développer une puissance intellectuelle qui prend son énergie en lui-même ; car la pensée qu'il défend, exagérée dans ses conséquences, est la plus impopulaire en France : c'est faire remonter le fleuve que de créer une alliance anglaise, présente à tous les instants, et qui intervient sur toutes choses. Le sentiment des haines nationales a été déplorablement exploité contre M. Guizot, et, ici, sa faute fut d'apporter une vivacité trop grande à défendre un principe antipopulaire et une expression trop peu déguisée dans les aveux de nécessité politique pour l'alliance avec l'Angleterre. Nous sommes un peuple à préjugés, une nation qui a vécu avec certaines idées devenues comme des traditions historiques. De là résulte qu'un homme politique doit ménager ces susceptibilités ; il ne faut pas froisser trop directement les opinions qui sont devenues, pour le pays, des choses de sentiment et de passion. M. Guizot, qui a si bien étudié l'histoire de tous les temps, sait que les gouvernements doivent faire la part de l'infirmité des esprits ; et alors même qu'ils ont la vérité pour eux, il ne faut pas toujours la dire, pour ne point exciter les colères du peuple, qui ne raisonne pas et suit son instinct.

Le ministre a dû voir le soin qu'ont mis ses ennemis à exploiter, chez les masses, cette antipathie pour les Anglais, comme moyen d'opposition ; ils savent que c'est là son côté vulnérable ; et bien qu'arrivés aux affaires ils n'en fissent ni plus ni moins, ils s'en servent comme d'un argument irrésistible, parce qu'ils savent que par ce moyen ils se rendent populaires. Malheureusement, les hommes sérieux se laissent souvent entraîner, dans les questions de susceptibilités nationales, à servir l'opposition, et ces hommes donnent l'appoint aux ennemis de M. Guizot; le ministre souvent y donne prise ; ce qu'il y a de nerveux et d'absolu dans son talent, passe dans ses aveux, dans son système, et avec les assemblées il faut toujours avoir un biais pour se sauver d'une question trop nettement posée.

Au reste, M. Guizot a les qualités éminentes de son défaut, celle de ne jamais se décourager ; avec un tempérament de fer, il a une constance religieuse qu'il communique à ses amis ; ce qui est un peu le caractère particulier des hommes qui se donnent une mission. Après une de ces journées de Chambre agitée et de luttes de tribune, on le croirait abattu, épuisé ; il s'en revient calme, comme si l'orage n'avait point grondé. Peut-être même sa santé est-elle due à ces émotions qui secouent la partie maladive de son être. Dans l'opposition, comme dans le pouvoir, M. Guizot est toujours calme, parce qu'il se sent le courage d'un chef ; et s'il se décourage, que deviendront les simples sol-

dats? Quiconque le verrait au milieu de sa famille, ne croirait jamais qu'il tient les destinées du pays dans sa main ; il reste paisible au foyer domestique, comme si cette vie-là était la sienne, et qu'il ne fût jeté que par accident au dehors. L'intérieur de famille de M. Guizot ressemble à un de ces tableaux de l'école hollandaise au XVIe siècle, où la mère est assise au foyer, le fils grave et sérieux étudie et médite, tandis que quelques enfants reçoivent les leçons et se préparent à un laborieux avenir. Cette âme forte a été plusieurs fois éprouvée dans la vie : M. Guizot a perdu des compagnes qu'il adorait, un fils qui faisait son espoir, et comme le père des *Nuits d'Young*, il a lui-même présidé à la sépulture de cet enfant chéri ; ses joies ne sont pas dans le monde, il ne les connaît pas. M. Guizot n'est préoccupé que d'une seule chose, c'est d'accomplir une mission, d'y arriver par toutes les voies, par les petits comme par les grands moyens, par les hommes comme par les choses ; c'est ce qui fait qu'il est pouvoir partout, au ministère comme dans l'opposition, et que s'il change de situation, il ne change pas de pensée et de but.

Cette persévérance de pensée, cette fermeté de conseil, M. Guizot a pu les déployer tout récemment à la tribune, son théâtre de supériorité et de puissance intellectuelle. Comme il a excité des haines implacables, des jalousies inflexibles, il a dû combattre à outrance ; soit par sa position, soit par son caractère, il s'est fait des ennemis acharnés,

et comme il déguise peu les choses qui sont en lui, il a subi des luttes incessantes ; l'on se rappelle cette séance où toutes les vieilles passions de la révolution et de l'empire se soulevèrent contre ce qu'on appelait le transfuge de Gand. J'ai dit la cause honorable, élevée de ce voyage; ceux qui l'attaquaient la savaient bien aussi (car ils étaient supérieurs à leurs passions et à leurs haines); si donc ils se faisaient l'écho d'idées surannées, c'est qu'ils s'adressaient à ces préjugés populaires que les mauvaises histoires ont jetés dans la multitude. Seulement, à force d'injustice et de violence, on manqua le but que l'on s'était proposé : il se réveilla une opinion consciencieuse favorable à M. Guizot. Il y a au fond du cœur des honnêtes gens un besoin du juste qui ne permet pas que ce qui est mal se transforme en bien, et que les desseins pervers réussissent. Ceux-là même qui n'aimaient point M. Guizot (car il y a des côtés anguleux dans ce caractère), vinrent à lui ; quelque roideur de formes n'empêcha pas qu'on ne reconnût la force et la grandeur déployées dans une telle lutte.

Comme ministre des affaires étrangères, M. Guizot cherche à conquérir une situation ferme et considérable en Europe, quoique sa position soit jugée difficile et par quelques-uns fragile et peu durable ; ses dépêches sont claires, précises, avec une intelligence parfaite de l'esprit et de la tendance des cabinets. Nul ministre n'a excité plus de considération en Angleterre, ni gagné plus d'importance. M. Guizot place

sa force et sa puissance dans l'alliance des torys. Dès son ambassade en Angleterre, il avait établi ces rapports avec le comte Aberdeen à un si haut degré de confiance que, d'après M. Guizot, et en cela il voyait exactement la question véritable depuis la révolution de juillet, ce n'est que par l'alliance avec l'Angleterre que nous pouvons être forts en Europe; cette alliance acquise et gardée assure un grand appui à notre politique sur le Continent, et cette politique elle-même n'acquerra une prépondérance considérable qu'alors que la France sera rentrée tout à fait dans les conditions d'un pouvoir stable.

Cette maxime d'honneur et de sécurité, M. Guizot vient tout récemment de l'appliquer à la question suisse, sans hésiter sur l'attitude plus ou moins populaire de sa politique; le ministre a pris immédiatement une position dessinée; il ne s'est pas séparé de l'Europe et du principe conservateur. Sa note sur les corps francs est toujours l'expression de cette doctrine, que la première condition d'un pouvoir c'est de secouer le désordre et de comprimer tout mouvement démocratique. Cette vérité une fois constatée, on pourra assurer à la France la prépondérance qui lui appartient : la politique conservatrice groupera autour de nous tous les petits États, qui viendront chercher un naturel appui, comme cela existait à l'époque de notre grande diplomatie : soyons un gouvernement d'ordre et de force, alors Naples, le Piémont, la Bavière, le Wurtemberg, la Suisse et l'Allemagne tout entière se détacheront de la protection

pesante des grandes puissances pour arriver à nous, parce que ces cabinets nous aiment, et qu'ils n'ont cherché la protection d'autres puissances que parce qu'ils ont peur de nos idées et de notre révolution.

Ainsi les choses se passaient aux vieux temps. La démocratie n'a jamais rien constitué; la force de M. Guizot tient surtout à ce qu'il hait le désordre dans les idées comme dans les actes et dans le gouvernement du pays; il veut l'unité au conseil, un groupe discipliné à la Chambre : qu'importe que la majorité soit faible, pourvu qu'elle marche comme un seul homme. Son tempérament, c'est l'organisation, la puissance, la hiérarchie; son but, l'autorité; et c'est pourquoi j'ai dit qu'il y avait du catholicisme dans cette tête et ce cœur. M. Guizot est protestant par le foyer domestique, par la dissertation et l'examen; il est catholique par l'histoire, par le sentiment d'unité, et cette imagination méridionale qui colore en lui la raison froide et les doctrines puritaines de la famille.

La position de M. Guizot est telle aujourd'hui, que son système doit vivre ou tomber avec lui; il n'y a plus de partage possible : cette unité de talent et de force est arrivée à ce point qu'elle ne peut chercher sa durée que dans un groupe uni et ferme qui se personnifie en lui avec le dévouement d'une armée à son chef. Toute alliance, comme toute division, serait plus qu'une faute : ce serait une immoralité parlementaire.

VII.

M. DE GENTZ ET M. ANCILLON

Dans cette ravissante ville de Vienne, entourée de ses faubourgs si joyeux, si étincelants de lumières, si remplis de danseurs tournoyant aux valses de Strauss, on remarquait encore, il y a quelques années, un charmant jardin aussi paré de fleurs que la maison de Goëthe, à Weimar, avec des oiseaux gazouillants, car les volières sont en Allemagne un des grands luxes, et la couleur de feu des oiseaux rares, leurs gazouillements d'amour doivent se mêler aux brillantes couleurs et aux parfums d'un parterre embelli. L'élégant pavillon de ce jardin, construit avec tout le luxe que donne la grande opulence et le goût, qui est plus encore que le luxe, journellement recevait un homme déjà avancé dans la vie (je parle de 1829); son regard était fin, son sourire fatigué, mélancolique et railleur;

il parlait bien; sa voix avait conservé quelque chose de suave et de désabusé, et semblait rappeler le monde où il avait vécu, les sociétés brillantes, les congrès des rois, les causeries des hommes d'État. De tout cela il semblait revenu pour se consacrer tout entier à un amour, et quel amour! A ses pieds était une jeune danseuse du théâtre impérial de Vienne, qui aimait aussi ces fleurs, ces oiseaux, et s'était attachée à cette vie du vieillard par un attrait indicible. Elle, déjà brillante sur la scène, venait passer presque toutes ses journées dans ce pavillon, comme une sylphide sur les jasmins et les roses, écouter de longues histoires, des récits fantastiques. Cet homme était Frédéric de Gentz, et cette jeune danseuse, Fanny Elsler, vouée, au début de la vie, à cette existence qui ne croyait plus à rien, se fatiguait de tout et ne reprenait un peu de force intellectuelle physique et morale qu'aux causeries enfantines de la brillante danseuse que Vienne alors applaudissait.

Nous ne connaissons que fort imparfaitement en France ce que c'est qu'un écrivain politique en Allemagne; nous autres, nous faisons ou nous avons fait des articles de journaux, des livres, des pamphlets, mais tout cela sans but permanent et raisonné: les circonstances font naître une idée, nous la jetons dans un journal; partout elle trouve place : aussi, en France, y a-t-il beaucoup d'écrivains politiques; mais peu de ces hommes dont les écrits sont des actes et les paroles des résolutions, assez puissants pour

agir sur la marche générale des gouvernements et des idées. Il n'en est pas ainsi en Allemagne ; il n'y a pas d'œuvre de l'esprit qui n'ait sa portée, son avenir, sa direction ; et lorsqu'un écrivain a conquis de cette manière une importance, il est attaché à un des cabinets ; il en écrit les manifestes, prépare l'esprit public dans la direction qu'on veut lui donner. Il se transforme en homme politique.

Ainsi fut Frédéric de Gentz. Prussien d'origine, car il était de Breslau, en Silésie, il tenait par sa mère à la famille Ancillon ; mais ce n'est pas à cause de cette parenté que j'ai réuni dans cet article MM. de Gentz et Ancillon : c'est que tous deux ont dû leur fortune à leur plume ; tous deux au reste écrivains de pamphlets avec un style bien différent, l'un léger, l'autre sévère : M. Ancillon gardant le caractère grave, compassé d'un ministre protestant ; M. de Gentz, volage, dissipé, ayant bu à la coupe de toutes les sensations, et arrivé à une vie épuisée avant terme, tandis que M. Ancillon est parvenu à gouverner la Prusse avec tout le calme, la froideur et la rectitude de son esprit, dans la vieillesse la plus avancée.

Frédéric de Gentz était fils du directeur de la monnaie de Breslau, élève distingué du gymnase de Berlin et de l'université de Kœnigsberg, à l'époque où Kant faisait ses leçons ; Kant qui réveilla l'Allemagne par la grandeur de ses doctrines, le véritable patriote qui souleva les blonds enfants de la Germanie contre la domination de Bona-

parte. Oui, les idées de Kant y sonnèrent la charge contre les Français, en préparant la force et l'unité germaniques. Ses leçons développèrent l'imagination intellectuelle du jeune Gentz, qui joignit bientôt aux notions un peu vagues de son professeur une netteté de style, une manière forte et claire d'exposer ses pensées et de les développer. Cette habitude prit une grande extension chez lui, parce qu'il se fit journaliste à vingt ans. On a beaucoup dit que le journalisme était une mauvaise école de style, je le nie : cette manière de juger de tout et sur tout peut avoir des inconvénients, elle détrempe sur l'homme et sur ses écrits une légèreté suffisante qui ne permet de rien étudier à fond ; mais en même temps la forme du journalisme vous donne une promptitude de conception, une clarté de style, une nécessité de dire tout en peu de mots, et de dire tout pour les hommes élevés comme pour le vulgaire, avec l'active et brûlante faculté d'improvisation.

Bientôt Frédéric de Gentz fut remarqué : à vingt-deux ans il fut nommé conseiller privé dans le département des finances, et son esprit facile y acquit une spécialité d'autant plus signalée qu'il s'exprimait en termes élégants, ingénieux ; de sorte que dans tous les salons de Berlin on ne parlait que du jeune conseiller. Gentz, deux ans plus tard, fit paraître une traduction de l'*Essai sur la révolution française*, de Burke. On sait quel éclatant succès se rattachait à l'ouvrage de Burke ; pour la première fois la vérité était

dite au monde sans déguisement. La traduction de Gentz fut si remarquée qu'elle eut trois éditions; et alors il se mit avec un zèle tout nouveau à traduire les livres politiques français : les *Essais* de Mounier, de Mallet Dupan, et il recueillit de ce travail une grande précision, une netteté de formes que donne nécessairement le labeur d'une traduction. Il y a dans le besoin de rendre la pensée d'un autre une fatigue, une compression qui impose à votre style quelque chose de châtié, de sobre; elle donne un vêtement, une gêne à vos propres impressions : vous restez vous-même pour le style, vous ne l'êtes pas pour la pensée; vous suivez le sillon tracé avec d'autant plus d'énergie que vous y êtes poussé par une force étrangère. C'est pourquoi une traduction de Tacite serait l'étude la plus forte de la langue et de ses ressources infinies.

Le jeune Gentz, comme toute la génération nouvelle, fut d'abord partisan des idées de la révolution française. Quand on veut expliquer les faciles et premières victoires de la révolution, les étranges campagnes des Prussiens, qui arrivaient et se retiraient aussitôt du territoire de la république, il faut nécessairement se reporter à l'esprit de l'Europe entière, travaillée par le XVIIIe siècle, aux tendances de la génération des écoles, toute disposée pour la révolution française. A la cour de Frédéric-Guillaume II, il y avait un laisser-aller de principes et d'opinions qui permettait à toutes les folies de venir à la tête d'un homme. Gentz fut

donc à son origine fort libéral, presque républicain ; on le voit dans un mémoire qu'il présenta à l'avénement du successeur de Frédéric-Guillaume II, jeune prince plus fermement dévoué aux idées d'ordre, et qui laissa ce mémoire sans réponse et le jeune conseiller sans importance dans le gouvernement. Il est à remarquer que presque tous les hommes ont commencé par une de ces manifestations d'idées libérales ; cela vient d'un vice d'instruction, d'une certaine manière de nous enseigner avec les livres grecs et romains, qui ne parlent que de républiques, de héros, de Brutus et de Cassius : c'est pourquoi nous nous jetons tous dans les rêveries et les utopies, jusqu'à ce qu'arrive l'expérience de l'âge. De plus, Frédéric de Gentz, admirateur absolu des philosophes du XVIIIe siècle, s'était assimilé à cette école de l'Assemblée constituante, dont la mission semblait se résumer à faire des leçons aux rois et à proclamer des maximes philosophiques, comme si le premier devoir d'un gouvernement n'était pas de marcher fermement à son but, d'aller droit pour produire le bien-être des masses, sans s'empreindre de sottes leçons libérales ! Au lieu d'une maxime, faites faire un progrès ; donnez au peuple de bons administrateurs, cela vaudra mieux que des assemblées qui discutent indéfiniment sur des subtilités.

Frédéric de Gentz fut corrigé de ces tendances par un autre mobile ; il s'était fait des habitudes dépensières, une manière de vivre en grand seigneur, le jeu, la table

délicate, les femmes élégantes, et avec les principes libéraux ou les mémoires philosophiques il n'y avait pas grand'chose à gagner; quelques centaines de florins des libraires, et voilà tout! Alors Frédéric de Gentz se tourna d'un autre côté; la transition fut lente, successive, habile. Journaliste d'esprit, il manifesta ses sentiments modérés dans plusieurs articles alors remarqués; mais ce qui acheva de tourner tous les yeux vers lui, ce fut un véritable livre de circonstance, et néanmoins qui témoignait de la spécialité de ses études. En 1801, l'Angleterre fournissait tous les subsides au continent contre Bonaparte, avec une telle régularité, que son beau système financier étonnait le monde: comment se faisait-il que, tout en se suffisant à elle-même, l'Angleterre pût donner tant d'argent à la Prusse, à l'Autriche et à la Russie? C'est pour expliquer cet état financier merveilleux que M. de Gentz publia son *Essai sur les finances de l'Angleterre*, qui le mit hors ligne comme publiciste et économiste. Un homme d'esprit qui écrit un livre spécial atteint la perfection d'intérêt possible dans un sujet, parce qu'il remue des idées et que le style remue l'imagination.

En même temps, M. d'Hauterive, soit de lui-même, soit d'après l'impulsion du premier consul, venait de publier son livre, aujourd'hui assez rare, de *l'État de la France à la fin de l'an VIII*. Gentz en écrivit la réfutation exacte, habile et parfaitement déduite; elle fit une profonde impression en Allemagne. M. d'Hauterive voulait prouver une chose dif-

ficile, à savoir : « que la France n'avait rien acquis effectivement que ce qu'elle possédait déjà avant la révolution française ; ses agrandissements de territoire n'étaient pas une compensation suffisante pour correspondre à la situation prépondérante des grandes monarchies européennes. » Frédéric de Gentz, en réponse, suit une à une les usurpations de la révolution, et constate qu'elle est une menace perpétuelle pour la paix et l'ordre européen, et qu'une conquête n'a jamais été que la cause d'un autre agrandissement; si bien que tout le système de frontières naturelles a été débordé par les armes, et plus encore par les intrigues de la république française.

Dès ce moment, Gentz prit donc couleur parmi les écrivains de l'école allemande qui se prononçait hostile contre la France. Comme la Prusse favorisait un système opposé, c'est-à-dire l'idée d'alliance avec la république, ou au moins la neutralité, Frédéric de Gentz abandonna sans regret la cour de Berlin pour passer au service du cabinet autrichien, qui alors semblait relever la noble bannière allemande de liberté et d'affranchissement. J'ai peu de goût pour le gouvernement prussien, ce libéralisme d'un côté et ce système de baïonnettes de l'autre, la pensée qui peut beaucoup oser, la main qui ne peut jamais agir, cette organisation de philosophes et de caporaux, ce mélange de chaires de professeurs, de forteresses et de prisons d'État, où l'on peut nier Dieu pourvu qu'on obéisse à la schlague. M. de Gentz s'atta-

che désormais au service d'Autriche, et on doit le compter dans cette armée d'écrivains et de publicistes qui marchaient à la suite de la guerre. Les circonstances étaient si impératives, si étranges, que, pour la première fois dans l'histoire, l'Autriche se faisait populaire, parleuse, dans mille pamphlets qu'elle jetait en Allemagne. Cette situation convenait parfaitement à M. de Gentz, lui qui aimait à dire ses pensées dans des manifestes, des protestations; il y excellait par son style net, élégant, avec ses invocations aux principes éternels du droit et de la raison, qu'on retrouve dans les notes du prince de Metternich.

Le comte de Stadion, chef du cabinet autrichien alors, lui assura le poste de conseiller aulique, et M. de Gentz devint le publiciste officiel de la cour de Vienne, dans le sens le plus hostile aux idées et aux principes de la révolution française. Tous les journaux de l'Allemagne soulevés retentirent de ses articles, de ses pamphlets sur Napoléon, et les fragments qu'il publia d'une *Histoire de l'équilibre de l'Europe* furent comme un manifeste contre les Français. Aussi fut-il obligé de fuir devant les aigles victorieuses lorsqu'elles brillèrent sur Vienne. Les bulletins du violent empereur le signalèrent comme un intrigant, et Gentz, dénoncé à la police, fut contraint de visiter Saint-Pétersbourg pour y attendre le réveil de l'unité et de la liberté allemandes. Il fit dès lors partie de cette diplomatie occulte qui fut tant employée pour l'œuvre de la régénération. On

le voit un jour à Dresde; le lendemain à Munich, toujours éveillé, usant sa vie à cette activité. Comme il voyait le fond des choses avec beaucoup de jugement, avec une insensibilité remarquable et une froide rectitude d'esprit, il laissait passer les événements en épicurien, dépensant de l'or comme s'il n'y avait ni veille ni lendemain. Partout où il faut un manifeste à rédiger contre l'empereur des Français, c'est Gentz qui tient la plume, et il le fait avec une certaine grandeur de vues et une souplesse remarquable de style. Lorsque la cour de Berlin, réveillée, rentre tardivement dans la lice contre Bonaparte, c'est Frédéric de Gentz qui expose et développe ses griefs avec l'énergie d'un pamphlet, arme terrible que Napoléon redoutait autant que l'épée. Si l'Autriche reprend les armes, Gentz encore devient le rédacteur de ce manifeste, qui faisait frissonner l'empereur dans son cabinet, et qu'il prend la peine de réfuter, par sa dictée vive et saccadée à M. Maret. C'est Gentz aussi qui organise les sociétés secrètes, et il en rédige les statuts avec Stein et le prince de Hardenberg.

Aussi, lorsque le succès vient à la cause allemande, M. de Gentz accourt à la suite du quartier général, faisant des proclamations contre Bonaparte avec Benjamin Constant, et toute l'école de madame de Staël, qui s'éprit de lui. A ce temps, la plupart des chefs du libéralisme faisaient des vœux pour le triomphe de la coalition; et le livre de M. Benjamin Constant, *de l'Esprit d'usurpation et de la conquête*,

fut contemporain des plus violents écrits de Frédéric de Gentz. Avec les alliés il vint à Paris, visita M. de Châteaubriand et l'élite de la littérature française, qu'il aimait de passion. C'était le goût de l'école allemande, qui prend nos opinions et nos talents au sérieux. Deux mois après, Gentz repartit pour Vienne; car il tint la plume, comme secrétaire, du congrès, souvenir palpitant pour tous ceux qui y assistèrent. Là commença sa vie laborieuse, son mélange de plaisirs et d'affaires : qu'on s'imagine cette haute position de secrétaire d'une assemblée où souverains et diplomates allaient régler le sort du monde. Gentz rédigea tous les actes du congrès de Vienne, qui sont si considérables, si nets, si parfaitement appropriés à toutes les situations, à tous les intérêts; c'est en cette même qualité qu'il vint aux congrès d'Aix-la-Chapelle, de Laybach, de Carlsbad et de Vérone.

Au temps présent, nous nous faisons peu l'idée de ce qu'étaient les grandes réunions diplomatiques; nous assistons à de si petites choses, à des discussions si puériles, que l'idée de ces congrès européens nous échappe. On s'y partageait le monde; les rois y venaient eux-mêmes pour échanger de pacifiques paroles. L'Europe avait été tellement ébranlée par Napoléon, qu'elle avait besoin de se voir, de se retremper, de se donner du courage. Elle se concertait surtout pour lutter contre l'esprit révolutionnaire; et ce n'était pas trop que le concours mutuel des

souverains. Frédéric de Gentz était arrivé alors à son apogée de crédit ; on le savait tellement habitué à la rédaction des actes, au maniement des affaires, qu'on lui laissait tout écrire. Quelques mots du comte de Nesselrode et du prince de Metternich suffisaient pour lui donner l'idée générale des actes à rédiger ; et il en comprenait plus même qu'on ne voulait lui en dire : il y a des esprits qui pénètrent ainsi jusqu'au fond de la pensée ; aussi M. de Gentz comptait-il dans le premier rang de la diplomatie. Il était devenu un homme important, parce qu'il reflétait la pensée du prince de Metternich. Comme lui, il s'était passionné pour la répression du désordre ; il avait peur, ou le laissait croire ; et il était tellement avancé dans les mystères du style, qu'il colorait par quelques mots de grandeur et de justice les actes les plus spécialement avantageux au système de l'Autriche. C'est peut-être de M. de Gentz que le prince de Metternich tient cette manière si haute et si claire d'exposer les questions d'équilibre européen.

Quelquefois, pour me donner une idée de cette forme de Gentz, je me suis complu à relire *l'Observateur autrichien* de 1820 à 1823. Ce qui est bien rare en Autriche, Gentz se donnait le plaisir de réfuter les gazetiers de Paris, qui s'élevaient contre le système répressif de l'Autriche. C'était à la fois de la raison et de la fine tactique ; homme littéraire avant tout, il écrivait le français avec une pureté extrême. Comme il menait la vie de grand seigneur avec de grands

seigneurs, il avait pris quelque chose de ces inimitables façons de l'aristocratie. Il avait beaucoup vu madame de Staël, Benjamin Constant, et, dans les derniers temps de son existence, il vivait dans l'intimité de Goëthe et de tous les nobles génies allemands.

Dans l'intervalle de 1823 à 1828, comme les grandes affaires manquaient, on eût dit que Gentz n'avait pas assez d'air pour respirer : c'était un peu la situation de tous ceux qui avaient traversé la révolution française et l'empire : ils étaient blasés sur les émotions. De là ce dégoût de la vie qui se révèle dans toutes ses lettres. Il subissait encore le châtiment de tous ceux qui ont abusé des plaisirs, c'est-à-dire la satiété. Il cherchait des émotions, et toutes fuyaient devant lui : les distractions lui paraissaient monotones, les hommes petits, les événements étroits. Il avait tant manié les choses immenses et les grands hommes, comme Napoléon et Alexandre, les empereurs et les rois, que tout lui devenait fastidieux, indifférent. Il vécut dès lors à Vienne, auprès du prince de Metternich, dont il était l'ami, le confident, l'écrivain et le conseiller intime. Comme tous les hommes qui ont trop vu le monde, comme les vieillards qui commencent à sentir leur fin, il se rattacha à deux choses : à la campagne solitaire au milieu des fleurs, et à la jeune artiste, enfant dont j'ai parlé, mademoiselle Fanny Elsler. Il était en correspondance avec les poëtes, avec Goëthe et quelques anciennes amies; et cependant il s'en-

nuyait; il s'ennuyait à ce point de se désespérer et de désespérer des amis : on le voyait l'œil terne, mélancolique, ne voulant plus vivre, ne voulant pas mourir, avec la peur d'être et la peur de ne pas être; il n'était plus ni bon protestant ni bon catholique; il n'avait ni la gravité du vieillard ni la force de la jeunesse; tout ce qu'il faisait n'était qu'un palliatif à ce qui était en son cœur, en son âme, le vide; et il soupirait après une affection, une croyance.

Ainsi vivait-il lorsque la révolution de juillet le réveilla; mais elle le trouva sans cette énergie des premières années de la révolution française : le même événement dans l'histoire nous frappe de plusieurs manières, en raison de notre propre situation de corps et d'esprit : au jeune âge, une perturbation quelconque nous fait bondir comme un cheval fougueux; au milieu de la vie, elle nous inquiète pour nos intérêts, notre position; quand nous sommes vieux, elle nous fait peur, nous terrifie; et ce mouvement de peuple qui partout retentissait, cette nouvelle agitation de la France, fit une terrible impression sur Gentz. Jeune homme, il avait salué la révolution française; vieillard, il trembla devant la révolution de juillet : il déposa encore néanmoins quelques unes de ses réflexions dans *l'Observateur autrichien*. Il se retira tout à fait du monde quand l'ordre fut un peu rétabli, s'occupant de littérature, faisant quelquefois des dissertations dans les *Annales littéraires* de Vienne. Ce fut lui qui rendit hommage à la mémoire de

Goëthe, son ami, et dont la mort le frappa profondément : il ne lui survécut que deux années, et Frédéric de Gentz mourut le 5 juin 1832. Il ne laissa pas d'amis, peu de traces : il n'avait jamais aimé chaudement ; il n'avait jamais pris parti dans une couleur d'opinion ; il n'avait jamais eu d'enthousiasme, il en inspira peu. Comme il n'avait pas de doctrines autour de lui, il eut peu de sectaires et d'ardentes pensées qui s'attachaient à son existence. Spirituel, instruit, il intéressait ; mais son égoïsme sensualiste éloignait bientôt de lui les âmes chaudes et ardentes : il ne se fit aimer que de mademoiselle Fanny Essler, et il s'en vantait avec orgueil et gloire ; et c'est un peu le faible des vieillards que de vouloir être aimés pour eux-mêmes ; et dans sa correspondance privée, qu'il multiplie à la fin de ses jours, il répète avec une vanité bien triste « qu'enfin il est compris et aimé. » Compris et aimé par qui ? Par une danseuse. C'est sans doute une illusion, un prisme de théâtre : mais on laissait au vieillard comme une dernière croyance. Au lieu de mourir, « au murmure de cette douce parole, de cette voix qui lui faisait oublier celle du temps » il devait s'examiner et prier le Dieu de miséricorde. Se distraire par un amour de théâtre quand la tombe approche, ce n'était plus de l'époque ; c'était de la fin du XVIIIe siècle, du vieux maréchal de Richelieu tout ridé, le plus ridicule des hommes comme le plus fat des menteurs d'amour à quatre-vingts ans.

Frédéric de Gentz ne laissa pas de famille; mais il comptait dans la diplomatie encore un parent, je dirai presque un élève, avec des goûts plus sérieux et des études plus fortes : je veux parler de M. Ancillon. Il était né la même année et presque le même mois que Frédéric de Gentz, son cousin ; et cette existence est si différente que, bien qu'elle ait été protégée, dominée à son origine par celle de M. de Gentz, supérieur à lui, il est curieux de la juger par les distinctions et les antipathies d'études et de goûts, de vie publique et privée. C'est pour moi un doute historique, sincère, que de savoir si la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV fut un bien ou un mal pour la France, sa grandeur et son unité. A ce sujet, mes convictions historiques, les recherches exactes des monuments, me portent à dire que le parti protestant (le parti de l'étranger) provoqua en France par ses menées, par ses relations avec la Hollande, l'Angleterre, la révocation de l'édit. Cette mesure de la politique de Louis XIV est presque contemporaine de la révolution de 1688, qui plaçait la couronne d'Angleterre dans une dynastie autre que celle des Stuarts. Je crois donc que le parti protestant conspirait, comme il l'avait fait sous la Ligue, sous Louis XIII, sous la Fronde, et que Louis XIV dut prendre une haute mesure de gouvernement. Aujourd'hui que la révolution française elle-même a fait contre les émigrés des lois de confiscation et de mort, on peut s'expliquer plus naturelle-

ment l'histoire de l'émigration des protestants et de leurs menées à l'extérieur contre la monarchie.

Parmi ces émigrés se trouvait une famille de ministres réformés originaire de Metz en Lorraine; le premier que nous trouvons dans la lignée c'est David Ancillon, fils d'un habile jurisconsulte calviniste, et élève en théologie de Genève : il fut ministre à Charenton et à Meaux. A cette époque de croyance, le peuple de Paris n'eût pas souffert que les huguenots maudits eussent un prêche dans la bonne cité, et les temps démocratiques de la Ligue étaient encore présents dans tous les cœurs : c'était aux champs, au désert, que les réformés avaient leur prêche. Lorsque ces prêches furent fermés, et les protestants forcés de chercher un abri à l'étranger, David Ancillon se retira à Berlin, comme d'autres se réfugiaient en Hollande et en Angleterre : partout ils apportaient leur mécontentement, leur haine de Louis XIV, leur zèle pour la foi luthérienne, et j'ai trouvé à Hanau un vieux livre, l'Apologie de Luther, de Calvin et de Zwingle, par David Ancillon. Je présume qu'il est l'œuvre du ministre protestant dont je parle. Il eut pour fils Charles Ancillon, qui fut employé par l'électeur de Brandebourg, dans les ambassades et les tribunaux suprêmes. Les proscrits de l'édit de Nantes offraient partout leurs services contre Louis XIV et la France, c'était leur droit; ils réagirent sur nous par les idées et les mauvais desseins pendant tout le XVIIIe siècle : que de mal ne fit pas cette

école de Bayle, de Basnage, ces sceptiques froids et sans imagination qui brisèrent les belles croyances des vieux âges !

C'est de cette famille de réfugiés qu'est sorti M. Ancillon, élevé avec grand soin au gymnase de Berlin, avec son cousin Frédéric de Gentz. A vingt-cinq ans, il fit un voyage en France : c'était l'époque de l'ardente et jeune révolution française; cette même assemblée qui allait proscrire les émigrés venait de rendre hommage à d'autres émigrés, les proscrits de l'édit de Nantes : tant il est vrai que les choses ne changent pas, mais seulement le caractère de la proscription et la tendance des proscripteurs ! chaque siècle a son action et sa réaction; les temps de justice sont plus rares. Ce fut à Paris qu'Ancillon connut Mirabeau et les principaux meneurs de la révolution française; il y a toujours dans l'opposition un véritable faible pour se rapprocher de tous ceux qui ont méprisé leur pays : Mirabeau avait fait un pamphlet contre la cour de Berlin; M. Ancillon lui tend les bras et s'en fait le meilleur ami. Parlez mal des rois, des princes, vous êtes sûr de recevoir l'accolade fraternelle de tous les réfugiés; M. Ancillon ne l'était même pas; très-protégé par le prince Henri, frère du grand Frédéric, il fut placé par lui comme ministre de l'Église française de Berlin; car la Prusse avait sa colonie de réfugiés de l'édit de Nantes, un peu par bienveillance, beaucoup par politique : les réfugiés étaient des hommes

qui connaissaient la France, son gouvernement, le fort et le faible des institutions; ils pouvaient servir l'étranger. Aussi agirent-ils d'une façon considérable sur la détermination du cabinet de Berlin durant toute l'époque de la révolution française ; il se fit un échange de trahison : s'ils avaient dénoncé les rois, la famille des Bourbons, la France (ils gardaient rancune pour l'acte de rigueur de Louis XIV), ils se montrérent très favorables à la politique des clubs depuis 1789. Lorsque l'histoire de la révolution sera écrite et comprise avec impartialité, on pourra remarquer que la mollesse des campagnes du cabinet de Berlin de 1792 à 1793 vint surtout de la colonie des réfugiés français à Berlin, dirigés par les frères Lombard, secrétaires du cabinet du roi de Prusse. Ils avaient une grande puissance dans le conseil, une certaine tendance pour les idées révolutionnaires ; ce fut aussi à leur impulsion que l'on dut le système de neutralité que la Prusse garda pendant toute la révolution, et que l'abbé Sieyès dut exploiter à Berlin avec son dogmatisme habituel.

Le jeune Ancillon se fit connaître dans le monde littéraire par une publication qui fut patronée par Frédéric de Gentz, son cousin : ce fut l'*Essai sur la révolte des Pays-Bas contre Philippe II*, écrit dirigé dans le sens du libéralisme dont j'ai parlé, et qui appartenait essentiellement à l'école des réfugiés. A ce moment la Prusse en était encore aux idées libérales, elles les propageait, les favori-

sait en Allemagne : c'est un peu son faible, sa politique pour faire disparate avec l'Autriche et prendre de l'ascendant sur la population allemande. La révolte des Pays-Bas ne devait-elle pas être accueillie par la Prusse, qui espérait toujours quelques fragments de ces provinces ? Cette idée, M. Ancillon la développa dans des articles de journaux qui préparèrent son ouvrage capital. *Tableau des révolutions dans le système politique de l'Europe depuis le* XV*e siècle.* Quand on relit ce livre, qui obtint quelque retentissement à son apparition, on est fort étonné de ce qu'il y a de tiède et d'arriéré dans les aperçus philosophiques de M. Ancillon. L'auteur est protestant et réfugié ; protestant, il exalte la réforme, il en fait découler tous les bienfaits politiques, même l'indépendance nationale et en cela il est au-dessous de Robertson, le remarquable historien. Rien n'eût été plus facile, au reste, que de soutenir la thèse contraire et de dire que le protestantisme a fait naître les gouvernements froidement despotiques aux mains de l'aristocratie, témoin l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande. Le peuple c'est le catholicisme, parce qu'il est coloré comme ses émotions ; il parle à ses sentiments, à sa nature croyante et facile : le protestantisme, c'est l'aristocratie avec sa froideur, sa règle bourgeoise, son inflexibilité dans les peines : plus d'indulgence, plus de pardon, plus de données ravissantes, plus d'illusions douces et bonnes. Quant au style du réfugié, il est depuis longtemps connu, froid, stérile, ni plus ni moins

élevé que celui de M. de Sismondi et des écrivains genevois, et n'a pas même cette phrase ardente et impressionnée de Gibbon, l'admirable peintre historique.

Néanmoins ce livre fut très-loué en France, et mérita une illustre mention de l'Institut. L'Institut jouait alors, comme il le joue souvent, un rôle de complaisance politique. Le consul, l'empereur avait besoin de flatter quelques ministres, de gagner à son système quelques conseillers de la cour de Berlin ou de Vienne; comme ils étaient tous très-envieux d'un hommage littéraire, l'empereur le leur faisait décerner. C'est ainsi qu'on loua les petits ouvrages, les vers des frères Lombard, qui dirigeaient le cabinet particulier du roi de Prusse, de même qu'on fit décerner un prix à Ancillon qui exerçait une grande influence sur le prince royal (il devait en diriger l'éducation). Il n'y a rien de plus dévoué aux caprices du pouvoir que les savants, ils ont toujours la main tendue, les yeux levés vers le ciel et l'autorité, c'est comme une grande compagnie de besogneux avec la besace tendue ; et Callot a oublié de les mettre dans ses caricatures spirituelles sur les mendiants du XVI[e] siècle. Ainsi donc M. Ancillon fut loué outre mesure par la classe d'histoire et de littérature ; cela voulait dire : il est lié avec le roi de Prusse, vite il faut lui décocher un prix, un éloge d'académie.

Lors de l'avénement de M. de Hardenberg, M. Ancillon fut chargé d'un poste important aux affaires étrangères : il

reçut la division politique, c'est-à-dire la correspondance avec les cabinets et la rédaction des notes aussi littéraires que politiques qui devaient préparer le réveil de l'Allemagne. Dans cette œuvre, M. Ancillon était loin d'avoir cette chaleur, ce feu de Frédéric de Gentz; l'un était raisonneur, l'autre coloriste; et c'est une chose curieuse que de voir et de suivre ces deux écrivains en face des ministres dont ils reproduisaient les dictées. M. de Hardenberg était vif, un peu poëte dans ses rédactions: M. Ancillon passait par là avec sa froideur, sa rectitude, et il corrigeait parfaitement les défectuosités. M. de Metternich, au contraire, était logicien, toujours grave et sérieux dans sa rédaction, et Gentz venait avec son pinceau pour animer sa phrase et la faire mieux correspondre à l'animation poétique de l'Allemagne.

La grande époque du réveil étant passée, les fanfares ayant cessé de retentir dans les universités, M. Ancillon dut se borner à ces dépêches régulières qui sont l'œuvre habituelle du département des affaires étrangères, lorsque les vives émotions n'existent plus. Le cabinet de Berlin prit alors un caractère particulier, un peu en dehors des questions européennes; il s'occupa, j'ai presque dit qu'il s'absorba dans les améliorations intérieures: c'est-à-dire un bon régime administratif, une entente mieux distribuée des présidences de province, de manière à satisfaire les intérêts positifs, puisque l'Allemagne devait se

résigner à ne pas jouir des institutions représentatives un peu turbulentes. M. Ancillon n'eut qu'un faible crédit dans cette direction nouvelle des idées; car, chef des affaires étrangères sous M. de Hardenberg, il garda la même position sous M. de Bernstorff, et il prit alors une prépondérance presque exclusive dans ce département.

Au sujet de cette question assez grave pour la Prusse, d'un système représentatif, il y a bien des années qu'il en est question à Berlin; deux mobiles agissent sur ce point: 1° une certaine tendance philosophique qui domine le cabinet: la Prusse se montra toujours fort libérale dans l'examen des points de philosophie et de liberté; 2° un véritable désir de lutter avec la prépondérance de l'Autriche: par le moyen d'une assemblée, qui sera plus ou moins restreinte, la Prusse espère rattacher à elle tous les petits États représentatifs qui existent en Allemagne; elle sait bien qu'au fond, comme elle a en main la puissance militaire, elle pourra toujours mettre à la porte les représentants s'ils voulaient faire les mutins; elle se donnera les allures libérales sans avoir le moindre désir de faire de la liberté réelle.

Cependant il faut un peu se défier de tous les bruits jetés sur ce sujet. Le gouvernement de Berlin joue le libéral; il a même des agents tout exprès qui viennent faire de la philosophie, de l'histoire ou de grandes sciences à Paris, pour prouver le large avancement de ses idées. A Berlin,

on accepte toutes les formes, tous les gouvernements; on les reconnaît sans difficulté; mais, pour en adopter les principes en Allemagne, nous ne le pensons pas : les règles militaires dominent tout, l'administration est parfaite, la répartition de l'impôt économique. Mais de là aux institutions représentatives, à la presse libre, à la tribune retentissante, il y a loin. Le gouvernement philosophique de Berlin a trois censures pour les journaux et les écrits politiques. Je ne crois pas qu'il s'en dessaisisse, et les esprits sages ne trouveront même pas mauvais qu'il les garde.

Après M. de Bernstorff, M. Ancillon fut élevé à la direction du département des affaires étrangères, avec une influence décisive sur toutes les délibérations du cabinet, en ce qui touche les rapports de la Prusse et de la France, rapports devenus fort délicats, fort difficiles, à la suite du grand trouble de 1830. On doit dire que c'est à l'influence salutaire de M. Ancillon [1] et à l'esprit plein de calme et de fatigue du vieux roi, que l'on dut le maintien de la paix, lors du mouvement Belge, et quand l'Europe en armes était prête à se heurter! L'esprit bourgeois et modéré de M. Ancillon eut à lutter péniblement contre l'action ardente, chevaleresque, de la noblesse prussienne, qui voulait marcher au combat. Si Paris avait alors son bruit

1. La direction absolue des affaires étrangères appartenait à M. Ancillon, bien que le comte de Bernstorff fut encore quelque temps ministre en titre.

de fanfares, son retentissement militaire, l'Allemagne avait également ses intempérances belliqueuses, et l'on se serait évidemment entre-choqué dans les champs de bataille, si l'esprit de tradition grave, froid de l'école des réfugiés n'était intervenu pour imposer une trêve de raison.

Cependant le crédit de M. Ancillon dut s'user à ces efforts de modération; les questions changeaient de nature pour la Prusse, et le vieillard n'était plus capable de les comprendre ni de les diriger; lui, l'homme de l'école protestante, pouvait-il habilement gouverner les populations catholiques de la Silésie et des provinces rhénanes? La difficulté pour le gouvernement était là : tout se transforme et devient religieux au temps présent; pour l'Angleterre, c'est l'Irlande; pour la Prusse, les provinces rhénanes. Que le cabinet de Berlin veuille opprimer les consciences, ce ne seront pas les idées révolutionnaires qui le menaceront, mais la confraternité religieuse et catholique : les cathédrales d'Aix-la-Chapelle et de Cologne sont bien rapprochées de celles de Bruxelles et de Liége! Si la Prusse veut opprimer les catholiques, il se fera dans les provinces rhénanes la même contre-révolution qui s'opéra par le protestantisme, au XVII[e] siècle, contre Philippe II. Un gouvernement en France qui comprendrait cette direction d'idées et se placerait à la tête du principe catholique, remuerait le monde.

Aussi la Prusse met-elle sa plus grande sollicitude à pro-

téger les Églises du Rhin, et c'est comme manifestation de cette nouvelle tendance, autant que pour son âge avancé, que M. Ancillon a vu son crédit s'éteindre, jusqu'à ce que M. de Werther ait pris tout à fait la direction des affaires. Il y avait donc dans M. Ancillon deux qualités inhérentes, pour ainsi dire, à ses défauts; s'il n'avait pas de chaleur et de mouvement dans les idées, il avait de la dialectique, de la précision, une certaine manière facile de voir et de juger; sans appartenir à la grande école de M. de Hardenberg, il l'avait vu, touché de près, et il en avait recueilli quelque chose qui ressemblait au souvenir du réveil de l'Allemagne en 1813. Comme il y avait dans cet élan des universités beaucoup de poésie, elle réchauffait les cœurs usés et leur donnait une sorte de patriotisme. Par son caractère de réfugié, M. Ancillon touchait un peu à cette école des frères Lombard, qui n'était pas corrompue, ne trahissait pas précisément, mais qui compromettait par ses faiblesses et ses vanités la politique du grand Frédéric.

VIII.

LE COMTE DE LA FERRONNAYS

Le goût des choses vieilles et historiques revient parmi nous : le présent tout matériel, réduit aux spéculations, aux chiffres de bourse, à l'industrie et au commerce, retourne avec un indicible plaisir vers les légendes du temps passé, vers l'antique province dont les traces ne sont point effacées encore : on fait des livres sur la Bretagne, sur la Normandie, sur les villes de France ; nous sommes tous ou provençaux, ou gascons, ou flamands, ou champenois, ou bretons, et la circonscription des départements est une chose si factice, qu'elle n'existe que pour l'administration. La révolution française est-elle autre chose qu'un grand et violent mensonge? Tôt ou tard, les habitudes et les choses naturelles reprendront leur empire. Dieu le veut ainsi : la mode

aidant, n'en sommes-nous pas même revenus à de puériles imitations des grandes choses de l'ancien régime?

La Bretagne fut toujours un pays peuplé de bonne noblesse sous ses hauts barons; l'hermine de ses vieux ducs couvrait une multitude de familles, de chevaliers, de barons, de marquis, dont les chartes se trouvaient aux abbayes du Mont Saint-Michel, de Dinan ou de Saint-Brieuc, de Locminé ou de Ploërmel. Je trouve, dans une de ces chartes, que Guillaume Ferron, frère de l'ordre du Temple, intervint dans une donation que Conan, duc de Bretagne, fit au Mont Saint-Michel, dans le XIIe siècle. C'est de ces Ferron que descendent les deux branches de La Ferronnays et du Guengo, de Chesne et de Beauchesne (il se révèle toujours de la vieille forêt bretonne), qui tiennent toutes deux à la même origine.

Il est une sorte d'armoiries que moi, fort amateur de blason, je recherche beaucoup par dédain des émaux modernes; ce sont les armes qu'on dit parlantes. La devise des La Ferronnays est celle-ci : *In hoc ferro vinces*; La Ferronnays n'est pour ainsi dire qu'une traduction de cette devise: « Vaincre par le fer, » en souvenir du *labarum* constantinien. Les supports des armoiries sont deux léopards, le cimier une épée antique; la maison portait *d'azur, à six billettes d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'or*. C'est que tous les Ferrons ou Ferronnays avaient été constamment écrits aux rôles mili-

taires de la Bretagne du XIVe au XVIIe siècle; pas un seul ne manquait à cet appel de leurs ducs, et les vieux tombeaux les représentaient tous mourant l'épée au poing; peu d'entre eux en simple châtelain, le lévrier aux pieds, l'épervier sur la main, signe de mort sur un lit doux et mollet; pauvre trépassement de chevalier!

Pour suivre l'exemple de ses ancêtres, le jeune comte de La Ferronnays, que nous avons tous connu si noble, si loyal, si libéral de principes, s'était voué à la carrière militaire; il était déjà officier supérieur lorsque la révolution française éclata dans toute sa force, et il émigra comme la majorité de la noblesse de France. Mon Dieu! nous ne jugeons cette émigration que par les pamphlets qu'on a publiés contre elle ou par les plats éloges qu'on lui a donnés. Mais qui peut nier que ce fut là l'escarboucle et la fleur de la population de France qui fuyait le sol? Oui! ils étaient brillants, loyaux, braves, ces gentilshommes qui allaient s'abriter sous la tente d'un Condé; jeunes officiers de régiments, habitués aux périls sous leurs élégants uniformes. Qu'on recherche et qu'on fouille bien, ce fut la noblesse qui fournit encore dans les rangs républicains, comme dans ceux de l'émigration, les meilleurs officiers, jusques et y compris Bonaparte, bon gentilhomme aussi, avec une de ses sœurs, élevée comme demoiselle noble à Saint-Cyr : n'eut-il pas lui-même le désir d'émigrer?

Le jeune comte de La Ferronnays sortit de France avec

l'évêque de Lisieux, son oncle, aussi du nom de La Ferronnays, fidèle au roi Louis XVIII, dont il fut l'aumônier jusqu'en 1802. Il fit toutes les campagnes de l'armée des princes, et s'y distingua, comme tous ses ancêtres, de manière qu'il fut placé comme aide de camp de M. le duc de Berry. Le prince et lui étaient du même âge; ils avaient dix-sept ans l'un et l'autre dans ces premières batailles; c'était beau à voir alors que ces enfants qui marchaient au feu, comme les petits gentilshommes dont parle madame de Sévigné, qui, tous rubantés, portaient les fascines sous la mitraille. Jusqu'en 1799, le jeune La Ferronnays resta dans l'armée des princes, et fit partie du corps qui accompagna Souwarow; ce ne fut que lors du licenciement de cette armée qu'il prit du service en Russie, comme une multitude d'autres gentilshommes, les Richelieu, les Langeron, les Saint-Priest; c'était habitude de noblesse; les gentilshommes formaient une grande famille, souvent unis par des alliances de maisons, de sorte que le monde était comme le théâtre universel où ils jouaient la grande partie de l'honneur et de la gloire.

Après quelques campagnes, M. de La Ferronnays vint reprendre son titre d'aide de camp de M. le duc de Berry, qu'il préféra à tous les autres. La famille des Bourbons tenait essentiellement à ce qu'on restât sous la bannière de France, et qu'on préférât la simple charge de gentilhomme du roi même dans l'exil, aux plus hautes dignités de l'étran-

ger : c'est ainsi que Louis XVIII n'avait jamais entièrement pardonné au duc de Richelieu d'avoir préféré un grade élevé en Russie à la modeste place de premier gentilhomme de la chambre du roi de France à Mittau. Ce fut aussi avec M. le duc de Berry que M. de La Ferronnays rentra de son long exil en France; il le précéda de quelques jours en Normandie, pour exciter encore l'enthousiasme qui partout accompagna la rentrée des Bourbons. Oui ! ce fut un bel et grand enthousiasme ! les Bourbons furent accueillis avec une joie indicible, et le drapeau blanc aux fleurs de lis d'or parut de clocher en clocher; Paris même fut dans l'ivresse, et il n'y a pas de plus gros mensonge historique que le mot de M. Manuel à la tribune : « Que les Bourbons furent reçus avec répugnance. » 1814, c'était une ère de bonheur et de prospérité qui s'ouvrait; la paix, la liberté; que pouvait donner de plus une race? et cette prospérité se serait développée si une conspiration de lieutenants et de caporaux unis à quelques jacobins vieillis ou à quelques fédérés n'était pas venue tout ébranler dans les Cent-Jours.

Ai-je besoin de dire que le comte de La Ferronnays suivit les Bourbons dans le second exil; il ne quitta pas M. le duc de Berry, prince loyal, un peu vif et rudoyant, ce qu'on excusait en disant : « qu'il était petit-fils de Henri IV. » Les formes brutales ne s'excusent jamais, les grossièretés ne vont à aucun rang, fût-on même le petit-fils du Béar-

nais; plus d'une fois le comte de La Ferronnays fut obligé de résister à M. le duc de Berry : s'il y apportait la politesse, la convenance, le respect que doit un gentilhomme à un prince du sang royal, néanmoins il conserva toujours son franc parler, ses libres allures de Breton. On racontait qu'un jour, dans sa brusquerie, le duc de Berry leva la main sur le comte de La Ferronnays; celui-ci lui saisit le bras, et, le serrant avec force, lui dit : « Monseigneur, je suis plus fort que vous, je ne vous conseille pas d'engager une lutte. »

C'est ainsi que les gentilshommes serviteurs des princes se distinguaient de la domesticité, au vieux régime; jamais ils ne souffraient ni lâcheté ni bassesse. La révolution, qu'on a dit avoir émancipé les âmes, les a fait passer dans une autre condition : elles sont insolentes ou serviles, sans milieu. Le gentilhomme était respectueux, mais libre; ces qualités-là se retrouvent rarement aujourd'hui. Le duc de Berry avait une âme trop élevée pour ne pas comprendre cela; plus d'une fois il serra la main du comte de La Ferronnays; et ce fut moins le désir de quitter le prince que l'ambition de servir son pays, qui lui fit désirer une position dans la diplomatie. Il fut donc quelque temps attaché aux affaires étrangères, et en 1816, désigné pour le poste de ministre en Danemark. Ce n'était pas une position sans importance; la maison de Bourbon cherchait à renouer ses anciennes alliances, à rétablir le système

européen dans ses équilibres. Le Danemark sortait d'une grande crise, l'expédition des Anglais était toute récente. Le comte de la Ferronnays dut faire ses efforts pour rétablir la confiance dans cette cour, et renouer les liens antiques qui en faisaient une alliée fidèle de la France; il eut à lutter avec l'alliance anglaise, qui prenait un large développement à Copenhague. Il avait été nommé pair de France en 1815, et des lettres patentes du 15 janvier 1818 lui conférèrent le titre de comte. Dans aucune promotion Louis XVIII ne l'oubliait, parce qu'en lui était le souvenir de l'évêque de Lisieux, longtemps l'aumônier du comte de Provence, puis le confident du roi exilé.

Cependant les liens de la France et de la Russie prenaient une nouvelle extension : la cour de Copenhague était fort unie à celle de Saint-Pétersbourg, et lorsque la maison de Bourbon voulut se rattacher aux principes fédératifs de l'Europe, M. de La Ferronnays fut nommé ministre plénipotentiaire de France en Russie. Il n'y avait point alors d'ambassadeur en titre, et par conséquent le comte de La Ferronnays en tint lieu; il fut parfaitement accueilli par l'empereur Alexandre qui le connaissait, et auprès duquel il était recommandé par M. de Richelieu, tous deux d'un caractère si bien fait pour se comprendre. Par la loyauté de son esprit, la noblesse de ses sentiments, le comte de La Ferronnays conquit bientôt l'amitié de l'empereur de Russie, à ce point qu'il l'accompagna

partout, aux congrès de souverains inquiets alors sur l'avenir de l'Europe, à Troppau, à Laybach, à Vérone : l'esprit des peuples s'agitait, partout la révolution était menaçante, et au milieu de ces préoccupations une plus triste nouvelle encore, l'assassinat du duc de Berry, ce prince l'ami de son enfance! son contemporain de jeux, de plaisirs et d'affaires. Qui avait dirigé ce poignard ? quelle doctrine avait animé Louvel ? n'étaient-ce pas les perverses maximes qui agitaient le monde depuis trente ans ? On s'imagine donc quelle impression funeste le comte de La Ferronnays porta aux congrès de Troppau et de Laybach : il y accompagna, comme ministre de France, l'empereur Alexandre, ne se séparant jamais de ces mesures qui furent alors prises pour la sécurité de la France et de l'Europe. L'histoire de ces congrès reste à faire pour expliquer la diplomatie des trente dernières années.

Ce n'était pas que le comte de La Ferronnays ne fût libéral de caractère, très-indépendant de pensée; mais, comme toute l'école du duc de Richelieu, il distinguait bien l'esprit de révolution de l'esprit de liberté, qui en est plus qu'on ne croit l'antagonisme. M. de La Ferronnays aurait tout sacrifié pour l'honneur de son pays, sa fierté et sa gloire; dans sa pensée, la révolution n'était pas la liberté, mais la compression au contraire de toute liberté, finissant par le despotisme du sabre, et c'est dans cet esprit qu'il aida les transactions européennes à Laybach et à Troppau.

A la suite de ces congrès, comblé de la faveur des souverains, il fut définitivement nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à la dernière période du ministère Richelieu.

En ce moment les rapports devenaient plus importants entre la France et la Russie : ces rapports étaient de deux natures, moraux ou matériels. L'empereur Alexandre avait exercé, en 1814 et en 1818, sur les destinées de la nation française, une action tellement bienfaisante et libérale, qu'il n'était pas surprenant qu'après les événements accomplis il demeurât des sentiments intimes et particuliers entre l'empire russe et la France : il y avait cela de merveilleusement beau dans ces rapports, que rien n'était plus naturel, plus national, et qu'on devait à l'empereur Alexandre, récemment encore, la délivrance du territoire occupé par l'étranger. Au point de vue matériel, rien n'était plus favorable aux intérêts d'État et de particuliers ; sur toutes les questions on pouvait se prêter la main sans se heurter ; on pouvait négocier sans menaces, sans se froisser, en présence l'un de l'autre, sur des intérêts de commerce, de territoire et d'industrie. C'est ce qui rendait l'alliance russe si précieuse, c'est ce qui faisait que les hommes d'État de l'école Richelieu la plaçaient en première ligne. Dans les rapports avec les autres cabinets, il y a toujours des aspérités, des épisodes qui préparent les guerres ; quelles que soient les bonnes intentions des gouvernements, ils ne peuvent étouffer ni les haines, ni les préjugés qui viennent des tradi-

tions et de l'histoire. Avec la Russie, rien de tout cela dans le passé ou l'avenir. Cette mission de rapprocher deux gouvernements si bien faits pour s'entendre fut comprise par le comte de La Ferronnays.

La confiance ne se démentit pas à l'avénement de l'empereur Nicolas, et ici il est bien important de dire comment le comte de La Ferronnays fut appelé à se mêler des questions ministérielles en France, surtout depuis le cabinet de M. de Villèle. La tendance antipopulaire qui avait entraîné et dominé cette administration, ses rapports, peut-être un peu trop intimes, avec M. de Metternich, avaient fait envisager à la Russie la possibilité de quelque crise soudaine en France, capable de compromettre l'ordre et la paix; les dépêches du comte Pozzo di Borgo avaient éclairé le cabinet de Pétersbourg sur sa tendance. La Russie appelait donc de ses vœux un changement de ministres, afin de donner au gouvernement français une allure mieux adaptée aux mœurs nouvelles de la société et aux intérêts communs de la diplomatie. Le comte de La Ferronnays fut chargé de faire plusieurs ouvertures à Paris, dans le but d'éclairer le roi Charles X sur sa véritable situation. Dès lors le comte devint l'espérance et la base d'un ministère nouveau, qui, tout en arborant les couleurs de la Russie, marcherait dans un sens plus libéral. Aussi, lorsque les élections se prononcèrent contre M. de Villèle, et qu'il fut question de former un nouveau ministère avec M. de Martignac, le nom

de M. de La Ferronnays fut aussitôt prononcé, car il apportait l'alliance russe avec des conditions favorables à laFrance.

C'était ici une nouvelle carrière pour le comte de La Ferronnays, si étranger aux formes, aux tactiques, j'ai presque dit aux roueries du gouvernement représentatif; lui, gentilhomme, n'ayant vu que les congrès de l'Europe, se trouvait immédiatement transporté sur un terrain inconnu avec une guerre de journaux, une politique de tribune, et sachant à peine se mouvoir au milieu de tout cela. Néanmoins, par la noblesse de ses procédés, par la franchise de ses paroles, et ce je ne sais quoi de si éminemment distingué dans sa tenue, le comte de La Ferronnays prit immédiatement une grande position au milieu de la Chambre et du pays. L'émigré devint le plus libéral de tous les ministres; et pourquoi cela? c'est qu'il y avait chez lui une naïveté si loyale, qu'il demandait, comme le duc de Richelieu, « s'il était possible de corrompre un député. » Et cette position était d'autant plus délicate, que le roi n'aimait pas le comte de La Ferronnays, et ne pardonnait pas les querelles qu'il avait eues avec son fils, le duc de Berry; car lui, comte d'Artois ou roi de France, était habitué aux serviteurs zélés, tels que MM. de Polignac, de Rivière, et non pas aux têtes fières et bretonnes. S'il conservait avec le comte de La Ferronnays les habitudes familières de tutoiement, il le croyait trop libéral dans ses rapports, pour jamais avoir une entière confiance en lui.

Appelé à prendre la direction du département des affaires étrangères, le comte de La Ferronnays examina avec attention la situation de l'Europe, l'état des esprits et la marche des événements. La question principale était celle de la Grèce, et l'exécution du traité du 6 juillet 1827 appelait le concours de la France dans les négociations actives de l'Orient. Ce fut avec le concours de la Russie et de l'Angleterre que l'expédition de Morée fut décidée ; elle accomplit l'indépendance de la Grèce. Dès ce moment, le nouvel État put se croire constitué dans le mouvement européen, et c'est beaucoup. Le comte de La Ferronnays, MM. Hyde de Neuville et le comte de Caux donnèrent à l'expédition de Morée toute la vigueur dont elle était susceptible : le premier, sous le rapport diplomatique ; M. Hyde de Neuville, si chaud partisan des idées de la Grèce, prépara la marine ; et le comte de Caux désigna les régiments sous le comte Maison, qui, à son retour, reçut le bâton de maréchal. Charles X, en cette circonstance, s'associa complétement par un sentiment chrétien aux résolutions de son cabinet, en ce qui touche la Grèce. Ce fut pour lui une grande joie que la délivrance de la Morée et l'expulsion des Turcs, oppresseurs des chrétiens : sorte de croisade des temps modernes.

Dans la grande campagne que les Russes commençaient contre les Turcs, le comte de La Ferronnays prêta son concours moral aux armées impériales. A cette époque, je le voyais tous les jours ; plus d'une fois, je servis d'inter-

médiaire entre lui et le comte Pozzo di Borgo, et je me rappelle la chaleur qu'il apportait à publier les bonnes nouvelles, les bulletins datés de Varna, de Silestria ; toutes les fois qu'une victoire venait aux Russes, le comte de La Ferronnays en manifestait sa joie, qui tenait moins à des sympathies personnelles qu'à de vastes projets, que de terribles événements ont submergés. Sans qu'il y eût rien arrêté d'une manière fixe, cependant il avait été plus d'une fois question d'une idée admirable, que la Russie aurait secondée de toutes ses forces; le comte de La Ferronnays croyait, et plus d'une fois je l'ai entendu de sa bouche, qu'une partie des mécontentements en France venait des injustices commises par les alliés en 1815, lorsqu'ils s'étaient partagé les grandes dépouilles de l'empire français. Certes, les Bourbons étaient fort innocents de cette réaction tout entière dirigée contre le système conquérant de Bonaparte ; triste loi de représailles, qui avait réagi contre nous; mais le comte de La Ferronnays croyait que le plus admirable service qu'on pût rendre à cette grande dynastie, ce qui la ferait nationale jusque dans les entrailles du sol, ce serait de restituer à la patrie commune ce qu'on appelait les frontières naturelles de la France (les Alpes et le Rhin).

Un tel changement, il est vrai, ne pouvait s'opérer qu'à l'aide d'un remaniement complet des souverainetés territoriales de l'Europe, et la guerre de la Russie contre la Porte,

les conquêtes qu'on pouvait assurer à chaque puissance, les compensations de la Prusse sur la Pologne, de l'Autriche en Bosnie et Servie, devaient préparer un remaniement dans les traités de 1815. Cet espoir fut-il réalisé, ou n'était-il qu'une vague espérance d'avenir? Tant il y a que le comte de La Ferronnays y songeait sérieusement; il y avait de larges paroles échangées entre les deux cabinets de Paris et de Pétersbourg. Une fois l'intelligence parfaitement établie entre deux grandes cours, les conséquences naturelles s'en seraient suivies.

Dans le ministère de M. de Martignac, le comte de La Ferronnays avait une position qui devait lui plaire; lui, homme si loyal, aimait la loyauté de ses collègues : deux fois seulement il se fit entendre à la tribune, et, sans parler avec cette éloquence des orateurs habitués aux phrases retentissantes, il dit ce qu'il voulait exprimer, avec netteté et précision. Comme tous les hommes qui ont vécu dans les affaires actives, il n'avait pas un grand goût pour ces débats d'assemblée, il y semblait dépaysé; mais telle était la grâce de sa personne, l'affabilité de ses manières, qu'il était devenu puissant dans la Chambre. Aucune concession ne lui déplaisait; il avait foi dans la royauté, confiance dans la monarchie. Il croyait donc que le meilleur moyen de les faire avancer, c'était de leur donner les allures les plus franches et les plus libérales. Se faisait-il ici une illusion de loyauté? Je crois que la nation valait mieux que les partis.

C'était en se posant ainsi qu'il eut à se prononcer non-seulement contre l'opinion personnelle de Charles X, mais encore contre toutes les intrigues qui voulaient faire arriver aux affaires le prince de Polignac. Le comte de La Ferronnays connaissait l'ambition de M. de Polignac, avide de prendre la direction des affaires; sa correspondance le lui signalait, et, dans un dernier voyage à Paris, le prince Jules vint faire sa visite d'adieu au comte de La Ferronnays. Une familiarité de jeunesse, d'émigration, leur avaient fait conserver le tutoiement; et dans cette entrevue décisive le comte de La Ferronnays crut nécessaire de s'expliquer sur les menées et les intrigues du prince. « Tout « cela n'est pas digne de toi, lui dit le comte; tu vas en sous-« main comme ne doit jamais faire un gentilhomme; tu « peux le nier, je le sais. Tu veux ma place; eh bien! « prends-la franchement; j'en serai aise; elle est assez pé-« nible. Mais je te préviens que le service du roi, que « tu aimes, en souffrira. Tu connais mal ce pays; on te « prend pour un mauvais symbole, et Dieu garde que « tu sois jamais ministre; mais, en tous cas, sois-le fran-« chement. »

Cette conversation un peu prophétique fut rapportée par le comte de La Ferronnays à ses collègues et au comte Pozzo, qui en fit même l'objet d'une dépêche. Le comte de La Ferronnays venait alors de désigner le duc de Mortemart pour le remplacer dans l'ambassade de

Saint-Pétersbourg; il avait besoin d'abandonner ce mouvement d'affaires, qui usait ses forces, sa loyauté, sa vie. Soit dégoût, soit véritable raison de santé, il manifesta à ses collègues, inquiets et tourmentés, le désir de quitter entièrement les affaires. Il paraissait en effet souffrant, et plus préoccupé encore que souffrant; car ses intentions étaient calomniées auprès du roi, et ses plus nobles sentiments étaient confondus avec l'esprit de turbulence et de révolution qui alors agitait la société. Le comte de La Ferronnays voulait de la monarchie avec l'amour du roi, mais aussi avec les progrès que le temps et les événements avaient fait faire. Il persista donc dans ses projets de retraite, et le ministère Martignac le remplaça provisoirement par M. de Rayneval, puis définitivement par le comte Portalis.

Je le vis, à cette époque, triste, inquiet, parlant toujours de sa santé délabrée, et fixant les yeux sur cette monarchie qui s'en allait; et, quelque temps après, le prince Jules de Polignac arrivait au ministère des affaires étrangères. Des liens intimes, comme je l'ai dit, existaient entre le prince et le comte de La Ferronnays; et lorsque M. de Châteaubriand eut donné sa démission de l'ambassade de Rome avec l'éclat et le bruit d'une tempête; lorsque, quittant l'amour des arts et les fouilles coûteuses, le noble pair revint à Paris, le comte de La Ferronnays accepta cette ambassade. Il n'était pas homme politique ni parle-

mentaire : sa vie entière s'était passée dans les négociations ; l'ambassade de Rome était une retraite, un tombeau. Le comte de La Ferronnays aimait la ville éternelle, ses grandeurs éteintes ; et, dans la douleur où le plongeait la marche de la monarchie, il aimait à rêver sur les ruines ; il se hâta d'y venir résider, comme s'il avait fui la France avec bonheur au moment de la catastrophe. La révolution de 1830 le trouva ambassadeur ordinaire et extraordinaire du roi Charles X à Rome.

Ici se révélait une nouvelle situation pour lui. Sans doute le comte de La Ferronnays avait rendu assez de services à la France, s'était prononcé avec assez de netteté sur les principes et les idées de la monarchie constitutionnelle, pour que tout gouvernement fondé sur la nationalité du pays dût s'honorer de son concours ; on l'aurait laissé volontiers dans l'ambassade de Rome ; peut-être lui aurait-on rendu sa grande légation de Russie, pour laquelle on désigna un moment le duc de Mortemart, son ami. Mais au sentiment d'un incontestable libéralisme, le comte de La Ferronnays joignait l'amour exalté du principe de la légitimité. Longtemps émigré, ami du duc de Berry, pouvait-il prêter un serment à une dynastie nouvelle, et cela n'eût-il pas été pour lui une immense douleur ? Il y avait trois gentilshommes bretons dans la Chambre des Pairs, et tous trois se conduisirent par la même impulsion, mais avec des formes différentes. Le comte de Kergorlay fit beaucoup de bruit, trop

de bruit peut-être pour sa cause : il poussa jusqu'à la sédition sa résistance au gouvernement établi. Le vicomte de Châteaubriand publia des brochures, motiva son serment, rédigea d'admirables manifestes, et retrouva sa verve, sa gloire et ses passions. Le comte de La Ferronnays se résigna avec la silencieuse dignité d'un preux chevalier. Il choisit Rome pour sa demeure. Avec une fortune fort médiocre (car il y avait cela d'admirable dans ces hommes qu'ils passaient à travers les affaires sans y gagner un denier), il habita la ville des tombeaux avec une prédilection qui se rattache à toutes les âmes fortement éprouvées. Je le vis encore une fois avant sa mort, qui fut celle d'un chrétien fervent et d'un digne gentilhomme. Il était au milieu de cette colonie de nobles dames dont le but est la propagation de la foi, et qui opèrent de si belles conversions à Rome. Le catholicisme est là dans toute sa force, dans toute sa pureté : j'aimais ces prières du soir, ces illuminations des basiliques. Maintenant presque toutes les villes d'Italie sont abandonnées pour Rome : Florence se plaint, Naples n'est plus qu'un lieu de commerce, et de paresse au soleil; Venise est l'objet de quelques rares visites, et l'on séjourne peu sur ses lagunes. Rome donc est la grande cité, la pieuse capitale. Il y a une idée dans tout cela : c'est que le jour n'est pas loin d'un grand triomphe pour elle; tout ce qui l'attaque la relève, tout ce qui la heurte la grandit.

Que cette société de nobles dames de toutes les nations, d'Angleterre, d'Irlande, de France, d'Espagne, poursuive son ouvrage, auquel s'intéressait si fortement le comte de La Ferronnays : tous ces petits Luthers au teint pâle et bilieux viendront s'émousser contre les murailles de la basilique des Apôtres. Aujourd'hui les jeunes sont bien vieux, et Rome antique est bien jeune!

IX.

LE PRINCE DE LIÉVEN

Au couronnement de l'empereur Nicolas, le 21 août 1826, on voyait sur une des estrades les plus magnifiques de la cathédrale une femme belle encore, quoique fort avancée dans la vie : tous les yeux étaient portés sur elle ; l'empereur la regardait d'un œil presque tendre et filial. Elle portait un riche costume, un diadème qui désignait le rang de princesse ; c'était Charlotte (Carlowna), née de Posse, naguère comtesse de Liéven, et créée princesse à l'occasion du sacre de l'empereur de Russie. Cette femme vénérable (la mère du prince de Liéven dont va s'occuper cet article) avait vu les règnes de Catherine II, de Paul Ier, d'Alexandre, et elle saluait l'avénement de son cher Nicolas, dont elle avait été longtemps la gouvernante et la première

institutrice ; car c'est un culte en Russie que le respect profond pour les femmes vieilles d'années : cela vient sans doute des traditions grecques, où nous voyons la mère, l'aïeule, si élevée dans le sanctuaire de la famille : elle règne, elle gouverne, son empire est immense, et, à Pétersbourg, tout le monde se souvient encore de cette tendresse respectueuse de l'empereur Alexandre et de son frère Nicolas pour leur mère, Marie Fœdorowna, la fière princesse allemande de Wurtemberg, qui seule n'abaissa jamais le front devant la toute-puissance de Napoléon empereur. Jusqu'à la fin de sa vie, l'impératrice mère gouverna la famille, le foyer domestique, et le czar n'en approchait que comme un fils respectueux : là où le père est souvent livré à de tristes conjurations, le culte de la mère en devient plus pur et plus noble.

Lorsque de Kœnigsberg vous vous rendez à Mittau et à Riga, sur la route de Pétersbourg vous trouvez deux belles et grandes provinces, la Courlande et la Livonie; elles conservent un triple caractère; elles sont à la fois un peu allemandes, suédoises et russes : aux vieux temps, lorsque la prédication chrétienne fut apportée en Prusse, aux époques des légendes, ces provinces étaient soumises à des chevaliers, branche de l'ordre Teutonique; on les appelait *porte-glaive*, sans doute pour désigner leur habitude de toujours combattre l'épée au poing. Les provinces qui bordent la Baltique sont toutes remplies de légendes, de

traditions historiques qui se rattachent au moyen âge; ces golfes, ces lacs, cette mer souvent en furie, ces épaisses forêts, tout cela est propre à exciter de mélancoliques pensées, à faire croire aux âmes qui reviennent, aux fantastiques visions. Lorsque le vent souffle à travers les vitraux antiques, un vieux chevalier *porte-glaive* semble vous apparaître pour raconter de sa voix sépulcrale l'antique histoire de sa patrie : elle était belle et surnaturelle dans la nuit des âges !

Parmi ces familles livoniennes et courlandaises, on doit rechercher l'origine des Liéven. Leur généalogie territoriale remonte au XII[e] siècle ; race noble et toujours pauvre, elle se distingua sous Charles XII. Les premiers reçurent le titre de baron par la Suède, et je trouve un Jean-Henri de Liéven qui fut envoyé, après la bataille de Pultawa, auprès de Charles XII, prisonnier en Turquie. C'était un joyeux compagnon, sorte de Blondel qui allait à la recherche de son suzerain captif aux mains des infidèles. On voit un maréchal de Liéven au service de la Russie, sous le règne de l'impératrice Élisabeth ; la politique du cabinet de Pétersbourg fut toujours de rattacher autant que possible les grandes races de chaque province à son système, de manière à ce qu'elle puisse un jour en saisir la domination. Les deux Liéven, Ivan et André, s'élevèrent bientôt à des grades supérieurs dans l'armée : l'aîné s'éteignit sans enfants, l'autre fut l'époux de cette femme, veuve alors,

et qui assistait, comme je l'ai dit, au couronnement de l'empereur Nicolas, en 1826 [1].

Elle avait eu trois fils, Charles, Christophe et Jean Andrewitch; tous les littérateurs de la Russie se souviennent de l'aîné, général-major et aussi curateur de l'université de Dorpat, et ministre de l'instruction publique. En Russie il n'y a pas de dignité sans grade dans l'armée : comme tout se résume en une vaste organisation militaire, comme toutes les fonctions de l'État touchent à un système de conquête, qui semble partir de ce fait : « que ce vaste empire vient d'un campement primitif », il n'y a que l'épée qui anoblit, et, par une même fiction, tout ce qui avance l'intelligence, tout ce qui grandit la majesté de l'empire, la justice, la science, le talent, est représenté par un grade militaire. Christophe Andrewitch, le cadet, fut ministre de la guerre sous Paul Ier, en 1798, et aide de camp général de l'empereur; il garda toute la confiance d'Alexandre, qui aimait de prédilection la noblesse courlandaise : en Russie il y a toujours une lutte vive et profonde entre deux éléments qui font pour ainsi dire la vie de l'État. La vieille noblesse russe, inhérente aux provinces centrales, a partout une grande énergie dans les forces nationales, mais en même temps quelque chose de primordial, d'inculte, comme les boyards, vivement réprimés par Pierre-le-Grand; puis la

1. Le père du prince de Liéven s'était fort distingué à la guerre de sept ans, comme général d'artillerie.

noblesse un peu allemande, un peu suédoise, plus douce, plus civilisée, que la fortune et la conquête ont rattachée à l'empire russe : tels sont les Livoniens, les Courlandais, les Finois, et jusqu'à un certain point les Lithuaniens. Cette noblesse, les empereurs la préfèrent par un double motif : d'une part, elle est moins fière, moins audacieuse, plus souple, moins apte à la résistance; et de l'autre, elle a plus de lumières, une plus grande étendue de connaissances intellectuelles, moins de ces passions impétueuses ou énervées qui poussent aux conjurations par ardeur ou par fatigue ; et comme les czars voulaient dominer les institutions de l'empire, ils aimaient donc cette noblesse étrangère, beaucoup plus facile; Alexandre surtout en fit la fortune, et presque tous ses officiers, ses ministres, furent pris parmi ces gentilshommes jusqu'à 1812, où, la guerre devenue nationale, il fallut faire un appel au vieux sang russe : on sait s'il y répondit avec énergie.

Le prince Christophe de Liéven ne quitta pas un seul moment l'empereur Alexandre, et il l'accompagna à l'entrevue de Tilsitt avec Napoléon, et quelque temps après (1808), il entra dans la carrière diplomatique. En Russie, il y a peu de diplomatie civile, tout se fait par des aides de camp ou des officiers généraux, qui ont et transmettent la dernière pensée de l'empereur. La première légation importante que remplit le prince de Liéven, ce fut celle de Berlin, et il est besoin de dire ici combien la position

était délicate. Aucun abaissement n'était comparable dans l'histoire à celui de la monarchie prussienne, après la triste et fatale campagne d'Iéna. L'empereur Alexandre avait défendu autant qu'il l'avait pu les frontières et la puissance morale de la Prusse ; en vain la noble reine Louise avait invoqué elle-même les charmes indicibles de sa personne ; l'empereur Napoléon s'était montré implacable. C'était par son bon plaisir que la monarchie du grand Frédéric vivait encore ; il l'avait tellement restreinte, tellement rognée, qu'elle n'avait même plus la force morale pour se reconstituer.

La position du prince de Liéven à Berlin était fort difficile, parce qu'elle était un peu mixte ; depuis la convention de Tilsitt, la plus grande intimité existait, au moins à l'extérieur, entre Napoléon et l'empereur de Russie. Il fallait ménager cette alliance, ne pas la heurter trop ouvertement ; Berlin était rempli d'agents de la police française qui suivaient toutes les phases de l'alliance, et surveillaient attentivement tous les actes de la diplomatie. D'un autre côté, la Russie voulait se réserver une sorte de suprématie sur le cabinet de Berlin en lui prêtant un appui secourable, dans le moment de crise actuelle, et en l'empêchant surtout de se jeter dans les bras de l'empereur Napoléon d'une manière franche et absolue.

Cette position se compliquait de plus en plus à mesure que les rapports entre la France et la Russie devenaient

plus hostiles sur les questions de territoire et de commerce. A Berlin, le prince de Liéven n'avait pas été sans s'apercevoir qu'il se négociait des traités d'alliance entre le cabinet prussien et Napoléon, par M. de Saint-Marsan, et que, dans le cas d'une guerre éclatant sur le Niémen, les Prussiens serviraient d'auxiliaires à l'armée française, et formeraient un de ses grands bras. Il est vrai que les liaisons du prince de Liéven avec le baron de Hardenberg l'avaient mis à même de parfaitement comprendre la véritable situation des choses : la Prusse ne marchait que forcément parmi les auxiliaires de Napoléon; le traité d'alliance et de subside qu'on lui avait arraché serait brisé le jour où la nécessité impérative ne dominerait plus les conseils et le cabinet de Berlin. Il existait en Prusse, en dehors du gouvernement, une vaste organisation de sociétés secrètes : du moment où un peu d'indépendance serait donnée aux cœurs et aux âmes, ces sociétés feraient explosion; alors la Prusse tout entière reviendrait à sa position naturelle, qui était un système de neutralité armée dans le mouvement européen, et peut-être, se relevant avec énergie au souvenir des humiliations de sa reine, la Prusse se vengerait sur la tête de Bonaparte.

Les situations étaient alors si bouleversées, que le prince de Liéven put espérer même une de ces fraternisations de peuples en dehors de la politique générale des cabinets! les Russes et les Allemands ne s'aimaient pas,

il y avait de vieilles antipathies de races et d'origine : mais Napoléon avait tellement étendu le réseau des mécontentements, il avait pressuré la Prusse avec si peu de ménagement, que les antipathies de races s'étaient effacées devant le besoin commun de secouer le joug de la force victorieuse. En attendant ces accents de délivrance et l'heure du réveil, comme, par un traité particulier, le cabinet de Berlin devait servir d'auxiliaire à Napoléon dans sa guerre contre la Russie, le prince de Liéven se hâta de quitter la Prusse ; il reçut de l'empereur Alexandre une mission pour Londres, et bientôt le titre d'ambassadeur et d'envoyé extraordinaire.

Pour se rendre compte de l'importance de cette mission, il faut se rappeler qu'il n'y avait plus que deux puissances assez fortes, assez libres, pour lutter contre Napoléon ; c'étaient l'Angleterre et la Russie. L'Angleterre n'avait jamais voulu même reconnaître le puissant empereur qu'elle traitait en parvenu, et surtout en ennemi de sa suprématie européenne. La Russie résistait avec une force, une constance intrépide, à la terrible invasion des Français et des vingt alliés qui s'avançaient avec eux contre le vieil empire des czars, et Dieu sait avec quelle confiance en la victoire. La mission du prince de Liéven fut donc de trois natures : obtenir une facile alliance ; elle résultait de la position réciproque des deux cabinets : tous deux avaient intérêt à briser l'omnipotence de Napoléon, tous deux

marchaient à l'affranchissement de la domination française, qui pesait depuis longtemps. Le second but de la mission se rattachait à des subsides dont la Russie avait le plus grand besoin pour développer ses efforts et donner à ses armées toute la puissance de l'initiative. Cette question des subsides offrait des difficultés ; mais l'Angleterre, en ce moment si généreuse, avait de l'argent pour tous les ennemis de Napoléon ; elle levait des hommes, salariait gouvernements et peuples, pourvu que l'on consentît à abattre le colosse et à frapper sa puissance d'airain. Enfin le prince de Liéven devait préparer un traité commercial que l'Angleterre souhaitait, de manière que les échanges entre les deux pays pussent se continuer sur de larges bases.

Londres était devenue alors le séjour de la plus haute société diplomatique. En décembre 1813 arriva un envoyé temporaire de l'empereur Alexandre, le comte Pozzo di Borgo, l'habile et fin diplomate, qui accourut à Londres pour engager lord Castlereagh à venir sur le continent[1] au quartier général des alliés : avec ses vieux ressentiments, Pozzo di Borgo donnait à tous du cœur, et l'on était bien découragé lors des derniers prodiges de l'empereur dans la campagne de 1813 ! M. Pozzo, comme Moreau, disait toujours : « Marchez en avant, et Paris est à vous. » Les salons du prince de Liéven devinrent alors à la mode, moins par

1. Voyez la notice sur Pozzo di Borgo, t. I.

lui homme poli, convenable, que par la femme qu'il s'était donnée, la princesse Daria Christophorowna de Liéven, la sœur du comte Alexandre Iwanowitch Benkendorff, aide de camp de l'empereur Nicolas et ministre de la police à Pétersbourg.

Qui n'a parlé du salon de la princesse de Liéven? Les uns vantent sa grâce particulière, sa distinction parfaite, et nul n'en doute ; les autres, son tact des affaires, sa manière judicieuse d'apprécier les hommes et les événements; et M. de Talleyrand avait fait avec justice une grande renommée à la princesse de Liéven. On alla jusqu'à dire qu'elle était le véritable ambassadeur, et qu'elle dictait ou écrivait même les dépêches de son mari. Il y a du vrai et des légendes dans ces récits de salons dont tous veulent parler et que peu connaissent : le feuilleton n'a-t-il pas tout envahi en France? La princesse de Liéven est une femme de haute intelligence, qui a passé à travers les affaires et a contracté le besoin de s'occuper des choses politiques; mais il y a bien du merveilleux dans ce récit sur la puissance de la baguette d'or d'une fée d'esprit et de distinction. Je pense que tous les hommes d'affaires ont besoin d'un salon, d'un salon de femmes surtout, parce que l'on s'y engage moins, les entrevues y sont moins compromettantes : allez chez un ambassadeur, cela peut être une démarche; visitez une ambassadrice, cela ne peut être qu'une politesse, une déférence. De cette manière, des

entrevues peuvent avoir lieu facilement ; une femme devient ainsi porteur de paroles, et sans s'engager, chacun lui confie sa demande et sa réponse, parce que les femmes sont éminemment propres à fléchir les natures incisives ou trop irritées et à rapprocher des esprits qu'un peu de colère et de ressentiments éloignent les uns des autres.

Il faut toujours, d'ailleurs, en littérature comme en politique, une femme qui domine le monde ; ainsi, nous avons le salon de madame Récamier, où l'on fait des académiciens, bons ou mauvais, sous la protection de quelques muses : dans celui de la princesse de Liéven, on peut faire des ministres, des traités, des ambassadeurs, et la femme de bonne compagnie qui préside à ces entrevues n'intervient que pour rapprocher et servir de point neutre et central. L'esprit de la princesse de Liéven était éminemment propre à cette situation facile d'une intelligence conciliante qui n'aime pas les partis tranchés : si on remontait un peu haut dans l'histoire, on verrait que c'est presque toujours plus un salon que les hommes recherchent, afin de se grouper et de se réunir ; nous sommes tous un peu à habitudes dans les grandes comme dans les petites choses, et une fois qu'on a pris le chemin d'un hôtel ou d'une mansarde, on y retourne toujours la veille comme le lendemain.

Londres eut son époque brillante en 1814, après la paix donnée au monde. Tous les souverains voulurent visiter l'Angleterre, et, avec les souverains, tous les chefs d'armée

il n'y eut pas jusqu'au vieux Blücher qui ne fût salué par les hourras de la populace de la Tamise. L'empereur Alexandre, qui n'avait pas vu le prince de Liéven depuis quatre années, l'honora d'une bienveillance particulière. Le comte de Nesselrode et le prince de Liéven étaient dans les mêmes idées politiques : une modération extrême, une certaine manière de conduire les affaires sans secousses, sans commotions vers le but espéré. La politique de la paix devint la base principale de toutes les négociations de Londres, et s'imprégnait d'une manière permanente sur les dépêches du prince de Liéven.

Tout le corps diplomatique vint à Vienne pour assister au congrès, qui fut comme la grande fête de cette époque: il n'est pas un homme d'État de quelque étendue, une femme de quelque renommée et de beauté, qui n'aient gardé souvenir du congrès de Vienne, de ses bals, de ses impériales fêtes. Il y avait là quelque chose d'élevé, de chevaleresque, d'allemand et de français à la fois. Le caractère de la société diplomatique est marqué d'un type particulier, de quelque chose à la fois de national et d'étranger, véritable mélange qui a son charme. Le jeune homme qui se voue à la carrière diplomatique garde une empreinte du pèlerin : sur la simple disposition d'un ministre, il passe d'une capitale à une autre, de Pétersbourg à Londres, en Perse ou à Constantinople; il réside çà et là deux ou trois ans, vient en son pays à chaque intervalle; de sorte que lorsqu'il ar-

rive au milieu de sa vie, ce caractère nomade laisse sur lui un cachet particulier; avec le sentiment de sa nationalité dans ses actes, il n'a plus rien de national dans ses formes; il tient à la bonne compagnie de tous les pays, avec des paroles d'une certaine distinction; il a vu l'élite du monde partout, et s'il a de l'esprit, une bonne naissance, il en recueille une politesse plus raffinée et des manières plus éminentes : ses habitudes ressemblent un peu à l'accent français dans la bouche d'une dame russe de grande maison. La femme même diplomatique garde aussi un caractère à part; elle a la prétention et souvent le mérite des affaires, et toujours l'esprit de tenue. Comme elle a passé à travers toutes les cours, elle en garde souvenir : si elle a vu Naples et Portici, Madrid et son Prado, Pétersbourg et ses palais d'hiver, elle conserve dans sa toilette un débris de tout cela; et si j'étais inventeur de modes, je m'attacherais principalement aux femmes des ambassadeurs ou des secrétaires de légations, pour créer quelque chose de neuf, de délicat, parce que, comme les abeilles d'or, elles ont passé sur toutes les fleurs pour en recueillir tout ce qu'elles ont de coquet, de gracieux; et pourvu que cela soit corrigé par le goût français, on pourrait trouver des innovations admirables.

Rien de plus simple et de plus régulier que les rapports qui existèrent entre la Russie et l'Angleterre jusqu'à M. Canning : le prince de Liéven, lié par goût aux torys, n'eut

qu'à développer les intérêts de commerce que les traités de 1814 et de 1815 avaient établis entre l'Angleterre et les puissances continentales. Les affaires devinrent plus sérieuses quand les idées helléniques grandirent à ce point qu'il fallut les résoudre par un traité, difficulté plus grande qu'on ne paraissait le croire; les torys n'avaient point été sans s'apercevoir que le projet de la Russie, en insistant avec tant de fermeté pour l'émancipation de la Grèce, était de voir grandir considérablement son influence en Orient. Il y avait sans doute une idée généreuse; mais, au fond, une pensée politique que la Russie voulait réaliser sur la Grèce, comme elle l'avait accomplie pour la Pologne. L'esprit conciliant, doux et agréable du prince de Liéven, contribua à résoudre la plupart de ces difficultés; fort lié avec le duc de Wellington, appartenant tous deux à la diplomatie qui avait dominé les différends européens depuis dix ans, le prince de Liéven devint le signataire du traité du 6 juillet 1827, qui décida des destinées de la Grèce. Ce fut lui qui, à Londres, reçut le comte Capo-d'Istrias et seconda sa mission auprès des torys.

Depuis deux ans, le prince de Liéven avait grandi dans la faveur de la cour impériale. L'empereur Nicolas, qui venait de succéder à son frère bien-aimé, était l'élève, ainsi qu'on l'a vu, de la princesse de Liéven, douairière. Le premier acte de son règne fut la récompense de cette digne femme, et sa lignée s'en ressentit. La princesse de

Liéven (la châtelaine hospitalière qui réside à Paris) fut créée dame d'honneur de l'impératrice, femme de l'empereur Nicolas, avec dispense de résider à Saint-Pétersbourg; car on savait tout ce que pouvait avoir d'utile sa résidence à Londres auprès du prince de Liéven : elle était l'âme de son salon, l'Égérie de ses dépêches, et les grandes affaires qui agitaient l'Europe exigeaient plus que jamais la présence d'une haute diplomatie à Londres; car la révolution de juillet venait d'éclater, et l'on sait qu'à ce moment le siége des grandes négociations fut la capitale de l'Angleterre : là toutes les puissances vinrent se renseigner sur l'esprit et la tendance de la révolution de France.

C'était le moment où le prince de Talleyrand arrivait lui-même à Londres avec une mission de son gouvernement. Ses manières, son esprit, avaient plu à la princesse de Liéven; elle se lia à la duchesse de Dino (de si grande distinction), qui exerçait sur M. de Talleyrand une certaine influence. Ce furent dônc deux femmes qui apportèrent une sorte de tempérance dans les négociations si difficiles de cette époque : à Londres, toute la diplomatie allait chez la duchesse de Dino et chez la princesse de Liéven : c'était sans conséquence. Là on s'entendait, on se rapprochait; et lors des fameux protocoles des conférences de Londres, l'action de la duchesse de Dino, comme de la princesse de Liéven, fut toute de conciliation et de paix générale; il ne pouvait pas y avoir de guerre lorsqu'on vivait en si bonne

intelligence; l'Europe ne pouvait se heurter quand la France et la Russie étaient représentées par deux femmes qui luttaient d'esprit et de bon goût sur une causeuse.

Le prince de Liéven appartenait à la partie modérée de la diplomatie russe, à celle qui était représentée par le comte de Nesselrode, Pozzo di Borgo, c'est-à-dire à un système mitoyen qui ne voulait pas jeter, pour un malentendu, toute l'Europe dans une guerre indéfinie et un avenir sans but. On ne saurait accorder trop de reconnaissance à cette action de la diplomatie modérée; l'empereur Nicolas, avec le plus noble cœur, l'esprit le plus droit, est empreint de quelques préjugés en politique; il aime la France, par exemple, et repousse son gouvernement. Comme il n'a étudié qu'avec la passion de l'honneur, les questions contemporaines, il ne peut faire la part suffisante aux nécessités; à chaque moment il croyait à un bouleversement en France; il n'avait pas foi en la durée et en la sagesse du pouvoir qui la dirigeait. Que d'efforts il fallut au prince de Liéven, au comte Pozzo di Borgo, pour éclairer le czar sur la situation de la France, et lui faire comprendre la nécessité de la compter comme une grande nation dans la politique européenne. Ces préjugés de la Majesté Impériale furent dominés par les événements de la Pologne, et, jusqu'en 1831, l'empereur Nicolas fut à la paix.

Cette politique ayant pris une autre tournure en 1834, il fut alors question d'opérer un changement diplomatique.

M. de Talleyrand avait quitté Londres; le siége des hautes négociations n'y était plus, et d'ailleurs l'empereur Nicolas ayant modifié quelques-unes de ses dispositions, voulait avoir une diplomatie plus hardie; sans blesser M. de Liéven, il l'appela au titre de gouverneur du prince impérial en même temps qu'il désigna le comte Pozzo pour l'ambassade de Londres. Cette mesure avait un double sens : enlever le comte de Liéven à Londres, c'était dissiper tous les antécédents des négociations, indiquer en quelque sorte qu'on voulait rompre avec le passé : enlever le comte Pozzo à la France, c'était marcher au même résultat, car Paris pour le comte Pozzo était un lieu d'habitudes, le théâtre de ses relations intimes. Ceci est une date à remarquer, dans les négociations russes, car elle indique un changement complet dans l'esprit et la tendance des rapports de l'empereur Nicolas avec le gouvernement de France. La position devient plus hostile.

C'était un beau titre sans doute que la dignité de gouverneur du prince impérial, sorte de manière de continuer dans le fils la tâche qu'avait eue la vieille mère : ainsi l'esprit de tradition se perpétuait. La famille impériale était nombreuse, et présentait le plus admirable tableau de jeunesse et de grâce. Le prince impérial Alexandre Nicolawitch avait seize ans; faible, un peu maladif, doué d'une grâce et d'un charme particulier, d'une figure ravissante et mélancolique, comme ces enfants qui ont déjà

beaucoup souffert. Son frère Constantin ne comptait point encore, car il n'avait que sept ans; mais avec eux étaient la grande duchesse Marie, sa sœur Olga, l'une à quinze ans, l'autre à douze; la petite Alexandra à neuf ans (la mort n'avait point fait encore d'affreux ravages au sein de cette tendre lignée). Rien de plus doux, de plus ravissant, de plus paternel que cet intérieur de la famille impériale. Ce souverain puissant et fort, celui qui par son seul commandement fait mouvoir des millions d'hommes, est le meilleur époux, le plus tendre des pères : à chaque douleur de ses enfants il éprouve de vives alarmes, et sa tristesse vient de trop aimer, de trop sentir.

Sans doute, à l'encontre de ce portrait on va nous rappeler le système oppressif, les mesures de vaste répression prises par la Russie contre les Polonais. Il faut faire la part d'abord aux exagérations : les réfugiés sont malheureux; ils portent une haine implacable au prince qui les a expulsés de la patrie. D'ailleurs croit-on que les Polonais soient bien commodes à gouverner? Le ressentiment qu'ils vouent aux Russes est extrême; je lisais naguère les poésies du professeur polonais qui a ouvert son cours au collége de France : à travers toutes les folies de l'enseignement, il y avait des chants atroces contre le czar Nicolas. On se fait d'ailleurs une fausse idée de la position des empereurs; ils ne sont pas les maîtres absolus : chefs de la nation russe, autocrates par le nom, soumis

par le fait à cet esprit national, ils portent pour ainsi dire en leur main le glaive des vieux boyards; leur tâche, leur sueur de tous les jours, est précisément de jeter un peu de tempérance dans le ressentiment des Russes contre les Polonais, de l'Église grecque contre l'Église catholique. Dans la question de la Pologne, c'est une querelle de peuple à peuple; seulement la protection qu'Alexandre avait accordée à la Pologne aux dépens de sa popularité en Russie, l'empereur Nicolas s'est abstenu de la donner, et l'esprit russe s'est alors montré tout entier contre la Pologne.

C'est au sein de la famille impériale que le prince de Liéven allait exercer ses fonctions auprès du jeune czarewitch, fonctions devenues plus difficiles depuis que l'empereur avait résolu de faire voyager son fils en Europe. C'était une question de santé et d'habitude chez les czars depuis Pierre Ier. En Russie on a une grande facilité pour apprendre la civilisation de tous les peuples, comme toutes leurs langues; les Russes les parlent d'instinct; ils aiment à enjamber les royaumes en souvenir de leur vieille origine nomade, et l'empereur Nicolas lui-même avait tracé l'itinéraire de son fils : il devait se rendre en Hollande, à Londres, pour contempler toutes les merveilles de l'industrie et du commerce; d'Angleterre il devait reprendre l'Escaut, pour aller en Italie afin de rétablir sa santé sous un soleil plus chaud et une température plus

douce. Il se fit une vive inquiétude au cœur du prince de Liéven, parce qu'il fallait préparer une bonne réception au czarewitch à Londres spécialement, où le peuple jette ses cris de joie ou de menace par caprice. Or, la moindre émotion pouvait briser la santé du fils de l'empereur; et M. Pozzo di Borgo, malade déjà, put me dire ses propres soucis pour aider dans cette difficile tâche le prince de Liéven, auquel l'empereur avait confié son fils bien-aimé. La réception fut bonne, mais le prince de Liéven en fut cruellement éprouvé, et sa santé était presque délabrée lorsqu'il se rendit en Italie.

Je me rappelle une bonne rencontre de ma vie, et j'espère que l'un des jeunes comtes de Liéven en a gardé souvenir : sur la route de Munich aux eaux d'Ischel (je crois que c'était en 1838), nous nous rencontrâmes tous deux voyageurs, lui venait de Naples, moi d'Augsbourg, et il me communiqua déjà les inquiétudes qu'il avait sur la santé du prince. Ce fut pour la première fois que j'entendis parler de cet intérieur de la famille impériale russe, de cette société de Pétersbourg si mal connue, si peu appréciée; et pourquoi cela? Qui va à Saint-Pétersbourg habituellement? quelques artistes, des danseurs d'Opéra, pour recueillir des roubles et des couronnes que l'aristocatie leur jette du bout des doigts; ou bien quelques mécontents, même des journalistes, qui, lorsqu'ils reviennent à Paris, pour prouver qu'ils ont vu la bonne

compagnie, racontent des scènes qu'ils ont apprises dans quelques auberges de Hollande ou de Prusse. La société de Pétersbourg est composée d'esprits d'élite, plus littéraire que nous, plus juste appréciateur des choses d'art; on y fait un peu moins de bavardage politique, mais la société garde une distinction que nous avons perdue dans ce chaos de toutes choses.

Quand le prince de Liéven arriva à Rome, il était déjà fort souffrant; il y vit tout avec l'enthousiasme d'un artiste, quoique déjà avancé dans la vie; il s'y fatigua trop d'esprit et de corps, et il y mourut en 1839, laissant la réputation d'un homme droit et de tenue, inhérente à l'école diplomatique du congrès de Vienne, dont les souvenirs s'effacent tous les jours. Cette école rendit un immense et dernier service en 1830, en ce que, réprimant les passions ardentes, les fausses notions qu'on pouvait donner sur les hommes et les choses des gouvernements, elle empêcha un heurtement entre les nations de l'Europe. Le prince de Talleyrand, M. de Nesselrode, le prince de Liéven, le prince de Metternich, avaient une trop grande expérience des affaires pour jeter le monde dans un sanglant débat. Ce qu'il fallait faire, avant tout, c'était de réprimer fortement l'esprit de révolution; et toute intelligence qui s'associait à ce dessein devait être accueillie par l'Europe avec une faveur méritée.

Depuis la mort du prince, la princesse de Liéven s'est

fixée à Paris, et, peut-être un peu en mémoire du prince de Talleyrand, elle en a pris les appartements dans son bel hôtel de la rue Saint-Florentin. Cet hôtel a été un moment le palais impérial, car l'empereur Alexandre y a habité, et M. de Talleyrand aimait trop à le dire pour que la princesse de Liéven ne s'en soit pas souvenue; elle y reçoit beaucoup : femme d'esprit cultivé et de tenue, on va chez elle pour se voir, commencer ces sortes de négociations et de rapprochements qu'une femme prépare et conduit mieux, parce qu'elle a plus de liant dans le caractère, une voix plus affectueuse et plus douce, des billets qu'on échange sans se compromettre, une amitié sûre, sincère, dévouée.

La princesse de Liéven, pourtant, exerce-t-elle à Paris toute l'influence que la presse lui accorde? Il y a trois personnages à qui j'ai entendu attribuer le même rôle. Lorsqu'on avait entendu un mot d'esprit, une manière exacte de juger les hommes, pour donner de la gravité à ce que souvent on avait inventé, on disait : C'est M. de Talleyrand qui l'a dit; chacun lui attribuait ses mots, ses phrases, et, sous le vernis du prince, tout cela passait aisément. Le second personnage à qui un rôle à peu près semblable a été donné, c'est le prince Paul de Wurtemberg. Toutes les fois qu'il y a un mémoire adressé à l'empereur Nicolas sur l'état actuel des esprits ou de la société, l'auteur, dit-on, est toujours le prince Paul, et je crois, en vérité, que

la Russie doit avoir de meilleurs agents et d'un examen plus attentif. Les journalistes ont pris la même tactique pour la princesse de Liéven : quand ils ne savent pas où placer leur scène, ils disent : « Cela s'est fait chez la princesse de Liéven. — Tel ministre est venu à son hôtel ; — tel autre homme d'État y a passé la soirée. » Cela vous donne l'air d'un journal parfaitement informé, et constitue un fait-Paris de la première espèce.

Il faut beaucoup enlever à toutes ces anecdotes de petites affiches ; ainsi que je l'ai dit, la princesse de Liéven, par son esprit distingué, peut être bien placée partout, écoutée dans ses conseils, consultée dans ses bonnes pensées ; mais là se borne sa naturelle influence sur les affaires politiques de notre pays. Parfaitement instruite des habitudes et du haut personnel de la cour de Russie, sœur du ministre de la police à Pétersbourg, veuve du gouverneur du prince impérial, mère de deux aides de camp de l'empereur Nicolas, elle peut et doit rendre des services, en éclairant les préventions du czar par un récit fidèle de ce qui se passe en France. Placée dans une région si élevée, en l'absence de toute ambassade officielle à Paris, on peut la faire servir quelquefois d'intermédiaire pour des propositions, des avis ou des notes, cela s'explique encore ; mais qu'on fasse de la princesse de Liéven une sorte de divinité mystérieuse, qu'on consulte pour savoir si l'on peut prendre tel député pour ministre ou tel person-

nage pour sous-secrétaire d'État, c'est là un des bruits de cette presse active qui a besoin de s'alimenter.

La princesse de Liéven repousse toute importance en dehors d'elle-même qu'on veut lui donner; elle a assez de valeur personnelle pour se dispenser de ces prospectus que tout le monde jette aujourd'hui avec trop de facilité pour qu'un esprit d'élite y tienne beaucoup : c'est un blason trop commun pour la femme éminente qui s'honore de fermes amitiés, et dont le salon est le rendez-vous de la haute diplomatie à Paris comme il l'était à Londres. Les Russes qui voyagent ou qui séjournent ont presque tous une mission, non pas comme on l'a dit de surveillance et d'activité diplomatiques, mais une mission d'examen; les gouvernements étrangers aiment considérablement à obtenir des Mémoires sur chaque partie de l'administration publique; leurs agents font des tableaux politiques, des statistiques militaires ou scientifiques, pour comparer les hommes et les faits. Tout cela est envoyé afin de juger la position d'un pays; ce sont des missions avouées que nous négligeons un peu trop en France par rapport à l'étranger.

Nous connaissons mal l'Europe, tandis que les gouvernements nous savent bien. La princesse de Liéven s'est fait une position plus élevée; elle aime le monde; ses réunions, si remarquées à Londres, où venait se grouper toute l'aristocratie de l'Europe, elle a cherché à les retrouver dans quelques hommes éminents qui recueillent auprès d'elle

les traditions de la bonne compagnie et ces formes inimitables du grand monde qui sont un peu trop perdues aujourd'hui. Dans notre société si mêlée, il est heureux qu'il se trouve encore de nobles hospitalités!

X.

LE DUC DE GALLO

PREMIER MINISTRE DE NAPLES

Le royaume des Deux-Siciles a joué un rôle considérable dans la politique, depuis l'origine de la révolution française jusqu'au congrès de Laybach. Cette importance vient non-seulement de la splendeur de son soleil, de la fertilité de son territoire, de sa position magnifique qui en fait désirer à tous la domination, mais encore de ce que la guerre et les passions politiques ensanglantèrent plus d'une fois ce sol caressé du ciel. Le duc de Gallo accomplit à Naples et dans les transactions européennes le même rôle qui éleva en France le système du prince de Talleyrand; c'était la même finesse d'esprit, la même modération de sentiments, la même tempérance de caractère, avec cette différence

seulement qu'il y avait dans le duc de Gallo quelque chose de l'improvisateur italien, cette vivacité de gestes, cette abondance de paroles tout à fait en dehors des habitudes compassées et didactiques de M. de Talleyrand.

Chaque fois que l'histoire doit parler d'un homme d'État qui a joué un rôle important dans la diplomatie, il faut se faire avant tout de justes idées sur l'esprit des peuples, la tendance du gouvernement qu'il va dominer de sa pensée. Le royaume de Naples appartenait à une branche cadette de la maison d'Espagne, et par conséquent à la vieille lignée des Bourbons; il avait fallu de grands efforts à la France pour établir un rameau de sa dynastie dans le royaume de Naples, et ce fut un des beaux actes de la politique de Louis XV, tant calomniée. Un règne qui a donné la Lorraine, l'île de Corse à la France, et établi une branche de sa maison à Naples, devait avoir pourtant quelque mérite aux yeux d'une postérité qui certes n'a pas fait des conquêtes aussi stables. Si Naples n'aimait pas les Espagnols, elle s'ouvrait pleine d'avenir et de confiance au pavillon français; toujours notre ambassade de famille y était dominante; on la consultait, elle dirigeait la politique générale des cadets de race. Or, une telle situation excitait les jalousies naturelles de la maison d'Autriche, qui prétendait également à une influence sur l'Italie; elle en cherchait toutes les occasions, s'emparait de tous les incidents, et cette lutte entre les deux maisons de Bourbon et d'Au-

triche, se produisait à Naples comme à Madrid. La révolution française seule allait jeter des germes de discorde dans la politique de famille ; à ce point de vue, elle faisait les affaires de l'Autriche. Les gouvernements d'Italie nous aiment tous ; ils sont admirablement disposés pour nous ; seulement ils ont peur des agitations révolutionnaires. L'idée fatale de 1789 nous a tués diplomatiquement en Italie comme partout ; elle a servi la pensée de l'Autriche en Piémont, à Naples, à Rome. Si nous avons peu de crédit, la faute en est à cette idée perturbatrice de tout ordre européen.

Mazio Mastrilli, d'abord marquis de Gallo, était né à Palerme, en Sicile, d'une ancienne et noble famille ; il avait dix-sept ans lorsque, comme tous les gentilshommes de cette île, si belle, si riche en moissons, avec ses grappes de raisins dorés sur la treille de Marsala, au vin généreux, le marquis de Gallo vint à Naples ; son éducation avait été plus soignée que celle de la noblesse sicilienne ; son caractère était souple et poli, ses talents agréables, poëte, musicien. C'était l'époque où la maison de Bourbon, à peine installée à Naples, voulait rattacher à elle la bonne noblesse de Sicile, un peu turbulente ; elle employa le marquis de Gallo dans la diplomatie du royaume ; secrétaire de légation, conseiller d'ambassade, il fut appelé à tous les postes par suite de ses succès de cour, qui lui donnèrent à la fois l'habitude du monde et la connaissance des affaires.

Il y a des esprits qui s'imaginent que pour bien suivre les relations d'un pays, il faut se condamner à une sorte de retraite maussade et se créer une chartreuse dans la vie; erreur capitale : l'homme d'État doit vivre avec le monde, s'identifier avec ses faiblesses, connaître à fond le cœur humain, de sorte qu'il puisse toujours mettre en rapport sa politique avec les idées et les besoins de ses contemporains ; les plus mauvais ministres sont ceux-là qui se proclament officiellement austères : la probité n'exige pas impérativement qu'on s'exclue de la société, qu'on ne participe ni à ses joies, ni à ses plaisirs.

D'ailleurs Naples n'est pas un pays comme tous les autres; on n'y vit pas au milieu d'une nation grave : tous, grands et peuple, y aiment le plaisir, ce doux *far niente* que l'on trouve dans les habitudes depuis le roi jusqu'au dernier lazzarone; sous les feux de ce soleil, à l'aspect de cette mer, il ne peut y avoir que des ébullitions ardentes comme le Vésuve, ou bien le repos des longues siestes : seulement les Napolitains remplacent ce qui leur manque d'énergie par une finesse italienne, une douceur flatteuse d'expressions et de paroles : c'est ce genre d'habileté que le duc de Gallo poussa jusqu'à sa dernière expression. Il était attaché aux affaires étrangères lorsque la révolution de 1789 éclata en France ; quelque soin qu'on prît de la cacher aux peuples, elle ne laissa pas de faire une certaine impression à l'extérieur; et la plus immé-

diate conséquence fut de voir apparaître à Naples l'action anglaise et autrichienne, à l'encontre de la maison de Bourbon. Tout ce que la politique de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, avait acquis de force morale et d'influence, fut ainsi compromis dans les voies nouvelles sous le ministre Acton, le représentant du système anglais, et il fut question un moment d'élever le marquis de Gallo au poste de ministre dirigeant, qui devenait très-difficile au milieu des terribles effets de la révolution française.

On ne peut se représenter ce qu'était cette folle diplomatie de la république, jetant ses menaces partout, sans tenue ni sans frein, de manière à compromettre les sérieux intérêts de la France. Il existe encore à la Bibliothèque du Roi quelques caricatures qui furent faites sur une expédition conduite dans le golfe de Naples pour réduire le tyran napolitain (c'était l'expression) à une sorte de servage envers la république française. La convention foulait aux pieds toutes les promesses, toutes les convenances; on insultait la souveraineté de Naples, et alors ce fut sérieusement que ce beau royaume, forcé d'abandonner toutes les traditions de famille, se jeta dans les mains de la maison d'Autriche, qui appelait une alliance et une intimité. L'Autriche et l'Angleterre succédèrent au pacte de famille, autrefois en vain sollicité; les armées autrichiennes durent protéger Naples, comme les flottes britan-

niqués le beau golfe, en jetant des yeux de convoitise sur la Sicile, l'île admirable. La Corse était déjà sous la domination anglaise. Ce fut comme expression de l'alliance de Naples avec l'Autriche, que le marquis de Gallo fut chargé de négocier le mariage de la fille de Ferdinand IV avec l'empereur François II. Il accompagna même la jeune impératrice dans son voyage de Vienne, et dès lors on put voir combien les liens devenaient intimes entre les deux maisons ; le marquis de Gallo s'en fit l'expression fidèle ; il commença à étudier les rapports intimes des deux cours, et ses manières plurent tant au cabinet autrichien, son esprit fut tellement apprécié, qu'il dut rester comme représentant du cabinet de Naples à Vienne. L'impératrice avait pris une grande affection pour le marquis de Gallo, qui ne quittait pas le palais de Schoënbrunn. Désormais les deux États durent entrer simultanément dans les questions de paix et de guerre ; cette situation se manifesta bientôt aux yeux du général Bonaparte, alors que la belle campagne d'Italie étonnait et effrayait le cabinet de Vienne.

Le gouvernement autrichien, pour rétablir ses forces, avait senti le besoin de la paix : après l'énergie, l'épuisement. M. de Thugut, ministre d'Autriche, voulait donc traiter avec le général Bonaparte ; traiter d'une manière utile à son gouvernement, avec les conditions les plus favorables : il vit bien qu'il avait devant lui un général

victorieux, impératif, avec plus de ruse encore que de forces, et qui voulait profiter de sa position. Si le ministre choisissait un plénipotentiaire allemand avec les grandes formes aristocratiques, peut-être ne serait-il pas compris par le général audacieux qui s'était avancé jusque dans le Tyrol, comme l'aigle des montagnes : à un Italien il fallait opposer un Italien, et M. de Thugut jeta les yeux sur le marquis de Gallo, comme sur le diplomate le mieux approprié à la négociation qu'on voulait essayer avec Bonaparte. Durant cette guerre d'Italie, Naples, quoique dessiné au fond du cœur pour l'Autriche, avait néanmoins gardé un caractère extérieur d'impartiale neutralité; le marquis de Gallo pouvait donc se poser comme médiateur, offrant les bons offices d'une puissance également bienveillante et neutre; et cela permettait d'ouvrir une négociation sans que l'Autriche eût l'air de la solliciter elle-même. Pour dissimuler encore la mission du marquis de Gallo, il supposa un voyage à Naples, à travers le Tyrol; le diplomate vint donc comme simple voyageur sous la tente du général français, qui, bien informé de ce qui se passait à Vienne, devina bientôt que *il signor marchese* venait à lui en négociateur. Comme Bonaparte aimait à faire naître des incidents et des aveux, il amena le marquis de Gallo à lui dire le but réel de son voyage; dès lors on fut sur le terrain d'une négociation sérieuse à Léoben.

Il faut se rattacher ici à quelques épisodes de la cam-

pagne de Bonaparte en Italie, que l'enthousiasme du parti impérialiste a tenus secrets. L'histoire doit dire que Bonaparte, avant les préliminaires de Léoben, était stratégiquement compromis; avancé dans le Tyrol en face d'une armée considérable, entouré d'insurrections; sur ses flancs une autre armée; sans appui, sans base d'opérations, avec la possibilité d'un mouvement italien sur ses derrières, et une insurrection du Piémont et de Rome; au centre des Tyroliens, qui maniaient si bien la carabine, Bonaparte n'en pouvait plus, et c'est ce que M. de Gallo avait compris. Le moment de négocier était donc bien choisi; le marquis courut à Vienne chercher des pouvoirs, parce que, avec sa finesse et sa sagacité habituelles, il s'était aperçu que Bonaparte voulait traiter. Lui et M. de Cobentzl durent profiter de cette circonstance pour établir un système qui réaliserait le rêve de l'Autriche; depuis longues années, le cabinet de Vienne désirait les États de Venise, un débouché sur l'Adriatique, et Bonaparte lui cédait tout. Dans de longues conversations italiennes que le marquis de Gallo aimait à rapporter, il avait arraché au jeune général ces concessions très favorables pour la maison d'Autriche; Bonaparte faisait bon marché de Venise : avec une patience toute italienne et souvent bouffonne, le marquis subissait les colères, les grossièretés même de l'impérieux négociateur, à ce point de provoquer l'hilarité de Bonaparte. Enfin il obtint la signature des préliminaires de Léoben, acte

qui grandissait si considérablement la maison d'Autriche. Tout ce que faisait la république française en Italie était un provisoire d'une niaiserie ridicule : ces républiques cisalpine et transalpine, tous ces gouvernements démocratiques tomberaient au premier coup de fortune ; l'Autriche cédait les Pays-Bas, une de ses grandes plaies depuis le XVI[e] siècle ; elle acquérait les États de Venise, c'est-à-dire les débouchés de l'Adriatique : à une prochaine campagne elle ressaisirait le Milanais ; car l'Autriche est patiente, elle attend.

On se rappelle que ces préliminaires de Léoben furent considérés comme si déplorables pour la république française, que le Directoire exécutif ne voulut pas d'abord les ratifier. De deux choses l'une : ou la position de Bonaparte était tellement compromise en Italie qu'il fut obligé de se montrer large sur les conditions, ou bien il fut joué comme un enfant par le marquis de Gallo et M. de Cobentzl. Dans les conférences d'Udine, la négociation fut reprise pour amener un traité définitif avec la France : que de romans écrits sur les conférences d'Udine ! Bonaparte lui-même a parlé d'un cabaret de porcelaine brisé et des paroles sentencieuses qu'il jeta sur la république française, « qui semblable au soleil, n'avait pas besoin d'être reconnue. » Tous ces faits-là sont faux ; les dépêches officielles n'en disent pas un mot. Ce sont des légendes qu'il faut laisser aux histoires populaires de la révolution française ou de l'Empire. Bonaparte était trop habitué aux protocoles des traités pour ne pas

savoir que cette formule de reconnaissance était usuelle à toutes les négociations ; et en même temps il était homme de trop bonne compagnie pour se permettre de briser un cabaret de porcelaine en présence d'un congrès; coup de tête qui n'allait ni à sa physionomie, ni à la position compromise de ses armes. A Udine, il ne fut donc question ni de république visible comme le soleil, ni de cabaret brisé; mais bien de grandes négociations. Le seul point exact dans cette chronique, c'est que M. de Gallo conserva les formes obséquieuses inhérentes aux mœurs italiennes : chaque jour il conduisait Bonaparte à sa voiture, le radoucissait dans cette langue italienne qu'il parlait si bien; il avait un choix de mots anodins, flatteurs, qui ne laissaient pas d'agir sur l'esprit de Bonaparte, lui-même fort caressant.

De tout cela résulta le traité de Campo-Formio, qui n'aurait aucune explication dans l'histoire, si vraiment les campagnes de Bonaparte en Italie avaient été si victorieuses, si décisives. Ceux qui savaient le caractère impératif du jeune général, tout le parti qu'il savait tirer des circonstances, jugeront que si le succès de ses deux campagnes avait été absolu, sans revers, il n'aurait pas tant accordé à l'Autriche. Sur ce point, il faut consulter la correspondance secrète du général Bonaparte avec le Directoire exécutif; alors les paroles de Barras au chef de l'armée d'Italie s'expliqueront : « Qui t'a donc forcé à signer les préliminaires de Léoben? tu as donc été battu? » Aussi l'Autriche,

surprise et joyeuse d'un si admirable résultat qui devait lui donner tôt ou tard la domination de l'Italie, décora le marquis de Gallo de la Toison-d'Or, dont elle est toujours très-avare. Bientôt, comme expression de l'alliance austro-napolitaine, le marquis de Gallo fut appelé à remplacer au ministère M. Acton, qui se retirait des affaires. C'était plaire également à la France, et au général Bonaparte surtout, puisque le marquis de Gallo connaissait tous ses secrets et qu'il s'était lié d'une vive amitié avec le jeune général.

Voilà donc le marquis de Gallo premier ministre à Naples, obligé de tout ménager, de tout caresser, la république comme l'Autriche, et Dieu sait quels choix de légations faisait le Directoire ! Il semait les régicides partout, dans le Piémont, à Rome, à Naples, et les deux ambassadeurs que la démocratie jeta à Naples, ce furent d'abord Garat, puis Lacombe Saint-Michel. Quelle convenance ! Garat avait lu la sentence de mort à Louis XVI, Lacombe Saint-Michel était un conventionnel régicide à la façon de Carnot, dur et entier, et tous deux allaient résider près d'un Bourbon. Il faut voir quelle était cette diplomatie stérile et turbulente, impérative et insolente ; il fallait passer sur toutes les insultes de ces ambassadeurs, M. Garat, faiseur de phrases classiques et pompeuses ; Lacombe Saint-Michel, esprit à formules. Nulle puissance royale n'avait autant de caprices que ces envoyés, nul cabinet plus de commandement ; ils trai-

taient la royauté avec dédain, la religion avec cette hauteur philosophique de tous ces pauvres esprits que Napoléon fit bien de balayer en quelques jours. Je ne sache rien de plus ridicule que toutes les dépêches de Ginguené à Turin, de Garat à Naples; elles témoignèrent au moins que les grands seigneurs du nouveau régime avaient remplacé la dignité par l'arrogance : ces hauteurs furent telles, ces impertinences si outrageuses, qu'il y eût une sorte de mouvement populaire; les hostilités commencèrent contre la France, et ce fut alors que le général Championnet marcha sur Naples et qu'eut lieu l'occupation des Français. Dans cette circonstance difficile, le marquis de Gallo se rendit à Vienne, afin de négocier un traité qui pourrait assurer encore l'affranchissement de sa patrie conquise; l'occupation de Naples par les Français était si capricieuse et si violente! Les Napolitains sont ardents, démonstratifs; ils s'agitent autour des églises, ils aiment les processions saintes, les pompes catholiques qui parlent si vivement à l'imagination; ils se trouvaient donc sous le joug d'une armée inculte, sans croyance, railleuse dans la vie comme dans la mort, et prenant à pitié les miracles, même celui de saint Janvier, le saint populaire des lazzaroni, leur ami, leur protecteur. L'Europe put donc sans grand effort préparer une réaction violente comme tout ce qui vient des masses; elle fut dirigée par la reine Caroline, si courageuse et si aimée, le ferme cardinal Ruffo et M. Acton; quelques traîtres,

oubliant les intérêts de leur patrie, avaient livré Naples aux Français, ils furent proscrits, et le rôle que joua la reine, loin d'être odieux, comme on l'a écrit, se résuma tout entier dans le devoir d'adoucir les tempêtes du peuple, si bruyantes. En général, on s'imagine que les gouvernements font les réactions, cela n'est pas; presque toujours elles viennent des masses; si le pouvoir n'ose souvent les réprimer, il les empêche d'aller jusqu'à leur dernier dessein. A Naples alors, de nouvelles vêpres siciliennes sonnèrent contre les oppresseurs; il y eut un système sévère, une expression souvent sanglante; triste et fatal remède dans les malheurs de la patrie.

Telle n'était pas, cependant, l'opinion du marquis de Gallo, le modérateur par excellence. Dans les conférences d'Udine et de Campo-Formio, il avait pris une noble confiance en Bonaparte, une haute estime pour les Français; et il ne pouvait absolument applaudir au système de la reine Caroline, si dessiné contre la France sous le ministre Acton. Alors, pour l'éloigner, le gouvernement napolitain le nomma vice-roi de Sicile; puis, quand la nécessité des circonstances fit craindre une nouvelle invasion de Naples, le marquis de Gallo fut choisi comme plénipotentiaire appelé à traiter avec les généraux français, ensuite désigné comme ambassadeur auprès des nouvelles républiques italiennes. Le directoire accomplissait son œuvre bizarre; des démocraties étaient jetées à Milan, à Turin, à Rome.

N'avait-il même pas essayé une république parthénopéenne à Naples? Ces esprits de révolution étaient tous entraînés et séduits par les études classiques : les *Bucoliques* de Virgile, les *Églogues*, tournaient toutes les têtes. Le souvenir des colléges d'Harcourt ou Du Plessis agissait sur leurs œuvres; ils faisaient des *pensum* en matière de gouvernement; et j'ai vu encore à Milan une gravure qui représentait une fête lyrique en l'honneur de Virgile, à Mantoue, la patrie du poëte. Il y avait des Champs Élysées, des danses, un peu de l'école de David, ou imitées des chœurs des muses de Pompéia. Et en Italie ces choses-là plaisent aux savants et aux érudits en les reportant aux beaux jours de leur gloire et de l'antiquité.

Dans les circonstances qui suivirent le consulat de Bonaparte, le marquis de Gallo, qui alors dominait son cabinet, lui donna l'empreinte d'une grande neutralité; il ne voulut prendre parti ni pour la coalition ni pour la France; position mixte qui devait tôt ou tard faiblir devant les nécessités d'une décision. L'Autriche avait succédé, par un mariage, à l'ancienne domination de la famille des Bourbons. L'impératrice était Napolitaine, et recherchait toutes les circonstances pour donner une impulsion autrichienne à son ancienne maison. En même temps les Anglais, maîtres de la mer, se présentaient en face du golfe avec leurs fortes escadres, prêtes à canonner le môle et à foudroyer les belles plages depuis Castellamare jusqu'à Pausilippe. Les événe-

ments étaient tels qu'ils appelaient une décision; car ce Bonaparte, que le marquis de Gallo avait vu simple général au traité de Campo-Formio, maintenant élevé à la couronne impériale, préparait dans son palais des Tuileries une nouvelle campagne d'Italie et de Bavière, avec une marche en avant sur Vienne. Dans cette nouvelle guerre, quelle position prendrait Naples? Les Anglais disaient : « Voilà des subsides ou bien la guerre, la guerre sans neutralité, sans commerce, à coups de canon dans le golfe. »

Il arrivait donc ici que la politique du marquis de Gallo se trouvait débordée sur tous les points; la modération n'était plus possible; il fallait prendre un parti; les troupes françaises occupaient Naples, mais dans une position très compromise, car les Autrichiens les débordaient par une invasion rapide sur Bologne et Mantoue; la mer leur était fermée par les Anglais; Napoléon voulait aussi avoir sous sa main les troupes qui allaient combattre les Autrichiens dans l'Italie centrale; et c'est pourquoi une convention fut conclue avec le marquis Gallo pour l'évacuation de Naples. A peine cet acte était-il signé, qu'une nouvelle réaction violente commença contre les Français. Il ne fut plus possible de retenir les Napolitains; et leur gouvernement se lia de nouveau avec l'Autriche dans la coalition austro-russe, qui fut brisée par la glorieuse bataille d'Austerlitz. Quelle position déplorable alors, comme conséquence du traité de Vienne! La maison de Bourbon, à Naples, était

sans liberté, sans possibilité d'apaiser le vainqueur; la guerre, si elle l'avait faite, lui était imposée par les circonstances : elle était unie à l'Autriche, et l'Autriche traitait avec Napoléon, qui ne voulait rien entendre, rien écouter à l'égard de la dynastie des Bourbons. Déjà l'on voit éclore chez l'empereur cette pensée qui se formule comme une grande tradition de Louis XIV, à savoir, « qu'il doit y avoir un système de famille, et que la maison de Bourbon est incompatible avec la dynastie napoléonienne. »

Cette pensée, il l'essaie à Naples; un de ses premiers décrets déclare que la dynastie des Bourbons a cessé de régner; il songe à jeter là un de ses frères comme roi, et ce frère est Joseph Bonaparte, bon homme ma foi, et qui prend son rôle au sérieux. J'ai plusieurs fois remarqué dans mes livres d'histoire cette singulière manie des Bonaparte, de saisir leur destinée comme une providence : en ce monde nous avons tous un côté faible, un peu de folie, et le côté faible de ceux-ci, c'était de s'appeler Majesté, avec une gravité et un sang-froid remarquables. A ce moment il se joua une grande comédie à Naples, et les corps constitués demandèrent Joseph Bonaparte pour roi. Lorsque l'histoire sera écrite avec plus de vérité, il sera curieux de voir le rôle d'inconstauce que les corps constitués ont joué depuis 1789; ils ont appelé et créé des gouvernements de toutes espèces; république, consulat, empire, et tout cela pour l'éternité, comme la dernière et la plus belle expres-

sion de la pensée humaine. Voilà donc Joseph Bonaparte roi de Naples; son premier soin fut de se rattacher les grands, la noblesse des Deux-Siciles, et le marquis de Gallo reçut le portefeuille des affaires étrangères : il l'avait tenu sous Ferdinand IV, il le garda sous Joseph, presque sans changement, parce que, accoutumé aux affaires sérieuses de cabinet, il ne pouvait s'en déshabituer. Les affaires, pour quelques hommes, sont la vie; ils se ploient à tous les systèmes sans hésiter; le besoin de direction est tellement vif dans certains esprits qu'ils le sollicitent à genoux de tous les pouvoirs. Sous Joseph Bonaparte, la position de M. de Gallo devint même moins difficile, moins agitée : en paix avec l'Autriche, on avait la protection de la France; le véritable peuple napolitain n'était plus compté dans cette combinaison de gouvernement, car pour le contenir il y avait les canons des forts et une armée d'occupation de vingt mille hommes.

Un caprice avait mis Joseph Bonaparte sous la couronne de Naples, un autre caprice le jette souverain en Espagne, et Murat, véritable enfant du peuple, fils d'un pauvre aubergiste de La Bastide, fut appelé à commander aux lazzaroni de la rue de Tolède et de la Chaja : il y avait là du Masaniello. Il arrivait tout chamarré d'or, avec du clinquant comme un prince des planches de Saint-Charles ou de Pulcinelli. Murat aimait les exercices retentissants; on le voyait courir de Portici à Castellamarre sur les bords du golfe, conduisant quatre chevaux à toutes guides, sans s'enquérir

des dangers ; il montait de front la montagne de Pausilippe jusqu'à Pouzzoles et la Solfatarre ; il ramait comme un vieux marin jusqu'aux îles Procida et Ischia. Tout cela plaisait aux lazzaroni, ceux-là même qui avaient pris tant de goût pour leur vieux roi parce qu'il vendait le poisson de sa pêche à Sainte-Lucie.

Murat fut donc très-bien venu à Naples, autant que pouvait l'être cependant le commissaire royal d'un pouvoir suzerain qui commandait en maître impérieux aux États comme à sa famille. Auprès de lui, Joachim Murat garda M. de Gallo, dans les mêmes conditions de ministre des affaires étrangères, avec des pouvoirs étendus, parce que Murat, général d'avant-garde avant d'être roi, marchait avec la grande armée, et que rarement il habitait le royaume. M. de Gallo, toujours fort obséquieux, se tint auprès de Caroline Bonaparte dans les mêmes respects qu'il avait portés à ses légitimes souverains, et il disait avec malice en nommant par son sourire le prince de Metternich, que ce n'était pas encore se séparer de l'Autriche. Chaque fois que Murat revenait à Naples, M. de Gallo lui préparait une sorte de réception enthousiaste ; mais avec sa pénétration ordinaire, il se considérait plus comme ministre de Napoléon que comme celui de Murat, car sa correspondance entière était communiquée à M. Maret. Cependant les jours difficiles arrivaient : les aigles de l'Empire avaient cessé d'être victorieuses ; à ce moment donc il se fit une

tentative presque partout au sein des souverainetés contre le pouvoir de Napoléon qui avait opprimé le monde. Cette résistance ne se vit pas seulement parmi les gouvernements étrangers; elle s'étendit même à la famille impériale. La position de la dynastie Bonaparte à Naples n'était pas tenable au premier revers surtout de Napoléon; le pays était plein de souffrance, l'absence de commerce ne permettait plus aucune ressource aux peuples; les Anglais tenaient la mer, et le pavillon britannique flottait presque sur le rivage. Ferdinand IV s'était réfugié en Sicile, et de là il entretenait des correspondances sur tout le littoral; en vain Murat avait voulu essayer quelques entreprises sur la Sicile, toutes avaient échoué. Dans l'état des revers de Napoléon, et l'Autriche victorieuse descendant par le Tyrol, que devenait alors la position de Joachim Murat? Le pays pouvait s'insurger facilement, secondé par les Anglais et les Siciliens.

Ce fut à ce moment que le marquis de Gallo, bien posé avec les cabinets de Vienne et de Londres par ses anciens rapports, essaya de sauver quelques débris de la nouvelle monarchie de Murat; il savait que les puissances, l'Autriche et l'Angleterre surtout, ne tenaient pas à rétablir la maison de Bourbon à Naples: pouvaient-elles relever de leurs mains ce qu'elles avaient combattu si longtemps, c'est-à-dire le système absorbant de Louis XIV? Dès lors le marquis de Gallo aperçut qu'il serait possible, en s'y prenant bien,

de donner à la royauté de Murat une nouvelle sanction européenne en le faisant entrer elle-même dans la coalition, de telle manière donc que Joachim combattrait contre l'empereur qui l'avait fait roi. Dans ces sortes de stipulations, les puissances étaient-elles de bonne foi ; voulaient-elles réellement conserver à Murat la couronne de Naples ? Je pense qu'à ce moment de crise et de doute, d'espérance et de crainte que faisait naître la fin de la campagne de 1813, aucune puissance ne savait précisément ce qu'elle ferait, et ce qui serait décidé ; ce qu'on voulait provisoirement, c'était de briser d'abord le colosse impérial de la France, et de morceler ce vaste tout qui pesait sur le monde. A cet effet on se servait de tous les instruments : avec Napoléon, Murat était un obstacle, une force hostile aux alliés ; avec la coalition, c'était un auxiliaire, et pour cela on s'adressa au marquis de Gallo et à Caroline Bonaparte, qui dominait l'esprit et le cœur de Murat. Lui-même tout orgueilleux, esprit à vue courte, s'imaginait qu'il était si véritablement roi de Naples, qu'avec sa légitimité marquée au front il dominerait tous les rois, les congrès, et que les souverains de l'Europe se feraient honneur et gloire de fraterniser avec lui. Cette illusion continua jusqu'à la chute absolue de l'empire ; Murat se crut alors consolidé sur le trône de Naples, parce qu'il existait des traités conclus sous l'influence du marquis de Gallo avec l'Autriche et l'Angleterre pour le maintien de sa dynastie.

Au congrès de Vienne, cette illusion dut un peu tomber; la maison de Bourbon, qui régnait en Sicile, appuyée sur la restauration de Louis XVIII en France, par l'organe de M. de Talleyrand réclama la couronne de Naples avec insistence: au Parlement d'Angleterre, lord Castlereagh accusa Murat de mauvaise foi. On put voir dès lors que la tendance de l'Europe était évidemment défavorable à Joachim, et M. de Gallo, créé duc, alors s'abstint de paraître au congrès de Vienne; il aimait à tâter le terrain avec une haute habileté avant de s'y engager. Dans sa correspondance avec le prince de Metternich, il lui avait demandé « s'il croyait que le plénipotentiaire de Murat serait admis parmi les membres du congrès, » et M. de Metternich lui répondit « qu'il ne le pensait pas; on verrait en lui un vieil ami, un honorable gentilhomme, mais un plénipotentiaire, non. » M. de Gallo, dans la crainte d'une humiliation officielle, ne se rendit pas au congrès, et demeura jusqu'à la fin de 1814 dans son poste de secrétaire d'État des affaires étrangères à Naples. A ce moment les questions d'Italie se présentaient sous une face toute nouvelle qu'il est urgent de révéler comme une grande explication des événements ultérieurs. L'Italie, ainsi que l'Allemagne, s'était soulevée contre l'oppression que les Français lui faisaient subir? elle invoquait l'esprit de liberté sous l'action des sociétés secrètes. Ce grand mouvement ne pouvait triompher sans que l'Italie rêvât sa liberté absolue : à ce

point de vue il fallait donc un centre d'unité, et les carbonari s'adressèrent à Murat, auquel ils proposèrent la couronne du nouveau royaume fondé sur un principe libéral : certes c'était un rêve au milieu du congrès de Vienne, lorsque toutes les puissances d'accord se partageaient les débris de l'empire de Napoléon ; mais tout ce qui était brillant, coloré, plaisait à l'imagination méridionale de Murat. Cette espérance d'une couronne d'Italie, il la prit donc de ses deux mains, comme une chose de d'ambition.

Telle est la politique du cabinet de Vienne; avec les formes les plus réservées, les plus inoffensives, il tient à être informé de la juste portée de chaque événement; il sut donc l'entreprise de Murat à peine conçue, il la sut dans ses conséquences les plus étendues, car elle menaçait le royaume Lombardo-Vénitien. La capitale du nouvel État rêvé par le carbonarisme était Milan, et l'Autriche se laisserait-elle enlever ce beau joyau de sa couronne? Aussitôt, sans hésiter, des mesures vigoureuses furent prises, l'armée autrichienne s'ébranla, et les masses des Napolitains dispersées fuirent à toute bride devant les régiments hongrois ou croates. Ainsi tomba la royauté de Murat à Naples, souveraineté de tréteaux et de place publique; peut-être l'histoire remarquera-t-elle un jour que tout ce clinquant de l'époque impériale, ces rois et ces princes ont eu la destinée de leur vie et de leurs œuvres : où va-t-on cher-

cher aujourd'hui leur chronique? au cirque de Franconi, ou aux figures de cire couvertes de pourpre et d'or, dans les grandes foires. Là nous voyons toutes ces majestés, tous ces rois d'un jour, agir et se mouvoir dans ce cercle mensonger que l'histoire vulgaire nous a fait; la plupart de ces renommées, il faut les laisser là, elles y sont bien.

Dans ce mouvement militaire et diplomatique à la fois que prépara le triomphe des Autrichiens et des Anglais dans le royaume de Naples, le duc de Gallo voulut essayer encore un rôle de transition et de médiation; il n'était point homme à parti tranché, à résolution violente; son désir était de ne point abandonner Murat d'une manière absolue, mais aussi de ne point se brouiller avec les deux puissances qui marchaient contre lui avec énergie. Le duc de Gallo se posa donc en médiateur, à Capoue, à Naples, pour empêcher les excès; esprit temporisateur, il ne voulut prendre aucun parti tranché; ces sortes de caractères peuvent bien réussir dans les temps ordinaires, lorsque les esprits sont fatigués; mais dans une époque ardente, décisive, où il s'agissait du triomphe ou de la chute de Murat, un milieu n'était pas possible; Joachim vaincu, le duc de Gallo devait tomber avec son pouvoir. Néanmoins il osa se présenter devant Ferdinand IV, après la restauration des Bourbons à Naples; il espérait, dans l'immense amnistie des événements, qu'il pourrait garder sa place, comme M. de Talleyrand avait gardé la sienne. En France, les Bourbons

n'avaient-ils pas conservé autour d'eux la majorité des hommes de l'empire?

Ce qui était possible dans le royaume très-chrétien, ne l'était pas en Italie. Ferdinand IV reçut le duc de Gallo avec froideur, presque avec dédain, et le ministère des affaires extérieures lui fut retiré; alors on le vit chercher le repos, la paix de l'âme, dans sa belle campagne de Capo-di-Monte. Seulement, à mesure que les esprits devenaient plus calmes, le duc de Gallo reprenait plus d'ascendant sur la cour. La patience de sa politique fut telle, que le roi le désigna pour l'ambassade de Saint-Pétersbourg, au moment où éclatait à Naples une nouvelle révolution; l'ambassadeur allait y accepter encore un rôle de tempérance et de médiation. Si le mouvement du carbonarisme avait échoué en prenant Murat pour centre et pour royal appui, les sociétés secrètes n'en étaient pas moins puissantes en Italie, développant, sous l'ardeur des imaginations de feu, les principes les plus subversifs de tout gouvernement légitime. L'Espagne venait de proclamer la constitution des cortès. Les formes de parlement et de deux chambres avaient été favorablement accueillies en Sicile, où les Anglais avaient jeté déjà la désorganisation, au moyen du système représentatif.

Depuis longtemps, l'Espagne et Naples se touchaient par les idées; cette commotion qui s'était fait sentir à l'île de Léon traversa les mers; il fut donc question d'appliquer au

royaume de Naples les mêmes principes, les mêmes formes qui avaient triomphé à Madrid. Il s'ensuivit une insurrection militaire, la création d'un gouvernement provisoire; les insurgés jetèrent les yeux sur le duc de Gallo pour une place dans le nouveau gouvernement. Un tel choix avait plusieurs motifs : comme le duc appartenait par les souvenirs au système de Joachim Murat, et qu'il subissait une demi-disgrâce à cause de ses antécédents, il présentait, sous ce point de vue, une garantie à la révolution. On le savait, en outre, lié avec les cours de Vienne et de Londres, fort intime avec le prince de Metternich, et c'était dans ces circonstances graves un intermédiaire utile pour mener une négociation à bonne fin. Le duc de Gallo accepta sa position difficile au moment où l'abdication forcée de Ferdinand IV préparait le triomphe de la constitution des cortès, sous le prince de Calabre, nommé vicaire-général du royaume; ce prince voulut que le duc de Gallo se rendît à Vienne, comme ambassadeur, pour régler avec M. de Metternich toutes les conditions nécessaires au nouvel ordre de choses; il dut y remplacer le prince de Ruffo, qui tenait l'ambassade depuis cinq ans. C'était peine inutile : le cabinet de Vienne venait d'obtenir la réunion des souverains à Troppau, puis à Laybach, congrès destinés à comprimer le carbonarisme en Italie, d'une façon absolue. Nul arrangement ne devait être écouté par ce congrès des rois; il y avait eu soulèvement des peuples, insurrection,

esprit démagogique, et les cabinets étaient décidés à éteindre ce foyer, pour eux une question de vie et de mort. Que voulait l'Italie? où était son centre d'unité et sa force de cohésion? Était-il bien national d'abord de proclamer la constitution des cortès espagnoles? cet emprunt à des institutions étrangères supposait un plan plus révolutionnaire que véritablement patriotique pour les Italiens. Aussi l'Autriche ne voulut-elle rien entendre, et le duc de Gallo ne put aller au delà de Klagenfurth, ses passe-ports lui furent refusés d'une façon absolue.

Il y a ce caractère dans le prince de Metternich, qu'à côté de la patience, de la douceur, on dirait presque de la mansuétude, il se trouve souvent des résolutions brusques et fortes; s'il n'est pas dans son tempérament habituel d'emporter les questions d'assaut, quelquefois il n'hésite pas à se prononcer hautement et à se jeter même, s'il le faut, à l'aventure dans certaines idées fortement conçues. Ainsi, ami de la paix, et avec la paix des moyens conciliatoires, il ne recule pas devant la guerre lorsqu'elle devient une nécessité. Or, dans cette question de Naples, comme dans celle du Piémont, il vit qu'il s'agissait de la puissance et de la domination de l'Autriche en Italie. Si on faisait la moindre concession on était perdu : le Milanais même allait se soulever. Aussi M. de Metternich était-il décidé pour la guerre si on voulait l'empêcher de réaliser sa pensée; dans la vie des États il vaut mieux une mort

violente que les maladies lentes qui affaiblissent et dévorent. Quoiqu'il connût spécialement M. de Gallo, il ne voulait pas l'accueillir à Vienne, car par cela seul il l'aurait reconnu en sa qualité d'envoyé d'un parlement rebelle; c'est ce que le prince de Metternich refusait absolument.

Dès lors, le duc de Gallo vit bien que tout était perdu pour la révolution napolitaine; toute espèce de transaction devenait impossible, bien qu'il voulût imprimer à la révolution napolitaine un caractère de modération ; il accepta d'abord le titre de lieutenant du roi en Sicile; enfin il reprit le portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du duc de Campo-Chiaro. Il souhaitait toujours un résultat de pacification entre Naples et Vienne ; Vaine espérance; car il put se convaincre que le congrès de Laybach ne voulait admettre aucun des hommes qui avaient accepté une position prépondérante dans la combinaison constitutionnelle du royaume de Naples. Un des premiers actes du congrès de Laybach avait été d'appeler le vieux roi de Naples lui-même à venir assister à la réunion des souverains; condition impérative que l'Europe mettait avant de commencer même une formule de négociation avec les autorités chargées du gouvernement à Naples. Aussi le Parlement, qui avait peur de la guerre, donna-t-il l'autorisation nécessaire pour le voyage du roi, et le duc de Gallo dut y accompagner son souverain. C'était un singulier prince que Ferdinand IV, bon

homme au fond, paresseux comme un lazzarone, heureux surtout que d'autres vinssent mettre le holà dans une révolte qui lui faisait peur. Il répondit avec déférence à la résolution prise par les souverains qui l'appelaient à Laybach ; ce voyage le sauvait de l'action révolutionnaire, qu'il redoutait avant toute chose.

Le roi exprimait son bonheur dans la naïveté piquante de la langue napolitaine. M. de Gallo fut pour lui un bon compagnon : seulement, comme le congrès voulait le roi et non le ministre, lorsqu'ils arrivèrent à Mantoue le cabinet de Vienne fit signifier à M. de Gallo qu'il ne pourrait suivre le roi ; il devait attendre les ordres diplomatiques. Le duc se résigna une fois encore, prévoyant que ce que voulait le congrès, c'était un acte de désaveu libre, spontané, de la part du roi de Naples sur tout ce qui s'était passé : la présence du premier ministre pouvait le gêner. Il attendit donc à Modène les derniers ordres du congrès ; et lorsque le roi eut accompli ce que les souverains exigeaient de lui, le duc de Gallo reçut la permission de venir à Laybach, non pas comme plénipotentiaire du Parlement de Naples (on ne lui reconnaissait pas cette qualité), mais comme l'agent qui pourrait faire connaître à ce Parlement insurgé les dernières et impératives conditions que le congrès de rois imposait à la paix. Le duc de Gallo vint donc à Laybach ; il s'y trouva dans une position complexe.

Avec qui devait-il avoir des rapports? Lui, ne recon-

naissait que son souverain le roi de Naples; et aussitôt qu'il eut salué Laybach, le prince de Metternich lui manda de venir le trouver pour lui annoncer en termes décisifs les résolutions du congrès. « On vous a fait venir, dit M. de Metternich au ministre napolitain, pour entendre les résolutions du congrès. Tout ce que je vais vous dire est au nom des puissances et d'accord avec le roi de Naples. — Mais, répondit M. de Gallo, je demande à voir le roi mon maître. — Vous le verrez, et il vous confirmera tout ce que j'ai à vous communiquer. — J'aurais cependant quelques observations à faire. — On ne vous a pas appelé pour entendre vos observations; d'ailleurs, vous n'en avez point à faire, continua M. de Metternich avec vivacité; vous êtes là pour apprendre que les puissances ne reconnaissent aucun des changements qui ont eu lieu à Naples, et que le roi y doit rentrer avec les mêmes pouvoirs qu'il avait par le traité de 1815. Une armée autrichienne de 50 à 80,000 hommes occupera Naples pendant trois années, jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie; elle y sera entretenue aux frais du pays. Rentré dans ses droits, le roi donnera les statuts qu'il jugera convenables pour le bonheur de ses peuples; mais si l'on avait la folie de se défendre, cent mille hommes de plus entreraient dans votre patrie, et les contributions de guerre que nous mettrions seraient uniquement payées par ceux qui oseraient combattre. Au reste, voyez le roi, répéta le chancelier autrichien; il vous

confirmera tout ce que je puis vous dire. » Le duc de Gallo eut une entrevue avec son souverain. Dès que celui-ci l'eut aperçu : « Eh bien ! cher Gallo, s'écria-t-il, tu as entendu tout ce que Metternich t'a dit ; je suis d'accord avec lui, et je te confirme tout. Tu peux partir quand tu voudras ; je n'ai plus besoin de toi. — Mais, répondit M. Gallo tout étonné, j'oserai demander à V. M... — Toutes les observations sont inutiles, répliqua le roi en l'interrompant. Je conçois que cela te déplaise ; mais je suis d'accord avec mes alliés : j'ai envoyé un courrier pour informer mon fils de notre décision. » Le duc de Gallo ne put ajouter un seul mot. « Pars vite, cher Gallo, lui répéta le roi ; je n'ai plus rien à te dire. » Le ministre de Naples reçut l'ordre de communiquer au Parlement les intentions définitives des puissances. Il partit dans les vingt-quatre heures.

M. de Metternich n'ignorait pas que le Parlement de Naples se montrerait récalcitrant à ces ordres, et que la répression devait suivre avec énergie : il s'y décida, quoique les idées ne fussent point aussi fermes, aussi prononcées entre les cabinets qu'en 1815 ; car l'Angleterre, déjà mécontente de la sainte-alliance, voulait opérer la séparation de la Sicile avec Naples au profit de son commerce : le ministère anglais espérait donner à la Sicile le gouvernement représentatif, comme il l'avait donné à l'Espagne et au Portugal. (Avec des pouvoirs bavards, une nation n'est-elle pas annulée pour des temps indéfinis ?) M. de Metternich n'hé-

sita pas un seul moment à développer la répression militaire; Naples fut occupée presque sans coup férir par les troupes autrichiennes. Un système commençait donc, assez répressif pour aller au delà des hommes à ménagement et à modération. Le duc de Gallo, qui avait voulu conjurer l'orage, fut obligé une fois encore de vivre dans la solitude, et la protection du prince de Metternich le couvrit d'un ordre d'exil.

Vieux et fatigué, il se sépara tout entier des affaires publiques dans une douce retraite; il avait joué un grand rôle, comme négociateur autrichien au traité de Campo-Formio; M. de Metternich ne l'oublia jamais. Sa vie se composait ainsi de deux parties bien distinctes : pendant la première période, il servit l'Europe avec dévouement; dans la seconde, il se plaça à la tête d'une sorte de parti mixte dans le mouvement populaire, avec la volonté d'apporter partout un système de modération qui espérait passer d'un principe à un autre, sans opérer de grands changements. Cette sorte de caractère assez commun en France, n'était pas compatible avec l'imagination vive et exaltée des Italiens; l'Autriche voulait garder sa domination absolue, et le carbonarisme espérait briser cette domination; il y avait donc impossibilité d'un système de transaction; il fallait se dessiner pour un côté ou pour un autre, et dans cette circonstance, un caractère de tempérance et de transaction ne pouvait être accepté. Le duc de Gallo s'éteignit

dans sa maison de campagne de Capo-di-Monte, et à Naples on n'entend plus son nom aujourd'hui que comme un souvenir presque oublié, qui appartient à la génération finie.

Et pourquoi cela? C'est que les deux périodes auxquelles se rattachent la vie du duc de Gallo s'en vont de la politique; le système révolutionnaire n'a été qu'une fatale violence. Ses souvenirs sont relégués sur le théâtre, et l'idée de 1789 tend à sa fin. On se traînera dans cette ornière quelque vingt années encore, avec une presse qui se dévore, une publicité qui s'en va à force d'être sans limites, un parlage de tribune qui tue les affaires; quand il y aura moins d'amours-propres en jeu, que les hommes du XVIIIe siècle n'existeront plus, ni leurs enfans aussi, Dieu fera surgir un pouvoir fort pour organiser les forces éparses de cette société aux prises avec un faux système.

XI.

LE DUC DE BROGLIE

Rien ne marque davantage les immenses changements de la vieille société française que de voir un noble duc de Broglie sous l'impression pacifique des idées humanitaires et la vie calme d'un philosophe tout absorbé dans l'œuvre propagandiste de la Bible et de la liberté des noirs.

Lorsque le duc de Broglie actuel jette les yeux sur trois grands portraits de famille qui tapissent glorieusement ses foyers traditionnels, héritier de leur nom, il doit contempler une triple génération de maréchaux de France, le casque en tête, l'épée au poing; et si nous vivions au temps des légendes, on pourrait dire que ces trois ancêtres, comme les vieux barons du Rhin, regardent du haut de leur dédaigneuse colère un clerc ès-sciences fort expert dans les arts libéraux, caressant de ses douces étreintes dames rhétorique, philosophie, jurisprudence et théologie, mais qu'ils

auraient préféré à leur côté dans les batailles, au temps où de petits gentilshommes de leur nom, héros de quinze ans, allaient se faire tuer en portant les fascines.

Le premier de ces portraits de famille est celui de Maurice-Victor, comte de Broglie, colonel d'un régiment d'infanterie anglaise au service de France, gouverneur d'Avesnes, guidon dans les gendarmes de la garde. Il avait eu l'honneur de faire la campagne de Flandre avec Louis XIV; à la tête d'un régiment de son nom, il combattait à Seneff, enfonça les chevau-légers allemands, et fut blessé à côté de Turenne. Après Turenne, il servit sous le prince de Condé et Crequy. A soixante-dix-sept ans, il était encore aux batailles; à quatre-vingts, il gouvernait le Languedoc pour réprimer les huguenots et exécuter avec force et fermeté l'arrêt révocatoire de l'édit de Nantes; à quatre-vingt-cinq ans, il vivait en vétéran des batailles, et, comme Louis XIV l'avait désigné à la dignité de maréchal de France, il fut promu par M. le régent au nom du jeune roi Louis XV.

Le second portrait est celui de François-Marie, duc de Broglie, jeune et noble page, entré dans la compagnie des cadets de Besançon; le voici cornette au régiment des cuirassiers, combattant à quatorze ans à Valcourt, puis capitaine de cavalerie, mestre de camp à vingt-deux ans, sous les maréchaux de Boufflers et de Villeroy; il salua les belles campagnes de Coigny et de Vendôme; il fut l'ami du

maréchal de Villars en Flandre, au Rhin, partout à la tête des armées; à Denain, il commandait quarante escadrons; au siége de Fribourg, de Broglie, à la tête des grenadiers de France, emporta la redoute; ces grenadiers se faisaient courte échelle l'un sur l'autre, et le général en couronnait glorieusement le sommet. A la fin de sa carrière, comme son père, il fut créé maréchal de France, gouverneur d'Alsace, se battant bien, la tête haute, contre les Autrichiens, conduisant cette belle retraite de Prague, une des merveilles de nos armes. Ce fut à ses nobles actions qu'il dut le titre de duc de Broglie, car le roi érigea en duché la baronnie de Ferrières en Normandie.

Le troisième portrait reproduit Victor-François, duc de Broglie, comme son père capitaine de cavalerie à seize ans. Ses devanciers se sont illustrés en Flandre, en Allemagne; lui a pour théâtre de sa gloire l'Italie : à Parme, il combat pour la première fois en bataille rangée, et il n'a pas dix-huit ans; de là il court rejoindre son père en Bohême, un biscaïen lui fracasse le bras à Prague; il sert toujours dans l'armée de la Haute-Alsace, puis en Flandre; il se bat à Closter-Seven, à Cologne, à Marbourg, et son courage brille d'un tel éclat que le roi lui fait don de quatre pièces de canon pour son duché de Broglie. A cette faveur il ajouta le cordon bleu, dont l'azur ornait si noblement une poitrine française : pourquoi l'avez-vous proscrit, cet ordre que les princes étrangers seuls portent encore comme un

grand souvenir de la haute gentilhommerie de France? La bataille de Berghen est le plus beau titre de gloire du duc de Broglie, alors créé prince de l'Empire et commandant en chef de l'armée d'Allemagne. Son vieil aïeul avait été fait maréchal de France à quatre-vingt-cinq ans, son père à soixante, lui le fut à quarante-deux ans. Ministre de la guerre du malheureux Louis XVI, il fut général en chef de ce camp sous Paris, qui aurait balayé l'émeute de 1789 si la douceur, la faiblesse du malheureux roi n'avait pas signé un contre-ordre. Le vieux maréchal mourut à Munster en 1804, à quatre-vingt-six ans : c'est l'aïeul du duc de Broglie actuel.

D'où venait cette lignée des Broglie, qui jetait une si grande splendeur héréditaire dans les armées de la vieille monarchie? Les feudistes du Piémont rapportent que douze nobles familles d'Alberga allèrent fonder, comme un acte de piété et de pèlerinage, la petite ville de Chieri, près de Turin; parmi ces familles se trouvait celle de Broglio, qui portait aussi le nom de Gribaldi, connue déjà dans les chartes du XIe siècle. Toutefois, il ne faut pas trop grandir le lignage des petites républiques italiennes : des commerçants, des condottieri, s'y disaient nobles d'origine, de tradition ou par l'épée. Ce que je trouve de plus certain, c'est qu'un Hubert Broglio était sénateur du conseil souverain de Chieri. Voilà son titre; si déjà les sénateurs de Gênes n'étaient pas une immense illustration de noblesse, que

devaient être les sénateurs d'une petite ville dans le Piémont? Il ne faut donc pas louer outre mesure l'illustration nobiliaire chez les Broglio, leur grandeur vint de l'épée; ils étaient aventureux, avec cet esprit d'audace qui caractérisait la vie des bravi italiens. C'est à la sueur de leur front qu'ils acquirent les comtés de Santena et de Revelt, qui sont encore dans la famille, comme propriété à titre ou comme simple tradition.

La bravoure fit donc leur fortune. Sous la vieille monarchie, le recrutement ne s'opérait pas seulement parmi les nationaux; le gouvernement paternel de nos rois n'obligeait pas le peuple à la conscription forcée, impôt de sang qui fit tant verser de larmes aux mères de famille ; bien des tyrannies nous sont venues de la liberté moderne! La vieille armée se recrutait alors par les engagements volontaires et par les étrangers; le roi avait des régiments suisses, allemands, piémontais, anglais, irlandais, écossais, commandés par des gentilshommes, chefs audacieux, et lorsque ces officiers se faisaient remarquer, le roi ne manquait jamais de leur donner des lettres de naturalisation et de noblesse, comme un moyen de les attacher à une nouvelle patrie. Telle fut, je le crois, l'origine de la fortune nationale des Broglie, si justement méritée par leurs services militaires et une grande aptitude pour les affaires publiques; car, indépendamment de leur caractère de soldat, braves et fermes sous le feu de l'ennemi, les Broglie avaient encore

un esprit parfait de négociation : on les trouve mêlés aux affaires diplomatiques ; un comte de Broglie fut le chef de cette correspondance secrète de Louis XV, si utile à parcourir quand on veut pénétrer dans toute cette politique du XVIIIe siècle : et c'est ce même comte de Broglie qui prit une part active aux négociations de la Pologne.

Décoré de si nobles ancêtres, le jeune Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, naquit en l'année 1785 ; enfant, il assista aux premiers actes de la révolution française, où son père avait joué un rôle indécis, qui avait profondément affligé le vieux maréchal, loyal émigré ; l'échafaud révolutionnaire ne l'épargna pas ; son nom était son crime, et ses concessions ne le sauvèrent pas de l'inflexible révolution. Le jeune de Broglie passa ses premières années dans les études sérieuses. Je ne sais si toutes les grandes gloires de ses ancêtres avaient moins frappé son imagination que les agitations sociales dont il avait été témoin, mais le jeune de Broglie dédaigna l'art militaire, à une époque pourtant si merveilleuse, alors que le génie du consul et de l'empereur brillait dans les camps. Déjà on pouvait remarquer en lui cette tendance pour l'école de la constituante si antipathique à Napoléon ; c'est peut-être ce qui entraîna l'empereur à un jugement si sévère sur le rejeton des Broglie : ce fils d'un splendide lignage avait alors vingt-trois ans.

On sait quelle admiration Napoléon avait pour les traditions et l'esprit de suite dans les races ; avide de parcou-

rir les annales de la vieille monarchie, il n'était pas un de ces noms historiques qu'il ne sût avec ses antécédents de famille; et, par un esprit hiérarchique dont lui seul avait l'intelligence, il voulait que chaque nom fût à sa place, et chaque devoir, selon que l'illustration le commandait. S'il destinait les Molé, les Séguier, les Pasquier, à des positions de magistrature, il ne pouvait comprendre une autre carrière que les armes pour un Broglie; on rapporte donc que lorsque ce nom fut proposé pour la première fois à son travail, il destina au jeune Léonce une lieutenance dans un corps d'élite. Ici, les souvenirs de l'empire rapportent que M. de Broglie fit respectueusement répondre à l'empereur « que, par goût et par position, il préférait une place d'auditeur au conseil d'État, mieux en rapport avec les études et les penchants de sa vie. » L'empereur ne le comprit pas; il voulut une fois encore manifester son goût et son respect pour les traditions. On répéta dans quelques salons, et je rapporte ceci comme un bruit, qu'au milieu d'une de ses causeries brillantes, s'adressant aux grandes et nobles intelligences qui l'entouraient, l'empereur s'écria : « Le croiriez-vous, Messieurs, j'ai offert une épée à un jeune homme qui compte trois maréchaux de France dans sa famille, et il me demande une plume! » C'était, certes, un jugement sévère et injuste que portait Napoléon sur le jeune de Broglie; celui-ci sans doute voyait poindre et s'élever une ère nouvelle. Après ce gigantesque

effort de guerre enfanté par le génie de Napoléon, il devait arriver, comme réaction, une époque rationnelle et craintive, un temps où la parole succéderait à l'épée, où des discussions d'économie politique, de graves parlages sociaux viendraient remplacer les chocs bruyants du champ de bataille; et M. de Broglie se réservait pour ce nouveau temps qu'il espérait toujours; car déjà, avec toute l'ardeur d'un jeune homme, il étudiait les théories de Benjamin Constant, de madame de Staël, de Chénier, de toute cette opposition à l'empire qui devait dominer les premiers temps de la restauration. De ces rapports entre les études et les faits, M. de Broglie en tira quelques conclusions qui, sans application alors sous l'empire, viendraient à un *triomphe* sous des temps plus pacifiques et plus tièdes. Napoléon le désigna, selon son désir, pour une place d'auditeur au conseil d'État, attaché au ministère de l'intérieur.

C'était une bizarre et large institution que celle d'auditeur au conseil d'État sous l'empire. Napoléon imprimait un caractère excentrique à tout ce qui était autour de lui, aux institutions comme aux hommes. A Paris, un auditeur au conseil d'État était un jeune homme bien mis et bien né, accueilli partout avec faveur, le préféré des dames en l'absence des officiers appelés sur le champ d'honneur, et fort complaisant pour tout ce qui se rattachait aux salons de MM. Maret et Regnault de Saint-Jean-d'Angély. M. de Pradt n'a-t-il pas écrit quelque part « qu'il ne pourrait dire

le nombre d'auditeurs au conseil d'État qu'avaient créés les épagneuls des grandes dames de l'empire? » Ainsi était l'auditeur au conseil d'État de séjour à Paris. Au dehors commençait sa vie active, voyageuse, et les auditeurs devenaient des sortes de courriers ambulants pour porter les dépêches au quartier général; on les rencontrait sur les grandes routes de Vienne, de Berlin, de Madrid, de Moscou, avec un portefeuille (le travail des ministres à Paris), car l'empereur Napoléon, avec ses hautes et grandes qualités, avait quelques manies; il mettait une sorte d'ostentation à tout faire, à ce point que ce fut à Moscou qu'il signa le décret sur l'organisation du Théâtre-Français; il avait lu que Charlemagne réglait la vente des légumes de son jardin à la tête de ses armées, et il voulait que ses décrets eussent quelque ressemblance avec les Capitulaires.

Souvent ces mêmes auditeurs étaient chargés d'une partie de l'administration publique en France et à l'étranger : l'empereur conquérait-il une province en Italie, en Allemagne, en Espagne, il confiait à un auditeur le soin de l'administrer provisoirement; et avec une sorte de mépris ou de dédain pour les peuples conquis, un jeune auditeur de vingt-trois à vingt-cinq ans, était appelé à dominer capricieusement de vieux peuples, de vieux magistrats. Quand on échappait aux coups de cravache des généraux, on tombait sous la férule des auditeurs, qui levaient avec indifférence des masses d'impôts pour le ser-

vice du grand empire. Quelquefois encore ils étaient simples secrétaires du gouverneur général ou bien intendants, place alors éminente dans l'ordre administratif.

Au jeune de Broglie, l'empereur confia l'Illyrie ; Napoléon ne doutait jamais ni de sa fortune ni de son pouvoir : cette province, aujourd'hui si soigneusement administrée par l'Autriche, avec le grand et riche port de Trieste, auquel on laisse ses magistrats, ses libertés locales, fut jetée à un jeune auditeur de vingt-cinq ans, non pas avec des pouvoirs pondérés dans des limites prescrites, mais avec l'autorité la plus absolue, telle que Napoléon savait seul la comprendre. Heureusement, ce jeune homme était le duc de Broglie, caractère méditatif; et je m'imagine qu'avec le sens droit et l'esprit d'étude qui le caractérisaient déjà, tout en servant l'empire, il dut prendre un peu en mépris les ressorts secrets et violents que ce système de conquête faisait agir. L'Illyrie n'était point un pays facile à gouverner : placée sur les confins de la Turquie et de l'Autriche, il y avait tout à la fois une population indomptée et malheureuse; la vieille civilisation grecque avait laissé là des traces, et le jeune duc de Broglie se comporta de manière à faire remarquer par le peuple son esprit mesuré, même en face d'un pouvoir qui commandait la violence. Si l'empire avait des fonctionnaires très-dévoués, d'autres aussi obéissaient avec mesure et corrigeaient autant qu'il était en eux les volontés impératives de Napoléon.

De cet avant-poste administratif de l'Illyrie, M. de Broglie fut jeté à Valladolid comme intendant des provinces du nord de l'Espagne, au même titre que M. de Gérando avait été envoyé dans la Catalogne; situation difficile au milieu de l'agitation du peuple. Il y avait toujours du bizarre dans l'empereur : M. de Gérando, un peu idéologue, était destiné à l'administration pratique des provinces des Pyrénées, et M. de Broglie, rêveur déjà, devenait intendant au milieu d'un peuple en insurrection. Là, il devait voir se développer cette généreuse résistance de l'Espagne, si merveilleuse et si grande, ce peuple qui se levait en masse pour secouer le joug des oppresseurs. Peut-être l'aspect de cette Espagne héroïque et forte lui donna-t-il le sentiment de tout ce que pouvait l'esprit des nationalités contre la puissance conquérante et la lutte du droit contre la force; ce qui est devenu dans son cœur un si vif sentiment.

Le jeune duc de Broglie qui a déjà vu Trieste et Valladolid, maintenant est attaché à l'ambassade de Varsovie, sous l'abbé de Pradt, le spirituel diplomate, l'écrivassier caustique qui a déversé avec bonheur la raillerie et le mépris sur la diplomatie guindée de l'empire. A Varsovie donc, M. de Broglie put assister au déploiement immense de l'armée qui marchait sur la Russie; il vit les vicissitudes après la conquête, la défaite après les victoires et la triste chute après le triomphe; il vit la Pologne avec son véritable caractère, triste pays de landes, campagne déserte

de boue et de poussière, tant aimée pourtant par ses fils. Ce spectacle peut-être contribua encore à grandir l'esprit d'opposition du jeune de Broglie; il prit une forte antipathie pour les choses violentes; les idées d'humanité arrivèrent à son esprit par le contact de tant de misères.

Les malheurs de la guerre amenèrent l'évacuation du grand-duché de Varsovie, et le duc de Broglie fut attaché à l'ambassade de M. de Narbonne à Vienne; il l'accompagna au congrès de Prague, dans ce semblant de négociation où chaque puissance attendait la fortune et les hasards de la victoire. Le jeune auditeur avait ainsi passé toute une vie d'expérience dans quelques mois : les batailles et les tentatives de pacification, les succès et les défaites, et il n'avait pas encore vingt-huit ans. Les vicissitudes humaines sont de grandes leçons pour former les esprits, et ce fut à l'aspect de l'Allemagne insurgée que M. de Broglie se jeta avec plus de ferveur dans l'école d'opposition à l'empereur que dirigeaient madame de Staël et Benjamin Constant.

On ne s'est rendu jamais parfaitement compte du véritable parti qui formait la résistance à l'empereur, et qui parvint plus tard à le renverser. Ce n'étaient pas les royalistes, ils n'avaient pas assez d'importance : ils ne furent qu'un accident dans la restauration. Sous les épais ombrages de son beau château sur le lac de Genève, dans ce magnifique Coppet que va visiter souvent encore le duc de Broglie, il s'était créé un parti en opposition avec l'empereur :

nul ne peut oublier que Benjamin Constant, alors au quartier général de l'armée coalisée, rédigeait les proclamations de Bernadotte. Son pamphlet *de l'usurpation et de la conquête* fut une œuvre dirigée tout entière contre l'empire au profit de l'étranger : Moreau, Bernadotte et Mallet se tenaient par l'action et la pensée ; Benjamin Constant, le sénat, l'abbé Grégoire, marchaient de concert à la chute de l'empereur. La grande trahison vint donc du parti républicain, sorte de revanche prise sur le consulat à vie et l'empire : les constitutionnels voulaient en finir avec Bonaparte. Ce fut surtout l'action de madame de Staël qui prépara les voies à la restauration ; il y avait un singulier mélange d'idées bourboniennes, de liberté et de charte en 1814 ; la première restauration fut l'œuvre du parti libéral. Le duc de Broglie, trop jeune sans doute pour y prendre une part active, s'attacha complétement au parti de madame de Staël ; le roi Louis XVIII le nomma pair ; car il était à la fois duc héréditaire du vieux régime, et avec un beau nom il tenait par les opinions au mouvement d'un libéralisme modéré qui était au cœur du vieux roi de France.

Comme la charte exigeait l'âge de trente ans pour avoir voix délibérative dans la Chambre des Pairs, le duc de Broglie se contenta d'assister à ses séances, complément de ses études si fortes en histoire, en philosophie. Il fut très-assidu dans les salons de madame de Staël, à l'époque où brillait Corinne. C'est là qu'il vit et qu'il aima cette jeune Ida-Gus-

tavine-Albertine de Staël-Holstein, que sa mère élevait avec un soin particulier, et l'une des plus riches héritières de France. Louis XVIII venait d'acquitter en roi une dette que Louis XVI avait contractée aux jours de ses malheurs ; on disait que madame de Staël avait reçu, capital et intérêts, 2,000,000 empruntés à son père M. Necker. La jeune Albertine si parfaitement élevée était un des plus nobles partis de France, et le duc de Broglie déjà se montrait assidu auprès d'elle ; il en était digne par son nom, sa fortune, son talent, et la loyauté de son cœur. Ce mariage, au reste, ne se conclut que plus tard, lorsque le duc de Broglie se fut lié au parti libéral en acceptant une position plus haute.

Le temps n'était point aux choses paisibles ; des mécontentements partout étaient soulevés ; le parti républicain, irrité contre Louis XVIII, se séparait d'une manière violente de la restauration, et avec lui une fraction du libéralisme dirigé par M. de Lafayette et Benjamin Constant : ce parti en armes manifestait ses mécontentements contre les Bourbons ; on opposait le drapeau tricolore au drapeau blanc, les royalistes aux jacobins, et au milieu de cette crise Bonaparte débarque au golfe Juan. L'école de madame de Staël n'aimait pas l'empereur ; le *Robespierre à cheval* (elle l'avait ainsi nommé) s'avançait à vol d'aigle vers les Tuileries. M. de Broglie ne reprit ni service, ni place auprès de l'empereur Napoléon dans les Cent-Jours, se séparant ainsi de M. Benjamin Constant, de M. de Lafayette,

qui entrèrent dans le pouvoir de l'État. M. de Broglie se consola par l'étude, échappant ainsi aux caresses ou aux menaces de cette révolte de casernes et de soldats : seul et véritable caractère des Cent-Jours.

La seconde restauration le trouva donc à l'écart, et, comme le parti royaliste arrivait avec des idées réactionnaires, M. de Broglie n'hésita pas à se placer comme une résistance aux flots tumultueusement soulevés. Il est dans sa vie un fait fort honorable, et cependant il ne peut ni ne doit jeter aucun blâme sur la Chambre des Pairs, qui depuis a été si violemment accusée. Il s'agissait du procès solennel poursuivi contre le maréchal Ney pour crime de haute trahison; la Cour des Pairs réunie devait nécessairement juger le maréchal, et ici la culpabilité paraissait certaine, le vote de la Cour des Pairs était pour la mort à une forte majorité. Dans cette circonstance décisive le duc de Broglie fit constater son âge (les trente ans qu'il avait depuis deux jours), afin de prendre part aux débats et donner un vote d'acquittement. Cette résolution était fort honorable, et jamais on ne doit blâmer un juge de se prononcer d'après sa conscience; mais quand on a voulu invoquer son nom pour en flétrir d'autres non moins honorables, on a oublié que l'arrêt de la Cour fut motivé par une action que tous les Codes de l'Europe punissent d'une peine inflexible. M. le duc de Broglie agit selon sa conscience en acquittant le maréchal, ses collègues le firent aussi en se

prononçant selon la leur : il est mal de parler en histoire la langue des partis.

Ce fut en 1816 que son mariage s'accomplit avec mademoiselle Albertine de Staël, jeune femme que nous avons tous vue ravissante d'esprit et de cœur, mais avec le pédantisme que donne l'instruction sérieuse de l'école méthodiste : mademoiselle de Staël était protestante ardente, associée à toutes les œuvres de propagande biblique ; elle eut une grande influence sur la carrière du duc de Broglie par la gravité de son caractère, une véritable et solide instruction. Peut-être de cette vie domestique naquirent ces habitudes insaisissables du duc de Broglie, fortement religieux, d'une moralité à l'épreuve, et qui néanmoins n'a pas la formule exclusive d'une croyance écrite. Il y a dans l'esprit de M. de Broglie un vague indéfini, une tendance vers la morale chrétienne, prise comme pensée générale de l'humanité ; ce qui est plutôt une théorie qu'un code d'application. M. de Broglie fut de toutes les propagandes de Londres et de Genève ; il aborda toutes les questions de moralité chrétienne, l'abolition de la peine de mort, de la traite des esclaves ; il fut digne de ce parti des saints en Angleterre, qui s'explique et se justifie, parce qu'il se rattache d'une manière solide et ferme à ce qu'on appelle l'Église établie.

En France, de telles opinions devaient rester dans le vague et ne pas même être comprises, parce que, comme

nous n'admettons plus un culte de l'État, comme il n'y a pas de religion que professe d'une manière publique le gouvernement, il s'ensuit que toutes les idées chrétiennes tombent dans le domaine d'une philosophie incertaine par sa définition, ses moyens et son but. Il faut même ajouter que ce sentiment primordial, cette direction donnée par M. de Broglie à toutes ses études, a empreint son esprit d'une doctrine trop générale pour être appliquée aux formules pratiques d'un gouvernement matériel. Nul, certes, n'est plus instruit que M. de Broglie; il a tout étudié, tout approfondi; il n'est pas une loi dont il ne connaisse le sens, aucune législation de l'Europe qu'il n'ait comparée; il est propre à ennoblir par la théorie du beau toutes les questions qu'il discute : malgré cette étude des faits, malgré cet examen approfondi de toutes choses, M. de Broglie est peut-être l'homme d'État le plus incapable de diriger un gouvernenement dans les voies habituelles et pratiques. Donnez-lui un projet de loi, il veut le rendre si parfait que la discussion sera interminable; il le polit sans cesse; et à la fin il le rend si effacé qu'il ne produit plus que faiblement le résultat qu'on se propose. Comme M. Royer-Collard, c'est l'homme aux objections bien plus encore que l'homme d'action; il empêche le mal, mais il ne produit pas le bien.

Depuis le procès du maréchal Ney, siégeant avec assiduité à la Chambre des Pairs, le duc de Broglie se plaça sur les bancs de l'opposition, cherchant à se créer en France le

rôle du comte Grey et de lord John Russell. A chaque loi, le duc de Broglie prononçait un discours d'une portée habituellement fort remarquable, rédigé avec un grand soin et une logique pressante d'argumentations, qui démolissaient une à une toutes les dispositions des projets. La nature de son esprit était propre à ce travail; il aimait à porter le scalpel dans de petits détails, à résumer les objections que soulève toujours une mesure de force, d'organisation et de gouvernement. Ainsi, la suppression de la liberté individuelle, la censure, le trouvèrent également pour adversaire, et cela, que le ministère eût le duc de Richelieu ou M. Decazes pour chef. Cependant le duc de Broglie se rapprocha quelque temps du ministère Decazes, lorsque ses amis, MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot, appuyaient de tous leurs efforts cette administration ; il daigna s'asseoir quelquefois sur le canapé doctrinaire, et lui-même eut son propre canapé dans son hôtel élégant et simple. Toutes les intelligences un peu supérieures venaient visiter le salon de M. de Broglie; la plus tendre amitié y entraînait M. Villemain et M. de Barante, un sentiment plus sévère attachait M. Guizot à celui qu'avec trop de modestie sans doute il considérait, non-seulement comme son ami, mais comme son maître. Madame de Broglie, femme sérieuse et aimable, apportait tous ces petits soins de famille qui charment, les attentions de chaque jour qui séduisent; l'intérieur de sa famille était touchant,

des petits enfants aux cheveux bouclés qui jouaient au milieu des graves docteurs, comme dans les toiles de l'école hollandaise; beaucoup de livres, des plus sérieux et des plus choisis; une fortune assez considérable pour venir en aide aux plus pressés, un patronage généreux, à la manière anglaise, pour toutes les entreprises utiles, pour toutes les propagandes généreuses.

Tel resta le duc de Broglie jusqu'au ministère de M. de Villèle, et alors son opposition grandit à cette hauteur qu'elle devint un centre même pour le parti politique. Quand il prononçait un discours, on accourait pour l'écouter; en général il n'écrivait pas, et pourtant sa phrase était précise, logique, comme s'il l'eût apprise par cœur; ses opinions sur le droit d'aînesse et le sacrilége sont des traités presque complets. Si bien que, lorsque l'opposition de la Chambre des Pairs devint majorité, M. de Broglie se posa comme un chef d'opinion, et souvent même il fut désigné commissaire pour l'examen d'un projet de loi. Ici, j'ai besoin de m'arrêter sur une circonstance de la vie parlementaire de M. de Broglie, et qui prouve qu'il y avait dans son esprit un instinct d'abord, puis une volonté de forte répression contre la presse, cette presse qui le caressait et le flattait chaque matin, et dont il était le protecteur avoué; il venait même de fonder la *Revue française*, recueil trop sérieux qui tomba après quelques numéros.

Le comte de Peyronnet avait présenté à la Chambre un

projet de loi sur les journaux, projet qui réglait tout le système de propriété et de gérance; la législation moderne y a fait des emprunts. La première fois, on établissait ce principe : que pour répondre légalement des opinions d'un journal, il faut en posséder la propriété en tout ou en partie; on voulait que les peines fussent réelles, et qu'il n'y eût pas des hommes de paille pour subir la prison. Il se fit dans la presse un bruit terrible; et comme la Chambre des Pairs était alors un pouvoir fort populaire, la commission s'organisa en une sorte de tribunal d'enquête, où tous les intéressés furent entendus sur leurs droits, leurs prétentions et leurs propriétés. Dans cette commission, le duc de Broglie obtint une grande influence, parce qu'il apporta un travail assidu d'examen et de comparaison, qui aboutit, il faut le dire, au projet le plus répressif, le plus colère contre les journaux. Ce n'est pas que M. de Broglie voulût détruire la publicité, frapper la liberté de la presse; mais, homme moral, il voyait avec dégoût la tendance fatale que prenait la presse, ses épouvantables écarts; comme homme politique, il sentait le besoin d'un système répressif, parce qu'il y avait dans ce dévergondage d'opinions un châtiment pour la société, un fléau cruel pour tous, la démoralisation des âmes.

Indépendamment de ses convictions personnelles sur la mauvaise presse, les études tout anglaises de M. de Broglie lui faisaient adopter la maxime fiscale de M. de

Villèle, sur la nécessité d'appliquer le timbre aux petites brochures, objet de revenus aux États-Unis comme dans la Grande-Bretagne. Je ne dirai rien d'étrange en avançant que c'est M. de Villèle qui a fait la fortune de la presse, en indiquant le système des annonces et l'augmentation du format. Cette même tendance pour toutes les formes anglaises avait rendu M. de Broglie très-favorable aux chances d'une révolution de 1688; il la caressait au fond de l'âme comme une comparaison et une espérance; le duc de Broglie était à la tête de cette école du *Globe*, qui allait droit au développement des principes d'une révolution couronnée par un changement de dynastie. Les barricades, on les enseignait dans les livres, on les jouait sur les théâtres, on les rendait populaires dans des romans; le refus de l'impôt, on le faisait déclarer légal; enfin, le changement de dynastie paraissait une consécration du droit national, une imitation de ce qui s'était fait en Angleterre. Or, comme dans un esprit aussi éminent que celui du duc de Broglie tout se présentait dans des conditions d'ordre et de stabilité, il apercevait dans l'intervention du Parlement pour la consécration d'une charte, réciproquement votée, un moyen de mettre un terme à la vieille lutte entre la souveraineté du roi et la souveraineté du peuple.

L'explosion de juillet ne le surprit pas : ainsi que tous les esprits sages, tous les hommes d'avenir et d'ordre, il fut effrayé un moment de cet aspect du peuple en

armes. Puis il adhéra pleinement aux faits accomplis; il voulut la lieutenance générale et la royauté du 9 août; il les voulut avec sincérité et maturité, comme un fait façonné de longue date dans son esprit; il eut, avec M. Guizot, une grande influence sur la rédaction de la nouvelle Charte, sur les premières délibérations des deux Chambres. Toutefois, avec cet esprit éminent et fort qui le distingue, le duc de Broglie se posa comme le représentant des derniers débris de l'ordre contre l'agitation des consciences et des idées. Autant il avait cherché et conquis une juste popularité par sa résistance aux actes maladroits de la restauration, autant il exposa, il sacrifia cette même popularité à la volonté de gouverner fermement dès qu'il vit l'idée sociale tout entière menacée. Et c'est à cette occasion que le caractère moral du duc de Broglie se révéla avec cette puissance et cette énergie qui n'appartiennent qu'aux âmes honnêtes : il était chrétien, et son cœur s'indigna de la persécution que l'on faisait subir aux prêtres et aux Églises; il était monarchique, et tout en professant un culte idéologue pour M. de Lafayette, il déplorait de voir la société tout entière dans des mains aussi imprudentes.

M. le duc de Broglie avait accepté au 9 août le ministère de l'instruction publique, avec la direction du conseil d'État. Dans cette position active et nouvelle pour lui, le duc de Broglie se laissa dominer par un malheureux esprit de réaction contre l'éducation religieuse, sous le charme de

ses amis ou de ses jeunes admirateurs de l'École normale ; il brisa la vie de l'Université catholique, pour confier l'éducation de la jeunesse à cette génération du *Globe*, savante sans doute, mais qui devait imprimer aux écoles l'indifférence, le panthéisme, les notions saint-simoniennes, un esprit de dévergondage dans les doctrines politiques et domestiques. L'Université subit les conséquences de cette révolution : que d'existences brisées! que de titres méconnus! Il suffisait d'avoir une opinion religieuse pour qu'on en fût exclu : dans un pays catholique, le panthéisme fut à la tête de l'enseignement universitaire; et cela sans que le duc de Broglie, tout chrétien, comprît la portée définitive de ses réformes : il subissait la domination d'une réaction impitoyable; lui-même se laissait entraîner par les illusions d'un système nouveau.

Ce caractère d'ordre et d'intelligence, le duc de Broglie l'apporta dans la situation prise au milieu de cet étrange ministère du 9 août, où les opinions se heurtaient chacune avec ses colères, ses émotions, ses fantaisies; où M. Dupont (de l'Eure) se trouvait à côté de M. Guizot, et M. Bignon assis avec M. Molé. Le duc de Broglie n'hésita point, de concert avec M. Guizot, à se poser ou comme un moyen de résistance au mal, ou comme élément d'organisation dans le chaos. Et c'est à cette occasion qu'on vit en lui le chef d'une nouvelle école qui voulait empêcher la révolution de porter ses fruits. M. de Broglie ne désirait

ni émeutes morales, ni troubles matériels; son esprit se posa dès lors en hostilité avec cette fraction du conseil que dirigeaient M. Laffitte, M. Dupont (de l'Eure), et en sous-main M. de Lafayette; il fit avec sincérité un large désaveu de tout son passé d'illusions sur les idées de la constituante; il ne voulait plus ni la liberté absolue, ni la faculté illimitée d'association politique; il vit bien qu'avec ces principes on perdait un État. Bien longtemps avant que l'orage éclatât par une rupture absolue de ce conseil, divisé, morcelé, M. de Broglie avait offert et donné sa démission; le mouvement politique lui paraissait en dehors des combinaisons de sagesse et de sécurité qui pouvaient garantir l'avenir d'un gouvernement. Il était mal à l'aise avec de tels collègues; esprit un peu absolu, il ne comprenait pas cette tendance incessante vers la désorganisation; il aimait donc mieux être en dehors des affaires que de siéger dans un conseil qui portait le germe de toutes les anarchies.

Dès ce moment aussi commence cette rivalité de situation entre le duc de Broglie et le comte Molé; tous deux d'une grande naissance, d'une instruction également solide, avec une sorte d'absolutisme non pas dans leurs idées, mais dans leur personnalité, à ce point qu'ils se trouvaient incompatibles dans un même conseil; et cette situation hostile se produisit dans plusieurs circonstances. A la formation du ministère de M. Laffitte, M. de Broglie sortit du conseil avec l'élément doctrinaire dont il était le chef, et

sans hésiter il se posa nettement de l'opposition aux tendances désorganisatrices de ce cabinet : comme tous les esprits sages, il voyait la monarchie s'en aller ; une sorte de vertige s'emparait du pouvoir et de ses agents, et il n'y avait d'autre autorité réelle que l'émeute. Après le ministère Laffitte vint celui de M. Casimir Périer, et sous cette administration le rôle du duc de Broglie changea peu. S'il jugeait M. Périer un homme de circonstance plus encore que d'organisation et de durée, s'il le croyait éminemment propre à comprimer une émeute, à donner de violents ressorts au gouvernement, il le croyait aussi très-incapable de préparer l'ordre moral, la stabilité d'un gouvernement : à ses yeux, M. Périer n'était qu'une transition, et lorsque la mort vint frapper ce caractère d'énergie, et qu'il s'agit de composer un cabinet nouveau, M. de Broglie se trouva naturellement indiqué comme chef du parti doctrinaire. Il fallut opter entre lui et le comte Molé, que le parti politique appuyait pour la présidence du conseil ; on aurait essayé en vain de les mettre dans une même combinaison ; il y avait des causes personnelles qui les empêchaient d'entrer simultanément dans un même ministère ; tous deux souhaitaient les affaires étrangères, tous deux voulaient avoir la haute main sur ce département, qui est l'objet des convoitises des têtes un peu hautes de la politique ; elles se croient déplacées partout ailleurs.

Le duc de Broglie fut cette fois préféré au comte Molé : ce

choix était-il meilleur pour ce département? Sur ce point les tendances personnelles du duc de Broglie devaient nuire à l'ensemble général de notre système politique ; par goût, par éducation, par souvenir, M. de Broglie avait une tendance trop anglaise ; il avait étudié nos intérêts dans la grande Charte un peu plus que dans notre orgueil national. Un de Broglie sous le régent avait négocié l'alliance intime de la France et de la Grande-Bretagne. C'était donc presque une tradition de famille pour lui que cette irrésistible tendance pour l'Angleterre; la juste admiration qu'il inspirait à Londres le rendait orgueilleux de lui-même et disposé à toute concession pour ceux qui le plaçaient si haut parmi les hommes d'État. Il était lié, le noble duc, avec tout le parti whig, lord John Russell, le comte Grey; ses affections religieuses, un tendre et mélancolique intérêt, l'avaient fait affilier à toutes les agrégations philanthropiques de la Grande-Bretagne ; on eût pu le considérer comme un membre du club des saints et des abolitionistes. De sorte qu'il rendait à l'Angleterre l'affection que les whigs lui portaient : ceci empêchait souvent une situation libre, indépendante. Les Anglais, qui profitent de tout, devaient habilement exploiter les entraînements du duc de Broglie pour les principes méthodistes : ainsi, sous prétexte d'arriver à la répression de la traite des noirs, ils réalisèrent leur vieille pensée de la supériorité du pavillon. Le ministre signa le traité le plus large sur le droit de visite; et, avec le prétexte

d'une idée d'humanité ; il servit admirablement les vieux projets de la Grande-Bretagne s'assurant le triomphe de ce principe contre lequel Louis XIV, Louis XVI et Napoléon avaient tant combattu. Et pourtant M. de Broglie ne croyait pas faire une concession, mais remplir un devoir ; il avait une sorte de religion pour les idées humanitaires, un culte pour les sociétés chrétiennes, et l'Angleterre en fit résulter une concession splendide pour son drapeau.

Cette probité et cette candeur du duc de Broglie, tout le monde l'exploita : l'Angleterre venait de conquérir le droit absolu de visite ; maintenant les États-Unis obtinrent, sous le duc de Broglie, la reconnaissance d'une dette que tous les gouvernements avaient niée. Il ne faut jamais oublier que le duc de Broglie appartenait à l'école de madame de Staël si opposée à Napoléon : c'était un acte violent de l'empereur qui avait confisqué les navires américains, et la créance des États-Unis remontait au décret de Milan ; repoussée avec persévérance par le gouvernement de la restauration et en vertu de la loi sur l'arriéré, on pouvait opposer une prescription légale aux demandes des États-Unis. Il n'en fut pas ainsi dans la conscience du duc de Broglie ; car, selon la parole de M. Royer-Collard, il n'y a pas de droit contre le droit. Le ministre considérait donc comme un acte de piraterie le décret impérial de Milan et la confiscation des navires américains ; cet acte, il fallait le réparer parce que la justice et le droit des nations le voulaient ainsi,

et sans considérer les prescriptions légales. Ainsi, d'une part, les tendances anglaises et humanitaires lui faisaient signer un traité au détriment de notre pavillon ; de l'autre, une réminiscence anti-impérialiste de l'école de madame de Staël le portait à reconnaître une créance assez considérable pour affecter le trésor public en France, et que tous les gouvernements avaient refusé d'admettre ; c'est que les consciences théoriques, les esprits préoccupés d'une idée *à priori*, sont souvent fort incapables des affaires de gouvernement ; la pratique des intérêts est la première condition des affaires, parce que la société demeure toujours dans le positif et ne s'alimente pas d'idéalisme.

Dans ce ministère du 11 octobre, le duc de Broglie développa un beau talent de tribune, et sa probité naturelle l'entraîna à des aveux qui n'étaient ni habiles ni populaires ; c'est ainsi qu'il déclara en pleine tribune : « que la révolution de Juillet n'était point légale » ; et à l'occasion de l'arrestation de la duchesse de Berry, il avoua ingénument que tout ce qui se faisait était en dehors des lois et du droit commun. C'est par cette même raison que le duc de Broglie fut le partisan de toutes les mesures extraordinaires que le ministère proposa, sur l'état de siége comme des lois de septembre. Certes, quand il comparait ces lois avec les principes, j'ai presque dit les rêves de sa vie entière, lorsqu'il mettait en parallèle ce qu'il avait pensé comme membre de l'opposition, et ce qu'il exécutait comme

ministre du roi, il dut se faire en lui d'étranges désabusements. Que de rêves humanitaires durent s'effacer dans son esprit, comme des lampes lumineuses que le souffle de la tempête éteint brusquement! il avait cru aux idées d'émancipation morale, à la liberté indéfinie, aux progrès intellectuels des doctrines; et il voyait que la loi des gouvernements est d'être souvent impitoyable, parce que la société est dominée par les passions mauvaises, et que la première condition d'un pouvoir est de se défendre. Ainsi, deux parties bien distinctes dans la vie du duc de Broglie, l'une de philosophe méditatif qui envisage et embrasse toutes les lois de l'ordre moral, tous les principes de liberté; l'autre de gouvernant répressif et se laissant aller aux inflexibilités de son caractère et aux tristes lois de la nécessité.

Comme ministre des affaires étrangères, le caractère du duc de Broglie se reflétait dans tous ses actes; rien d'expansif et d'abandonné chez lui, une habitude de réflexion qui devenait quelque chose d'absorbant, de morose; si bien que les ambassades ne pouvaient rien savoir en dehors de quelques phrases sacramentelles sur chaque négociation, et le corps diplomatique l'avait pris en dépit. Certes, un ministre des affaires étrangères ne doit point livrer les secrets de l'État, mais il doit être causeur aimable, grave et discret; s'il veut savoir beaucoup il faut qu'il dise un peu; il ne doit pas laisser tomber chaque parole comme un oracle et mesurer les mots de manière que toute expansion devienne

désormais impossible. La méthode du duc de Broglie était de n'avoir jamais que des rapports officiels avec le corps diplomatique, c'est-à-dire qu'il ne se communiquait que rarement : était-ce fierté de caractère, distraction habituelle, ou besoin de se montrer un peu étrange? Voici ce qui arrivait à l'hôtel des affaires étrangères : souvent le duc de Broglie se trouvait si profondément absorbé dans ses propres réflexions, qu'il ne répondait même point aux questions usuelles qu'on lui adressait; l'huissier annonçait l'ambassadeur d'une grande puissance ; le duc de Broglie, le gentilhomme le plus poli de France, restait absorbé dans un fauteuil, le front dans ses mains comme la sibylle de Cumes avant de prononcer un oracle, et, s'il se levait, c'*était* pour laisser tomber quelques paroles sentencieuses, comme s'il se réveillait d'une de ces méditations qui décident du sort des empires. Et malheureusement, il ne sortait souvent de ces longs apprêts de somnolence philosophique que des paroles d'une portée fort ordinaire. Vouliez-vous réchauffer l'action du duc de Broglie, il fallait lui parler de la traite des noirs, de l'abolition de l'esclavage ou de la propagation de la Bible; ces sujets agitaient vivement son imagination ardente. Et comme l'Angleterre savait très-bien ce faible de l'homme d'État, elle en profitait pour ses intérêts et ses affaires politiques. Cette habitude, j'ai presque dit cette manie du duc de Broglie de ne parler jamais aux ambassadeurs que des affaires spéciales, allait plus loin. Il est un peu dans

les usages du monde diplomatique de s'enquérir des affaires générales, et un ambassadeur accrédité à Paris aime naturellement à s'occuper de la France. Eh bien! le duc de Broglie ne répondait jamais un mot sur les questions qui se rattachaient à cet intérêt; il coupait court et disait aux représentants de l'Autriche et de la Russie : « Il ne s'agit pas de cela, parlez-moi de l'Autriche ou de la Russie; le reste n'est pas dans votre ressort. » C'était de la dignité un peu étroite; et peut-être j'étonnerai M. de Broglie en lui disant que, sur ce point, il ressemblait singulièrement au prince de Polignac. C'était également son habitude; le comte Pozzo di Borgo comme sir Stuart de Rothsay s'étaient pris d'une grande colère contre lui à ce sujet. C'était chose curieuse que de voir combien, par certains côtés, quelques hommes de la révolution ressemblaient à M. de Polignac : M. de Lafayette, par exemple, pour les coups d'État, n'était qu'un *Polignac populaire*, et j'osai le premier l'appeler ainsi dans la polémique de journaux, lorsqu'il voulait briser les pouvoirs et la Charte de 1830. M. de Broglie, dans l'exagération de ses formes de dignité personnelle vis-à-vis des ambassadeurs, avait encore beaucoup de M. de Polignac.

Il y avait cela de particulier, chez le duc de Broglie, qu'une fois une idée adoptée, il la gardait comme un article de foi religieuse; il ne voulait ni contradictions ni obstacles; on le brisait, mais on ne le faisait pas ployer. Avec les formes les plus polies, M. de Broglie restait tout entier

dans ses convictions arrêtées. Nul ne donnait sa démission plus facilement; quelques-uns ont vu en cela le respect le plus absolu du gouvernement représentatif pour un vote de Chambre ; je crois qu'il se mêlait aussi à ce respect l'idée invariable, qu'on avait méconnu la grandeur de ses conceptions et blessé sa capacité impeccable ; il lui était plus facile de croire que la France et la Chambre s'étaient trompées, que de penser qu'il s'était trompé lui-même. De là, cette manière brusque de quitter le pouvoir, ces sentiments irrévocables qui lui font donner sa démission. Il y a quelquefois de l'orgueil, du dépit, caché sous le désintéressement; on semble dire : le pays a plus besoin de moi que je n'ai besoin du pays.

Au reste, un deuil irréparable et domestique était venu affecter le caractère moral du duc de Broglie; sa femme tant aimée, si honorable, si respectée, avait cessé de vivre; ceux qui ont pour se distraire la vie extérieure, les plaisirs bruyants, les folles joies du monde, les bals et les fêtes, peuvent un peu oublier les grandes douleurs; mais l'homme d'étude et de travail, celui qui avait trouvé à côté de lui une compagne aimée, une tendre Égérie, voit sa vie entière perdue, lorsque l'impitoyable mort l'en sépare; et tel fut le noble duc de Broglie après le lamentable trépas de la duchesse; il n'était plus le même, sa vie semblait finie; on pouvait même remarquer dans ses yeux, dans sa personne, quelque chose de vide, d'égaré; les affaires lui étaient

insupportables; son intérieur bien doux, mais bien triste aussi. Partout l'image de la duchesse de Broglie, de la femme secourable aux malheureux, de l'intelligente protectrice des méthodistes, dont le cœur était si chaste et l'esprit si étendu. Aussi, le duc de Broglie disparut-il entièrement de la scène publique; il ne visitait plus que quelques amis, qui, comme lui, avaient éprouvé les ravages de la mort, M. Guizot surtout, aussi frappé comme époux et comme père. Cependant, si le duc de Broglie renonça à tout ministère en nom, à toute direction en titre d'un cabinet, il n'abdiqua pas l'influence naturelle que lui assuraient sa science, son aptitude, ses relations et la hauteur de son caractère. On le consulta souvent sur les combinaisons ministérielles; on voulut l'avoir pour collègue, pour président du conseil, et il refusait avec persévérance : était-ce toujours par dégoût ou modestie? peut-être voyait-il bien qu'avec le talent immense de M. Guizot, il ne pourrait avoir que la seconde place dans son parti. Il aima donc mieux conseiller, aider, que diriger et porter la responsabilité. Ici, ce qu'il faut remarquer, c'est qu'avec le calme et la sérénité la plus apparente, avec l'absence extérieure des passions vives, M. de Broglie partage ses préférences, ses inimitiés, ses protections, d'une manière très-bizarre, et il se fit un moment le protecteur et l'admirateur de cet étrange ministère qui remua l'Europe par une sorte de charlatanisme d'opinions et de propagande journaliste.

Certes, lui, l'homme grave, ne pouvait avoir qu'une considération fort limitée pour le chef de ce ministère; mais il l'aimait par les dépits et les ressentiments qu'il portait aux autres ; momentanément séparé de M. Guizot, et voulant tout en dehors de M. Molé, il serait allé je ne sais jusqu'à quelle concession pour éviter de les avoir alors au ministère ; tant il est vrai qu'un homme fort austère, fort grave de principe, peut être entraîné et dominé par de tout petits motifs ; et quels plus petits motifs, en effet, que la jalousie et la rivalité de position ?

En dehors de ces accidents de caractère et de parti, M. de Broglie restait toujours l'homme de pieuses idées développées chez lui comme une conviction par de fortes études. Il reprenait paisiblement la vie d'érudit, de méthodiste, comme avant son ministère, lorsque, écrivain de la *Revue française*, il développait les théories de l'avenir. Président de la Société de la Morale chrétienne, juste milieu entre le protestantisme et le catholicisme, il confectionnait de gros ballots de bibles et d'évangiles destinés aux îles de l'Océanie, et faisait rédiger des mémoires sur ce qu'on se plaît à appeler les questions sociales et humanitaires. Certes, je ne blâme pas dans certaines limites ces innocentes distractions; mais quelle est la seule de ces questions sérieuses qui ait reçu une solution satisfaisante lorsqu'elle est séparée de l'Église établie, l'unique et véritable formule de la charité organisée? M. de Broglie, à

cet effet, gardait de nombreuses relations avec toutes les sociétés bibliques de l'Europe : il avait cherché à les établir, mais en vain, au milieu de nous. Notre nation se divise en deux parties bien distinctes, les croyants et les sceptiques ; les uns veulent que l'Église soit tout, qu'elle enseigne et organise tout; les autres se soucient fort peu de la Bible et de la conversion des insulaires; de sorte qu'il n'y a plus qu'une classe qui s'occupe de philanthropie en dehors de la religion, et la caricature l'a suffisamment désignée. Il y a là sans doute de nobles consciences, mais beaucoup de dupes et d'exploitateurs; il leur faut quelques hommes honorables, et quand ils trouvent un grand nom, tous se groupent autour de lui. Il faudrait que M. le duc de Broglie prît garde de n'être pas comme la sommité de cette longue hiérarchie si spirituellement désignée de nos jours.

Cependant ce qui est un peu ridicule en France fait la puissance de M. de Broglie en Angleterre : c'est que là on prend tout au sérieux; les méthodistes y forment une vaste secte, une congrégation qui croit et qui professe; peu d'intrigues se mêlent aux missions; le gouvernement les exploite, la politique les ménage, et dans le Parlement souvent le parti des saints donne ou refuse la majorité. On peut s'en convaincre par ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre contre le ministère. M. Peel a pu tout toucher, la propriété, la fortune, froisser ou atténuer les caractères véritables de l'aristocratie, et l'adhésion lui est venue de

toute part. Voyez quel soulèvement d'opinion lorsque l'Église établie a vu ses droits blessés par le collége de Maynooth ; ce n'est pourtant pas une mesure injuste qu'il propose ; il veut faire doter un collége catholique par l'État ; il veut faire entrer par un côté l'Irlande dans le gouvernement. Eh bien ! le parti des saints s'en est ému, et l'opposition devient si vive, que le ministère Peel en est même menacé. C'est que le parti des saints en Angleterre est si nombreux, qu'il embrasse la majorité de l'État. M. de Broglie correspond parfaitement à ce parti ; il y est fort estimé, et c'est ce qui explique et justifie la mission que l'on vient de lui confier pour décider, de concert avec le docteur Lushington, toutes les questions qui se rattachent à la répression de la traite des noirs. M. de Broglie a signé les traités, et on lui donne la mission difficile d'y obtenir des modifications sérieuses.

Mon Dieu ! je suis convaincu que les deux plénipotentiaires s'entendront sur la question humanitaire, et tous deux verseront des larmes abondantes sur le sort des esclaves et l'impitoyable système des négriers. Mais tous deux feront-ils sortir de là un traité qui puisse correspondre à la pratique des affaires, la seule solution importante, car il s'agit de la liberté des mers et de la sûreté du pavillon ? S'il fallait disserter philosophiquement dans une société en faveur des esclaves, nul n'en serait plus capable que le docteur Lushington et M. de Broglie ; il résulterait de

leurs conférences des articles de journaux ou de prospectus parfaitement bien rédigés ; mais ici ils doivent se mettre en garde contre l'esprit de méfiance et de haine qui sépare les deux nations ; en France on s'imagine, et peut-être avec raison, que l'Angleterre n'est si disposée pour les abolionistes que parce que le droit de visite assure la supériorité de son pavillon ; et l'Angleterre accuse la France d'une mobilité extrême dans ses opinions, de défaire le lendemain des traités signés la veille ; de sorte que nul ne peut traiter avec une nation si changeante sur les stipulations même les plus sacrées.

Je résume cet article sur le duc de Broglie : Nul n'a plus de science ; il y a du Pic de la Mirandole et du Bacon dans cette tête, mais tout cela confus, absorbé dans les détails ; une sorte d'érudit et de bénédictin dans chaque chose, de manière à ce que les opinions si étudiées se neutralisent, s'atténuent les unes par les autres : cela le jette dans une sorte d'hallucination et de rêves continus; ferme dans ce qui tient à sa personnalité, faible dans ce qui demande une solution pratique, doué d'un esprit sage, et néanmoins allant à l'absolu ; rêvant la marche du genre humain plutôt que le gouvernement du pays. Puis devant lui une multitude d'idées qui dansent comme lorsque dans un rêve vous voyez mille fantastiques personnages, démons aux yeux de feu, vierges gracieuses, cavaliers à la façon de Callot, flammes infernales ou ciel bleu. De sorte qu'avec le sens le plus

droit, le duc de Broglie a pu commettre bien des fautes; avec une supériorité bienveillante il a pu avoir des jalousies, avec une noblesse infinie de sentiments il a eu quelques petitesses; avec l'amour extrême de la patrie, il a pu préférer le genre humain; et comme l'Angleterre exploite parfaitement l'idée humanitaire, il a pu s'absorber en elle, et par haine des négriers abandonner avec trop de confiance notre pavillon national aux commodores anglais.

XII.

M. MARTINEZ DE LA ROSA

Un homme d'État doit être lettré; les facultés supérieures et actives de son esprit reçoivent un nouveau lustre de cette éducation première du beau et du grand : le cardinal de Richelieu avait même le faible d'essayer le journalisme[1] et la tragédie; Mazarin était un prosateur distingué; et aujourd'hui encore les études littéraires du prince de Metternich le servent considérablement pour la rédaction claire et précise de ses notes, de ses manifestes, et surtout pour la connaissance des nobles parties du cœur humain. Mais un littérateur rien que littérateur sera-t-il appelé à se poser comme un homme d'État? Jamais. Pourtant c'est la manie

1. Dans mon livre sur *Richelieu*, j'ai donné des articles de gazette écrits de la main même du grand cardinal. Les autographes s'en trouvent dans les manuscrits de Béthume.

du jour : les poëtes aspirent aux deux Chambres, et veulent être ministres, dirigeant un pays ; ils en font leur bonheur, leur vanité : heureux encore lorsqu'ils se contentent de si peu, sans vouloir régenter le genre humain et se poser comme des génies que la providence de Dieu a jetés au monde pour le gouvernement et le bonheur des peuples, ou comme les ministres d'une révélation inconnue.

Hélas ! je le crois avec conviction, écrivains, poëtes, malgré notre orgueil, nous sommes tous de bien pauvres têtes pour le gouvernement des États. On a beau s'enfler dans des programmes, dans des discours sur l'art, poser ici sa théorie humanitaire, là sa mission céleste, même dans la préface d'un drame qui tombe le lendemain, ou dans un discours d'académie qu'on ne lit plus ; tout cela ne change pas la nature des esprits. Nous tirons tous une vanité excessive de ce que nous savons placer quelques lignes à côté les unes des autres, de ce que nous faisons, ici quelques vers, là de la prose. Depuis cinquante ans notre pauvre France a eu dans ses affaires bien des gens de lettres, et Dieu sait ce qu'il en est advenu. Oui, sur les questions d'honneur, de patriotisme, un vieux soldat illettré nous serait préférable. Les encyclopédistes, au XVIIIe siècle, se contentaient de faire de la philosophie au profit de Catherine II, du roi de Prusse, et de trahir la grande politique de Louis XIV, en échange de quelque vanité et d'un peu d'or. C'est à notre tour, nous leurs enfants, de

tourmenter, d'agiter, de démoraliser le pays. Nous l'accablons sous la politique, sous les romans, sous les livres de toute espèce. Le plus petit d'entre nous rêve la dictature d'une république, la direction de l'humanité, la souveraineté de l'avenir.

L'Espagne a un poëte ministre dirigeant : quel exemple et quelle espérance pour tous! Est-ce que tous les faiseurs de vers n'ont pas le même droit? il y en a de supérieurs à M. Martinez de la Rosa : les uns ont fait des tragédies bien plus remarquables ; les autres des drames, des odes, des poëmes. Eh bien! pourquoi refuser la sanction à tant de mérite? Vite, que la pairie, le conseil du roi, la Chambre des Députés, leur soient ouverts. La politique de la France n'est-elle pas une grande épopée où il y a du drame, du roman, et nous en faisons tous en petit ou en grand?

Nos aïeux avaient plus de sens : c'était aux soldats de cœur, aux gens de haute expérience, qu'ils confiaient les affaires ; ils étaient l'élément de cette diplomatie que le XVI[e] siècle avait léguée à Louis XIV ; et tous les fils de magistrature, comme les Voyer d'Argenson, le président Jannin, faisaient de la politique leur éducation, et de l'examen de l'Europe leurs études approfondies. Quelle belle école de diplomatie encore que celle du XVIII[e] siècle, où les Vergennes, les Saint-Priest, conduisaient les grandes affaires de la monarchie au dehors! Qu'est-ce que tout cela à côté d'un poëte? Un poëte est une nature supérieure ; sa

vocation est marquée de Dieu ; s'il fait des vers, c'est par accident, comme des perles qu'il sème sur ses pas ; s'il daigne écrire, c'est un vol qu'il fait à la pensée gouvernementale d'une génération. Le diplomate n'est plus rien à sa face divine ; l'homme d'État pratique et modeste ne comprend pas les destinées du genre humain ; le magistrat a des vues étroites ; le soldat n'est que l'homme de la force. Le poëte est une nature divine qui vient de temps en temps se révéler, s'incarner ; et si un jour il daignait gouverner le monde, ce serait l'âge d'or, l'épopée divine. Ce n'est point un type idéal que nous créons ici : cela a été dit en bon lieu en face de gens considérables et par des hommes d'esprit.

Grenade est certes la plus jolie ville de l'Espagne ; je la préfère à Cordoue, à Jaën ou à Murcie ; j'en excepte Séville et Cadix. Mais quand on a franchi la Sierra Morena, je crois que l'Andalousie ne compte pas de plus belles cités que Grenade, de peuple plus gracieux que le Grenadin, avec une grande politesse de mœurs, une éducation distinguée, que lui donne le voisinage de Malaga et de Gibraltar ; s'il n'y avait pas les coups de carabine des contrebandiers de la Sierra Nevada, le voyage le plus original serait de Grenade à la côte de Motril, où la mer se déploie si belle. Dans cette ville de Grenade naquit, vers 1788, don Francisco Martinez de la Rosa, d'une famille honnête et fortunée. Alors le règne de Charles III finissait ; cette royale administration

avait eu deux parties : l'une politique et morale, l'autre d'administration pratique. Au premier point de vue, l'administration du comte d'Aranda avait été fatale à l'Espagne. Les hommes qui se mêlent de changer les mœurs des nations, de briser les autels, sont comme de grandes fatalités pour les peuples. L'Espagne, depuis le XIVe siècle, n'était grande que par sa foi, par son énergique mouvement d'idées, et le comte d'Aranda, lié avec le parti encyclopédique, lui enlevait tout cela comme à plaisir. Au point de vue administratif, le règne de Charles III avait été merveilleux ; on lui devait des améliorations réelles, de larges et belles routes, des ponts splendides, le Prado de Madrid, les épais ombrages du Buen Retiro ; il y avait dans Charles III quelque chose de Louis XIV. Seulement le comte d'Aranda vint gâter cette administration attentive et surveillante, par les idées de philosophes, qui devaient entraîner la décadence rapide de l'Espagne : oui, il y a des pays qu'il faut laisser avec leur foi, avec leur native croyance, si l'on veut qu'ils fassent encore quelque chose de grand. Les philosophes sont semblables à ces vieillards, épuisés de toute sensation, qui viennent infiltrer dans le cœur des jeunes hommes leur désillusionnement de toutes choses, leur fatigue, leur énervement, les froides misères de leur cœur et de leur âme.

Martinez de la Rosa fit de bonnes études, autant que le peut un étudiant d'Espagne à l'imagination vive, et qui, enveloppé de son manteau noir, jette les *scagnas* languis-

santes sous les balcons des jeunes filles andalouses ; l'étudiant espagnol a un caractère particulier ; combien de fois n'en ai-je pas rencontré sur les grandes routes, une mandoline suspendue sur l'épaule, faisant mille jeux, pour faire sourire la dignité castillane ! Tendre la main n'est rien pour eux, et pour une *pieceta*, ils vous chanteraient toutes les *rondas* et les *seguidillas* de Barcelonne et de Valence. Martinez de la Rosa fût donc poëte comme tous les Andalous ; mais cette vocation se dessina plus fortement chez lui à l'époque où la trahison de don Manuel Godoï livra l'Espagne à Napoléon. Je fus surpris, dans la Péninsule, d'un fait qui n'a dû échapper à aucun des voyageurs, c'est la liberté licencieuse des chants populaires ; là, on ne s'épargne rien contre le roi, les favoris ; et ce fut en Espagne une mission pour tous les jeunes poëtes de réciter des invectives contre Manuel Godoï et la vieille reine, qui avaient si étrangement trahi la patrie pour un amour.

Cette opposition bientôt se manifesta par l'enthousiasme que tous les peuples montraient à Ferdinand VII ; le prince des Asturies devint comme le symbole de l'Espagne et le principe de la grande résistance nationale. On se demande encore aujourd'hui comment il se fait que l'Espagne, si grande, si héroïque, lors de la guerre de l'indépendance, soit aujourd'hui si abaissée, à ce point d'user sa vie dans les troubles civils. C'est que la politique d'alors suivit la double impulsion de l'esprit espagnol, c'est-à-dire la reli-

gion catholique et la nationalité provinciale. De nos jours on a voulu imposer à l'Espagne l'indifférence religieuse et l'unité représentative dans le gouvernement ; cela l'a tuée. Pour qu'un peuple soit à la hauteur de ses destinées, il faut le laisser agir avec son caractère propre, avec son instinct; si vous brisez le ressort naturel, comment espérer une forte et patriotique direction dans l'esprit du pays?

Le jeune Martinez de la Rosa prit une certaine part aux événements de la Péninsule; s'il avait chanté la jeune fille de Grenade le soir sous les balcons des *Posadas*, dès que la patrie eut poussé le cri d'alarme, quand les Français envahirent l'Andalousie, Martinez de la Rosa composa un chant épique, remarquable dans la belle langue espagnole, sur la délivrance de Saragosse. Ils avaient été si grands ces défenseurs immortels de la ville sainte, ils méritaient bien ces hymnes d'admiration! Martinez de la Rosa, ainsi que tous les jeunes hommes qui ne pouvaient prêter encore leur bras à la patrie, se retira en Angleterre comme négociateur attaché à l'ambassade des Cortès. Et ce fut là sans doute qu'il s'imprégnit de ses idées d'admiration exagérées pour la constitution anglaise. Je ne sais si je m'abuse, mais cette manie d'imiter la constitution anglaise, a fait bien du mal au monde; quelques hommes vont en Angleterre, examinent d'une manière fort imparfaite les origines du parlement; puis, sans se rendre compte si leur pays est préparé à ces formes de discussions et de tribune, ils s'en engouent, et ne sont

satisfaits que lorsqu'ils ont pu doter leur vieille nation d'institutions représentatives. De là une des grandes causes de faiblesse, de dissensions, dans les pays les plus énergiques du monde; car la dispute devient un combat de taureaux dans l'arène.

De Londres, Martinez de la Rosa revint à Cadix, où alors s'étaient réfugiées les Cortès espagnoles, d'abord rassemblées à Séville. Ce spectacle de Cadix, avec ses fêtes et ses grandeurs de résistance, frappa vivement lord Byron, lorsqu'il traversa l'Andalousie durant l'invasion française. Ce fut à ce moment décisif, où les Cortès commençaient à prendre l'initiative contre les soldats de Bonaparte, que Martinez de la Rosa, pour la première fois, jeta une œuvre considérable sur le théâtre de Cadix. Après ces belles courses de taureaux, où la multitude s'émeut et s'agite, il fit représenter la tragédie de la *Viuda de Padilla*, sujet patriotique qui se rattache au soulèvement des *Communeros*, sous Charles-Quint : noble image du siége de Saragosse, destiné à exalter tous les nobles cœurs. Voici le sujet : Durant le siége de Tolède fait par Charles-Quint, Maria Pacheco, l'héroïne, se dévoue et soulève le peuple au nom de la liberté. C'était moins une tragédie qu'un chant héroïque, destiné à relever le courage des habitants qui combattaient pour la religion et la patrie; les seules idées avec lesquelles on fasse de grandes choses. L'œuvre littéraire s'efface donc devant la pensée politique; Martinez de la

Rosa était alors bon catholique, vieux chrétien, comme le disaient les titres d'Espagne pour désigner un bon citoyen. On s'imagine que nous avons beaucoup changé; la question religieuse est encore au fond de tous les cœurs, aujourd'hui nous y marchons tous nettement; la politique n'est plus qu'un accessoire, et d'ici à dix ans, le monde entier ne sera plus remué que par les questions religieuses. Martinez de la Rosa fut porté député aux Cortès, pour accomplir l'œuvre de la délivrance patriotique. Les Cortès n'eurent pas une grande durée, car la restauration de Ferdinand VII se fit presque aussitôt après les événements de 1814.

Ici commence une question historique de la plus haute importance et pourtant mal examinée : quel était le parti le plus national en Espagne, celui des Cortès ou celui de la royauté de Ferdinand VII, c'est-à-dire une représentation constitutionnelle, ou *el rey neto?* Je réponds que le parti véritablement espagnol était celui de Ferdinand VII; les *liberalès* étaient anglais de cœur, de souvenir, d'intérêt; Ferdinand VII voulait reconstituer l'Espagne monarchique avec les alliances de famille, en France, à Naples; le principe religieux, la nationalité provinciale. Le parti des Cortès soutenu de l'Angleterre aurait fait de l'Espagne ce que les *liberalès* ont fait du Portugal, une sorte de province soumise à l'Angleterre. La constitution des Cortès de 1812 n'avait rien de national; c'était un instrument anglais, une

manière de confusion pour que le commerce britannique s'exerçât pleinement dans les provinces de la Péninsule; avec la constitution des Cortès la maison de Bourbon était annulée, l'action de la France détruite. Aussi Ferdinand VII n'hésita pas à l'attaquer, à la briser, et à replacer son trône au milieu des deux forces religieuse et monarchique. Les Cortès ayant voulu tenter une résistance, elles furent dissoutes. On a dit alors, comme un grand reproche, que Ferdinand VII s'appuya sur les moines et les basses classes pour consolider son autorité politique; c'est qu'en effet, il n'y avait que cela de national et de fort en Espagne : qui avait défendu les cités assiégées par une armée d'envahisseurs impitoyables? les moines, fils du peuple, bien meilleurs soldats, patriotes plus purs que ces levées en masse des Cortès, et même que les corps réguliers de Castaños; chaque couvent était devenu une citadelle durant la guerre de l'indépendance; c'était la croix à la main qu'on avait sauvé le royaume; le peuple ne comprenait pas les principes politiques, les institutions constitutionnelles; mais il savait qu'il fallait défendre la patrie, le sol et les églises. La bourgeoisie en Espagne, presque toute étrangère, ne pensait qu'au commerce et à l'alliance anglaise : les *négros* n'étaient qu'une nuance des Maures. Ferdinand VII se montra donc bon Espagnol en s'appuyant sur les deux éléments réels de force et de prépondérance.

Dans cette crise de restauration, M. Martinez de la Rosa,

qui avait fait partie de la dernière assemblée des Cortès, fut arrêté et jeté d'abord dans une prison. Il y demeura deux années. Ces rigueurs, on ne peut les approuver, surtout envers un homme aussi inoffensif et un esprit aussi cultivé, incapable de toute action mauvaise, ou même compromettante pour un pouvoir. De cette prison il fut envoyé dans une des *présidios* de la côte d'Afrique. Je ne sais si ce soleil brûlant réjouit le cœur du captif, ou bien si ces *présidios* d'Afrique n'ont pas toutes les cruautés dont on parle, comme les plombs de Venise; mais tant il y a que ce fut sur la côte d'Afrique que poëtes et romanciers chantèrent leurs plus gaies chansons : c'est dans l'esclavage que Cervantes composa son *Don Quichotte*, et Martinez de la Rosa (la comparaison ne peut le blesser) fit là aussi de la poésie, de la poésie didactique fort tranquille, ce qui suppose que la prison était douce et l'air pur. Horace devint son livre de prédilection. A l'imitation du poëte des Cascatelles de Tivoli, il composa un Art poétique, recueil de règles à l'usage de la composition littéraire; il traduisait les Épîtres et les Satires d'Horace; ainsi se passèrent quatre ans de sa vie au pays des Maures. Le soleil de Grenade était presque africain; les traditions plaçaient les races des deux pays sous une même origine; ses vieilles églises étaient des minarets, ses marchés restaient mauresques : pour Martinez, rien n'était neuf dans son exil sur les côtes d'Afrique; c'étaient à peu près les mêmes mœurs, le même climat, des émotions semblables.

Le jour de la délivrance du captif approchait avec une révolution nouvelle qui devait une fois encore bouleverser l'Espagne et déchirer son vieux manteau; car, ôtez à l'Espagne ses mœurs antiques, son caractère national, que lui reste-t-il? Vous n'avez pas été sans rencontrer dans le beau monde, à Madrid, des Espagnoles affublées de chapeaux français achetés à la rue *de la Montera* : est-il une coiffure plus disgracieuse pour une Castillane à mantille? Eh bien! l'Espagne, avec une constitution libérale, me fait l'effet de ces femmes affreusement dénationalisées. Ce n'était point le peuple qui faisait la révolution de 1820, mais l'armée, l'armée travaillée par les chefs, et encouragée par l'Angleterre, qui ne voulait pas que l'Espagne restât paisible dans les mains de la maison de Bourbon. La révolte de l'île de Léon sous Riégo amena de nouveau la constitution de 1812, et Ferdinand VII fut obligé de renoncer aux vieilles mœurs espagnoles, aux courses de taureaux, aux étiquettes de l'antique Espagne, pour accepter les Cortès proclamées par les baïonnettes. Ce fut cet événement sinistre qui rendit la liberté à M. Martinez de la Rosa. Comme il avait fait partie des Cortès en 1813, il dut reprendre naturellement sa place; et il se posa d'abord comme le partisan de la constitution extrême. La réflexion vint ensuite en présence de tant d'excès : de concert avec quelques uns de ses collègues, il voulait créer une opinion mixte, un parti tiède qui, annulant le pouvoir de Ferdinand VII, ne lais-

serait néanmoins aucune énergie aux Cortès. Au milieu des imaginations ardentes de l'Espagne, Martinez voulait parler la langue de la modération ! Il fut fort peu compris dans cette Espagne où toute discussion est une lutte acharnée, un combat à coups de couteau. Il faut tuer un Espagnol si vous voulez empêcher son sang de bouillonner.

Les conséquences de cette position prise par M. Martinez de la Rosa furent de l'effacer dans la grande lutte engagée entre deux opinions vivaces, les *servilès* et les *descamisados*, combat simple, naturel au milieu de ces populations, comme celui du toreador dans un cirque. Un parti de modérés n'était donc pas possible ; cependant on voulut l'essayer au pouvoir, et Martinez de la Rosa fut nommé ministre des affaires étrangères de Ferdinand VII, qui le subit sans l'aimer, pour contenir les exaltés. Le roi n'était plus rien, la politique consistait dans un jeu de bascule au milieu des Cortès. Tout se produit dans la marche des temps avec les mêmes caractères et d'identiques résultats : on peut dire que Ferdinand VII se trouvait, par rapport à M. Martinez de la Rosa, comme Louis XVI avec l'honnête ministère des Feuillants. Je ne sais si en politique, quelquefois, il ne vaut pas mieux avoir affaire à des pervers qu'à des âmes pusillanimes : avec un méchant on prend ses précautions ; un homme faible vous entraîne, vous pousse doucement à l'abîme. Martinez de la Rosa n'était point capable de lutter contre ce mouvement révolutionnaire, impétueux et san-

glant. Certes, ce fut une époque bien décousue, bien singulière que celle qui vit trois poëtes aux affaires : M. de Châteaubriand en France, Canning en Angleterre, et M. Martinez de la Rosa en Espagne. Avec le grand respect que je porte au noble talent de M. de Châteaubriand, il faut dire qu'il ne fit à cette époque que de splendides discours; il fut entraîné par les royalistes, et la question d'Espagne fut décidée presque sans lui et malgré lui. Canning était un déclamateur avec un peu de charlatanisme, menaçant sans cesse, et ne faisant rien, déclarant à tout moment qu'il allait ouvrir les antres d'Éole, et s'abstenant bien de le faire. Enfin le pauvre M. Martinez de la Rosa appelait de toute son âme la modération des partis, tandis que les clubistes de la *Fontana de Oro* pendaient et massacraient à Madrid, avec la facilité la plus triste et la plus menaçante pour un système. Le ministre invoquait la Constitution, les doctrines de majorité et de minorité; il défendait la prérogative royale quand il n'y avait plus de roi; il parlait de calme quand l'Espagne était en feu.

S'il n'y avait pas eu de sang au milieu de ces terribles scènes, c'eût été un spectacle d'une extrême curiosité : on vit surtout cette fausse position du ministre lors de l'héroïque résolution des gardes du château, qui voulurent sauver le roi ; ils engagèrent une lutte sanglante et malheureuse contre la milice. Dans cette fatale journée, Martinez de la Rosa fut réduit à la plus complète

nullité comme homme politique ; il ne sut aller ni avec le roi, ni avec les Cortès, il continua son rôle de modéré, c'est-à-dire d'esprit nul en Espagne : il voulait le roi et la Constitution, répétait-il, c'est-à-dire annuler l'un par l'autre, et préparer l'absence de tout pouvoir ; situation qui se produit facilement chez tous les esprits étrangers à la force d'une direction gouvernementale. M. Martinez de la Rosa est à peu près ce qu'on appelle en France un homme de 1789 : théoricien de bonheur public, de liberté et de royauté, avec une sorte d'horreur du pouvoir fort, mauvaise école dont M. de Lafayette a dit le dernier mot et le programme. Le pouvoir est trop considérable pour leur caractère : aussi Martinez de la Rosa ne put-il se tenir aux affaires ni avec les Cortès, ni avec la restauration, et lorsque Ferdinand VII fut rétabli par suite de la campagne de 1823, le ministre fut exilé à Grenade. Puis de là, forcé de quitter la Péninsule avec un passe-port de voyage, il visita l'Italie, l'Angleterre, et vint enfin se réfugier en France.

Ce fut alors surtout qu'il parut entièrement étranger aux idées nationales de l'Espagne, c'est-à-dire à cet esprit énergique et fort qui fait son patriotisme. Il y avait dans les études de M. Martinez de la Rosa un goût prononcé d'abord pour les institutions anglaises ; il s'y mêla bientôt une tendance pour la Charte de Louis XVIII ; ses liaisons avec le parti libéral à Paris lui firent croire à la possibilité

d'appliquer au gouvernement de son propre pays le système des deux Chambres avec des pouvoirs pondérés; et ceci faisait son rêve le plus cher. Désormais il fut tout, excepté vieil et bon Espagnol : à Paris, savant et homme de lettres, on le voyait à la Bibliothèque du roi, fouillant les vieux livres pour chercher quelques idées d'histoire et de poésie. Il publia ses œuvres en espagnol; mais graduellement l'esprit étranger avait gagné chez lui tellement de terrain qu'il renonça presque entièrement à la langue espagnole; il fit même représenter à la Porte-Saint-Martin un mélodrame en français : il portait le titre d'*Aben-Humeya, ou la Révolte des Maures sous Philippe II.* Il se passait alors un fait assez singulier que j'ai plusieurs fois signalé : toute la littérature en était aux révoltes; on jouait partout les barricades; les théâtres royaux, sous Charles X, n'avaient d'encouragement que pour les *Vêpres siciliennes*, la *Muette de Portici*, les *États de Blois*, *Guillaume Tell*. M. Martinez de la Rosa voulut payer sa dette à l'esprit général d'opposition; c'est ainsi que la plupart des réfugiés reconnaissaient l'hospitalité que la monarchie française leur donnait. *Aben-Humeya* eut peu de vogue; on voulut lui en faire une de bruit et d'opposition, mais il y avait si peu de mérite réel, une absence si complète de ressorts dramatiques, une si pauvre intelligence de notre langue, que l'œuvre de M. Martinez de la Rosa eut un de ces succès négatifs qui sont pires que les chutes.

Alors un drame plus émouvant que ceux qui se jouent sur les théâtres se préparait par la révolution de Juillet, sorte de triomphe populaire dont M. de la Rosa avait été si souvent témoin en Espagne. A Paris, le ministre des Cortès dut naturellement se mettre en rapport avec les réfugiés espagnols, qui, arrivés de Belgique et d'Angleterre comme lui, voulaient tenter une révolution dans la patrie. Ici commence déjà une séparation qui se produit et se développe, entre les hommes d'énergie et de volonté qui marchent droit au renversement de la royauté de Ferdinand, et ceux qui désirent seulement une modification dans les formes d'administration sous le roi; Martinez de la Rosa se rangea à ce dernier conseil, et il ne prit qu'une faible part à ces mouvements sur la frontière pour préparer une révolution en Espagne. Dans le mois de novembre 1830 cette tentative audacieuse fut comprimée par l'énergie de M. de Calomarde; il ne faut jamais juger un homme avec les opinions des partis hostiles; M. de Calomarde se montra caractère de fermeté, et on peut dire qu'il sauva la monarchie espagnole d'une grande crise à cette époque. Telle est la tendance des philosophes et des révolutionnaires, ils n'ont d'éloge que pour les hommes qui ont perdu leur pays; Pombal, par exemple, livra le Portugal à l'Angleterre, et Pombal est un grand ministre parce qu'il détruisit les jésuites; le comte d'Aranda tua moralement l'Espagne, et Aranda est un grand ministre parce qu'il fraternisait avec

les encyclopédistes; mais Calomarde est un bouffon cruel parce qu'il était peuple et qu'il sauva l'Espagne des mains des réfugiés, que l'Angleterre envoyait là pour accomplir l'asservissement de la patrie sous l'aile d'une constitution.

Toutefois, au sein de la famille royale se produisait un drame d'intérieur, comme il s'en trouve plusieurs dans les annales de l'Espagne, et cette crise devait opérer un changement radical dans la constitution. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la question historique de savoir si, en Espagne, la loi salique existait, ou si c'était une loi personnelle aux Bourbons. En supposant qu'elle ne fût qu'une loi, pour ainsi dire, de race, c'était briser le pacte de famille que d'abolir l'ordre d'hérédité, c'était détruire l'œuvre de Louis XIV, et ce fut la faute capitale de Ferdinand VII. On arrivait donc à un droit public nouveau en ce qui touche les rapports de l'Espagne avec l'Europe. Avant que la révolution de Juillet eût brisé les liens réguliers et politiques des familles souveraines, il s'était fait des protestations de toutes les branches de la maison de Bourbon contre cet acte royal qui bouleversait les droits et les traditions héréditaires. Deux seules puissances y avaient applaudi, l'Angleterre et l'Autriche : l'Angleterre, parce qu'elle avait combattu presqu'un demi-siècle pour briser le pacte de famille, et ses armées avaient paru dans la Péninsule à cet effet; aux traités secrets de 1815, elle avait

fait même insérer une stipulation particulière pour l'abolition du pacte de famille, tant il est vrai qu'au milieu des événements les plus étrangers aux questions en elles-mêmes, l'Angleterre ne perd jamais de vue les principes de sa politique traditionnelle. Ce qu'elle avait voulu sous Louis XIV et Louis XV, elle aspirait à le réaliser en vertu des nouveaux intérêts et des embarras intérieurs que la révolution de Juillet jetait dans le gouvernement du pays.

Quant à l'Autriche, c'était également une idée de sa vieille diplomatie que l'abolition de la loi salique en Espagne. Un des faits qu'elle avait le plus combattus dans les guerres du XVIIIe siècle, c'était la succession d'Espagne invariablement déférée à la maison de Bourbon. A la fin d'une longue lutte, elle avait consenti, malgré elle, à l'établissement d'une famille rivale sur le trône de Charles-Quint. La pragmatique-sanction de Ferdinand VII donnait donc gain de cause à sa politique, en séparant définitivement l'Espagne de la France par la famille; avec de la patience et de l'habileté, l'Autriche pourrait ramener sinon la domination de sa maison, au moins le mariage d'un archiduc ou d'un prince allemand avec l'héritière du royaume d'Espagne, et la pragmatique allait ouvrir la porte à une politique nouvelle que le droit public de la révolution de Juillet favorisait; car cette révolution, avec ses maximes hautaines contre les rois et les dynasties, proclamait l'alliance des peuples bien avant celle des souverains. Pour

elle, le pacte de famille n'était plus rien à côté de la propagande; fausse politique qui servait admirablement les desseins de l'Angleterre et de l'Autriche; la propagande passerait comme un orage; les folies populaires auraient un terme, et les cabinets hostiles à la France pourraient conquérir la prépondérance que Louis XIV avait assurée d'une manière indestructible à Philippe V et à sa descendance.

Cette politique de la pragmatique, qu'il faut ne jamais perdre de vue, créa en Espagne une opinion mixte. Saluée par les convictions de M. Martinez de la Rosa, elle devait lui rouvrir une fois encore la direction des affaires. Les droits de don Carlos méconnus, ce prince se placerait naturellement à la tête d'un parti, celui de l'*hérédité*, appuyé par les partisans du droit absolu, parti puissant en Espagne, qui avait pour lui le bas peuple de la vieille patrie. Dès lors, moins par affection que par situation, Ferdinand VII devait se rapprocher, non point des *liberalès* ni des *négros*, mais d'une certaine fraction modérée des Cortès, hostile à don Carlos, et qui devait lutter à la fois contre les absolutistes et les Cortès radicales, sorte de juste milieu qui convenait parfaitement à l'esprit de M. Martinez de la Rosa. Telles étaient les positions dessinées dans les derniers temps de la vie de Ferdinand VII. Le ferme Calomarde s'était retiré devant la régence anticipée de Marie-Christine; ses idées avaient fait leur temps, et après lui était venu le ministère de M. de Zéa-Bermudez, un des hommes les plus capa-

bles et les plus tempérés de la monarchie espagnole. Son nom avait paru en ordre secondaire, mais dans tous les congrès. Longtemps mêlé à la diplomatie, il avait pour lui l'appui moral de la Russie, qui le plaçait haut comme modération et tempérance ; son système fut moins rude que celui de M. de Calomarde, dévoué à la régence, parce qu'au fond, l'Europe entière poussait à l'abolition du pacte de famille. Il avait voulu apporter dans le gouvernement de l'Espagne un système de justice, de majesté et de grandeur calme, qui n'était point en rapport avec les passions ardentes. Les esprits qui aiment les parallèles ont voulu comparer MM. de Zéa et Martinez de la Rosa, comparaison sans vérité : M. de Zéa est une capacité réelle ; M. de la Rosa une expression douce et molle d'une véritable impuissance de gouvernement positif. Si l'on pouvait prendre un terme réel de comparaison en France, M. de Zéa, c'est un peu M. Molé, avec les mêmes idées de gouvernement fort et considérable, la même politesse de formes, avec un système arrêté et la pensée que le pouvoir doit rester maître de la direction des affaires. M. Martinez de la Rosa, c'est M. Odilon-Barrot, seulement plus lettré et d'une compagnie plus exquise, invoquant la phraséologie de 1789, pour remplacer, par les principes libéraux, les règles fermes et positives des gouvernements. Ce qu'on appelait enfin le despotisme éclairé (*despotismo illustrado*) de M. de Zéa était une manière de relever le pouvoir en

Espagne, et de lui donner une forme et une couleur mieux en rapport avec la civilisation et les idées avancées de l'époque.

Sous le règne même de Ferdinand VII, M. Martinez de la Rosa était rentré en Espagne. L'ancien député des Cortès avait l'instinct que l'application judiciaire et politique de la pragmatique donnerait de la vie à certaines idées désordonnées et turbulentes, à une convocation d'assemblée, et que l'action de l'Angleterre relèverait le parti libéral. M. Martinez de la Rosa revit donc sa chère ville de Grenade, pour saluer ses vieilles légendes moresques, ses alcazars frangés d'or, ses jardins d'orangers, et bientôt une amnistie proclamée par Christine vint lui rouvrir les portes de Madrid, où l'ancien ministre des Cortès put renouer quelques intrigues politiques à l'aide de ses travaux littéraires, qui sont souvent un moyen de faire reparler de soi et de donner de nouvelles forces à la popularité d'un nom trop tôt oublié. Les amis de M. Martinez de la Rosa disaient hautement : « qu'il ne voulait plus de la politique active » et on le voyait s'affilier à toutes les sociétés littéraires, petits clubs qui préparaient les grands. On donna du retentissement alors à une biographie qu'il publia d'un héros de la liberté au XVIe siècle, afin de grandir les idées et les principes de résistance libérale. C'était un bien médiocre ouvrage que la vie de *Hernan Perez del Pulgar*; mais on l'exalta beaucoup, parce que ce n'était pas l'œuvre, mais l'homme, que

l'on entourait, pour préparer son avénement au pouvoir. C'est ce qui arrive souvent dans la critique des partis : les plus pauvres œuvres, compilations historiques, longs et lourds volumes, ou quelques lignes jetées, sont également l'objet d'une adoration et d'un culte, lorsqu'ils émanent d'un homme que les partis appellent au pouvoir. C'est un immense concert d'éloges; on trouve du beau à chaque page : l'erreur est le vrai, le vulgaire est le grand; on veut grandir une publication jusqu'à en faire un événement; n'importe que le livre passe ensuite; ce qu'on a voulu, on l'a obtenu; est-ce que les partis s'occupent de l'avenir d'une œuvre d'art? un pamphlet est plus important pour eux que le beau antique!

Aussi, M. Martinez de la Rosa ne perdit pas son temps : la petite brochure lui valut l'opinion, et l'on annonça, avec une sorte d'affectation, qu'à peine donnait-il le dernier bon à tirer de son petit livre, que la reine régente l'appela au poste capital de président du conseil et de secrétaire d'État aux affaires étrangères. C'était la politique du testament que M. Martinez de la Rosa était chargé de faire triompher. Réduite à l'Espagne, cette politique n'avait aucune base, aucune force intrinsèque; les Espagnols du vieux parti catholique se tournaient vers don Carlos; les âmes ferventes et jeunes allaient aux *communeros*, c'est-à-dire au parti exagéré, en un mot, à la politique des Cortès. La régence et le testament n'avaient donc aucune opinion pour se sou-

tenir; dès lors, M. Martinez de la Rosa dut chercher à l'étranger l'appui qu'il ne trouvait pas dans sa nation. Jamais il n'avait été l'homme national; sa vie s'était presque tout entière passée à l'émigration, en Angleterre et en France; il était dominé par la puissance de ces idées, et plus spécialement par les intérêts de l'Angleterre; car, aux temps réguliers, la politique de la maison de Bourbon aurait été de soutenir le droit héréditaire et la pragmatique de famille. Quel fut le premier acte décisif de M. Martinez de la Rosa après la signature du traité de l'alliance conclue avec la France et l'Angleterre? ce fut d'envoyer une armée en Portugal, pour chasser don Miguel : c'était faire ici admirablement les affaires des Anglais, ramener le Portugal sous leur domination, donner une prime aux marchands de Porto; et, après ce premier acte de haute diplomatie, M. Martinez de la Rosa, qui craignait le parti du mouvement extrême, crut indispensable de faire quelques concessions aux idées des Cortès modérées, formule à son image; et telle fut l'origine du *Estatuto real*, sorte de charte concédée à la manière d'Angleterre et de France, et dont le but était surtout d'éviter la constitution des Cortès, symbole des *liberalès* espagnols.

Pour la politique intérieure, comme pour la politique extérieure, l'esprit de M. Martinez de la Rosa se révélait par une tendance favorable aux idées étrangères : ce qu'on appelait la quadruple alliance n'était qu'une vaine feuille

de papier que les circonstances avaient dictée comme une pâture offerte à la curiosité des publicistes, et M. de Talleyrand ne croyait pas plus à sa durée, à son exécution d'avenir, que le ministère anglais lui-même. Le *statut royal*, jeté dans un pays d'ardentes passions, déchiré par la guerre civile, n'était également qu'une feuille de papier sans consistance (*una papeleta*), un acte précurseur d'une politique plus dessinée, la seule qui convenait à l'Espagne. De cette manière l'écrivain se montrait tout d'abord dans la politique; il rédigeait des actes, des proclamations, de grandes formules, en bon espagnol, au reste, et qui obtenaient néanmoins peu de crédit sur la multitude, alors carliste ou libérale, sans milieu.

Tout occupé de rédaction et de beaux discours, M. Martinez de la Rosa ne voyait rien dans les événements réels de l'Espagne; c'était un étranger, un exilé, tout détrempé par le contact du parti whig et du vieux libéralisme de France, qui espérait gouverner ce peuple fier, altier et demi-sauvage de la monarchie espagnole. Il y a dans notre histoire un parti qui portera longtemps un stigmate déplorable, c'est le parti girondin : les poëtes peuvent s'en emparer et le grandir, parce qu'il fut honnête, qu'il se trompa, et qu'il fut entraîné plutôt que dominateur, et que pour expiation il eut l'échafaud; mais trouvez quelque chose de plus faible, j'ai presque dit de plus lâche que cette Gironde, qui laisse tout faire et tout s'accomplir, le mal surtout : les

massacres de septembre, le 2 août et la mort de Louis XVI. Il y avait dans les jacobins au moins une idée de force et de gouvernement ; c'était une opinion fanatique et cruelle, qui avait pour but d'établir une démocratie et de préserver les frontières de la France. Mais le parti de la Gironde, quelle excuse avait-il pour justifier ses actes ? Eh bien ! M. Martinez de la Rosa et les partisans du *statut royal* peuvent être comparés aux girondins ; c'est sous leurs yeux que s'opère le massacre des moines, c'est-à-dire le plus pur sang de l'Espagne coulant à flots, les hommes de fer qui l'avaient défendue dans la guerre de l'indépendance. C'est sous les yeux de ce ministère que des généraux fidèles sont dépecés par des cannibales : M. Martinez de la Rosa ne put s'opposer à rien, pas même aux scènes militaires de la Granja, et c'est une tache fatale dans son ministère. Oui sans doute M. Martinez est une âme honnête, un esprit d'élite incapable d'une action mauvaise ; mais à la façon de Pétion, de M. de Lafayette, honorables aussi, qui par faiblesse, et en vertu de leurs principes, jetaient un trouble immense dans la société. Chargés de défendre le pouvoir royal, ils le laissaient tomber à terre, sauf ensuite à le faire ramasser par la révolte, et tel est le danger social.

C'est dans cet état de faiblesse et de désordre que M. Martinez de la Rosa laisse l'Espagne. Une fois la porte ouverte à toutes les révoltes, le mouvement n'eut plus de limites ; des scènes affreuses de la Granja à la régence d'Espartero

il n'y eut qu'un pas; on avait cédé à quelques caporaux ivres, ces caporaux eurent leur général, et Espartero dut prendre le pouvoir. A ce moment se produisit un double fait qui ne doit pas échapper à l'observateur impartial dans l'histoire, c'est que les doctrines de concessions et de faiblesses portent des fruits terribles : une fois le pouvoir militaire établi, il n'a plus de frein ni de règle ; Espartero dictateur, ce fut un peu comme le pouvoir militaire créé sous le consulat, s'il n'avait pas eu pour guide un génie comme Bonaparte. Ce despotisme d'Espartero se révèle avec une nudité si atroce par le meurtre de Diégo Léon, qu'on dut espérer qu'il aurait un prochain terme : la violence n'a pas de durée, et lorsqu'un système excite l'indignation, lorsqu'il va jusqu'à faire fusiller un homme d'honneur et de gloire, il est, soyez sûr, à la veille de sa chute. Le second fait que je dois signaler, c'est que dans cette crise d'indignation excitée dans tous les cœurs, lorsque tous s'écartaient de la personne d'Espartero avec une sorte d'horreur, l'Angleterre caressait sa dictature, elle était loin de lui refuser l'appui de ses forces. C'est que l'Angleterre s'inquiète fort peu du caractère moral des gouvernements ; qu'ils soient honnêtes ou qu'ils versent du sang à longs flots, elle s'en informe à peine. Ce qu'elle veut, c'est grandir son commerce, affermir sa puissance ; et comme Espartero avait besoin de l'Angleterre pour vivre et régner, elle savait bien que tôt ou tard il recourrait à son protectorat.

Alors la reine Marie-Christine, échappant à la violence des partis, était venue se réfugier à Paris, presque sans espoir de retour. M. Martinez de la Rosa lui-même, malgré ses concessions, fut également obligé de s'exiler une fois encore; et là commença pour lui non plus sa vie littéraire du grand exil, mais une situation politique qu'il est important de bien connaître. Si l'expérience corrige difficilement les défauts de caractère inhérents à notre nature, néanmoins elle en attiédit les parties passionnées. Le contact des hommes politiques exerce toujours de l'influence, surtout lorsque il s'y joint la possibilité de comparer les faits terribles et récents. Une amitié littéraire avait uni M. Guizot à M. Martinez de la Rosa. On a voulu établir des identités entre les deux caractères; on s'est trompé; ils sont entièrement disparates : M. Guizot, homme ferme et répressif, et M. Martinez, plein de cette faiblesse girondine dont j'ai parlé. Toutefois l'action fut grande dans l'intimité du ministre capable et ferme sur l'homme d'État si faible qui venait souvent le visiter. De là naquit un premier rapprochement entre M. Martinez de la Rosa et Marie-Christine, reine active et capable. (Les femmes ont toujours joué en Espagne un rôle immense.) Ce fut ainsi de concert que l'on arrêta à l'hôtel de Courcelles un mouvement qui enlèverait la régence à Espartero, par cela seul que l'Espagne fatiguée de tous les meurtres et de tous les désordres ne voulait plus subir un gouvernement de soldats, en dehors de ses mœurs

et de ses habitudes. Il y avait quelque chose de triste, de mélancolique, dans le spectacle de cette enfant couronnée, de cette jeune fille captive, à qui l'on faisait violence, et qui repoussait avec un caractère énergique les insolences des ministres et des soldats. Le peuple espagnol, essentiellement religieux et monarchique, aime ses princes, et s'indignait de tant d'outrages; et ce moment-là fut choisi par la reine pour essayer un mouvement de réaction favorable à la forme monarchique et à l'esprit espagnol. Ces événements sont trop récents pour que nous ayons à les raconter. La réaction fut si rapide qu'on vit bien qu'elle s'appuyait sur une opinion générale, universelle. On avait assez d'une dictature forcenée. Il y eut moins de corruption que de politique et d'indignation. Marie-Christine vint rejoindre sa fille à Madrid avec une rapidité de succès qui n'étonnera pas ceux qui connaissent profondément l'esprit et la tendance des opinions en Espagne.

A la suite de ce mouvement réparateur, M. Martinez de la Rosa fut désigné d'abord pour l'ambassade de Paris, où il avait fixé son séjour; il put là de nouveau et plus facilement subir l'action conservatrice du ministère français. L'expérience et l'âge avaient corrigé quelques unes des illusions dangereuses de l'ambassadeur, et surtout, je le répète, la partie girondine de son esprit. Il avait vu qu'une nation doit être gouvernée par ses mœurs, ses habitudes, ses traditions, et que l'Espagne sans la religion catholique,

la foi de ses pères, était un corps sans âme ; elle présentait l'image de ces renégats qui commettent tous les crimes parce qu'ils ont renoncé à Dieu. Cette conviction devint chez lui forte et véritable. Je connaissais peu M. Martinez de la Rosa ; mais le duc de Gor, son ami, grand d'Espagne, que je rencontrai l'année dernière dans un voyage d'Italie, et qui venait de remplir une mission importante à Rome, me donna sur lui tous les renseignements que je pouvais désirer. « Martinez de la Rosa, me disait-il, a renoncé à toutes ces doctrines de philosophie et d'encyclopédie ; il sait que notre Espagne a besoin de foi, de croyance, et que ce n'est que par ce moyen que nous pourrons arriver à une pacification des âmes. Martinez de la Rosa n'est plus l'homme des Cortès, de la constitution de 1812 : c'est un esprit décidé à rendre enfin le repos et la paix à sa patrie. »

Le duc de Gor avait dit vrai, et M. Martinez de la Rosa fut nommé ministre des affaires étrangères de la reine Marie-Christine. Mais ce n'était plus désormais le secrétaire d'État du testament, l'homme faible qui laissait tout aller dans les voies révolutionnaires, parce qu'il n'avait pas en lui une force de répression. Le ministre avait vu enfin qu'il fallait gouverner l'Espagne selon les mœurs monarchiques et religieuses. Depuis un peu d'ordre et de repos ont été rendus à la patrie ; on s'est occupé de l'état du clergé, d'un arrangement avec Rome qui vient de reconnaître Isabelle ;

on a vu aux pieuses fêtes du jeudi-saint la jeune reine suivre à pied les stations du saint-sacrement. L'Espagnol chérit Isabelle II; si son gouvernement marche dans cette condition, le trône de la reine se fondera sur la puissance du peuple, ce qui est la meilleure garantie; l'Espagnol est bon catholique, il faut le gouverner selon ses traditions. Pourquoi l'esprit révolutionnaire est-il en général si mobile, si désordonné? c'est qu'il veut s'imposer de force à des intérêts, à des habitudes qui le repoussent. Une nation a sa fierté; elle n'aime pas subir les dictatures, pas plus des assemblées que des soldats couronnés; quand elle accepte un gouvernement, qu'elle l'entoure de respect et d'obéissance, c'est que ce pouvoir convient à toutes ses émotions, c'est qu'il est fait à son image.

Un système philosophique en Espagne, un balancement de pouvoirs, une théorie anglaise, n'est pas et ne peut être comprise par le peuple : l'Espagne est un royaume considérable par son passé plus que par le présent; laissez-lui ses habitudes, ses églises, ses couvents. Oui, ses couvents qui furent les citadelles au temps de la guerre de l'indépendance; sa religion catholique, qui fut l'élément qui la sauva de la domination mauresque. Il n'y a rien d'absurde dans ce monde : quand on disait autrefois d'un bon Espagnol, « c'est un vieux chrétien », cela signifiait qu'il n'y avait point de sang de *negros* en lui, et que digne descendant des chevaliers des Asturies ou des Sierras de Castille, de

père en fils, il avait combattu pour la délivrance de l'Espagne; vieux chrétien était un nom patriotique et saint pour le peuple, depuis les Pyrénées jusqu'au détroit de Gibraltar.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.